Michelle Perrot

Les ouvriers en grève

France 1871-1890

I



Mouton

LES OUVRIERS EN GRÈVE

ÉCOLE PRATIQUE DES HAUTES ÉTUDES — SORBONNE
VIe SECTION : SCIENCES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES
CENTRE DE RECHERCHES HISTORIQUES

Civilisations et Sociétés 31

MOUTON · PARIS · LA HAYE

MICHELLE PERROT

Les ouvriers en grève

France 1871-1890

TOME I

MOUTON · PARIS · LA HAYE

ISBN : 2-7193-0841-2 et 2-7132-0004-0
Library of Congress Catalog Card Number : 72-93 161
Printed in France

Sommaire

Introduction

Entreprise de longue durée, toute thèse — tout livre — a une histoire. Affaire sans intérêt s'il ne s'agissait que de son auteur. Mais, en dépit de toutes les claustrations qu'impose la recherche du passé, cette histoire n'échappe pas aux couleurs du temps.

Aucun choix, d'abord, n'est libre, ou indifférent. A l'origine, celui-ci répond à une double obsession, empreinte de ce sérieux un peu candide qui fut celui de la génération étudiante des années 50 : obsession de la classe ouvrière, et d'une histoire « scientifique ».

Nous avions grandi dans une France du 19e siècle, dans une France très vieille, qui achevait à peine de mourir. Les grands bouleversements économiques et sociaux qui commençaient — la croissance et le sous-développement, la société de consommation et la technostructure, le tiers monde et les « couches nouvelles », la crise du socialisme et celle de la culture... —, nous les pressentions parfois, sans en voir toute l'immense portée. Nous allions vivre une espèce de « Renaissance » baroque et nous ne le savions pas. Notre vision du monde demeurait sagement classique.

De l'existence, en ce pays, dans un capitalisme classique, d'un prolétariat classique, exploité et conscient, notre modèle et notre espoir, clef de notre destin et de celui du monde, nous ne doutions guère. Les maîtres de l'époque — d'André Breton à Jean-Paul Sartre, de Merleau-Ponty à Emmanuel Mounier — lui présentaient les armes.

Notre propos, pourtant, n'était pas d'identification. Trop individuelle et éthique, la démarche d'une Simone Weil ne nous satisfaisait pas. Au reste, héritiers respectueux de l'humanisme, nous croyions à la puissance des livres et au travail des savants. Prendre la classe ouvrière pour objet de nos recherches nous semblait la meilleure façon de la rejoindre, notre manière à nous d'« aller au peuple », en même temps qu'au présent.

Cette histoire, à dire vrai, était périlleuse, encombrée de légendes dorées et de passions adverses. La tentation de l'hagiographie, de l'anathème ou du lyrisme, en ce domaine, sévit toujours. Nous refusions les facilités de l'épopée et les fausses certitudes du schématisme jdanovien. Nous voulions une histoire chaleureuse et libre, compréhensive et rigoureuse.

C'est qu'en outre, nous croyions à la Science. Sous l'influence d'un néo-

positivisme diffus, et en dépit de tous nos sarcasmes pour Seignobos, nous rêvions confusément de « physique sociale », de laboratoires historiques, peuplés de chercheurs en blouse blanche construisant les « faits ».

A un tout autre niveau, l'œuvre d'Ernest Labrousse nous conviait à la série économique, à la statistique et l'enquête, à l'établissement de corrélations et de constantes, susceptibles de sortir l'histoire de son hasardeux destin. Par elle, nous retrouvions la tradition des sociologues français du début du siècle — celle des Durkheim, des Simiand, Halbwachs, Mauss, l'équipe de l'*Année sociologique* —, qui, curieusement oubliée par une sociologie tourmentée par les démons du verbe, resurgissait dans une histoire anxieuse d'être la sociologie du passé.

Nous nous défiions de l'histoire « littéraire » et de l'idéologie. Tout texte, toute idée excitaient nos soupçons ; ils devaient être pesés. La mesure nous hantait, et le nombre, pur et dur, dont les arêtes métalliques tranchaient la trame trop molle du discours historique, douce rêverie de promeneur solitaire.

La quantification poursuivait ses conquêtes. Il serait aisé d'en montrer les étapes. De l'économique, où elle s'affinait, exigeant non plus seulement des séries de faits isolés mais de comptes intégrés, elle étendait son champ à tous les aspects du social. Seul, ce qui se compte nous paraissait matériau noble et sûr : l'enregistrement et les notaires, octrois et archives fiscales, registres paroissiaux et bans de vendange, listes de notabilité et dépôt légal, registres d'écrou et sommiers judiciaires, vote politique et pratique religieuse... Le domaine du mesurable s'étendait à perte de vue, et nous découvrions quels réseaux d'actes répétés constituent les sociétés. L'ivresse sérielle nous tenait. Nous pensions coupe et courbe, secrètement persuadés qu'au bout de nos comptes patients et cumulés, le réel se dresserait, impérieux comme la statue du Commandeur.

Lorsque, dans les années 60, la mécanographie — des tringles les plus modestes et les plus incommodes aux machines les plus compliquées — et l'ordinateur firent en histoire une entrée tardive, ils trouvèrent des chercheurs souvent empêtrés dans leurs statistiques. Ce fut un secours efficace et, en deçà d'un certain seuil, parfois encombrant, en même temps une incitation à poursuivre. L'ordinateur achevait, prolongeait, systématisait les perspectives quantitatives. Il rendait possibles toutes sortes d'opérations insurmontables manuellement. Il y eut, quelque temps, une folie de cartes perforées, une « philosophie » de l'ordinateur, aujourd'hui dépassées. Cet instrument remarquable ne saurait tenir lieu de problématique. Toutefois, son influence sur la méthode et l'organisation du travail, la conduite, voire la formulation de la recherche, est certaine et loin d'avoir épuisé ses effets.

Le choix de la grève se comprend dans ces perspectives. Objet ouvrier, riche et dense, plongeant en pleine terre, c'est aussi un objet éminemment quantifiable. Il opère la jonction de deux préoccupations.

Avant de l'élire, pourtant, j'ai longtemps erré. Je songeais, d'abord, à une étude plus vaste, englobant le monde ouvrier de la fin du 19ᵉ siècle dans son ensemble, stuctures et mouvements, condition et idéologies. Les recherches sur le socialisme m'occupèrent quelque temps. Mais les « écoles » d'avant 1893 n'exerçaient qu'une faible séduction sur la classe ouvrière. Ce n'était pas chez Brousse, Guesde ou Vaillant, ni même chez Allemane que je la rencontrerais. Elle les débordait de toutes parts. De plus, en l'absence d'études préalables et partielles, le champ s'avérait trop vaste. Tout était à inventer ; les salaires et l'emploi, la démographie, les qualifications et les stratifications, les métiers et les techniques, le langage et les attitudes devant la vie... Sur tous ces points-là, en dépit des recherches effectuées, il reste aujourd'hui beaucoup à faire.

Enfin, je me défiais de la tentation des fausses concordances de niveau, tout autant que du piège des volets juxtaposés — économies, structures sociales, « mentalités » —, où les articulations se dissimulent pudiquement dans la pliure du livre.

La grève me parut le moyen d'échapper à ces périls. Il est temps de dire ses mérites, seule chose dont, le voyage achevé, je ne doute guère.

La grève est un événement qui parle et dont on parle. A cause d'elle, autour d'elle, les observations se multiplient, les plumes se délient ; non seulement celles des gardiens de l'ordre, mais des chroniqueurs et des conteurs, celles des journalistes que la grève pousse dans les faubourgs, comme elle y convie romanciers et artistes. La grève force l'attention, entretient l'inquiétude, oblige à l'enquête. Elle fait foisonner la matière documentaire.

Surtout, elle rompt le mutisme auquel les détenteurs de la culture condamnent, habituellement, les classes populaires, ce « monde sous un monde » (Goncourt), abandonnées aux chuchotements de la tradition orale ou au silence nocturne, dès lors qu'elles ne se manifestent pas. Revendications, protestations, pétitions, graffiti, discussions, harangues, chants, slogans, cris, acclamations et injures..., forment les maillons d'un discours susceptible de nous éclairer sur les aspirations, les vouloirs, les représentations des travailleurs. Et ceci, au niveau le plus humble. Des inconnus, à nouveau demain engloutis, surgissent un instant sur le devant de la scène. Précieuses et fugaces silhouettes, armature d'un mouvement dont nous ne connaissons trop souvent que les premiers rôles. Des souffrances tues, des désirs enfouis sous l'usante monotonie du quotidien, affleurent au niveau du langage. Gesticulante et sonore, la grève est jaillissement de la parole, psychodrame où se libèrent des pulsions refoulées. Elle plonge au cœur des masses ignorées.

Complexe dans ses origines et ses implications, la grève chevauche les classifications et déjoue les terminologies. Par elle, s'articulent diverses « instances » qu'on a trop souvent coutume d'empiler comme un château de cartes. Elle contraint à s'interroger sur leurs liaisons ; elle force au corps à corps des corrélations multiples et des imbrications. Conflit, elle multiplie les rap-

ports entre les classes et les groupes sociaux, habituellement installés dans des compartiments séparés. Ce n'est pas seulement l'ouvrier qu'elle nous présente, mais, comme en un miroir, le patronat, l'Etat, l'opinion, confrontés à lui. La grève est une relation dynamique.

La grève se reproduit. Elle s'évade de l'accidentel pour acquérir une dimension de « fait social » au sens durkheimien : « doué de contrainte ». Par sa fréquence, elle se prête à l'établissement de séries, passibles d'une analyse de type économique. Là où l'appréhension immédiate, dissociative parce que polarisée par l'exceptionnel, le sensationnel, ne voit qu'épisodes et discontinuités — « poussées, flambées », dit le langage vulgaire —, les économistes, anglo-saxons et plus récemment français, ont déjà tenté de discerner des tendances et des régularités. Dégager la croissance générale de la grève, sa distribution dans le temps — année, mois, semaine —, ses fluctuations ; chercher les relations de celles-ci avec les divers aspects de la conjoncture : voilà un moyen de sortir de l'apparente incohérence journalière.

Acharnés à débusquer le hasard, nous prendrons garde, toutefois, de ne pas nous laisser prendre au jeu d'une vision prédéterminée, d'un ordre trompeur imposé aux choses. Autant qu'aux concordances rassurantes, on sera attentif aux discordances inquiètes, source d'interrogations, invites à des lectures diverses de la grève. Celle-ci, en effet, en dépit d'une certaine autonomie de structure qui lui confère une existence relativement indépendante de celle des participants, n'est pas une abstraction, mais une décision « humaine » aux racines entrecroisées, où les réalités se trouvent médiatisées par la conscience des acteurs. C'est donc cette « conscience » qu'il faut sonder, à travers le geste et la parole sans cesse confrontés, pour y saisir les zones de sensibilité et d'indifférence, y percevoir les représentations fixées ou flottantes, les pensées cachées, l'impensé même s'il se peut. Mais sur ce chemin difficile, que la recherche a creusé sous nos pas, les guides n'affluent pas.

Fait mesurable, la grève offre pourtant à l'étude quantitative de multiples prises, directes et indirectes. Unité de base, chaque grève (définie par l'unité du concert ; on y reviendra) présente plusieurs dimensions : extension (nombre de grévistes, mais aussi d'établissements, de communes touchées...), durée, intensité (nombre de journées « perdues »), qui jaugent sommairement son impact dans le temps et dans l'espace, géographique ou social.

Caractérisée par une morphologie constante dans ses traits fondamentaux, toute grève se comporte comme un ensemble constitué par une combinaison variable d'éléments identiques, susceptibles d'être inventoriés. Par exemple et très sommairement :

Composantes stables :	localisation, datation ; nature des ouvriers en grève ; nature de la grève ; types de revendications...

Composantes dynamiques : types de déclenchement ;
déroulement : organisations
réunions, manifestations
violences
négociations
médiations
répression...
résultats.

Toute grève peut ainsi être soumise à un questionnaire qui fasse l'inventaire de ces éléments. Dénombrés, ceux-ci permettent de dégager les caractères dominants et les types de grève dans un espace historique choisi. En outre, ces éléments peuvent faire l'objet de nombreuses corrélations (exemple : grèves de femmes, de professionnels, de mineurs, etc. / durée, nature de la grève, revendications, manifestations, violences, médiations, résultats...), si nombreuses qu'on n'utilise, en fait, que les coordonnées les plus classiques (et c'est là sans doute une objection). En tout cas, la grève se prête à une très fine étude interne.

Ces possibilités commandent une méthode et requièrent des moyens. D'abord, la nécessité d'atteindre une masse statistique importante (en l'occurrence, près de trois mille cas), sans laquelle toute recherche de corrélation, qui exige d'isoler des sous-ensembles plus restreints, serait dérisoire. L'exhaustivité s'imposait, non seulement pour dresser des séries complètes de grèves, mais pour en dénombrer tous les aspects. L'information devait être non seulement signalétique de faits successifs, mais dense et détaillée sur leur contenu. Faute de sources homogènes et intégrales, il fallait en constituer des réseaux se complétant les uns les autres. Heureusement, elles ne manquaient pas : la jeunesse de la grève, l'intérêt ou la peur qu'elle suscite suppléent au raffinement des services administratifs. Les apports cumulés des Archives nationales, de la préfecture de police de Paris, des Archives départementales, systématiquement prospectées, d'une presse inépuisable..., donnent une documentation considérable, même si elle n'est pas toujours la documentation souhaitable.

Tout ceci me permit d'établir pour chacune des grèves identifiées (2 923 du 1er juin 1871 au 31 décembre 1890) un dossier ou, à tout le moins, une fiche rassemblant le maximum des données souhaitées. Le passage au traitement par ordinateur, non prévu au départ, fut ensuite relativement aisé à réaliser. Ayant obtenu du C.N.R.S. un crédit (10 000 F, 1965), j'établis, avec les conseils de programmeurs de la SODAM, maison chargée du travail, un code qui était la systématisation et la transcription du questionnaire que j'avais, peu à peu, empiriquement élaboré. Il occupait la presque totalité des quatre-vingts colonnes disponibles par carte. Encore avait-on dû se résoudre à envisager des perforations multiples, système compliqué, que je devais regretter par la suite, car il rend certaines corrélations pratiquement impos-

sibles. Chaque grève fut ainsi transformée en carte perforée et ceci en deux temps : 1) établissement par mes soins d'une matrice codée (plus de six mois de travail) ; 2) perforation. C'était, on le voit, l'enfance de la mécanographie et je n'insisterai pas sur cet aspect des choses, déjà fort teinté d'archaïsme. J'indiquerai seulement, et brièvement, en quoi cette technique me paraît avoir influé sur le travail lui-même.

D'abord, elle a considérablement renforcé l'exigence de précision. Des fiches comportant trop d'inconnues compromettaient l'expérience ; la nécessité d'en réduire le nombre, de compléter sans cesse, m'a fait maintes fois retourner aux sources. D'autre part, elle met l'accent sur l'analyse structurelle de l'objet, puisque les tableaux fournis par l'ordinateur, outre les totalisations d'éléments, font « croiser » entre eux les divers constituants. L'objet est, ainsi, soumis à une rigoureuse analyse interne qui accroît sa résistance, son autonomie, sa cohérence, mais en même temps l'isole de l'environnement, connu de façon beaucoup plus floue. Le contraste est si fort entre ce point bien éclairé et l' « obscurité » ambiante que, dans un premier temps, on ose à peine y replonger. Le contact avec l'ordinateur (si modeste soit-il...) éprouve fortement les imprécisions du langage littéraire. Est-ce un mal ?

Ainsi, la méthode adoptée, loin de dissoudre les préoccupations originelles, contribuait à les renforcer. Mon travail s'éloignait de plus en plus d'une histoire des grèves qui n'aurait été qu'un récit, ou une suite de monographies exemplaires, pour s'orienter vers une étude de sociologie historique, description de la grève comme phénomène social à un moment donné du temps.

Mais pourquoi précisément ce temps-là ?

D'abord, parce qu'au sein d'un terrain passablement occupé, cette période se trouvait vacante, et non pas par hasard. Obscure, indécise, elle intéressait peu. La renommée voulait qu'après la Commune, l'abattement du mouvement ouvrier fût tel qu'il ne se passât rien. L'éparpillement des sources en paraissait le signe : la statistique des grèves de l'Office du travail ne commence qu'en 1890. Il est curieux de constater que les grands mouvements de grèves de 1878-1880, celui de 1888-1890 ne sont pas signalés par les histoires classiques du mouvement ouvrier. Instinctivement attachées aux cadres institutionnels, celles-ci méconnaissent une époque dépourvue d'organisation syndicale centrale.

Ces raisons mêmes m'attiraient. Avec la certitude d'avoir les mains libres, j'avais celle d'avoir un sujet neuf où les questions proprement historiques ne manquaient pas. Qu'était devenu le mouvement ouvrier après la Commune ? En avait-il été marqué et de quelle façon ? Comment avait-il accueilli la République naissante ? La loi de 1884 était-elle issue de la seule bienveillance de Waldeck-Rousseau ? Comment expliquer la naissance, bientôt, du syndicalisme révolutionnaire dans ce vide, cette absence ? Il y avait, de toute évidence, un disparu à rechercher.

A l'attrait de l'inconnu s'ajoutait celui de l'origine. Saisir un phénomène non pas à sa source, mais dans son émergence sociale, a toujours (et souvent

de façon bien fallacieuse) fasciné les historiens ! Certes la grève n'était pas au berceau ; mais la loi de 1864, en la libérant des entraves juridiques, lui avait conféré une nouvelle existence. Comment les ouvriers avaient-ils utilisé cette arme ? Comment la société avait-elle réagi ? S'y était-elle adaptée ? L'usage émousse, écule. La grève, de nos jours, est un fait relativement banal qui ne retient l'attention qu'exceptionnellement. On néglige la poussière des petits conflits où se révèle tout autant la difficulté d'être. Décision d'état-major, enchassée dans une stratégie, la grève devient moyen de pression plus que prise de parole. « Jeunesse de la grève », tel pourrait être le sous-titre de ce livre.

Ce qui me séduisait encore, c'était justement l'absence d'organisation centrale (la Fédération nationale guesdite de 1886 a peu compté) et, peut-être, la latitude d'atteindre les obscurs, cette infrastructure des mouvements sociaux qui nous demeure le plus souvent cachée. Non que la créativité soit le partage des inorganisés. Ils n'échappent pas plus que d'autres aux représentations, au vocabulaire, aux stéréotypes de leur temps qui les cerne au même titre que les organisations. Toutefois, ces dernières sécrètent en outre leur propre langage, révélateur sans doute de la classe qu'elles représentent, mais parfois aussi masque impénétrable. Ce phénomène de superposition se produit dans toutes les organisations. Jugera-t-on de la psychologie des fidèles d'après les seuls textes liturgiques ? Les études de sociologie ou d'ethnologie religieuses nous ont appris à confronter la maxime d'un commandement, les accents d'une prière, aux gestes et aux pratiques du plus grand nombre.

Il me faut enfin justifier du choix précis des dates. L'absence de limitation dans l'espace, incompatible avec la volonté d'étudier un phénomène social dans son ensemble, d'échapper aux contraintes des monographies historico-géographiques imposait d'en chercher dans le temps. Vingt ans me fournissait une masse nécessaire mais suffisante de cas ; avec les moyens dont je disposais, je ne pouvais guère aller au-delà : le poids de la documentation en histoire contemporaine interdit les vastes horizons séculaires et oriente vers les défrichements de « moments » resserrés. 1871 fournissait un point de départ acceptable. 1890 étonnera davantage, parce que cette date ne correspond à aucune césure économique ou politique. Mais au nom de quoi surimposer celles-ci à un phénomène qu'elles ne commandent pas forcément ? L'idée sous-jacente que tous les ordres de faits obéissent aux mêmes grandes flexions n'est-elle pas sujette à caution ? Il me semble qu'on doit chercher des coupures inhérentes au sujet lui-même, significatives de sa propre histoire, sans préjuger d'aucune liaison. Le 1er Mai 1890, première tentative de mouvement général à l'échelon national, est un nouveau stade dans l'histoire des grèves, très sensible sur leur courbe soudain portée à des hauteurs plus grandes. La grève générale prenant corps pour la première fois et appelant, par son échec même, la formation d'une organisation centrale nous fait aborder à d'autres rivages.

Voilà donc esquissées les raisons d'un choix, précisé, mais aussi nuancé par la recherche. L'objet un peu simple entrevu dans l'illusion des premières rencontres — « on connaît clairement ce qu'on connaît grossièrement » (Bachelard) — s'est épaissi, enrichi, compliqué. Les belles certitudes originelles ont fait place à de nouvelles interrogations, suggérées à la fois par les exigences sans cesse réactivées du regard présent — à notre horizon, la grève à nouveau flambe — et par la résistance du matériau. Dénombrée, mesurée, la grève nous échappe encore, comme elle se dérobe aux ruses des textes insinuants. Objet pluriel, elle requiert une grande diversité d'approches qui excède l'effort solitaire.

En même temps que, pourtant, la grève prenait corps, s'alourdissait cette thèse. Et le lecteur de s'étonner : « A quoi bon l'apologie du nombre ? De sa sûreté, de sa concision, vous usez trop peu. Votre livre est bien long et, en définitive, bien " littéraire ". » Il est vrai. Et j'y vois des raisons : l'opacité des choses que les mots s'évertuent à percer ; l'insuffisance d'une formation inapte à tirer des statistiques tout leur suc ; le goût que l'historien conserve pour l'écriture, même s'il n'est — hélas ! — qu'un « écrivant »...

Tout cela, au reste, dessine une situation : celle — inconfortable — d'une discipline partagée, incertaine, écartelée entre plusieurs langages, sollicitée par diverses méthodes, harcelée par tant de questions, engagée dans la poursuite infernale d'un réel qui la hante et la fuit.

Assurément, l'histoire est difficile.

PREMIÈRE PARTIE

Le mouvement des grèves

CHAPITRE I

Les sources de l'histoire des grèves et leur évolution au 19e siècle

Contribution à l'étude de la sociologie empirique

Le choix des sources est fonction de l'objet qu'on vise, des méthodes employées, bref, de l'histoire qu'on se propose de faire. Etant donné nos préoccupations statistiques et « sérielles », la première place revient aux sources de type administratif ; elles seules, et la remarque vaut pour tout le siècle, sont susceptibles de donner une information quantitative sérieuse, elles seules permettent de reconstituer des séries, tant que l'administration n'a pas songé à le faire elle-même. Sous cet angle, la presse est une source singulièrement fuyante ; elle reprend au contraire tous ses droits s'il s'agit d'appréhender l'opinion ; et, en outre, l'information qualitative qu'elle fournit sur les conflits du travail, souvent irremplaçable, va croissant au cours du siècle, au fur et à mesure que se développe la presse à clientèle ouvrière : radicale, puis socialiste et enfin syndicale. Ces sources sont donc complémentaires plus que substituables. Bien entendu, en l'absence de documents administratifs, il faut recourir aux journaux les mieux placés.

La densité des sources et leur nature n'est pas la même selon les époques ; il y a un certain relais entre elles et l'imprimé croît en volume et en valeur avec le temps. Mais l'essentiel n'est pas là : il réside dans l'évolution des sources administratives et dans la constitution progressive d'une série spéciale.

I. SOURCES ADMINISTRATIVES

Leur histoire est celle de la mutation de documents occasionnels en statistique raisonnée et autonome ; elle a un intérêt méthodologique et psychologique à la fois. Elle montre comment, d'un point de vue purement répressif à l'origine, se dégage graduellement une vision plus détachée et plus objective de la grève. De fait coupable, la grève devient un fait social ; on prend conscience de sa valeur de signe, objet d'observation et d'étude. Aux sources primitives, d'abord uniquement judiciaires et policières, s'ajoute, à la mi-temps du Second Empire, une information de type économique destinée à distancer toutes les autres.

1. Sources judiciaires

Durant toute la première moitié du siècle, elles sont prépondérantes. Les dossiers de la correspondance générale de la division criminelle (Archives nationales, BB 18) sont la pierre angulaire de l'ouvrage de J.-P. Aguet sur les grèves sous la monarchie de Juillet[1]. En ce qui concerne les coalitions, cette série est très supérieure à BB 30 où sont classés les rapports politiques des procureurs généraux, dont on sait par ailleurs la valeur[2] ; ces rapports mentionnent les grèves, mais sans donner sur elles beaucoup de précisions[3], et de façon lacunaire : ainsi, pour la période de 1864-1869, BB 30 signale au total 81 grèves, et BB 18, 139. Depuis 1825, un périodique, la *Gazette des Tribunaux*, d'usage commode en raison de tables annuelles fort bien conçues, relève de nombreuses grèves et fournit, en cas de poursuites, des comptes rendus d'audience, des renseignements sur les prévenus, qui ont un grand intérêt social.

Mais ce type de sources a tendance à se restreindre à mesure que changent les conceptions et avec elles la législation sur les coalitions. La loi de 1864, en limitant l'existence d'un délit à celle de la violence, modifie la nature des sources judiciaires qui perdent leur caractère sériel pour devenir documents de l'exception. Cette loi vide peu à peu la *Gazette des Tribunaux* qui, dès la fin du Second Empire, ne donne plus qu'une documentation médiocre et tout à fait épisodique sous la Troisième République. Pour les séries d'archives, la transformation s'effectue toutefois plus lentement : postérieurement à 1864, BB 18 demeure la source la mieux informée ; c'est grâce à elle que nous avons pu reconstituer en grande partie la statistique des grèves provinciales pour les années 1864-1868. Les raisons de cette survie méritent attention : le Garde des Sceaux demandait aux procureurs généraux une vigilance accrue — la grève pacifique peut toujours devenir violente et il faut se tenir prêt à intervenir —, tandis que ces magistrats, souvent désarçonnés par la loi nouvelle, qui comportait bien des obscurités, ne savaient pas toujours s'ils devaient poursuivre et, dans leur incertitude, consultaient le ministère. BB 18 a donc aussi, par là, un intérêt pour l'histoire de la jurisprudence : on y saisit sur le vif la mise en place de nouvelles habitudes juridiques ; on y mesure le poids d'une loi qui, en l'occurrence, n'a pas seulement entériné une situation de fait, mais a été largement novatrice.

On doit au ministère de la Justice la première approche d'une statistique

1. J.-P. Aguet, 1954.

2. *Cf.* P. Bernard, 1939. Pour le volume de l'*Histoire socialiste,* consacré au *Second Empire,* Albert Thomas avait, le premier sans doute, tiré grand profit de la consultation de ces mêmes rapports, récemment ouverts au public.

3. R. Eches, 1954, travail qui repose sur le dépouillement systématique de BB 30, montre bien les limites de cette source qui ne permet aucune analyse hiérarchique des conflits.

des coalitions. Depuis 1825, les *Comptes de la Justice criminelle* publient chaque année le nombre d'affaires de coalitions poursuivies, celui des prévenus, des condamnés, des acquittés. Tous les historiens du mouvement ouvrier ont utilisé cette statistique, dont Albert Thomas, aidé de Pierre Caron, avait tenté, mais en vain, de retrouver les éléments aux Archives nationales[4] ; F. Simiand, dans ses recherches de concomitance, a dressé la courbe des coalitions poursuivies à défaut de celle des grèves, pour tenter de saisir la force de la pression ouvrière[5]. Un tel recours, qui montre combien fait défaut une véritable statistique des grèves, ne va pas sans inconvénients sérieux. L'unité est ici « l'affaire », non la grève : une même grève peut donner lieu à plusieurs affaires, d'autres n'ont entraîné aucune poursuite. Surtout, les critères sont d'ordre juridique, ils varient avec la législation en vigueur. La statistique des « affaires » n'est donc jamais celle des grèves. Avant 1864, elle est plus large, puisqu'elle englobe des coalitions sans cessation de travail ; après cette date, et après la loi de 1884 qui raréfie encore la matière pénalisable, elle devient plus étroite. Ce qu'elle permet d'établir, c'est une courbe de la répression, à comparer avec celle des grèves pour calculer un indice de répression : nous l'utiliserons à ce titre.

2. Sources policières

Menace pour l'ordre public, parfois grosse de subversion, la grève a toujours intéressé les services de police, notamment sous l'angle politique. Pourtant la série F 7 (Police) des Archives nationales est à cet égard fort décevante, la Restauration exceptée[6], pour l'ensemble du 19e siècle ; les dossiers se raréfient pour la monarchie de Juillet[7] et s'évanouissent pour le Second Empire. La raison, d'ailleurs, est accidentelle : ces papiers ont péri dans l'incendie de la préfecture de police de Paris en 1870, sauf un reliquat entreposé dans les caves et remis ensuite aux Archives nationales[8]. Sous la Troisième République, la préfecture de police cessa d'être ce ministère de la Sûreté, autonome et de dimensions nationales, qu'elle avait été, non sans contestations, sous les régimes précédents. En 1876, la Sûreté générale devint une direction du ministère de l'Intérieur. Notons d'ailleurs que la préfecture de police de Paris a longtemps continué, et généralement en accord avec le ministère de l'Intérieur qui lui demandait le secours de ses agents, d'exercer

4. A. Thomas, s.d., p. 192 : « Les recherches de notre camarade Pierre Caron aux Archives nationales ne nous ont pas permis de retrouver la série *Coalitions,* qui fut sûrement constituée... au ministère de la Justice. »

5. F. Simiand, 1932, t. III, diagramme 21.

6. Lors d'une recherche sur les coalitions de la Restauration, F 7 nous a fourni 135 cas et BB 18 seulement 37.

7. J.-P. Aguet, 1954, a peu tiré de F 7 (p. XXII).

8. *Cf.* J. Tulard, 1965.

une surveillance sur les grandes grèves provinciales ; en pareille occurrence, des agents spéciaux étaient envoyés sur place, principalement avec la mission de déceler des influences socialistes ou anarchistes. Ceci explique l'existence à la préfecture de police de Paris de dossiers volumineux sur certains conflits importants [9]. Cependant, cette préfecture se consacre désormais presque exclusivement à la capitale, observant avec une minutie qu'autorise la densité de ses services le monde ouvrier parisien ; la documentation réunie tant sur les grèves que sur les syndicats est, du moins jusqu'en 1914, remarquable. Pour la province, l'essentiel des fonds d'archives policières provient désormais des versements de l'Intérieur (Direction de la Sûreté nationale). Les inventaires 837 et 1085 donnent une idée de leur richesse pour l'étude de la vie politique et sociale : socialisme, syndicalisme, etc. Mais ils signalent aussi des lacunes : « Les séries départementales sont incomplètes ; les rapports des préfets sur la situation générale des départements sont perdus pour la période antérieure à 1924 ; et ces lacunes que l'on constate permettent de supposer que d'autres destructions ont été opérées. » Les rapports sur les grèves ont-ils subi ce sort ? En 1885, le ministre de l'Intérieur avait demandé aux préfets de lui faire parvenir, sous le timbre de la Sûreté, le double des rapports adressés au ministre du Commerce : F 7 n'en porte pas trace avant 1897, date à laquelle commence au contraire une série de dossiers [10]. Pour la période 1871-1897, deux dossiers seulement (12773 et 12912) contiennent des instructions ministérielles et des récapitulations chronologiques utiles [11]. Mais l'optique de la police, presque constamment politique, valorise l'exception : la grande grève, plus que le train-train journalier des petits conflits, mentalité préstatistique qui s'oppose au développement serein d'une observation suivie. Cette dernière préoccupation, on la trouve au contraire dans les organismes économiques.

3. Sources économiques et sociales

Les ministères économiques ont eu en cet endroit une action décisive. De façon générale, leur évolution institutionnelle, qu'illustrent les changements de dénomination, est un chapitre important de l'histoire des faits et des

9. On en trouvera la liste dans la bibliographie. Ainsi, en 1878, sont envoyés à Saint-Chamond, l'agent 47 (Arch. préf. pol., B A 171) à Montceau-les-Mines, Lombard (B A 185) ; en 1883, Dey est dépêché à Marseille lors de la grève des dockers (B A 172). Ces agents opéraient par leurs propres moyens, doublant les services de police locaux qui n'avaient pas toujours des possibilités équivalentes.

10. F 7 12774 à 12792, Grèves 1897-1909 ; 12912 à 12920, Grèves 1900-1914.

11. Ainsi F 7 12912 renferme des tableaux récapitulatifs des grèves durant chaque gouvernement de 1884 à 1899. Cette recherche avait été faite à la demande de Waldeck-Rousseau en 1899, par suite d'une campagne de presse qui insistait sur le grand nombre de grèves, la recrudescence d'agitation sociale, qui marquaient chaque ministère Waldeck.

conceptions économiques et sociales. Nés d'une cellule mère, le ministère « des Manufactures et du Commerce » créé sous l'Empire, ces organismes se divisent en se spécialisant. Ainsi, le ministère du Commerce et de l'Industrie, fruit lui-même d'anciennes partitions, voit se détacher en 1891 l'Office du travail [12], prélude à la création, difficile [13], en 1906, du ministère du Travail et de la Prévoyance sociale, où confluaient trois directions différentes, deux venues du Commerce (Directions du travail, et de l'assurance, et de la prévoyance sociale), une de l'Intérieur (Direction de la mutualité que dirigea longtemps Barberet [14]). Office du travail et ministère du Travail ont joué un rôle essentiel dans le développement de la sociologie empirique ; il est significatif que la Statistique générale de la France, après avoir dépendu du Commerce, ait été jusqu'en 1930 rattachée au ministère du Travail qui apparaît ainsi comme « le ministère d'étude et d'enquête » que souhaitait René Viviani [15]. Les publications de ces divers organismes sont de premier ordre, notamment celles de l'Office et du ministère du Travail sur les questions ouvrières ; elles doivent être étudiées non seulement pour leurs résultats, mais aussi pour leur contenu méthodologique : application de la statistique aux faits du travail et mise au point de l'enquête comme instrument raisonné d'analyse ; par la voie empirique et modeste des bureaux, la sociologie concrète a réalisé de vrais progrès.

Les hommes qui ont dirigé ces services, leurs conceptions, leurs projets, leurs procédés, méritent une étude à part entière. La structure très souple de l'Office du travail permettait de faire appel à ces « citoyens quelconques » [16], que nous appellerions « personnalités compétentes », et avec juste raison. On y retrouve en effet, à titre permanent ou épisodique, la plupart de ceux qui s'intéressaient au monde du travail. A côté d'un Arthur Fontaine, une des plus brillants directeurs de l'Office, mêlé à toute l'activité statistique de ce temps (il fut en 1906 président de la Société de Statistique de Paris [17]), œuvrent le positiviste Isidore Finance, Pierre du Maroussem [18],

12. Sur l'Office du travail, on peut consulter P. Pic, 1902, p. 117.

13. Sur ces difficultés, voir P. Pic, 1902, p. 121 et 141.

14. Barberet fut chef du Bureau des associations professionnelles au ministère de l'Intérieur de 1880 à 1905.

15. P. Pic, 1902, p. 262.

16. P. Pic, 1902, p. 123 : « Rien n'empêche le directeur de l'Office du travail de déléguer temporairement les fonctions d'agent du service extérieur à un inspecteur du travail, ou même à un citoyen quelconque, sans attache officielle avec l'administration, mais en situation de fournir des renseignements sûrs à l'Office sur telle industrie, ou sur les conditions du travail dans telle ou telle région. »

17. A défaut d'une biographie d'A. Fontaine, on peut consulter, J. Montreuil, 1947, p. 264 ; la notice nécrologique du *Jour. Soc. Stat. Paris,* 1931, p. 280 ; *Arthur Fontaine (1860-1931), Discours à ses obsèques*, Annemasse, Grandchamp, 1931.

18. L'œuvre sociologique de P. du Maroussem est importante. Son livre, *Les enquêtes, pratique et théorie,* 1900, est un des meilleurs écrits à l'époque sur le sujet. Plusieurs des enquêtes de du Maroussem ont été publiées dans le cadre de l'Office du travail :

venu de l'école de Le Play, collaborent plus temporairement Charles Rist, l'historien Octave Festy, etc. Retenons présentement le nom d'Isidore Finance qui a travaillé à la statistique des grèves. Finance a participé activement à la renaissance du mouvement ouvrier dans les années 1876-1879. Il était délégué de la Chambre syndicale des peintres en bâtiment de Paris aux Congrès de Paris (1876), Lyon (1878) et Marseille (1879), où il présenta plusieurs rapports[19] et intervint très fréquemment. Il fut aussi un des organisateurs du Congrès international socialiste interdit de 1878 et, à ce titre, au nombre des 39 accusés dont Guesde assura la défense. Hostile à la coopération, Finance l'était également au collectivisme ; il combattit au Congrès de Lyon la proposition Ballivet-Dupire[20] et signa à celui de Marseille la motion de défiance vis-à-vis des thèses sur la collectivisation[21]. Il préconisait le développement d'un syndicalisme légal : « Vivre au grand jour est une devise positiviste », dit-il au Congrès de Marseille en souhaitant une nouvelle législation des associations professionnelles[22], un syndicalisme fort, organisé, fédéré, combatif, appuyé sur les caisses de résistance et la grève[23], indépendant des partis politiques. Membre du cercle des prolétaires positivistes de Paris, que fréquentait aussi Keufer, Finance défend les idées d'Auguste Comte qu'il cite très souvent. Après 1880, on perd sa trace dans le mouvement ouvrier dont l'évolution n'était pas celle qu'il préconisait. Quelque dix ans plus tard, on le retrouve chef du deuxième bureau de l'Office du travail où il dirige l'enquête sur *Les associations professionnelles ouvrières*, dont les quatre volumes, parus de 1899 à 1904, constituent une mine de renseignements puisés aux sources les plus diverses, et notamment syndicales. Finance rédige lui-même la copieuse introduction historique du premier tome qu'il termine par cet acte de foi dans l'avenir du syndicalisme : « Le syndicat apparaît comme la forme supérieure de l'association professionnelle... [Il] est en train de devenir la meilleure école de dévouement social. » Il se préoccupait en même temps de l'amélioration de la statistique des grèves. Dans un dossier des Archives nationales (F 22, 234), se trouvent le texte allemand et la traduction d'une étude de Victor Mataja, *Die Statistik*

L'alimentation à Paris ; Le vêtement à Paris ; Les associations ouvrières de production (en collaboration avec A. Fontaine). Il fut le représentant de l'Office du travail dans l'enquête parlementaire sur l'industrie textile de 1904.

19. *Séances du Congrès ouvrier de France, session de 1876, tenu à Paris du 2 au 10 octobre*, Paris, 1877, p. 315 et *sq. Séances du Congrès ouvrier socialiste de France, 3e session Marseille (20-31 octobre 1879)*, Marseille, 1879, p. 254-267.

20. *Séances du Congrès ouvrier de France, 2e session tenue à Lyon (28 janvier - 8 février 1878)*, Lyon, 1878, p. 455.

21. *Congrès de Marseille, op. cit.*, p. 614 et 820.

22. *Ibid.*, p. 263.

23. *Ibid.*, p. 260 : « Il faut reprendre l'idée des sociétés de résistance, que l'on a eu tort d'abandonner, lorsqu'on s'est entiché de la coopération. Il faut remettre en honneur la grève que l'on a trop dénigrée, sans s'apercevoir qu'on affadissait les caractères. »

der Arbeitseinstellungen qui est probablement la première réflexion sérieuse sur la question, avec cette mention manuscrite : « Pour Monsieur Finance. » Cet homme est, nous semble-t-il, assez représentatif des premiers collaborateurs de l'Office du travail, démocrates et réformateurs, recrutés pour leur compétence et leur goût des problèmes professionnels, et qui inaugurent, par l'abondance de leurs collections personnelles, un type d'érudit du mouvement ouvrier, d'amateur éclairé des choses du travail, comme il s'en rencontre toujours aujourd'hui dans les bouquineries. Aussi n'est-ce point trop accorder à cet obscur. Evidemment, un unique portrait ne saurait suffire, ni même une galerie : c'est une étude de personnel et de fonctionnement de ces organismes qu'il faudrait tenter de faire. Cette recherche dépasse notre propos immédiat. Mais il convenait de rappeler que l'histoire de la statistique des grèves n'est qu'un chapitre d'une plus vaste histoire : celle de la sociologie française avec ce qu'elle implique de découverte d'une société par elle-même. Chapitre notable : il est symptomatique que l'ouvrage inaugural de l'Office du travail ait été le premier volume de la statistique des grèves. Cette publication avait été précédée d'un long travail d'élaboration et de réflexion dont les archives retracent les tâtonnements, et que jalonnent les circulaires ministérielles. Il nous faut en retracer les principales étapes.

A. *Etapes de la statistique des grèves*

1°) *1860-1890*

La première étape va de 1860 à 1890. Elle est marquée par la constitution d'une série de plus en plus régulière et précise et par des essais de publication sommaire dès 1885. C'est la circulaire ministérielle de 18 septembre 1860 qui crée la statistique des grèves : elle demande aux préfets l'envoi de rapports annuels sur les grèves de leur département. Le début d'application est immédiat : 45 rapports pour 1860, à peu près autant pour les deux années suivantes [24]. Ensuite, ils se font plus espacés. La guerre, la chute de l'Empire interrompent ce commencement d'habitude ; F 12 présente alors, de 1871 à 1876, de très nombreuses lacunes : étape difficile pour l'historien puisque au même moment les sources judiciaires ne fournissent rien. L'administration de l'Ordre moral paraît peu préoccupée par ces problèmes : aucun texte ne vient rappeler les préfets à leur devoir. Il faut attendre 1878 pour que le ministre du Commerce, Teisserenc de Bort, par une circulaire du 12 juillet, s'efforce de renouer avec la tradition instaurée par le Second Empire. Il rappelle les instructions de 1860, bien appliquées, dit-il, jusqu'en 1870, « mais, depuis cette époque, quelques préfectures seulement ont continué l'envoi (des rapports annuels) » ; il demande un rapport détaillé envoyé

24. F 12 4651.

chaque premier trimestre sur le mouvement des grèves de l'année écoulée, mais en outre des rapports circonstanciés en cas d'événements : « Vous devez, d'ailleurs, j'y attache une sérieuse importance, me signaler, *dès qu'elles se produisent*, les grèves qui pourraient éclater dans votre département. »

La série des rapports reprend donc, non sans à-coups ; on trouve, tant dans F 12 que dans les séries M des départements, de nombreux rappels à l'ordre adressés par le ministère aux préfets. Ceux-ci se montrent souvent négligents, notamment pour l'envoi des rapports immédiats ; ils avertissent par priorité celui qu'ils considèrent comme leur chef naturel : le ministre de l'Intérieur. Ainsi, courtoisement blâmé pour ses omissions, le préfet des Alpes-Maritimes répond au ministre du Commerce : « J'ai rendu compte jusqu'à présent à M. le Ministre de l'Intérieur, conformément à ses instructions, des diverses grèves qui ont éclaté dans mon département. Désormais, je vous en informerai directement »[25]. Les services du ministre du Commerce prêtent d'ailleurs une attention croissante aux grèves : ils comparent les rapports annuels des préfets à leurs rapports immédiats et si, comme c'est très fréquent, ils constatent qu'il n'y a pas totale concordance, ils demandent des explications[26]. Les données contradictoires font l'objet de notes d'information : le préfet de Seine-Inférieure ayant, au sujet d'une grève de teinturiers, indiqué dans une première lettre que les ouvriers avaient échoué, puis dans une seconde, l'inverse, le ministère lui écrit : « Une de vos informations est évidemment erronée. Je vous prie, en conséquence, de vouloir bien me fournir des explications sur ce point »[27]. Enfin, la Direction du Commerce intérieur insiste pour que *tous* les conflits lui soient signalés, si minces en effectifs, si brefs soient-ils ; elle s'insurge contre la notion de « coalitions peu importantes », source de choix contestables, d'omissions regrettables. En juin 1882, le préfet de l'Aveyron évoquant évasivement des « commencements de grève, mais sans suite », le ministère rétorque qu'il entend être averti même de ces « commencements »[28].

Parallèlement, les exigences sur la qualité des informations s'accentuent. Aussi les instructions de 1878 s'avèrent-elles bientôt insuffisantes. En 1885, une nouvelle circulaire du ministre Pierre Legrand (3 juillet), tout en rappelant les anciennes prescriptions, précise le contenu obligatoire de tout rapport jusque-là laissé à l'initiative préfectorale ; une fiche modèle est jointe (21 $\times$ 27) comportant 12 rubriques et une partie « observations com-

25. Arch. dép. Alpes-Maritimes, V M (1), Grèves 1880-1898 ; préf.-min. Com., 20 juin 1882.

26. F 12 4657, min. Com.-préf. des Bouches-du-Rhône, 28 avril 1882 : le ministre fait remarquer que les treize grèves indiquées au tableau récapitulatif pour 1881 n'ont pas été signalées « dès leur apparition ». « Je vous serai en conséquence obligé de veiller à ce qu'à l'avenir *toutes* les grèves, si peu importantes qu'elles puissent paraître, soient portées à ma connaissance dès qu'elles se produiront. »

27. Arch. nat., F 12 4664.

28. F 12 4656, min. Com.-préf., 7 juin 1882.

plémentaires » où le ministre insiste pour que soient consignées des remarques sur les répercussions économiques des grèves : « Il est une question sur laquelle je désire être éclairé plus spécialement encore, c'est l'influence que la grève a pu avoir sur la branche de l'industrie dans laquelle elle s'est produite. Souvent, en effet, les grèves ont pour résultat de modifier les conditions de la production soit en changeant le taux des salaires, soit en arrêtant les commandes qui peuvent se reporter alors vers nos concurrents étrangers. » Ainsi, l'idée que la grève, par son poids, est un objet digne d'attention était définitivement admise ; celle aussi que les nécessités des études statistiques impliquaient un cadre uniforme. La « série » était véritablement née.

En même temps, le ministère s'efforçait de procéder à des récapitulations d'ensemble. La première tentative de ce genre date de la fin du Second Empire : en juin 1870, le Bureau de l'Industrie adresse des demandes de renseignements à diverses préfectures « pour compléter un travail statistique que j'ai fait faire » [29], et dont les rudiments se trouvent dans les archives [30]. Mais il faut attendre les années 80 pour que cet effort soit repris : le premier bilan annuel porte sur 143 grèves dénombrées en 1883 ; il a 16 pages manuscrites, sans indication d'auteur ; il s'efforce de dégager les causes des conflits attribués à la crise économique, les revendications principales, la proportion des succès. Ces constatations sont assorties d'un certain nombre de jugements ; le rapport loue la modération ouvrière : « La grève est en définitive le seul moyen de revendication que possèdent les travailleurs, et tant qu'ils n'emploient pas la violence..., ils ne font qu'user d'un droit strict. » Il se prononce contre les réductions de salaires en temps de crise et préconise le progrès technique pour lutter contre la concurrence étrangère [31]. Ces tableaux deviennent désormais la règle, et ils se perfectionnent. Parallèlement se développait un souci de publication qui se concrétise en 1888. Cette année-là, le volume de la *Statistique annuelle de la France* pour 1885 contient d'une part une étude rétrospective sur les grèves de 1874 à 1885 communiquée par le Bureau de l'Industrie du ministère du Commerce et de l'Industrie, et d'autre part le tableau des grèves survenues en 1885, dont nous avons vu l'élaboration dans F 12 [32]. Les années suivantes pour 1886, 1887, 1888, 1889, des tableaux semblables, dont les minutes sont classées dans F 12 4666, sont imprimés par les soins de la Statistique générale de la France [33], où le spécialiste de la question était Victor Turquan. Des récapitulatifs y sont fréquemment joints. Les tableaux annuels sont présentés

29. F 12 4651, pièce 667, par exemple : min. Agr. et Com.-préf. du Rhône, juin 1870, demande de renseignements sur les grèves survenues dans le Rhône en 1865.
30. F 12 4666, Relevés généraux des grèves 1864-1870.
31. F 12 4666.
32. *Statistique annuelle de la France,* 1885, t. XV, Paris, 1888.
33. *Cf.* bibliographie.

par ordre alphabétique des départements, sous forme de dix colonnes qui reprennent l'essentiel des rubriques instituées en 1885 pour les fiches de grève ; en outre, des regroupements sont effectués sous divers angles, notamment par industrie, causes et résultats. *Ainsi, depuis 1885, on dispose d'une statistique annuelle des grèves imprimée.* Toutefois, cette statistique, ignorée de la plupart des historiens, est encore très défectueuse. Elle souffre de deux graves défauts : le premier est l'insuffisance, l'imprécision et l'hétérogénéité de la documentation préfectorale qui leur sert de base, quoique le système de fiches établi par la circulaire de 1885 ait certainement amélioré les choses. On verra, par le tableau suivant, le caractère incomplet de la statistique officielle : nous avons toujours identifié plus de grèves et de grévistes qu'elle n'en recensait, la différence étant parfois très sensible (ainsi pour 1887).

Années	*Statistique générale de la France*		*Recherches personnelles*	
	grèves	grévistes	grèves	grévistes
1885	108	16 584	123	20 850
1886	161	19 556	195	36 263
1887	108	10 117	193	38 099
1888	110	non donné	188	51 459

Le deuxième défaut tient à l'absence de définition de l'unité-grève. Ainsi s'explique le gonflement subit du nombre des conflits en 1889 :

Année	*Statistique générale de la France*		*Recherches personnelles*	
	grèves	grévistes	grèves	grévistes
1889	321	66 637	199	89 135

Cette année-là, le critère adopté était celui de la grève par établissement à la mode anglaise, et non la grève-initiative selon ce qui avait été pratiqué empiriquement jusque-là, et comme l'Office du travail l'établira explicitement à partir de 1890. Néanmoins, cette statistique peut être considérée comme le prélude, le laboratoire de celle, beaucoup plus complète, beaucoup plus cohérente, publiée à partir de 1892 (le premier volume se rapportant aux années 1890 et 1891) par les soins de l'Office. Bien que cette seconde étape dépasse la limite chronologique de cet ouvrage et que la statistique de l'Office nous ait servi seulement pour 1890, nous les examinerons cependant, car sur le plan méthodologique, il y a continuité : cette histoire forme un tout qui s'éclaire par son achèvement.

2°) *La statistique des grèves de 1890 à 1914*

La création de l'Office du travail en 1891 a donné une impulsion considérable à la recherche ouvrière en général et à la statistique des grèves en particulier. Pour celle-ci, un service spécial fonctionne désormais. Il s'efforce

conjointement d'améliorer l'établissement et la collation des documents de base, en vue d'étoffer sans cesse les publications concernant les conflits du travail. Il est évident que les exigences de l'imprimé ont été le principal facteur de progrès de la source elle-même. « Je ne saurais trop vous recommander d'apporter le plus grand soin et l'exactitude la plus rigoureuse dans les réponses inscrites dans ces questionnaires, est-il dit dans les instructions aux préfets du 15 décembre 1905, ... car ces réponses sont destinées à être, en tout ou en partie, portées à la connaissance du public. Il faut donc éviter qu'une erreur involontaire puisse faire suspecter par les intéressés, patrons et ouvriers, l'impartialité qui est la caractéristique de ces publications. »

a) *Progrès de l'information.* Trois circulaires ministérielles ont mis au point de nouvelles normes : 20 novembre 1892, 10 décembre 1895, 15 décembre 1905. Leur progressivité ne manque pas d'intérêt ; toutefois, pour éviter tout pointillisme, nous les examinerons globalement. En ce qui concerne la *périodicité* des rapports préfectoraux, la circulaire de 1892 supprime l'envoi du rapport annuel, mais par contre requiert d'une part des rapports « sur-le-champ » très prompts et fréquents, quotidiens au besoin si la grève se prolonge, auxquels seront jointes des coupures de presse ; d'autre part, à la fin de la grève, une notice d'ensemble conforme aux questionnaires modèles, et dont la circulaire de 1905 précise la date obligatoire d'expédition « dans le délai d'un mois après la fin de la grève ». Les instructions ont explicité, en le raffinant, le contenu de ces formulaires : celui de 1885 comportait 12 rubriques ; il y en a 27 en 1892 ; 33 en 1895 ; 35 en 1905. Le cadre définitif a été à peu près fixé dès 1892. En 1895, sont ajoutées des questions concernant la nature du patronat touché (entreprise familiale ? société anonyme ?), le nombre des grévistes et des effectifs totaux occupés ordinairement par spécialité, les salaires et la durée du travail, en distinguant hommes, femmes et enfants, et les diverses catégories professionnelles, enfin l'application éventuelle de la loi du 27 décembre 1892 sur la conciliation et l'arbitrage [34].

Il fallait en même temps unifier les principes et les notions essentielles et, d'abord, éviter tout arbitraire dans la définition de la grève. Selon un texte du 4 juillet 1894, « toute cessation collective (le texte de 1905 ajoute : " et concertée ") de travail, quel que soit le nombre de ceux qui y prennent part et quelle qu'en soit la durée, ne fût-elle que de quelques heures, doit être tenue pour une grève, et donner lieu à l'envoi des questionnaires » [35]. La circulaire de 1905 y inclut les « refus collectifs de prendre le travail de la part d'ouvriers habituellement embauchés au début d'une période de

34. *La Statistique* s'intitule depuis 1893 *Statistique des grèves et des recours à la conciliation et à l'arbitrage.*
35. Goetz-Girey, 1965, p. 186.

travail et réclamant la modification des conditions du contrat antérieurement passé ». Ainsi l'Office du travail entendait ne fixer aucun seuil inférieur à la recension des grèves et souhaitait n'en omettre aucune. Il estime tout différend significatif : « C'est toujours chose grave que des ouvriers ne voient d'autre moyen, pour résoudre un différend, que d'abandonner le travail... » [36] ; et susceptible d'extension : « Nul ne saurait préjuger de l'importance éventuelle d'un mouvement de grève : certains conflits importants et prolongés n'ont été souvent que la suite d'un différend soulevé par une équipe de quelques ouvriers » [37]. Pratiquement, la chasse aux grèves de courte durée demeurera le principal souci du service de la statistique des grèves : « C'est pour ces courtes grèves, d'un ou deux jours, que l'Office du travail a le plus de difficultés à se procurer des renseignements exacts. On lui répond parfois : il n'y a pas eu de grève, mais seulement une cessation de travail d'un ou deux jours ; personne ne s'en est aperçu, l'ordre n'a pas été troublé » [38].

Des directives sont données aussi pour le calcul de la durée de la grève. La date initiale est celle du « premier jour où les grévistes ont manqué au travail ou suspendu le travail avant l'achèvement de la journée, sans qu'il y ait à tenir compte de la " déclaration " de grève qui, suivant les cas, précède ou suit la cessation effective du travail » [39]. En effet, beaucoup de préfets tenaient cette déclaration pour le début de la grève, d'où le grand nombre de conflits signalés comme commençant un samedi, jour habituel de la remise aux patrons des revendications et des préavis, alors qu'en réalité la cessation effective du travail intervenait le lundi. La date de la fin de la grève est en elle-même plus difficile à saisir et les instructions à ce sujet laissent subsister quelque ambiguïté. « Il y a lieu de considérer une grève comme terminée, non seulement lorsque les ouvriers ont, après accord, repris, en tout ou en partie, le travail, mais encore lorsque, sans accord collectif, un certain nombre de grévistes ayant repris le travail, les autres, remplacés par un personnel nouveau, ont renoncé à reprendre leur place dans l'établissement ou ont trouvé du travail ailleurs » [40]. En somme, quand il n'y a plus de grévistes, il n'y a plus de grève, ce qui implique qu'il faut tenir compte des minorités rebelles à la reprise, des « queues » de grève : conception large, qui coïncide, par ailleurs, avec celle des militants ouvriers. Mais un peu plus loin, on lit : « Si le travail n'est repris que par étapes, au fur et à mesure de la remise en activité de l'établissement, il faut considérer la grève comme terminée dès le jour où commence cette reprise du travail », ce qui est une borne plus étroite.

Les circulaires convient encore à résister à « la tendance d'arrondir les

36. Circulaire de 1895.
37. Circulaire de 1905.
38. *Statistiques des grèves 1896*, 1897, p. III, note 1.
39. Circulaire ministérielle de 1905.
40. *Ibid.*

chiffres, tendance à laquelle il est manifeste qu'on s'est laissé aller trop fréquemment ». Cette attraction des nombres ronds, bien connue des statisticiens[41], reçoit en effet ici une illustration supplémentaire. Considérons, par exemple, les effectifs des grévistes : pour 1 770 grèves (soit 60,5 % du total), le nombre exprimant ces effectifs se termine par un ou plusieurs zéros. Dans les petites catégories, 50 est un nombre attractif (353 cas, soit 19 % des nombres se terminant par un zéro). Evidemment, plus la numération est forte, plus la tentation d'arrondir est prononcée : au-delà de 1 000 grévistes, il n'y a plus que des nombres ronds.

Certaines notions, pourtant, restent confuses. En 1905 seulement le ministère demande de « faire connaître les causes déterminantes de la grève, qui parfois ne se confondent pas avec les demandes des grévistes ». Mais, du moins jusqu'en 1914, la statistique officielle imprimée continue dans ses colonnes de baptiser « causes » ce qui n'est, en fait, que revendications. Si les rapports des préfets contiennent des éléments pour une étude des origines des grèves, il n'en filtre presque rien dans les volumes de l'Office.

Soulignons, au-delà de la constante amélioration qualitative, la dualité de l'information souhaitée et reçue, qui fait l'originalité et la richesse de la documentation antérieure à 1914. Le ministère demande à la fois des récits circonstanciés du déroulement des grèves, une analyse de leurs origines et de leurs conséquences[42] ; et la rédaction de formulaires secs, précis et chiffrés ; bref, une conjugaison équilibrée de la monographie et de la statistique, qu'opposait si fréquemment la sociologie contemporaine. Le premier type, narratif et littéraire, s'apparente aux rapports administratifs traditionnels — ceux des intendants et des procureurs généraux — qui portent la marque et la signature de leur auteur ; il est, à ce titre, précieux pour connaître la mentalité des préfets et de leurs subordonnés face à la grève. Mais il sent l'Ancien Régime, et il commence à reculer devant le second type, inauguré en 1885 par les premières fiches de grève. Impersonnel, quantitatif, « sériel », celui-ci annonce les documents aisément codifiables et « mécanographiables » de nos actuels bureaux, les seuls que les inspecteurs du travail, de nos jours chargés de ces affaires, soient tenus de transmettre au ministère[43]. La première catégorie se trouve uniquement dans les archives, nationales (séries F 12, puis F 22 qui lui fait suite) et départementales (séries M), auxquelles l'historien ne peut donc se dispenser de recourir. La seconde nourrit les publications spécialisées de l'Office du travail.

41. *Cf.* G. Chevry, 1962, p. 48 et *sq.*
42. Circulaire ministérielle de 1905.
43. La circulaire du 4 avril 1956 prescrit avant tout aux inspecteurs du travail l'envoi de fiches dûment remplies et souligne le caractère facultatif et secondaire des rapports narratifs. De façon générale, pour une comparaison avec les sources et méthodes en vigueur après la seconde guerre mondiale, on peut se reporter à l'ouvrage de R. Goetz-Girey, 1965, p. 54 et *sq.*

b) *Publications de l'Office (puis du ministère du Travail) sur les grèves.* Celles-ci sont de deux sortes. Outre la *Statistique annuelle*, qui couvre la période 1890-1935, paraît à partir de janvier 1894 un *Bulletin mensuel de l'Office du travail* devenu, en juin 1913, *Bulletin mensuel du ministère du Travail*, qui fournit des renseignements, sous forme de notules et de tableaux, sur les grèves en cours et sur celles terminées le mois précédent. Ces données étant reprises pour l'essentiel dans le volume annuel, nous négligerons ici le *Bulletin mensuel.*

Comment se présente la *Statistique annuelle* ? Ce sont de gros volumes de 3 à 400 pages environ avant 1900, et qui dépassent presque toujours les 500 pages après cette date ; celui de 1906, année record de grèves, en comporte 824. Chaque volume s'ouvre par une introduction signée du directeur de l'Office où sont expliquées les définitions adoptées et les innovations apportées, ainsi que les difficultés rencontrées.

Les progrès accomplis dans la méthode et la présentation des résultats font de la statistique de l'Office du travail un instrument largement utilisable. On s'explique mal le dédain dans lequel on l'a généralement tenue, le peu de travaux qu'elle a suscités, comme en témoigne la minceur de la bibliographie qu'elle fonde. Les économistes, premiers et principaux utilisateurs, tels Turquan, Rist et March, avant 1914, Simiand, en de brefs passages du *Salaire*, plus près de nous, G. Imbert, etc., cherchent essentiellement à confronter la courbe des grèves ou des grévistes avec celles des prix et des salaires. André Marchal, dans son livre de 1943, *L'action ouvrière et la transformation du régime capitaliste*, au-delà de déclarations liminaires corporatistes, pose quelques jalons pour l'étude du mouvement long et des cycles de grèves. Mais, en fin de compte, l'ouvrage récent de Goetz-Girey (1965) est le premier qui ait tenté une présentation critique de la statistique française des grèves et une mise en œuvre méthodique de ses données ; toutefois, malgré quelques incursions antérieures, il traite, comme l'indique le titre, des années 1919-1962. A la même époque, E. Andréani, dans une thèse de doctorat de sciences économiques malheureusement inédite, utilise la *Statistique des grèves* pour 1890 à 1914[43 bis].

En somme, cette statistique a participé longtemps à l'obscurité, voire au discrédit qui enveloppe l'évolution des sciences humaines sous la Troisième République. Il suffit pourtant de parcourir, par exemple, le *Journal de la Société de Statistique de Paris* pour percevoir une grande vitalité dans l'innovation. Cette époque passe pour médiocre : mais surtout nous l'ignorons.

c) *Le développement de la statistique des grèves à l'étranger.* Le processus que nous avons décrit est exemplaire : on le retrouve, presque identique, quoi-

43 bis. L'ouvrage, à paraître, de E. Shorter et Ch. Tilly, *Strikes in France, 1830 to 1968,* constitue la première exploitation vraiment systématique de la Statistique des Grèves.

que avec un démarrage plus tardif, pour la statistique syndicale que fonde, par une circulaire du 20 décembre 1880, le ministère du Commerce et qui, après une décennie de gestation, paraît à partir de 1890 sous forme d'un *Annuaire des syndicats professionnels*, établi sur la base des états annuels fournis par les préfets [44]. Accidents du travail [45] et, à un moindre degré, professions [46] et chômage [47] faisaient pareillement l'objet d'une mesure sans cesse plus attentive.

Il faut de surcroît souligner la généralité du fait. Dans les quinze dernières années du siècle, tous les pays industriels d'Europe et d'Amérique mettent au point leurs institutions et leurs statistiques sociales. L'Office du travail français avait eu trois précurseurs : américain, anglais, suisse [48]. Il est suivi par la *Commission für Arbeiter Statistik* en 1892, rattachée à la Chancellerie d'Empire, l'Office du travail belge (1895), autrichien (1898), italien (1902), etc. Les premières publications de statistiques des grèves datent des années 80 aux Etats-Unis : J. E. Weeks, dans le *Tenth decennial census* (1880), rassemble des informations sur 762 grèves de la décennie écoulée. Son effort est repris et amélioré par Carroll Wright [49], responsable du Bureau of Labor qui présente en 1887 une statistique pour 1881-1886 ; en 1896, pour 1887-1894 ; en 1901, pour 1894-1900. Ces statistiques américaines sont la plupart du temps rétrospectives ; très appréciées par les spécialistes, elles ont donné lieu à de nombreux et précoces travaux qui, avec un demi-siècle d'avance sur l'Europe, cherchaient à dégager le *trend* et les cycles des grèves [50].

Quant à la statistique annuelle des grèves, la France n'est précédée que par la Grande-Bretagne : le premier *Report on the strikes and lock-outs* du Board of Trade concerne l'année 1888 et paraît en 1889. Du reste, l'exemple anglais, plus encore que celui des Etats-Unis, sert de modèle aux fonction-

44. Sur les statistiques syndicales, voir V. Turquan, 1892.

45. A ce sujet, signalons plusieurs études parues dans le *Jour. Soc. Stat. Paris* : H. Duhamel, 1885, p. 482 ; *id.*, 1887, p. 239 et 258 ; Fuster, 1909.

46. Le premier recensement professionnel a été mené en 1896, puis en 1901, conjointement avec les dénombrements quinquennaux de la population. L'Office du travail en assumait la responsabilité en liaison avec la Statistique générale de la France chargée des opérations ordinaires du dénombrement.

47. On ne saurait parler de véritable statistique du chômage dont on sait au contraire combien elle fait défaut pour l'appréciation du revenu réel ouvrier. Depuis janvier 1894, le *Bulletin mensuel de l'Office du travail* publie régulièrement des données sur l'emploi fournies par les syndicats. La première tentative pour mesurer globalement le chômage date du recensement de 1896 ; elle est renouvelée en 1901. Au début du siècle, de nombreux auteurs se préoccupent des imperfections de cette atteinte du chômage : *cf.* M. Lazard, 1909 ; L. A. de Lavergne et P. Henry, 1910.

48. P. Pic, 1902, p. 227 et *sq.*, donne de nombreux renseignements. Les statisticiens français étaient assez bien informés et suivaient le développement des réalisations étrangères ; *cf.* à ce sujet, nombreux articles dans le *Jour. Soc. Stat. Paris* : Levasseur, Liégeard, etc.

49. *Cf.* J. Leiby, 1960.

50. *Cf.* notamment, Griffin, 1939.

naires français de l'Office du travail, et ils s'y réfèrent souvent. Sans doute, ces statistiques conservent une allure empirique, disparate surtout, qui rend les comparaisons difficiles. C'est en Allemagne que la réflexion sur les méthodes et le souci de les harmoniser se manifestent pour la première fois, dans ce domaine comme dans tous les secteurs de la statistique du travail, avec les travaux de Mataja, Maximilien Meyer, que l'Office français n'ignorait pas [51], et les excellentes publications de l'Office impérial de statistique dont l'activité est prodigieuse [52] ; on peut citer aussi l'étude américaine de Cross [53]. Néanmoins, il faut attendre les lendemains de la première guerre mondiale pour que soient tentés des efforts d'unification par l'Office permanent de l'Institut International de Statistique et par le B.I.T. [54], sans grand succès pratique, semble-t-il.

Ces efforts, ces réflexions, parallèles plus que convergents, illustrent la transformation sociale que les Etats capitalistes avaient amorcée à la veille de la première guerre mondiale. A la fraction la plus consciente, la plus réaliste de ces sociétés, la nécessité d'en finir avec un libéralisme périmé et qui n'était que la liberté d'être toujours vaincu, d' « organiser le travail », apparaissaient avec évidence. En conclusion de son chapitre sur le droit de coalition, Paul Pic écrit : « ... presque tous les partis semblent avoir reconnu le danger de luttes violentes entre le capital et le travail, et... les sociétés industrielles contemporaines s'acheminent, non sans soubresauts ni secousses inévitables, vers une organisation du travail meilleure et plus harmonique » [55]. En France, le rôle joué en cette direction, par des hommes comme Waldeck-Rousseau [56], les solidaristes et de façon générale les radicaux socialistes, a été considérable. Le ministère du Travail a été en grande partie leur œuvre. Entre le capital et le travail s'ébauchait un tiers parti social qui allait modifier les conditions de leur affrontement. La grève fournit un bon exemple de ce cheminement. Vue comme fait coupable, la grève est ensuite ressentie comme un trouble de l'économie — c'est le sens des instructions ministérielles de 1885 — puis de la société : « Vous savez, écrit le ministre du Commerce Jules Roche aux préfets en 1892, quel intérêt sans cesse croissant s'attache, dans notre démocratie, aux questions qui touchent au régime du travail et à la condition des travailleurs. » Or, « les grèves sont les manifestations les plus caractéristiques des conflits » (entre patronat et salariat).

51. V. Mataja, 1899 ; M. Meyer, 1907.

52. *Gebiete und Methoden der amtlichen Arbeitsstatistik in den wichtigsten Industriestaaten, bearbeitet im Kaiserlichen statistichen Amte, Abteilung für Arbeiterstatistik,* Berlin, trois volumes parus successivement en 1904, 1908 et 1913 : les données des statistiques du travail, dont celles des grèves, sont comparées pour 19, puis seulement 8 pays en 1913.

53. I. B. Cross, 1908.

54. Office permanent de l'Institut International de Statistique, t. VI, La Haye, 1920, p. 127-147 ; B.I.T., 1926.

55. 1902, p. 210.

56. Sur Waldeck-Rousseau, *cf.* la thèse de P. Sorlin, 1966.

La grève cesse d'être un péché qui requiert châtiment ; elle est une maladie qui mérite remède. Du pénal au pathologique : bien des faits sociaux ont suivi le même chemin. Assurément, ces changements ne proviennent pas d'un quelconque bon vouloir, d'une mutation gratuite de la mécanique mentale, mais du poids de la réalité des choses : si la grève s'est imposée comme un fait porteur de sens, c'est en raison de l'intensité croissante du mouvement des grèves, de la pression qu'il exerçait sur la société bourgeoise.

B. *Valeur de l'information de base : préfet et police, témoins des grèves*

Au sujet de la collecte de l'information, les sources françaises et étrangères offrent des différences essentielles qui tiennent à la structure même des administrations. Aux Etats-Unis, en Grande-Bretagne, le recensement des grèves s'opère en deux temps : les fonctionnaires centraux des Bureaux du travail, à Washington, à Londres, relèvent quotidiennement dans la presse les mentions de conflits, et ils s'occupent ensuite d'établir pour chacun d'eux un dossier, soit par l'envoi de questionnaires aux patrons et aux ouvriers [57], soit par enquête directe et orale de leurs correspondants ou délégués chargés de recueillir sur place documents et témoignages. Cette dernière manière où l'interview est roi, particulièrement usitée aux Etats-Unis, a donné des résultats estimés très satisfaisants. Dans son ensemble, le système a tous les avantages qui découlent d'une spécialisation du travail exercée par des agents compétents au service d'un organisme autonome, pleinement responsable, contrôlant aussi bien l'information que son élaboration statistique. Il a pratiquement été adopté en France depuis 1945 : tandis que les bureaux parisiens dépouillent la presse syndicale et *L'Humanité*, les directions départementales du travail rédigent les fiches des conflits pour le compte du ministre du Travail ; l'observateur en titre n'est plus le préfet, mais l'inspecteur du travail, en liaison avec les délégués du personnel, les animateurs de la grève et les chefs d'entreprise, dans le schéma idéal.

Mais avant 1914, il n'en était pas ainsi. Le service français des grèves (et la remarque vaut pour la plupart des faits économiques ou sociaux soumis à un inventaire régulier : syndicats, accidents du travail, etc.) est alors caractérisé par un divorce total entre la documentation et l'élaboration statistique ou autre. Cette dernière seule est dévolue à l'Office du travail. Les inspecteurs du travail de l'époque sont itinérants dans de vastes circonscriptions, et leurs rapports, dont un ensemble fort intéressant est réuni dans

57. Ainsi, en 1895, le Board of Trade britannique a adressé 1 265 questionnaires aux patrons, obtenu 754 réponses (59 %) et envoyé 828 formulaires aux *trade unions* qui ont répondu dans la proportion de 67 % (577 réponses). Le Bureau of Labor de Washington a usé de la méthode du questionnaire notamment pour l'établissement de la première statistique décennale publiée en 1880 par J. E. Weeks dans le *Tenth decennial census*.

F 12[58], sont monographiques et épisodiques, nullement sériels. Pour le regroupement et la transmission de l'information, l'Office dépend entièrement de l'homme à tout faire de l'administration française : le préfet. On a vu que des directives de plus en plus fermes et précises ont progressivement réduit la part d'initiative personnelle et d'arbitraire qu'une telle pratique impliquait. Mais avant 1892 et plus encore avant 1885, cette part est encore très large. Or, il est clair que les préfets étaient inégalement intéressés, diversement avertis des problèmes du travail, plus soucieux, de par leurs fonctions traditionnelles, du maintien de l'ordre que de psychanalyse sociale. Aussi, l'intensité de leur zèle, leur degré d'impartialité sont-ils très variables, et par conséquent la qualité de leurs rapports. Il en est d'insipides, qui, inspirés par la peur que suscite le spectacle des grandes grèves, ressassent le thème du meneur cher au patronat. Quelques préfets estiment même parfois dangereux de parler de ces choses, comme si les évoquer, c'était les faire naître, et érigent le silence en règle d'or. Ainsi, le préfet de Seine-Inférieure, en réponse aux nouvelles instructions de 1885 visant à obtenir sur les grèves des renseignements plus complets, écrit au ministre du Commerce : « Permettez-moi... d'exprimer l'avis qu'il n'y a aucune utilité et qu'il peut y avoir des inconvénients à insérer cette circulaire au recueil des actes administratifs dans un département où les grèves et les coalitions sont généralement peu graves et assez rares, et d'appeler ainsi l'attention publique sur une question qui n'est nullement à l'ordre du jour dans notre région essentiellement pacifique et laborieuse »[59]. Cette mentalité primitive qui confère aux mots un pouvoir magique est assurément le plus puissant frein à l'observation méthodique des faits sociaux. Affaire de tempérament sans doute, mais aussi de milieu et parfois de gouvernement et de personnel. A cet égard, une frontière sépare le temps de la République incertaine et celui de la République assurée. Les classes dirigeantes de la République des Ducs ont au plus haut degré la superstition du vocabulaire. Elle sourd des délibérations de la commission d'enquête parlementaire sur les conditions du travail en 1872[60]. « Nous excluons à dessein le mot de *classes*[61] qui n'a plus aucune raison d'être et ne fait que perpétuer une idée fausse. » On bannit « ouvriers » qui irrite les campagnes ; on refuse de s'enquérir de l' « amélioration » de la situation des travailleurs parce que « demander si cette condition tend à s'améliorer serait avoir l'air d'admettre l'état de souffrance comme un fait acquis et général ». Les préfets de cette législature, dont on sait l'ori-

58. F 12 4730 à 12 4767, Correspondance des inspecteurs sur le travail des enfants (observations de la loi de 1874) et depuis 1883, sur le travail des adultes, 1875-1892.

59. Arch. nat., F 12 4666.

60. Arch. nat., C 3024, Procès-verbaux de la commission d'enquête (manuscrits).

61. Souligné dans le texte.

gine conservatrice[62], sont pareillement de médiocres observateurs du mouvement ouvrier ; ils en négligent le quotidien, comme le démontre entre 1871 et 1878 l'extrême irrégularité des rapports sur les coalitions, et ne s'attachent qu'aux grands conflits dont, hantés par les spectres de la Commune et de l'Internationale, ils ont une vision policière de grève-complot, que le ministère partage et entretient. A leurs yeux hallucinés, toute simultanéité est une connivence : un exemple le montrera. Ayant constaté au printemps 1873 d'assez nombreuses grèves parmi les ouvriers du bâtiment « sur beaucoup de points du territoire », le ministre de l'Intérieur conclut au « mot d'ordre » et ordonne une enquête. Comique méprise : la propension à la grève printanière est une caractéristique habituelle et ancienne des travailleurs de cette industrie.

Après 1878, le ton change ; la « question sociale » est à l'ordre du jour ; nouvelles instructions, personnel nouveau, sur lequel on manque de données collectives ; une étude du corps des préfets, recrutement et opinions, étaierait utilement notre critique du témoignage, qui, faute d'elle, demeure interne. Les textes, la correspondance des préfets avec le pouvoir convient en tout cas à renoncer à l'image simple, toute guesdiste, du préfet = double, *alter ego* du patron : la réalité est plus nuancée. Si les exemples d'identification sont fréquents, des préfets, dans une proportion qu'il est impossible de préciser, étaient au contraire portés à se méfier des grands industriels, notamment des responsables des compagnies minières, dont l'orléanisme était notoire, et qui opposaient aux initiatives de l'administration, tentacules d'un interventonnisme étatique redouté, un mauvais vouloir évident, dont les préfets se plaignent très souvent. Dans les grèves, il leur arrive de ne pas ménager leurs critiques à la dureté, à l'inconscience du patronat. Même relatif, ce recul donne plus de poids à leurs observations, plus d'objectivité à leurs rapports. Il en est d'excellents qui introduisent au cœur d'une époque, d'une région. Lorsqu'un Paul Cambon, préfet du Nord, décrit les grèves du textile de mai 1880, quand un Léon Bourgeois, préfet du Tarn, « rapporte » sur la grève des mineurs de Carmaux en 1883, un Veldurand sur celle des houilleurs du Pas-de-Calais en 1889..., on mesure comment une culture peut suppléer des techniques d'enquête encore rudimentaires et même parfois y ajouter.

Mais le rapport du préfet représente une synthèse d'éléments qui lui sont fournis soit par les parties en présence, soit plus communément par la police, et, dans les cas de grèves mouvementées, par la gendarmerie, dont

62. R. Dreyfus, 1937. L'auteur montre que de 1873 à 1877, le gouvernement de l'Ordre moral a remplacé tous les hauts fonctionnaires hostiles à sa politique ou seulement indifférents à elle, par ses créatures ; d'où la vigueur de l'épuration par la suite.

les procès-verbaux vivants et concrets nous mêlent au peuple en colère[63]. Pour la première, il s'agit ordinairement des services réguliers (commissariats de police, commissaires spéciaux dans les ports ou les nœuds ferroviaires importants) et plus rarement d'indicateurs qui interviennent seulement dans les grèves suspectes de ramifications socialistes ou anarchistes, nettement minoritaires : à l'époque que nous étudions, elles ne constituent qu'un peu plus de 10 % de l'ensemble. Le témoignage de la police n'a pas bonne presse, et sans doute, surtout lorsqu'il faut épier, sent-il souvent le ragot. Pourtant, des thèses récentes, pour lesquelles il était plus qu'ici nécessaire, y ont recours avec profit et l'ont en quelque sorte réhabilité ! Pour les aspects publics de l'histoire des grèves qui se déroulent largement au grand air, ceux qui ont pour cadre l'alentour de l'usine, la rue, la salle de réunion, tout ce décor classique de la geste ouvrière, il semble que nous puissions aussi nous y fier. Pour dresser la statistique des débrayages ou des reprises, dénombrer une foule, la décrire, enregistrer ses revendications, ses cris ou ses chants, l'expérience — le métier — du policier sont suffisants ; sa naïveté même peut être une garantie. Mais l'intérêt majeur des dossiers de police vient de ce qu'ils contiennent des documents saisis : tracts, lettres, jetons de grévistes, placards, imprimés ou manuscrits, ailleurs introuvables, qui comblent, très partiellement, l'absence totale d'archives syndicales pour cette période reculée et confuse de l'organisation ouvrière. Ces pièces ne sont pas régulièrement transmises au ministère, d'où la nécessité de consulter les fonds départementaux qui les recèlent. Elles ne sont pas toujours de vénérables reliques délavées par le temps dont l'usure transforme tant de choses en symboles ; mais pour l'historien, qu'une longue fréquentation a rendu familier de ces anciens rivages, elles ont parfois la matérialité palpable d'un objet retrouvé et, pour ainsi dire, la force suggestive d'un souvenir. Là résident le caractère irremplaçable et comme le « charme » des archives.

Concluons sur un plan utilitaire : avant 1890, seules les archives sont susceptibles de fournir les éléments d'une série des grèves que notre premier travail a été de reconstituer, pour la raccorder éventuellement aux séries officielles ultérieures. A partir de 1890 et surtout de 1892, la statistique publiée par l'Office, puis le ministère du Travail suffit à quiconque ne se préoccupe que de dénombrements. Le recours aux archives demeure indispensable pour toute étude soucieuse également d'analyse spectrale. Aux Archives nationales, les séries économiques, dont nous avons décrit l'évolution, F 12, pour nous cardinale, et sa suite F 22, sont essentielles ; et sont importantes, à des degrés divers et selon les époques, les judiciaires, BB 18 surtout

63. Il n'existe pas, pour notre période, de série spécifique de la gendarmerie aux Archives nationales. Des démarches aux archives du ministère de la Guerre à Vincennes n'ont rien donné. Mais les rapports de gendarmerie étant adressés à de multiples autorités — non seulement ministre de la Guerre, mais aussi de l'Intérieur, du Commerce et préfet lui-même — on en retrouve bon nombre soit dans F 12, soit dans les séries M des départements.

(inexistante, rappelons-le de 1870 à 1889 inclus), BB 30 (seulement jusqu'aux premières années de la Troisième République, avec beaucoup de lacunes depuis 1868), et, épisodiquement, pour les grévistes plus que pour les grèves, BB 24[64], ainsi que la policière F 7. Les séries M des Archives départementales, que nous avons intégralement prospectées, avec un bonheur inégal, il est vrai, fournissent, outre les minutes des rapports adressés aux ministères, qui parfois font double emploi, mais très souvent aussi complètent les Archives nationales, les documents de base qui ont servi à la rédaction des rapports plus condensés des préfets et nombre de pièces à conviction qu'on ne trouve pas rue des Francs-Bourgeois. Enfin, les archives de la préfecture de police de Paris, 36, quai des Orfèvres, renferment des dossiers d'une exceptionnelle richesse sur les grèves parisiennes de 1871 à 1914 et sans doute au-delà, et sur quelques grandes grèves provinciales. A cette documentation massive et fondamentale, qu'ajoute la presse ?

II. LA PRESSE ET LES GRÈVES

L'apport de la presse à l'étude des grèves est à la fois occasionnel et qualitatif. On ne saurait s'y fier pour reconstituer la série des conflits : les journaux n'ont ni les moyens ni l'envie de les connaître tous ; pas plus que pour mesurer leurs dimensions : durée, effectifs, résultats des grèves sont des données qui font généralement défaut. C'est que, d'évidence, la presse n'est pas destinée à l'historien, ni au statisticien. Et apprécier ce qu'elle fournit à la connaissance des grèves, c'est du même coup s'interroger sur la manière dont l'opinion en était informée. La presse est médiatrice entre les faits et le public : cette subtile relation triangulaire donne une clef pour comprendre et critiquer la part accordée à l'actualité ouvrière et son mode de présentation.

1. Un premier facteur : les « faits »

L'abondance même de cette actualité est assurément un facteur décisif. La croissance du mouvement ouvrier à la fin du 19e siècle et au début du 20e siècle a fini par forcer le silence ou l'indifférence des journaux les plus distants : les grèves ont, de plus en plus souvent, sollicité leurs colonnes, voire envahi la « une ». La statistique des gravures de *L'Illustration* consacrée aux grèves, tant françaises qu'étrangères, montre la progression :

64. Sur les archives judiciaires départementales, très inégalement riches et accessibles, *cf.* bibliographie.

1870-1879	23
1880-1889	46
1890-1899	57
1900-1909	111
1910-1914	25

Une étude du contenu du *Temps* ou du *Petit Journal*, ces deux pôles de la grande presse, établirait aisément la surface grandissante accordée, sous la poussée des événements, aux questions ouvrières. De 1871 à 1878, *Le Temps* parle peu des grèves, à peine en mentionne-t-il quelques-unes, hâtivement, aux faits divers, où elles voisinent, difficilement repérables, avec les « terribles accidents », les « drames affreux » et les nouvelles météorologiques. Sans doute *Le Temps*, pas plus que *Le Petit Journal*, ou la plupart des quotidiens de l'époque, n'aura jamais de rubriques sociales régulières. Mais à partir des grèves de 1878, qui troublèrent si fort la sérénité de la République nouvelle, il n'est pas rare de voir des faits de cette nature relatés dans des rubriques plus nobles, comme « au jour le jour », et ainsi promus au rang d'événements.

Surtout, dans ces années, l'habitude se développe d'envoyer des « reporters », dont les récits marquent les débuts des grands reportages sociaux dont Jules Huret, une décennie plus tard, a donné les échantillons les plus connus [65]. Il semble que cette pratique ait sinon commencé, du moins pris corps lors de la grève de 1870 au Creusot [66], où affluèrent les « envoyés spéciaux » de *La Marseillaise*, du *Figaro*, du *Paris-Journal*, du *Parlement*, du *Temps*, du *Rappel*... Ces journalistes recueillent des informations et procèdent à des interviews. En 1872, les journaux jugent plus qu'ils ne décrivent. Par contre, en 1878, ils reviennent à de plus saines procédures ; *Le Voltaire*, *Le Figaro*, *La Marseillaise*, *Le 19e Siècle*, etc., délèguent à Anzin ; dans le dernier journal, Emmanuel Arène fait de la grève des mineurs une relation dans ce style qui a si longtemps retenu le reportage dans les eaux de la nouvelle littéraire [67]. Les articles d'Yves Guyot dans *Le Voltaire* ont servi de matériaux à Zola pour *Germinal* [68]. Mais l'impulsion décisive vient des grèves qui, au printemps 1880, agitent toute la France du Nord, de la Normandie à la Champagne et aux Flandres. De la fin avril à la fin mai, elles constituent l'essentiel de l'actualité et tous les journaux leur consacrent au moins un éditorial. *Le Temps* dépêche des journalistes à Bolbec, Reims et Roubaix ; de Cuers et Grison pour *Le Figaro*, Alfred Etiévant pour *La Lanterne*, Arthur Cantel pour *Le Gaulois*, Jules Roche pour *La Justice*, etc., sillonnent les lieux. Ils interrogent les ouvriers, décrivent usines et faubourgs,

65. J. Huret, 1897 et 1902.
66. *Cf.* F. L'Huillier, 1957, p. 43 et *sq.*
67. *Le 19e Siècle*, 22 juillet 1878.
68. La Pléiade, t. III, p. 1805, dossier préparatoire au roman.

se mêlent aux réunions populaires. Ils découvrent, avec un étonnement visible, des paysages inconnus et mal identifiés : Roubaix n'est-elle pas comparée à une cité américaine[69] ? Ils perçoivent les rythmes inhumains de la grande industrie où « la vie n'est, en quelque sorte, qu'une longue assimilation à la machine »[70] ; ils rencontrent des hommes simples aux paisibles aspirations : « La vie de famille nous est impossible, disaient les ouvriers que je rencontrais... Ce que nous demandons, c'est notre part des joies de la famille »[71]. De tels constats incitent à l'enquête. « Ne fermons pas les yeux. Ouvrons-les tout grands, prévenons l'inondation sociale », écrit le rédacteur en chef de *L'Evénement*, Edmond Magnier[72]. « Les grèves ne sont pas des accidents fortuits », déclare de son côté *Le Temps* qui, du 21 au 27 mai, publie le plus souvent en première page une grande enquête sur les tisserands du Nord. L'habitude est désormais ancrée et sa propagation n'est limitée que par les ressources financières des journaux. L'envoyé du *Temps* se rend à Bessèges et à Roanne en 1882, à Anzin en 1884, à Decazeville en 1886 et sa présence nous vaut des descriptions vivantes, souvent bien documentées. Toutes les grandes grèves voient accourir les reporters dont les dépêches, très recherchées par la police, se mêlent dans les archives aux rapports officiels. Avant 1890, pas de photos encore, mais parfois des dessins « d'après des photos » ou « d'après nature ». Ainsi, *L'Illustration* fournit son contingent de gravures, modeste, à vrai dire, comparativement à l'imagerie exotique et coloniale d'Afrique et d'Extrême-Orient, déjà et de plus en plus envahissante. Cette iconographie a d'ailleurs un intérêt psychologique plus que documentaire : transposition du réel, elle témoigne surtout sur une vision des choses.

Du reste, les envoyés spéciaux participent de la même ambiguïté et sont encore très éloignés de nos modernes reporters. Ils distinguent mal l'enquête du commentaire, l'interview de la mission ; ils prennent volontiers parti et s'érigent en mentor : « Le gouvernement ne peut rien pour vous. Vos patrons sont libres de régler vos salaires comme ils l'entendent », déclare aux tisserands de Bolbec l'envoyé du *Temps*[73]. Ces hommes demeurent des bourgeois, engoncés dans leur morale et dans leur redingote, que leur mise même écarte des travailleurs qu'ils voudraient atteindre. A Bolbec, le journaliste déplore que les ouvriers soient moins bavards que les patrons : « Cela m'a été beaucoup moins facile »[74]. Dans le Nord, son confrère se rend au Ballon, lieu habituel des meetings, en haut-de-forme ; il s'étonne d'être

69. *Le Temps*, 25 mai 1880, p. 1 ; même idée dans *L'Evénement*, 3 juin.

70. *Le Temps*, 23 mai 1880. L'envoyé du *Temps* donne les horaires du tisseur : « ... une journée de 14 heures dont 12 heures consacrées au travail... Dans certaines fabriques on va jusqu'à 13 heures et 13 heures 30 ».

71. *Le Temps*, 8 mai, enquête à Reims.

72. *L'Evénement*, 25 mai 1880.

73. *Le Temps*, 29 avril 1880. En 1870, au Creusot, les journalistes cherchent à influencer Assi, le leader de la grève.

74. *Le Temps*, 12 mai 1880.

froidement reçu : on le prend, dit-il, pour un espion ! Plus avisé, Jules Huret, en 1892, se fait introduitre : « Un ouvrier parisien de mes amis m'avait recommandé à son beau-frère, contremaître au Creusot, qui m'attendait à la sortie de la gare »[75]. A Roubaix, tant à la Brasserie sociale que rue des Longues-Haies, il est bien accueilli, on l'invite à entrer : « Venez voir, monsieur, venez voir puisque ça vous intéresse »[76]. Dix années ont affiné les méthodes d'enquête, vulgarisé l'interview et familiarisé l'ouvrier avec le reporter. Ainsi, entre un monde ouvrier, dont le renfermement avait atteint toute sa rigueur au milieu du siècle, et la société environnante, la presse établit une certaine communication. Par elle, la silhouette de l'ouvrier s'est profilée, en ombre chinoise, puis en gros plan dans des représentations qui l'ignoraient. Sans doute le progrès même des techniques de presse, qui reçoit ici une illustration, la vogue du « naturalisme » qui fait de Zola un maître et de *Germinal* un modèle, ont-ils poussé le journaliste dans les faubourgs : mais c'est la grève qui l'y a convié. En jetant sur le devant de la scène le drame ouvrier, elle a joué un rôle décisif sur le journalisme, comme sur la littérature, dont il n'est après tout, au 19e siècle, qu'une forme abâtardie.

2. L'influence du public

Une seconde influence entre en composition avec les « faits » : celle du public, de ses curiosités, de ses exigences. Dans la mesure où les ouvriers ont constitué une clientèle possible, grossie sans cesse par l'exode rural et les progrès de l'instruction, la presse a cherché à les conquérir. Assurément, cette conquête pouvait s'opérer par des voies diverses, et d'abord par la route royale de l'évasion et du rêve, du feuilleton et des faits divers, relais des almanachs et de la littérature de colportage. En définitive, la presse qui a eu le plus de succès parmi les ouvriers a été celle qui leur parlait le moins d'eux-mêmes[77]. Le succès du *Petit Journal* qui, en octobre 1880, tire à 602 500 numéros (il dépasera le million dès 1900), tandis que *Le Rappel* tire à 30 000, *L'Intransigeant* à 36 000, *Le Citoyen* à 19 500, *La Justice* à 9 500, *Le Prolétaire* à 4 600[78], comme si la réussite d'un journal était inversement proportionnelle à la dose de socialisme qu'il renferme, pose déjà tous les problèmes de la grande presse et de l'emprise des « mass media », ce brouillard de la conscience de classe. La vogue, éphémère, du *Cri du Peuple*, le quotidien de Vallès et Séverine, qui, en 1886, atteint près de 60 000 exemplaires, haut niveau à l'époque pour un quotidien socialiste,

75. J. Huret, 1897, p. 13.
76. *Ibid.*, p. 104.
77. A ce sujet, *cf.* P. Bricogne, 1966.
78. D'après Arch. nat., F 18 2365 qui donne le tirage des journaux politiques publiés à Paris, au 1er septembre et au 1er octobre 1880. Cette cote nous a été indiquée par M. Pierre Albert.

vient — Henri Feller l'a montré [79] — de la dualité de ses aspects, d'un habile partage entre révolution et divertissement, d'une volonté d'être, justement, un *Petit Journal* socialiste.

Pourtant, en cette période de jeunesse de la démocratie parlementaire, où les partis ne sont encore que d'informes groupes de pression en quête d'électeurs, les jeux sont ouverts et la presse d'opinion — la presse politique — est dynamique. A gauche, elle mène son offensive vers les villes et la classe ouvrière, en prenant un accent social plus ou moins prononcé. Comme trois vagues d'une marée montante, trois types de presse se disputent successivement les faveurs populaires. Le premier pourrait être appelé presse à sollicitudes ouvrières. Il domine la première moitié du siècle et la majeure partie du Second Empire. A cette catégorie appartiennent *Le National* et *La Réforme* que J.-P. Aguet a utilisés [80] et, après la silencieuse première décade du Second Empire, des journaux tels que *L'Opinion nationale* (1859) d'Adolphe Guéroult et Armand Lévy, organe du bonapartisme social, *L'Avenir national*, républicain, de Peyrat, Taxile Delord, Etienne Arago (n° 1, 1er mars 1865), *La Liberté* d'Emile de Girardin et Clément Duvernois (n° 1, 1er mars 1866). Ces journaux ont des informations sociales assez fréquentes, dont la responsabilité est souvent dévolue à des « économistes » spécialisés, par exemple Horn, à *L'Avenir national* ; ils sont, pour les grèves parisiennes des années 64 à 67, d'assez bonnes sources de renseignements. Leur nouveauté réside dans l'insertion des textes ouvriers : lettres, communiqués, signe d'un plus grand recours des travailleurs parisiens à l'écrit dans leurs revendications et d'une prise de conscience du rôle de la presse comme moyen de communication. Dans les années 1860-1870, la presse a cessé d'être cénaculaire, mais il s'en faut qu'elle soit plébéienne : les rapports des ouvriers avec la presse bourgeoise demeurent contraints. Ainsi, *L'Opinion nationale*, qui, à l'automne 64 et au printemps 65, avait ouvert ses colonnes aux nombreuses corporations en grève, donne en feuilleton un texte d'Edmond About, « La grève » [81], qui constitue une vive critique de la vigoureuse coalition des carrossiers. About peint les malheurs de la grève, « charmante au début », mais ensuite calamiteuse pour la famille ouvrière et pour la production nationale qu'elle livre à la concurrence des mains-d'œuvre étrangères à bon marché : « L'ouvrier saxon est d'une patience et d'une sobriété qui vous feraient rire. » Et il conclut : « Cette épidémie de grèves inquiète tous ceux qui vous veulent du bien... Vos grèves ne vous mènent pas vers le but : au contraire. On n'a jamais fait de bonne besogne en se croisant les bras. » Les ouvriers protestèrent avec une vivacité indignée [82] et se tournèrent dès lors vers d'autres organes. Avec *L'Avenir national*, autre mésaventure : ce quotidien avait ouvert

79. H. Feller, 1965.
80. J.-P. Aguet, 1954, p. XXII.
81. Le 7 mai 1865.
82. *L'Opinion nationale*, 15 et 18 mai 1865.

ses colonnes à l'équipe de *La Tribune ouvrière* interdite après quatre numéros [83], et sous l'impulsion de ces rédacteurs est publiée, de juin à octobre 1865, une enquête ouvrière sous forme de correspondances ; celle-ci est brusquement interrompue et sans explications : « Ces lettres durent choquer et ennuyer les lecteurs habituels », suppose Georges Weill [84]. En somme, dans ces journaux, l'ouvrier n'est pas à l'aise, il n'est admis que sur la pointe des pieds.

Il est mieux accueilli dans la presse radicale, qui se développe à partir de 1869. Dans cette presse, à large clientèle ouvrière, l'information sociale n'est plus épisodique et honteuse, mais déclarée primordiale, sollicitée, organisée. « On saura de quoi déjeune un souverain et de quoi dîne un ouvrier mineur », déclare Rochefort dans le premier numéro de *La Marseillaise* (19 décembre 1869), et il ouvre une colonne réservée aux communications ouvrières, tandis que Millière expose la théorie socialiste. *Le Réveil*, *Le Peuple* de Vallès, *Le Rappel* manifestent un intérêt identique pour « l'économie sociale ». Pour l'historien — au moment où la série BB 18 est défaillante, BB 30 et F 12 trop lacunaires —, ces quotidiens sont les meilleures sources pour reconstituer, à la fin du Second Empire, le mouvement des grèves parisiennes et aussi provinciales : jacobins, en effet, ces journaux aspirent à s'implanter dans les départements, et ils y réussissent souvent [85]. Jusqu'à la fin de l'Ordre moral, la presse radicale est la tribune attitrée de la classe ouvrière et du mouvement syndical que la Commune n'a pas interrompu. Les principaux représentants en sont, à Paris : *La Vérité*, devenue *La Constitution* (6 septembre 1871-27 mars 1872) de Portalis, qui ouvre à partir du 19 décembre une revue des « associations corporatives », *Le Radical* de Jules Mottu, Yves Guyot, Lacroix, Emile Accollas (15 octobre 1871-29 juin 1872), *Le Corsaire* (25 février 1872-9 juin 1873), tous éphémères, et surtout *Le Rappel* d'Auguste Vacquerie, Emile Lockroy, Camille Pelletan, reparu depuis mars 1872 ; en province, de plus rares périodiques tels *Le Petit Lyonnais*, *La Tribune* de Bordeaux, *La Démocratie franc-comtoise*, *L'Alliance républicaine* de Mâcon, que *Le Rappel* cite en 1874 comme des exceptions à une indifférence assez générale pour les questions du travail. Après le succès républicain aux élections législatives de 1876 paraît une nouvelle série de journaux plus décidément sociaux : *Les Droits de l'Homme* (11 février 1876-15 février 1877), devenu *Le Radical* (19 février-21 juin 1877) de Guyot, Lacroix, Maret, *La Tribune* de Trébois, *L'Homme libre* de Louis Blanc (27 octobre 1876-

83. Sur cette tentative manquée de création d'un organe ouvrier, *cf.* G. Weill, 1924, p. 77.

84. *Ibid.*, p. 79-80.

85. Arch. dép. Cher, série M, Grèves, n° 22, préf.-min. de l'Int., 2 février 1870 : les ouvriers de Torteron lisent *La Marseillaise* ; le journal circule de main en main ; le cabaretier Debord est un diffuseur de la presse parisienne : « on lit ces journaux sur les chantiers aux heures des repas ». *Ibid.*, série U, Affaires de Torteron (1869), rapport de gendarmerie du 9 mai 1869 : un certain Desmoulins demande à un charron de Jouet-sur-l'Aubois de lui procurer *Le Réveil* et il réunit chez lui 13 personnes de 7 à 11 heures du soir pour prendre connaissance du journal.

3 mai 1877), *La Révolution* de Naquet et Bonnet-Duverdier que Marx estimait; à Lyon, *Le Censeur* (16 avril 1876-2 octobre 1878) et surtout *La Tribune des Travailleurs* de Tony Loup, « journal politique et d'économie sociale » (7 octobre 1876-13 avril 1879), qui sera en 1878 l'organe officiel du congrès de Lyon, etc. Ces derniers journaux prennent des initiatives militantes : *La Tribune* lance le premier congrès de Paris, *Les Droits de l'Homme* patronnent la délégation ouvrière à l'exposition de Philadelphie ; ils font parfois appel à des rédacteurs ouvriers : le mécanicien Donnay est chargé à *La Révolution* de la « tribune du travail » ; ils se montrent plus attentifs à l'économie : dans *Le Radical*, Guesde expose à propos de la crise lyonnaise le mécanisme de la surproduction capitaliste. Pour la plupart, ces journaux sont poursuivis et condamnés lors de la crise du 16 mai.

Ces périodiques radicaux, dont *Le Rappel* est le type le plus achevé et le plus lu, ont une grande parenté de forme et de ton. Démocrates, ils revendiquent la plénitude des libertés républicaines ; anti-opportunistes, ils proclament contre Gambetta, dont le discours du Havre a suscité leur réprobation, l'existence d'une question sociale. Ils ont des rubriques ouvrières presque quotidiennes, plus ou moins abondantes et de contenu variable. *Le Rappel* fournit des nouvelles détaillées des coopératives, des chambres syndicales, des coalitions et aussi des convocations et comptes rendus de réunions ouvrières, toutes choses qui font de ce quotidien la meilleure source pour l'étude du mouvement ouvrier parisien au temps de l'Assemblée nationale. A l'opposé, *Le Petit Lyonnais*, de format et de typographie médiocres à cette époque, voue sa « tribune des travailleurs » presque exclusivement aux offres et demandes d'emploi. Ces chroniques sont confiées à des rédacteurs spécialisés, démocrates militants, en rapports continus avec les organisations ouvrières : Martin au *Radical*, Barberet, Chemalé, puis Paul Alexis au *Corsaire*, Pauliat au *Rappel* (en 1872) et à *La Tribune* (1876), Barberet encore à *La Constitution* et surtout de janvier 1873 à mars 1879 au *Rappel*, où le futur chef du Bureau des associations professionnelles donne au « bulletin du travail » un lustre exceptionnel, amassant ainsi les premiers matériaux de ses *Monographies professionnelles*. Mais, en même temps, ces journaux affirment la primauté du politique : l'actualité sociale demeure confinée à la deuxième ou à la troisième page, *Le Rappel* lui cède rarement plus du seizième de sa surface. Ils condamnent la violence et, s'ils excusent la grève, ils la déplorent et la déconseillent[86], préconisent l'association, vantent l'exemple du trade-

86. *Le Radical*, dans le même numéro du 15 novembre 1871, rétorque à *La Gazette de France* qui l'accusait de soutenir la grève des mecaniciens de Roubaix : « Pourquoi donc condamnerions-nous a priori ces mouvements si le motif qui les provoque est légitime ? » et adjure les bijoutiers du Palais-Royal de renoncer à leurs prétentions : « Nous croyons remplir un devoir en faisant remarquer à ces ouvriers que le refus de travail qu'ils annoncent ne fera qu'augmenter la crise qui pèse sur toute la population de Paris. »

unionisme[87], félicitent les ouvriers de leur « sérieux », de leur « dignité »[88], distribuent louanges et blâmes, bref, se comportent en censeurs et en guides. D'où un inévitable conflit avec les militants ouvriers qui, une fois réglé le « préalable » politique, secouent la tutelle radicale, revendiquent leur autonomie et une presse indépendante. Au congrès de Lyon notamment, les feuilles radicales firent l'objet de vives critiques[89], et Chabert exprima le désir d'éliminer du futur *Prolétaire* tous les journalistes professionnels quels qu'ils fussent : « Avec les meilleures intentions du monde, il suffit qu'ils soient dépendants d'un journal capitaliste pour que la liberté d'exprimer leur pensée n'existe plus que conditionnellement »[90]. Menacée dans ses assises, la presse radicale opposa à la naissance de la presse ouvrière une hostilité déclarée mais vaine. Pour résister à la concurrence, les journaux radicaux, et notamment la nouvelle vague des années 80 : *La Justice*, *Le Mot d'Ordre*, *Le Radical*..., ont accentué leur allure sociale. Ils ont du reste longtemps conservé une réelle audience ouvrière. Néanmoins, pour l'historien, leur intérêt documentaire décroît relativement à l'existence d'un troisième type de presse où l'Ouvrier est roi.

1877 (18 novembre) : premier numéro de *L'Egalité*, 1878 (23 novembre) : parution du *Prolétaire*. Ces deux dates symboliques amorcent en effet une troisième vague, que la loi sur la presse de 1881 libérera : celle de la presse ouvrière, socialiste, puis syndicale. Quel est l'intérêt de cette presse comme source ? Sur sa nature même, une première remarque est nécessaire. Entre 1877 et 1890, la presse syndicale n'est que très peu développée ; on peut tout juste dénombrer une dizaine de titres éphémères. C'est la presse « socialiste » qui joue le rôle de tribune ouvrière. Elle correspond à cette phase du socialisme mal structuré, mal décanté où se mêlent tant d'influences diverses ; le terme même de « socialisme » n'a pas le sens politique assez strict qu'il prendra un peu plus tard. Pour les radicaux, il signifiait souvent encore « économie sociale »[91] ; pour les militants du congrès de Marseille,

87. Toute une littérature radicale vante le modèle anglais : par exemple, M. Nadaud, 1872.

88. *Le Rappel*, 4 mai 1873, écrit à propos d'une réunion d'ouvriers selliers : « Comme toujours, nous avons constaté la tenue parfaite de l'assemblée. Syndics et sociétaires étaient pénétrés du devoir sérieux qu'ils remplissent. Chacun des membres garde l'attitude qui convient à des citoyens soucieux avant tout de leur dignité. »

89. *Séances Congrès de Lyon*, 1878, p. 301.

90. *Ibid.*, p. 325.

91. Il faudrait poursuivre les recherches amorcées par J. Dubois, 1962 : sur « socialisme » et « socialiste », *cf.* p. 124 et *sq.* L'auteur montre que le couple « social-socialiste » a tendance à se dissocier. Entre 1871 et 1880, nous pourrions donner de nombreux exemples d'une union persistante, et volontairement réaffirmée dans les années 1879-1880, contre de nouvelles définitions. « Le socialisme, convenablement compris, embrasse toutes les conditions d'existence et de prospérité de la nation », écrit Corbon dans *Le Rappel*, 16 avril 1880. Un des principaux organisateurs du congrès de Marseille, Jean Lombard, définit le socialisme comme « la science sociale »,

le socialisme, c'est le mouvement ouvrier, le « parti ouvrier » ou « socialiste » désignant la fédération des groupes ouvriers et des chambres syndicales, en somme la Confédération générale du travail ; la confusion entre socialiste et syndical, qu'on retrouve à tous les niveaux des conceptions et des organisations, source de malentendus péniblement dissipés, est à peu près totale. Dans ces conditions, la presse socialiste s'identifie à la cause ouvrière. Pas un journal socialiste qui, dans sa déclaration de principes, ne se veuille d'abord « tribune des abus » et ne sollicite la protestation des travailleurs, des « spoliés, déshérités, parias de la vie ». L'actualité sociale, plus exclusivement ouvrière, n'est plus reléguée en seconde ou troisième page dans un espace mesuré, mais s'étale partout sous des rubriques variées. C'est la politique au contraire qui recule ; dans cette période si fortement teintée d'anarchisme, beaucoup de journaux socialistes refusent de s'attacher à la chronique politique et n'ont que mépris pour la « comédie parlementaire ». Ne voit-on pas l'organe créé officiellement par le congrès de Marseille, *La Fédération*, s'intituler « bulletin mensuel des intérêts du prolétariat français, momentanément non politique » ? Dans l'actualité sociale privilégiée, les grèves tiennent une place de choix. A partir de 1878-1880, leur vigoureuse reprise impose aux réticents ce mode d'action comme celui qui conserve sur la masse ouvrière un indéniable attrait. Tandis que la théorie syndicale revalorise la grève, la presse s'y fait plus attentive. Un exemple montrera ce changement. *Le Prolétaire*, en février 1879, mentionne dans un entrefilet anonyme et presque invisible les grèves récentes : « On nous signale des grèves à Reims, au Cateau, à Saint-Dié, à Liverpool... Quand donc nos amis en auront-ils fini avec ce moyen ruineux pour tous ?... La grève est un procédé de lutte puéril et devrait déjà avoir son temps »[92]. Au printemps, la grève de Vienne a droit à quelques éditoriaux[93] et les grèves du bâtiment parisien envahissent la « une » de l'hebdomadaire[94]. Enfin, de décembre 1879 à janvier 1880, une étude expose la « légitimité de la grève » et les conquêtes qu'on lui doit imputer[95]. Ainsi, le poids du réel modifie la doctrine et la direction du regard. Vivante illustration de la voie nouvelle, *Le Cri du Peuple*, né en 1883, considère les grèves comme le signe, l'exercice et le moyen du combat révolutionnaire. Aussi est-il à l'affût de ces événements dont les rubriques « lutte des classes », « l'agitation ouvrière », « échos révolutionnaires », donnent une recension aussi complète

Séances... Congrès de Marseille, 1879, p. 39 ; et Arnoux, chaudronnier en fer, déclare : « le socialisme est l'ensemble des connaissances nécessaires pour détruire les maux de l'humanité » (*ibid.*, p. 233).

92. N° du 22 février 1879 ; dans le même sens, Emile Chausse écrit : « Des grèves sont annoncées à Reims, au Cateau, et parmi les cantonniers d'Epinal. L'espace nous manque pour en entretenir nos lecteurs » (8 mars 1879).

93. 28 juin, 5 juillet.

94. 18 octobre 1879 : manchette à la une : « Les grèves du bâtiment », par Jules Cazelles, ouvrier menuisier.

95. 27 décembre 1879, 3 et 10 janvier 1880.

que possible : sources de premier ordre dont la véracité a été éprouvée par les services de la préfecture de police. Ceux-ci se livraient à un dépouillement consciencieux du *Cri* et opéraient, sur des faits que les commissariats parisiens n'avaient pas eux-mêmes repérés, des vérifications qui, dans la majeure partie des cas, corroboraient les dires du journal [96].

Mais *Le Cri*, comme la plupart de ses confrères socialistes, ne se borne pas à la collation des renseignements. Il veut *agir* et a effectivement joué dans certaines grèves un rôle militant : Quercy à Anzin, en 1884, le même, puis Goullé et Ernest Roche à Decazeville en 1886, divers rédacteurs (Goullé ou Dalle surtout) dans de nombreux conflits parisiens, décrivent, mais aussi prennent parti et organisent au besoin, inaugurant un type nouveau de journaliste « engagé » auquel les ouvriers, encore privés de centre, ont souvent spontanément recours [97], d'autant plus en l'occurrence que *Le Cri* ne se voulait lié à aucune « chapelle ». La différence fondamentale avec la presse radicale est évidente : le journal socialiste n'est plus seulement une tribune, mais un fer de lance, un acteur. La nature de l'information fournie s'en trouve du même coup modifiée. Elle *est* la voix de l'ouvrier que l'excessif recul des documents officiels, ou la bourgeoise civilité de la presse radicale tempèrent parfois jusqu'à l'étouffer. Par une conjoncture heureuse, explicable, et qui, au demeurant, est une raison de choisir cette période, jamais peut-être la presse socialiste n'a donné plus volontiers la parole aux ouvriers eux-mêmes, jamais la revendication sociale n'a revêtu plus de spontanéité. Non seulement sont publiés en abondance les documents de groupes, d'organisations ouvrières, mais aussi les correspondances individuelles. Elles alimentent certaines rubriques, comme la « Revue des bagnes », qu'on retrouve dans la plupart des journaux socialistes de la décennie, notamment dans ceux des grandes régions industrielles (série des *Forçats* du Nord, *La Défense des Travailleurs* de Reims, *L'Emancipation* des Ardennes, etc.), où s'égrènent comme une litanie tous les griefs du prolétaire contre le « garde-chiourme », bourreau de travail et bourreau des cœurs, contre le concierge, ancêtre du pointeur, contre la cloche, cauchemar de l'ouvrier mal rompu à la discipline usinière ;

96. Voici quelques exemples de cette manière de faire : Arch. préf. pol., B A 168, pièce 60, rapport de police du 28 février 1884, au sujet de la grève des ébénistes de la maison Lhoste signalée par *Le Cri* du même jour ; BA 172, pièce 384, rapport du commissaire de police de Saint-Ouen sur des rixes à la raffinerie parisienne indiquées par *Le Cri* du 5 décembre 1885 ; BA 176, pièce 368, rapport du 22 juin 1887, sur une grève de 22 monteurs en chaussures de la maison Tressens (*Le Cri* du 20 juin) ; Arch. nat., F 12 4663, rapport du 8 mars 1885 corrobant *Le Cri* du 13 janvier sur des incidents à l'Imprimerie nationale, etc.

97. Les tailleurs de Paris adoptent *Le Cri* comme journal officiel de leur grève du printemps 1885 : Arch. préf. pol., B A 173 ; de même les roulettiers de Bagnolet : BA 182. Lors de la grève des selliers de l'équipement militaire en janvier 1887, Goullé est présent à toutes les réunions ouvrières et on sollicite son avis ; en juillet, les mêmes selliers à nouveau en grève, dépêchent six ouvriers auprès de Dalle « au sujet de la marche à suivre pour être reçu par le ministre de la Guerre » (B A 175, p. 401).

ou encore les listes de souscriptions pour les grévistes, modestes oboles qu'accompagnent toujours de lapidaires « envois », vengeurs, gouailleurs ou attendris, beau matériau pour sonder les mentalités. En rompant le silence, en libérant la plainte, la violence et l'injure, la presse socialiste, comme la presse anarchiste à laquelle en cette période elle ressemble à certains égards, assume une fonction psychanalytique qui a son prix.

3. La médiation propre de la presse

Entre les « faits » et le public, la presse n'est pas une simple courroie de transmission. Elle interpose sa médiation, subtil mélange de lumière et d'ombre, qui rend si difficile l'appréciation des événements et de l'opinion sur lesquels on a coutume de l'interroger. Trop d'éléments nous manquent pour estimer cette médiation qui constitue le pouvoir, la fonction propres de la presse. Les études anciennes, indispensables répertoires de titres et de rédacteurs, tel l'épais, utile et pourtant sommaire Avenel [98], sont singulièrement muets sur la vie profonde des journaux et notamment sur leurs racines économiques. La presse est-elle l'interprète de groupes financiers ? Des sociétés industrielles disposaient-elles d'organes attitrés ? Où en est, alors, la formation de ce « pouvoir social », qui selon Jean Lhomme, devient d'autant plus important qu'il y a contestation de la domination bourgeoise sur le plan politique ? Autant de questions fondamentales dans notre perspective. Nous pressentons bien qu'en cas de grève, certains journaux sont les avocats du patronat : mais la preuve nous échappe d'une liaison organique entre groupes économiques et presse [99]. La médiation politique de la presse est plus flagrante et d'un mécanisme *apparemment* tout schématique : sur les conflits sociaux, la presse de gouvernement fait silence, la presse d'opposition vacarme. Ainsi, les grèves de 1878 sont voilées dans les journaux républicains qui expliquent l'agitation ouvrière par de mystérieuses menées bonapartistes, violemment éclairées au contraire dans les périodiques monarchistes, qui gonflent les effectifs en grève et multiplient les incidents. La place, la nature, la date même des informations sont étroitement conditionnées : en mai 1880, les lecteurs du *Pays,* du *Gaulois,* du *Figaro* sont informés dès le 6 des grèves du Nord ; ceux du *Rappel,* du *19e Siècle,* du *Temps,* le 8 ; ceux de la *Justice* seulement le 12 ; la date des premiers éditoriaux s'ordonne selon un semblable dégradé : elle est, en gros, d'*autant plus précoce que le journal est plus extrême* : le 9 pour *Le Petit Caporal,* le 11 pour *Le Gaulois,* le 16 pour *La Défense sociale et religieuse,* le 17 pour *La France,* le 19 pour *La Lan-*

98. H. Avenel, 1900.
99. C'est dire tout l'intérêt de la thèse en préparation de M. P. Albert sur la presse en France (1871-1880). Et l'importance de celle, récemment parue, de F. Amaury, *Le Petit Parisien,* Paris, PUF, 1972.

terne, le 20 pour *L'Evénement, Le Figaro* et le 21 seulement pour le peloton des journaux républicains, tels *Le 19ᵉ Siècle, Le Temps, La République française, Le Rappel, La Justice.* Seule la presse dite d'information, et apolitique, est plus tardive encore : *Le Petit Journal* publie le 22 mai un unique éditorial sur ces coalitions ; l'indifférence est ici un système.

Economique, politique, la médiation de la presse est encore technique. Nous avons évoqué plus haut combien l'historien est redevable aux progrès du reportage et de l'interview : comme le peintre, le journaliste découvre les vertus du plein air et révèle du même coup à ses lecteurs la vie concrète des usines et des faubourgs. Mais à l'inverse, le goût du sensationnel, inévitable ponctuation du langage journalistique, tend à maquiller le réel, à sélectionner les événements les plus pittoresques ou les plus tragiques. Plus qu'à la continuité de la revendication sociale, qui seule donne la mesure du mouvement ouvrier, c'est à la grande grève, massive, longue, dramatique, que les journaux sont sensibles ; pour eux, la grève type sera longtemps celle des mineurs, comme ces derniers, parés des prestiges terrrifiants de l'enfer noir, sont au 19ᵉ siècle le symbole même du prolétariat [100]. *Germinal* a une profonde nécessité. A Paris, deux autres types de grève se disputent la seconde place : grève des terrassiers, tumultueuse et colorée ; grève des cochers, génératrice d'un Paris insolite, silencieux et vide, où le consommateur commence à percevoir sa dépendance vis-à-vis des services collectifs et à s'interroger sur le bien-fondé de telles coalitions. Ainsi, souvent, le choix du journaliste contribue à conserver dans le public une image exceptionnelle de la classe ouvrière, traditionnelle et romantique : classe dangereuse, tapie dans la pénombre des faubourgs, dont les apparitions fulgurantes, redoutables ou pitoyables, font parfois s'émouvoir et plus souvent trembler. Jules Huret évoque à propos du 1ᵉʳ Mai, le penchant des foules pour « les frissons dramatiques » : « certains événements, malgré leur retentissement énorme, méritaient-ils bien l'effroi qu'ils ont causé ? ou ne s'est-on pas effrayé quelque peu par jeu, amour des émotions théâtrales ? » [101]. Nous aurons à nous interroger sur l'authenticité de la peur sociale à cette époque. Constatons pour l'instant le rôle contradictoire de la presse, qui rapproche l'objet en même temps qu'elle le déforme, à la fois transparence et obstacle.

Ainsi, la presse fournit sur les grèves, surtout après 1880, une documentation croissante, essentiellement qualitative, d'une grande variété de provenance et de nature (informations, matériaux originaux, commentaires) souvent indispensable pour saisir la tonalité ouvrière, irremplaçable pour appréhender l'opinion ; elle donne de l'épaisseur aux faits dont seules les sources administratives permettent de reconstituer la chaîne. Nous avons employé conjoin-

100. La mine et les mineurs sont le thème de prédilection de l'iconographie ouvrière de *L'Illustration ;* ils fournissent environ les trois quarts des gravures entre 1870 et 1914.
101. J. Huret, 1897, p. 3.

tement les unes et l'autre ; pour 59 % des conflits, ordinairement les plus minces, nous ne disposions que d'un type unique de sources, tandis que 41 % ont au contraire bénéficié de plusieurs éclairages ; 32 % des grèves sont redevables à la presse [102]. Les archives administratives représentent 70 % de l'ensemble des sources utilisées, la presse 20 % ; le reste, en comparaison, est de peu d'importance.

Naturellement, il en va différemment pour l'étude de l'environnement, où les grèves nous introduisent et qu'elles nous conduisent sans cesse à interroger. Les sources seront présentées et critiquées au fur et à mesure de leur utilisation particulière. Soulignons néanmoins tout ce que nous devons pour la compréhension du monde ouvrier aux recherches officielles : enquêtes parlementaires de 1872 et 1884, travaux de l'Office du travail, notamment l'importante publication sur *Salaires et durée du travail dans l'industrie française,* remarquable par l'étendue de ses préoccupations et la nouveauté de ses méthodes ; aux œuvres des « sociologues » : Le Play et son école, du Maroussem, de Seilhac, Maxime Leroy..., aux études des économistes : Rist, Levasseur, Simiand..., à certaines publications comme le *Journal de la Société de Statistique de Paris* : aux descriptions enfin d'enquêteurs individuels, plus ou moins journalistes : Barberet, Henri Leyret, les frères Bonneff, Jacques Valdour...

Mais il n'était présentement question que d'examiner les sources touchant notre objet propre : les grèves, d'en faire la critique, c'est-à-dire l'histoire. Car rien n'est moins immobile qu'une source, expression d'une relation sociale. A travers elle, nous mesurons la pesée du mouvement ouvrier et sa résonance. Histoire d'un regard et d'un jugement, elle nous introduit au cœur même des rapports de la grève et de la société.

102. Il s'agit surtout de la presse parisienne. Pour la presse de province, nous avons dépouillé systématiquement la presse socialiste, et nous avons eu recours aux périodiques les plus notables en cas de grèves importantes. Ajoutons que la presse parisienne cite très souvent la presse provinciale, que les dossiers d'archives départementales comportent beaucoup de coupures de journaux locaux : nous n'avons compté ici que les cas d'utilisation directe de la presse.

CHAPITRE II

La croissance des grèves de 1864 à 1914
Essor et déclin de la grève

Vingt ans de grèves, près de 3 000 cas, c'est sans doute suffisant pour une étude de stuctures. Mais au regard du long terme, que c'est peu, et arbitraire ! Il eût fallu au moins atteindre la dimension séculaire, dresser pour l'ensemble du 19e siècle (1815-1914) une courbe qui permettrait d'apprécier le démarrage des grèves et de le confronter à celui de l'industrie. Les premiers éléments d'un tel travail existent pour 1815-1847 [1]. Mais, outre que des contrôles seraient nécessaires, après 1847, la série reste à établir. De surcroît, une objection sérieuse empêche de considérer le 19e siècle comme homogène sous l'angle des grèves : la loi de 1864 y trace une frontière qu'on a trop tendance à considérer comme factice. Cette loi n'entérine pas une situation de fait : la répression des grèves, quoique devenue plus indulgente, n'était nullement tombée en désuétude, et sa possibilité même conduisait les ouvriers à une autocensure, au choix de moyens de pression moins onéreux et mieux tolérés, comme le recours aux pouvoirs publics. Avant 1864, la contrainte juridique exerce une action refoulante qui empêche la grève d'éclore ; c'est le règne de la coalition, grève potentielle mais non certaine. La loi de 1864, en supprimant les entraves, a véritablement créé les conditions d'existence de la grève moderne ; elle a eu, du reste, un effet stimulant immédiat. Les rapports des préfets et des procureurs généraux insistent sur l'empressement des travailleurs, notamment ceux des vieilles régions et des métiers traditionnels, à profiter des libertés nouvelles [2]. Il est donc légitime de prendre ce point de départ d'une expérience nouvelle comme celui des observations.

A défaut d'une courbe séculaire, voici, dans une identité d'espace juridique, le mouvement cinquantenaire des grèves, de 1864 à 1914. Pour 1891-1914, la Statistique de l'Office du travail a fourni les éléments nécessaires. La reconstitution des séries 1864-1890 est mon fait. Toutefois, pour les années 1864-1870, ma recherche n'a pas été aussi minutieuse que pour 1871-1890 ; je n'ai pas utilisé les archives départementales, mais seulement les sources majeures des Archives nationales, intégralement dépouillées : F 12 qui s'affirme déjà comme maîtresse (239 grèves signalées), BB 18 (139 cas relevés)

1. J.-P. Aguet, 1954, pour 1830-1847 ; et pour 1815-1830, M. Roux, 1950.
2. *Cf.* ci-dessous p. 99 et *sq.*

qui s'interrompt à partir de 1868, BB 30 très décevante (81 cas). Pour la presse, outre *La Gazette des Tribunaux* dont d'ailleurs l'intérêt décline, je me suis limitée au dépouillement d'un journal par année, celui qui me paraissait le mieux informé, soit successivement : *L'Opinion nationale* (1864-1865), *L'Avenir national* (1886), *La Liberté, Le Corsaire* (1867), *Le Réveil* (1868-1869), *Le Rappel* (fin 1869 et 1870-1871). L'apport de la presse, tout à fait secondaire jusqu'en 1869 (22 grèves signalées), devient essentiel avec l'apparition de la presse radicale : *Le Rappel* mentionne 87 grèves en 1870 et F 12 seulement 39. Le point difficile de cette documentation est curieusement Paris : la préfecture de police n'a pas d'archives pour cette période, BB 18 et BB 30 ne comportent pas de rapports parisiens, F 12 en contient peu. Pour 1864-1865, les papiers Rouher [3] fournissent cependant des renseignements abondants, et la presse radicale fait la part belle à la capitale à la fin du Second Empire ; en définitive, seules les années parisiennes 1866 à 1869 risquent d'être vraiment lacunaires. Dans l'ensemble, si l'exhaustivité ne peut être garantie totalement, elle me paraît suffisamment approchée pour que le raccordement des séries établies, avec celles de l'Office du travail soit justifié. Négligeant pour l'instant les fluctuations, je m'attacherai à dégager le mouvement général.

1. Mesures de la croissance

Le fait remarquable, que montrent à l'évidence toutes les courbes (nombre de grèves, de grévistes, de journées de grève) et mieux encore celles des moyennes mobiles [4], est la croissance des grèves. Elle est considérable, quoique inégale pour les diverses mesures :

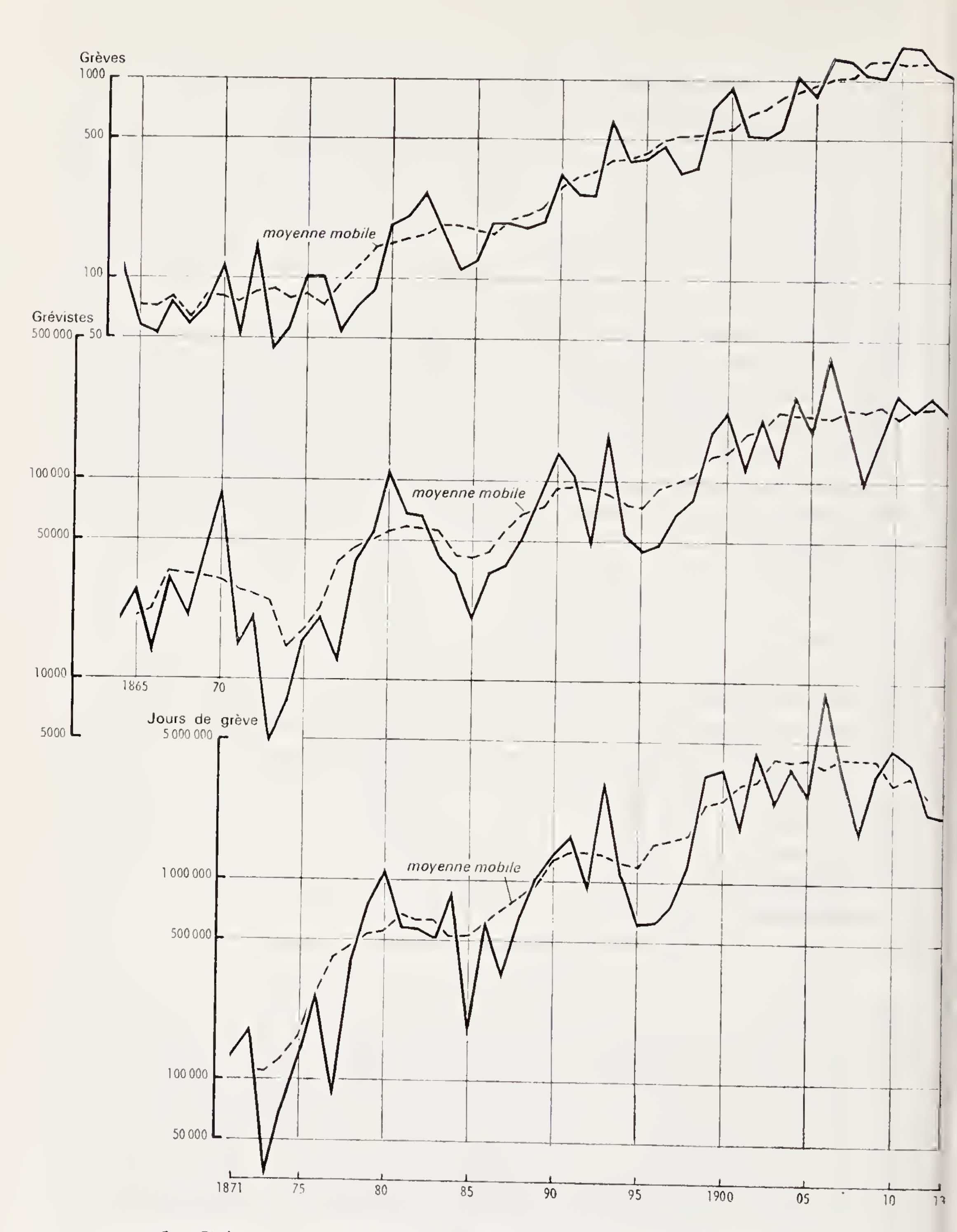
Si l'on compare les moyennes mobiles d'années extrêmes, par exemple 1866 et 1911, on a :

accroissement des grèves : 1 667 %
accroissement des grévistes : 925 %

De 1872 à 1911, l'accroissement des journées de grèves est : 2 858 %

Ces différences dans les taux d'accroissement proviennent de modifications dans la structure des grèves que traduisent les courbes de leur ampleur (fig. 2) et de leur durée (fig. 2). D'un bout à l'autre de la période, la tendance est à la diminution de l'ampleur moyenne des grèves, notamment depuis 1870 qui atteint le maximum absolu de l'ampleur (760 grévistes en moyenne par grève) tandis que le minimum se situe en 1908 (92 grévistes par grève) ; et, au contraire, à l'augmentation de leur durée : minimum : 7 jours par grève en

3. Arch. nat., 45 AP 6, Papiers Rouher. Cette source m'a été signalée par Mme J. Gaillard que je remercie vivement.
4. *Cf.* fig. 1.



1. Grèves, grévistes et jours de grève de 1871 à 1913

Statistiques des grèves (1864-1913)

Années	Fré-quence	Extension	Intensité	Ampleur moyenne (E/F)	Durée moyenne par grève	Durée moyenne par gré-viste (I/E)
1864	110	19 740		179		
1865	58	27 645		476		
1866	52	14 037		269		
1867	76	32 074		422		
1868	58	20 304		350		
1869	72	40 625		564		
1870	116	88 232		760		
1871	52	14 145	133 430	272		9,4
1872	151	21 094	176 300	139	9,1	8,3
1873	44	4 905	35 451	111	9,4	7,2
1874	58	7 797	74 845	134	9,2	9,6
1875	101	16 557	135 553	163	7	8,2
1876	102	21 156	273 521	207	9,5	12,9
1877	55	12 857	81 541	233	9,4	6,3
1878	73	38 546	390 508	528	8,1	10,1
1879	88	54 439	760 959	618	10,6	13,9
1880	190	110 376	1 110 988	580	12,1	10
1881	209	68 037	596 216	325	18,7	8,7
1882	271	65 514	580 683	241	15,4	8,8
1883	181	42 008	502 660	232	11,6	11,9
1884	112	33 898	880 981	302	12,7	25,9
1885	123	20 850	173 449	169	9,7	8,3
1886	195	35 263	609 783	180	10,1	17,2
1887	194	38 099	345 282	196	11,5	9
1888	188	51 459	674 506	273	11,9	13,1
1889	199	89 135	1 093 895	447	11,2	12,2
1890	341	139 378	1 390 035	408	12,8	9,9
1891	267	108 900	1 717 000	407		15,7
1892	261	48 500	918 000	185		18,9
1893	634	170 100	3 175 000	268		18,6
1894	391	54 600	1 062 000	139		19,4
1895	405	45 800	617 000	113		13,5
1896	476	49 900	644 000	104		12,9
1897	356	68 900	781 000	193		11,3
1898	368	82 100	1 216 000	223		14,8
1899	739	176 800	3 551 000	239		20
1900	902	222 700	3 761 000	246		16,8
1901	523	111 400	1 862 000	213		16,7
1902	512	212 700	4 675 000	415		21,9
1903	567	123 200	2 442 000	217		19,8
1904	1 026	271 100	3 935 000	264		14,5
1905	830	177 700	2 747 000	214		15,4
1906	1 309	438 500	9 439 000	334		21,5
1907	1 275	198 000	3 562 000	155		17,9
1908	1 073	99 000	1 752 000	92		17,6
1909	1 025	167 500	3 560 000	163		21,2
1910	1 502	281 400	4 830 000	187		17,1
1911	1 471	230 600	4 096 000	156		17,7
1912	1 116	267 600	2 318 000	239		8,6
1913	1 073	220 400	2 224 000	205		10

Sources : de 1864 à 1890 inclus, les chiffres résultent de mes recherches personnelles. Les renseignements concernant la durée des grèves m'ayant paru assez fragiles de 1864 à 1870,

je ne les ai pas retenus, de là impossibilité de calculer aussi l'intensité des conflits. A partir de 1891, les chiffres sont ceux de la *Statistique de l'Office du travail.*

Définitions : Fréquence : nombre de grèves. — Extension : nombre de grévistes. — Intensité : produit du nombre des grévistes par le nombre de jours de grève = nombre de journées de grève (certaines statistiques parlent du nombre de « journées perdues », dans une perspective économique).

Ampleur moyenne : quotient du nombre de grévistes divisé par le nombre de grèves.

Durée moyenne : j'ai pour ma part calculé d'une part la durée moyenne de la grève, en divisant par le nombre de grèves le nombre total de jours de grève pour l'année, d'autre part la durée moyenne de journées de grève par grévistes, obtenue en divisant annuellement intensité par extension. C'est cette dernière valeur que donne la *Statistique de l'Office.*

Remarquons enfin que la statistique officielle donne nombre de grévistes et intensité (nombre de journées de grève) en chiffres ronds.



2. *Jours de grève et grévistes par grève de 1865 à 1913*

1875 ; maximum : 21,9 en 1902. Cet allongement suggère un affrontement plus dur des parties en présence ; d'abord désarçonné, le patronat, épaulé bientôt par l'Etat, oppose une résistance accrue aux revendications des ouvriers. Mais ceux-ci dotés de syndicats plus puissants, mieux pourvus financièrement, « tiennent » plus longtemps. Toute l'âpreté des grandes luttes du début du 20e siècle se perçoit dans ces chiffres. Le plafond n'est cependant pas atteint : les grèves de l'entre-deux-guerres seront plus longues encore : 31 jours en moyenne en 1928, 34,4 en 1932. Depuis la Seconde Guerre mondiale le changement inverse est radical ; la brièveté des conflits dont les durées moyennes annuelles sont généralement comprises entre 1 et 3 jours (maximum : 7,7) indique un tout autre type de lutte. Le raccourcissement des grèves, enregistré en Grande-Bretagne dès la première moitié du 20e siècle [5], est en France un fait tout contemporain.

D'autre part, comme le montre la réduction de l'ampleur moyenne des conflits, ce qui se multiplie, ce sont les petites grèves. D'abord instrument des grandes corporations concentrées, comme les mineurs dont l'entrée en scène gonfle toujours les effectifs, la grève tend à se diffuser dans des métiers de plus en plus variés et de moindres dimensions. Ainsi la considération de ces chiffres conduit à l'hypothèse que la fréquence grandissante du nombre des grèves vient de l'extension d'un mode de revendication, de son acclimatation, de sa vulgarisation. Mais avant de vérifier cette hypothèse, il convient de comparer la croissance des grèves à celle de l'industrie. En effet, une interprétation classique, celle d'André Marchal, par exemple [6], est que la seconde fournit la clef de la première.

2. Croissance des grèves et croissance industrielle

Or la confrontation des séries économiques et des grèves montre qu'il n'y a pas entre elles de synchronisme. Ainsi, de 1866 à 1911, la population industrielle active s'est accrue de 1 986 000 (46 %) et le nombre des grévistes a décuplé. En 1866, il y a 1 gréviste pour 186 personnes industrielles actives ; en 1911, il y en a 1 pour 26. Le nombre des ouvriers d'industrie passe de 2 775 000 en 1866 à 3 385 000 en 1906 ; en 1866, il y a 1 gréviste pour 121 ouvriers d'industrie, et 1 pour 16 en 1906 : ce dernier rapport illustre combien la grève est devenue familière au monde ouvrier [7].

Les séries des quantités industrielles, produites ou consommées, accusent, il est vrai, des taux de croissance plus élevés que celui de la population indus-

5. Knowles, 1952.
6. A. Marchal, 1943, p. 23. L'auteur a depuis nuancé son point de vue ; *cf.* 1951.
7. Les chiffres concernant population active, population industrielle sont empruntés à J.-C. Toutain, 1963. Ceux concernant le produit physique le sont à J. Marczewski, 1965 *b*. Ceux se rapportant aux diverses productions et consommations, à l'*Annuaire statistique,* 1936.

trielle, ce qui implique évidemment développement de la productivité [8]. Ainsi, le produit physique industriel a crû de 100 % de 1865-1874 à 1905-1914, soit une progression annuelle de 2 %. La consommation du charbon s'est accrue dans la même période de 270 %, celle du coton de 276 %. La production de la fonte a progressé de 329 %, et la valeur des exportations de 135 %. Tous ces chiffres indiquent pour le demi-siècle considéré une croissance certaine, quoique assez lente et les études les plus récentes (Bairoch, Léon, Marczewski) ont mis en évidence le retard industriel français lié à la stagnation de la population, à l'insuffisance des investissements intérieurs, et au poids anormalement persistant d'une campagne sous-développée. La mentalité physiocratique et l'esprit jardinier continuent de dominer la France. Dans ces perspectives, la forte croissance des grèves a quelque chose d'aberrant, foisonnement insolite et baroque que n'explique pas le développement bien plus tempéré de l'industrie.

3. Croissance des grèves et concentration industrielle

Mais un développement industriel modéré peut s'accompagner de modifications de structures, de changements dans les modes de production, de transferts d'énergie, éventuellement favorables à l'extension des grèves. Au premier rang de ces facteurs propices, il est classique et plausible d'admettre mécanisation et concentration. Leur ampleur et leurs rythmes nous échappent malheureusement en grande partie. La multiplication des machines à vapeur donne une mesure indirecte de la mécanisation. De 1864 à 1913, leur nombre s'est accru de 380 %, celui des établissements dotés de machines à vapeur a grandi dans les mêmes proportions (322 %) ; la puissance totale en chevaux-vapeur a progressé davantage encore : de 1 362 %, marque incontestable de l'ascension souveraine du machinisme. Sur la concentration industrielle, les données sont très disparates et il n'est pas facile de comparer des statistiques qui ne reposent pas sur les mêmes critères. A partir du recensement de 1896, les renseignements sont plus normalisés, mais requièrent tellement critique et élaboration que J. Toutain, a, provisoirement, renoncé à les exploiter [9]. Il a seulement calculé la part respective des patrons et des ouvriers dans la population industrielle active d'après les divers recensements.

	Patrons		*Ouvriers*	*d'industrie*
1866	1 334 000	31,3 %	2 775 000	64,9 %
1906	778 000	12,9 %	3 385 000	56 %

8. *Cf.* Les études de L. A. Vincent, 1944 et 1965.

9. J.-C. Toutain, 1963, p. 151. Les données concernant patrons et ouvriers se trouvent dans les tableaux 75, 77, 80.

Dans le recensement de 1906, les « chômeurs » (119 000, 2 %) et les « isolés » (1 520 000, 25 %) sont comptés à part, ce qui complique les comparaisons car ces « isolés » peuvent être tantôt des salariés, tantôt des travailleurs ou artisans indépendants. A ne s'en tenir qu'aux seuls chiffres ci-dessus, il y aurait, en 1866, 2 ouvriers pour un patron ; en 1906, 4,3. La concentration n'est donc pas négligeable, sans avoir rien de fulgurant.

Quel poids mécanisation et concentration ont-elles exercé sur les grèves ? En ce versant du siècle, le second fait semble peser plus que le premier. Les temps de la révolte antimécanique sont bien révolus. Ce n'est pas à la machine elle-même, au contraire souvent glorifiée, que l'ouvrier s'en prend, mais à ses effets : accélération des cadences, déqualification. Ainsi, dans le textile, l'extension du tissage sur deux métiers dont l'introduction dans le Nord avait été le signal des violentes émeutes de 1867 à Roubaix, une des dernières luddites du siècle, et, de façon plus générale, la progression du paiement aux pièces, sont, durant cette période, des motifs de conflits. Toutefois la part qui leur revient est modeste (3 %) à côté de celle qu'occupe le salaire dans les programmes de grève (49 %)[10]. Dès cette époque, la grève française est avant tout salariale. Même si l'animosité contre la grande usine — le « bagne » — demeure vivace, l'ouvrier se plie peu à peu à sa discipline.

Le rôle de la *concentration* est plus certain. D'après le recensement de 1896, 98 % des établissements emploient moins de 50 ouvriers ; or de 1871 à 1890, 29 % seulement des grèves ont pour cadre de tels établissements, tandis que 71 % ont éclaté dans ceux de plus de 50 ouvriers qui, selon la même source, ne représentent que 1,3 % de l'ensemble des entreprises. Toutefois, il convient d'y regarder encore de plus près. L'observation de la période 1871-1890 montre que deux types d'établissement sont le terrain de prédilection des grèves, et à égalité : ceux qui occupent moins de 20 ouvriers (25 % des conflits recensés s'y déroulent), et ceux qui en ont de 100 à 250, dimensions caractéristiques de l'industrie textile (24,8 % des grèves pour cette catégorie). Evidemment, le second groupe étant numériquement bien moins nombreux, son influence est relativement beaucoup plus forte. La concentration favorise la grève : mais celle-ci n'est pas étrangère aux petites « boîtes ». La petite industrie continue de tenir sa partie dans le mouvement ouvrier.

4. Croissances professionnelles des grèves

Si, cessant de considérer la croissance globale des grèves, on s'interroge sur ses composantes professionnelles, on constate d'une part la généralité de la

10. Sur 4 560 revendications relevées pour l'ensemble des grèves de 1871 à 1890, le taux du salaire apparaît 2 220 fois (soit 49 %) et ces questions sont mentionnées 137 fois (3 %).

croissance, d'autre part des inégalités qu'il convient de comparer avec l'évolution des effectifs des diverses industries, signe valable de leur santé économique [11].

« Pouvoir de grève » par secteur industriel

	1864-1870 [a] %	1871-1890 [a] %	1894-1913 [b] %	1919-1935 [c] %
1. Agriculture	0,3	1,1	4,1	3,2
2. Mines et carrières	7,6	6,2	4,9	4,5
3. Industries alimentaires	2,9	2,3	2,6	3,3
4. Industries chimiques	1,1	1,4	2,4	2,7
5. Industries polygraphiques et papier	2,7	2,7	3,4	3,6
6. Cuirs et peaux	7,8	7,6	5,1	5
7. Textile, vêtement	29,9	35	22,3	16,7
8. Bois	16	10	5,5	7,5
9. Métaux	12,6	11	13	19,4
10. Pierre, construction	16	16	25	22,9
11. Transports, manutention	1,4	1,2	10,1	11,1
12. Divers				

a. D'après mes calculs.
b. D'après les calculs d'E. Andréani, 1965.
c. D'après les calculs de R. Goetz-Girey, 1965.

Moyenne annuelle des grèves par période

	1864-1870	1871-1890	1892-1898	1899-1906	1907-1913
1. Agriculture	0,2	1,7	11	35	57
2. Mines et carrières	5,8	9,1	23	39,5	59
3. Industries alimentaires	2,2	3,4	8	28	27
4. Industries chimiques	0,8	2,5	8	22	31
5. Industries polygraphiques et papier	2	4	13	34	35
6. Cuirs et peaux	6	10,9	31	50	46
7. Textile, vêtement	23	51,4	144	193	225
8. Bois	12	15,6	33	47	58
9. Métaux	9,7	17	58	116,5	141
10. Pierre, construction	12				
11. Transports, manuten-		24,4	68.	143	409
tion	1,1	4	16	93	129
12. Divers	0,8	1,8			
Moyenne générale annuelle (ensemble des industries)	76	146	413	801	1 219

11. Les effectifs industriels sont étudiés d'après J.-C. Toutain, 1963.

De 1871-1890 à 1907-1913, croissance par secteur économique

1. Agriculture	de 1 à 33	7. Textile, vêtement	de 1 à 4
2. Mines, carrières	de 1 à 6	8. Bois	de 1 à 3
3. Industries alimentaires	de 1 à 7	9. Métaux	de 1 à 8
4. Industries chimiques	de 1 à 12	10. Pierre, construction	de 1 à 16
5. Industries polygraphiques	de 1 à 8	11. Transports	de 1 à 32
6. Cuirs et peaux	de 1 à 4		

Première remarque : les secteurs non directement industriels, dont le point de départ était très bas connaissent la croissance la plus spectaculaire. Les grèves agricoles grandissent dans la proportion de 1 à 33, celle des transports de 1 à 32. Si les premières ne forment que 4 % du total des grèves pour 1894-1913 (entre-deux-guerres, 3,19 %), les secondes atteignent 10 % (11 % entre-deux-guerres). Les transports ont considérablement accru leur pouvoir de grève [12], passant de la dixième place pour 1871-1890 à la quatrième en 1894-1913. L'extension de la grève à des secteurs qui l'ignoraient, voilà un fait essentiel. En ce qui concerne les chemins de fer, on remarquera que l'accroissement du personnel est antérieur à celui des grèves : 71 000 ouvriers en 1866, 225 000 en 1896 (or jusque-là, le rôle des cheminots est effacé), 278 000 en 1906. L'accumulation primitive d'une population ouvrière précède son entrée dans la lutte, les deux faits ne sont pas synchroniques, mais successifs. Sans doute y a-t-il là un modèle de portée assez générale, qui pourrait s'appliquer à d'autres branches et à l'ensemble de cette histoire. La phase de constitution du prolétariat, temps du déracinement, de la dépossession, de la « rébellion primitive » pour reprendre l'expression d'Eric Hobsbawm, précède la formation du mouvement ouvrier. Celle-ci requiert une certaine stabilisation, une continuité : elle est le fait des héritiers.

A l'intérieur du secteur industriel proprement dit, c'est une vieille industrie, le bâtiment, de niveau primitif élevé (16 % des grèves pour 1864-1890), qui a la plus forte expansion, Elle accroît encore son pouvoir de grève, passant de la seconde à la première place avec 25 % des grèves pour 1894-1913, place qu'elle gardera jusqu'à la deuxième guerre mondiale, avec cependant amorce d'un relatif assoupissement après 1919. Pourtant ses effectifs, après avoir atteint un maximum en 1886, tendent plutôt à diminuer et sa part dans la population active s'allège : 17 % en 1886, environ 13 % entre 1896 et 1911. Le bâtiment qui fut si souvent dans le passé un initiateur, joue donc toujours un rôle moteur, alors que son importance économique recule.

12. Le « pouvoir de grève », c'est la part relative de chaque secteur dans l'ensemble du mouvement de grève. *Cf.* R. Goetz-Girey, 1965, p. 111. J'emprunte à cet ouvrage ce qui concerne 1920 à nos jours.

Au contraire, pour plusieurs branches en expansion vigoureuse, croissance des grèves et des effectifs industriels marchent à l'unisson. C'est le cas des industries chimiques, polygraphiques et métallurgiques. Par leur faible volume d'emploi, les deux premières ne sont pas susceptibles d'influer fortement sur la masse des grèves ; leur pouvoir passe respectivement de 1,4 à 2,4 %, de 2,7 à 3,4 %. Le poids des industries métallurgiques est autrement considérable. Elles représentent 11 % de la population active en 1866, 13 % en 1896, 15 % en 1911, 23 % en 1936. Leur pouvoir de grève se développe presque parallèlement : 12 % (1864-1870), 11 % (1871-1890), 13 % (1894-1913), 19,4 % (1919-1935). Ces industries prennent ainsi progressivement une place qui est aujourd'hui maîtresse dans le déclenchement des conflits.

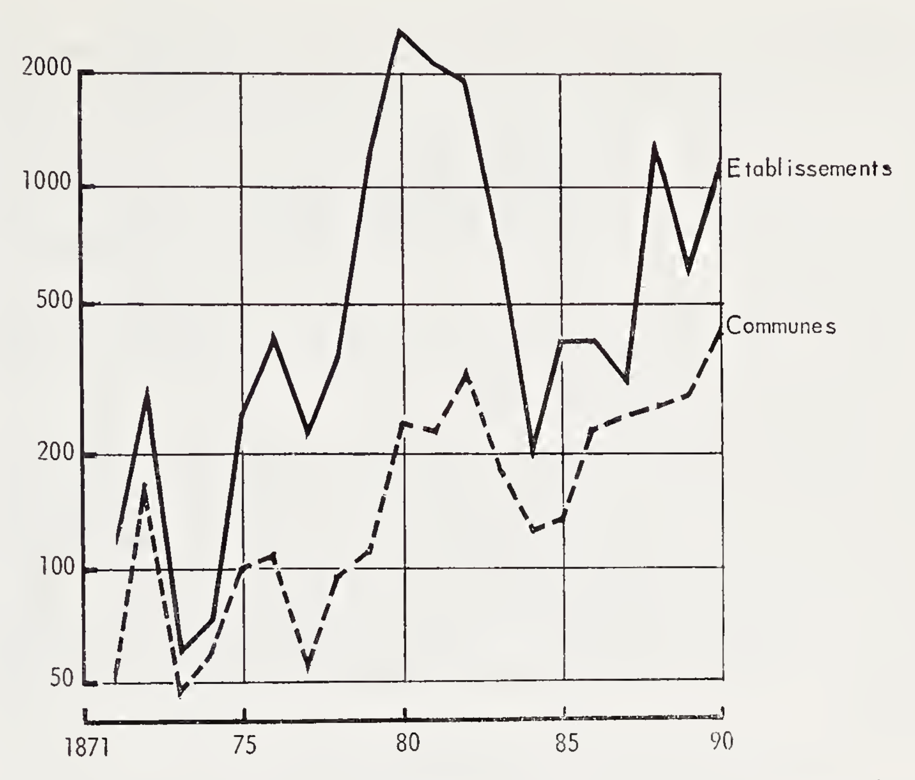
On constate pareillement, mais cette fois pour des industries en faible expansion, une assez bonne corrélation entre le mouvement des grèves et celui de la population active : ainsi pour les industries textiles et celles du cuir. Les effectifs de ces branches déclinent en chiffres absolus et en valeur relative : l'ensemble textile-vêtement-cuirs occupe 1 426 000 ouvriers en 1866, 1 147 000 en 1906 ; leur part dans la population active passe de 47 à 41 % dans le même temps selon J. Toutain. L.-A. Vincent note de son côté que de 1896 à 1913, période d'expansion, la population active du textile croît de 1 %, celle du vêtement de 4 %, tandis que celle du cuir ne croît pas du tout [13]. Tout cela évoque l'anémie. Le textile cesse d'occuper dans l'industrie française la prépondérance qui fut la sienne au 19ᵉ siècle ; il en va de même, à un niveau bien plus modeste, pour les cuirs et peaux. Or, la place de ces industries dans le mouvement des grèves est en recul continu ; elles fournissent ensemble 42 % des grèves en 1871-1890, 27 % en 1894-1913, 21 % en 1919-1935. Elles ne sont plus des secteurs clefs de l'agitation ouvrière. Le cas des industries du bois est tout à fait analogue : faible accroissement des grèves (de 1 à 3 entre 1871-1890 et 1907-1913), régression du pouvoir de grève (16 % en 1864-1870, 10 % pour 1871-1890, 5 % pour 1894-1913), stagnation des effectifs (13 % de la population active en 1866 et 10 % en 1911).

Ainsi l'évolution économico-démographique des industries rend assez bien compte de leur position sur le théâtre des grèves. De façon générale, les industries en expansion voient grandir leur puissance conflictuelle et leur pouvoir de grève, le bâtiment constituant plutôt une exception. Bien entendu le pouvoir de grève d'une industrie n'est pas le reflet pur et simple de sa place démographique et économique : il s'en faut. Chaque industrie a une propension à la grève qui tient à la fois à ses structures et à sa situation conjoncturelle, autre problème qui n'est pas présentement notre propos. Mais de toutes manières, les différences notées ne sont que des inégalités de développement.

Elles ne doivent pas masquer l'essentiel : la croissance générale et commune des grèves dans tous les secteurs industriels, des plus dynamiques aux plus menacés, jusqu'à la première guerre mondiale. Cette croissance ne tient

13. L.-A. Vincent, 1965, tableau 2, p. 88.

ni à l'augmentation du nombre des ouvriers, ni à la montée fulgurante d'une industrie plus combative, ni au rythme relativement modeste de la concentration des entreprises. Comme une marée irrésistible, la grève étend son



3. Etablissements et communes touchés par les grèves de 1871 à 1890

domaine géographique et professionnel. Dans la seule période 1864-1890, le nombre de départements touchés passe de 25 (1864) à 52 (1890), celui des communes varie de 28, minimum en 1865, à 401 en 1890. Il y a une certaine diffusion semi-rurale de la grève : à côté des capitales traditionnelles, on voit apparaître sur la carte de petites bourgades où la grève était inconnue. Plus sûrement encore, la grève touche, au sein des différentes industries, des catégories nouvelles ; au sein de l'économie, les secteurs primaire et tertiaire, longtemps indemnes ; le salarié agricole rejoint le bûcheron, ce pionnier de la lutte sociale ; aux grèves de cochers, plus pittoresques que pesantes, s'ajoutent celles, beaucoup plus considérables, prototypes des conflits du 20e siècle, des cheminots ; et les fonctionnaires, à leur tour entrent en lice : la grève des postiers en 1909 est un événement ; la grève cesse d'être purement ouvrière pour devenir salariale. Ces courbes ascendantes traduisent l'entrée dans les mœurs, l'acclimatation de la grève ; son passage du pathologique au normal fait tout l'intérêt de la période. La grève est un langage que parlent de plus en plus de travailleurs, un mode de revendication et d'expression dont ils usent de plus en plus volontiers. Toute la question est de savoir pourquoi.

5. Croissance des grèves et croissance syndicale

La nature du lien entre grève et syndicat fait l'objet de controverse. Principal responsable de l'essor des grèves, pour les uns, le syndicalisme a, pour d'autres, plutôt joué le rôle de frein. Telle était l'opinion des républicains modérés, au début de la Troisième République : « Les syndicats sont la garantie et la tranquillité dans le travail », écrivait Barberet [14], et Pauliat : « Le nombre des grèves a toujours été en diminuant dans les corporations ouvrières où ces associations existent » [15]. Argument plus que constat, cette assertion fondait leur politique.

Contentons-nous, pour l'instant, dans la perspective globale qui est celle de ce chapitre, de comparer, aux courbes des grèves et des grévistes, celles des syndicats et des syndiqués.

Pour établir ces dernières, j'ai dû raccorder trois séries de données : 1) de 1913 à 1899, les chiffres sont ceux de l'*Annuaire statistique* [16] ; 2) de 1898 à 1884, ils proviennent de l'addition pour chaque année des statistiques professionnelles fournies par les quatre volumes des *Associations professionnelles* [17]. Pour la période antérieure, aucune statistique d'ensemble n'existe ; j'ai procédé à de longs dépouillements d'archives (préfecture de police, Archives nationales et surtout séries M des archives départementales), et retenu, en définitive, trois années en raison d'une meilleure densité des sources : 1876, 1880, 1883.

Les grands constats sont les suivants (*cf.* fig. 4) :

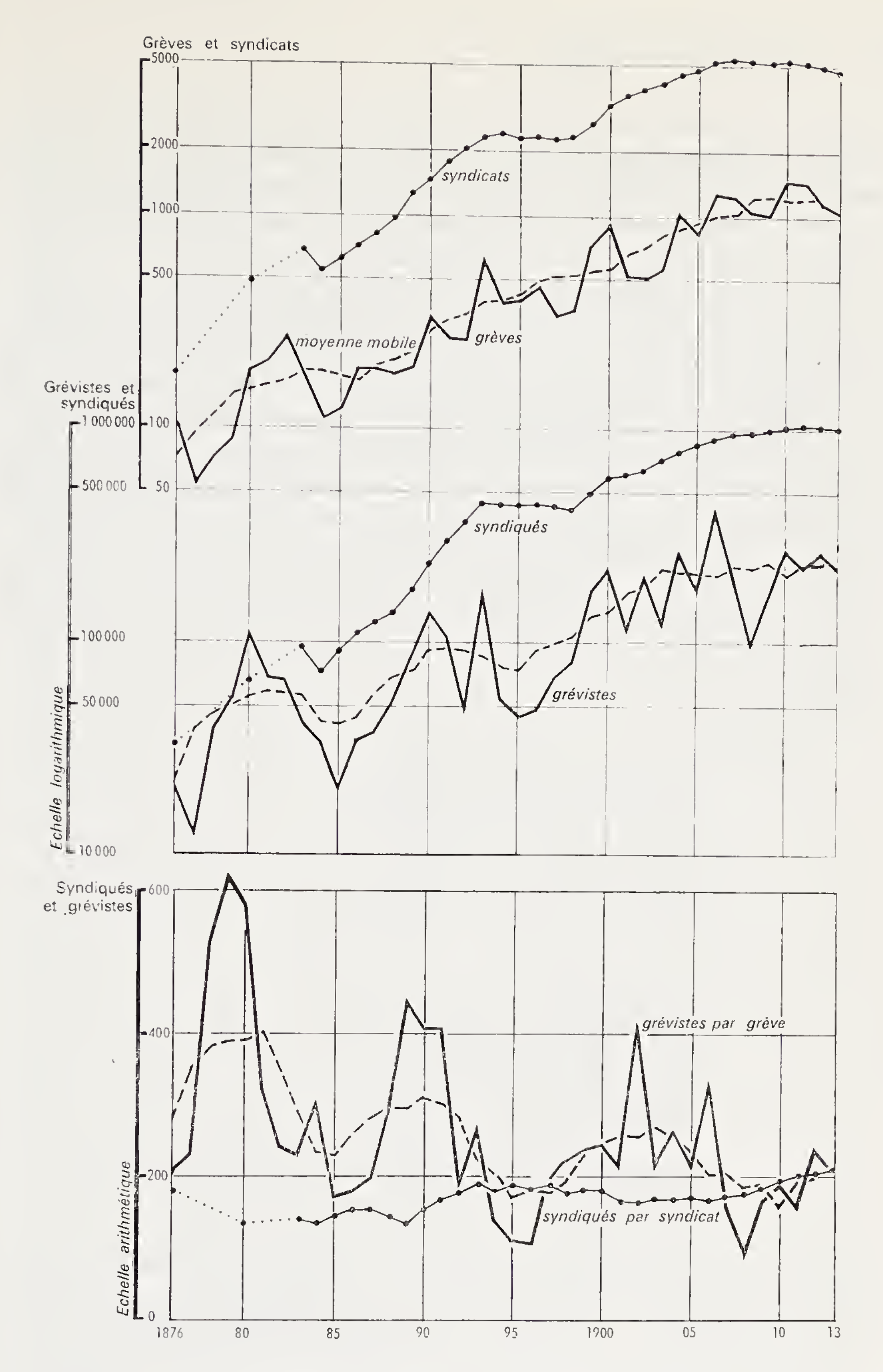
— La croissance syndicats-syndiqués est considérable, bien plus encore que celle des grèves-grévistes. Au début de la période, les deux séries de phénomènes ont des dimensions numériques identiques, à tel point que, construites à la même échelle, leurs courbes peuvent se chevaucher : en 1880, le nombre des grévistes excède celui des syndiqués, fait exceptionnel qui ne se produira jamais plus et qui éclaire d'un jour particulier le rapport syndicat-grève à cette

14. Barberet, 1886-1890, t. I, p. 23.

15. Pauliat, 1873, p. 4.

16. *Annuaire statistique*, 1936, partie rétrospective, p. 58. La statistique commence au 1er juillet 1884, mais : 1) les effectifs syndicaux ne sont donnés qu'à partir du 1er juillet 1890 ; 2) il a paru préférable de retenir les statistiques valables pour le 31 décembre de chaque année, afin de comparer des contenus identiques, à savoir une année de grèves avec une année d'activité syndicale. Or, c'est seulement à partir du 1er janvier 1898 (= 31 décembre 1897) que l'*Annuaire statistique* donne les chiffres à cette périodicité.

17. Les tableaux sont donnés au début de chaque section industrielle distinguée, d'après le classement adopté, tant pour les syndicats que pour les grèves, par l'Office du travail (classement fondé sur la matière travaillée). Les chiffres sont ceux donnés par ailleurs par l'*Annuaire des syndicats professionnels*, « d'après des renseignements recueillis directement par le ministre de l'Intérieur, puis par le ministère du Commerce et de l'Industrie ».



4. Evolution comparée de 1876 à 1913

1° *du nombre de grèves et de syndicats*
2° *du nombre de grévistes et de syndiqués*
3° *des effectifs moyens des grèves et des syndicats*

époque. Puis, l'écart des courbes va croissant et suggère l'idée de deux faits désormais différents, sinon autonomes. Notons, d'autre part, que le rapport syndicat-syndiqués évolue à l'inverse du rapport grève-grévistes : il y a une tendance à la concentration syndicale, tandis que la grève, se diffusant, s'amenuise.

— La croissance syndicats-syndiqués est beaucoup plus continue, plus régulière que celle du couple grève-grévistes. Elle subit beaucoup moins d'à-coups ; les courbes n'accusent que plus rarement des régressions (1884, 1895, 1897, 1908, 1909, 1911, 1912, 1913) ; le ralentissement se traduit plutôt par des paliers (1883-1888, 1894-1898). Les temps de croissance sont plus durables et plus prononcés, deux notamment : 1888-1894 et 1898-1906. Ce dernier, remarquable par sa vigueur, véritable bond en avant du syndicalisme, mériterait une étude toute particulière. Comparativement, l'allure des courbes souligne les différences, évoque des objets de nature diverse : cumulatif et stable, le syndicalisme est un fait d'organisation. Discontinue, opérant par poussées, la grève est mouvement, événement.

— Les rythmes de développement présentent cependant des séquences analogues :

— dans les paliers :

1882-1888 pour les grèves
1883-1888 pour les syndicats

1893-1898 pour les grèves
1894-1898 pour les syndicats

1906-1909 pour les grèves
1907-1913 pour les syndicats

— dans les temps de croissance :

1876-1883 pour les syndicats
1877-1882 pour les grèves

1884-1894 pour les syndicats
1888-1893 pour les grèves

1897-1907 pour les syndicats
1898-1900 et 1903-1906 pour les grèves

Grèves et syndicats paraissent obéir aux mêmes impulsions, mais avec des décalages : les grèves décroissent plus tôt que les syndicats et, par contre, redémarrent plus tard. A la hausse, les syndicats précèdent les grèves, à la baisse, il les suivent.

Ces constats, très grossiers, permettent d'appréhender l'allure générale des mouvements. Plus que des liens, ils suggèrent différence et autonomie. La séduction syndicale apparaît plus forte que la séduction gréviste.

Plus probablement, le rapport syndicat-grève varie selon les temps et les lieux, selon la diversité des modèles syndicaux et des stratégies en la matière.

6. Croissance des grèves et condition ouvrière

Cette croissance des grèves est sans doute l'indice d'un mécontentement grandissant, d'un désir de plus en plus prononcé de changement. Mais cette insatisfaction peut être interprétée diversement, dans un sens négatif ou positif.

Dans la première hypothèse, l'aggravation du destin ouvrier fournirait la clef d'une révolte montante. Cette interprétation catastrophique a longtemps été celle des socialistes et du mouvement ouvrier lui-même. Ainsi Jules Guesde dit des conflits de 1878 : « Une grande partie (des grèves) ne tendaient qu'au maintien du statu quo en matière de salaire, qu'elles n'ont d'ailleurs pas obtenu. Loin d'être devenue meilleure, la situation des prolétaires, d'une fraction des prolétaires au moins, a donc empiré »[18]. Le travailleur fait grève parce qu'il est écrasé, parce que sa vie devient intenable : « il ne restait au travailleur acculé à l'impossibilité de faire face à son existence par son travail, que l'arme de la misère et du désespoir : la grève, arme terrible dont ne peut et ne doit user le travailleur que lorsque, n'ayant plus rien à perdre, il ne lui reste plus que cette ressource d'entraîner son adversaire dans sa chute », écrit la Chambre syndicale des ouvriers lainiers de Vienne en 1879[19], exprimant ce profond pessimisme de la grève, si durable dans la théorie syndicale. La grève serait le signe d'une paupérisation, d'une prolétarisation de plus en plus accentuée. Les conquêtes ouvrières : un mythe de Sisyphe.

Cette interprétation classique soulève des objections classiques. Les études de Simiand, Kuczinski, de J. Singer-Kérel, comparées récemment dans un article de Jean Lhomme[20] concluent toutes à une évolution positive du salaire réel. Entre 1856 et 1914, on n'enregistre qu'un seul recul caractérisé, en 1910-1913, années de vie chère[21], phénomène assez général en Europe pour avoir retenu l'attention de la deuxième Internationale[22]. D'autre part, la transformation des structures des budgets ouvriers, le déplacement des dépenses vers des postes plus « nobles », le vêtement par exemple, traduisent le même phénomène d'élévation du niveau de vie. Mais l'épineux maquis de la « paupérisation », rendu parfois inextricable à plaisir, est de ceux dont on ne sort pas si aisément. Le salaire réel demeure une notion abstraite en l'absence de toute donnée sérieuse sur l'emploi. Ce qu'il faudrait connaître, c'est l'évolution du revenu ouvrier global (masse des salaires + autres revenus, probablement très peu de chose avant 1914) et celle du revenu du capital, à l'échelon national et pour une longue période : beau rêve[23]. Réalisé, il ne résoudrait encore

18. J. Guesde, 1878 *b*, p. 71.
19. *Le Prolétaire,* 26 avril 1879, appel de la chambre syndicale de l'industrie lainière de Vienne.
20. J. Lhomme, 1965.
21. Sur la crise de cherté française, G. Flonneau, 1966.
22. La question figure à l'ordre du jour des derniers congrès, *cf.* G. Haupt, 1963.
23. L'équipe de l'I.S.E.A. s'efforce de le réaliser. *Cf.* Markovitch, 1968. *Cf* aussi J. Marchal et J. Lecaillon, 1958.

qu'un aspect du problème. La paupérisation n'est pas seulement « relative » ou « absolue » ; elle n'est pas seulement une situation économique appréciable en termes d'agrégat ; elle est aussi un sentiment, une représentation. On sait depuis longtemps que rien n'est plus social qu'un besoin. Un mécontentement social peut n'avoir pas de fondement économique : s'il est ressenti, imaginé, il a tout autant de dynamisme. Pulsations et frustrations font partie intégrante du mouvement ouvrier : son histoire est aussi celle du désir.

Mais sous cet angle, la croissance des grèves a une signification tout à fait positive qui me paraît confirmée par la considération de leur nature même. Il faut distinguer deux types de grève, offensif et défensif, de caractères tout différents et qui répondent à des nécessités opposées [24]. Mais la grève offensive prédomine en toutes saisons économiques. Pendant une période de dépression comme celle qui forme l'horizon particulier de cette étude (1871-1890), les grèves offensives l'emportent sur les défensives (63,5 % contre 36,5 %). Il est raisonnable de penser que la proportion s'en est encore accrue lors de l'expansion qui a suivi [25]. La grève est une arme de conquête, l'outil majeur d'une classe ouvrière de plus en plus soucieuse et capable d'améliorer sa condition (avant tout son salaire), de plus en plus fascinée par les possibilités de la grève. Cette extension s'effectue à travers, envers et contre toutes les phases économiques ; la récession freine le développement du phénomène, elle ne l'empêche pas complètement ; le mouvement long retranche ou ajoute sa poussée propre au *trend,* fondamentalement croissant.

La grève est la réponse des ouvriers au laissez-faire, laissez-passer, la marque de leur adaptation progressive aux conditions du marché, au libéralisme économique. Les ouvriers ont mis à profit la licéité que leur accordait enfin la loi de 1864, loi logique, achèvement d'un certain type de relations industrielles, de même qu'ils useront, après un refus initial qui n'est qu'un épisode, de la loi syndicale de 1884. Même s'ils le remettent en cause, ils jouent un jeu qu'ils ont appris à connaître dans l'expérience quotidienne. Celle-ci est primordiale ; c'est elle qui, en définitive, s'impose à la théorie syndicale, non l'inverse. Le pessimisme de la grève, régnant parmi les dirigeants, a été sans influence sur la volonté ouvrière. A la fin du Second Empire, la première Internationale a suivi cahin-caha les grandes vagues de grève et a cherché à y prendre pied [26]. Au début de la Troisième République, il y a discordance entre les organisations ouvrières qui prônent d'autres moyens, et l'élan gréviste de la base. La réhabilitation progressive de la grève, son assomption dans le thème de la grève générale, procède de l'énergie ouvrière ; c'est, à l'origine, un choix des travailleurs. Lorsque les socialistes proposent de chômer le 1er Mai, leur invite n'a rien de gratuit : la forme (la grève), la date (mai, mois record des grèves,

24. *Cf.* ci-dessous p. 120 et fig. 7, p. 81.

25. E. Andréani n'a pu faire ce calcul, la *Statistique de l'Office du travail* ne distinguant pas les grèves selon ce critère.

26. C'est ce qu'avait mis en lumière le colloque sur la première Internationale, notamment les rapports de J. Dhondt et J. Rougerie : C.N.R.S., 1969.

mois type de l'offensive ouvrière), leur sont suggérées par l'attitude même des ouvriers. Le 1er Mai est une rencontre entre le mouvement propre de la masse et l'intuition du sommet : tout son succès vient de là.

7. L'EFFICACITÉ DE LA GRÈVE ET SES LIMITES

Cette prédilection des ouvriers pour la grève repose en partie sur le sentiment global et l'expérience quotidienne de son efficacité. L'une et l'autre ne se recouvrent pas complètement. La seconde est discutable, sujette à caution. Les adversaires — ouvriers et bourgeois — de la grève pouvaient objecter l'énormité de son coût par rapport au bénéfice retiré, calculer la perte subie par l'économie nationale ou la bourse populaire. En fait, la pesée de la grève ne se mesure pas seulement à ses résultats immédiats. Les ouvriers le sentent plus ou moins confusément lorsqu'ils situent leur engagement local comme un tableau d'une pièce en plusieurs actes, comme un épisode d'une bataille à plusieurs fronts : « Frères, notre combat est le vôtre... Nous sommes tous solidaires », mots sans cesse répétés, refrain classique. Je pense, pour ma part, que la croissance du mouvement des grèves a exercé en effet une influence déterminante sur la société tout entière. J'ai montré, à propos des sources, comment l'actualité ouvrière s'est frayée un chemin à la première page des journaux par sa densité même, comment l'existence de grèves nombreuses a conduit le gouvernement à mieux observer le monde du travail ; on montrera plus loin qu'elle a infléchi aussi sa conduite. Le sentiment de cette force globale est au fond de bien des grèves ouvrières, comme il est au cœur de l'autonomie du mouvement ouvrier français avant la première guerre mondiale : il est signe d'espoir.

Mais cet espoir, s'il dépasse l'expérience quotidienne, s'y nourrit d'abord. Qu'enseignent les tableaux et la courbe des pourcentages de succès (fig. 5) ? Il est entendu que ces pourcentages représentent, additionnés, à la fois les succès proprement dits et les transactions : on demande plus qu'on espère, et un compromis est de toute manière l'acquisition d'un avantage. De 1864 à 1914, on constate d'abord qu'au total les succès l'emportent sur les échecs :

Succès et transactions :	11 898	soit 56 %
Echecs :	9 170	soit 44 %

Tel est le bilan brut de ce demi-siècle de grèves : il est positif, quoique faiblement. Mais son actif augmente si on considère non plus le nombre des grèves, mais celui des grévistes :

Succès et transactions : 64 %
Echecs : 36 %

Ainsi le succès a couronné surtout les grèves numériquement importantes, les grandes grèves populeuses, celles, justement, dont on parle, qui frappent l'opinion : fait susceptible d'expliquer une certaine psychologie de la réussite.

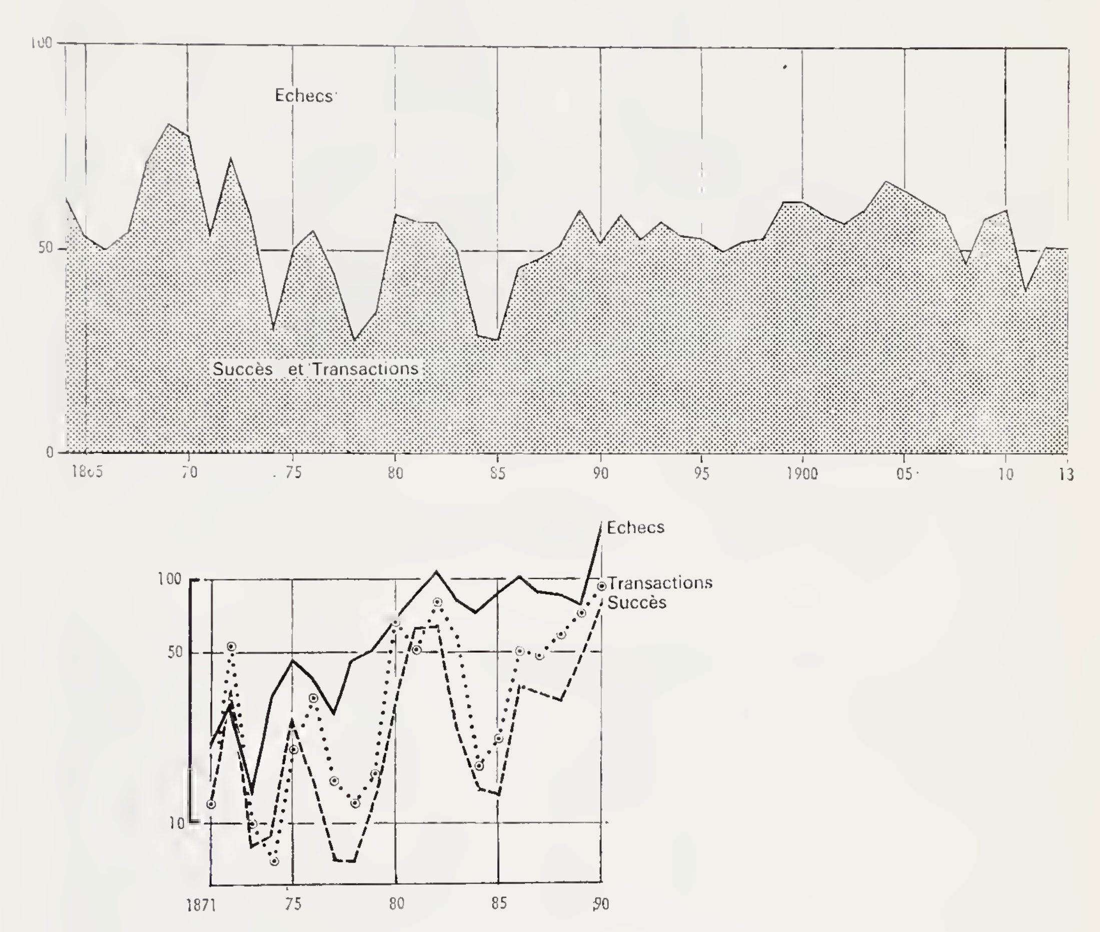
En second lieu, on note que les années où l'échec domine sont bien moins

Résultats des grèves (1864-1914)

Années	Nombre de grèves, chiffres absolus	Résultats inconnus	Succès et transactions	Echecs	% [a] Succès et transactions	% [a] Echecs
1864	110	15	60	35	63	35
1865	58	9	26	23	53	47
1866	52	12	20	20	50	50
1867	76	10	36	30	54	46
1868	58	5	38	15	71	29
1869	72	1	59	14	80	20
1870	116	37	62	17	78	22
1871	52	7	24	21	53	47
1872	151	32	88	31	73	27
1873	44	13	18	13	58	42
1874	58	9	16	33	32	68
1875	101	7	47	46	50	50
1876	102	15	48	39	55	45
1877	55	5	22	28	44	56
1878	73	7	19	47	28	72
1879	88	7	29	52	35	65
1880	190	28	100	68	59	41
1881	209	10	115	84	57	43
1882	271	19	144	106	57	43
1883	181	17	82	82	50	50
1884	112	8	31	73	29	71
1885	123	0	35	87	28	72
1886	195	7	87	101	46	54
1887	195	24	83	87	48	52
1888	188	11	91	86	51	49
1889	199	4	118	77	60	40
1890	341	13	171	155	52	48
1891	267	3	158	106	59	41
1892	261	7	136	118	53	47
1893	634	0	364	270	57	43
1894	391	0	213	178	54	46
1895	405	0	217	188	53	47
1896	476	0	239	237	50	50
1897	356	0	188	166	52	48
1898	368	0	198	170	53	47
1899	739	0	462	277	62	38
1900	902	0	565	377	62	38
1901	523	0	309	214	59	41
1902	512	0	295	217	57	43
1903	567	0	344	223	60	40
1904	1 026	0	691	335	67	33
1905	830	0	545	285	65	35
1906	1 309	0	817	492	62	38
1907	1 275	0	753	522	59	41
1908	1 073	0	509	564	47	53
1909	1 025	0	602	423	58	42
1910	1 502	0	905	597	60	40
1911	1 471	0	590	681	40	60
1912	1 116	0	575	541	51	49
1913	1 073	0	554	519	51	49
	21 570	342	11 898	9 170	56	44

a. % calculé par rapport aux résultats connus.

nombreuses que les autres : dix années seulement dépassent 50 % d'échecs : 1875, 1877, 1878, 1879, 1884, 1885, 1886, 1887, 1909, 1911. Elles se situent presque toutes dans la phase 1875-1888, incluse dans le mauvais Kondratieff durant lequel, à la tendance dépressive générale, s'ajoutent des crises plus fortes : 1877-1878, 1882-1886, bien visibles sur la courbe des échecs, et notamment sur celle des moyennes mobiles. Le poids de la conjoncture pèse donc fortement sur l'issue des grèves.



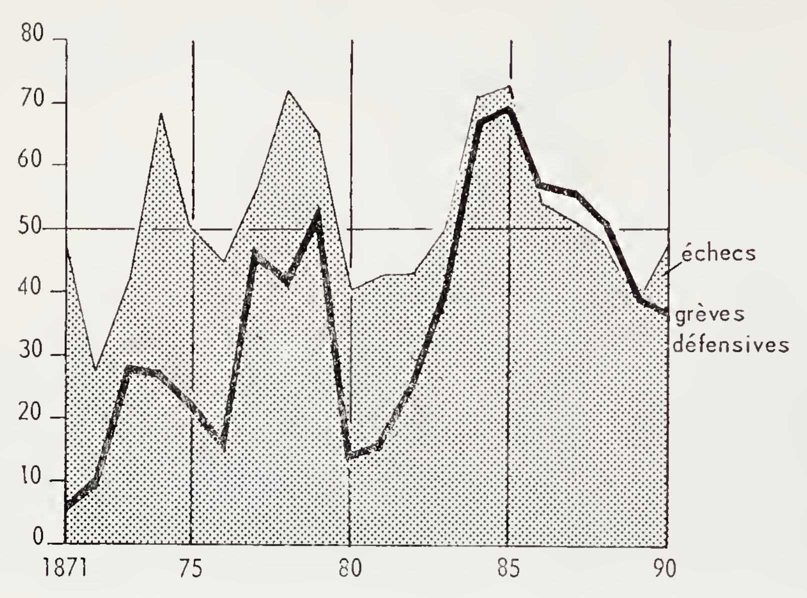
5. Echecs, transactions, succès

Troisième remarque : ces années négatives sont ordinairement celles où l'emportent les grèves défensives ; celles-ci échouent plus que les autres :

1864-1890	% Succès et transactions	% Echecs
grèves offensives	56,6	43,4
grèves défensives	39,7	60,3

La concordance entre les courbes des pourcentages d'échecs et de grèves défensives est du reste frappante (fig. 6). Bonne arme offensive, la grève n'est

qu'une parade médiocre. L'ouvrier le sait ; empiriquement d'abord, et non sans rature, il adapte sa stratégie à la conjoncture, condition du succès ; la grève peu à peu se rationalise.



6. Nombre d'échecs pour 100 grèves dont le résultat est connu et nombre de grèves défensives pour 100 grèves totales

C'est pourquoi sans doute ses résultats sont plus réguliers. La dernière observation est, en effet, que la courbe des succès devient plus monotone ; après 1890, elle présente moins d'à-coups ; moins de reculs, mais aussi moins de pointes spectaculaires. Les plus forts pourcentages de réussite se rencontrent au début de période : 63 % en 1864, 80 % en 1869, 78 % en 1870, 73 % en 1872. On ne les retrouvera jamais plus. Ils s'expliquent aisément : les patrons ont été pris au dépourvu par la loi de 1864, l'impression générale était que le gouvernement impérial soutenait les ouvriers. Dans la crainte d'une épidémie que rien ne viendrait arrêter, bien des patrons ont accordé des hausses de salaires préventives ; la journée de 10 heures s'est généralisée à Paris à la suite de ces mouvements. Ces succès initiaux ont contribué à populariser la grève parmi les ouvriers et à détacher le patronat de l'Empire. Le cas de l'Alsace n'est sans doute pas exemplaire ; il est cependant curieux de voir qu'en dépit des massacres d'Aubin et de la Ricamarie, les grévistes de juillet 1870 à Mulhouse ne manifestent à l'Empereur aucune hargne, tandis que leurs patrons font montre d'impatience.

Par la suite, le rapport des forces s'est modifié. D'une part, les patrons se sont organisés ; le syndicalisme patronal est dans une large mesure une réplique à l'offensive des salariés. Les lock-out, encore rares à la fin du 19ᵉ siècle (on en compte 92 en vingt ans de 1871 à 1890), insolites au point que les

journaux éprouvent le besoin de traduire le mot[27], se sont multipliés au début du 20e (39 en 1908, 13 en 1909 par exemple), tout en restant très inférieurs en nombre à ceux des pays voisins notamment de l'Allemagne[28]. D'autre part, le gouvernement a pris nettement position contre l'assaut gréviste : c'est le gouvernement radical Clemenceau, dont les ouvriers ont espéré beaucoup, qui a brisé avec le plus de vigueur les grèves[29]. Son attitude est plus qu'un épisode lié au tempérament du Tigre ; elle a une profonde signification. Elle annonce l'agonie d'un certain type de relations industrielles placées sous le signe du laissez-faire et de la « neutralité » de l'Etat. La législation sociale, importante, a pour contrepartie l'exigence d'une discipline ouvrière accrue. L'Etat se propose de régler les rapports sociaux ; la grève est considérée comme un désordre intolérable, séquelle d'un libéralisme périmé ; on parle de la réglementer, de créer une représentation industrielle ; dès 1900, le projet Millerand prévoit conseils d'usine et contrats collectifs[30]. Ces raisons, l'action conjuguée du gouvernement et du patronat, expliquent la tendance au plafonnement des succès, alors que jamais le syndicalisme ouvrier n'avait été aussi fort. Elles expliquent l'allongement de la durée des conflits, et enfin, l'amorce du reflux des grèves, si prononcé entre les deux guerres. Les temps de la grève s'achèvent, du moins ceux de sa royauté ; elle va cesser d'être le principal, sinon l'unique canal de défoulement et d'expression des travailleurs.

Ce quasi monopole éclaire son extension : la grève est demeurée l'espace d'un demi-siècle le *seul* moyen de contestation possible et admis. La liberté qu'a l'ouvrier de refuser son travail, quoique toujours discutée, est généralement reconnue. L'Etat se fixe pour tâche formelle de faire respecter la liberté de chacun et il refuse tout autre rôle. La mentalité libérale est si communément partagée, la méfiance à l'égard de l'Etat si accréditée que ni les ouvriers ni les patrons ne mettront vraiment à profit les possibilités d'arbitrage créées par la loi de 1892. A dire vrai, les résistances à l'avènement d'un nouveau type de relations industrielles fondées sur la négociation, les conventions collectives, la représentation du personnel, sont venues à la fois des ouvriers et du patronat, mais très inégalement. Le syndicalisme révolutionnaire refusait tout aménagement ; mais la classe ouvrière avait aussi ses Créon, ses diplomates. Beaucoup de grèves, précédées non seulement de préavis, mais de prénégociations (entre 1871-1890, la proportion est de 49 %), n'interviennent qu'après l'échec de ces dernières, argument ultime dans une discussion qu'on préférerait souvent mener autrement. Comme la guerre, la grève n'est que la continuation de la politique par d'autres moyens. Rolande Trempé a montré combien les mineurs étaient prêts à adopter un nouveau style, à entrer dans

27. *Le Citoyen,* 31 août 1882, éditorial de H. Brissac.
28. On compte 240 lock-out en Allemagne en 1907, 117 en 1908, 115 en 1909, 1 115 en 1910 : c'est un tout autre climat social.
29. Sur ces faits, voir J. Julliard, 1965.
30. Sur ce projet, consulter P. Pic, 1902, p. 210 et surtout p. 976, et *id.*, 1912.

la « démocratie industrielle » ; en maintenant le droit de regard de l'Etat, la législation a permis un début de représentation ouvrière, ébauche souvent caricaturale, pourtant irréversible ; dès 1890 furent institués des délégués mineurs élus dont le rôle semble avoir vite dépassé les questions de sécurité [31]. Du même coup, la revendication ouvrière, endiguée, drainée, se détourne de la grève. Le « réformisme » des mineurs, à la veille de la première guerre mondiale, a sans doute valeur prémonitoire. La résistance du patronat a été beaucoup plus forte : son attachement invétéré au principe d'autorité, au secret des affaires, sa méfiance raciale devant toute délégation du personnel, son hostilité au syndicalisme ouvrier, son malthusianisme social autant qu'économique, sont un des facteurs essentiels qui ont retardé l'avènement d'un nouveau style de rapports sociaux.

Telles sont, à mon sens, les raisons qui permettent de comprendre le développement des grèves entre 1864 et 1914, raisons structurelles, sociologiques. Tous les autres facteurs — syndicaux, politiques, la conjoncture économique — ne sont précisément que des facteurs susceptibles d'expliquer, avec plus ou moins de constance, certaines variations, mais incapables de rendre compte de la croissance d'ensemble, de la vague de fond.

8. Temps de croissance

On a jusqu'ici considéré globalement la période 1864-1914, afin de saisir le mouvement d'ensemble, dégagé des accidents de parcours. Cependant, même les courbes des moyennes mobiles indiquent que la croissance n'est pas continue ; des oscillations se présentent, plus ou moins marquées, nettes sur les courbes d'extension et d'intensité des grèves, où elles ont l'allure de fluctuations régulières, estompées jusqu'à n'être plus que des paliers sur celle de la fréquence des grèves (fig. 1).

On peut distinguer trois périodes où la croissance paraît obéir à des tempos différents :

1) Jusqu'en 1896, la croissance vigoureuse connaît un rythme saccadé, avec des chutes profondes dont les principales se situent ainsi :

Minima de :	*fréquence*	*extension*	*intensité*
	1876	1874	1873
	1886	1885	1884
	1894	1895	1895

2) De 1896 jusqu'en 1903 (pour le nombre de grévistes, celui des journées de grève) et 1908 (pour le nombre de grèves), les courbes sont fortement ascendantes, les oscillations disparaissent.

31. R. Trempé, 1968.

3) Enfin, à partir de là, s'amorce un palier, voire un renversement de la tendance. Cette régression encore légère des grèves, de leurs effectifs et de leur durée avait du reste été perçue par les contemporains, mais diversement interprétée [32].

Ces trois phases ne s'expliquent pas de la même façon. La conjoncture est en grande partie responsable de l'allure des deux premières. C'est là l'effet des mouvements longs bien connus. De 1873 à 1895, la dépression freine l'élan des grèves sans parvenir à le renverser et les minima enregistrés correspondent à des temps de crise plus accentuée. Au contraire, à partir de 1896, la prospérité économique retrouvée stimule la croissance fondamentale des grèves, l'amplifie. Toutes les forces qui poussent à l'extension des conflits pèsent dans le même sens : *trend* et Kondratieff sont d'accord.

Le palier qui se dessine dans les années 1906-1908 est d'interprétation plus délicate. De toute évidence le mouvement des grèves s'essouffle. Les facteurs conjoncturels ont leur part dans ce freinage : en 1910-1913, la baisse du salaire réel, consécutive à la hausse du coût de la vie, a diminué les capacités d'offensive et de résistance de la classe ouvrière ; du moins se sont-elles exprimées autrement ; contre le renchérissement, la grève n'est pas la forme usuelle de protestation. Mais cette poussée de cherté a été limitée dans le temps, une flambée ; elle ne suffit pas à expliquer un ralentissement du reste antérieurement commencé. On a évoqué plus haut la stagnation des pourcentages de succès, symptôme des réticences accrues auxquelles se heurtent les grèves revendicatives. En ces années de grande espérance, le mouvement ouvrier a connu des déceptions cuisantes. Les limites de la grève partielle étaient connues ; on mesure aussi celles de l'impossible grève générale. La grève, sous toutes ses formes, plafonne. Progressivement elle va cesser d'être le fer de lance de la contestation ouvrière. A la veille de la première guerre mondiale, une transformation des méthodes du syndicalisme s'esquissait, comme d'ailleurs changeait le visage du socialisme, et se modifiait l'insertion de la classe ouvrière dans la société. Le gigantesque sursaut de 1919-1920 (3 858 grèves, plus de 2 450 000 grévistes pour les deux années ; chiffres jamais atteints) n'est pas prophétique : il doit être rattaché aux expériences d'avant-guerre ; c'est un ultime essai de grève générale telle que la C.G.T. l'avait tenté sans succès en 1906-1908. Annie Kriegel l'a montré : son échec marque la mort d'un rêve : la révolution par la grève ouvrière [33]. C'est aussi la fin de la souveraineté de la grève. Après 1920, le nombre des grèves et des grévistes diminue considérablement ; l'explosion de 1936 est exceptionnelle. Et si, depuis la deuxième guerre mondiale, la grève connaît un regain de faveur, ses conditions, son mode, son style sont tellement différents, qu'elle dissimule, sous le même vocable, un autre type d'action. Très courte, de grande ampleur, centralisée, disciplinée, la grève d'aujourd'hui

32. P. Pic, 1912, p. 9.
33. A. Kriegel, 1964.

concerne avant tout le secteur public et nationalisé, elle s'adresse d'abord à l'Etat-patron, partiellement maître de l'économie et des revenus. De plus en plus, la grève est un argument dans une négociation parfois rompue, sans cesse reprise, une manœuvre calculée dans une stratégie savante, affaire d'état-major, moyen parmi d'autres dans l'arsenal des contestations possibles, d'une efficacité discutée. Rationalisée, elle a perdu sa spontanéité, sa fraîcheur, cette fonction d'exutoire, de libération, dans la colère ou dans la fête, qui fait pour l'historien du 19e siècle son incomparable valeur psychanalytique, source jaillissante de mots, d'images, de bruits et de couleurs.

Ainsi, de 1864 à 1914, on assiste à l'essor d'un phénomène social, et déjà à son déclin.

Déclin provisoire, sans doute. La renaissance des grèves « sauvages » en Europe occidentale depuis 1968 renoue partiellement avec une pratique oubliée. Très partiellement : la différence du contexte suggère plus encore une radicale nouveauté [34].

34. *Cf.* pour une analyse récente, S. Mallet, 1971.

CHAPITRE III

Les grèves de 1864 à 1890
Analyse diachronique

La plupart des histoires du mouvement ouvrier escamotent la période 1871-1890, temps obscurs, décrits comme ceux de l'immobilisme et du désarroi, de l'aliénation et de l'errance.

Pareille méconnaissance mériterait réflexion critique. Les raisons documentaires ne l'expliquent pas totalement. Elle provient d'une double conjuration : celle de la peur et du préjugé. La Commune vaincue, les contemporains ont cherché l'oubli. Ils ont voulu croire qu' « il n'y avait pas », en effet, « de question sociale » et que les ouvriers, amoureux de la République, seraient sages. Pour se rassurer, ils ont cherché à minimiser les mouvements. Ils ont tenté de trouver à l'agitation sociale des explications exogènes — le meneur, l'étranger — ou pathogènes : l'alcool, le sang, l'hérédité, la folie urbaine... Les peintures naturalistes les plus fortes sont encore une manière de masquer la réalité, à laquelle le grand Zola n'échappe pas.

Le second obstacle, d'ordre historiographique, tient au privilège accordé aux sociétés et aux groupes organisés. Il conduit, en l'occurrence, à confondre l'histoire du mouvement ouvrier avec celle de ses institutions, c'est-à-dire avec celle du syndicalisme. Ces temps présyndicaux apparaissent comme invertébrés, ère de jeux enfantins, de fureurs adolescentes, préface balbutiante, et somme toute négligeable, à de futurs accomplissements.

Il m'a donc paru nécessaire, préalablement à toute étude, de mettre en place cette chronique oubliée. Ce récit, toutefois, n'est pas pure chronologie, mais déjà analyse quantifiée de résultats que nous aurons le plus souvent l'occasion d'utiliser globalement ; à certains égards, voici leur présentation diachronique.

Tout récit, on le sait, est un agencement[1]. On ne saurait s'étonner que celui-ci obéisse aux règles qu'on s'est donné.

L'intérêt et l'unité (relative) de cette période résident dans son caractère non d'apprentissage, mais d'accélération, de divulgation de la grève. Ceci ressort de la confrontation des moyennes mobiles extrêmes : 70 grèves en 1866 ; 297 en 1890. Elle accuse une vigoureuse croissance, marquée par de

1. *Cf.* R. Barthes, in *Communications* 8, 1966 ; et l'ensemble du numéro.

violentes oscillations, des creux profonds succédant à de fortes poussées : 1870, 1880, 1890, véritables bonds en avant.

D'autre part, l'absence d'organisation syndicale centrale (le rôle et l'emprise de la Fédération nationale des syndicats à partir de 1886 se réduisent à fort peu de choses) permet de saisir le mouvement dans sa spontanéité.

I. LES GRÈVES DE LA FIN DU SECOND EMPIRE (1864-1870)

Bien des livres ont traité de ces grèves[2], mais souvent dans un cadre régional ou local (S. Maritch, P. Léon, C. Fohlen, etc.). L'ouvrage de F. L'Huillier n'est pas quantitatif. Il s'agit pour nous de cerner les grandes masses, les centres, les professions, les revendications dominantes, afin de mieux apprécier la continuité ou la discontinuité avec la période suivante : 1871 est-il une coupure ?

Première remarque : l'effet stimulant et libérateur de la loi de 1864. Les ouvriers ont bien compris son caractère novateur. Dans le Gard (mouvement de grève généralisé à Nîmes dès juillet), en Gironde, dans le Rhône... les ouvriers se réunissent, forment des délégations, des commissions pour discuter avec les patrons. A Limoges, « tous les corps d'Etat ont cessé de travailler régulièrement ou au moins manifestent l'intention d'interrompre leurs travaux »[3]. Dans la Sarthe, « les ouvriers ont profité avec empressement de cette nouvelle loi pour se concerter »[4]. Dans la Somme, « les ouvriers prennent l'habitude de se réunir périodiquement dans certains cabarets, où ils paraissent chercher en commun les moyens de mettre à profit les droits que leurs confère cette nouvelle loi »[5]. A Paris, sur lequel on est bien renseigné grâce aux papiers Rouher, la poussée de grèves de l'automne 1864 va se poursuivre jusqu'à la fin du printemps 1865 ; 40 grèves en 1864, 4 850 grévistes ; 19 en 1865, 11 865 grévistes.

La poussée de 1864-1865 présente plusieurs traits caractéristiques. Les vieilles régions, les vieilles corporations, les vieux métiers se sont, les premiers, ébranlés : à Paris, les bronziers, les tailleurs ; à Limoges, les porcelainiers ; un peu partout, les professions du bâtiment et du bois[6]. Textile et mines suivent avec retard.

C'est un mouvement très nettement offensif, pour plus de 80 % en

2. Du moins de celles de 1869-1870.
3. Arch. nat., BB 18 1694, proc. gén., 30 mai 1864.
4. Arch. nat., F 12 4651, préf.-min. Com., 28 juillet 1864.
5. Arch. nat., *ibid.*, préf.-min., 3 mars.
6. Pouvoir de grève : bois : 21 % en 1864, 15 % en 1865 ; construction en pierres : 11 % et 19 %.

1864-1866[7]. La revendication type des périodes conquérantes — la demande de réduction de la journée de travail — est formulée dans 48 % des grèves en 1864, 25 % en 1865 (fig. 15). Les formes d'organisation demeurent ordinairement rudimentaires : réunions, délégations, commissions temporaires, parfois sur la base d'une représentation des ateliers (fondeurs en fer de Paris) ; le rôle des sociétés de secours mutuel est assez effacé, celui du compagnonnage, insignifiant ; on signale quelques caisses de résistance, généralement de peu antérieures à la grève et fondées dans cette perspective immédiate (maréchaux-ferrants de Paris, 1865), et, çà et là, quelques formules plus originales : à Grenoble, à Saint-Etienne, où les veloutiers ont un « comité central » et des sections (poursuites et condamnations en 1865) ; à Nîmes, où une caisse de résistance regroupe toutes les corporations de la ville avec versement individuel hebdomadaire de 50 centimes et choix des sites de grève par tirage au sort[8]. Les corporations parisiennes échangent des correspondances avec la province, voire avec l'étranger, d'où, dans trois circonstances, parviennent des fonds[9]. Dans cette effervescence, Paris mène : l'agitation y a commencé dès mars 1864, alors que la loi n'était pas même votée. Son exemple est expressément invoqué en province à plusieurs reprises[10] ; et l'action de militants d'origine parisienne impulse les coalitions des mégissiers d'Annonay, des fondeurs en fer de Lille en 1865.

L'administration et le patronat ont été quelque peu désarçonnés par la loi nouvelle. Certains administrateurs, comme d'ailleurs la majorité des ouvriers, ont compris que la loi accordait la liberté de réunion ; ainsi le préfet de la Sarthe : « La loi du 25 mai 1864, en accordant aux ouvriers la faculté de se réunir, sans autorisation préalable, pour obtenir une augmentation de salaires, leur a semblé généralement ici... un encouragement aux prétentions qu'ils pouvaient avoir »[11]. Le ministre a noté en marge : « Relever cette erreur du préfet. » Ou bien, les autorités se plaignent de ne plus savoir comment se comporter. Le préfet de police de Paris adresse dès juillet 1864 un long rapport au ministre de l'Agriculture et du Commerce pour déplorer le récent état de chose : « L'administration se trouve désarmée »[12], conclut-il. Mais il s'attire une ferme réponse : « Ce n'est pas le moment de discuter le mérite

7. Respectivement 88 %, 82 % et 82 %.

8. Arch. nat., BB 18 1698, proc. gén, 17 septembre 1864 : « Les ouvriers nomment des délégués qui se réunissent et tirent au sort le nom du fabricant chez lequel le travail cessera, jusqu'à ce que l'augmentation du salaire ait été accordée. Pendant ce temps, les ouvriers des ateliers où le travail est continu se cotisent et assurent à ceux qui ne travaillent pas 2 F par jour. »

9. En provenance de Londres, 1 600 F aux joailliers de Paris (1864), 400 F aux porcelainiers de Limoges ; en provenance de Belgique, pour les fondeurs en cuivre de Paris, en 1864.

10. Par les chapeliers de Bordeaux, les cochers et les maçons de Lyon, les maçons d'Honfleur.

11. Arch. nat., F 12 4651.

12. Arch. nat., F 12 4651, pièce 530, 2 juillet 1864.

ou le danger de ce principe, puisque la loi est votée ; l'administration n'a qu'à pourvoir avec fermeté et vigilance à son exécution »[13]. Les patrons, de leur côté, se sont sentis abandonnés : « Ils se désaffectionnent du gouvernement », écrit le préfet de la Haute-Vienne[14]. Il se crée des psychoses collectives : à Limoges, le bruit court que « le gouvernement approuve la la conduite des ouvriers ; les patrons qui fermeront leurs ateliers auront leurs fabriques confisquées par l'Etat qui fera un meilleur sort au travailleur »[15]. C'est pourquoi les chefs d'entreprise résistent sans conviction : grèves courtes et souvent couronnées de succès (1864 : 63 %, 1865 : 53 % de réussite totale ou partielle). De plus, certains industriels ont pris les devants et accordé des satisfactions préventivement. Les maîtres charpentiers d'Azay-le-Rideau, considérant les grèves d'Amboise et de Tours, augmentent « spontanément leurs compagnons de 50 centimes »[16]. Les ouvriers papetiers d'un établissement parisien « nous prient d'annoncer que leurs patrons ont spontanément réduit la journée de travail à dix heures », lit-on dans *L'Opinion nationale*[17]. Et le procureur général d'Amiens constate : « Le premier résultat de la loi sur les coalitions... a été d'imposer aux patrons une augmentation de 1/10e sur les salaires des ouvriers »[18].

L'offensive ouvrière avait été favorisée par une bonne conjoncture. En 1867-1868, le climat change. Tandis qu'à Paris, l'Exposition entretient une certaine activité, la grande industrie connaît des difficultés qui se traduisent par des baisses de salaire et par des efforts de rationalisation et d'accroissement de la productivité. La lutte contre la concurrence anglaise est à l'origine de l'instauration du travail sur deux métiers dans le Nord en 1867. En même temps, des mauvaises récoltes, l'inflation liée à l'Exposition, entraînent une hausse du coût de la vie : de 1865 à 1868, l'indice alimentaire établi par J. Singer-Kérel[19] hausse de 6 %. En mars 1868, des troubles de subsistance ont lieu à Albi, Gaillac[20], Toulouse[21], en avril à Blancafort (Nièvre)[22], en Ardèche au Cheylard[23], en juin à Guebwiller, en juillet à Valognes[24]. Les « femmes d'ouvriers » jouent un rôle de premier plan dans ces manifestations. On y réclame la taxation du pain en langage montagnard, au chant de « La Marseillaise » et parfois aux cris de « Vive la République ».

13. *Ibid.*, pièce 528, 7 juillet.
14. *Ibid.*, pièce 571, 29 mai 1864.
15. Arch. nat., BB 18 694, proc. gén., 28 mai 1864.
16. *Ibid.*, proc. gén. de Tours.
17. *L'Opinion nationale*, 3 janvier 1865.
18. Arch. nat., BB 30 371, rapport du 7 juillet 1864.
19. J. Singer-Kérel, 1961.
20. Arch. nat., BB 18 1765.
21. *Ibid.*, BB 18 1766.
22. *Ibid.*
23. *Ibid.*, BB 18 1769.
24. *Ibid.*, BB 18 1775.

Dans ces conditions, le mouvement gréviste tourne à la défensive : 42 % de grèves défensives pour 1867-1868 (respectivement 46 et 36 %). En même temps, le rôle de Paris diminue : 7 grèves pour les deux années, dont 2, il est vrai, fort importantes par le nombre et l'accent, celles des tailleurs d'habits et des bronziers au printemps 1867 ; plus de 7 000 grévistes, des liens personnels et matériels avec Londres et même avec l'Allemagne, la main et l'esprit de l'Internationale dans un style très quarante-huitard, une résistance patronale accrue avec usage du lock-out. Mais plus notable est l'entrée en scène des centres industriels provinciaux : 25 grèves, 12 500 grévistes pour le département du Nord pour les deux années ; 5 700 grévistes en Aveyron pour 1867 ; 5 000 en Lozère pour 1868. C'est la grande industrie à main-d'œuvre peu qualifiée qui anime cette vague de conflits défensifs, mineurs, tisseurs, terrassiers..., qui n'ont pas encore appris l'usage de la grève comme instrument de conquête. Ces grèves, peu organisées, souvent spontanées et violentes, contrastent singulièrement avec la poussée revendicative des années précédentes. La xénophobie contre les immigrés de fraîche date que sont alors les Piémontais s'y donne libre cours : 6 troubles xénophobes pour ces deux années, 3 dans les mines, 3 sur les chantiers de chemins de fer (troubles de Lozère, 1868). Cette violence isole les ouvriers aux yeux de l'opinion. Le bureau parisien de l'Internationale condamne les luddites : « Songez que la machine, instrument de travail, doit vous être sacrée ; songez que de pareilles violences compromettent votre cause et celle de tous les travailleurs »[25].

1869-1870 : une grande vague, sans précédent[26].
1869 : 72 grèves, 40 600 grévistes ;
1870 : 116 grèves, 85 232 grévistes, chiffres jamais vus.

Il faudra attendre 1880 pour que ce nombre de grévistes soit à nouveau atteint (et dépassé). C'est d'ailleurs moins le nombre des conflits que leur ampleur qui est remarquable : 1870 a la plus forte ampleur moyenne du siècle, 760 grévistes/grève. Ce chiffre, qu'on ne retrouvera jamais avant 1914, est lié surtout à la dimension exceptionnelle de la grève de Mulhouse et de sa région (juillet 1870). « On ne se souvient pas d'une grève aussi considérable et aussi spontanée en France », remarquent les contemporains[27] qui évoquent les grèves anglaises. Sans aller si loin, on compte 15 000 mineurs grévistes à Saint-Etienne lors de la sanglante fusillade de la Ricamarie (12 juin : 15 morts), 7 000 au Creusot en janvier 1870, 2 000 à Fourchambault, 1 500 menuisiers à Bordeaux, 1 500 mégissiers à Annonay, 4 000 raffineurs à Paris, etc. Les masses ébranlées grossissent.

Cela tient en partie au type de professions touchées. Les vieux métiers

25. *La Liberté,* 24 mars 1867 ; texte signé Tolain, Fribourg, Varlin...
26. L'étude de F. L'Huillier, 1957, est indispensable.
27. *Le Rappel,* 13 juillet 1870.

continuent de tenir leur partie. Mais les gros effectifs sont fournis par la grande industrie, les grands centres industriels. Le textile donne 31,9 % des grèves en 1869, 30 % en 1870, 17 et 64 % des effectifs ; les mines ont, en 1869, 11 % des grèves et 50,6 % des grévistes. La grève gagne même des usines aussi manouvrières que les raffineries de sucre de la capitale (avril 1870). Ces secteurs font leur apprentissage de la grève offensive cette fois. Les formes d'organisation sont plus poussées et les programmes revendicatifs plus élaborés : les tisseurs de Mulhouse présentent un programme en 9 points, les raffineurs de sucre de Paris rédigent une liste de 10 revendications.

Cette vague de grèves, nettement offensive (84 % de G.O.[28] pour 1869-1870), s'inscrit dans l'expansion, vigoureuse partout. Les demandes d'augmentation de salaire sont prioritaires, mais on voit réapparaître avec force aussi le thème de la journée de 10 heures (37 % des cas en 1869 et 30 % en 1870). A Lyon, en 1869, « c'est là une des conditions communes à toutes les revendications ouvrières. Les travailleurs pensent que 10 heures de labeur sont suffisantes pour produire de quoi subvenir à leurs besoins légitimes et veulent, comme jadis les bronziers de Paris, pouvoir consacrer quelques heures à leur instruction », écrit *Le Réveil*[29]. Dans les ateliers de construction de chemin de fer de Rennes, une pétition en ce sens obtient plus de 400 signatures ; « une heure pour nous, c'est énorme ; c'est la vie, c'est la liberté, c'est l'étude et le développement de l'intelligence », dit le texte[30]. Arguments d'ouvriers qualifiés sans doute ; mais la réclamation de la diminution de la durée du travail est au cœur de la grève du textile à Mulhouse.

Quelle a été la place de l'Internationale dans cette houle ? Elle en a rarement été l'initiatrice, la volonté de grève venait d'en bas (le dernier colloque sur l'Internationale a insisté sur ce point)[31] ; mais elle a pu fournir des cadres, une pensée, plus rarement des fonds. Elle est présente au Creusot, à Rouen, à Fourchambault, à Mulhouse aussi, à Paris, à Lyon. Elle a cherché à s'implanter dans et par la grève (exemple : des militants au cours d'une réunion d'ouvriers raffineurs en grève à Paris, en avril 1870, font adopter par acclamation l'adhésion à l'Internationale).

Quel est le sens de ces grèves sur le plan politique ? Certains mouvements ont une réelle ambiguïté : dans les vieux pays républicains, la bordure du Massif central, au Creusot, à Torteron et Fourchambault, dans l'Isère aussi[32], l'agitation est politico-sociale. Mais ailleurs et dans l'ensemble, on ne saurait parler de révolte politique. Les souscriptions ouvertes par les journaux radicaux (par exemple *Le Rappel*) pour les victimes d'Aubin et de la Ricamarie n'ont qu'un succès très limité, rien à voir avec l'afflux de petites

28. G.O. = grève offensive ; G.D. = grève défensive.
29. 1er août 1869.
30. *Le Rappel*, 29 mai 1870.
31. C.N.R.S., 1968.
32. P. Léon, 1954.

oboles suscitées en 1886 dans *Le Cri du Peuple* par la grève de Decazeville. Les ouvriers alsaciens sont plutôt favorables à l'Empire et en bien des endroits les autorités se plaisent à souligner le contraste de l'agitation sociale et du calme politique. Il faudrait comparer avec précision les sites de grève en 1869-1870 et les résultats du plébiscite.

L'impression domine d'une certaine indifférence à l'Empire : la guerre impériale n'entraîne aucun sursaut patriotique ouvrier, semble-t-il. Pas de trêve sociale : les grèves commencées avant la guerre continuent ; *Le Rappel* en juillet et août 1870 (le journal est suspendu du 12 août au 6 septembre) continue à donner des nouvelles des coalitions et du mouvement corporatif. Ainsi dans le numéro du 4 août, on trouve des informations sur la nouvelle grève des peintres-plâtriers de Saint-Chamond, sur celle des métallurgistes de Vienne qui se poursuit ; les tailleurs de pierre ont organisé une société de résistance, les typographes de Marseille, une mutualité ; à Rouen, 800 mécaniciens ont discuté d'un projet de Fédération de métier et préconisé « la grève productive comme moyen d'arriver à l'émancipation du prolétariat », etc. Tout se passe comme si les travailleurs ne se sentaient pas concernés par cette guerre. C'est la chute de l'Empire qui transforme le sens de la guerre : « Hier, la Prusse avait devant elle une armée ; aujourd'hui, elle a devant elle un peuple », écrit *Le Rappel* le 6 septembre. Le ton change totalement. Dans une réunion de l'A.I.T. le 7 septembre, Tolain déclare : « La Nation, énervée par dix-huit ans d'empire, se retrempera dans cet affreux baptême de sang » (*Le Rappel*, 8 septembre). « Comme en 1792, la patrie est en danger » (Charles Hugo, *Le Rappel*, 9 septembre). Désormais, plus de rubriques sociales. Le journal multiplie ses appels aux travailleurs : ainsi, le 27 septembre, appel aux ouvriers du bâtiment : « Paris a besoin de bras robustes et habitués aux durs travaux pour augmenter rapidement ses moyens de défense... » Il développe le thème de l'union des classes : « Les classes diverses de la société se sont mêlées dans les rangs de la Garde nationale. Le bourgeois et l'ouvrier ont été ensemble au champ de manœuvres, ensemble ils ont veillé sur les remparts, ensemble ils ont dormi sous la tente, ensemble ils ont défendu leur ville. Ils se sont connus, ils se sont donné la main. Bien des rancunes se sont effacées, bien des préjugés se sont évanouis. Ce n'est jamais en vain que le malheur rapproche les hommes » [33]. Dans quelle mesure ces sentiments jacobins étaient-ils partagés par les ouvriers ? En tout cas, on constate un arrêt de tout mouvement revendicatif. Le premier semestre 1871 compte 5 grèves, 2 700 grévistes ; la reprise ne se fera qu'en juin 1871.

Dans l'ensemble, les grèves de cette période du Second Empire apparaissent avant tout comme un mouvement économique à des fins économiques. Cette première expérience de la grève légale a été à la fois dure (massacres

33. 16 octobre 1870, éditorial de E. Lockroy, « La France nouvelle ».

de la Ricamarie et d'Aubin) et payante. En 1869 et 1870, les pourcentages de succès sont de 80 à 78 % : les plus forts du siècle.

II. DE 1871 À 1890

Vue d'ensemble : du 1er janvier 1871 au 1er janvier 1891 : 2 928 grèves, 885 513 grévistes, 33 714 jours de grève, plus d'un million de « journées perdues » (1 020 586) ; une ampleur moyenne de 302 grévistes par grève et une durée moyenne de 11,5 jours/grève : tel est le bilan quantitatif global de ces vingt ans, ceux sur lesquels a porté plus précisément mon étude de structures par la voie de la mécanographie.

Mouvement en majorité offensif : 63,5 % des grèves offensives et 36,5 % de grèves défensives.

Avant de décrire la succession des événements, examinons les courbes qui les représentent. Elles sont marquées par des oscillations plus ou moins régulières, plus accentuées sur la courbe des grévistes que sur celle des grèves, plus marquées encore sur celle des journées de grève qui combinent des facteurs multiples et variables (effectifs × durée). Mais, avec de légers décalages dans l'emplacement des maxima et des minima, on relève en gros les périodes suivantes :

— De 1871 à 1878, des oscillations encore indécises ; les ordres de grandeur sont ceux des années 1864-1870 pour les grèves, en recul pour les grévistes (diminution de l'ampleur des conflits), avec des minima très accentués (1873 et 1877 sur toutes les courbes), et un maximum secondaire en 1875-1876.

— A partir de 1878, un mouvement de hausse très important, qui culmine en 1880 pour les grèves et les grévistes, et en 1882 pour les grèves ; c'est un véritable saut en avant, le départ pour une longue période de croissance aux reculs moins marqués.

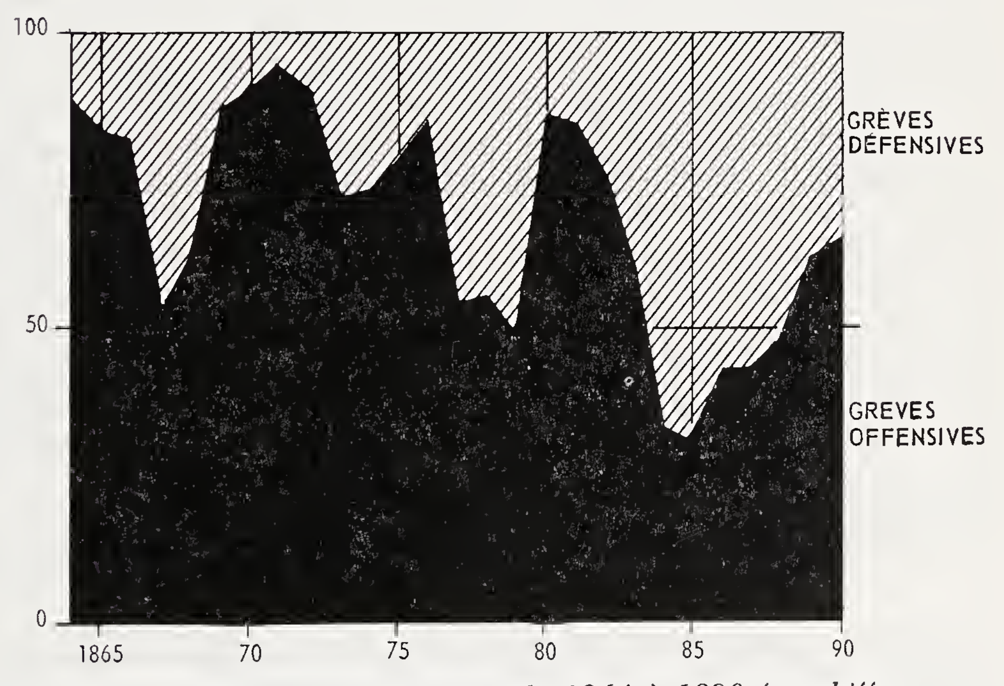
— Puis, c'est à nouveau une décrue dont l'étiage se situe en 1884-1885 ; décrue relative, car les valeurs restent de toute manière supérieures à ce qu'elles étaient précédemment, un seuil irréversible est dépassé ; décrue marquée surtout pour les grèves et les grévistes, moins accusée pour les journées de grève, car les durées moyennes ont augmenté fortement durant cette période de crise atteignant 25,9 en 1884 et 17,2 jours/grève en 1886.

— Enfin, à partir de 1886 pour les effectifs, plus décidément de 1888 pour les grèves, s'amorce un nouveau mouvement de hausse dont 1890 marque le sommet. Comme en 1880, cette hausse marque un passage à un niveau supérieur : la courbe des grèves dessine comme une montée en marche d'escaliers. On ne saurait parler de cycles : on sait les critiques qui sont faites aujourd'hui à cette notion en matière économique. Dans le domaine qui nous occupe, cette conception serait plus arbitraire encore dans la

mesure où il n'y a jamais (sauf entre 1873 et 1877 où certains reculs se produisent) retour à un niveau antérieur.

L'examen des courbes de grèves offensives et de grèves défensives montre





7. Grèves offensives et défensives de 1864 à 1890 (en chiffres absolus et pour 100 grèves totales)

d'abord combien l'allure générale des deux faits est différente : la courbe des grèves défensives croît presque constamment, elle ressemble à celle des moyennes mobiles des grèves ; la courbe des grèves offensives est beaucoup plus fluctuante, et aussi beaucoup plus déterminante pour le dessin de la courbe générale des grèves. Si l'on considère les pourcentages annuels des deux catégories qui se partagent les grèves, on remarque : que la proportion des grèves offensives tend à décroître depuis le sommet 1871-1872 (90 % et plus de grèves offensives) ; après cette date, il n'existe que trois poussées offensives caractérisées : 1875-1876, 1880, 1881, 1882 (plus de 75 % de G.O.) et, à un moindre degré, 1889-1890 (plus de 60 %). A l'inverse, la défensive progresse et l'emporte en 1877, 1878, 1879 (46, 45, 51 %) et surtout de 1884 à 1888 (toujours plus de 50 %).

Avant de rechercher les raisons de ces fluctuations, il nous faut donner une description aussi synthétique que possible de la succession des événements.

1. Les années 1871-1872 : un prolongement du Second Empire

La guerre et la Commune interrompent l'ample mouvement de 1869-1870. 5 grèves, 2 700 grévistes dans le premier trimestre 1871 ; la seule coalition importante est celle du Creusot. La Commune n'a pas excité les revendications [34]. La conjoncture est alors, à dire vrai, très défavorable aux ouvriers : production désorganisée, usines fermées, longue période de chômage durant laquelle beaucoup de ménages ouvriers se sont durablement endettés [35].

Mais, dès juin, la reprise des affaires est très active ; on se plaint universellement du « manque de bras ». Les ouvriers profitent de ces conditions pour revendiquer : dès juin, de premiers mouvements se produisent à Rouen (teinturiers), à Roubaix. En juillet, à Paris, grèves tournantes des ouvriers du cuir. Mais les plus importants conflits se déclarent à l'automne : à Tarare, dans le Nord où successivement, à Roubaix-Tourcoing, les ouvriers du bâtiment, les mécaniciens (500 travailleurs dans 32 établissements), les teinturiers, tisserands et ourdisseurs, se coalisent. Du 4 au 17 novembre, 3 600 tisseurs de Rouen et sa région (une vingtaine d'usines) entrent en lice ; et du 17 novembre au 10 décembre, un millier de mineurs de Brassac refusent de descendre.

Le mouvement se gonfle en 1872 : 151 grèves, chiffre jamais atteint, et encore nos sources présentent-elles certainement bien des lacunes. Le

34. Ce qui ne signifie rien évidemment sur le plan de son retentissement, de sa résonance. Ce n'est pas à l'aune de la grève qu'il les faut mesurer.

35. Les monographies des *Ouvriers des deux mondes* signalent souvent ce déficit durable né de la guerre.

nombre des grévistes cependant demeure modeste : 21 000. 1872 est une année de grèves nombreuses, mais petites (ampleur : 139) et de courte durée (8,3 jours/grève en moyenne). C'est que les ouvriers du bâtiment, pierres (20 %) et bois (26 %) y tiennent le premier rang. Il s'agit d'une multiplication de petites initiatives locales (87 communes touchées) plus que de vastes mouvements d'ensemble. Les cohortes des mineurs et du textile apparaissent cependant dans le Nord et à Elbeuf, mais leur pouvoir de grève pour l'année n'est que de 6 % pour les premiers, 16 % pour le second.

Les grèves de 1871-1872 sont très nettement offensives (94 et 90 %, proportions exceptionnelles). Souvent, il est vrai, les ouvriers demandent seulement le réajustement de leurs salaires diminués durant la guerre ou l'après-guerre. Mais le plus grand nombre vise de nouvelles conquêtes : augmentation de salaire et réduction de la journée de travail. Le grand mouvement pour les 10 ou 11 heures se poursuit : on trouve cette revendication dans 34 % des coalitions en 1871, et 18 % en 1872. Parfois marginale, elle figure aussi en tête des programmes, ainsi à Rouen (novembre 1871) et à Lyon : « Cette... condition paraît même être devenue aujourd'hui le mobile de presque toutes les grèves » [36].

Ces grèves durent peu car elles aboutissent rapidement, du moins en 1872. En 1871, les chances de succès ont été réduites par la conjoncture saisonnière : les grèves déclenchées à l'automne jouissent toujours de moins bonnes perspectives ; or, l'hiver 1871-1872 a été particulièrement rigoureux : — 21° à Paris dans la nuit du 8 au 9 décembre [37] ; d'abondantes chutes de neige ont paralysé les transactions commerciales [38]. C'est le froid qui met fin à la grève des pelucheurs de Tarare : « La faim et le froid, ces deux terribles ennemis de l'ouvrier en chômage » [39].

Aussi, le pourcentage de succès est-il de 53 % seulement en 1871, mais de 73 % en 1872, grande année de prospérité. Ce qui n'empêche pas la vigueur de la répression militaire (un mineur est tué par la troupe en juillet 1872 à Denain) et judiciaire : le taux de répression atteint 13 ‰ en 1872 [40]. L'opinion se montre d'ailleurs peu favorable aux grèves ; les patrons tirent argument de l'intérêt patriotique : « Toute aggravation de prix profitera aux Prussiens, qui jadis avaient le monopole de l'article et qui cherchent à le ressaisir en montant de nouvelles fabriques avec le métier à doubles pièces », écrit le fabricant Martin dans sa lettre aux ouvriers en peluche [41]. La presse radicale ne rend pas un son très différent, elle déve-

36. Arch. dép. Rhône, M, Grèves antérieures à 1879 : préf.-min., rapport (non daté) sur les grèves de 1872.
37. *Le Temps,* 10 décembre 1871.
38. *Ibid.,* 13 et 14 décembre 1871.
39. Arch. dép. Rhône, M, cité, appel imprimé des ouvriers tisseurs en peluche de Tarare.
40. Nombre de condamnés pour 1 000 grévistes.
41. Arch. dép. Rhône, M, cité, lettre n° 1 du 18 octobre 1871.

loppe toujours le thème de la trêve sociale pour l'intérêt national : *Le Radical* adjure les bijoutiers de Paris de se taire pour ne pas accroître les difficultés [42], *Le Rappel* déplore le « regrettable mouvement qui, à la veille de l'emprunt, vient de troubler d'une manière si fâcheuse le Nord de la France » [43]. Le bilan de ces grèves montre les contradictions de la situation ouvrière : très bonne conjoncture économique, mais raideur du politique.

Le mouvement de 1871-1872, essentiellement économique et social, continue celui de 1869-1870, arrêté par les circonstances : même type de conjoncture en expansion, mêmes revendications. Certains observateurs l'ont compris : tandis que beaucoup de préfets dramatisent et voient partout la main de l'Internationale, d'autres, plus lucides, comme le préfet du Tarn, déclarent : « Les grèves... n'ont été que la reprise des grèves d'août 1870, qui avaient été interrompues par la guerre sans que l'accord eût pu s'établir entre ouvriers et patrons » [44]. Au reste, on retrouve souvent, à la tête des coalitions, les mêmes hommes, qui tentent de renouer avec les associations de la fin de l'Empire [45]. Mais l'attitude du gouvernement empêche la renaissance corporative ; ce frein n'eût peut-être pas suffi si la conjoncture s'était maintenue favorable. Or, à partir de 1873, elle devient languissante et elle ajoute son poids à celui du politique pour briser l'élan retrouvé.

2. Les années difficiles : 1873-1877

Difficultés économiques et politiques se superposent ou s'imbriquent. Les indices des prix baissent à partir de 1873 et surtout 1874 :

Variations des indices de prix

	Prix de gros	Prix industriels	Fonte	Houille	Coton	Lin	Laine	Soie
1873	0	— 2	— 17	+ 49	— 17	— 38	+ 10	— 30
1874	— 12	— 16	— 33	— 26	— 25	— 7	— 15	— 28
1875	— 3	— 1	— 17	— 9	— 11	+ 19	— 3	— 6
1876	+ 1	— 3	— 35	— 8	— 13	+ 12	— 5	+ 50
1877	+ 1	— 4	— 27	— 2	+ 1	— 22	— 15	— 29

(base 100 en 1890)

Les indices de production (fonte, houille), de consommation de matières premières (consommation du coton, importations de laine, importations de matières premières) sont évidemment beaucoup moins catastrophiques ; ils tra-

42. 22 décembre 1871.
43. 28 juillet 1872.
44. Arch. nat., F 12 4653, préf.-min., 3 avril 1872.
45. *Cf.* A. Moutet, 1967.

duisent un ralentissement de la croissance, une stagnation relative, non une chute brute et brutale :

Variations des indices industriels

	Production fonte	Production houille	Consommation coton	Importation laine [a]	Imp. toutes matières premières
1873	+ 8	+ 7	— 20	+ 8	— 3
1874	+ 2	— 3	+ 31	— 2	— 1
1875	+ 1	+ 1	+ 6	+ 6	+ 5
1876	0	0	+ 1	— 3	+ 9
1877	+ 3	— 1	— 14	+ 7	— 13

(base 100 pour 1890)

a. La consommation de la laine n'est connue annuellement que depuis 1885. C'est pourquoi j'utilise les importations : *Annuaire statistique de la France,* 1936, p. 183.

Indices d'emploi

	Métallurgie [a]	Mines
1873		+ 9
1874	+ 3	0
1875	— 2	+ 2
1876	+ 5	+ 1
1877	+ 3	— 1

a. Statistique des ouvriers des usines à fer (rien de 1852 à 1873 inclus), *Annuaire statistique rétrospectif,* 1961, p. 138.

Ces deux indices d'emploi traduisent une progression au total. Si l'on ajoute que l'indice du salaire est constamment croissant (indice nominal France entière Singer-Kérel : + 4,4 de 1873 à 1877) et quoique plus faiblement, l'indice du salaire réel (indice salaire réel S.-K. : + 3,4 pour la même période) en dépit d'un coût de la vie qui demeure élevé, on constate qu'il ne faut pas exagérer l'ampleur des difficultés économiques et sociales. Elles ont été locales plus que générales. La crise de la fin 1873-début 1874, liée aux difficultés internationales, s'est surtout fait sentir à Paris ; il en est souvent question dans *Le Rappel*[46]. Elle a entraîné une recrudescence des migrations, au point que le ministre de l'Intérieur a adressé une circulaire à divers préfets de la région parisienne[47] pour s'enquérir du volume de ces passages anormaux d'ouvriers. Les industries liées à l'exportation (porcelaine de Limo-

46. *Cf.* 21 décembre 1873 (éditorial de Vacquerie sur « le commerce parisien »), 8 janvier 1874, 17 février, 7 avril...

47. Circulaire du 21 octobre 1873. Quelques réponses dans les archives départementales, ainsi arch. dép. Sarthe, M 86 *ter* ; arch. dép. Seine-et-Oise, IV M 11/1.

ges, soieries lyonnaises, rubanneries de Saint-Etienne...) accusent toutes un ralentissement. Dans la Loire, au printemps 1874, les usines métallurgiques réduisent le travail à 8 heures, renvoient des travailleurs et, par contrecoup, les mines ne travaillent plus que 5 jours[48]. De nombreux rapports signalent aussi des difficultés à Reims[49], dans la Somme[50], etc. L'activité se redresse courant 1874, et 1875 est une assez bonne année, comme la majeure partie de 1876. Mais la situation se dégrade à nouveau à l'automne 1876, notamment à Lyon, durement touchée cette fois[51], dans le Nord textile. Avec des variantes, la situation reste mauvaise pratiquement jusqu'à la fin 1878 et même, dans certains secteurs, jusqu'à la mi-1879.

La pesée du politique est plus lourde. Les taux de répression les plus élevés sont atteints : 15 ‰ en 1873, 18 ‰ en 1874 et 8,7 ‰ encore en 1877 (fig. 13).

C'est pourquoi le mouvement ouvrier marque le pas. En 1873, toutes les courbes accusent un creux, le plus fort du demi-siècle : 44 grèves, 4 905 grévistes, 35 000 journées perdues ; grèves de maigres dimensions (111 ouvriers/grève) et faible durée (moyenne : 7,2 jours). 1874 est à peine plus actif : 58 grèves, 7 800 grévistes. Les échecs qui avaient été de 27 % seulement en 1872 montent à 42 % et 68 %. Quoique les grèves demeurent presque aux trois quarts offensives (72 et 73 %), les programmes revendicatifs se rétrécissent, et la demande de réduction de la durée du travail s'y amenuise beaucoup (9 et 12 % seulement des grèves comportent cette revendication). Les professions du bois et du bâtiment, si aptes à saisir les conditions stratégiques, opèrent un véritable repli :

	Bois	Construction en pierres
1873	15,9 % des grèves	18,1 % des grèves
1874	8,6 % des grèves	3,4 % des grèves

Tandis que le textile, plus prompt encore à se défendre qu'à combiner une attaque, amplifie au contraire son pouvoir de grève : de 16,5 % en 1872, il passe à 27,2 % et 32,7 % en 1873 et 1874.

La reprise économique de 1875 (à nouveau les commandes affluent, c'est la « presse ») conduit à une reprise de l'offensive ouvrière : 1875 : 101 grèves, 16 500 grévistes, 135 500 journées ; 1876 : 102 grèves, 21 000 grévistes, 273 500 journées ; l'ampleur moyenne et la durée se redressent aussi surtout en 1876 (207 grévistes, 12,9 jours/grève). Ce mouvement est nettement offensif : 1875 : 78 %, et 1876 : 85 %. La revendication de la

48. Arch. dép. Loire, 92 M 14.
49. Arch. dép. Marne, 186 M 13.
50. Arch. nat., F 12 4653.
51. Arch. dép. Rhône, M, Grèves 1871-1879, documents précis sur le chômage à Lyon.

réduction de la durée du travail réapparaît (dans 20 % des grèves en 1876) (fig. 15). On la trouve en 1875 au cœur de diverses coalitions : coloristes en peaux et métallurgistes de Grenoble, teinturiers de Saint-Chamond ; une pétition en ce sens circule dans les ateliers métallurgiques de la Loire. Comme à la fin du Second Empire, les métallurgistes surtout formulent cette exigence. Dans cette petite offensive 1875-1876, Paris et les vieux métiers jouent un rôle conducteur : 28 % des grèves en 1875 et 14 % en 1876 ont lieu à Paris. Lyon, gênée par sa propre crise, le Nord apparaissent peu. Actifs aussi, l'Isère, la Loire. Les ouvriers des cuirs et peaux se montrent les plus dynamiques avec un fort pouvoir de grève : 19 % et 9,8 %. A partir de février 1875, toutes les spécialités parisiennes du cuir entrent successivement en danse : tanneurs, corroyeurs, mégissiers. En province, coalitions des palissonneurs mégissiers de Grenoble, du 24 mars au 20 avril (600 ouvriers), des tanneurs de Lyon. Ces mouvements s'appuient soit sur de vieilles organisations des temps impériaux, soit sur des chambres syndicales toutes récentes ; ainsi, en septembre 1874, une chambre syndicale des tanneurs se fonde à Paris en vue de la résistance. Les métiers du bâtiment (pierres et bois) ont également la vedette :

	Bois	Construction en pierres
1875	9 % des grèves	19 % des grèves
1876	15,6 % des grèves	26,4 % des grèves

La grève la plus importante est, du 6 mars au 14 juin 1876, celle quasi générale des charpentiers de Paris avec au moins 2 500 grévistes effectifs, suivie par celle des scieurs de long et par une grande agitation chez les menuisiers. Tous les rapports de police du printemps 1876 insistent sur le « mauvais esprit » des gens du bâtiment, « au moment où les travaux semblent prendre un nouvel essor par suite du vote de l'emprunt de la ville de Paris »[52]. Les préparatifs de l'Exposition de 1878 stimulent l'activité. Un des faits les plus notables de ces grèves de 1875-1876 réside dans le rôle animateur, maintes fois signalé, des *jeunes*, en opposition avec les organisations plus anciennes et hostiles à la cessation de travail : ainsi chez les ouvriers des cuirs comme chez les charpentiers. Les premiers s'appuient sur un comité de grève que condamne la Chambre des cuirs et peaux existante ; les seconds se heurtent aux structures archaïques du compagnonnage et organisent une chambre syndicale nouveau style à l'issue du conflit. Ces « jeunes » ont en général de 23 à 33 ans. Ils croient à l'efficacité des grèves et peu aux coopératives. Au moment même où le congrès de Paris réaffirme l'attachement à de vieilles idéologies, l'ébauche d'un renouvellement se prépare à la base. On ne saurait comprendre le congrès de Marseille sans percevoir cet obscur travail. Les grèves de 1875-1876 réussissent en majorité : 50 et 55 % de

52. Arch. préf. pol., B A 1406, rapport de police du 25 juin 1876 agent « Yves ».

succès totaux ou partiels. Rien d'éclatant cependant. Certains conflits échouent après une longue résistance : ainsi la grève des couverturiers de Cours, contraints de rentrer sans avoir rien obtenu après 66 jours de grève (26 juillet-30 septembre 1875), et malgré une supplique fort respectueuse adressée au « maréchal Mac-Mahon, président de la République française ». Décidément les nécessités de l'organisation s'imposent de plus en plus aux ouvriers.

Cette poussée relative de 1875-1876 se brise à nouveau sur les difficultés de l'année *1877* : difficultés économiques, notamment dans les mines où la baisse du prix des houilles (de 10 % par rapport à 1875) entraîne des baisses de salaire, dans le textile (suppression de primes dans le Rouennais, la Picardie). Difficultés politiques : la crise du 16 mai semble rendre le patronat (notamment le grand patronat minier) plus dur, plus arrogant (nombreux faits de pression électorale lors des élections d'octobre). Aussi y a-t-il régression du mouvement : grèves : — 46 % ; grévistes : — 39 % par rapport à 1876. Toutes les mesures de grève sont en recul (sauf l'ampleur moyenne, en raison du rôle des mineurs) : 55 grèves, 12 800 grévistes, 81 500 journées, durée moyenne : 6,3, la plus faible recontrée durant ce demi-siècle. La proportion des grèves défensives passe à 46 % et les échecs l'emportent (56 %) tandis que hausse le taux de répression (8 ‰). De lourdes condamnations (19, de 3 à 15 mois de prison) sanctionnent le mouvement des mineurs de Noeux (Pas-de-Calais), jugés en juin à la hâte, à huis clos « dans la crainte que cette affaire fasse du bruit », jugement que l'agent spécial envoyé pour enquête par la préfecture de police estime tout à fait excessif : « Ils ne se sont pas révoltés, ils ont subi l'influence de la troupe sans rien dire. Il n'est pas exact comme l'ont dit certains journaux que la troupe ait été reçue à coups de pierre. Cela je peux l'affirmer »[53].

Ces grèves, coïncidant avec la crise politique, ont certainement inquiété le pouvoir et le patronat. Pourtant, elles ne paraissent pas avoir de sens politique. De façon générale, les ouvriers n'ont pas, alors, usé de la grève comme arme politique. Les mois de mai à septembre sont plutôt déficitaires : ils ne réunissent que 34 % des grèves de l'année, alors que la proportion moyenne est de 47 %. Il y a eu plutôt abstention, suspension de la lutte économique comme si les travailleurs attendaient l'issue du conflit politique. 25 % des coalitions de 1877 ont Paris pour théâtre (grève des menuisiers en mai-juin, des selliers en juin-juillet). Mais les conflits les plus massifs se produisent dans les bassins houillers : à Lavaveix-les-Mines (Creuse), du 5 au 12 juin, à Noeux, du 8 au 18 juin (750 et 3 000 grévistes) : mouvements défensifs opposés à des réductions de salaire et à l'obligation des coopératives, moyens surannés qu'utilise encore le patronat pour manipuler la rémunération. Si les mineurs ne réunissent que 7 % des grèves, ils regroupent 37 % des grévistes. Cette agitation minière va se poursuivre en 1878.

53. Arch. préf. pol., B A 186, pièce 23, rapport du 13 juin.

3. Nouveau bond en avant (1878-1882)

Les contemporains ont été frappés par la reprise des grèves en 1878, par leur ampleur, notamment par le paroxysme de 1880 : 190 grèves, 110 000 grévistes, plus d'un million de journées de grève, chiffres jamais atteints ; le score de 1870 est dépassé ; et celui de 1880 ne le sera, à son tour, qu'en 1890. Les contemporains ne mesuraient pas l'ampleur exacte de cette vague (aucune statistique officielle), mais elle les a surpris et l'actualité ouvrière, jusque-là quelque peu dédaignée, a envahi les colonnes des journaux ; de nombreux reporters ont été envoyés sur les divers théâtres d'agitation. Ces grèves ont sans doute été l'impulsion finale qui a déterminé Zola à écrire *Germinal*[54]. Les circonstances politiques contribuaient aussi à la mise en vedette de ces conflits. Si les républicains, y compris les radicaux, ont d'abord tendance à les minimiser (surtout en 1878) pour blanchir la République nouvelle, oppositions de droite et d'extrême gauche y insistent au contraire. Pour les monarchistes, ces grèves témoignent de la faiblesse républicaine, incapable d'apaiser les ouvriers ; pour les socialistes, elles montrent le caractère bourgeois de cette République (*cf.* Guesde, *La République et les grèves,* 1878). Dans ces commentaires, l'interprétation politique se donne libre cours, masque qui voile souvent l'authenticité et l'autonomie du fait social. Regardons les chiffres, que les contemporains ne connaissaient pas :

Années	Grèves	Grévistes	Journées	Ampleur moyenne	Durée moyenne	% G. O.	Succès et transactions %
1878	73	38 546	390 508	528	10,1	55	28
1879	88	54 439	760 959	618	13,9	49	35
1880	190	110 376	1 110 988	580	10	86	59
1881	109	68 037	596 216	325	8,7	85	57
1882	271	65 514	580 683	241	8,8	76	57
1883	181	42 008	502 660	232	11,9	60	50

Pourcentages d'acroissement annuel

Années	Grèves	Grévistes
1878	+ 32,7	+ 199,8
1879	+ 20,5	+ 41,2
1880	+ 115,9	+ 102,7
1881	+ 10	— 38,3
1882	+ 29,6	— 3,7
1883	— 33,2	— 35,8

54. Dans son étude sur les origines de *Germinal,* H. Mitterand parle seulement de la grève d'Anzin de 1878 et du reportage d'Y. Guyot dans *Le Voltaire* (23-28 juillet 1878) : *cf.* Ed. La Pléiade, t. III, p. 1 815, « Zola et la question sociale de 1871 à 1884 ». C'est toute la vague 1878-1880 qu'il faudrait évoquer pour expliquer ce surgissement du visage de l'ouvrier dans la littérature.

On constate d'abord que la vague culmine en 1880 pour les effectifs et le nombre de journées ; en 1882 pour la fréquence. La décrue est nette à partir de 1883 pour toutes les valeurs. En second lieu, cette vague n'est pas homogène dans sa direction, elle change de signe : elle est surtout défensive en 1878-1879 et souvent vouée à l'échec (succès et transactions : 28 et 35 % seulement) ; au contraire, elle est vigoureusement offensive en 1880-1882, et couronnée de succès. A vrai dire, c'est dans le courant 1879 que se produit le renversement, qui tient à celui de la conjoncture. Alors que le textile traîne encore son cortège de réductions de salaires (dans les Vosges, le Nord, en Normandie, série de petites grèves défensives), les indices de reprise s'affirment dès le printemps 1879 dans le bâtiment, très actif à l'automne. A Paris, les mois de septembre et d'octobre sont marqués par de grandes grèves positives et réussies : charpentiers, fumistes, menuisiers, scieurs de long, fondeurs en cuivre, animent des conflits amples et bien organisés. L'hiver, assez dur, oblige à l'apaisement. Mais au printemps suivant, dans une atmosphère de « presse » qui gagne tous les secteurs, se déclenchent des coalitions de grandes dimensions où le textile et les régions du Nord de la France jouent le rôle moteur : autour du 20 avril 1880, 6 000 grévistes à Reims, autant à Bolbec et sa région, mais surtout 40 000 à Roubaix-Tourcoing-Lille-Armentières, 14 communes touchées et 325 établissements. On voit réapparaître le thème de la journée de 10 heures, non plus cette fois revendiquée par de petites industries, mais par le prolétariat des usines textiles : c'est, au printemps 1880, leur réclamation dominante. La proportion des grèves qui comporte cette demande est : 22, 14 et 25 % en 1880-1881-1882 (fig. 15). Ce qui frappe encore, c'est le rôle grandissant des chambres syndicales. Ce qu'on pourrait appeler le taux de syndicalisation de la grève était tombé de 5 % en 1872, à 1,9 % en 1875, point le plus bas qui illustre le démantèlement des organisations ouvrières. Ce taux remonte à partir de 1877 (16 %) et il progresse ensuite continûment jusqu'en 1881 (*cf.* fig. 20) :

1878	19 %
1879	22 %
1880	27 %
1881	39 %
1882	39 %

Sensible aussi, le caractère contagieux des grèves, à la fois au sein d'une même profession, et dans une région entre plusieurs professions : à Rouen, à Reims, dans le Nord, etc., bâtiment et métallurgie suivent le sillage des tisseurs. Partout, des hommes jeunes, à la mentalité bien plus combative conduisent le mouvement. Ces hommes sont souvent les mêmes qui organisent les premiers cercles d'études sociales envisagés au congrès de Marseille. Il existe à cette époque une grande confusion entre le syndical et le politique ; le « parti ouvrier » décidé à Marseille doit, aux yeux des travailleurs, constituer

la fédération des chambres syndicales et groupes ouvriers ; en somme ce que sera plus tard la C.G.T.

Paris tient une place notable dans ces coalitions, mais non suréminente ; proportionnellement sa part tend plutôt à décroître en raison du dynamisme des grandes régions industrielles. Ce fait s'explique aussi par le contenu professionnel des grèves : la grande industrie — textile et mines — mènent la danse : en 1878, les mines donnent 13,6 % des grèves et 59 % des grévistes ; les conflits marquants de l'année sont ceux de Montceau-les-Mines (février-mars), Decazeville (mars), d'Anzin et du bassin de Montluçon (juillet). En 1880, la palme revient au textile avec 31 % des grèves et 64 % des grévistes. Mais les métiers du bois (bâtiment et ameublement) demeurent en même temps très actifs :

	% des grèves	*% des grévistes*
1878	9,5	2
1879	7,9	35
1880	19,4	10
1881	24,8	22
1882	14	15

Variée dans ses aspects, cette grande vague l'est aussi dans ses origines. Les circonstances politiques ont influé : l'établissement de la République, après les années d'incertitude de l'Ordre moral, a fait renaître un grand espoir parmi les ouvriers. En 1878, les mineurs attribuent la baisse des salaires au mauvais vouloir des compagnies, furieuses du résultat des élections d'octobre 1877. A Montceau, à Decazeville, dans l'Allier, les mineurs escomptent la récompense de leur fidélité à Marianne et se tournent vers leurs élus. Sans que la relation soit toujours aussi précise, il n'est pas douteux que les travailleurs attendaient que la République fût sociale. Les déceptions qu'ils ont éprouvées (« ne gênez pas la République », leur répliquent les nouveaux dirigeants) ont sans doute contribué à un certain détachement et à l'échec (relatif encore) rencontré par les militants du Quatrième Etat. A partir de la fin 1879, l'expansion retrouvée et soutenue par le plan Freycinet a stimulé la revendication, dans un sens cette fois offensif. Et le mouvement était secondé par le syndicalisme et le socialisme renaissants : l'appui apporté par la presse socialiste balbutiante aux grèves n'est pas négligeable.

Ces grèves de 1878-1882 ont eu de grandes conséquences. Au seuil de la République installée, elles ont posé nettement l'exigence ouvrière. On peut considérer comme une première tentative de réponse les projets législatifs engagés : débats sur la réduction du travail et sur la liberté syndicale. La loi de 1884 est sortie de là.

4. Grèves et crise : 1883-1888

Année	Grèves	Grévistes	Journées	Ampleur moyenne	Durée moyenne
1883	181	42 008	502 660	232	11,9
1884	112	33 898	880 981	302	25,9
1885	123	20 850	173 449	169	8,3
1886	195	35 263	609 783	180	17,2
1887	194	38 099	345 282	196	9
	188	51 459	674 506	273	13,1

Pourcentages d'accroissement

	Grèves	Grévistes
1883	— 33,2	— 35,8
1884	— 37,5	— 19,3
1885	+ 9,8	— 38,5
1886	+ 59,5	+ 69,1
1887	— 0,5	+ 8
1888	— 3,1	+ 35,3

Le fait remarquable de ces années est moins la diminution du nombre total des grèves qui reste assez élevé (le minimum de 1884 : 112, aurait été un maximum dans les décades antérieures), que la réduction des effectifs qui tombent à 20 000 pour 1885. Ce fait se traduit par un abaissement sensible de l'ampleur moyenne, inférieure à 200 pour les années 1885-1887. Ceci dénote un émiettement des conflits : plus de grandes vagues englobant plusieurs établissements, mais des conflits localisés, limités à une entreprise. La proportion de grèves de ce dernier type, qui était tombée à 36 et 38 % en 1880 et 1881, atteint toujours plus de 60 % entre 1883 et 1888, et jusqu'à 84 % en 1886. En même temps, on note une tendance à l'allongement de la durée des conflits. A vrai dire, ceci provient surtout de quelques grèves interminables, car les pourcentages indiquent plutôt un accroissement des conflits très courts et une régression des très longs :

	Grève de 1 jour (%)	*Grèves de plus de 33 jours (%)*
1880	18	10
1881	15	16
1882	16	14
1883	22	8
1884	23	9
1885	23	7
1886	32	3
1887	30	9
1888	20	7

Mais en 1884, la grève des tisseurs de Saint-Quentin dure 72 jours, celle d'Anzin, 56 (21 février-18 avril) ; en 1886, les mineurs de Decazeville tiennent 109 jours et les métallurgistes de Vierzon, 257 (5 août-20 avril 1887). Les verriers de Lyon résistent 97 jours (1886), et ceux de Paris, 53 jours en 1888, tandis que cette année-là, la grève des tisseurs de Thizy se poursuit 54 jours, celle des veloutiers d'Amiens 62, etc. Ces grèves s'éternisent en raison de la force du refus patronal, et de la solidarité ouvrière : la cas de Decazeville est ici exemplaire ; jamais la collecte des fonds, menée par la presse ouvrière et socialiste (notamment par *Le Cri du Peuple*) n'avait eu cette étendue.

Mais le caractère commun de ces grèves de la dépression tient à leur style défensif : 40 % seulement en 1883, mais 67, 69, 57, 57, 52 % les années suivantes. Si le nombre des grèves se maintient à un niveau relativement élevé, c'est en raison de la résistance opposée par les travailleurs aux mesures de crise (baisse des salaires, renforcement des disciplines d'atelier...) prises par le patronat ; la question de la limitation de la durée de travail s'affaisse comme de raison (6 % de 1885 à 1887, le plus bas niveau de toute la période).

Autre trait commun : ces grèves échouent dans de très fortes proportions, les plus accusées du demi-siècle :

	Pourcentages d'échec
1884	71
1885	72
1886	54
1887	52
1888	49

Les années catastrophiques sont évidemment 1884 et 1885. Ensuite une détente s'amorce ; du reste la courbe des grèves et celle des grévistes se redressent en 1886. Mais tous ces faits illustrent la tension imposée au mouvement ouvrier par la crise ; le bel élan des années 80 est sinon brisé par le chômage, du moins freiné. La dispersion des énergies se lit aussi dans le mouvement syndical : bien des chambres syndicales se disloquent et les cotisations ne rentrent pas.

Du reste, le rôle des organisations syndicales dans les grèves régresse : de 39 % en 1881-1882, il tombe à 20 % en 1886. A l'inverse, la proportion des coalitions inorganisées dépasse 40 % de 1883 à 1887 (maximum : 47 en 1883). Coups de colère contre une atteinte à la condition ou à la dignité ouvrière, les grèves sont plus souvent subites, violentes, marquées de manifestations de rues, voire d'émeutes, attentats contre les usines (ainsi en février 1886 à Saint-Quentin, où l'on voit s'élever quelques barricades), contre les personnes (à Decazeville, le meurtre célèbre de Watrin). En même temps se produisent davantage de rixes entre ouvriers : mouvements xénophobes, en plein essor, mais aussi bagarres avec les non-grévistes, car en ces temps de

chômage, l'unité ouvrière dans la grève devient plus difficile à réaliser ; les « pères de famille » craignent le renvoi ; aussi la chasse au renard, la mise au pilori, se développent.

Les professions peu qualifiées, celles qui pratiquent la grève défensive, accroissent leur pouvoir de grève. La part du textile n'a jamais été aussi forte : entre 39 et 50 % de 1884 à 1888. Les terrassiers, particulièrement éprouvés, car les chantiers de chemins de fer, déjà encombrés d'étrangers attirés par le plan Freycinet, voient affluer tous les chômeurs des environs, se signalent par des grèves plus fréquentes (une dizaine par an de 1886 à 1888) et parfois de grande ampleur : ainsi en 1888, à Paris et dans la Corrèze. Ces grèves revêtent souvent l'allure plus primitive de mouvements de la misère et de la faim. Au contraire, les professions de bon salaire, de solide organisation, opèrent un repli prudent (*cf.* bois, bâtiment).

Pour les mêmes raisons, Paris s'estompe sur la carte des grèves ; de 1884 à 1887, les conflits y sont insignifiants. Le Nord à l'inverse grandit. Mais, de façon générale, la dispersion géographique des conflits s'accentue : il y a plus de communes touchées en 1887 et 1888 qu'en 1880, ce qui tient à l'émiettement des grèves souvent isolées et très localisées (grève d'un chantier de chemin de fer, d'une usine).

En ces temps de crise, la grève perd son caractère d'arme de conquête. Elle n'est qu'une des formes par laquelle s'exprime le mécontentement ouvrier ; son rôle d'exutoire, sa fonction défoulante s'accentuent. L'énergie ouvrière se disperse en diverses directions : mouvements de sans-travail, manifestations xénophobes. Le climat en 1883-1887 est plus révolté que vraiment révolutionnaire ; s'il y a essor de l'anarchisme, début du socialisme, l'absence d'organisation unitaire se fait durement sentir. Le succès du boulangisme est le signe d'un grand désarroi populaire.

5. 1888-1890 : UNE NOUVELLE VAGUE

1888 est une année socialement ambiguë. Dans le courant de l'été, l'ambiance change. Comme en 1879, c'est le bâtiment parisien qui amorce l'offensive. Les circonstances : l'Exposition de 1889, avec son cortège de grands travaux, relance la vie économique ; il arrive des ouvriers de partout, provinciaux et étrangers, belges notamment) ; les entrepreneurs profitent de cette « armée de réserve » pour pratiquer le marchandage et ne pas appliquer les prix de série de la ville de Paris fixés en 1882. Début juillet, la chambre syndicale des tailleurs et scieurs de pierre de la Seine, que dirige l'actif Boulé, lance le mot d'ordre : « A bas les tâcherons, respect aux salaires ! »[55]. « En ce moment, les travaux sont suffisamment abondants pour obtenir immédiate-

55. *Le Cri du Peuple*, 8 juillet 1888, compte rendu de la réunion de la salle Lévis le 5 juillet.

ment, par une entente entre vous, une augmentation de salaire », dit l'appel de la Chambre syndicale aux ouvriers [56]. La Bourse du travail, ouverte en 1887, aide beaucoup à la réorganisation de l'action. A partir du 18 juillet, quelques chantiers font grève et avec succès. Et le 25 juillet, les terrassiers sont à leur tour gagnés : leurs revendications, d'abord un peu vagues, sont précisées par la chambre syndicale des puisatiers-mineurs-terrassiers en un programme en 5 points ; le 28 ils sont 6 000 grévistes, le 3 août environ 12 000. La grève est tumultueuse, riche d'incidents de toutes sortes, très diversement interprétée. Elle « contamine » d'autres corporations : du 13 au 22 août, grève des menuisiers du bâtiment pour la journée de 9 heures et l'heure à 80 centimes, des visseurs en chaussures, des ébénistes. Le bruit circule d'une grève générale du bâtiment ; mais elle est cisaillée par l'échec final des terrassiers qui n'ont à peu près rien obtenu après 24 jours.

Le réveil parisien a des répercussions en province : à Lyon notamment, où le préfet insiste sur le renouveau des réunions, la montée des revendications [57], surtout chez les maçons, les cordonniers et les verriers. Toutefois, la conjoncture n'est pas encore assez favorable et certains mouvements échouent (maçons). La fin de l'année 1888 est plus agitée que la normale : 53 % des grèves ont éclaté dans le second semestre alors que la moyenne normale est 46,9 % ; le mois de décembre surtout est exceptionnellement gréviste avec 10 % des grèves de l'année (moyenne générale : 5 %). Le sentiment de la reprise des affaires pousse à l'action ; or les patrons résistent : « Vous croyez que les affaires sont meilleures : faux », écrit Seydoux, grand industriel et sénateur du Nord à ses tisseurs qui s'agitent [58]. D'où le déferlement du printemps suivant.

La houle des grèves s'enfle en 1889 et 1890.

Année	Grèves	Grévistes	Journées de grève	Ampleur moyenne grévistes	Durée moyenne jours
1888	188	51 459	674 506	273	13,1
1889	199	89 135	1 093 895	447	12,2
1890	341	139 378	1 390 035	408	9,9

	% G. O.	*% de succès*
1888	48	51
1889	62	60
1890	64	52

56. Même source.

57. Arch. dép. Rhône, M, Grèves 1888 (non cotées), rapports du préf. au min. de l'Int., 9, 10 et 14 août.

58. Arch. dép. Nord, M 625/57, pièce 19, lettre aux ouvriers, 7 décembre 1888.

	% d'accroissement	
	des grèves	*des grévistes*
1888	— 3,1	+ 35,3
1889	+ 5,8	+ 73,2
1890	+ 71,3	+ 56,3

Le niveau de 1880 est dépassé, un nouveau palier atteint ; c'est un autre bond en avant, moins nettement offensif cependant qu'en 1880-1882 : la conjoncture, très franchement favorable dans les mines et la métallurgie, est molle dans le textile où l'on enregistre encore beaucoup de réductions de salaire. Le caractère printanier des grèves est très accentué, notamment en 1890 : mai réunit 27 % des grèves et 52 % des grévistes (94 grèves et 77 600 grévistes). Ces chiffres donnent une première mesure de la résonance du premier « 1er Mai ». Le thème de la réduction de la durée du travail, central en cette manifestation, réapparaît avec force ; on le trouve dans 10 % des conflits en 1889, 17 % en 1890, et moins souvent assorti de revendications sur le taux des heures supplémentaires qui le transformaient surtout en moyen de hausser les rémunérations. Les teinturiers de Roanne (1889), ceux de Lyon demandent même la suppression de toutes les heures supplémentaires. « Le but principal était de contraindre les patrons à employer un plus grand nombre de travailleurs, tout en assurant à chaque ouvrier un salaire suffisamment rémunérateur », écrit des premiers le sous-préfet de Roanne[59]. En faisant des « trois-huit » le point cardinal du 1er Mai, les organisateurs exprimaient un désir des travailleurs dont, depuis 1864, on a vu les résurgences.

La géographie des grèves montre un effacement de Paris en 1889-1890 (7 et 3 % des grèves) qui contraste avec la montée des grandes régions industrielles : 23 et 21 % des grèves pour le Nord-Pas-de-Calais et proportions plus fortes encore pour les grévistes. Les zones d'industries plus anciennes, la bordure houillère du Massif central, continuent à jouer un rôle important, notamment en raison des mineurs. Professionnellement, textile et mines mènent le bal : le textile engendre, en 1889, 59 % des grèves, 55 % des grévistes ; en 1890, 35 % des grèves et 53 % des grévistes. Avec 13 % des grèves, les mines donnent 31 % des grévistes en 1890. Par contre, bâtiment, bois, cuir ont un pouvoir de grève amoindri. Tandis que la métallurgie poursuite une ascension lente et sûre. Le prolétariat de la grande usine occupe maintenant le devant de la scène ; il intervient non plus seulement pour se protéger, mais pour attaquer ; il s'organise.

L'existence de syndicats conduisant les grèves est en effet de plus en plus marquante : 36 % des grèves de 1890 répondent à cette définition ; cette même année, 25 % des grèves seulement sont dépourvues de toute organi-

59. Arch. dép. Loire, 92 M 29, s.-préf. de Roanne-préf., 22 mars 1889.

sation (moyenne générale pour l'ensemble de la période : 41 %) (fig. 20). Les bourses du travail, à Paris, Saint-Etienne, Lyon, Marseille, interviennent efficacement. C'est pourquoi le patronat se raidit contre les organisations ouvrières : les conflits personnels, renvois d'ouvriers pour motifs syndicaux, provoquent de plus fréquents conflits (10 % en 1889 et 1890). Les importantes coalitions de Fougères (ouvrières en chaussures, 11 août-14 septembre 1889), de Cours (couverturiers, 22 juillet-10 avril 1890) et surtout celle des mineurs de Lens (28 janvier-1er février 1890) se greffent sur de tels problèmes. A Cours, « les patrons ne veulent pas reconnaître l'existence de la chambre syndicale. Redoutant ses empiétements, son immixtion dans la police de l'usine, ils refusent d'entrer en pourparlers avec elle ; ils ne veulent traiter qu'individuellement avec les délégués de leurs usines respectives. Tandis que les ouvriers n'admettent pas d'autre représentation que la chambre syndicale »[60]. Dans le bassin de Lens, le syndicat prend, à la suite du succès remporté en 1889, un vif essor ; il y aurait sur 26 000 mineurs, 21 000 syndiqués ; à Lens, « dans chaque boutique s'étale une pancarte sur laquelle on lit : “ Ici on reçoit les adhésions pour le syndicat des mineurs et on délivre des livrets ”[61] ». La Compagnie cherche à réagir en renvoyant le délégué mineur Bonnel, en dépit des remontrances de l'administration, fait qui hâtera sans doute le vote de la loi sur les délégués mineurs en juillet 1890. A Calais, le lock-out patronal est dirigé contre « l'immixtion des ouvriers dans l'administration intérieure des ateliers » conduite par le syndicat des tullistes, l'Union[62]. La lutte se fait plus âpre, et plus difficile le succès (52 % seulement en 1890). Les grandes compagnies offrent une particulière résistance : 23 % des grèves de 1890 opposent ouvriers et sociétés anonymes.

Mais le trait le plus remarquable de ces années est la réhabilitation totale de la grève et son assomption dans le thème, montant, irrésistible, de la grève générale. Tout pessimisme est balayé : « La grève est le seul moyen légitime[63], rationnel et efficace de lutte contre les abus du patronat »[64]. A l'automne 1888, à Paris, à Lyon, dans la Loire, à Amiens, dans le Nord, les militants les plus actifs prônent la grève générale, affirment leur foi dans la révolution par ce moyen : les grèves actuelles « ont un but beaucoup plus important, plus général, qui est la préparation à la révolution sociale »[65]. En 1889 et 1890, le chant s'amplifie, se répercute, colporté, répété par d'humbles militants inconnus ; il culmine en mai 1890 en une véritable vague d'espérance collective, presque messianique. Des couverturiers de Cours en grève depuis 8 mois, le préfet du Rhône écrit en février 1890 : « Tenir encore

60. Arch. dép. Rhône, M, Grèves 1890, préf.-min. de l'Int., 14 octobre 1889.
61. *L'Emancipation (des Ardennes),* 7-14 septembre 1890.
62. Arch. nat., F 12 4666, maire de Calais-préf., 25 mai 1890.
63. Entendez « légal ».
64. Arch. préf. pol., B A 171, pièce 43, rapport de police du 6 janvier 1889 ; propos de Féline, militant blanquiste.
65. Arch. préf. pol., B A 180, pièce 547, rapport de police du 8 août 1888.

deux mois, c'est dans l'esprit de beaucoup de ces pauvres gens s'assurer une victoire éclatante et la radicale transformation de leur situation »[66]. Tant est vivace l'espoir allumé qu'il va se passer quelque chose. Attente confuse. indécise : « Les mineurs ne savaient pas au juste pourquoi ils se mettaient en grève ni ce qu'ils prétendaient réellement obtenir »[67]. Une affiche convie les travailleurs de Vienne à manifester : « Toutes les corporations, le Peuple enfin se réunit. C'est le grand jour »[68]. L'expression vaut d'être soulignée ; héritière des « journées » révolutionnaires parisiennes, elle est aussi porteuse du « grand soir ». Elle montre combien la signification de ce premier « 1er Mai » est complexe, nœud de réminiscences et d'images nouvelles. « Aurons-nous une journée ? » est l'interrogation anxieuse, l'angoisse retrouvée de toute la presse bourgeoise[69]. Pareillement, pour beaucoup d'ouvriers pénétrés de tradition jacobine, l'idée persiste d'une révolution réalisée par des « journées », de préférence parisiennes, et des barricades ouvrières. La révolution sociale « ne saurait se faire attendre longtemps ; elle est immanquable avant la fin de l'année 1889 qui, en raison de l'Exposition, va attirer à Paris un nombre considérable d'ouvriers », dit le menuisier Tortelier en août 1888[70]. Aux carriers de Trélazé, Brunel, des menuisiers de Paris, déclare que le 1er Mai est un défi que le gouvernement ne relèvera pas, qu'alors « il faudra prendre les armes et faire sauter à la dynamite les maisons bourgeoises, qu'enfin le moment de la révolution était arrivé et que l'armée resterait impassible »[71].

Pour d'autres, il en va tout différemment. La grève générale se situe à l'opposé des coups de main exécutés par des minorités ; par l'entente unanime de la masse ouvrière soudain immobile, elle peut arrêter la machine capitaliste, renverser le mouvement de l'histoire, réaliser sans violence inutile la grande restitution finale : « l'émeute serait pour nous la défaite ; la grève générale au contraire doit être la victoire »[72]. Dès cette époque, s'expriment ces représentations grandioses d'un monde que l'ouvrier tient dans sa main et qui meurt de son immobilité. « Imaginez-vous ce spectacle incomparable. Le patron arrive le 1er mai à l'usine, personne ! Le chef de gare veut faire partir un train ? Pas de mécanicien. Les tramways arrêtés, les magasins fermés ! C'est la révolution du travail. Alors le monde fainéant comprendrait »[73]. « Qu'arriverait-il ? Il ne serait même pas besoin de descendre dans la rue et faire des violences. L'armée serait frappée d'impuissance, car on ne peut

66. Arch. dép. Rhône, M, Grèves 1890, préf.-min. de l'Int., 22 février 1890.

67. Arch. dép. Gard, 14 M 447, 14 juin 1890, rapport ingénieur en chef des Mines d'Alais.

68. Arch. dép. Isère, 75 M 2, pièce 184.

69. *Cf.* presque dans les mêmes termes, *La Démocratie, L'Eclair, La Justice* du 2 mai, *L'Indépendant de l'Allier* du 1er mai, etc.

70. Arch. préf. pol., B A 180, pièce 547, rapport de police du 18 août 1888.

71. Arch. dép. Maine-et-Loire, 71 M 2, pièce 175.

72. Arch. dép. Rhône, M, 1er mai 1890.

73. Arch. dép. Nord, M 159/2, pièce 16, com. pol. de Lille-préf., 20 avril 1890, compte rendu d'une réunion avec Delcluze.

faire marcher une armée contre des gens qui restent chez eux. C'est alors que celui qui possède des millions serait aussi bien dans l'impossibilité de vivre que celui qui n'a pas un sou dans sa poche. Combien de temps croyez-vous qu'une pareille situation puisse subsister ? Trois jours au plus, mettons-en quatre au maximum » [74]. Durant de longues années, cette vision parfois si proche de la non-violence sera l'horizon familier, l'espoir tenace du mouvement ouvrier.

Comme beaucoup de grèves, ce 1er Mai est aussi une fête, parce que rupture avec la monotonie de l'usine, la vie grise des prolétaires ; c'est un événement ; il se passe quelque chose dont l'ouvrier est le héros. Ce pauvre machiniste confiné dans l'univers miteux des coulisses connaît enfin les feux de la rampe.

Après une telle journée de griserie et de gloire, le retour à l'usine, le renfermement, les horaires, la cloche, la hargne des contremaîtres, paraissent insurmontables. Le vendredi 2 mai est triste comme un lendemain de liesse, comme une révolution manquée, sombre comme une défaite. Les ouvriers ont subi un choc ; ils sont déprimés. Ces raisons psychologiques expliquent qu'une vague de grèves se greffe sur le 1er Mai. Dans le Nord, la rentrée se fait difficilement ; le 3 mai, à Roubaix, près de 35 000 grévistes « parcourent les rues en chantant » [75]. Et les jours suivants, la grève s'étend aux communes environnantes : Tourcoing, Wattrelos, La Madeleine, Hellemmes, Lannoy, Roncq, Neuvilly, Lille... Des bandes circulent, scandant le vieux refrain de 1880 : « S'ils n'veulent pas nous renquérir, Nous allons tout démolir. » A Vienne, les manifestations se prolongent une semaine. Mais les bassins houillers surtout sont touchés ; dans le Pas-de-Calais, à Saint-Eloy-les-Mines, à Ronchamp, dans l'Allier, le Gard, les mineurs refusent de descendre. Dans ce dernier bassin, ils entraînent les fileuses d'Alais et l'agitation se poursuit jusqu'en juillet avec l'allure d'un mouvement demi-paysan. Le meneur, Marius, se cache « dans la montagne boisée qui domine Lalle ; là il reçoit les journaux et donne des ordres. Quelques grévistes sont chargés de veiller à sa sécurité et lorsqu'un danger quelconque paraît le menacer, Marius se réfugie dans de vieilles galeries de mine abandonnées où il se terre comme un lapin » [76]. Etranges Cévennes, terre classique de la rébellion, du refuge.

Le caractère spontané, sentimental, de ces mouvements est souligné par tous les observateurs. « Nous n'aurions point conseillé pareil mouvement », écrit *Le Cri du Travailleur* (guesdiste) de Lille. « Carette et Lepers déclarent que cette grève soudaine, irréfléchie, les attriste, et qu'ils sont débordés » [77]. « Les grévistes n'ont donné aucune raison de leur cessation de travail... sinon

74. Arch. dép. Rhône, M, 1er mai 1890, appel de la chambre syndicale de l'ébénisterie de Paris « aux camarades de province ».
75. *Le Cri du Travailleur*, Lille, 4 mai 1890.
76. Arch. dép. Gard, 14 M 447, com. pol. Bessèges, 7 mai 1890.
77. 4 mai 1890.

qu'ils veulent faire comme les autres » [78]. Les grévistes sont de ces ouvriers spécialisés, aux salaires médiocres et surtout tassés, aux structures égalitaires. Les jeunes, les femmes ont joué un rôle de premier plan. A Vienne, quelques militantes exhortent leurs compagnes : « Ne supportons pas plus longtemps cet état misérable. Relevons la tête ; exigeons nos droits, revendiquons notre place au soleil. Osons dire à nos maîtres : nous sommes de chair et d'os comme vous et comme vous, nous devons vivre heureuses et libres par le travail » [79]. A Bessèges, une jeune femme de 32 ans, femme de mineur et mère de 5 enfants, Armandine Vernet, se révèle comme une meneuse de foule : « elle ne s'était jamais signalée ; ce n'est que le 14 mai dernier qu'elle a commencé à lire un discours écrit dans une réunion d'environ 5 000 personnes au bois de Robiac. Le lendemain elle se hasardait à parler, et les jours suivants, enhardie par le succès, elle prononçait des discours violents et surtout attendrissants. Elle avait la spécialité de faire pleurer une partie de son auditoire » [80]. Voici revenu le temps des prophètes.

Par leurs dimensions, leur style, les grèves de mai 1890 nous font aborder à d'autres rivages.

78. Arch. nat. F 12 4667, rapport de la gendarmerie, 7 mai 1890.
79. Arch. dép. Isère, 72 M 2, pièce 187, « Aux femmes de Vienne ».
80. Arch. dép. Gard, 14 M 447, fiche de police du 3 juin 1890.

CHAPITRE IV

Les fluctuations des grèves et leurs facteurs Recherches sur la psychologie des grévistes

Le mouvement de croissance générale des grèves — le grand fait majeur — est festonné d'oscillations plus ou moins amples : mouvements mensuels, d'une ordonnance simple, qui permet de parler d'un rythme saisonnier : la grève, à cette époque, est un phénomène printanier ; fluctuations interannuelles plus irrégulières. Faut-il pour autant les abandonner au hasard, ce masque paresseux de notre ignorance ? Sûrement pas. L'hypothèse d'une cause est le fondement même de toute recherche ; sans elle pas de progrès. S'il faut invoquer d'illustres patronages, on ne sait que citer de Marx, de Freud ou de Lévi-Strauss... Pour ce dernier, « du moment qu'il y a des lois quelque part, il doit y en avoir partout ». A propos des faits économiques, E. Labrousse a donné l'éclatante démonstration que l'on sait [1]. Les faits sociaux n'échappent pas davantage à l'ordre causal ; mais leurs racines, multiples et entrelacées, sont plus difficiles à discerner. Les origines des grèves sont diverses, souvent contradictoires ; « l'antécédent le moins substituable », conjoncturel, est parfois traversé des éclairs de la passion qui le désarçonnent et l'oblitèrent. La grève, en effet, n'a rien d'une entité abstraite ; elle est une décision humaine, plus ou moins rationnelle, qui met en jeu les représentations des acteurs. La réflexion sur les fluctuations des grèves, c'est-à-dire sur leur pourquoi, est donc de toutes manières très éclairante sur la psychologie des grévistes ; c'est à ce niveau qu'on se situera. Le comportement — la grève — est pour nous le vestibule de la conscience.

L'innocence, d'ailleurs, n'est plus de mise pour aborder un tel sujet. Si la bibliographie française était, du moins jusqu'à ces derniers temps, assez réduite [2], l'anglo-saxonne est surabondante. Depuis le début du siècle, nombre d'auteurs, en majorité économistes, d'où le style souvent désincarné de leurs

1. E. Labrousse, 1944, p. 167 et *sq*.

2. Aux articles précurseurs de Rist, 1907, 1912, et March, 1911-1912, 1913, ajoutons, au rang des thèses de droit, généralement décevantes, celle de G. Moreau, 1925 ; le livre d'A. Marchal, 1943 ; celui de R. Goetz-Girey, 1965, qui nous permettra mainte comparaison avec la période récente 1919-1962 ; enfin l'excellente étude d'E. Andréani, thèse de sciences économiques encore inédite, 1965, ex. dactylographié, dont j'ai rendu compte dans *Mouv. Soc.*, 1968.

propos, ont mis en évidence le caractère saisonnier des grèves [3], et, plus encore, se sont interrogés sur le poids respectif des facteurs syndicaux, politiques, économiques, dans les oscillations. Si la majorité des chercheurs s'accorde à reconnaître la priorité des facteurs économiques pour expliquer les fluctuations à court terme des grèves [4], la plupart admettent aussi que cette relation n'a rien d'une donnée automatique, permanente et figée. Plus ou moins lâche ou serrée, elle varie selon les pays, les époques, les types d'organisation, les professions... Ainsi, Rist, en 1912, notait déjà que le rapport grève-prix, très fort en Grande-Bretagne et en Allemagne, l'était moins en France, « où les mouvements grévistes sont influencés... par des facteurs moraux, politiques, sentimentaux à un plus haut degré qu'ailleurs, et... ainsi les facteurs purement économiques sont noyés au milieu des autres » [5]. Pour l'entre-deux-guerres, A. Marchal corroborait ces conclusions et opposait à la discipline économique des trade-unions britanniques, la fascination politique des syndicats français. Ainsi, l'utilisation raisonnée de la conjoncture serait, du moins avant 1914, surtout le fait des corporations réformistes : les mineurs du Nord et Pas-de-Calais y prêtaient une attention dont F. Simiand a analysé la priorité. D'autre part, tous les éléments de la conjoncture ne sont pas ressentis de la même façon. Pour ne citer qu'un exemple, l'influence du coût de la vie, que nombre d'auteurs tendent à valoriser a priori, ne va pas de soi, bien au contraire. Sa perception est extrêmement délicate et suppose, outre l'existence de données établies, un syndicalisme averti ; E. Andréani a montré sa faible corrélation avec le mouvement des grèves entre 1890 et 1914, et la prépondérance des considérations monétaristes ; tandis que de nos jours, la hausse du coût de la vie est sans doute plus déterminante dans les revendications sociales.

Il y a donc un style de corrélation grève-conjoncture, caractéristique à la fois d'un certain état de la société et de la conscience des sujets. Le grand mérite de F. Simiand est d'avoir mis l'accent sur cette dernière, d'avoir interposé, entre les courbes économiques et sociales, la médiation des travailleurs, entrebâillant ainsi la porte d'une sociologie de la grève qui, elle, n'est qu'à peine amorcée.

Ces perspectives nous dictent la méthode et nous conduisent à emprunter parallèlement les deux voies qui s'offrent pour apprécier le comportement des grévistes : le langage clair, rigoureux, impitoyable des chiffres, et notam-

3. *Cf.* D. Yoder, 1938.

4. La discussion qui, dans les années 1907-1913, opposait en France Rist et March, le premier tenant pour l'existence d'une corrélation grève-conjoncture au contraire du second, n'est pas quant au fond totalement close ; dans un livre récent, R. Gubbels, 1962, affirme que la grève est un « phénomène de civilisation » et dénie presque tout rôle aux antécédents économiques, mais la carence de son analyse en la matière rend le propos assez futile et confère à son assertion l'allure d'un préjugé. L'auteur du reste tend à confondre *trend* et fluctuations, croissance et oscillations, mouvements qui ne sauraient pas plus être confondus dans le domaine économique que social.

5. Rist, 1912.

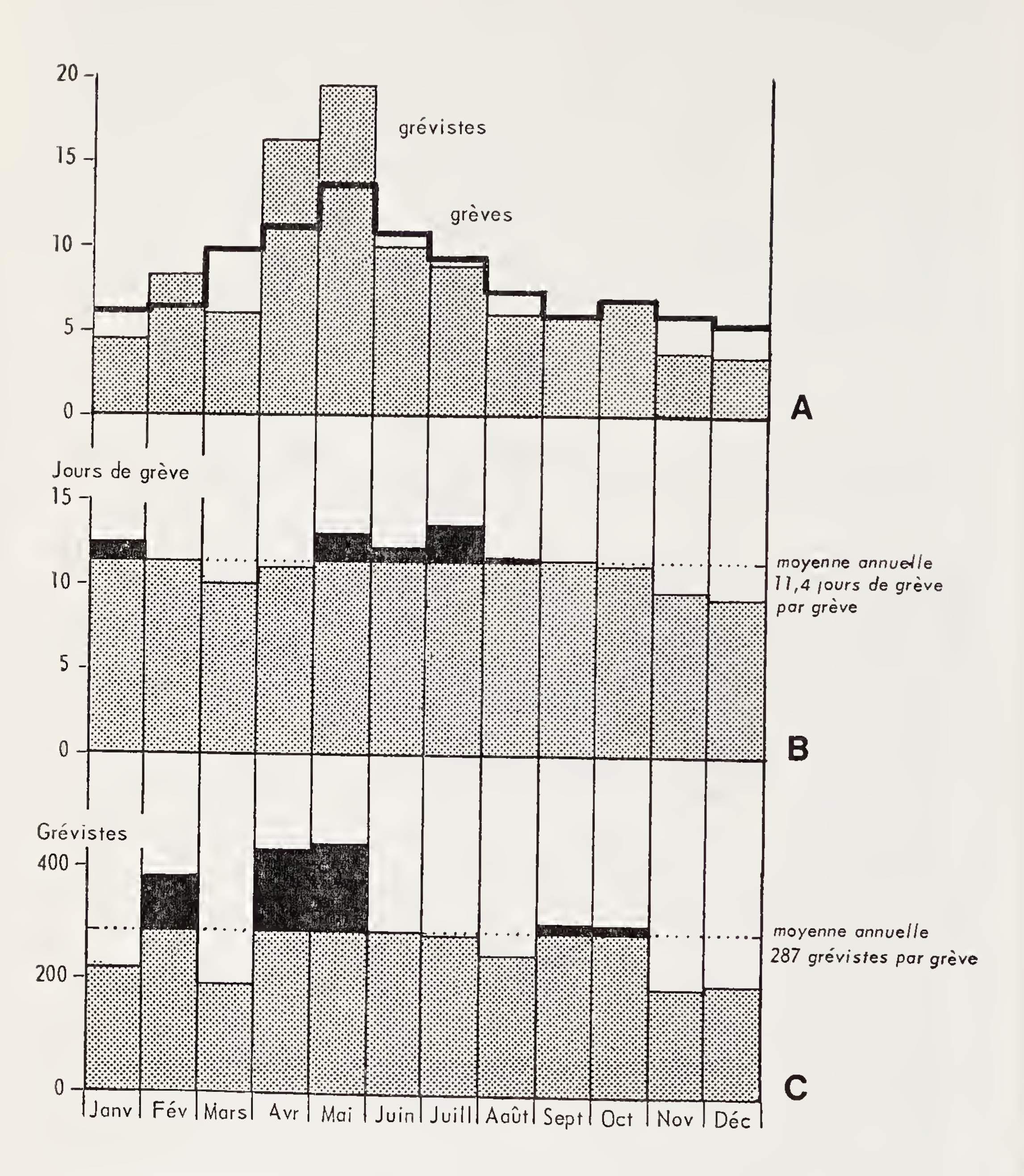
ment du plus dense de tous : le *coefficient de covariation*, qui, malgré les critiques qui lui sont faites et qu'on ne saurait ignorer, conserve valeur indicative ; celui, plus incertain et nuancé des mots, de ces nombreux textes où les ouvriers exposent leurs mobiles. A dire vrai, ces deux langages ne se recouvrent pas plus que les réalités qu'ils décrivent : conscience et conduite économique ne coïncident pas nécessairement. Le premier langage comptabilise des décisions (la grève) ; le second exprime des représentations, plus brouillées, souvent inopérantes, et pourtant pleines d'intérêt, séquelles du passé, stéréotypes, ou, au contraire, prémices balbutiants de comportements futurs. La « littérature » livre des perceptions dont l'examen statistique invite à mesurer l'emprise, le degré d'actualisation. L'une et l'autre sont donc rigoureusement complémentaires.

I. FLUCTUATIONS SECONDAIRES : MOUVEMENTS SAISONNIERS, MENSUELS ET HEBDOMADAIRES

Le court terme seul est celui du projet humain et plus encore, celui du prolétaire. Le cortège des saisons, les dates de la paie, celles du loisir — la Saint-Lundi ou déjà le samedi soir « après l'turbin » — cadencent la vie de l'ouvrier. Dans ce calendrier, on constate une distribution ordonnée des grèves, qui exclut le hasard et suggère un choix. Trois types de mouvements sont ainsi observés, dans l'année, le mois et la semaine.

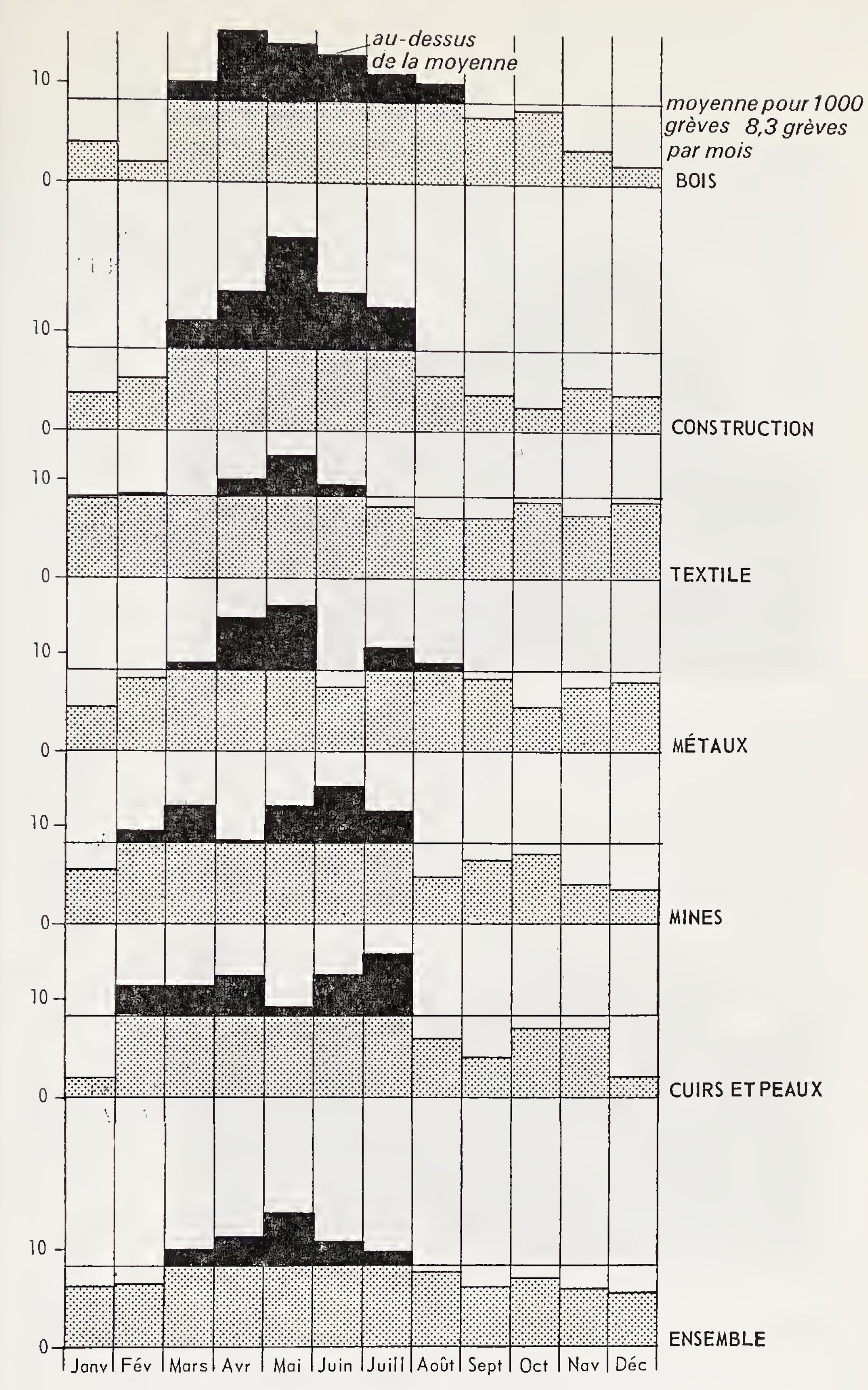
D'abord, la grève est un phénomène printanier, du « temps des cerises ». Avril-mai-juin réunissent 35,5 % des grèves, 45,7 % des grévistes pour l'ensemble 1871-1890 [6]. Les grèves atteignent alors le maximum d'ampleur (moyenne de mai : 440 grévistes/grève) et de durée (13,5 jours en juillet, 13 en mai, 12,2 en juin). De tous les mois, mai est le plus fertile (13 % des grèves, 19 % des grévistes) ; sur vingt années, huit ont leur maximum en mai, cinq en avril ; et les grandes poussées revendicatives de la période se sont produites en mai : ainsi en 1880, 1890. En regard, le déficit des mois d'hiver est fortement marqué, plus encore pour les grévistes que pour les grèves : novembre-décembre-janvier rassemblent 11,7 % des premiers, 17,6 % des secondes. C'est que les conflits y sont de petites dimensions et de courte durée ; novembre a le minimum de l'ampleur moyenne (189 ouvrières/grève) et décembre, celui de la durée (9,3 jours). De nos jours, le cycle saisonnier des grèves est tout différent ; en France, il présente deux maxima, l'un au printemps, l'autre en automne, ce dernier beaucoup plus aigu. Octobre distance mai [7]. Après la grande vacance de l'été, la rentrée devient le « rendez-vous social ».

6. *Cf.* tableaux et graphiques n°s 8 à 11.
7. *Cf.* Goetz-Girey, 1965, p. 95.

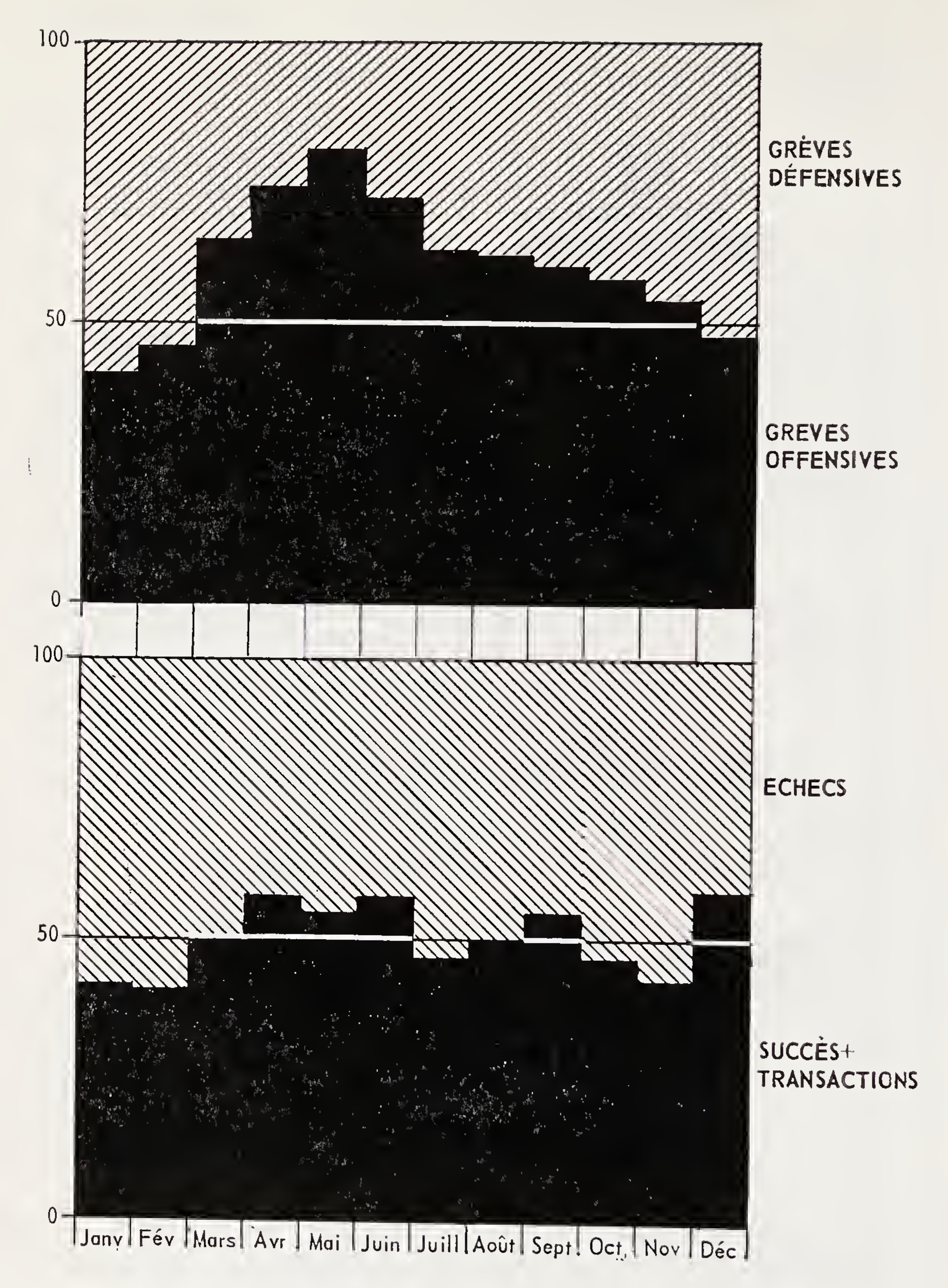


8. *Répartition mensuelle :*

A. des grèves et des grévistes (pour 100 grèves et grévistes par an)
B. du nombre de jours de grève par grève
C. du nombre de grévistes par grève



9. Répartition mensuelle des grèves dans quelques groupes professionnels, pour 100 grèves par an



10. Nature et issue des grèves selon le mois où elles ont été déclenchées (pour 100 grèves)

Répartition des grèves et des grévistes par mois (1871-1890)

Mois	Grèves (chiffres absolus)	% mensuel	Grévistes (chiffres absolus)	% mensuel
Janvier	183	6,2	40 250	4,5
Février	193	6,5	73 721	8,3
Mars	286	9,8	54 664	6,1
Avril	339	11,2	144 568	16,3
Mai	396	13,6	174 598	19,5
Juin	312	10,7	88 051	9,9
Juillet	274	9,4	77 033	8,8
Août	216	7,4	52 869	5,9
Septembre	176	6	52 816	5,9
Octobre	201	6,9	59 633	6,7
Novembre	174	5,9	32 748	3,7
Décembre	161	5,5	31 544	3,5

Durée et ampleur moyennes des grèves selon les mois de l'année

Mois	Durée moyenne des grèves (jours)	Ampleur moyenne (Nombre des grévistes)
Janvier	12,5	219
Février	11,3	381
Mars	10	191
Avril	11	428
Mai	13	440
Juin	12,2	284
Juillet	13,5	281
Août	11,6	244
Septembre	11,4	301
Octobre	11,2	298
Novembre	9,6	189
Décembre	9,3	195

Résultats des grèves selon les mois où elles ont été engagées

Mois	Grèves	Echecs	Succès	Transactions	Succès et transactions
Janvier	168	58 %	14 %	26 %	40 %
Février	180	58,8	18,3	22,2	40,5
Mars	255	49	23	28	51
Avril	305	42,6	27,2	30,1	57,3
Mai	363	44,9	23,9	30,8	54,7
Juin	291	41,9	29,6	28,2	57,8
Juillet	258	52,3	24,8	22,4	47,2
Août	197	49,9	20,3	29,8	50,1
Septembre	165	44,9	30,9	24,2	55,1
Octobre	186	53,1	20,4	26,5	46,9
Novembre	161	56,7	20,4	22,9	43,3
Décembre	152	41,4	20,4	37,6	58
Total	2 679 [a]	49			51

a. Ce chiffre représente les grèves dont les résultats sont connus.

La distribution des grèves (jour du déclenchement) *selon les quantièmes du mois* (fig. 11) fait apparaître d'abord une tendance à décroître du 1er (163 grèves déclarées) au 30-31 (49) ; 10 % des grèves se déclarent le 1er et le 2. Un maximum secondaire se dessine les 15-16 (7 % des grèves). On remarque ensuite à l'intérieur du mois de petites ondulations étalées sur environ huit jours ; la première semaine esquisse ainsi un profil parabolique presque parfait, les suivantes sont, il est vrai, moins pures. Cette distribution tient en grande partie au *rythme de la paie.* Selon l'enquête de 1893-1897, celle-ci a lieu une fois par mois dans 42 % des établissements provinciaux, 15 % des parisiens ; tous les quinze jours, dans 36 et 44 % des établissements, tous les huit jours, dans 22 et 41 % des cas [8]. Dans une forte proportion, la paie a lieu le premier jour ou le premier samedi du mois. Or, c'est après la paie que, les disponibilités financières étant les plus fortes, les ouvriers déclarent la grève. « Les ouvriers ont l'argent de leur dernière paie qu'ils avaient attendue avant de se mettre en grève » [9]. Les délégués voudraient « renvoyer la grève à lundi pour pouvoir toucher leur salaire de la première quinzaine de mai courant » [10]. La plupart des grèves de mineurs commencent dans ces conditions [11].



11. Répartition des grèves selon le jour du mois où elles ont été déclenchées

8. Office du travail, 1893-1897, t. IV, p. 202.

9. Arch. préf. pol., B A 185, pièce 30, rapport de police du 7 mars 1878 sur la grève des mineurs de Montceau-les-Mines.

10. Arch. dép. Loire, 92 M 32, pièce 69, rapport com. spéc. au préf., 7 juin 1890, grève des mineurs de la Loire.

11. Ainsi, à Noeux-les-Mines, en juin 1877, à l'Escarpelle, à Drocourt en 1886, dans la Loire en juillet 1888, etc. La grande grève d'Anzin en 1884 est déclarée le lundi d'après la paie.

Très souvent même, les travailleurs posent leur revendications le jour même de la paie, tels les tisseurs de Paviot « résolus à déclarer la grève le samedi soir après la paie » [12]. Ce jour est aussi celui des contestations sur le montant des salaires, notamment pour les ouvriers à la tâche, ce marchandage perpétuel aux résultats aléatoires. En 1888, les mineurs de Vicoigne, au vu des sommes dérisoires inscrites sur leurs bulletins au samedi de paie, se réunissent dans les bois de Raismes le lendemain, délèguent le lundi à la direction et devant sa fin de non-recevoir, ils refusent de descendre le mardi. Ce scénario est celui de bien des conflits. Parfois, la déception est si forte que les rancœurs, longtemps contenues, explosent brutalement. Ainsi en est-il à Decazeville, le 26 janvier 1886, jour du meurtre de Watrin. Ce matin-là, au moment de la paie, des discussions s'étaient produites, comme il y en avait eu si souvent depuis quelque temps ; l'ingénieur Martin avait repoussé les réclamants, et le chef de chantier Puechgarric se vit même infliger 1 F d'amende pour avoir pris leur tête. Mais les ouvriers avaient décidé cette fois de résister : « Il avait été convenu que nous ne reprendrions le travail qu'à la condition qu'on nous fixerait le prix au commencement du mois » [13]. 200 travailleurs refusent de descendre ; vers midi, ils sont 2 000 ; quelques heures après, Watrin, défenestré, était mort. Jour de colère, ou jour de fête, des désillusions ou des largesses, où la ménagère règle ses dettes et régale son monde, la paie est dans la vie ouvrière un événement ambigu. Muni d'argent, l'ouvrier se sent gaillard, riche, presque invincible : il pourra, s'il le faut, tenir ; mais en même temps, il mesure l'humiliation de sa condition de salarié, l'amère disproportion de l'effort fourni et du gain dérisoire qu'on lui dispute encore ; dans les files d'attente, parfois si déprimantes, aux guichets des bureaux, il discute avec les camarades ; le ton monte. Moment de rassemblement facile, de rancune et d'humeur combative, la paie réunit toutes les conditions matérielles et psychologiques propices au déclenchement de la grève. Elle est, du reste, un jour redouté ; en cas de tension, elle est étroitement surveillée : « On redoutait d'avance l'attroupement inévitable... et ses conséquences. La voiture contenant l'argent nécessaire est arrivée précédée et entourée d'un fort détachement de cavalerie... des troupes nombreuses stationnaient près des bureaux [14]. »

Toutes ces raisons expliquent aussi l'existence d'un cycle hebdomadaire des grèves où le lundi est privilégié. D'après l'enquête de 1893-1897, la paie a lieu le samedi dans 47 % des établissements industriels de province, dans 85 % de ceux de Paris. La grève est décidée ou déclarée le samedi soir et commence effectivement le lundi. Ajoutons à cela que le dimanche est favorable à l'organisation, à la transmission des consignes. Lors des grandes grèves du textile de Roubaix en mai 1880, « samedi et dimanche derniers, les ouvriers des

12. Arch. nat., F 12 4658, Isère, s.-préf. de Voiron-min. Com., 25 février 1884.
13. Arch. dép. Aveyron, Dossier d'instruction de l'affaire Watrin, pièce 348, déposition de Puechgarric.
14. *L'Union,* 22 juillet 1878 (grève des mines d'Anzin).

tissages ont presque tous reçu des billets ne portant que ces mots : " lundi à 1 heure, grève générale " »[15]. Les mineurs mettent souvent à profit la nuit du dimanche au lundi pour passer dans les corons ; et à l'aube, réunis à l'entrée des puits, les ouvriers refusent de descendre : ainsi, à Lourches, en 1879, où près d'un millier se rendent à quatre heures du matin sur la place du village en scandant : « A bas l'ingénieur ! »[16]. Le choix du lundi correspond parfois à une véritable discipline. A Saint-Dié, en 1882, « c'est le jour ordinairement choisi, le chômage du dimanche donnant plus de facilité pour préparer et exciter l'ouvrier ». Et pour bien montrer qu'il ne s'agit pas de prolonger le dimanche, les ouvriers viennent à l'atelier le lundi matin et le quittent vers huit heures. « C'est ainsi qu'ils ont procédé dans tous les commencements de grève qui se sont produits ici depuis six mois : c'est une partie du programme arrêté par les chefs, et la régularité avec laquelle elle s'exécute est une preuve de la discipline qui s'établit dans la classe ouvrière »[17]. Selon Pataud et Pouget, la grève générale de la Grande Révolution commence un lundi matin[18].

Ainsi, dans l'espace limité de l'année, du mois, de la semaine, le débit des grèves est bien réglé. De quoi dépend son module ? On est tenté d'invoquer d'abord l'influence de la conjoncture saisonnière. En effet, après la morte-saison, d'autant plus accentuée que l'hiver est plus rigoureux, la reprise printanière est excitante. Mais les courbes de l'emploi industriel mensuel, telles

Répartition mensuelle des grèves dans quelques groupes professionnels

Mois	Grèves (ensemble)	Mines	Métaux	Bois	Construction en pierres	Textile	Cuirs et peaux
Janvier	6,2	5,4	4,4	4,1	3,7	8,2	2
Février	6,5	9,6	7,3	1,9	5,3	8,6	11,3
Mars	9,8	12,1	9,1	10,2	10,9	8,4	11,3
Avril	11,2	8,4	13,6	15,3	14,1	9,9	12,3
Mai	13,6	12,1	14,7	14	19,4	12,5	9,2
Juin	10,7	13,9	6,5	13	14,1	9,5	12,3
Juillet	9,4	11,5	10,6	11,1	12,5	7,3	14,4
Août	7,4	4,8	8,2	10,2	5,6	6,3	6,1
Septembre	6	6,6	7,3	6,7	3,7	6,4	4,1
Octobre	6,9	7,2	4,4	7,6	2,4	7,8	7,2
Novembre	5,9	4,2	6,5	3,5	4,5	6,6	7,2
Décembre	5	3,6	6,2	1,9	3,4	7,8	2

15. *Le Figaro,* 6 mai 1880.
16. Arch. dép. Nord, M 626/8, pièce 161, rapport du com. pol. de Denain au s.-préf. de Valenciennes, mai 1879.
17. Arch. nat, F 12 4664, s.-préf.-préf., 25 octobre 1882.
18. 1911, p. 12.

que les a établies l'enquête de 1893-1897 [19], semblent indiquer que cette reprise est psychologiquement valorisée. En effet, le printemps n'a pas la palme de l'emploi ; c'est en octobre que celui-ci atteint son volume maximum, supérieur d'environ 2 % à ce qu'il est en mai. Sur le graphique des grèves, octobre, il est vrai, esquisse, après le creux d'août-septembre, une légère saillie, mais sans rapport avec la houle de l'emploi ; avec 6,7 % des grèves, 6,9 % des grévistes, octobre, roi de l'embauche, n'est que médiocrement revendicatif.

La confrontation grève/emploi par groupes d'industries n'est guère plus convaincante. La plupart (notamment mines, bois, métaux, cuirs) présentent des maxima d'emploi d'automne qui ne coïncident pas avec leurs pointes de grèves, situées sans aucune exception en belle saison (avril pour le bois ; mai pour les métaux, construction en pierres, textile ; juin pour les mines ; juillet pour les cuirs) (fig. 9). Certaines distorsions mêmes sont surprenantes : ainsi, les grèves de mineurs culminent en juin pour la fréquence, en février pour l'extension, mois d'activité ordinaire, voire sensiblement ralentie (en juin surtout) ; alors que la grande période productive (septembre-décembre), hormis la petite poussée secondaire d'octobre (7,2 % des grèves, 10,3 % des grévistes : plus que la moyenne générale de ce mois), s'accompagne d'un calme social remarquable ; paradoxalement, mai-juin-juillet, considérés par les mineurs eux-mêmes [20] comme la morte-saison des houillères, réunissent 42 % des grévistes et septembre à décembre seulement 17,8 %. La Sainte-Barbe, terreur des syndicats, convie les mineurs à se plier aux « longues coupes » d'automne ; tandis que l'été, la culture du jardin, parfois encore la moisson, rendent aux mineurs une indépendance paysanne. Autre exemple : les cuirs et peaux, dont les effectifs globaux varient peu au cours de l'année (de 4 %), concentrent 26 % de leurs grèves, 41 % de leurs grévistes en juin-juillet ; les peaux ne supportant pas de rester en cuve par forte chaleur, les patrons sont alors très vulnérables et, fort avisés, les ouvriers revendiquent toujours au début de l'été. Il faut donc souvent faire appel à des circonstances particulières aux professions et aux métiers pour comprendre le mouvement saisonnier de leurs conflits.

Seules deux courbes de grèves s'éclairent de leur comparaison avec la conjoncture de l'emploi. La plus grande régularité des coalitions dans le textile, plus étalées qu'ailleurs (écart entre le maximum de mai et le minimum d'octobre : 6,2 %), concorde assez bien avec les très faibles variations des effectifs au cours de l'année (à peine 2 % d'écart entre un très léger gonflement de printemps et une petite régression d'hiver). A l'inverse, la courbe

19. Office du travail, 1893-1897, notamment album graphique, tableau XV. L'enquête a porté sur plus de 3 000 établissements occupant ensemble 674 000 personnes, de la moyenne et grande industrie. Ses résultats sont donc largement significatifs.

20. Office du travail, 1893-1897, t. II, p. 706 et *sq.*, on trouve une enquête menée auprès des syndicats ouvriers sur l'époque et l'importance des morte-saisons ; sur dix réponses provenant des organisations de mineurs, sept indiquent un chômage d'été.

si nettement printanière des grèves dans la construction en pierre (47,6 % des grèves, 42,4 % des grévistes pour avril-mai-juin) coïncide avec la montée brutale d'une embauche dont le niveau oscille de 50 % parfois entre la mauvaise saison et la bonne. A vrai dire, les courbes saisonnières générales et professionnelles des grèves sont très marquées par ce cycle du bâtiment, analogue à ce building cycle que les Américains ont identifié dans le domaine économique en lui reconnaissant une « vocation à la généralité »[21]. En tout cas, il n'est pas impossible de voir dans ces similitudes la trace du rôle social moteur du bâtiment : maçons, couvreurs, charpentiers... ont été de longue date les entraîneurs du mouvement ouvrier ; c'est, jadis, dans leur foulée que les autres corporations se mettaient en grève ; et si, sous la Troisième République, leur influence décline, leur legs est durable[22]. Le rythme saisonnier des grèves, à certains égards, paraît un héritage ; le mouvement économique est en voie de changement, mais le mouvement des grèves ne le suit pas encore.

Dans le choix du printemps comme ère de l'offensive, la considération des capacités de résistance joue, d'autre part, un atout décisif qu'illustrait déjà la pesée de la paie. « Il semble qu'avec le retour du printemps amenant la diminution des besoins, le chômage soit plus facilement supporté par les ouvriers[23]. » L'hiver, au contraire, accroît les difficultés de la vie quotidienne ; non que les vivres soient plus chers : l'enchérissement se situe plutôt au printemps ; mais le froid exige chauffage, vêtement épais, meilleure nourriture, toute privation est plus durement ressentie. Le froid, avec la faim, demeure un des thèmes traditionnels de la complainte populaire ; le « ballet blanc » des riches est, pour le pauvre, « froid noir, bourreau de l'enfant nu, du sans croûte et du sans asile »[24]. Aussi l'hiver est-il le temps de silence : « L'hiver approche, et l'ouvrier n'a qu'un seul souci, celui de conserver le travail régulier qui lui est assuré »[25]. Toute grève non gagnée au seuil de la mauvaise saison risque de s'enliser comme le montre la répartition mensuelle des pourcentages de succès[26]. C'est pourquoi bien des ouvriers préfèrent y mettre un terme et reprendre l'affaire au printemps, comme ces tailleurs de pierre lyonnais qui, coalisés depuis le 30 septembre pour obtenir une augmentation de salaire, décident, dans une réunion du 28 novembre 1880, de « suspendre la grève à cause de l'hiver »[27]. Les patrons, en effet, résistent davantage ; conscients de leur force, ils aggravent leurs exigences. Une telle attitude est à l'origine des grandes grèves du prin-

21. G. Imbert, 1959, p. 10.
22. Pour Pataud et Pouget, 1911, encore, c'est par une grève du bâtiment que commence la grève générale révolutionnaire.
23. Office du travail, *Statistique des grèves pour 1895*, p. IV.
24. *Le Cri du Peuple*, 6 novembre 1887, poésie « Le Froid », de J. Jouy.
25. Arch. dép. Nord, M 619/3.
26. *Cf.* tableau, et fig. 10. Juin marque le maximum de succès (57,8 %) et janvier le minimum : 40 %.
27. Arch. nat., F 12 4662, Rhône.

temps 1880 : « Le rigoureux hiver que nous avons traversé cette année a fait subir une crise à l'industrie roubaisienne. Les patrons en ont profité pour baisser immédiatement les salaires. Les ouvriers placés entre ces deux termes, ou accepter la réduction de leurs salaires, ou demeurer sans ouvrage au milieu d'un hiver épouvantable, n'ont pu hésiter : ils ont cédé aux patrons »[28]. Même scénario à Reims, où « le taux des salaires... a été successivement réduit dans une notable proportion. Etant donné la rigueur de l'hiver, les ouvriers préfèrent subir les réductions et être dans les ateliers chauffés »[29].

Ainsi, l'hiver contraint l'ouvrier à la retraite : au refoulement. Arrive le printemps : il n'y peut plus tenir, et c'est pourquoi ces offensives printanières ont si souvent l'allure d'une explosion brutale, d'une fièvre contagieuse. Beaucoup d'observateurs évoquent le bourgeonnement, la montée de la sève : « Est-ce l'effet du printemps ? Mai, le mois des attentats, exerce-t-il à ce point son influence sur la classe ouvrière ? On ne sait au juste. Mais toujours est-il que les divers centres industriels de la France se couvrent d'autant de grèves que les abricotiers de fleurs », écrit le socialiste Prudent Dervillers[30]. Le printemps n'opère pas seulement par ses effets matériels, mais psychiques ; il favorise l'éclosion d'une psychose collective de grève[31].

Il est logique, dans ces conditions, que les hivers les plus rudes, les plus générateurs de misère et de privation, soient suivis des printemps les plus batailleurs : plus sévère est le refoulement, plus violente est l'exaltation. Sans doute le phénomène n'a pas, cette fois, de régularité statistique. Mais deux grandes vagues de grèves, celles du printemps 1880 et du printemps 1889 dans la moitié nord de la France, ont été précédées d'un hiver particulièrement acerbe. Le 10 décembre 1880, il faisait — 26° à Paris et le gel a duré soixante-cinq jours en décembre 1879 et janvier 1880. L'hiver 1888-1889 s'est prolongé jusqu'en mars ; sa rigueur explique le sombre désespoir des mouvements de tisserands du rayon d'Avesnes-les-Aubert : « Un redoublement de gêne provenant des froids rigoureux a achevé en février d'exaspérer ces malheureux... La population ouvrière, exaltée par les souffrances..., se répandit soudain en masse dans les rues, portant un drapeau »[32].

Ce type de conjoncture saisonnière des grèves est le signe d'une classe ouvrière encore à demi rurale, d'un pays développé à demi. Les alternances des saisons, que gomme jusqu'à l'effacement l'abondance des sociétés industrielles, s'inscrivent dans les genres de vie et les mentalités. S'il ne sonne plus le glas de la disette mortelle, l'hiver est toujours, pour le prolétaire, l'heure de la restriction, du repli sur soi. Il y a quelque chose de paysan

28. *La Lanterne,* citée par *L'Egalité,* 19 mai 1880.
29. *La République française,* 23 mai 1880.
30. *Le Prolétaire,* 17 mai 1879.
31. C'est l'interprétation de R. Gubbels, 1962, que nous rejoignons, du moins en partie, sur ce point.
32. Arch. nat., F 12 4665, Nord, préf.-min. Com., 1er juin 1889.

dans cette attente avide du printemps. Pour l'ouvrier, le printemps est le temps de l'espoir, de la revanche et de la fête. Comme la plupart des révolutions françaises du 19e siècle si obstinément liées à la belle saison, la grève participe au mythe solaire.

II. LES FLUCTUATIONS INTERANNUELLES DES GRÈVES

L'observation du très court terme fait apparaître la complexité des facteurs qui composent dans le choix du moment de grève. Que révèlent maintenant ces oscillations annuelles dont les courbes nous dévoilent l'ordonnance sans nous dire l'ordre ? Pourquoi ces pulsations, cette succession d'années fortes et d'années creuses ? En ces temps de tâtonnement où le mouvement ouvrier est dépourvu d'organisation centrale, la décision de grève surgie des motivations de la « base » nous introduit directement dans les profondeurs de la psychologie ouvrière. On se demandera d'abord quels sont le degré et le style de corrélation existant avec la conjoncture, dont la plupart des auteurs ont établi le privilège, et que l'analyse des événements nous a fait souvent rencontrer.

1. Grèves, grévistes et conjoncture

A. *Mesure de la conjoncture : choix des indices*

Dans cette recherche de corrélation, deux types d'indice sont nécessaires : indices de conjoncture, indices de la condition ouvrière. Dans la première catégorie, les indices qui traduisent directement l'activité économique sont préférables à ceux des prix. G. Imbert a montré que le mouvement des productions, quoique grossièrement parallèle à celui des prix, présente avec lui des décalages : il est antérieur à la hausse et postérieur à la baisse ; alternativement cause et conséquence, le prix est tantôt une traduction différée, tantôt un signe prémonitoire de l'activité économique [33]. Malheureusement, de tels indices sont rares pour la période en question. Aucune statistique globale annuelle de l'emploi ; il en existe seulement pour des catégories restreintes de travailleurs : mineurs, ouvriers des usines à fer, qui ne forment qu'une petite fraction de la main-d'œuvre. La première statistique du chômage ne commence qu'en 1898, encore est-elle bien imparfaite. Des renseignements épisodiques sont fournis, dans le cadre départemental, par les rapports des préfets (série F 12 des Archives nationales) ;

33. G. Imbert, 1959, p. 137 et *sq.*

J. Néré en a tiré une étude approfondie du chômage qui a marqué la crise 1883-1886[34] ; mais on ne saurait tirer de tout cela une courbe régulière et continue. Quant aux productions, la *Statistique de l'industrie minérale* donne annuellement les quantités de charbon extrait, de fonte et d'acier fabriqués. Kuczinski en a tiré un indice de production industrielle calculé depuis 1859[35] ; il est indicatif de la conjoncture de l'industrie lourde ; or, celle-ci n'avait pas encore le rôle moteur dans l'économie française. Cette dernière reste marquée par la prépondérance du textile et du bâtiment qui, au recensement de 1886, occupent à eux deux 59 % de la population active, contre 20 % pour les industries extractives et métallurgiques. Pour le textile, les *Tableaux décennaux du commerce de la France* fournissent : depuis 1831, la consommation totale du coton (en tonnes) ; depuis 1885, seulement, la consommation de la laine ; aussi pour cette dernière on doit se rabattre sur les quantités importées[36]. D'après ces deux données, j'ai calculé un indice de consommation textile annuel. Aucune série ne permet d'établir un indice global d'activité du bâtiment.

Force est donc, dans bien des cas, de se rabattre sur les prix qui, en dépit des réserves formulées plus haut, demeurent des indices de conjoncture relativement significatifs : indices généraux des prix de gros (45 articles) établis par la Statistique générale de la France, et des prix industriels[37], indices particuliers des prix de gros des diverses matières premières[38].

Enfin les mouvements du commerce extérieur, sur lesquels les stastistiques officielles ne manquent pas, sont une image valable, quoique sans doute décalée, de l'activité économique. On retiendra les chiffres des importations de matières premières, en regrettant toutefois leur expression monétaire (valeurs en francs)[39].

En ce qui concerne la condition ouvrière, la même dissymétrie se retrouve entre le souhaitable et le disponible. L'absence de statistique de l'emploi est la carence majeure et sans doute définitive. Les données sur le salaire nominal sont nombreuses. Dans une récente mise au point, J. Lhomme retient les indices Kuczinsky et Singer-Kérel (salaire nominal de l'ouvrier parisien)[40] ; pour faciliter les comparaisons avec les conclusions d'E. Andréani, je prendrai, comme lui, le salaire nominal France entière (Singer-Kérel).

L'étude du coût de la vie a fait l'objet d'une recherche approfondie de J. Singer-Kérel[41]. En dépit de critiques qui lui ont été faites, notamment

34. J. Néré, 1958.
35. J. Kuczinsky, 1935. Cet indice est utilisé par E. Andréani, 1965.
36. *Annuaire statistique de la France,* 1936, partie rétrospective, p. 183 pour coton et laine.
37. *Ibid.,* rétrospective 1961, p. 217.
38. *Ibid.,* p. 239.
39. *Ibid.,* p. 199.
40. J. Lhomme, 1965.
41. Singer-Kérel, 1961.

par J. Fourastié[42], ce travail est le plus solide dont on dispose présentement, et tous l'utilisent. Il a sur ses prédécesseurs l'avantage d'établir un indice annuel (non pas quinquennal comme chez Bienaymé et Levasseur), qui englobe un très grand nombre d'articles de consommation (l'indice annuel de Simiand ne portait que sur vingt denrées alimentaires), suivis, dans toute la mesure du possible, à travers les prix de détail, au plus près de la réalité ; enfin, l'auteur a pondéré à partir des budgets ouvriers et propose un indice (coût de la vie et salaire réel) ouvrier A, qui tient compte de l'évolution du genre de vie mesurée par la comparaison de budgets à diverses époques, et un indice ouvrier B au genre de vie supposé invariable. Les inconvénients de cet ouvrage sont de deux ordres. Pour le prix des loyers, J. Singer-Kérel a recours à l'enquête de F. Marnata sur *Les loyers des bourgeois de Paris, 1860-1958*[43] qui fait état d'une baisse depuis 1884. Mais celle-ci, qui provient d'un grand essor de la construction dans les quartiers aisés, notamment dans l'ouest de la capitale, n'existe pas pour le logement populaire qui n'a cessé d'enchérir jusqu'en 1914, au moins à Paris. Malheureusement, je n'ai pas les moyens statistiques de retoucher sérieusement sur ce point les calculs de J. Singer-Kérel. La seconde réserve tient à l'utilisation sur le plan national d'une étude que son auteur a, du reste, soigneusement localisée : « La construction d'indices pour la province eût été au-dessus de mes forces »[44]. Combien plus des nôtres ! Paris est-il le baromètre de la France ? Quelle est, à cette époque, la structure de zones de prix ? Dans quelle mesure leurs évolutions sont-elles concomitantes ? J'ai tenté, là-dessus, quelques sondages : à partir des prix de quinzaine[45] donnés par les mercuriales (série F 11), j'ai calculé, de 1871 à 1890, la moyenne annuelle du prix du pain dans neuf villes industrielles situées sur divers points du territoire : Alais, Charleville, Elbeuf, Grenoble, Lyon, Marseille, Montluçon, Reims, Roubaix[46]. On constate d'abord que la baisse du prix du pain est partout du même ordre : de 7 à 8 centimes au kilo entre les deux dates. D'autre part, fait plus intéressant, les coefficients de covariation entre prix provinciaux et parisiens sont extrêmement élevés : de 0,83 à 1. Cette constatation incline à penser qu'en ce dernier quart du 19e siècle, le marché a tendance à s'unifier et que les prix évoluent d'un même pas (quoique à des hauteurs différentes). En conséquence, on peut admettre, au moins provisoirement, que les conclusions de J. Singer-Kérel ont valeur d'ensemble.

42. J. Fourastié, 1957, p. 64-72. L'auteur écrit d'ailleurs que « les chiffres publiés par J. Singer-Kérel sont probablement valables en général dans leur ordre de grandeur » (p. 69). *Cf.* dans un sens nettement critique, J. Rougerie, 1968.
43. F. Marnata, 1961.
44. P. 12.
45. J'ai relevé les prix de la seconde qualité pour le premier marché de chaque mois.
46. Ce choix n'est pas totalement libre : il faut encore que les séries existent sans interruption entre 1871 et 1890 ; ainsi Lille, Rennes, Rouen, Fougères, Bordeaux... ont dû être abandonnées.

Comme E. Andréani, j'adopterai les indices du coût de la vie et du salaire réel « ouvrier B ». Ils n'offrent évidemment qu'une image lointaine, abstraite et fort critiquable de la condition ouvrière. Pour ne prendre qu'un exemple, il est clair qu'en période de sous-emploi, salaires nominal et même réel perdent leur signification : ce qui compte, c'est le salaire effectivement perçu. La hausse du salaire réel indiquée comme constante entre 1884 et 1888 est douteuse étant donné l'envergure du chômage à cette époque. Mais, quoi qu'il en soit, ces indices sont les seuls dont on dispose et, comme symptômes d'évolution, ils présentent néanmoins assez de solidité pour être confrontés au mouvement des grèves. Pour ces dernières, seul l'indice de fréquence (nombre des grèves) a été retenu parce qu'il est celui qui a le plus de contenu économique ; les effectifs des grévistes, le nombre de journées de grève incorporent bien d'autres influences qui les rendent moins propices à la comparaison.

B. *Traits de la conjoncture*

On observe d'abord un mouvement inverse des prix d'une part ; des quantités, des salaires et des grèves d'autre part, que fait bien apparaître le tableau des *trends* des divers indices (1870-1890) :

Prix	
Prix de gros (43 articles)	— 2,57
Carton (kg)	— 3,1
Charbon (tonne)	— 1,3
Fonte (tonne)	— 6,7
Coût de la vie	— 0,25
Salaires	
Nominal	+ 1,01
Réel	+ 1,59
Productions	
Charbon	+ 0,19
Fonte	+ 1,7
Consommation textile [47]	+ 2,2
Grèves	
Indice général	+ 2,67
Grèves offensives	+ 1,4
Grèves défensives	+ 4,74

47. Cet indice a été établi à partir de la consommation du coton et des importations de laine.

Grèves par professions

Textile	+ 3,65
Métallurgie	+ 2,43
Mines	+ 1,7
Bâtiment [48]	— 0,04

La chute des prix est générale ; elle est du reste fort inégale, plus faible pour le coût de la vie, en raison de la rigidité des prix de détails et notamment des prix alimentaires. Les prix industriels accusent entre eux de grandes disparités : baisse modérée du prix du charbon, beaucoup plus accentuée pour le coton et plus encore pour la fonte. Au contraire, le salaire est en croissance, et plus encore le salaire réel que le salaire nominal. De même les productions ont une tendance croissante modérée ; le secteur textile, à en juger par son indice de consommation de matière première, a le meilleur *trend*, auquel s'oppose la médiocrité du développement houiller.

Le *trend* des grèves est nettement plus affirmé que celui des productions ou des salaires, notamment pour les grèves défensives. Au sein des groupes professionnels, l'éventail des croissances est bien ouvert ; la forte inclinaison de la branche « textile » traduit l'entrée en scène massive des ouvriers du textile, une des nouveautés de ce temps.

L'étude comparée des variations annuelles des indices montre que, pour les prix, les années de baisse l'emportent nettement sur celles de hausse, tandis que pour productions, emploi, salaires et grèves, c'est l'inverse. La chute des prix, à peu près constante, n'est interrompue que par un léger redressement en 1880 et en 1888-1890 (sauf pour le lin). Les phases de régression des productions et de l'emploi sont concomitantes : 1879, 1884-1885. Au contraire 1875-1876, 1880-1883, 1889-1890 s'affirment comme des temps de croissance. Les années de recul se réduisent à trois pour le salaire nominal : 1883, 1886, 1888 ; à cinq pour le salaire réel : 1871, 1873-1874, 1878, 1883 ; malgré la stagnation du salaire nominal entre 1884 et 1888, le salaire réel hausse en raison de la baisse du coût de la vie ; par contre, en 1889-1890, il stagne pour le motif inverse. Le coût de la vie a donc beaucoup d'influence sur le niveau de vie ouvrier ; après une chute marquée en 1874-1875, il s'est redressé et maintenu à des valeurs élevées jusqu'en 1883 inclus ; c'est pourquoi les plaintes contre la vie chère traînent longtemps dans les revendications ouvrières. A partir de 1884, la chute est rapide ; elle a contribué à atténuer les souffrances durant la crise et, peut-être, la violence de la protestation sociale. Par contre, la hausse 1889-1890 a annulé les effets de la reprise et sans doute irrité les esprits.

Si l'on considère l'ensemble des séries observées, certaines années appa-

48. Ce groupe « Bâtiment » comprend : la construction en pierres, et les métiers du bois qui, en l'occurrence, se rattachent pour l'essentiel à l'activité du bâtiment : menuisiers et charpentiers en bâtiment.

raissent clairement comme des années positives sur tous les plans : 1871-1872, 1880-1881, 1889-1890. Elles coïncident d'autre part avec de fortes poussées de grèves. Mais il y a aussi des discordances entre celles-ci et la conjoncture : 1878-1879, 1885-1886. On ne peut donc se contenter d'une vue cavalière de leurs rapports.

C. *Les corrélations : un constat de faiblesse*

La première constatation qui s'impose est la relative faiblesse des corrélations établies : quinze négatives, vingt-cinq positives ; parmi ces dernières, trois seulement dépassent + 0,50. C'est évident : fluctuations des grèves et fluctuations économiques ne coïncident que modérément ; on ne saurait expliquer totalement les unes par les autres. La grève à cette époque n'épouse pas rigoureusement les pleins et les déliés de la conjoncture ; elle présente avec celle-ci des adhérences partielles et provisoires ; elle n'est pas exclusivement, pas essentiellement un langage économique et offre, sur ce plan, un degré d'irrationalité, déjà perçu dans le cadre saisonnier.

Coefficients de corrélation entre mouvement des grèves et divers indices économiques et sociaux (1870-1890)

	Total des grèves	Grèves offensives	Grèves défensives	Grèves du bâtiment	Grèves du textile	Grèves de la métallurgie	Grèves des mines
Prix de gros (45 articles)	+ 0,32	+ 0,36	— 0,42	+ 0,30	— 0,13	+ 0,05	+ 0,46
Importation de matières premières	+ 0,33	+ 0,43	— 0,51	+ 0,24	— 0,18	— 0,05	+ 0,17
Coût de la vie Indice Singer-Kérel Ouvrier B	— 0,10	+ 0,04	— 0,42	+ 0,04	— 0,22	— 0,10	— 0,03
Salaire nominal Indice Singer-Kérel France entière	+ 0,04	+ 0,11	— 0,21	+ 0,50	+ 0,14	+ 0,11	— 0,32
Salaire réel Indice Singer-Kérel Ouvrier B	+ 0,45	+ 0,42	+ 0,11	+ 0,72	+ 0,72	+ 0,47	— 0,27

N. B. Les séries comparées présentant des mouvements longs inverses, on a dû procéder à l'élimination de ces mouvements, tant pour les grèves que pour les indices économiques. Les calculs ont été effectués non sur les chiffres bruts des grèves mais sur leurs indices. Tous les indices ont été établis sur la base 1890 = 100.

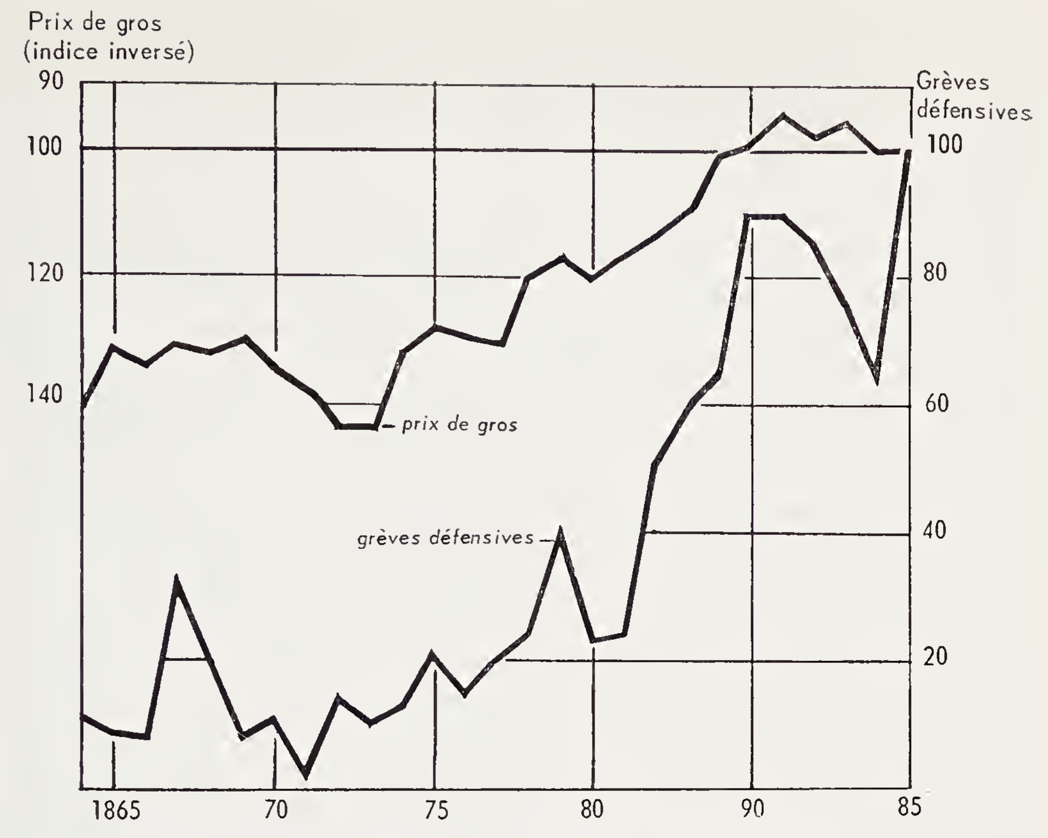
Valeur des coefficients linéaires simples entre mouvement des grèves et indices économiques de 1890 à 1913 [a]

	Total des grèves	Total des grévistes	Total des journées chômées	Ampleur moyenne	Durée moyenne	Nombre de succès	Pourcentage de succès
Prix de gros (45 articles)	+ 0,75	+ 0,64	— 0,42	+ 0,13	— 0,08	+ 0,69	0
Production industrielle Indice Kuczinsky	+ 0,83	+ 0,43	+ 0,20	— 0,23	— 0,27	+ 0,76	— 0,02
Importation de matières premières	+ 0,86	+ 0,65	+ 0,53	— 0,12	— 0,12	+ 0,81	+ 0,01
Coût de la vie Indice Singer-Kérel Ouvrier B	+ 0,42	0	— 0,23	— 0,06	— 0,27	0	— 0,56
Salaire nominal	+ 0,92	+ 0,59	+ 0,52	— 0,21	+ 0,16	+ 0,80	+ 0,15
Salaire réel Indice Singer-Kérel Ouvrier B	+ 0,60	+ 0,49	+ 0,56	— 0,13	+ 0,21	+ 0,65	+ 0,48

a. D'après E. Andréani, 1965, p. 189, tableau 12.

Mais des différences apparaissent selon les catégories de grèves et selon les éléments de la conjoncture. D'abord, la dissemblance entre grèves offensives et défensives est éclatante. Isolées, les premières atteignent des coefficients de covariation plus forts, tandis que, pour les secondes, le caractère inverse des corrélations est patent ; du reste, la courbe inversée des prix et celle des grèves défensives ont une grande similitude (fig. 12). Comme à la guerre l'assaillant seul décide du terrain et du moment de l'affrontement, l'ouvrier ne maîtrise que la grève offensive, la seule où s'exerce son choix et qui puisse faire l'objet d'une stratégie raisonnée. Acte de résistance, la grève défensive n'est qu'une réponse à la pression patronale sur la condition ouvrière ; par définition, elle éclate en mauvaise conjoncture ; grève du contre-temps, elle est économiquement absurde.

Ainsi grèves offensive et défensive constituent deux grands types, deux versants divergents de l'action ouvrière, que tout oppose : leur nature autant que leurs caractères. Au premier chef grève d'ouvriers professionnels (47 % des cas) relativement bien situés dans l'échelle des salaires (au-dessus de 5 F, dans 48 % des cas), la grève offensive se déroule le plus souvent dans de petits établissements (moins de 100 ouvriers pour 60 % des grèves offensives), gérés par un patronat familial (83 %) d'une approche aisée. Aussi les brusques éclats sont-ils relativement rares : dans 67 % des cas,



12. Grèves défensives et prix de gros (indices comparés)

il y a préavis, voire prénégociations ; préméditée et réfléchie, la grève offensive apparaît ainsi comme l'ultime étape d'un processus revendicatif. Quoique salariale avant tout [49], elle s'assortit souvent de programmes plus complets et plus riches (dans 34 % des cas), élaborés et rédigés. La plupart du temps (80 %), elle se déroule sans incidents graves. Tout cela suppose une certaine organisation : 62 % des grèves offensives en offrent un certain degré, 29 % sont menées par un syndicat (grèves défensives : 23 %), 24 % bénéficient de secours financiers d'origines variées (G.D. : 19 %). C'est pourquoi elles sont plus amples (effectif moyen : 335, contre 247 pour les G.D.), plus étendues (51 % touchent plusieurs établissements ; 13 % seulement des grèves défensives sont dans ce cas), plus durables (durée moyenne : 13 jours ; grèves défensives : 9,7). Mieux engagées, elles sont plus réussies (56 % de succès et transactions ; G.D. : 29 %). Ces traits dominants ébauchent, avec bien des ratures encore, le modèle de grève, canalisée et volontaire, raisonnable, efficace, réformiste en somme, des sociétés industrielles contemporaines.

Les grèves défensives présentent des aspects tout contraires. Subites (78 %),

49. Les demandes d'augmentations de salaires apparaissent dans 76 % des grèves offensives.

assez brèves (53 % durent moins de cinq jours), étroitement bornées aux limites d'un établissement (86 %), coups de colère où la violence peut sourdre, elles sont plus fréquemment marquées d'incidents ; bruyantes, elles débordent volontiers dans la rue (13 % ; G.O. : 8 %). Pour un quart, ces grèves éclatent dans de grands établissements[50], gérés par des sociétés anonymes (25 % ; G.O. : 16 %). Aussi les questions de salaire, toujours primordiales (elles figurent dans 63 % des cas), sont-elles ici moins exclusives. La dure loi de la discipline usinière suscite la révolte ouvrière[51]. Réaction d'ouvriers fourbus et miséreux[52], la grève défensive est par excellence celle du textile, peuplé de femmes, traité sans ménagements, vulnérable : 52 % des grèves du textile sont défensives. A l'inverse, le bâtiment, habile, indépendant, frondeur, formé de longue date aux pratiques revendicatives, l'évite (14 % seulement). Il en va de même, à un moindre degré (34 %), des vieux métiers bien rodés des cuirs et peaux. C'est aussi que, dans ces professions, d'anciennes résistances ont détourné les patrons de toucher au taux du salaire. Les mineurs sont à mi-chemin (G.O. : 59 %, G.D. : 41 %) ; leur sens de la conjoncture présente à cette époque beaucoup de complexité, mélange d'instinct paysan et de syndicalisme calculateur. Ainsi, la grève défensive, comme l'autre, dépend à la fois de facteurs économiques et sociologiques. On aurait tort de la concevoir comme un négatif : elle n'est pas pur réflexe élémentaire. Résistance implique début de conscience. Du reste, 52 % des grèves défensives s'appuient sur une organisation, 23 % sur une chambre syndicale. Premier stade de l'action ouvrière, la grève défensive cristallise une solidarité latente. Expérience amère de l'échec, dans 60 % des cas elle conduit par ailleurs à l'organisation.

Tels sont, sommairement situés, les deux pôles de la grève. Economiquement, ils sont antagonistes. La grève défensive détruit l'harmonie des corrélations, elle crée un climat défavorable à la rationalité revendicative ; ou plutôt elle en est le signe. Or entre 1871 et 1890, sa part s'élève à 36 %.

Sous l'angle de la corrélation économique, les groupes professionnels présentent entre eux des différences qu'explique parfois assez bien leur poids respectif de « défensive ». Aux deux extrémités, bâtiment et textile s'opposent : dans le premier cas, bons coefficients et très fort pourcentage de grèves offensives (86 %) concordent ; dans le second, c'est exactement le contraire. Du reste, les courbes de grèves propres à chaque groupe ont des allures fort différentes : celle du textile, peu ondulée, fortement croissante, se rapproche de la courbe générale des grèves défensives, l'une et l'autre ayant des *trends* vigoureux (+ 3,65 et + 4,74) ; celle du bâtiment,

50. 25 % des grèves défensives ont pour cadre des établissements de plus de 500 ouvriers et seulement 12 % des offensives.

51. 29 % des grèves défensives ont pour origine des questions de règlement, horaires, amendes, renvois d'ouvriers, etc.

52. Les grévistes des conflits défensifs appartiennent dans 62 % des cas à la catégorie des ouvriers spécialisés ; dans 50 % des cas, ils gagnent moins de 3 F par jour.

beaucoup plus oscillante et cyclique, reproduit, en les exagérant, les creux et les piques des grèves offensives. Le cas des secteurs minier et métallurgique est plus compliqué : avec les indices économiques généraux, les corrélations sont très faibles, elles sont plutôt meilleures avec les indices propres à ces industries, comme si la conjoncture minière et métallurgique possédait des caractères spécifiques. Au reste, l'amenuisement des chiffres, dès qu'on les émiette en trop de groupes, interdit de pousser très loin les comparaisons. L'intérêt d'une telle étude est de suggérer des types d'adaptation à la conjoncture très variables selon les professions, de montrer la diversité des styles d'action, l'affinement plus ou moins prononcé du sens économique, fruit de l'expérience et de conditions sociologiques précises (qualification et niveau de vie).

L'examen des coefficients de corrélation montre, d'autre part, que la grève n'entretient pas, avec les divers éléments de la conjoncture, le même degré de relation. Elle présente les meilleures concordances avec le salaire réel, le mouvement commercial et les prix de gros ; elle en offre très peu avec le salaire nominal (exception faite du bâtiment) ; avec le coût de la vie la relation est renversée. A des niveaux beaucoup plus élevés, E. Andréani constate une hiérarchie à peu près identique pour la période 1890-1913. La seule différence concerne la corrélation grève-salaire nominal : nulle chez nous (0,04), très forte chez Andréani (0,92). Celui-ci, comme la plupart des auteurs, interprète cette corrélation comme une nouvelle manifestation du lien grève-conjoncture : « L'indice du salaire nominal a la signification d'un indice de conjoncture. » Or, en phase B, il en va tout autrement : le salaire nominal perd cette fonction de témoin ; d'une part, son mouvement long demeure nettement ascendant ; surtout, ses oscillations sont beaucoup plus faibles. En effet, le taux du salaire baisse peu, il stagne seulement, soustrait largement à la « loi » de l'offre et de la demande par des déterminations sociales qui, déjà, pèsent fortement sur lui. D'où une rigidité qui l'éloigne du mouvement propre de la conjoncture et le rend peu propice aux comparaisons. A cette différence près, et explicable, l'ordonnance des corrélations est identique dans les deux cas, pour les deux périodes.

Elle manifeste la priorité de la conjoncture : l'activité, la reprise économiques sont favorables à la grève ; et le rôle du niveau de vie : les relations positive « grève-salaire réel » et négative « grève-coût de la vie » signifient que les ouvriers déclarent la grève quand leur pouvoir d'achat est en bonne posture, c'est-à-dire quand ils pensent pouvoir mieux tenir. Sens de conjoncture, estimation des capacités de résistance sont donc les deux coordonnées majeures dans ce choix essentiel qu'est celui du bon moment de la grève. Il y a là l'amorce d'un calcul qui exclut le hasard. Ce modèle de décision est certes plus ou moins net : après 1890, il a le ferme dessin d'une stratégie assurée ; auparavant, il est beaucoup plus brouillé, il n'est qu'ébauche. Mais ces grandes lignes apparaissent cependant. Elles suggèrent une certaine psychologie économique ouvrière, caractérisée par des zones de sen-

sibilité ou d'ombre, des perceptions plus ou moins fortes. Les chiffres cernent un profil que précisent les textes. C'est lui qu'il nous faut tenter de décrire.

2. Grèves et coût de la vie : une psychologie ouvrière du salaire

A première vue, le rapport entre le mouvement des grèves et le coût de la vie, du moins entre la hausse de ce coût et les poussées de grèves offensives, paraît assez évident : en période de hausse, les ouvriers défendent leur revenu réel en réclamant une augmentation de leur salaire. Selon de bons observateurs, tel Audiganne, « l'idée de conserver l'équilibre entre le prix des vivres et les salaires se trouve au fond de tous les mouvements qui agitent la famille industrielle. Il est indispensable... qu'on songe au renchérissement, si l'on veut se préparer à voir un peu clair dans la question des coalitions et des grèves »[53]. Le démenti des chiffres a donc de quoi surprendre ; il conduit à s'interroger. Sans doute peut-on objecter qu'entre 1873 et 1890 la baisse des prix distend le couple grève-prix. Mais l'argument n'est pas suffisant : d'une part, le coût de la vie demeure élevé jusqu'en 1883, en raison du retard conjugué, à la baisse, des prix alimentaires et de détail sur les prix de gros ; d'autre part, entre 1896 et 1913, en phase de hausse, le ménage n'est pas plus solide ; la poussée de cherté des années 1910-1912 coïncide même avec un recul des coalitions.

La corrélation grève-coût de la vie n'est donc simple qu'en apparence ; c'est une de ces fausses évidences, faites d'illusions rétrospectives, qui barrent notre horizon. Elle suppose d'abord une connaissance, sinon une mesure, de l'évolution du coût de l'existence qui ne pouvait être au 19e siècle que fort empirique[54] ; elle sous-entend, d'autre part, une attention au salaire réel, lui-même notion fort complexe.

Sur ces deux points, que disent les textes ? Comment les ouvriers des années 1880 voient-ils leur salaire et calculent-ils leur budget ? A quels prix sont-ils le plus attentifs ? Nul doute qu'ici faits objectifs et faits d'opinion se mêlent étroitement. Autant que des séries économiques, ce sont des habitudes, des psychologies collectives qu'il faut atteindre.

53. Audiganne, 1873 a, p. 167. *Cf.* dans le même sens, « Rapport des doreurs sur bois », *Exposition de Lyon*, 1872, p. 112.

54. Notons que les premières études sérieuses sur le coût de la vie ne datent que de l'extrême fin du siècle : Bienaymé en 1896, Levasseur en 1909-1910. Le volume de la *Statistique générale de la France* est paru en 1911.

A. *L'attention au coût de la vie : l'argument « cherté » dans les grèves*

Quelle place tient, dans la revendication des grévistes, l'argument de la hausse du coût de la vie ? De celui-ci, j'ai soigneusement noté la fréquence et la formulation. Que constatons-nous ?

En premier lieu, que l'argument est assez rarement employé : dans 70 grèves seulement, sur les quelque 1 500 qui visent une augmentation de salaire. Sa densité est plus forte avant 1880 (54 pour la première décade, 16 pour la seconde). La plainte contre « les prix toujours croissants » se fait en termes identiques jusque vers 1883 ; après cette date, elle s'estompe et disparaît de l'argumentation ouvrière ; les grandes grèves de 1889-1890 n'en portent pour ainsi dire pas trace ; ce qui correspond, en somme, assez bien à la détente des prix elle-même.

La cartographie des doléances montre qu'elles étaient diffuses : toutes les régions sont représentées, de Quimper à Chaumont, de Douai à Carcassonne ; pourtant Paris l'emporte avec plus du tiers des cas. Toutes les professions aussi usent de l'argument : maréchaux-ferrants de Rouen, jardiniers d'Amiens, calfats de Granville, mégissiers d'Annonay et de Chaumont, tisseurs du Houlme, de Beauvois, mineurs de Grand'Croix, tailleurs, boulangers, gaziers... de Paris, etc. Mais la primauté revient sans conteste aux ouvriers du bâtiment, 26 fois nommés. La fixation des tarifs au début de chaque campagne de construction, au printemps, introduisait dans ces corporations des préoccupations comptables. A Paris, l'établissement de la Série des prix de la ville, bien que celle-ci ne fût point contraignante, mais seulement indicative, donnait lieu à de vives discussions entre représentants ouvriers et entrepreneurs. En 1880, les délégués des syndicats dressent un budget estimatif de leurs recettes et de leurs dépenses en insistant sur l'élévation des loyers [55]. Mais, dans l'ensemble, la référence au coût de la vie n'est ni très massive ni très explicite.

L'argument demeure, en outre, imprécis, global, allusif ; il est rarement étayé de démonstrations chiffrées. Les travailleurs revendiquent « vu la cherté de la vie », des « choses nécessaires à l'existence », des « objets de première consommation ». Les éléments du coût de la vie incriminés sont essentiellement les vivres, les « denrées de première nécessité » sans autre précision. Dans trois cas seulement, il s'agit de la hausse d'un produit spécifique : pain, vin, sel [56]. Conjointement à l'enchérissement des vivres,

55. *Le Rappel,* 8 mai 1880.

56. En 1873, les mineurs de Grand'Croix font état du prix élevé du pain dont le kilo dépasse 40 c ; la Compagnie leur accorde du reste une augmentation temporaire de 0,50 F, espèce d'indemnité de pain cher, supprimée quelques mois plus tard, quand les cours retombent au-dessous du seuil jugé critique de 20 c la livre : *cf.* Arch. dép. Loire, 92 M 13. En 1875, les mégissiers de Chaumont coalisés allèguent la hausse du vin à la cantine de la maison Tréfouse : *cf.* Arch. nat., F 12 4 653, Ardèche. En

celui des loyers est mentionné 14 fois, dont 7 à Paris. Quant à la proportion des hausses, elle est rarement et grossièrement estimée. Les menuisiers de Paris parlent en 1879 de « l'augmentation de près d'un tiers sur les loyers »[57] sans préciser la période de référence. En 1880, les mouleurs briquetiers de la capitale diffusent un tract : « Il y a trente ans, la plupart d'entre nous s'en souviennent, les vivres et les loyers étaient de moitié moins chers qu'aujourd'hui ; on payait alors 5 F pour mouler un mille de briques ; depuis ce temps, les prix (entendez : les rémunérations) n'ont subi aucun changement »[58]. Dans ce dernier texte, les ouvriers se plaignent d'un déséquilibre salaires/prix dont les origines sont anciennes, d'une dégradation progressive du revenu réel. De même, les charpentiers de Bordeaux déclarent dans une pétition au préfet que leurs salaires sont restés stationnaires depuis dix-sept ans, tandis que « les premières choses indispensables à notre existence ont subi une surtaxe de prix qui n'est plus en rapport avec notre rétribution »[59]. Peintres en bâtiment[60], graveurs sur bois de Paris[61] esquissent un raisonnement analogue ; leurs actions se veulent remise à jour des salaires distancés par les prix, grèves de rattrapage. Toutefois, dans les coalitions de ce type, assez fréquentes dans les années 1872-1882, les travailleurs en appellent plus volontiers encore à la hausse générale des salaires qu'à celle du coût de la vie ; ils arguent des tarifs pratiqués ailleurs pour faire augmenter les leurs : c'est ce que, suivant les économistes, on peut appeler « effet d'imitation »[62].

Mais l'enchérissement, présenté comme un vieux compagnon de route, n'est pas révolu. La plupart des doléances dénoncent sa pesée toujours actuelle : « Le salaire ne suffit pas, pour s'alimenter, au prix que les denrées sont aujourd'hui... Nous tombons dans une pénurie complète », écrivent au préfet du Rhône les tisseurs de Saint-Jean-Labussière[63]. « Mes amis, nous voilà arrivés au dernier degré que nous sommes obligés de faire révolte. Vous voyez que tout est chair (*sic*) », proclame une affiche apposée à l'entrée d'un puits à Decazeville en avril 1873[64]. Les ébénistes de Béziers allèguent « une situation difficile qui s'aggrave tous les jours par la cherté des vivres »[65]. En février 1883, les jardiniers d'Amiens demandent 50 c de

juin 1875, leurs collègues d'Annonay arguent pareillement de celle du vin et du sel (*ibid.*).

57. *Le Rappel,* 27 septembre 1879.

58. Arch. préf. pol., B A 180, pièce 6, tract imprimé.

59. Arch. dép. Gironde, M 1 187, pièce 78, pétition du 29 mars 1872.

60. *Les Droits de l'Homme,* 6 octobre 1876 : lettre des peintres aux patrons pour la révision des prix de série.

61. *Le Rappel,* 6 janvier 1881.

62. A ce sujet, voir ci-dessous p. 265.

63. Arch. dép. Rhône, série M, Grèves 1871-1879, pétition d'octobre 1873.

64. Arch. dép. Aveyron, 52 M 1.

65. *Le Rappel,* 20 janvier 1880.

plus, « le prix de la vie ne faisant que croître sans cesse »[66]. En 1889 encore, les fondeurs de Vannes déclarent — contre toute évidence — que « les vivres n'ont jamais été plus chers qu'aujourd'hui »[67] ; mais c'est une ultime plainte venue, comme presque toutes celles émises depuis 1882, des terres reculées de l'Ouest[68], comme si la tendance tardait à s'inverser dans ces extrémités provinciales. En tout cas, les expressions « augmentation continuelle », « prix toujours croissants », fréquemment employés de 1871 à 1883-1884, traduisent la conscience obscure d'un mouvement de longue durée.

Ainsi, l'examen de la documentation disponible montre que la cherté demeure longtemps dans les justificatifs des grèves ; mais elle ne constitue pas un argument massue, une arme bien fournie. Son utilisation demeure empirique et sommaire ; sa formulation est domestique et familiale comme son observation est quotidienne et ménagère.

B. *Comment les ouvriers voient leur budget*

Un autre obstacle vient de l'absence de réflexion sur le salaire réel : la notion de pouvoir d'achat est dans l'enfance. F. Simiand a jadis souligné l'attachement prioritaire des ouvriers à « l'expression monétaire » du salaire, parce qu'elle est « une possibilité indéterminée » susceptible « des affectations les plus diverses et des changements les plus variés »[69]. Keynes, de son côté, insistait sur l'indifférence de l'action ouvrière au salaire réel : « L'expérience courante enseigne indiscutablement qu'une situation où la main-d'œuvre stipule... en salaires nominaux plutôt qu'en salaires réels n'est pas une simple possibilité, mais constitue le cas normal. Alors que la main-d'œuvre résiste ordinairement à la baisse des salaires nominaux, il n'est pas dans ses habitudes de réduire son travail à chaque hausse du prix des biens de consommation ouvrière »[70]. Abstraction d'économistes ? Marc Bloch en émettait l'hypothèse dans son compte rendu critique du *Salaire* : « L'ouvrier calcule-t-il ou non en marchandises ?... Cette connaissance, positive ou négative, nous ne l'obtiendrons qu'en nous adressant aux textes capables de nous révéler l'opinion de la classe ouvrière »[71].

Interrogeons donc les textes. Ils sont de deux types, de très inégale importance. D'abord, un très petit nombre de budgets, une dizaine, dressés spon-

66. *Le Citoyen et la Bataille*, 25 février 1883.
67. F 12 4667, Morbihan.
68. Sur 14 plaintes relevées de 1881 à 1890, 6 viennent de l'Ouest : Flers, Quimper, Granville, Rennes, Vannes.
69. F. Simiand, 1932, t. II, p. 501.
70. J. M. Keynes, 1949, p. 30. On lit encore p. 36 : « Tout syndicat opposera une certaine résistance à une amputation des salaires nominaux, si faible soit-elle... aucun syndicat ne songe à déclencher une grève chaque fois que le coût de la vie augmente. »
71. M. Bloch, 1934, p. 31 du tiré à part.

tanément par les ouvriers à propos des grèves et surtout des congrès ; pièces de combat, ces budgets sont destinés à appuyer des revendications précises, à montrer la pénible situation du prolétaire : six présentent un déficit. De caractère élémentaire, ils sont le plus souvent réduits à trois postes (alimentation, logement, vêtement), et, lorsque d'aventure des dépenses diverses sont signalées, elles sont peu détaillées ; seule la chambre syndicale des serruriers de Lyon, en 1881, mentionne : frais médicaux, cotisation syndicale, achat quotidien d'un journal à un sou. Ces constats fragmentaires sont assurément dénués de valeur objective. Ils traduisent moins un niveau de vie qu'un sens de la vie : touches pointillistes pour un autoportrait de l'ouvrier consommateur.

L'enquête parlementaire de 1884 fournit un apport beaucoup plus intéressant, réponse directe à la question que se posait Marc Bloch. Parmi les 241 demandes du trop long questionnaire distribué en province[72], huit concernent expressément le budget (numéros 110-117) : « Quelles sont vos dépenses journalières ? 1) nourriture ; 2) chauffage, éclairage ; 3) loyer. Quelles sont vos dépenses pour l'habillement ?... pour l'entretien des objets mobiliers ? Quels sont vos frais divers tels que dépenses personnelles..., nécessités par l'exercice de votre métier, cotisations aux sociétés de secours mutuels, chambres syndicales, caisses de retraite, assurances, etc. ? Que coûte le voyage de votre habitation à l'atelier ? » On notera l'ambiguïté quant au choix de la période de référence : la journée dans trois cas, non précisée pour les autres, ce qui laisse présager un certain flottement dans les réponses.

Celles-ci remplissent 43 lourds cartons de la série C des Archives nationales[73]. Leur densité, liée au zèle apparemment très variable de la hiérarchie préfectorale, est trop irrégulière pour permettre des comparaisons régionales. De grands départements, comme le Nord ou les Bouches-du-Rhône, font curieusement défaut. Seule une utilisation globale est possible. D'autre part, l'abondance des formulaires non remplis, la prédominance des réponses d'agriculteurs, ne laissent en fin de compte qu'une place restreinte à celles des ouvriers. Sur 26 cartons dépouillés, ceux des départements les plus industriels[74], j'ai recueilli 293 réponses ouvrières, dont 50 pour le Rhône, 32 pour le Pas-de-Calais, 33 pour la Seine-Inférieure, 25 pour les Ardennes, 24 pour la Marne, 16 pour la Nièvre, 14 pour la Loire-Inférieure, 10 respectivement pour l'Isère, la Meuse et l'Oise, etc.

72. Paris et la Seine ont fait l'objet d'une enquête spéciale avec un questionnaire simplifié en onze points, et par voie de dépositions orales. Les dépositions ont été publiées en 1885 : *Annales de la Chambre des députés, documents parlementaires,* t. XII, mars-avril 1884, 402 p. Elles ne comportent pas de rubriques particulières concernant les dépenses ouvrières. Seul A. Lyonnais a présenté le budget des dépenses d'une famille d'ouvriers parisiens de 4 personnes (p. 107).

73. Série C 3330 à 3372.

74. Dossiers dépouillés : C 3 333-3 338, 3 345-3 350, 3 353, 3 355-3 360, 3 362, 3 363-3 368. Les réponses sont généralement classées par ordre alphabétique des départements avec cependant quelques anomalies.

De quels ouvriers s'agit-il [75] ? D'une part, de présidents de sociétés de secours mutuels (48 cas) ou de syndicats (43 cas) répondant au nom de leur groupe. Ces réponses-ci ont un caractère de généralité qui affaiblit la précision des renseignements sur les dépenses, d'ailleurs omis une fois sur deux. Mais le lot le plus important provient de 201 travailleurs sollicités à titre individuel par les maires, sans que l'on sache en vertu de quels critères. Le fait se produit surtout dans les petites communes, où l'édile connaît bien son monde, ce qui avantage quelque peu les industries à implantation rurale. Ainsi entend-on les voix, à demi campagnardes, de cloutiers et de ferronniers des Ardennes, de forgerons d'Imphy, de mineurs de la Machine et des corons du Pas-de-Calais, de tisserands à domicile normands, champenois ou lyonnais, qui doivent sans doute à la persistance d'habitudes paysannes de mieux faire leurs comptes. Dans tous les cas, les réponses individuelles sont pour notre propos les plus adéquates, les mieux fournies en données concrètes et vécues et en dépenses chiffrées.

Les 293 ouvriers interrogés peuvent se classer comme suit :

— 118 (40 %) n'ont pas répondu aux questions sur le budget ;
— 51 (18 %) déclarent en être incapables ;
— 69 (23 %) répondent de façon plus ou moins incomplète : la section « dépenses diverses » notamment est la plus négligée ;
— 55 (19 %) seulement ont inscrit des chiffres en regard des six rubriques de dépenses qui leur étaient soumises.

Le silence ou le désarroi des ouvriers questionnés sur leur budget est significatif. Quelques-uns du reste n'ont pas compris le sens des mots : par « établir », ils ont entendu « équilibrer » et répondu sur la difficulté ou l'impossibilité de joindre les deux bouts : « Pour ne pas m'endetter, je me borne souvent au pain pour toute nourriture » [76], dit l'un. « J'arrive à peine à faire face », dit l'autre [77]. « Le budget de l'ouvrier ne peut que faire le tour de la roue et bienheureux celui qui n'a pas de dette » [78]. « Nous sommes condamnés à un carême éternel» [79].

La plupart avouent leur embarras. Etablir sa dépense ? « On n'en prend

75. Les réponses ouvrières sont aisément identifiables grâce aux questions 1 et 32 du formulaire : « Quel est votre métier ? » « Travaillez-vous pour un capitaliste, pour une société par actions, pour un entrepreneur, pour un marchandeur ou pour votre compte ? »
76. Arch. nat., C 3 335, Ardennes, tisseur en drap de Saint-Aignan.
77. C 3 364, Rhône, ouvrier peigneur de Lyon.
78. C 3 358, Meurthe-et-Moselle, mécanicien, président de la chambre syndicale des mécaniciens de Nancy.
79. C 3 353, Haute-Loire, mineur de Frugières-les-Mines.

pas le soin »[80]. « Nous ne le faisons pas »[81]. « Je n'y ai jamais songé »[82]. « Je ne m'en suis jamais rendu compte »[83]. « L'ouvrier ne tient pas de comptabilité »[84] sont des répliques ordinaires. D'ailleurs à quoi bon ? « Comme on se restreint au plus strict nécessaire, l'établissement du budget ne me semble pas d'une bien grande importance »[85]. « Le peu d'excédent qui en résulterait ne fait pas faire ce travail »[86]. « Je dépense au fur et à mesure de mes besoins sans inscrire »[87]. « Toutes mes dépenses sont basées sur mes recettes de chaque paye »[88]. En somme, l'ouvrier dépense ce qu'il gagne ; ce qu'il connaît, c'est son salaire nominal, c'est à lui qu'il est sensible. Mais il ne sait pas de façon précise comment il le dépense. On comprend, dans ces conditions, qu'il mesure mal la pesée que le coût de la vie exerce sur un budget dont il ignore la composition. Sans doute tient-on là une des clefs de la psychologie ouvrière du salaire, en même temps qu'une explication du modeste usage de l'argument cherté dans les grèves.

Certes, le sentiment de frustration lié à la montée des prix existe. On le mesure, ici, dans le concert des réponses à la question 111 : « Le salaire a-t-il augmenté en proportion de l'élévation du prix des objets de consommation ? » Non, disent 82 % des réponses formulées (au nombre de 196). Mais l'expression de cette frustration demeure verbale. C'est la cantilène des gueux de toujours, telle que la chantait Colin Musset. Cette forme classique de la doléance populaire reste bien souvent celle de la revendication ouvrière. Le moderne langage des chiffres a du mal à s'y faire place.

C. *Les troubles de cherté sous la Troisième République et leur enseignement*

Dans ces conditions, seule une grave atteinte du salaire réel, liée au traumatisme d'une flambée des prix, et notamment de l'alimentation qui accapare encore 60 % de la dépense ouvrière, est susceptible d'entraîner une réaction collective. Mais la grève n'est pas ordinairement sa forme. La cherté au premier abord ne dépend pas du fabricant, mais du paysan ou de l'intermédiaire ; elle illustre la sujétion des villes aux campagnes ; elle est urbaine, mais pèse sur tout le peuple, non spécifiquement sur l'ouvrier. Acte viril, la grève a pour cadre l'usine, pour objectif une hausse ; parfois

80. C 3 355, Marne, ouvrier tonnelier de Florent.
81. C 3 365, Haute-Saône, un groupe d'ouvriers mineurs de Gouhenans.
82. C 3 333, Nord, cuiseur à l'usine Sans à Feignies.
83. C 3 362, Rhône, ouvrier tisseur à domicile, Lyon.
84. *Ibid.*, président de la société de secours mutuels de Villefranche.
85. C 3 358, Meuse, brossier de Rupt.
86. C 3 363, Rhône, blanchisseuse de Lyon.
87. C 3 333, Nord, mouleur de Maubeuge.
88. C 3 355, Maine-et-Loire, ouvrier cordonnier d'Angers.

brutale, elle est plus souvent encore raisonnement, dialogue industriel, à la trame ininterrompue ; langage de producteurs, elle ne dédaigne pas l'abstraction et le chiffre. Episodique, éphémère, violent, bruyant, le trouble de subsistances est féminin, il a l'accent des ménagères et les couleurs du marché.

D'autre part, les brusques sautes d'humeur des prix s'atténuent tandis que reculent la rareté et la faim [89]. 1868, 1897 sont les dernières séquelles d'un passé révolu : le pain y est encore au cœur de la protestation populaire [90]. Pas pour longtemps. Les émeutes de septembre 1911, étudiées par J.-M. Flonneau [91], sont beaucoup plus ambiguës. Tradition persistante et nouveauté s'y mêlent. Nouveauté d'abord, quant aux produits incriminés : la hausse du pain a peut-être été motrice [92], mais très vite elle passe à l'arrière-plan. Sucre, lait, viande, œufs, oranges mêmes, devenues familières au mineur [93], accaparent le devant de la récrimination. Les modifications de la consommation commencent à s'inscrire dans les sensibilités. Avec beaucoup de retard, l'indice psychologique du coût de la vie reflète les changements réels du budget ouvrier. Mais la nouveauté est aussi dans la forme : si l'émeute de ménagères a donné le branle, elle a entraîné les mines et les usines du Nord et de l'Est [94]. Comparée à celle de 1846-1847 [95], la carte des troubles de 1911 est étonnamment industrielle : Maubeuge, Denain, Douai, Dunkerque, Roubaix, Amiens, Saint-Quentin, Creil, les Ardennes et la Loire... Et si les incidents se produisent à l'Ouest, à Lorient, à Basse-Indre, ils prennent appui sur les arsenaux et chantiers navals. Pour la première fois sans doute, la grève est devenue, de façon massive, une manière de protester contre la cherté. Signe d'une influence croissante des femmes dans le ménage, d'une transformation de la famille ouvrière ? On ne peut qu'en formuler l'hypothèse. Plus sûrement, on verra la marque d'une mutation syndicale dans le souci très neuf de promouvoir des mouvements de consommateurs, de « transporter sur le terrain de la consommation les méthodes d'action dont nous usons avec succès sur le terrain professionnel », écrit Jouhaux [96].

89. Pour tout cela, *cf.* E. Labrousse, 1944, p. 181 et *passim*.
90. Pour les troubles du printemps 1868, voir ci-dessus p. 76. En 1897, la hausse exceptionnelle et brusque du prix du pain seul provoque des troubles, alors que les autres éléments du coût de la vie sont stables. *Cf.* G. Graux, 1897.
91. J.-M. Flonneau, 1966.
92. D'après P. Monatte, in *La Vie ouvrière,* 5 septembre 1910, p. 265.
93. P. Monatte, in *La Vie ouvrière,* 5 septembre 1911 : « Pendant l'hiver, une consommation énorme d'oranges est faite dans les pays de mines, l'orange emportée par le mineur au fond du puits gardant toute sa fraîcheur. »
94. P. Monatte, in *La Vie ouvrière,* 20 septembre 1911, p. 378 : « Partie d'un village du bassin métallurgiste de Maubeuge, la protestation des consommateurs, les ménagères en tête, gagna vite le bassin miniers de Denain, puis le Pas-de-Calais pour s'étendre plus loin et de tous les côtés, vers la Somme, vers les Ardennes. »
95. Voir la carte dressée par R. Gossez, 1956.
96. *La Vie ouvrière,* 5 octobre 1910, p. 399.

Et pourtant que d'archaïsmes persistants ! Archaïsme d'un langage tout hérité : on flétrit les « vils accapareurs », « ennemis du peuple et de la République » ; mais aussi de l'action qui, très vite, échappe à la direction syndicale, s'effiloche, retourne à la cohue des marchés, aux caquets des femmes. Et la tradition perce aussi dans les motivations : la vigoureuse réaction de la C.G.T. vient des accusations portées contre le salaire, dont la hausse est rendue responsable, par une partie de l'opinion, de l'enchérissement général. Le thème démoralisant de la course « salaires-prix » risque de démobiliser l'ouvrier. Il faut donc retourner l'attaque à l'envoyeur : aux industriels, aux trusts (ceux du sucre : Say, Lebaudy...) qui truquent les prix pour accroître leurs profits [97]. Il s'agit moins, en définitive, de défendre le pouvoir d'achat des travailleurs que de « garder du scepticisme l'arme de la grève, sauvegarder l'esprit revendicatif de la classe ouvrière » [98].

Ainsi dans cette entrée spectaculaire de la grève, sur la scène des prix, le bon vieux salaire nominal a joué un rôle dissimulé, mais combien efficace : celui du souffleur.

D. *Représentations ouvrières du salaire*

Voilà, dans l'ensemble, pleinement vérifié, le diagnostic de Simiand et de Keynes : la conception ouvrière du salaire est avant tout monétaire. Et il est vrai que l'attention au taux du salaire constitue la pierre angulaire du mouvement ouvrier français, le mobile des trois quarts des grèves au 19ᵉ comme au 20ᵉ siècle. Entre 1871 et 1890, 71 % des grèves sont uniquement (47 %) ou partiellement salariales ; 76 % entre 1919 et 1935, 79 % entre 1946 et 1962 [99]. Dans les pays anglo-saxons où les conventions collectives sont plus précoces et plus nombreuses, la proportion est très différente [100]. Cette priorité repose en partie sur une intuition juste : au 19ᵉ siècle, et dans le long terme, le salaire nominal commande le salaire réel [101] ; et entre 1856 et 1910, plus encore entre 1871 et 1910, les courbes des deux salaires ont une allure très comparable. Le coût de la vie ne détermine que des fluctuations passagères, somme toute transitoires, du salaire réel. Enfin, cette conception s'inscrit dans le contexte de stabilité monétaire caractéristique du siècle : elle n'est que la forme ouvrière d'un néo-mercantilisme dont Schumpeter a souligné la renaissance et selon lequel : « la monnaie, c'est la richesse ».

Aussi, cette conception, quoique fondamentale et tenace, n'a rien d'éternel, ni de définitif. Les poussées inflationnistes la remettent périodiquement en cause ; alors, comme les seigneurs menacés de la guerre de Cent Ans, l'ouvrier

97. *La Vie ouvrière,* 5 octobre 1910 : L. Jouhaux, « Contre la vie chère ».
98. P. Monatte, in *La Vie ouvrière,* 5 septembre 1910.
99. R. Goetz-Girey, 1965, p. 120 et 125.
100. *Ibid.,* p. 127.
101. *Cf.* J. Lhomme, 1965.

prend conscience de « l'illusion monétaire » ; alors, se profilent de nouvelles définitions du salaire où incube la notion de « pouvoir d'achat ». Entre 1865 et 1883, les plaintes contre l'enchérissement s'accompagnent parfois de propositions visant à accrocher le salaire au coût de la vie ; elles viennent surtout des ouvriers du bâtiment, que la pratique des séries de prix inclinaient au calcul, et, de façon générale, des milieux parisiens. « L'enchérissement des objets de première nécessité... doit avoir pour corrélation une élévation du salaire », déclarent en 1872 les imprimeurs en papiers peints[102]. En 1881, la Fédération des ouvriers en bâtiment dépose une motion demandant que « chaque année le prix des salaires soit harmonisé et réglementé par une commission élue, et ce, d'après le prix des loyers et des vivres de la localité »[103]. La Société professionnelle des mécaniciens de Paris se fixe pour tâche de « déterminer et maintenir le taux minimum des salaires... dans un rapport proportionnel aux prix des choses nécessaires à l'existence d'un ouvrier et de ceux qui sont à sa charge. Ce taux minimum des salaires devant toujours nous permettre d'acheter en quantité suffisante et en bonne qualité les choses nécessaires »[104]. Voilà, en germe, l'idée de la définition d'un salaire minimum garanti, et de l'échelle mobile. On voit même, cas extrême et si exceptionnel qu'il n'a guère de signification, les ouvriers bijoutiers en doré se prononcer pour la déflation : « Nous vivions peut-être mieux en 1867 et 1868 ; si l'on pouvait arriver à réduire le prix des objets d'alimentation et des loyers, le reste suivrait et les salaires pourraient baisser de 20 à 25 % »[105]. Il est probable que l'inflation galopante consécutive à la première et surtout à la seconde guerre mondiale, a conduit les travailleurs à développer cette réflexion. Après 1913, le rapport entre salaire nominal et salaire réel est en effet totalement différent : leurs courbes s'éloignent, l'écart entre elles ne cesse de grandir. De 1913 à 1938, le salaire nominal (213 articles) s'est accru de 654 % ; entre 1920 et 1938, le salaire réel ne s'est accru que de 178 %[106]. Entre 1938 et 1952, la progression du salaire nominal s'accompagne d'une nette régression du salaire réel[107]. D'accessoire, le coût de la vie devient donc un élément fondamental du salaire réel. On manque malheureusement d'étude sur l'évolution de la notion de pouvoir d'achat entre les deux guerres. Par contre des travaux sur le syndicalisme contemporain ont insisté sur le changement des perspectives : « Très vite, la considération du salaire réel l'emporte sur la somme de monnaie remise au travailleur »[108]. On peut lire dans l'organe de la C.G.T., *Le Peuple* : « Le salaire est constitué

102. Arch. préf. pol., B A 169, pièce 17.
103. *L'Intransigeant*, 24 décembre 1881.
104. *Le Citoyen et la Bataille*, 29 mars 1883.
105. *Enquête de la commission extra-parlementaire des associations ouvrières*, Paris, 1883, déposition de Charpentier au nom de l'association des bijoutiers en doré, p. 357.
106. J. Singer-Kérel, 1961, p. 148.
107. *Ibid.*, p. 173.
108. J.L. Guglielmi et M. Perrot, 1953, p. 29.

par les produits et les marchandises et non par les signes monétaires »[109]. Il n'est d'ailleurs pas certain que le renouvellement de la théorie syndicale ait entraîné une modification de l'action gréviste : la fascination monétaire est durable.

Mais, avant la première guerre mondiale, ce ne sont là qu'arguments défensifs, surgis en période de hausse du coût de la vie. Dans l'ensemble, les ouvriers répugnent au contraire à s'enfermer dans la corrélation « salaire-coût de la vie », beaucoup trop restrictive. La plupart des définitions ont plus de souplesse et d'ampleur : elles incorporent à la fois l'idée de salaire familial et la notion de « besoin social », extensive et mouvante. Selon la formule cent fois répétée dans les statuts des chambres syndicales des années 1865-1890, référence évidente à un modèle commun, le taux du salaire doit être « toujours rémunérateur, correspondre aussi exactement que possible à la valeur réelle du travail, et être en rapports constants avec les progrès de la civilisation »[110]. Cette conception conquérante est explicitée dans divers textes. Voici par exemple un appel de la chambre syndicale parisienne des tailleurs et scieurs de pierre (toujours le bâtiment !) de 1883. Après avoir protesté contre « l'immoralité de l'opinion bourgeoise » qui, assimilant le travail à une marchandise, traite le salaire comme un prix soumis aux lois de l'offre et de la demande, le texte affirme : « Nous voulons avant tout être homme et bon citoyen. Or chacun de nous ayant des devoirs envers sa famille et des charges envers la Société, pour remplir les uns et les autres, il doit trouver dans un salaire justement rémunérateur les ressources nécessaires pour satisfaire aux conditions qui lui sont imposées par l'organisation sociale au milieu de laquelle il est obligé de vivre »[111]. C'est la notion moderne de salaire social, opposée à celle du salaire-prix.

Comme Janus, le salaire a deux visages : l'un souriant, l'autre contracté. Les ouvriers n'utilisent la notion de pouvoir d'achat, et son corollaire, le salaire minimum, que contraints et forcés. C'est une position de repli, une ligne défensive peu exaltante, fruit des périodes de dégradation monétaire, et des dévalutations du 20e siècle. Au 19e siècle, toute l'offensive ouvrière repose sur une vision qui, peut-être parce qu'elle s'enracine dans une expérience ancienne et somme toute bénéfique, persiste largement aujourd'hui : celle de la puissance du salaire monétaire, talisman qui, tel Sésame, fait s'ouvrir les grottes merveilleuses.

109. *Le Peuple,* 13 juillet 1946, cité dans *ibid.*, p. 32. *Cf.* également, dans le même sens, A. Tiano, 1958, p. 259.

110. On retrouve la formule à peu près textuellement dans les statuts de la chambre syndicale des ouvriers boulangers d'Amiens, Arch. dép. Somme, M 98 020, de la chambre syndicale des meuliers de La Ferté-sous-Jouarre, Arch. dép. Seine-et-Marne, 14 M, de celles de l'industrie lainière de Vienne et des ouvriers en bâtiment de Grenoble, Arch. dép. Isère, 166 M 2, etc.

111. *Le Citoyen et la Bataille,* 30 avril 1883.

3. La conscience ouvrière de conjoncture

La cherté freine les grèves pour une autre raison encore : en déséquilibrant un budget toujours précaire, en rendant plus aléatoire le solde des crédits de la quinzaine, l'enchérissement crée des mauvaises conditions de résistance ; les ménagères, si souvent rétives à la coalition, se raidissent davantage en cette occurrence. Dans la première moitié du 19e siècle, le haut prix du pain est absolument antagoniste des grèves [112]. Le mécontentement, les désirs ouvriers, toujours latents, s'en trouvent un peu plus, mais provisoirement refoulés ; ils n'attendent, pour déclencher l'offensive, que le moment favorable : bas prix des denrées coïncidant avec une conjoncture heureuse [113]. Cette conjoncture, comment les ouvriers en discernent-ils les contours ?

L'existence de ce qu'on peut appeler « conscience ouvrière de conjoncture » est très ancienne. Depuis longtemps, les ouvriers du bâtiment, dont les compagnonnages jouaient office de bureau de placement, savaient que la reprise printannière était plus propice à leurs revendications : dès la Restauration, c'est au début de chaque campagne, et selon la fluidité de l'embauche sur les « grèves » et chez les mères qu'ils avaient coutume de poser leurs conditions ; le cycle remarquablement saisonnier de leurs coalitions a sans doute, on l'a vu, servi de modèle à toutes les corporations, même à celles qui n'obéissent pas à d'identiques pulsions de l'emploi. Depuis longtemps, les ouvriers distinguent les mauvaises années des bonnes : sous la Monarchie censitaire, poussées de grève et temps de prospérité, en gros, vont de pair. Dès l'été 1825, Paris est troublé par un mouvement dont « le seul motif... est le désir d'une augmentation de salaire, fondé sur le besoin qu'on éprouve des ouvriers de ce genre et sur l'urgence et la dureté de leurs travaux en cette saison... Chaque sorte d'ouvrier apprécie le besoin momentané qu'on a de ses services et voudrait les mettre à plus haut prix » [114]. « Les ouvriers qui remarquent qu'ils sont plus recherchés, veulent gagner davantage » [115]. « La mesure des prétentions (ouvrières) est le plus souvent celle du sentiment qu'ont les ouvriers de leur indispensable utilité. Otez-leur cette présomption et ils deviendront raisonnables », écrit en 1833 *La Gazette des Tribunaux* qui suggère diverses mesures pour élargir le marché de main-d'œuvre [116].

Dans une économie aux rouages simples et apparents, point n'est besoin, en effet, d'indices compliqués pour apprécier l'activité. Comme le dit en 1880 l'envoyé du *Temps* à Roubaix, « l'ouvrier de fabrique ne lit pas de journaux, il n'en a guère le temps. Il ignore l'existence des statistiques offi-

112. *Cf.* M. Roux, 1950.
113. *Cf.* E. Labrousse, 1944, XXX : « L'action ouvrière apparaîtra donc en période de baisse du coût de la vie, quand les affaires reprendront ? Sans doute. »
114. Arch. nat., F 7 3 879, bulletin de police de Paris, 17 juin 1825.
115. *Ibid.*, F 7 3 881, 23 septembre 1827.
116. 20 novembre 1833.

cielles. Mais pour connaître la variation des affaires, il a mieux que des chiffres et mieux que des journaux : il a ce qu'il voit »[117]. La conscience de conjoncture est donc, d'abord, toute empirique, d'expérience quotidienne, généralement bornée ; son temps est l'immédiat, son espace, l'atelier ou la ville. Mais elle est contagieuse : « l'effet d'imitation », fait d'une même résonance à une identité de moments économiques, suffit à expliquer, sans recours à aucun mot d'ordre, que les grèves se produisent par grandes « vagues ».

Parmi les signes avertisseurs d'une reprise des affaires, le plus aisément perceptible à l'ouvrier qui le ressent dans ses muscles et dans ses nerfs, c'est l'accélération de la production : cette fièvre soudaine des ateliers allumée par l'afflux des commandes, les heures supplémentaires, l'embauche de nouveaux venus, la hâte des contremaîtres, toute cette atmosphère de tension bruyante et presque joyeuse, qui rend les patrons d'humeur facile, et que les ouvriers parisiens appellent si bien « la presse ». Temps idéal pour les revendications, parfois devancées, souvent immédiatement satisfaites ; une brève coalition vite dénouée a facilement raison des velléités de refus. Le petit patron, toujours menacé par la concurrence, ne peut laisser passer les occasions, il est, nous disent les textes, « incapable d'attendre ». Seules les grosses maisons, môle de résistance dans les grèves, peuvent s'offrir le luxe de préférer le principe d'autorité à l'appât du gain immédiat. Cette appréhension directe de l'influx productif est beaucoup plus aisée dans les professions aux étiages bien marqués. Ouvriers du bâtiment, des petites industries de la capitale, ont de ce fait un flair très sûr, clef de leur succès, et du niveau élevé de leurs salaires qui confère à Paris une situation exceptionnelle.

La grande industrie connaît aussi ces alternances. Au ralenti, il arrive que le temps se traîne ; le patronat cherche à conserver son personnel, mais, lorsque les ouvriers sont aux pièces, cas du textile, il freine la production pour réduire la masse des salaires. Que la cadence s'accélère : « l'ouvrier se voit pressé de terminer ses pièces ; il voit tous les métiers occupés ; il voit se monter de nouveaux métiers »[118]. On notera dans ce texte la pluralité des symptômes ; leur multiplicité est nécessaire car, en règle générale, la grande industrie est beaucoup plus affranchie des pulsions saisonnières. L'enquête de l'Office du travail (1893-1897) montre que, dans le textile, les variations de l'emploi au cours de l'année n'excèdent pas 2 %[119] ; 40 % seulement des établissements visités en province font des heures supplémentaires, contre 77 % à Paris[120]. La monotonie des rythmes rend le diagnostic plus difficile ; des erreurs sont toujours possibles, d'autant plus que l'allongement des journées ou l'accélération de la production n'impliquent pas forcément bonne santé, mais parfois seulement recherche d'une productivité accrue, médecine habi-

117. *Le Temps*, 24 mai 1880.
118. *Le Temps*, 24 mai 1880.
119. Office du travail, 1893-1897, volume de graphiques, tableau XV.
120. *Ibid.*, t. IV, p. 130.

tuelle du profit dolent [121]. La conjoncture, comme le patronat, se fait ici plus secrète, dissimulée. Ce voile débilitant qui masque en partie la marche de l'usine, irrite et désarme l'ouvrier ; il le contraint à une interprétation plus subtile fondée sur la convergence des signes.

Au rang de ceux-ci, figure la situation du marché de main-d'œuvre. « Les ouvriers font la loi : on en manque » [122]. Rien n'est plus favorable à la grève que le plein emploi, rien ne lui est plus contraire que le chômage, cette hantise, qui conduit à l'accommodement. En l'absence de statistiques officielles, avec la décadence des compagnonnages et même des « grèves », l'appréciation globale de l'emploi est délicate. Les ouvriers le savent : un des efforts les plus constants des syndicats est la création de « bourses du travail ». En attendant, tout se traduit par de grands mouvements de flux et de reflux, dont l'amplitude échappe à l'historien comme, sans doute, elle échappait aux contemporains, réduits comme lui (plus que lui ?) à des visions partielles. Pourtant, tout se passe dans la rue. En chômage, des grappes d'ouvriers s'amassent sur les trottoirs : « c'est par centaines qu'on les rencontre tous les matins aux portes des ateliers pour demander du travail » [123]. Encore renoncent-ils la plupart du temps à leur qualification, « demandant à être occupés soit comme homme de peine, ou comme manœuvre » [124]. Comme à présent les cités du midi, Paris, les grandes villes, ont leurs *disocuppati* qui attendent l'embauche sur les places ; les « grèves » pourtant tombées en désuétude retrouvent, en crise, une foule hâve et transie qui se communique les nouvelles. A Roubaix, la Grand-Place est le rendez-vous des sans-travail : « les ouvriers font les cent pas, se précipitent vers l'entrée des ateliers ; on parle, ensuite, on se rend aux prudhommes » [125]. A Reims, dans l'hiver 1884, 3 000 à 4 000 chômeurs se retrouvent square Cérès [126]. Même spectacle sur les quais des ports à Marseille, à Dieppe, à Rouen, à Bordeaux... Après de longs piétinements, les ouvriers, dans des proportions qui me paraissent s'amenuiser par rapport aux grands mouvements migratoires de la première moitié du siècle, prennent parfois le chemin des autres villes, et notamment de Paris, demeurée, comme au temps de l'Empire, le paradis des grands travaux, La Mecque des chômeurs. Le sous-emploi maintient donc dans une société en voie de fixation des mobilités d'antan. Lors de la crise de 1873, le ministre de l'Intérieur frappé de l'importance de ces migrations dans les départements du Bassin parisien, y redoutant quelque obscure machination, ordonne une enquête : 206 ouvriers

121. *Cf.* F. Simiand, 1907, p. 242 et *passim*. Les exemples concrets de tels procédés abondent et pas seulement dans les mines.

122. Bulletin de police, Lyon, 23 juillet 1820, cité par Rude, 1944, p. 88.

123. Arch. préf. pol., B A 501, pièce 11, rapport sur la situation économique à Paris, 16 janvier 1879.

124. Arch. préf. pol., B A 500, pièce 142, rapport sur la situation économique à Paris, 28 janvier 1877.

125. *Le Cri du Travailleur,* 18-25 septembre 1887.

126. *La Défense des Travailleurs,* 23 octobre 1884.

avaient traversé la Sarthe dans la première quinzaine de novembre, 39 dans la première de décembre : « ils ont déclaré qu'ils étaient venus au Mans, avec l'espoir de se faire embaucher aux travaux du tunnel... mais qu'il leur avait été impossible de se procurer du travail nulle part »[127]. A Versailles, 20 ouvriers par jour en moyenne se présentent à la mairie dans l'hiver 1873-1874 : les chiffres restent modestes[128]. Ils enflent pendant la grande dépression. A l'automne 1884, une foule inusité d'ouvriers se propose en Champagne pour les vendanges : « Une véritable armée de parias, de ventre-creux, s'est dirigée vers les campagnes. Ils couchent en plein air. Il y aurait ainsi 6 000 travailleurs venus à Ay sur foi des journaux ; des femmes, des enfants »[129]. Images dramatiques dont l'historien se défie : elles lui masquent l'ampleur quantitative du phénomène, en attirant son regard sur des points cruciaux, mais peut-être isolés... Images essentielles, cependant, pour la psychologie ouvrière du chômage : elles étaient les seules qui l'informaient. Et c'est à ce niveau qu'on se situe pour l'instant.

Dans cette période si durement marquée par le sous-emploi, il y a eu cependant de grandes vagues d'embauche, jusqu'à des « famines d'ouvriers ». La plus importante est celle de 1871-1872, liée à l'intense reprise industrielle, au paiement de la dette de guerre qui s'est faite en partie en nature[130]. A Paris, dans l'automne 1871, les fabricants se plaignent : « ils sont réduits à ne pas désirer un plus grand nombre de commandes. Ils ne sauraient comment les exécuter, tant les ouvriers sont devenus rares »[131]. La commission d'enquête, constituée par le conseil municipal de Paris pour étudier cette crise d'un nouveau genre, recueille leurs récriminations : « Obtenez qu'on nous renvoie nos ouvriers. Nous voyons arriver le mois d'octobre avec terreur »[132]. Argument de journalistes radicaux en faveur de l'amnistie ? Sans doute, mais qui repose sur un fait réel qu'attestent également tous les bulletins de police : « Ce défaut d'ouvriers pousse ceux qui travaillent à se faire augmenter le prix de la main-d'œuvre ; les patrons vendent leurs produits plus cher sans que cela cause aucun embarras »[133]. En province, partout, il n'est qu'un cri, répété à l'envie par les rapports des préfets : « les bras man-

127. Arch. dép. Sarthe, M 86 ter. La circulaire ministérielle ordonnant l'enquête est du 21 octobre 1873.

128. Arch. dép. Seine-et-Oise, IV M 11.

129. *La Défense des Travailleurs*, 5 octobre 1884.

130. J. Lescure, 1938, p. 84, note 158 : « Une bonne partie de l'indemnité de guerre fut soldée en marchandises... L'Allemagne achetait les produits soit en France, soit en Angleterre. L'Etat français les soldait avec ses emprunts. »

131. *Le Corsaire*, 7 octobre 1871.

132. *La Constitution* : « Enquête sur la situation industrielle et commerciale à Paris », 8 octobre 1871.

133. Arch. préf. pol., B A 168, rapport de police du 18 octobre 1871 ; *cf.* aussi B A 500, pièces 1-100, rapports sur la situation économique à Paris.

quent »[134]. La pénurie est particulièrement forte dans l'industrie minière ; faute de main-d'œuvre, elle ne peut suffire aux commandes et le défaut de charbon freine l'industrie manufacturière totalement dépourvue de stocks[135]. Les compagnies accélèrent une politique de recrutement née de la grande expansion du Second Empire dont c'est en somme l'apogée ; logements ouvriers, avantages sociaux, prospection dans les campagnes et à l'étranger, développement de nouveaux sites productifs « dans les localités où il n'y a pas d'établissement industriel »[136]. Cette « famine d'ouvriers » a certainement de l'influence sur les migtations ; la ponction sur les campagnes s'est faite plus systématique ; elle a renouvelé et rajeuni la classe ouvrière ; elle a favorisé l'ascension sinon sociale, du moins professionnelle des ouvriers : la plupart des industriels se plaignent de devoir « substituer à des ouvriers expérimentés des remplaçants infiniment moins habiles... Beaucoup de " garçons " se donnent comme " compagnons " »[137]. En même temps, l'effort se ralentit, la productivité diminue, l'absentéisme augmente : « les ouvriers travaillent rarement avant le mardi et souvent le jeudi ; ils dépensent dans quelques jours l'argent d'une partie de leur semaine »[138]. Il n'est question aussi que de l'accroissement des « prétentions ouvrières » : « les rares ouvriers qui restent à Paris, mandés de tous côtés, ne consentent à travailler... qu'avec une rémunération considérable sur le prix de la journée »[139]. Tel est le climat des grèves de 1871-1872 : elles méritent vraiment le nom de « grèves de prospérité ».

Le plein emploi de 1871-1872 ne s'est jamais retrouvé au même degré. Néanmoins, il y eut encore de belles années, d'autres occasions favorables, ainsi en 1879-1882. Les effets de la reprise cyclique se cumulent ici avec ceux du plan Freycinet dont les conséquences industrielles et démographiques ont été considérables. « La demande de main-d'œuvre était telle », selon Lescure, « qu'on devait avoir recours à de mauvais ouvriers quoique payés très cher »[140]. Ce fut à nouveau, dans certains secteurs professionnels, la chasse à l'ouvrier. Au printemps 1879, « les ouvriers maçons qui arrivent à Paris

134. Arch. dép. Loire, 92 M 13, préf.-min. Com. : « les ouvriers manquent à toutes les industries : houille, fer, acier, soie » ; Arch. dép. Marne, s.-préf.-préf., 15 décembre 1871 : « les bras manquent dans toutes les branches de l'industrie lainière », etc.

135. Arch. dép. Nord, M 626/5, pièce 157 : « Les ouvriers mineurs manquent partout » ; Arch. dép. Loire, 92 M 13, com. pol. Saint-Chamond, 21 novembre 1872 : « Si l'approvisionnement en charbon était abondant, l'usine pourrait occuper 5 ou 600 ouvriers en plus que le nombre existant depuis plusieurs mois. » Lors de la grève des mineurs de Firminy en 1873 toutes les usines métallurgiques ralentissent tant l'épuisement des stocks est rapide ; le préfet redoute l'arrêt complet qui montrerait aux mineurs « l'influence et la portée de leur grève » (*ibid.*, 92 M 13, pièce 13, préf.-min. Com., 18 juin 1873).

136. Arch. nat., C 3 333, réponse de la Compagnie d'Anzin à l'enquête de 1872.

137. *La Constitution*, 9 octobre 1871.

138. Arch. préf. pol., B A 500, pièce 59, rapport de police du 6 octobre 1872.

139. *La Constitution*, 9 octobre 1871.

140. J. Lescure, 1938, p. 103.

depuis plusieurs semaines trouvent immédiatement de l'ouvrage à des conditions très avantageuses, et ceux qui sont retenus dans leurs pays par des travaux d'agriculture sont immédiatement attendus par les entrepreneurs qui embauchent des ouvriers jusque dans les gares où ils vont les chercher et qui envoient même dans les gares attendre ceux qui viennent par des trains de la Creuse et de la Haute-Vienne » [141]. Durant l'hiver 1879-1880, dans les mines, il est à nouveau question de « la pénurie de bras » [142]. Cependant celle-ci n'a pas atteint les proportions qu'elle avait eues en 1871-1872. Les pressions patronales exercées pour élargir les sources de main-d'œuvre ont porté leurs fruits. Le plan Freycinet en multipliant les petites lignes locales facilite l'exode rural. Et l'arrivée massive de travailleurs étrangers, italiens surtout, développe les concurrences. A la pénurie succède la pléthore, la lutte pour l'emploi. La reprise 1888-1890 n'est marquée par aucune plainte du patronat sur la rareté de l'embauche.

De façon générale, le marché de l'emploi, comme les rythmes de l'industrie, tend au tournant du siècle à se régulariser. Il connaît moins d'à-coups ; mais en même temps que les chômages dévastateurs se réduisent aussi les « famines d'ouvriers », ce « manque de bras » si propice aux revendications, fondement même de la conscience aiguë que le producteur a de son utilité : « les patrons s'inclineront devant nous, car nous sommes les producteurs, et quand les bras ne se mettent pas au travail, le capital tombe » [143]. Le bras, la main : figures essentielles de la littérature, de l'iconographie, de la physiologie ouvrières. Mains nues, calleuses du prolétaire qui n'a qu'elles ; mains solidaires, ouvertes ou nouées, emblèmes de la plupart des chambres syndicales de cette époque ; poings serrés des manifestants ; bras des travailleurs qui soutiennent le globe de l'univers... Ces images disent une vision d'un monde simple qui n'existe que par le travail manuel, qui meurt des « bras croisés », d'un monde primitif où le geste est roi, comme en cette préhistoire où Leroi-Gourhan nous a montré son pouvoir créateur : c'est par la main que l'homme a commencé de l'être [144].

Mais il est encore d'autres symptômes de conjoncture : la consommation des matières premières, par exemple. Les ouvriers surveillent leurs allées et venues, le niveau des stocks en magasin, chose assez visible dans les industries voraces, comme le textile, les cuirs. Les gros arrivages de laines à Roubaix et à Reims, en 1880, ont éveillé la vigilance ; même chose à Fourmies en 1886 ; à Sedan, en 1890, les ouvriers revendiquent « sachant qu'il y avait 250 balles de laine au moins en magasin » [145]. Tanneurs et mégissiers sont particulièrement attentifs aux arrivages des peaux en été : les premières

141. Arch. préf. pol., B A 501, pièce 66, rapport sur la situation économique à Paris, 2 avril 1879. *Cf.* aussi *Le Rappel,* 8 septembre et 30 octobre 1879.
142. Arch. nat., F 12 4 659, préf. Pas-de-Calais-min. Com., 25 novembre 1880.
143. Arch. préf. pol., B A 180, rapport de police du 9 octobre 1879.
144. Leroi-Gourhan, 1965.
145. *L'Emancipation,* 20-27 juillet 1890.

1er MAI

A 9 heures du matin, Salle du Théâtre

MEETING PUBLIC

Toutes les Corporations

le PEUPLE enfin se réunit

C'EST LE GRAND JOUR

NE MANQUONS PAS AU RENDEZ-VOUS

Pas de Crainte! du Courage! du Courage!

MANIFESTATION DU 1ER MAI

AUX FEMMES DE VIENNE

Travailleuses,

Le jour est venu de montrer si vous avez assez de caractère, assez de volonté pour dire tout haut ce que vous murmurez tout bas, de crier les peines que vous avez, les souffrances que vous endurez, et d'exiger de vos maîtres le respect de votre existence, en les forçant à lâcher leurs privilèges, qui ne sont faits qu'avec vos larmes, qu'avec votre sang.

Vos Patrons ne tiennent aucun compte des plus nobles sentiments de votre sexe; ils se moquent de votre faiblesse physique, en vous obligeant aux travaux les plus pénibles, tels que ceux accomplis par les Tisseuses, par les Journalières, par les Garnisseuses de cardes, qui n'ont pas même le *droit de manger.*

Ah! comme nous sommes *lâches*, nous tous, les humains de cette fin de siècle, de supporter qu'on méprise la mère, qu'on méprise la fille, en les condamnant à un travail fatigant, malpropre, plein de dangers. N'est-ce pas honteux de rencontrer le soir de pauvres Mères de famille s'acheminant vers l'usine, pour y passer la nuit au pénible travail de la carde, laissant son mari et ses petits enfants au domicile, pour aller trimer comme une bête de labour, à seule fin de gagner un médiocre salaire.

Non! Non! ne supportons pas plus longtemps cet état misérable. Relevons la tête; exigeons nos droits, revendiquons notre place au soleil, osons dire à nos Maîtres:

Nous sommes de chair et d'os comme vous et, comme vous, nous devons vivre heureuses et libres par le travail.

Donc, du *courage!* Femmes de Vienne, ne vous laissez pas *intimider* par ceux qui vous commandent, venez vous unir à tous vos frères de misère le 1er *Mai*, en marchant avec eux, en marchant tous ensemble: Il y aura moins de Femmes renvoyées, car les Patrons ne peuvent pas encore se passer de vous.

C'est pour cela que le 1er *Mai* tout le monde du travail s'arrête, à seule fin de s'entendre, de se comprendre sur les moyens à employer pour exiger une plus juste répartition de la richesse sociale.

Femmes de Vienne, du courage!
Nous comptons sur vous

Dimanche 27 Avril 1890, à 2 heures du soir

RÉUNION PUBLIQUE POUR LES FEMMES

AU THÉATRE

LA COMMISSION ORGANISATRICE DU 1ER MAI.

Vienne, imp. Ph. [illegible]

Premier mai 1890 à Vienne

1. Affiche pour le meeting du 1er mai
2. Appel aux femmes de Vienne

Crise et chômage

3. La crise industrielle à Lyon (1884)
4. Misère à Paris. Le déchargeur de bagages



Mouvements de sans-travail
5. La manifestation du 9 mars 1883 à Paris

AVIS

aux Ouvriers sans travail

Tous les Ouvriers sans travail sont invités à assister à une

Grande Réunion Publique

qui aura lieu Dimanche 18 Mars à 9 heures du matin, Place Villebœuf

Ordre du Jour :

Sommation à faire au Conseil Municipal de créer des chantiers nationaux en vue de procurer par le travail les moyens de vivre.

sion d'initiative

6. « Avis aux ouvriers sans travail » (Loire)



7. Au temps de l'Ordre moral (octobre 1877)

chaleurs sont leur moment d'offensive privilégiée [146]. Même tactique chez les teinturiers : à Lyon, en 1874, ceux de la maison Fayolle « ont attendu, pour demander une augmentation de salaire, qu'une grande quantité de soie, environ 360 000 à 400 000 francs, fût plongée dans les baquets où elle s'empreint de couleurs et où elle ne peut rester qu'un délai voulu, quelques heures seulement, à moins d'être sinon perdue, du moins considérablement avariée... Procédé inique » [147]. Chez les producteurs de matières premières, la considération des stocks joue un rôle de tout premier plan. Les mineurs de Rive-de-Gier qui, quinze mois auparavant, avaient accepté une diminution de salaire en raison de l'accumulation de la houille, la remettent en cause « en voyant le charbon s'enlever au fur et à mesure » [148]. Les ardoisiers de Renazé (Mayenne) agissent pareillement : « Depuis un an, les carrières ont expédié 20 millions d'ardoises, il n'en reste plus sur les chantiers. C'est ce qui a fait déclarer la grève, car l'ardoise se vend bien » [149]. La pénurie de charbon, si sensible en 1871-1873, a été un atout très favorable aux ouvriers. A l'inverse, l'encombrement du carreau les rend circonspects : dans ces circonstances, la grève est peu probable.

En certains cas, plus rares, les ouvriers, peuvent avoir vent des carnets de commande des patrons. Dans les petits ateliers, les tractations sont visibles : l'afflux du courrier, les visites des commissionnaires ou des représentants, les cris de joie du patron, n'échappent guère aux ouvriers. Les métallurgistes de Lille « sont fort intelligents ; il savait bien que les commandes affluaient à un tel point que la fermeture causerait une perte énorme aux patrons » [150]. Dans les grosses entreprises, les employés des bureaux, si souvent en mauvais termes avec les ouvriers, ne laissent guère filtrer les nouvelles. La publicité des marchés n'existe que dans le cas des commandes de l'Etat. Ainsi les selliers de l'équipement militaire sont aux aguets des marchés passés par le ministère de la Guerre. Dès qu'ils ont connaissance des adjudications, ils se réunissent et formulent leurs conditions. « Les patrons s'attendent à un nouveau conflit lors de la mise en main de 360 000 étuis chargeurs pour fusil à répétition parce qu'il a été décidé à la réunion des ouvriers tenue à la salle Pétrelle... de n'accepter ce travail qu'à raison de 0,15 F de façon par étui » [151]. « Les ouvriers formulent une nouvelle demande parce qu'ils ont entendu dire qu'une nouvelle commande de 150 000 havresacs allait être faite par le ministère de la Guerre » [152]. Du reste, les ouvriers s'habituent à considérer le ministre de la Guerre comme leur interlocuteur. Lorsqu'en 1889, la maison Lecerf et Sarda (1 200 ouvriers à Paris et plusieurs mai-

146. *Cf.* ci-dessus, p. 111.
147. Arch. dép. Rhône, M, Grèves 1871-1877, rapport du com. spéc. Lyon, 2 avril.
148. *Le Censeur de Lyon,* 11 mai 1876.
149. *L'Emancipation (des Ardennes),* 12-19 octobre 1890.
150. Arch. dép. Nord, M 619/3, préf. du Nord (Paul Cambon)-min. Com., mai 1880.
151. Arch. préf. pol., B A 175, pièce 325, rapport de police du 15 mars 1887.
152. *Ibid.,* pièce 135, rapport de police du 1er juillet 1877.

sons en province) tombe en faillite, les ouvriers réclament sa mise en régie et leurs délégués ont plusieurs entrevues avec Freycinet [153]. Or, dans les années 1878-1882, les commandes de l'Etat (guerre, marine, travaux publics), celles des collectivités locales, faites par adjudication publique, ont joué un grand rôle dans l'essor économique, de même que leur arrêt sera une des principales causes de la crise. Ces circonstances ont donné aux ouvriers une vue directe du marché, en même temps qu'elles ont renforcé leur sentiment du rôle de l'Etat dans la vie économique. Si, en belle conjoncture, « l'ouvrier croit moins en l'Etat et plus en lui-même » [154], la mauvaise renverse les pôles de ses croyances.

La référence aux prix de gros comme indice de conjoncture représente un degré d'abstraction supplémentaire. En ce domaine, il semble bien que les patrons aient été les initiateurs. En opposant aux revendications l'impératif des prix, ils ont conduit les travailleurs à y être plus attentifs. Aux fileurs de Chiry-Ourscamp qui sollicitent une augmentation, les patrons « ont répondu que la hausse des prix des charbons et du coton ainsi que l'abaissement du prix de vente des tissus ne leur permettaient pas d'accueillir les demandes des ouvriers » [155]. Plus souvent encore, les employeurs justifient une réduction provisoire par le niveau des prix : en conséquence les ouvriers le surveillent. Que la pression remonte, et ils réclament le rétablissement de leur salaire. Les exemples d'une telle démarche sont fort nombreux, et dans des professions très variées, notamment dans les années 1886-1890 où, après la grande crise, s'opèrent des réajustements. « Ces messieurs avaient promis qu'au moment où les marchandises auraient repris leur cours d'aujourd'hui, les ouvriers auraient reçu leur salaire d'autrefois ; malgré ces promesses, il n'en a rien été » [156], arguent les fondeurs de Vannes. Et les verriers de Saint-Etienne : « Comme vous aviez promis que quand le verre augmenterait vous nous le remettriez (notre salaire), et comme il a augmenté depuis le mois d'août 1889, dans ce cas-là, nous réclamons que nos droits (*sic*) » [157]. Il n'est jusqu'aux pauvres fileuses de cocon d'Alais qui sollicitent leur rehaussement, car « elles ont appris qu'à Marseille il y avait eu une hausse légère sur les soies » [158]. La relation prix-salaire est donc d'abord présentée et parfois acceptée comme refoulante ; mais elle est évidemment réversible, ambivalente. Si le salaire descend avec le prix, pourquoi ne grimperait-il pas avec lui ? Ainsi raisonnent les tonneliers de Saint-Macaire, gens avisés qui veulent gagner plus, « le prix des barriques venant d'être augmenté d'un tiers au profit des patrons » [159],

153. Sur cette affaire, Arch. préf. pol., B A 176.
154. E. Labrousse, 1944, XVIII.
155. Arch. nat., F 12 4 667, Oise, rapport gendarmerie du 6 mai 1890.
156. Arch. nat., F 12 4 667, Morbihan, lettre des ouvriers au préfet, 1889.
157. Arch. nat., F 12 4 667, Loire, lettre des ouvriers verriers de la maison Velin à leurs patrons, 25 juin 1890.
158. Arch. nat., F 12 4 657, Gard, préf.-min., 4 mars 1881.
159. Arch. dép. Gironde, M 1 187, rapport gendarmerie, 4 novembre 1871.

et les tisseurs de Reims et de Roubaix en 1880 : « la laine demandée de tous côtés a subitement enchéri et cette brusque variation des cours a donné lieu à des spéculations qui ont produit des bénéfices considérables »[160]. A Fourmies, en 1886, une hausse subite de 20 % des laines en quinze jours déclenche la grève.

Mais l'attention aux prix n'est nulle part plus vive que chez les mineurs. Simiand a suggéré que la corrélation entre revendications salariales et phase de hausse du prix du charbon avait trop de régularité pour être le fruit du hasard ; et il a trouvé une confirmation explicite de cette hypothèse dans l'action du syndicat du Pas-de-Calais qui « se préoccupe de se tenir exactement informé... surtout du mouvement des prix »[161]. Les textes qu'il cite, tirés de la statistique officielle des grèves, sont tous postérieurs à 1890. On peut simplement ajouter que cette attention aux prix est bien antérieure : les syndicats l'ont affinée, mais elle leur préexistait. Dans sa réponse à l'enquête de 1872, la Compagnie d'Anzin notait comme un fait acquis : « Quand le prix du charbon hausse, l'ouvrier réclame une augmentation de salaire, mais ne veut pas consentir de baisse quand le charbon baisse »[162]. La grande grève du Nord-Pas-de-Calais, en 1872, s'enracine dans le constat que « le prix du charbon a augmenté sans qu'augmentent les salaires »[163]. Des arguments identiques sont avancés en 1883, et surtout en 1889-1890, années de forte hausse des houilles et de grèves de mineurs. En 1890, ceux de Boismoreau (Creuse), pourtant assez isolés et dépourvus d'organisation syndicale, annoncent qu'ils ont « l'intention de profiter de la hausse qui doit se produire dans le prix de vente des charbons pour demander au propriétaire de la houillère une augmentation de 0,50 F »[164]. La raison de cette avance des ouvriers mineurs me paraît résider dans la structure même des prix dans l'industrie minière. Dans les industries de transformation, le circuit se complique ; il comprend au moins trois termes : matières premières-salaires-produits fabriqués, et l'ouvrier s'y perd. Dans l'industrie extractive, les frais de main-d'œuvre constituent le poste essentiel des comptes d'exploitation (40 à 60 %)[165] ; la comparaison du binôme prix de vente-salaire est suggestive et, au moins apparemment, simple ; elle conduit directement par soustraction au calcul du profit : les études actuelles ont du reste justifié cette manière de voir[166].

Ce fait, joint à l'existence de bilans publiés, d'actions cotées, explique que les mineurs soient aussi, et de loin, à la pointe de la réflexion sur les béné-

160. *La Justice*, 16 mai 1880.
161. F. Simiand, 1907, p. 366.
162. Arch. nat., C 3 333, Nord.
163. Arch. dép. Pas-de-Calais, M 59, Grève de 1872.
164. Arch. nat., F 12 4 667, Creuse, préf.-min. Com., 9 avril 1890.
165. *Cf.* M. Gillet, 1965, p. 77-78.
166. *Cf. ibid.*, p. 79 : « On peut considérer qu'à long terme, l'écart (chiffre d'affaires moins salaires) est un bon moyen d'approche pour l'indication du mouvement de longue durée du profit. »

fice, de tous les indices de conjoncture, le plus lointain, le plus inaccessible. Dès la fin du Second Empire, les ouvriers d'Anzin « motivent leurs réclamations sur l'augmentation des bénéfices de la compagnie » [167]. Toutefois, ils se contentent d'allusions vagues, comme la perception qu'ils en ont sans doute. Et ce style prévaut une quinzaine d'années encore : « On a besoin de nous, on gagne de l'argent, et il est tout naturel que nous profitions de ce moment pour améliorer notre situation », disent en 1880 les délégués du bassin de Denain au préfet [168]. C'est l'organisation syndicale qui transforme l'intuition en chiffres et lui donne sa force percutante. Dès 1883, devant le conseil général de la chambre syndicale des mineurs du Nord fondée en janvier, Basly fait des comptes que reproduit *L'Ouvrier mineur,* premier journal syndical des travailleurs du sous-sol. « La Compagnie d'Anzin, en 1882, a extrait 2 241 992 tonnes de charbons qui, par ouvrier, petit comme grand, a produit 216 tonnes; le prix de la main-d'œuvre est de 6,05 F la tonne et elle a été vendue 11,41 F, ce qui fait à la compagnie d'Anzin 5,36 F de bénéfice net par tonne... Chaque ouvrier de ladite compagnie a gagné en l'année 1882, 1050 F, et ayant produit 216 tonnes de charbon à 5,36 F, il a rendu à son patron 1 163,12 F de bénéfice ; donc, celui qui a travaillé a gagné moins que celui qui n'a rien fait » [169]. Sous une forme naïve et encore gauche, voilà une première approche indicative du profit (chiffres d'affaires moins salaires). Au même moment, sous le ciel aquitain de Carmaux en grève, le Cercle des travailleurs se livre à des estimations analogues en se fondant non sur les ventes, mais sur la valeur des actions et l'importance des réserves : « Les actions émises à 750 F valent aujourd'hui 2 300 F ce qui fait un bénéfice de 1 550 F de capital par action, plus un intérêt de 90 F par exemple... » En outre, la Compagnie possède, hormis les fonds de réserve statutaire et imposée, près de un million de réserve disponible « destinée à faire face aux dépenses imprévues » [170].

Nous voilà donc passés de l'ère du soupçon à celle du calcul. Ces textes illustrent l'avènement de nouvelles méthodes. Elles ne se démentirons pas, du moins dans le bassin du Nord-Pas-de-Calais où l'expansion rendait plus qu'ailleurs visible la montée triomphante des profits ; plus, assurément, que dans les zones déprimées du Massif central réduites à la défensive et aux revanches verbales de la « grève générale » : ce rêve des pauvres. Lors de la grève de 1889, l'argument numérique est au premier plan : « Dans plus d'une réunion, les bénéfices des compagnies ont été supputés. A Bruay, même, l'intention de quelques-uns était de s'emparer de la comptabilité pour en faire

167. Arch. nat., BB 18 1 731, proc. gén.-G. Sceaux, 26 octobre 1866.
168. Arch. dép. Nord, M 626/10, p. 43, préf.-min. Com., 24 octobre 1880.
169. *L'Ouvrier Mineur* (Douai), 29 octobre 1883. Basly établit le même calcul pour chacune des compagnies du Nord-Pas-de-Calais.
170. Arch. dép. Tarn, IV M2 68, pièce 2.

état »[171]. Au début du siècle, *La Voix du Mineur* est bourrée de tableaux donnant la valeur des actions, des dividendes et s'efforçant d'en reconstituer le profil[172]. Les rencontres périodiques avec le patronat pour le renouvellement des conventions dites d'Arras institutionnalisent en quelque sorte ces pratiques[173]. L'épluchage des bilans et des cours en Bourse devient le premier devoir du dirigeant syndical ; il lui incombe moins d'être un meneur de foules qu'un comptable avisé, un habile négociateur. Les tâches gestionnaires du syndicat passent au premier plan : la Fédération des mineurs du Nord-Pas-de-Calais a été la plus importante des trade-unions françaises.

En même temps, s'ébauche une nouvelle conception du salaire, liée moins au chiffre d'affaires, parfois aléatoire, qu'au gain. L'idée est exprimée dès 1883-1884[174], et, comme l'observe finement le préfet Veldurand dans un rapport très remarquable — qui montre que, si les mineurs ont été les vigies du monde ouvrier, les préfets ont souvent été celles du monde bourgeois — elle fait le fond du conflit de 1889. Pour « la fraction la plus jeune et la plus instruite des ouvriers... il ne s'agit plus d'une simple question de salaire, il s'agit de la question plus élevée et plus difficile à résoudre des relations à établir entre le capital et le travail et du traitement que le premier doit au second... » Cette grève n'est pas « l'affaire d'un jour. Il faut la prendre comme le premier acte d'une campagne que l'ouvrier est décidé d'entreprendre en vue d'obtenir, en plus du salaire, une part des bénéfices excédant la charge des intérêts à servir aux capitaux de l'entreprise »[175]. On ne se dissimulera pas l'ambiguïté de tels attachements. La réduction de la marge bénéficiaire est certes la plus sûre atteinte à la puissance du patronat. Mais cette revendication d'une part seulement des bénéfices est peut-être le renoncement implicite à la totalité : le signe d'une société où le partage prévaut sur la conquête.

Ainsi, tandis que Zola publie *Germinal*, où plane l'ombre dévorante et mystérieuse du capital, les mineurs s'efforcent d'entrouvrir le « tabernacle »

171. Arch. nat., F 12 4665, Pas-de-Calais, préf. (Veldurand)-min. Com., 28 octobre 1889.

172. On trouvera de tels tableaux dans les numéros du 22 juillet, 29 juillet, 5 août, 12 août 1911.

173. *La Voix du Mineur,* 8 juillet 1911, donne le compte rendu de l'entrevue du 29 juin : « La délégation ouvrière fortement documentée fait passer sous les yeux des compagnies les statistiques fournies par elle à l'administration des Mines, démontrant la marche toujours croissante des valeurs charbonnières, l'augmentation des dividendes, l'élévation du prix de vente des charbons, l'augmentation toujours plus grande de l'effort et du rendement annuel de l'ouvrier et... le prix de la vie qui s'est accru de 21,09 % depuis 1906. » Exemple d'une réflexion sans cesse plus élaborée.

174. *L'Ouvrier Mineur,* 4 février 1884 : « On devrait prélever, pour être équitable, une part des bénéfices pour améliorer le sort de l'ouvrier mineur. »

175. F 12 4665, Pas-de-Calais, 28 octobre 1889. Dans *La Voix du Mineur,* vingt ans plus tard, de très nombreux textes développent cette conception d'un salaire fondé sur les bénéfices : *cf.* 4 juillet 1908, 1er juillet 1911, etc.

du « dieu repu et accroupi »[176] ; de démasquer le profit. Fait surprenant, le cadre des sociétés anonymes est celui de ces premières tentatives. Comme les mineurs, les délégués des tisseurs de la société Rogelet (Reims) arguent du triplement des actions pour obtenir une augmentation[177]. Le paradoxe n'est qu'apparant : si le visage du patronat se brouille en se démultipliant, celui du profit se laisse mieux entrevoir que dans la pénombre du secret familial : à un regard perspicace, le cours des actions, le volume des dividendes sont autant de brèches dans le mur qui le dissimule ; étroites fentes assurément alors que « ne pas trop distribuer » devient la devise d'un certain grand capital[178] ; pas trop déformantes toutefois, puisqu'en définitive, la courbe des dividendes reflète assez bien celle du profit global[179].

Mais généralement les bénéfices se dérobent. L'actionnariat est rare dans le textile, infime dans le bâtiment. Faute de matériaux, les ouvriers ne peuvent calculer le profit ; très souvent, ils n'en soupçonnent pas l'étendue. Leur stupeur, à Reims, lors du procès intenté à la société Holden par un administrateur mécontent, donne la mesure de leur ignorance : « Plaidoiries retentissantes, expertises et révélation de bénéfices énormes... Cet incident provoqua l'explosion »[180]. Les signes extérieurs de richesse eux-mêmes se dissimulent : la bourgeoisie française a des traditions d'austérité fermée, comme ces familles du textile du Nord dont J. Lambert-Dansette a peint la confortable sévérité[181]. Et des facteurs nouveaux accusent cette respectabilité toute victorienne, ce renfermement : la République exige plus de discrétion dans le faste, plus de réserve dans l'opulence ; les rigueurs de la dépression contraignent à l'économie ; il faudra l'expansion des années 1900 pour que des parvenus aux goûts vulgaires relancent la fête parisienne ; enfin, la nouvelle géographie urbaine éloigne l'ouvrier du patron, cet inconnu. Seuls témoignages d'opulence, les demeures, construites en si grand nombre par une bourgeoisie soucieuse d'assise immobilière, éveillent la défiance. « Les patrons pourraient certainement nous augmenter, puisqu'ils font d'assez beaux bénéfices pour se construire des châteaux », déclarent au sous-préfet de Villefranche les couverturiers de Cours[182]. « Si les affaires vont si mal, avec quoi les patrons bâtissent-ils les hôtels superbes du boulevard de Paris ?

176. E. Zola, *Germinal,* t. III, p. 1 591 : « Le dieu repu et accroupi..., l'idole monstrueuse, cachée au fond de son tabernacle, dans cet inconnu lointain où les misérables la nourrissaient de leur chair, sans l'avoir jamais vue. »

177. *Le Cri du Peuple,* 1er novembre 1885.

178. J. Bouvier, 1965, p. 16, cite ces propos d'Henri Germain en 1874 : « La plupart des sociétés industrielles ont péri moins peut-être pour n'avoir pas assez gagné que pour avoir trop distribué. »

179. M. Gillet, 1965, p. 88.

180. *La Justice,* 28 mai 1880, reportage de J. Roche sur les grèves de Reims.

181. J. Lambert-Dansette, 1954, notamment p. 625, 707 et *sq. Cf.* aussi les remarques de G. Palmade, 1961, p. 256.

182. Arch. nat., F 12 4 653, Rhône, s.-préf.-préf., 23 septembre 1875.

Allez voir cela. Des palais ! vous m'en direz des nouvelles »[183], lance à Jules Huret un ouvrier roubaisien. En cas de grève, les ouvriers ont le réflexe des paysans de la Grand-Peur : ils se portent vers les manoirs des nouveaux seigneurs. « Il se fait garder son château — Par un bon piquet de gendarmes — De peur qu'on le prenne d'assaut — Il leur fait exhiber les armes »[184], chantent les mineurs de Rochebelle à propos de leur directeur, « ce grand despote ». Ces « châteaux », ces « palais » semblent aux ouvriers le symbole du privilège, le sacrement de la fortune. Mais ils n'y pénètrent pas, là s'arrête leur regard.

Aussi est-ce un thème classique des romanciers sociaux que l'étonnement gêné de l'ouvrier conduit par les circonstances dans un intérieur patronal. Dans *La Misère*, précieux recueil de poncifs, Louise Michel écrit : « Le patron ne recevait jamais ses ouvriers chez lui. Auguste dut l'attendre devant la belle grille du jardin, au fond duquel on voyait un charmant pavillon Louis XV. On racontait des choses impossibles de la maison qu'il habitait avec sa famille. S'il fallait en croire le vieux surveillant qui y allait quelquefois, pour des commissions à la patronne, ce n'était qu'or et velours dans les chambres de Mme Rousserand »[185]. Et on connaît la scène fameuse de *Germinal* relatant l'entrée de la délégation des mineurs en grève chez le directeur Hennebeau : « Les mineurs... roulaient leurs casquettes entre les doigts, ils jetaient des regards obliques sur le mobilier... Ces vieux ors, ces vieilles soies aux tons fauves, tout ce luxe de chapelle les avait saisis d'un malaise respectueux. Les tapis d'Orient semblaient les lier aux pieds de leur haute laine. Mais ce qui les suffoquait surtout, c'était la chaleur... »[186]. Or, velours, soie, chaleur : signes du luxe pour l'ouvrier accoutumé à vivre dans un univers gris, rugueux, froid et poisseux. Rien de plus symbolique, en définitive, que la littérature « naturaliste ».

Les évocations ouvrières ont moins de couleurs ; les ouvriers imaginent malaisément un autre genre de vie que le leur. Leur invention n'est que la projection rudimentaire de leurs humbles désirs. Le « capitaliste » « se lève à dix heures du matin », il soupe tard ; il s'habille de drap fin et se pavanne sans rien faire ; il « se vautre dans des vins fins et des petits plats »[187], « dans les orgies les plus honteuses »[188] ; il a « le pas léger », « l'allure

183. J. Huret, 1897, p. 73.

184. Arch. dép. Gard, 14 M 447, « Chanson de la grève des ouvriers de Rochebelle (air : Rallions-nous) », feuillet imprimé ; grève de mai 1890.

185. Louise Michel, *La Misère,* Paris, s.d., p. 20.

186. E. Zola, 1885, éd. La Pléiade, t. III, p. 1 318.

187. Arch. préf. pol., B A 161, pièce 27, réunion des mécaniciens de la Seine, 29 novembre 1880.

188. Arch. dép. Sarthe, M 374, rapport de police du 2 juin 1884, manifeste des ouvriers cordonniers en grève : « tout cela doit permettre aux exploiteurs déjà gonflés d'or, de se vautrer dans les orgies les plus honteuses ».

arrogante » des « Messieurs »[189] ; il est « repu », « ventripotent »[190], « fier et opulent »[191]. Mais la description tourne court et les mots se dérobent. Ils abondent, au contraire, pour qualifier l'autorité ou la mauvaise foi des patrons : « Tyran, despote, potentat, seigneur, marchand d'esclaves, cerbère, père fouettard, mécréant, jésuite, figure de capucin... ». C'est qu'en définitive l'ouvrier reproche moins au patron sa manière de vivre, qui lui échappe, que son joug dont il souffre quotidiennement. La grève n'est pas seulement la revendication d'un mieux-être, mais aussi le sursaut d'une dignité blessée, d'une liberté opprimée.

Tels sont, me semble-t-il, les divers seuils de sensibilité qui constituent la « conscience ouvrière de conjoncture ». Au premier rang, le réflexe immédiat suscité par la « presse », le « manque de bras » ; puis l'attention à des signes plus ou moins différés d'activité : le mouvement des stocks, le niveau des prix ; enfin, et de façon exceptionnelle encore, l'observation du profit, qui dépasse le coup d'œil en rase-mottes sur le quotidien, pour se hausser au belvédère d'un jugement d'ensemble étendu sur une ou plusieurs années : calcul du profit suppose bilan. De la première à la dernière de ces notions, l'extension considérable du champ visuel et temporel suggère une différence fondamentale d'attitude. Cette évolution est consécutive aux transformations mêmes d'une industrie qui tente de régulariser son cours. La grande usine est un masque qui ôte à l'ouvrier jusqu'à son arme la plus élémentaire : le sentiment du besoin qu'on a de lui, ciment de la première conscience prolétarienne. Mais en même temps, elle se livre sous la forme plus subtile et rusée des chiffres. L'ouvrier doit donc imaginer d'autres passes, chercher d'autres prises ; seul, il ne le peut : la cordée s'avère nécessaire. De plus en plus, le choix du moment échappe à la « base » ; la décision de grève devient affaire de sommet. La « mise-bas » des imprimeurs, la vieille « rebelle » des mineurs se muent en stratégie syndicale. Tandis que, menacé à son tour, l'adversaire se dérobe dans un secret des affaires épaissi par les faux-fuyants des comptabilités, les stratagèmes des conseils d'administration. Rien de plus dialectique que cette joute, ce bal masqué du profit et du salaire.

On pourra objecter que c'est beaucoup consacrer à une conscience de conjoncture dont les coefficients de corrélation disent justement la timidité ! Mais il me paraît indéniable que les grandes tendances d'une telle conscience existent, manifestes, dès cette époque. Elles s'épanouiront par la suite : la

189. Arch. dép. Bouches-du-Rhône, M 6 2 340 : expressions tirées d'un placard apposé par les ouvriers charretiers de Marseille en grève, 27 juin 1889.

190. « Ventripotent », « ventripoteur » : termes très fréquemment employés pour désigner les patrons. Pour une étude plus poussée du vocabulaire usité par les grévistes, *cf.* la troisième partie, « Le discours de grève ».

191. Arch. dép. Loire, 92 M 41, pièce 18, affiche apposée par les mineurs en avril 1875 au puits Lachaux, contre les gouverneurs.

comparaison avec les résultats obtenus par E. Andréani pour la période postérieure montre avec netteté combien l'ajustement économique de l'action ouvrière a progressé. L'expérience de l'échec a dû faire son office, et surtout à n'en pas douter le syndicalisme. On notera que l'appel à la grève générale révolutionnaire n'a pas empêché une rationalisation parallèle de la grève devenue, d'impulsion désordonnée, décision volontaire. Mais aussi les circonstances économiques et politiques diffèrent profondément. Entre 1871 et 1890, de nombreux obstacles s'opposent à l'autonomie du mouvement des grèves. Il nous faut maintenant étudier ces inhibitions et ces contraintes, en mesurer toute la hauteur.

CHAPITRE V

Les obstacles à la rationalité économique de la grève

I. LE POIDS DE LA CONJONCTURE : PATRONS ET OUVRIERS DEVANT LA DÉPRESSION

Le climat de la grève est la prospérité : la tiédeur du printemps, le feu de la « presse » lui sont favorables. C'est pourquoi son développement a été, après 1896, si vigoureux. A la tendance séculaire, au *trend* fondamental de croissance, s'ajoute l'impulsion d'un nouveau Kondratieff de hausse. Tous les mouvements, long et court, s'épaulent. Avant 1896, à l'inverse, les pulsions sont contradictoires : le poids de la conjoncture déprime, infléchit l'élan ouvrier, le réduit à la défensive : Le « refus des bras » perd toute portée quand s'accroît la cohorte des sans-travail. La hardiesse ouvrière de prospérité a pour contrepoint le repli de la stagnation ; à l'image combative, fière et conquérante du gréviste, du producteur, fort de son rôle et sûr de ses droits, se surimpose la physionomie courbée, craintive et humiliée du chômeur.

1. Aspects de la dépression

De 1871 à 1890, la croissance globale de l'industrie française continue, mais à un rythme ralenti ; son taux de croissance annuel est : 1,6 pour la décennie 1875-1884, 1,5 pour 1885-1894, selon J. Marczewski[1] ; il se maintient surtout par les commandes de l'Etat dans la première décade ; dans la seconde, par la réduction des importations qui a pour effet d'accroître la demande de produits intérieurs : premiers résultats d'un protectionnisme en voie d'établissement. L'évolution de la population industrielle suggère aussi un ralentissement : entre 1872 et 1876, son taux de croissance annuelle avait atteint 3,95 % ; il tombe à — 0,11 pour 1876-1881 et — 0,68 pour 1881-1886[2]. Le nombre des ouvriers d'industrie passe de 3 151 000 en 1876 à 3 303 000 en 1891[3]. Et la baisse des prix impose une dure tension au profit indus-

1. J. Marczewski, 1965 *b*, CXIX.
2. D'après les calculs de J.-C. Toutain, 1963, p. 130.
3. *Cf. ibid.*, p. 165.

triel. Croissance maintenue donc, mais péniblement et avec à-coups : trois « crises » d'inégale intensité jalonnent la période : 1873, 1876-1879, 1883-1886. Les deux premières sont mal connues[4] ; la dernière l'est assez bien, grâce à la thèse de J. Néré qui présente pour nous l'intérêt particulier d'avoir choisi comme critère l'évolution de l'emploi.

Une étude minutieuse des tableaux dressés par les préfets (série F 12) lui a permis d'évaluer l'importance quantitative du chômage pour les principales industries et pour les principales régions. Très imparfaites en raison des carences des sources, ces estimations ont tout de même le mérite de donner un ordre de grandeur : 80 000 à 100 000 chômeurs (sur environ 800 000 travailleurs) pour le bâtiment en 1886 ; 20 000 pour la métallurgie à la même date, soit plus de 20 % ; de 30 000 à 50 000 pour les mines et carrières... Peut-être de 200 000 à 300 000 au plus fort de la dépression, environ 10 % du total des ouvriers d'industrie, voilà qui fixe l'acuité de cette crise et ses limites : elle n'a certes pas atteint les dimensions de celle de 1848. Pour ne prendre qu'un exemple, celui de Paris, d'après la Chambre de commerce, la diminution de l'emploi, dans la capitale, au cours du printemps de 1848, fut en moyenne de 50 à 75 % pour la plupart des industries[5] ; or, les ouvriers eux-mêmes, au printemps 1883, parlent de 200 000 sans-travail à Paris, jamais davantage, soit le tiers des effectifs, et c'est un maximum. L'économie française n'est déjà plus totalement libérale ; le Second Empire a introduit les traditions dirigistes qu'a conservées la République[6] ; expositions, grands travaux en sont les symboles ; Freycinet continue Haussmann.

Ce qui rend le chômage de 1883-1886 si lourd à certains, c'est sa concentration en des régions précises, notamment pour les mines et la métallurgie, et J. Néré insiste sur ce point : « Les milliers de chômeurs dégagés par l'évolution de l'industrie métallurgique ne se trouvent pas dilués dans l'ensemble des régions industrielles, ils s'accumulent dans certaines zones où les possibilités de retrouver du travail sont réduites, et qui mériteraient déjà dans une certaine mesure le nom " d'aires déprimées " ». Au total, il s'agit moins d'un déclin global que d'un profond changement de structures, d'une modification de la concentration géographique au profit du Nord et au détriment des vieilles régions industrielles du sud de la Loire. La crise de 1883-1886 est un jalon dans l'histoire du sous-développement de la France méridionale.

Les souffrances créées par le chômage sont accrues par l'absence de mobilité de la main-d'œuvre dans certains secteurs, par l'accentuation des rigidités dans un marché en voie de fixation : vaste problème que celui-là, sur lequel nous ne possédons encore que des vues fragmentaires. Elles suggèrent un

4. Sur ces deux récessions, voir ci-dessus (p. 84 et *sq.*) où j'ai réuni divers éléments statistiques sur la production et les prix.

5. *Cf.* T. J. Markovitch, 1965 *a*.

6. Sur le rôle de l'Etat comme régulateur de l'emploi par les grands travaux sous le Second Empire, on verra la thèse de L. Girard, 1952.

enracinement de la main-d'œuvre ; la sédentarité des ouvriers du textile est connue : on « est » d'une maison, on y meurt ; celle des mineurs est largement acquise : la politique des compagnies fait reculer le vieux type de mineur semi-paysan, moissonneur d'été, et crée des dynasties vouées à la mine. Ainsi, à Bully-Grenay, entre 1871 et 1891, l'apport extérieur se tarit : « le groupe social, détaché de ses origines exotiques, s'est différencié, il est devenu spécifique »[7]. Le bâtiment se fixe dans ses parties les plus nobles ; Boulé déclare à la commission d'enquête de 1884 que parmi les tailleurs de pierres il y avait autrefois, une vingtaine d'années auparavant, 30 % de sédentaires et maintenant 70 %. L'abondance des grands travaux dans la capitale a retenu les compagnons ; ils ont fait venir leurs familles et les voilà enracinés. Même « il y a à Paris des ouvriers qui ne sont pas mariés et qui certainement ne le quitteront pas, quoi qu'il arrive ; ils préfèrent souffrir à s'en aller... Parce qu'ils ont leurs habitudes à Paris et qu'ils n'ont plus d'attache au pays »[8]. Le migrant temporaire se fait plus exceptionnel ; de plus en plus, c'est l'étranger, l'Italien surtout. La main-d'œuvre apparaît moins mobile que fluide : le chômeur accepte bien de changer de métier, c'est-à-dire la plupart du temps de se déqualifier, mais il refuse de plus en plus de changer de lieu ; il veut être employé là où il se trouve, d'où l'importance accordée aux chantiers municipaux. La revendication du droit au travail prend des racines. De nos jours, ce problème est au cœur de toutes les difficultés de reconversion industrielle[9].

2. Patronat et dépression

La condition — et la réaction — ouvrière, en cas de crise, dépendent largement de l'attitude du patronat. Touché dans son profit, celui-ci cherche dans un mouvement naturel à le défendre. On sait que la panoplie de ses armes est, dans l'absolu, relativement variée, mais qu'en fait, assez peu imaginatif, il recourait surtout à la réduction de salaire, cette panacée. Sous la Troisième République, bien que la législation ne lui oppose encore aucune restriction, il ne peut déjà plus en user à sa guise. L'opinion, la morale communes, par-dessus tout la réaction ouvrière, prévisible parce que expérimentée, imposent à l'arbitraire patronal des limites en quelque sorte historiques.

Aussi le patronat hésite plus qu'autrefois à s'en prendre au taux du salaire. Quoique l'enquête de 1872 témoigne d'une mentalité assez rétrograde dans son ensemble, il s'y trouve pourtant des patrons pour estimer qu'on

7. Ph. Ariès, 1948, p. 236. R. Trempé, 1971, a fait pour Carmaux l'histoire de cette mutation.

8. Spuller, *Enquête parlementaire, Procès-verbaux,* p. 17.

9. Cet enracinement est un des caractères du marché du travail français, surtout comparé au marché américain.

ne doit « jamais retirer une augmentation de salaire une fois accordée »[10] ; grands patrons, en général, ou industriels d'origine étrangère qui estiment archaïque le libéralisme des mœurs industrielles françaises, tel l'Anglais Sydenham, filateur de coton à Doullens (Somme) : « Il ne faut pas s'attendre, dit-il, à ce que tous les patrons soient philanthropes, et il serait à désirer que l'ouvrier soit plus sérieusement protégé par la loi ; et que les conditions de travail soient nettement définies et strictement imposées à tout le monde »[11], et il se prononce pour un taux de salaire garanti. En 1878, lors de la crise de l'industrie cotonnière, les fabricants et commissionnaires vosgiens, réunis à l'hôtel de ville de Remiremont, repoussent la réduction de salaire comme néfaste puisqu'elle aura pour effet d'accentuer encore la sous-consommation, cause de mévente : « Nos industriels n'ignorent pas... que *lorsque l'ouvrier producteur n'est plus rémunéré suffisamment, il devient à son tour un médiocre consommateur.* C'est dans ce cercle vicieux qu'ils ne veulent pas se laisser enfermer en prenant des mesures extrêmes »[12]. La précocité de ce raisonnement keynésien ne doit pas faire illusion : il demeure isolé. C'est moins la conviction économique que la crainte des grèves qui retient le patronat. Celle-ci est invoquée à Remiremont, comme dans le Nord à la même époque : « A Armentières, ville exclusivement manufacturière de plus de 20 000 âmes, une simple réduction de salaire suffirait à mettre toute cette population ouvrière en mouvement... Et si l'ouvrier de ce pays attend longtemps avant de s'agiter, une fois lancé, il est difficile à contenir »[13], déclarent les industriels venus en délégation à la préfecture ; en conséquence, ils ont décidé de faire des stocks, mais ils adjurent le préfet de presser l'avancement du projet de tarif général : Paul Cambon se fait du reste leur chaleureux interprète.

Que la baisse du taux du salaire ait été pratiquée, pourtant nos documents l'attestent, comme aussi le nombre appréciable de grèves défensives dirigées contre elle (583, soit 19 % du total), comme enfin le recul de l'indice du salaire nominal : — 2,2 % entre 1882 et 1888. Mais elle a ses limites : opérée par les petits industriels plus que par les grands, elle excède rarement plus de 10 % ; au-delà, on risque l'émeute[14]. Elle est moins assenée que commentée, excusée. Quand les fabricants se « résignent » à baisser les salaires, ils ne le font pas sans précaution. Ainsi, MM. Cocquel et Boulant, veloutiers en coton, « contraints » par la concurrence anglaise d'opérer une réduction de 10 %, adressent à leur personnel une circulaire (assez embar-

10. Arch. nat., C. 3 022, Ardèche, directeur de la papeterie Canson et Montgolfier à Annonay.
11. Arch. nat., C 3 019, Somme.
12. Arch. nat., F 12 4 655, Vosges, préf.-min. Com., 24 mars 1879. C'est moi qui souligne.
13. Arch. nat., F 12 4 665, préf. du Nord (Paul Cambon)-min. Com., 24 mars 1879.
14. A Amiens, en 1889, une réduction de 20 % est considérée comme intolérable : barricades dans les rues, émeutes.

rassée) pour leur expliquer la supériorité de cette mesure sur les autres : « Dans certaines régions, on avait eu l'idée de diminuer les heures de travail ; ce moyen vous serait défavorable... Supposons, en effet, que nous réduisions le travail d'un quart de jour... L'ouvrier qui, par exemple, gagne deux francs, ne gagnerait plus que 1,50 et la marchandise nous reviendrait encore plus cher qu'à présent, parce que les frais généraux seraient toujours les mêmes pour une quantité moindre de produits. » Au contraire, la réduction du salaire, tout en laissant à l'ouvrier la possiblité de gagner 1,80 F, « nous permettra d'essayer de lutter moins désavantageusement contre la concurrence anglaise » [15]. La plupart du temps, ces abaissements sont présentés comme palliatifs provisoires de la récession. Tel ferronnier des Ardennes réduit les salaires d'un dixième (c'est décidément la mesure) « en promettant de faire cesser cette retenue aussitôt que les affaires reprendront » [16]. Tel autre (Vieillard, faïencier de Bordeaux), « pour conserver le même personnel, a, d'accord avec lui, limité à 3 F le gain que pouvait faire chaque ouvrier travaillant à ses pièces » [17]. Embarras, pudeur du vocabulaire, circonspection des procédés auxquels, plus qu'à tout, les travailleurs sont sensibles, illustrent un certain affinement des relations d'entreprise, fruit de longues résistances, mais surtout ils montrent qu'en matière salaire une tradition se crée : son taux est un acquis qu'on ne saurait modifier. L'opinion du temps, si prête à taxer d'exagérées « les prétentions ouvrières », considère volontiers comme légitime la grève défensive. Lorsqu'en 1883, la compagnie meulière de la Ferté-sous-Jouarre, née d'une concentration de sociétés, décide d'adopter le salaire le plus bas pratiqué par les maisons cartellisées, une grève se déclare ; le ministre du commerce engage le préfet à faire comprendre aux directeurs les dangers de leur attitude : « l'abaissement des salaires résultant de cette fusion, légitime, dans une certaine mesure, les moyens de défense recherchés par les ouvriers » [18].

L'arbitraire se maintient dans les secteurs où les travailleurs, trop nombreux, peu qualifiés, inorganisés, sont sans défense ; il règne en maître dans deux grands domaines : chantiers de chemin de fer, travail à domicile. En Corrèze, où les terrassements des lignes en construction voient affluer les paysans que la terre rejette, la moyenne horaire est tombée en deux ans de 0,35/0,40 à 0,28/0,22, soit une chute de 37 à 40 % [19]. En Haute-Marne, les terrassiers du canal gagnent 42 c de l'heure en 1882 et 18 c en

15. Arch. nat., F 12 4 654, Somme, préf.-min. Com., 10 octobre 1878.
16. Arch. nat., F 12 4 667, Ardennes, préf.-min., 9 juillet 1890.
17. Arch. dép. Gironde, M 1 188, com. pol. Bordeaux, 22 juin 1886.
18. Arch. nat., F 12 4664, Seine-et-Marne, min. Com.-préf., 13 mars 1883.
19. Arch. nat., F 12 4665, Corrèze, préf.-min. Com., 2 mars 1889 : « Les paysans, ayant des besoins moindres que ceux du véritable ' cheminaud ', habitués à vivre de peu, ont grossi beaucoup la population ouvrière des chantiers, et leur nombre toujours croissant, peut être considéré comme une des causes de l'avilissement du prix de la main-d'œuvre. »

1886. Ces réductions entraînent d'ailleurs des grèves souvent vigoureuses, mais aussi des mouvements xénophobes d'une grande brutalité. Quant au travail à domicile, il achève de mourir, du moins dans les campagnes (dans les villes, il se maintient, parce que salaire d'appoint, et féminin). En 1878, dans les cantons liniers du Cambrésis, les salaires journaliers sont tombés à 1 F voire 0,80, soit « à peine les deux tiers de ce qui serait nécessaire pour acheter du pain »[20]. L'évolution ici est technique, inéluctable : « les ouvriers l'ont compris et ils n'essaient plus de lutter ; les uns ont émigré, d'autres s'occupent aux travaux des champs »[21]. Le tissage à domicile connaîtra des sursauts d'agonie : grèves du choletais en 1887-1888, du Lyonnais, du Cambrésis en 1889, sont d'ultimes chouanneries opposées à la concentration.

Pour l'ensemble du monde industriel, la baisse du taux du salaire apparaît comme un comportement malsain et dangereux. La gêne (le remords) qui s'y mêle est le signe d'un code, d'une « morale » du salaire en voie d'établissement[22]. Les industriels cherchent donc des moyens moins peccamineux de défendre le profit. Dans un premier temps, lorsque la crise est encore modérée, il leur suffit de freiner la production. Cette mesure a le double avantage de soutenir le cours des marchandises en raréfiant l'offre sur un marché saturé, et, dans les cas nombreux où les ouvriers sont payés à la tâche, de restreindre la masse des salaires à verser, tout en conservant le personnel disponible pour une éventuelle reprise. D'après l'enquête de 1893-1897, 34 % des travailleurs étudiés sont payés aux pièces, mais la proportion dépasse 50 % dans les mines et carrières, les usines de textile ou de vêtement (au contraire, elle tombe à moins de 5 % dans le bâtiment). Ce freinage patronal s'exerce de bien des manières : mise en sommeil d'une partie de l'outillage[23], distribution au compte-gouttes d'une matière première souvent de médiocre qualité : « Des fabricants... laissent attendre individuellement plusieurs jours les ouvriers avant de leur remettre la chaîne à tisser, et les font encore attendre la trame, dans le but de restreindre la production »[24].

20. Arch. dép. Nord, M 581/141, pièce 8, s.-préf.-préf., 20 avril 1878.

21. Arch. dép. Nord, *ibid.*, pièce 2, préf.-min. Com., 8 mai 1878. Mais, ajoute le préfet, la décadence du tissage à domicile est freinée : « la population est trop dense pour que l'agriculture puisse suffire à ses besoins et la plupart des ouvriers sont retenus au sol par la propriété d'une maison et par la certitude de ne pas trouver ailleurs d'ouvrage. Force leur est donc de continuer à travailler à leurs métiers avec des rémunérations dérisoires ».

22. Sur la tradition qui s'est établie de ne pas baisser un taux de salaire, voir les remarques de l'ouvrage contemporain de E. Chevallier, 1887, p. 254, et les citations qu'il fait de l'enquête de 1884.

23. Arch. dép. Marne, 186 M 13, préf.-min. Com., 5 mai 1873 : « Quelques-uns laissent chômer une partie de leur matériel pour ménager et prolonger le travail » ; Arch. dép. Rhône M, Grèves antérieures à 1879, com. pol. de la Croix-Rousse, 24 novembre 1876 : « les tisseurs possédant 3 ou 4 métiers n'en ont plus qu'un seul d'occupé et les fabricants ne leur donnent qu'une pièce l'une après l'autre. »

24. Arch. dép. Nord, M 500/6, com. pol. Armentières, novembre 1884. C'est la même chose dans les tissages de l'Isère en 1886, *cf.* Arch. nat., F 12 4658, préf.-min.

« D'autres employèrent des matières premières de qualité inférieure exigeant un travail plus difficile de la part de l'ouvrier payé cependant au même tarif que précédemment »[25] ; ou encore, « on imagine des réparations aux machines occasionnant d'assez longs chômages pendant lesquels l'ouvrier ne touche aucune indemnité »[26]. Ces méthodes, les ouvriers sauront les prendre à leur compte dans leur lutte contre le surmenage[27].

Si la crise se prolonge, ces procédés ne suffisent pas. Il faut réduire la durée du travail : en diminuant le nombre d'heures journalières ou, mieux encore parce que plus économique, celui des jours ouvrables. La semaine de cinq jours, avec fermeture le lundi, est très généralement pratiquée en 1876-1879 comme en 1883-1886[28]. On trouve parfois moins : semaine de quatre jours dans les filatures et tissages de Lillebonne en 1888[29], de trois chez Isaac Holden à Croix (2 000 ouvriers) à l'automne 1877[30], etc. La fermeture totale des usines, quelquefois envisagée, est plus rarement pratiquée, sans doute parce que mal tolérée par les ouvriers. Dans sa *Sociologie du chômage*, R. Ledrut montre que ces mises à pied collectives engendrent une assez forte cohésion sociale : « Un groupe structuré de chômeurs se constitue, car l'homme d'âge moyen valide domine dans cette population »[31] ; aussi offrent-elles des risques de trouble.

En troisième lieu seulement les patrons procèdent à des licenciements : non sans précautions. Certains s'efforcent d'aménager le chômage en employant la main-d'œuvre à tour de rôle. Les teintureries de Lyon, en 1876, ont renvoyé le cinquième des ouvriers : « le nombre eut été plus grand si les patrons n'avaient établi un roulement qui leur a permis de conserver une grande partie du personnel »[32]. Dans les mines du Gard, « le chômage n'atteint les ouvriers qu'à tour de rôle, de manière à ne faire supporter par chacun d'eux... que des réductions de salaire proprotionnelles »[33]. On préfère toujours les débauchages échelonnés aux renvois massifs[34]. Enfin, les licenciements sont très sélectifs. Toute grande usine se constitue un noyau

Com., 9 avril 1886 : « Les tisseurs attendent quelquefois un ou deux jours la livraison de la matière première que le patron est obligé de retarder pour pouvoir faire durer le travail jusqu'à la fin de la saison. »

25. Arch. dép. Nord, M 619/3, préf.-min. Com., 1880.
26. *Ibid.*
27. *Cf.* G. Friedmann, 1964, p. 279 et *sq.*, sur le freinage ouvrier.
28. Il y a de ce fait d'innombrables exemples dans les rapports des préfets, dans F 12 et les séries M.
29. Arch. dép. Seine-Maritime, M, Grèves 1882-1889, maire-s.-préf., 30 juin 1888.
30. Arch. nat., F 12 4654, Nord, préf.-min., 4 novembre 1877.
31. R. Ledrut, 1966, p. 505.
32. Arch. dép. Rhône, M, Grèves antérieures à 1879, com. spéc.-préf., 22 novembre 1876.
33. Arch. dép. Gard, 14 M 447, s.-préf.-préf., 22 novembre 1876.
34. Arch. dép. Puy-de-Dôme, M 045-57, rapport gendarmerie du 19 juin 1878 : les houillères de Saint-Eloy ont renvoyé 200 ouvriers par paquets de 40.

stable, assez peu touché par les crises, et qu'on escompte fidèle. Selon quels critères ? « On ne garde que les bons »[35], c'est-à-dire les qualifiés, les habiles, les rapides, les vigoureux, les disciplinés, les enracinés. « Les ouvriers renvoyés ont été surtout des journaliers choisis parmi les derniers venus à l'usine »[36], « de préférence célibataires ou étrangers »[37]. « Les renvois... n'ont porté que sur des travailleurs de passage étrangers au département »[38]. « La plupart des ouvriers renvoyés sont étrangers à la localité, n'y ont que peu ou point d'attaches et disparaissent après leur renvoi »[39]. Les ouvriers de Firminy se plaignent de ce que les patrons conservent de préférence « les ouvriers paysans des environs qui, tout en travaillant à l'usine, cultivent la terre et pourraient se suffire »[40]. C'est qu'une telle main-d'œuvre présente des caractères de docilité et d'accommodement que n'ont pas les authentiques prolétaires. Manœuvres, vieux[41], médiocres, militants syndicaux, « fortes têtes » ; voilà les catégories menacées par les crises, occasions d'épuration technique et disciplinaire. On voit du même coup qui sont les chômeurs : à l'exception des derniers nommés, souvent des marginaux, des ambulants dont la classe ouvrière, en voie de fixation, commence à se défier, des superflus, dont R. Ledrut a si bien décrit l'humiliation, l'isolement et la gêne[42]. La classe ouvrière n'est pas homogène : il existe en son sein des clivages que la crise et le comportement patronal accentuent. C'est pourquoi les mouvements de chômeurs sont rarement entraînants et moteurs.

Toutes ces mesures restreignent la production, ce qui est parfois l'effet explicitement recherché. Les industriels vosgiens réunis à Remireront en 1878, estimant que « la véritable cause de la crise est... la grande extension donnée à la production », proposent même de retirer du marché quelques centaines de mille pièces de produits fabriqués[43]. A Valenciennes, en 1876, les patrons verriers organisent un véritable contingentement de la fabrication, la fixant à la moitié de son volume habituel pour les établissements ordinaires, au tiers pour les plus importants[44]. Un peu partout, du reste, les crises conduisent les patrons à l'entente : les premiers cartels français sont sortis du mauvais Kondratieff 1873-1896. Mais la limitation de la production, si elle soutient le prix du marché, ne diminue pas intrinsèquement

35. Arch. nat., F 12 4664, Seine-Maritime, préf.-min. Com., 2 juillet 1888.
36. Arch. dép. Gard, 14 M 447, s.-préf. d'Alais-préf., 13 mars 1884.
37. Arch. dép. Loire, 92 M 14, pièce 1, maréchal des logis de Saint-Chamond, 20 février 1874.
38. Arch. dép. Gard, 14 M 447, comme ci-dessus.
39. Arch. dép. Seine-et-Oise, IV M 11/1, préf.-min., 12 janvier 1874.
40. Arch. dép. Loire, 10 M 81, pièce 115, com. pol. Saint-Etienne, 27 octobre 1883.
41. Le renvoi des boiseurs, ouvriers âgés, a été une des causes de la grande grève d'Anzin en 1884.
42. R. Ledrut, 1966 ; *cf.* notamment le chapitre intitulé « Infériorité sociale et humiliation », p. 467.
43. Arch. nat., F 12 4654, Vosges, préf.-min. Com., 10 septembre 1878.
44. Arch. nat., F 12 4653, Nord, préf.-min., 21 février 1876.

le coût. L'accroissement de la productivité, au contraire, le permet. Depuis longtemps, les économistes ont mis en lumière l'importance de la rationalisation, du progrès technique en phase B. Pour Imbert, l'innovation est le moteur essentiel du renversement conjoncturel. Simiand l'a démontré en ce qui concerne l'industrie houillère ; il distingue nettement les deux voies de la productivité ; intensité accrue de l'effort ouvrier, investissement et mécanisation [45]. De par leur nature, nos documents font plus souvent état du premier moyen que des seconds : au regard ouvrier, rien de plus scandaleux que la conjonction du chômage et de l'accélération des rendements. Dans les mines de la Loire, où la semaine a été réduite, en 1874, « certains mineurs disent qu'on en profite pour faire faire en quatre ou cinq jours le travail de six » [46]. A Anzin, en 1882, « la compagnie doit augmenter la somme du travail journalier pour regagner la journée supprimée ; ce qui aboutirait à une réduction de salaire pour une même quantité de travail » [47]. En 1887, la « revue des bagnes » du *Cri du Travailleur* (Nord) ne cesse de dénoncer cet accouplement contre nature. Ces temps de crise voient se développer l'effort patronal pour la mutation du salaire au temps en salaire aux pièces, « dans le but de rendre moins onéreuse l'exécution des travaux » [48]. Le tissage sur deux métiers, qui avait soulevé les graves émeutes de Roubaix (1867), se généralise, de même que, dans les filatures de soie du Midi, le filage à quatre bouts [49]. La discipline se tend ; pour un rien, les pièces sont refusées ou dépréciées, les amendes pleuvent. Mais les ouvriers sont rivés à leur place par la crainte de la perdre. La statistique des conflits est éloquente : 26 grèves dirigées contre l'accroissement de la productivité, et 583 contre des réductions de salaire indiquent assez les seuils de la résignation et les môles de la résistance ouvrière, et, du même coup, soufflent au patronat la tactique à suivre.

3. Attitudes ouvrières devant la dépression

A. *Résistance et résignation*

En temps de crise, la grève est un médiocre instrument. Les années de dépression coïncident avec de forts pourcentages d'échecs (plus de 55 %

45. F. Simiand, 1907, p. 267 et *passim* : « C'est dans les périodes de compression des prix de vente, dans les périodes de restriction des frais et notamment des frais de main-d'œuvre... et d'augmentation du rendement moyen que l'indice du machinisme s'accroît et seulement alors. » Ainsi en est-il en 1875-1878 et surtout 1882-1885.
46. Arch. dép. Loire, 92 M 14.
47. Arch. nat., F 12 4253, Nord, préf.-min., 2 octobre 1882.
48. Arch. dép. Loire, 92 M 14 ; c'est l'expression employée par le directeur de la Compagnie de la marine à Saint-Chamond.
49. Arch. dép. Gard, 14 M 447, par exemple.

en 1874, 1877-1879 et 1884-1887) ; sur la courbe des moyennes mobiles des pourcentages de succès (fig. 5), la période 1875-1888 marque un long déficit. Aussi, la tendance est-elle au repli ; le nombre des conflits ne se soutient que par celui des grèves défensives. De 1871 à 1890, on en dénombre 1 056 (36 % du total), représentant 261 000 grévistes (29 %), 3 325 000 journées de grève (33 %) ; elles ont touché 19 270 établissements (13 %) et 1 237 communes (35 %). En 1879 et de 1883 à 1888, leur part est supérieure à 50 % (jusqu'à 69 % en 1885). La courbe des grèves défensives, comparée à celle des grèves offensives, offre de grandes différences : celle-ci est assez nettement cyclique, celle-là indique une croissance plus continue (fig. 7). Du reste, son *trend* est nettement supérieur : + 4,7 (contre + 1,4 aux grèves offensives). Comment expliquer ce fait ? Par l'aggravation des tensions économiques et sociales ; mais aussi par le développement de l'organisation syndicale qui, si elle conserve un certain pessimisme à l'égard de la grève revendicative, considère l'autre comme inéluctable ; enfin, par le sentiment qu'au-delà des échecs immédiats, la résistance ouvrière met tout de même un frein aux exigences patronales : intuition juste, on l'a vu. La crainte de la grève est le commencement de la sagesse patronale. Quoique marginale et seconde, encore à demi instinctive, la grève défensive, dont nous avons montré les caractères, suppose néanmoins une solidarité en voie de formation, l'acceptation d'un risque majeur : la perte de l'emploi.

Ce risque, beaucoup le refusent et préfèrent transiger. « Ils s'inclinent devant la loi de la nécessité et n'accusent pas les chefs d'industrie »[50]. « Nous comprenons que nos patrons ont du mal à faire leurs affaires en ce moment et nous voulons bien, nous aussi, faire des sacrifices », disent les tisseurs de Flers[51]. « Pacifiant sur ces motifs et invoquant la perte que [notre patron] éprouvait à faire fabriquer, nous avons continué le travail comme par le passé », déclarent ceux de Sotteville[52]. Bien des réductions de salaire sont ainsi acceptées, pourvu que le chef d'entreprise garantisse leur caractère provisoire et use de diplomatie. Chez Rogelet, gros tissage de Reims, un nouveau règlement, typique des rationalisations des temps de crise, rencontre l'opposition d'une poignée de militants, mais la majorité des ouvriers « ont prié M. Rogelet de ne point se préoccuper de ce que pourrait dire une trentaine de mauvaises têtes, entre autres le sieur Maillol (le socialiste) qu'ils verraient avec plaisir quitter l'usine »[53]. La patience, la modération ouvrières sont immenses. Elles ont une double racine : d'abord, la hantise du chômage, ces ténèbres extérieures qui happent l'ouvrier mis à pied. Ecoutons la doléance d'un mineur de la Nièvre, répondant au questionnaire d'enquête de 1884 : il décrit d'une plume familière la dégradation du salaire consécutive au travail

50. Arch. dép. Nord, M 627/1, s.-préf. d'Avesnes-préf., 20 septembre 1876.
51. Arch. dép. Orne, M, Grèves, s.-préf. de Flers, 19 décembre 1888.
52. Arch. dép. Seine-Maritime, 14 M, lettre des ouvriers au préfet, décembre 1880.
53. Arch. dép. Marne, 194 M 12, s.-préf.-préf., 4 juillet 1883.

à la tâche : « L'ouvrier proteste, mais le patron lui dit : " C'est à vous de travailler ou laisser votre chantier. " Maintenant, à cette proposition, le pauvre mineur se dit : " Comment vais-je faire si je quitte mon travail ? Comment pourrais-je élever ma famille ? " Il se désespère et il se dit : " Il vaut encore mieux travailler et gagner la moitié de ma vie et de ma famille (*sic*) que de ne rien faire. " Alors il se remet à l'œuvre »[54].

En second lieu, persiste, dans la conscience ouvrière, le sentiment obscur d'un lien, d'une communauté d'intérêt avec un patronat nécessaire. « Une bonne partie des ouvriers croient encore à son utilité », s'étonne le *Cri du Travailleur*, « qui nous fournira du travail, nous disent-ils, si le patron disparaît ? On a toutes les peines du monde à leur faire comprendre que la production est liée aux besoins de la consommation que la disparition de tous les patrons de l'univers ne peut supprimer »[55]. Les ouvriers, en somme, admettent leur dépendance, comme ils acceptent la subordination de leur salaire au prix et au profit. La plupart des réponses ouvrières à l'enquête de 1884 incriminent moins les structures capitalistes que cette concurrence étrangère qu'accusent aussi les maîtres. La dénonciation des traités de commerce, l'appel au protectionnisme sont les principaux sujets d'un art de la fugue où se mêlent voix patronales et ouvrières. L'étranger : ses produits, et, pour les ouvriers, sa main-d'œuvre, voilà l'ennemi ! Plus que le sentiment des oppositions de classes, la crise renforçait celui de la communauté des intérêts nationaux[56].

B. *Mouvements de « sans-travail »*

La grève demeure un privilège de nantis, un refus aristocratique. Rejeté, le chômeur est dans une position d'infériorité, de suppliant. « Cinq ouvriers français, à Marseille, pressés par le besoin, se sont, en trois circonstances, imposés et ont travaillé pendant une journée contre la volonté de l'entrepreneur »[57]. Le chômeur est un « sans-travail » : le vocabulaire de l'époque exprime bien la carence, le non-être qui le caractérise.

La « grande dépression » a été cependant marquée dans les pays industriels d'Europe et d'Amérique par des manifestations de chômeurs. Quels ont été l'intensité et le style de ces mouvements en France[58] ? Sans prétendre ici

54. Arch. nat., C 3368, Nièvre.
55. 4-11 décembre 1887.
56. L'examen des réponses ouvrières parisiennes à l'enquête de 1884 montre toutefois que les ouvriers n'oubliaient pas les responsabilités du « Capital » et des « Monopoles ».
57. Arch. dép. Bouches-du-Rhône, M 6 2340, préf.-min., 11 février 1887.
58. Ces manifestations sont fort peu connues. J. Maitron s'y est intéressé en raison du rôle joué par les anarchistes et il a conté notamment la toute première manifestation parisienne du 9 mars 1883 : *cf.* 1951, p. 161 et *sq.* J. Néré a étudié la succession des mouvements parisiens : *cf.* 1958, t. II, p. 48 et *sq.*

à l'exhaustivité, j'ai relevé, dans les archives et la presse, une cinquantaine de manifestations, de 1883 à 1889, ainsi réparties :

Dans le temps		*Dans l'espace*		
1883	8	France du Nord	26	(dont Paris : 13, Roubaix : 6)
1884	14	France méridionale	8	
1885	8	Centre-Sud-Est	14	(dont Saint-Etienne : 4, Lyon : 3)
1886	6			
1887	3			
1888	3			
1889	6			
	48			

Ces manifestations sont de très inégale ampleur. La première, celle des Invalides, le 9 mars 1883, a été aussi la plus populeuse : 20 000 personnes y auraient pris part, le chômage étant évalué par les ouvriers à 200 000. Partout ailleurs, jamais plus de 5 000, et, plus souvent encore, quelques centaines de participants (200 au Havre en 1886, autant à Toulouse en 1887, qui compterait 1 500 chômeurs...). Foules jeunes à en juger par l'âge des manifestants arrêtés en mars 1883 à Paris : 65 % ont moins de 30 ans[59] ; et assez qualifiées : peu de manœuvres. « La masse des manifestants appartient aux corporations sans travail, aux industries des métaux, de l'ameublement, du bâtiment. Beaucoup d'ouvriers du bronze aussi », écrit *Le Temps*[60]. « Des gens de métier », dit pareillement le commissaire de police d'un cortège de chômeurs à Béziers[61]. Autour de ces noyaux durs s'agglutinent, du moins à Paris, des grappes hétéroclites : sur 79 personnes appréhendées, 23 ouvriers du bâtiment, 15 employés ou représentants de commerce voisinent avec 4 journalistes, 1 étudiant, 1 infirmier, 1 fleuriste, 1 artiste dramatique, 2 cultivateurs... : tout ce que peut contenir une rue du centre de la capitale un vendredi après-midi.

Ces mouvements peuvent revêtir des formes très diverses. Parfois, d'humbles cortèges, formés sur les chantiers stagnants, les quais inactifs, se dirigent vers les mairies pourvoyeuses d'ouvrage et de pain pour rappeler aux pouvoirs locaux leur devoir d'assistance, ainsi à Poitiers en 1888, à Dieppe, au Havre, à Rouen, à La Rochelle en 1889 : réflexe classique, devenu au 19e siècle aussi spontané qu'une habitude. Mais, le plus souvent, les rassemblements sont suscités par des organisations, antérieures (chambres syndicales), ou formées

59. La liste des personnes arrêtées à la suite des meetings parisiens du vendredi 9 mars et du dimanche 11 mars 1883 à Paris est donnée par *Le Citoyen et la Bataille* des 12 et 13 mars. Ces listes comportent les noms, âges et professions.

60. *Le Temps*, 10 mars 1883.

61. Arch. dép. Hérault, 4 M 3613 (94), rapport du com. pol. de Béziers à propos d'une manifestation de chômeurs dans cette ville en 1888.

à cet effet : « Ligue des revendications du droit des travailleurs » à Bordeaux en 1886, et surtout, un peu partout, « commissions des ouvriers sans-travail ». Les anarchistes ont joué là un rôle moteur. A Paris, les menuisiers Tortelier et Montant, le cordonnier Raoux ; à Béziers, Cathala ; à Lyon, le serrurier Bordat, le teinturier Gallay ; à Roubaix, à Saint-Etienne..., persuadés que la misère est porteuse de révolte et la crise de rébellion, ils ont tenté de transformer les chômeurs en révolutionnaires, de muer la sollicitation humiliante en fière exigence. « Un peuple de mendiants n'a jamais été un peuple libre », s'écrie Bordat [62]. Aussi, hostiles au renfermement, ils préconisent les « meetings d'affamés » au grand jour, sur la place publique, moins devant l'Hôtel de Ville qu'ils récusent que dans les beaux quartiers, ceux du luxe et de la finance : Concorde, Saint-Germain, Opéra, Bourse... « Venez étaler vos guenilles en face de la splendeur des riches. Montrez votre misère aux accapareurs, non pour leur faire pitié, mais pour leur faire peur » [63]. Exhibitionnisme à double fin : se faire voir et voir, terrifier le bourgeois et nourrir par la vision de l'opulence la haine de la propriété. « Il faut prendre. » A Paris (en 1883), au Havre (mai 1886), à Dieppe (février 1889), on signale des pillages de boulangerie : pillages timides, rituels plus que réels, symboles et non jacqueries. Mais des meetings de ce type, il n'y en eut guère qu'une quinzaine.

Ils ont rencontré bien des obstacles. D'abord l'inertie foncière (« l'avachissement », selon les anarchistes) des chômeurs, qui tient à leur nature même ; ce sont, au départ, les moins organisés ; « ceux qui chôment ne font pas partie des chambres syndicales », déclare le syndicat des peintres en bâtiment de Paris [64]. Plusieurs « meetings des affamés » durent se disperser faute d'amateurs. Le 7 décembre 1883, il ne vient guère plus d'une vingtaine d'ouvriers place de la Bourse ; le 1er avril 1885, on n'en voit pas place de l'Opéra. Et le 13 août 1886, en dépit d'affiches vengeresses, seul un petit groupe de badauds se forme autour d'un certain Joseph, harangueur habituel de la Bourse, qui est arrêté. A Villeurbanne, « aucun ouvrier ne s'est présenté pour assister à la réunion projetée annoncée cependant par voie d'affiche » [65]. Dès l'origine, une dure répression a frappé organisateurs et membres des manifestations. Pouget et Louise Michel sont condamnés à six ans de prison, Tortelier et cinq de ses camarades à trois mois, en 1883 ; un tisseur de Roubaix, Poulain, écope de quatre mois pour avoir crié : « Vive la révolution sociale » [66]. D'importantes mesures policières et militaires sont prises lorsque s'annonce une manifestation : troupes consignées au Petit-Quevilly,

62. Arch. nat., F 12 4662, Rhône, préf.-min., 17 mars 1886.
63. *La Bataille,* 8 février 1885, appel de la commission exécutive des ouvriers sans travail au meeting de la place de l'Opéra du 9.
64. *Le Citoyen et la Bataille,* 24 avril 1883.
65. Arch. nat., F 12 4662, Rhône, préf.-min. Com., 7 avril 1886.
66. *Le Citoyen et la Bataille,* 24 mars 1883.

à Sotteville, à Saint-Sever[67] ; selon *Le Temps*, en avril 1886, Roubaix, Tourcoing, Armentières sont occupées par les troupes en raison des agitations anarchistes[68]. Enfin, les socialistes, hostiles à « l'agitation stérile de la rue », royaume des mouchards et des provocateurs, ont systématiquement entravé l'action des syndicalistes anarchistes. Il suffit que ces derniers annoncent une manifestation pour qu'aussitôt les socialistes lancent la leur : ainsi le 14 décembre 1884, trois meetings distincts s'offrent aux sans-travail parisiens ; 3 000 ouvriers se rendent salle Chayne à l'appel des anarchistes, tandis que les possibilistes et socialistes révolutionnaires (guesdistes et blanquistes) attirent respectivement 500 et 300 personnes[69]. Le conflit syndicat-parti a des racines bien anciennes. Avec les socialistes, d'autre part, les meetings quittent la rue pour les salles closes ; les orateurs tentent de hausser la question au niveau politique ; à l'issue des réunions, des délégations s'en vont porter solennellement les motions élaborées, « mettre en demeure » les mairies et, de plus en plus, les préfectures et le gouvernement[70]. Les socialistes recherchent le dialogue avec l'Etat, moins, à cette époque, dans l'espoir d'en obtenir quelque avantage que dans le but de démontrer son impuissance et son caractère de classe.

Aussi ne faut-il pas s'étonner que, soumis à ces influences opposées, les mouvements de « sans-travail » présentent tant d'aspects contradictoires. Le poids du passé éclate dans les thèmes, le vocabulaire. Comment ne pas évoquer l'an II ? Les ouvriers ont des accents de sans-culotte pour dénoncer le complot des « accapareurs » monarchistes : « Les financiers tricolores, bonapartistes, orléanistes honteux forment le pacte de famine pour amener une restauration monarchique »[71]. A Lodève, les chômeurs conspuent le cercle royaliste[72] ; rue de Rennes, à Paris, ils brisent les vitrines de boutiques d'objets de piété[73], ils repoussent les prêtres : « Nous ne voulons pas de Dieu... Il n'y a que des hommes, rien que des hommes »[74]. Ils défilent au chant de « La Marseillaise » et de « La Carmagnole ». Autre référence : 1848, invoqué bien plus que la Commune[75]. Les revendications sont celles de « la Sociale » : du travail ou du pain, même s'il s'y ajoute parfois « du plomb ». « Nous n'avons qu'un désir : travailler. Nous voulons que la République soit la République des travailleurs », dit pour sa défense le menuisier Tortelier. Au sortir de l'audience, la cohorte de ses camarades entonne ce refrain inédit :

67. *Ibid.*
68. *Le Temps,* 22 avril 1886.
69. *La Bataille,* 14 décembre 1884.
70. *Ibid.,* 8 décembre 1883, appel au meeting du 7 décembre 1883.
71. *Ibid.,* 8 décembre 1883, appel de la commission ouvrière au meeting du 7 décembre 1883.
72. *Le Cri du Peuple,* 26 décembre 1883.
73. *Le Citoyen et la Bataille,* 11 mars 1883.
74. *Ibid.,* 5 avril 1883.
75. Je n'ai trouvé dans ces manifestations qu'une seule référence à la Commune.

« *Ah ! craignez le flot populaire. — Si l'ouvrier gronde, c'est qu'il a faim. — Vous ne pourrez conjurer sa colère, — Qu'en lui donnant du travail ou du pain* »[76] ; et à Lille, un autre prévenu répond au président du tribunal que « vive la révolution sociale » signifie : « vivre en travaillant »[77]. Tout aussi traditionnelle, misérabiliste, demeure la définition du prolétaire : « Nous sommes sans pain, sans habits, beaucoup même sans gîte »[78] ; affamés, déguenillés... Les haillons et le pain conservent toute leur puissance symbolique.

Cependant, un effort est fait pour dégager des revendications précises. Si l'ouverture des chantiers communaux et nationaux demeure la panacée, on demande aussi la fixation d'un salaire minimum, la limitation de la durée du travail ; on refuse la notion d'assistance pour lui préférer celle d'allocation chômage, distribuée non par les bureaux de bienfaisance, mais par les syndicats. Surtout, le plus frappant est le recours constant à l'Etat qui, de plus en plus, apparaît comme l'interlocuteur obligatoire, le gérant du marché du travail ; même les anarchistes, malgré leurs répugnances, s'adressent parfois à lui.

Mais il convient de ne pas exagérer la portée de ces mouvements. En six ans, moins de 80 000 personnes y ont participé : c'est peu. On comprend mieux, dans ces conditions, la relative indifférence de l'opinion qui, d'abord, surprend : on s'étonne, par exemple, de ne trouver, dans la si vivante correspondance échangée entre Engels et les Lafargue, presque aucune allusion à ces faits. Par leur faible amplitude, ils n'étaient de nature à susciter ni une grande espérance ni une grande peur. Dans une certaine mesure, si cette crise a été « méconnue »[79], c'est qu'elle ne s'affichait pas.

C. *Mouvements xénophobes*

Parmi les revendications des sans-travail, il en est une qui prend de plus en plus de consistance : la limitation de la main-d'œuvre étrangère et, durant cette période, les manifestations contre les ouvriers étrangers atteignent une ampleur et une violence considérables. La crise aggrave une xénophobie dont les racines sont anciennes et complexes ; la rivalité économique réveille des antagonismes culturels et politiques, et aboutit parfois à un véritable nationalisme ouvrier. Avant d'analyser ces troubles, voyons quels étaient le mode, le volume et les caractères de cette immigration.

1°) *Immigration et immigrants*

Son accélération, sous le Second Empire, est liée à l'expansion d'une industrie qui ne peut assouvir sa boulimie de main-d'œuvre dans une population fran-

76. *Le Citoyen et la Bataille*, 5 avril 1883.
77. *Ibid.*, 24 mars 1883.
78. *La Bataille*, 8 février 1883.
79. Selon l'expression de Simiand : « une enquête oubliée sur une grande crise méconnue », 1934.

çaise déjà vieillissante. Le « réservoir rural » ne suffit plus et les « prétentions » ouvrières, stimulées par le plein emploi, entraînent une hausse des salaires que le patronat juge excessive. Les mines notamment connaissent alors un manque de bras dont on a évoqué la persistance jusque vers 1873. Evidemment, l'Etat français n'a pas de doctrine ni d'organisation de l'immigration (d'où, pour le chercheur, l'absence de sources spécifiques et centralisées sur la question) [80]. Les industriels opèrent pour leur propre compte de façon très empirique et analogue à celle qu'ils emploient pour « lever » en France des travailleurs dans les campagnes [81]. En cas de besoin, ils envoient un contremaître ou un entrepreneur à l'étranger, véritables sergents recruteurs qui dispensent de belles promesses, bien souvent non tenues. Quand il s'agit des Italiens, l'immigration se fait souvent par chaînes de relations ou de parentèles. En Lozère, en 1868, deux Piémontais, Vani et Peraldo, espèces de marchandeurs d'hommes, font directement venir du « pays » les contingents nécessaires ; honnis des Français, ils n'échappent au lynchage que par l'intervention de la gendarmerie [82]. Vers 1889, les compagnies minières du Nord commencent à user d'un système d'agences d'immigration établies en territoire belge. Sur le plan théorique, le patronat défend sa traditionnelle liberté d'action dans le domaine de l'emploi ; il la justifie au besoin par la situation démographique française et les exigences des nationaux. L'éventualité d'un recours à des travailleurs d'autres continents est d'ailleurs envisagée. La Société d'économie politique consacre une de ses séances, en 1881, à discuter de l'immigration chinoise ; Paul Leroy-Beaulieu, dans son *Essai sur la répartition des richesses*, brandit à plusieurs reprises la menace du coolie chinois : « Aux désirs intempérants et aux prétentions excessives de nos ouvriers, il y a un avertissement que l'on doit opposer et dont ils feront leur profit s'ils ont quelque sagesse : Prenez garde aux Asiatiques, ces rivaux qui ont pour idéal du bonheur une écuelle de riz » [83].

2°) *Nature de l'immigration*

Les recensements, en particulier celui de 1891 qui comporte un dénombre-

80. A plusieurs reprises, le ministère de l'Intérieur, inquiet de l'ampleur des heurts, a procédé à des enquêtes, ainsi en 1881, après les troubles de Marseille, en 1893, après les émeutes d'Aigues-Mortes. Mais, à ma connaissance, les réponses, qui auraient pu fournir un tableau d'ensemble, ne se trouvent rassemblées dans aucune série ; quelques minutes ont été retrouvées çà et là dans les archives départementales. La fonction des autorités est d'abord de surveillance et c'est dans les rapports des commissaires de police et des préfets qu'on trouve le plus de renseignements, mais sans périodicité. Dans la presse, d'humbles rubriques comme les « faits divers » où revit la rue, les « tribunes de lecteurs » où s'exprime l'opinion populaire, sont d'une grande richesse pour l'analyse des rapports concrets et quotidiens.

81. Sur la conduite et les méthodes de ces agents recruteurs tant en France qu'à l'étranger, *cf.* l'interpellation Le Senne, 31 août 1890, aux *Débats parlementaires.*

82. Arch. nat., BB 18 1766, rapport du proc. gén. du 22 mars 1868 sur les rixes de Lozère.

83. P. Leroy-Beaulieu, Paris, 1883, p. 474, et également p. 43, 407, 473.

ment détaillé des étrangers, permettent de mesurer l'importance et la qualité de l'immigration. De 1866 à 1891, la population étrangère passe de 655 036 à 1 130 211, soit de 1,7 à 2,8 % de la population totale. L'accroissement est fort, surtout entre 1876 et 1881 (environ 300 000) et provient pour une large part de l'afflux des Italiens attirés par les grands travaux (Exposition, plan Freycinet). Le rythme tend ensuite à ralentir. Cependant, de 1881 à 1886, l'augmentation est encore de 125 000, nombre important si l'on songe à l'acuité de la crise et au volume du chômage durant ces années. A partir de 1889, la loi sur les naturalisations d'office réduit le nombre des personnes comptées précédemment comme étrangères. Mais les recensements quinquennaux rendent mal compte des allées et venues d'une main-d'œuvre essentiellement nomade, temporaire, voire saisonnière et parfois journalière. D'autre part, si la proportion des étrangers demeure faible, on ne doit pas oublier qu'ils sont massés dans quelques régions. Des villes comme Roubaix, Tourcoing sont presque à moitié belges ; sur 360 000 habitants en 1881, Marseille compte près de 50 000 Italiens[84]. C'est la cristallisation en certains points qui crée des problèmes et donne aux contemporains l'impression d'une immigration massive et voyante. Le terme d'invasion, constamment employé pour la qualifier, est, à cet égard, significatif.

La composition nationale de l'immigration est, en 1886 par exemple, la suivante :

Belges	432 265,	soit	43 %	des étrangers
Italiens	240 733,	soit	24 %	des étrangers
Allemands	81 986,	soit	8 %	des étrangers
Espagnols	73 781,	soit	7 %	des étrangers
Suisses	66 281,	soit	6 %	des étrangers

Les autres groupes sont beaucoup moins nombreux. Entre 1872 et 1891, la structure nationale de l'immigration n'a pas changé de façon spectaculaire. Toutefois, les Italiens passent de 15 à 24 %, tandis que les Allemands baissent de 14 à 7 %. Le contingent italien a presque triplé de 1872 à 1891.

Du point de vue professionnel, les étrangers sont surtout des ouvriers. Ils forment de 6 à 7 % de la population ouvrière active et cette concentration explique la sensibilité des travailleurs manuels, avant tous concernés. Les étrangers travaillent surtout dans les industries chimiques, où ils forment, en 1891, 22 % de la main-d'œuvre, dans les industries extractives (13 %), métallurgiques (12 %), alimentaires (10 %), du vêtement (10 %), du bâtiment (9 %). On peut distinguer en gros trois types de main-d'œuvre : une catégorie

84. Sur la colonie italienne de Marseille, en 1881, voir l'article de G. Liens, 1967, p. 3 ; l'auteur donne une analyse professionnelle et démographique de cette colonie ; il montre la diversité des provenances : Napolitains, Génois, Piémontais, Toscans se groupent par quartiers, exercent des professions différentes. « Il existe entre eux des antipathies souvent vives, tout particulièrement entre Napolitains et Génois » (p. 4).

hautement qualifiée fournie par les Anglais, les Allemands et certains Belges, ouvriers spéciaux de la métallurgie, de la verrerie ou de secteurs plus artisans comme l'ébénisterie, l'habillement parisien (tailleurs) : véritable « aristocratie » souvent employée à titre expérimental et temporairement[85]. Puis viennent ces demi-professionnels que nous appellerions aujourd'hui ouvriers spécialisés, telle la majeure partie des Belges, mineurs et ouvriers du textile. Enfin, une masse de manœuvres, terrassiers, ouvriers des industries chimiques ou alimentaires (raffineries de sucre parisiennes, huileries, stéarineries marseillaises, etc.), manutentionnaires des ports. Ce prolétariat, qui confine souvent au sous-prolétariat, se recrute surtout parmi les Italiens et les Espagnols, ces derniers encore très peu nombreux. A ces variantes professionnelles correspondent naturellement des différences de niveau de vie, de mentalité, de comportement, qui tiennent aussi au degré de développement et aux traditions ouvrières du pays d'origine. On insistera sur les deux grandes familles étrangères : belge et italienne.

3°) *Comportement des étrangers : Belges et Italiens*

Les Belges forment des groupes denses dans le Nord de la France ; le seul département du Nord en réunit 62 %. Ils exercent souvent des métiers qualifiés ; il n'est pas rare d'en voir à ce titre embauchés dans des usines métallurgiques situées loin de leurs frontières. Ainsi, Aubin (Aveyron) fait venir vers 1880 des lamineurs de Belgique ; même chose à Montataire (Oise) vers 1890. Mais ils peuplent surtout les tissages de Roubaix, les mines : à Anzin, en 1879, sur 14 000 travailleurs, on compte 8 000 Belges. Enfin, ils viennent nombreux aussi comme terrassiers, notamment à Paris, comme journaliers au moment des campagnes sucrières ; ils « descendent » alors jusque dans le centre de la France : en 1886, les sans-travail du Cher se plaignent de leur arrivée.

Dans la vie quotidienne, les Belges et Français du Nord se confondent. En Flandre, écrit l'ingénieur en chef de Dunkerque, « les ouvriers belges, presque tous Flamands, et les Flamands français ne se distinguent guère les uns des autres ; ils sont de même race, parlent la même langue et vivent en bonne intelligence »[86]. Il existe, entre les deux populations, un brassage ancien et incessant que la loi de 1889 accentuera.

Tout différents sont les Italiens, ces premiers-nés du sous-développement méditerranéen. « Piémontais » surtout ou « Napolitains » — ainsi du moins le langage populaire de l'époque distingue-t-il grossièrement gens du Nord et du Sud —, célibataires ou dotés au pays de nombreuses familles, ils sont manœuvres, nomades, préoccupés d'économiser. Les employeurs apprécient leur endurance : « Ils se distinguent des autres ouvriers par leurs habi-

85. Sur le rôle joué par les ouvriers anglais comme techniciens et cadres, on trouvera quelques indications dans J. Vidalenc, 1958.
86. Arch. dép. Nord, M 610/8, rapport du 29 juillet 1881.

tudes d'ordre et leur sobriété. Ils vivent en commun et ne fréquentent pas les cantines »[87]. « Ils sont en général laborieux, économes, vivant de peu et envoient à leur famille une bonne part de leurs salaires »[88]. « Ils sont plus dociles que nos nationaux, font volontiers des quarts d'heure et même des demi-heures en sus de la durée réglementaire »[89]. « L'Italien, plus dur à la besogne, ne quittera le bateau que lorsque le travail sera complètement terminé, prenant à peine le temps de manger. L'Italien travaillera toute la nuit et sera au travail le lendemain, tandis que le Français qui aura passé la nuit voudra se reposer »[90]. De telles louanges abondent. Mais au regard prolétaire, rien de plus infamant que cette auréole patronale : « Ce qui caractérise l'ouvrier italien..., c'est qu'il est plus souple, plus malléable ; on lui fait faire tout ce qu'on veut, il baisse le dos et tend la joue pour recevoir un autre soufflet. Au point de vue du christianisme, c'est peut-être beau ; mais comme homme, je trouve que c'est révoltant. Il n'y a pas chez ces ouvriers de dignité personnelle ; ils endurent tout. Si on leur dit de rentrer à la cloche, à une minute près, et cela sous une peine quelconque, ils courbent la tête et obéissent »[91]. Leur docilité isole les Italiens.

D'autres traits les séparent encore : leur sens du clan, leur bas niveau de vie, leurs mœurs brutales, leurs habitudes religieuses. Certains ont gardé des coutumes féodales : ils cherchent à entrer dans la clientèle des « acconiers » du port de Marseille en leur offrant des cadeaux ; un contremaître aurait « reçu un superbe remontoir en or, à titre de reconnaissance »[92]. Leur mode d'existence répugne ; *Le Cri du Peuple* décrit avec une indignation mêlée de dégoût celui des raffineurs italiens de Paris : « Ils vivent entre eux, ne se mêlent pas à la population, mangent et couchent par chambrées ainsi que des soldats qui campent en pays ennemi... Ils se mettent huit, dix, quinze dans une chambre ; l'un d'eux est chargé du ménage. La même chambre loge deux chambrées : une de jour, une de nuit. L'équipe qui va au travail est immédiatement remplacée par celle qui en revient. C'est grâce à cette promiscuité répugnante mais fort économique que les ouvriers italiens réussissent, sur un salaire de 3,25 F, à mettre de l'argent de côté »[93].

Les Italiens jouent facilement du couteau. Dans les quartiers populeux de Paris — route de Flandre, boulevard de la Révolte — ou de Marseille, des rixes éclatent quotidiennement entre eux ; des bagarres opposent, au sortir du cabaret ou du bal, qui leur vaut des succès, Français et Italiens. Les « faits divers » des journaux sont pleins du récit de leurs éclats. « Encore les Ita-

87. Arch. nat., BB 18 1766, rapport du proc. gén. de Mende, 22 mars 1868.
88. Arch. nat., F 12 4659, Bouches-du-Rhône.
89. Arch. dép. Bouches-du-Rhône, M 6 2035.
90. *Ibid.*
91. Spuller, *Enquête parlementaire, Procès-verbaux,* p. 26, déposition de Bacle, de la Chambre syndicale des ouvriers carreleurs.
92. Arch. dép. Bouches-du-Rhône, M 6 2031.
93. *Le Cri du Peuple,* 21 mars 1885.

liens », impriment fréquemment *La Bataille* ou *Le Cri du Peuple* dont l'internationalisme de principe, à la « une », cohabite avec une xénophobie instinctive, diffuse dans les rubriques plus modestes. On y parle de la « saugerie » des Méditerranéens, de la « terreur » qu'ils inspirent : « Il ne se passe pas de semaine que leurs couteaux n'aient fait quelque victime »[94]. « Ils reconnaissent bien mal l'hospitalité que nous leur offrons », commente-t-on le plus souvent.

Les Italiens étonnent encore par leur piété, du moins par leur attachement à leurs traditions religieuses. « Tristes brutes aveuglées de catholicisme », écrit sans ménagement *Le Cri du Peuple.* A Marseille, les Napolitains célèbrent au mois d'août leur fête patriarcale ; à l'église de la Major, des milliers de travailleurs se retrouvent pour des fastes religieux que couronne le classique feu d'artifice. C'est au cri de « *per Jesus et per la Madona* » que les Italiens se ruent à l'assaut des navires à décharger. D'où le nom de « Christos » qu'on leur donne parfois, péjorativement, dans le Midi.

Pourtant, Belges et Italiens sont loin d'avoir joué un rôle passif dans le mouvement ouvrier. Les premiers ont plus souvent été moteurs que briseurs de grève ; organisateurs de syndicats, ils ont été les initiateurs du socialisme dans le Nord de la France ; si, après 1880, la propagande guesdiste se développe rapidement et avec succès, c'est que les Belges avaient sarclé, préparé le terrain. De leur côté, les Italiens ne sont pas rebelles à la revendication. Après 1878 surtout, leur participation aux coalitions va croissante ; ils en ont eux-mêmes déclenchées, ils s'y révèlent particulièrement tenaces, poursuivant parfois la lutte alors que les Français l'abandonnent : ainsi lors de la grève des raffineurs parisiens en 1882.

Bien entendu, ces remarques ne sauraient faire oublier la réalité de la concurrence économique que représentent les immigrants. Ils sont l'épée de Damoclès des salaires. Si, en période de plein emploi, un *modus vivendi* s'établit, en temps de crise, le reflux général des chômeurs vers les emplois non qualifiés gonfle démesurément la catégorie des manœuvres. A Marseille, les quais deviennent le refuge de toute une population mise à pied. La lutte pour le pain s'envenime et c'est à ce niveau que les conflits sont les plus violents et les plus nombreux.

Mais cette concurrence, pas plus que le comportement des immigrants, ne saurait rendre compte de la xénophobie des travailleurs « natifs » : c'est en eux-mêmes aussi qu'il faut en chercher les racines. Leurs propos les peignent d'abord. Ils montrent comment l'ouvrier français se situe dans la pyramide sociale : devenu respectable, il a perdu la mémoire de son propre arrachement, de son ancienne flétrissure. Ces propos illustrent la profondeur du

94. *Ibid.*, 4 août 1884. Voici, à titre de preuves, quelques références à ces faits divers, prises au courant de dépouillements, nullement systématiques sur ce point : *La Bataille,* 20 août, 9 et 13 septembre 1882 ; 22 octobre 1883 ; 10 avril 1885. *Le Cri du Peuple,* 28 mai, 4 septembre, 25 décembre 1884 ; 24 avril, 21 mars 1885, 23 juillet, 18 novembre 1886. *L'Intransigeant,* 3 et 20 août, 11 novembre 1881, etc.

malentendu qu'engendre la rencontre de populations inégalement pourvues ; le mépris du civilisé pour le « primitif », du colonial pour « l'indigène » prend ici sa source. Derrière le Piémontais se cache le « bicot ».

4°) *Troubles xénophobes*

Cette xénophobie se manifeste de bien des manières : dans le langage, dans la vie quotidienne, où les communautés se côtoient souvent sans se mêler, ou s'affrontent pour se battre, à l'atelier où les rapports sont aigres : « Les injures pleuvent sur la tête des prolétaires étrangers... On ne néglige rien pour faire à ces concurrents la vie aussi dure que possible »[95]. Parmi les injures si souvent teintées de racisme inconscient que les grévistes prodiguent aux non-grévistes, au milieu des « sarrazin, bédouin, kroumir, zoulou », venus des expéditions coloniales, on trouve aussi « uhlan, prussien » et surtout « italien ».

Contenue par le plein emploi, cette xénophobie latente éclate quand les crises attisent les concurrences : c'est pourquoi les troubles de cette nature ont un caractère cyclique marqué dans leur chronologie.

1867	4	1885	7
1868	2	1886	12
1869	1	1887	7
1872	1	1888	7
1875	1	1889	11
1879	2	1890	5
1880	1	1891	3
1881	4	1892	3
1882	7	1893	4
1884	7		
			89

Sur ces 89 incidents, 58 se situent entre 1882 et 1889 ; ils culminent durant la dépression, régressent ensuite ; postérieurement, la prospérité de la « belle époque » a dû faciliter les rapports. Les troubles xénophobes sont des mouvements massifs, qui mobilisent aisément beaucoup de monde. Sur les chantiers de la Haute-Marne et de la Meuse, 1 200 à 1 500 terrassiers prennent part aux échauffourées qui visent à chasser les Italiens. A Annonay, en 1886, afin de soutenir soixante mégissiers en grève pour obtenir le renvoi des Italiens, des attroupements de 2 000 à 3 000 personnes se forment plusieurs jours durant autour de l'usine incriminée. A Marseille en 1881, à Aigues-Mortes en 1893, plusieurs milliers de personnes font la chasse aux Italiens. Il faut tenir compte de l'ambiance méridionale ; dans le Nord, les chiffres

95. *La Défense des Travailleurs*, 22 juin 1884.

sont toujours plus modestes. Dans l'ensemble, et pour la période considérée, on peut estimer à environ 50 000 le nombre de participants physiques à des manifestations xénophobes : public populaire et aux neuf dixièmes ouvrier. D'autres formes d'opposition se prêtent à la mesure : à Bordeaux, en 1887, une pétition requérant des pouvoirs publics la limitation de la main-d'œuvre étrangère recueille près de 7 000 signatures.

La cartographie des incidents montre la prépondérance du Midi méditerranéen. Bouches-du-Rhône, Gard, Hérault, Aude, Ardèche, Drôme, Lozère en comptent 36 ; avec 19 cas, Marseille est la capitale de la xénophobie. Ensuite viennent Paris : 10, le Nord : 8. Le reste se dissémine tout au long des chantiers de chemin de fer de Freycinet. Bien entendu, les Italiens détiennent la palme :

Italiens	67
Belges	11
Allemands	7
Espagnols	2

Et le dénombrement des professions concernées fait éclater le rôle des peu qualifiées : terrassiers, dockers... Le trouble xénophobe est en priorité l'affaire des manœuvres, menacés, pauvres, frustres, plus prompts à l'émeute qu'accessibles à l'organisation.

Professions touchées

Terrassiers	28	Carriers	3
Dockers	16	Métallurgistes	2
Mineurs	11	Ouvriers du textile	2
Raffineurs sucre	5	Ouvriers des salins	1
Verriers	4	Mégissiers	1
Maçons	4		

Ce tableau ne signifie pas que l'action contre les étrangers ait été limitée à ces seules professions ; beaucoup d'autres y ont pris part, mais sous d'autres formes, plus organisées, sans aller jusqu'aux troubles, ici seuls dénombrés.

De la simple rixe au mouvement populaire xénophobe, ceux-ci présentent une gamme variée ; mais ils ont des caractères communs. En général, ce sont des manifestations spontanées, éphémères, qui durent rarement plus de quelques jours : brusques et brutales flambées de colère, dont la violence est l'aboutissement normal, quand elle n'est pas leur seul contenu. Cette violence tient en partie aux éléments engagés : terrassiers, dockers, habitués à régler leurs querelles à la force du poing, à coups de pioche. La plupart des manifestations se soldent par des blessés, voire des morts : de 1881 à 1893, une trentaine d'Italiens y ont péri, pour le moins. Ces cadavres italiens

émeuvent assez peu l'opinion française : la sensibilité devant la mort s'arrête aux frontières du sous-développement, elle est étroitement sociale. On assiste également à de véritables scènes d'humiliation : dans le Gard, en 1882, les terrassiers de la ligne Alais-Orange veulent chasser les Italiens à coup de pioches ; un Piémontais se traîne aux pieds d'un Français en le suppliant de l'épargner : « Embrasse ma botte », lui répond celui-ci en lui donnant un coup de bâton[96]. L'humilié trouve plus chétif que lui ; en humiliant à son tour, il cherche à prouver sa supériorité.

Souvent ouvriers à l'origine, ces troubles se transforment aisément en manifestations populaires xénophobes, véritables épisodes de défoulement collectif où les passions déferlent ; il ne s'agit plus seulement de lutte pour le salaire et l'emploi, mais d'explosion de sentiments chauvins. Ainsi, à Aigues-Mortes, en 1893, où culmine la colère ivre. Le travail des salins est très dur ; beaucoup d'Italiens y sont employés, et aussi toute une population réputée pour sa rudesse. A la suite d'une rixe banale entre travailleurs des deux nationalités, éclatent de graves émeutes, où dix Italiens trouvent la mort, et qui auront des conséquences diplomatiques. Le dossier d'Aigues-Mortes reste à étudier[97]. Contentons-nous pour l'instant de séquences plus superficielles, celles que nous fait entrevoir par exemple le récit du *Petit Provençal*, tout plein de bruit et de fureur : « La surexcitation était à son comble. Dès qu'à Aigues-Mortes un Italien était aperçu, il était aussitôt entouré et frappé. Toute la matinée on a entendu des cris : A mort les Italiens ! A ces cris, la foule se précipite du côté des salins où se trouvent les Italiens. Ces derniers, armés, répartirent par les cris : Mort aux Français ! A la vue de la foule armée qui accourut vers eux, les Italiens se barricadèrent dans une ferme. Aussitôt les agresseurs se livrèrent à un véritable assaut, la toiture, les portes et les croisées furent démolies et des milliers de projectiles furent lancés sur les Italiens. Ceux-ci sortirent armés de bâtons, de revolvers, de fourches et de couteaux, et une bagarre épouvantable se produisit. Pendant quelques minutes, le sang coula, la mêlée fut horrible ; les gendarmes firent preuve du plus grand courage. Les Italiens eurent le dessous et le nombre des blessés dépassa cent ; on comptait plus de vingt cadavres... »[98]. La chasse à l'Italien se poursuivit longtemps à travers champ ; la plupart des « Piémontais » quittèrent le pays.

Parfois l'élément patriotique est moteur et réveille tous les autres sujets d'antagonisme. A Marseille, en 1881, lors du retour du corps expéditionnaire de Tunisie, le bruit court que le Club Italien a insulté le drapeau français et l'armée[99] : durant trois jours, des bandes très nombreuses (10 000 à

96. Arch. nat., F 12 4657, Gard.
97. *Cf.* Arch. nat., BB 18 1947.
98. *Le Petit Provençal*, 19 août 1893.
99. Sur les troubles de juin 1881 à Marseille, on lira l'importante étude de G. Liens, 1967.

15 000 personnes) parcourent la ville et spécialement les quartiers italiens (Mepenti, La Belle de Mai) en criant : « Vive l'armée, vive la France, vive la République ! », et attaquant systématiquement les Italiens ou ceux que l'on croit tels. On les contraint à crier : « Vive la France ! », et s'ils refusent, on les bat, on les jette à l'eau. Les journaux parlent de « scènes horribles de sauvagerie ». Il y eut plusieurs morts, de nombreux blessés[100]. Un paisible cocher qui discutait avec des consommateurs au comptoir d'un café, ayant le malheur de déclarer qu'il est Niçois, on lui rétorque : « Mais à Nice, toute la population est italienne. Tu es Italien », et on l'assomme. La participation ouvrière à ces troubles n'est pas douteuse : l'instruction judiciaire montre que les bandes d'assaillants sont composées de jeunes désœuvrés, dits « nervis », mais aussi d'authentiques ouvriers des corps d'Etat. Du reste, dans de très nombreuses usines, des délégations ouvrières se formèrent pour demander l'exclusion des Italiens, tandis qu'un « Comité marseillais », dont j'ignore malheureusement la composition, faisait placarder un avis selon lequel tout commerçant ou industriel qui ne renverrait pas immédiatement ses ouvriers italiens s'exposait à voir ses établissements incendiés[101]... A Arles, en 1888, deux zouaves ayant été tués dans une bagarre après boire avec des Italiens, une émotion populaire soulève la ville. L'instruction établira en fait que les zouaves avaient donné les premiers coups de couteaux. Peu importe, l'exaltation est à son comble et la chasse à l'Italien ouverte. A l'enterrement des zouaves, un ouvrier prononce un discours : « Vaillants défenseurs de la patrie, nous vous vengerons. » Les ouvriers manifestent contre un chantier de construction à La Bariol pour faire renvoyer les Italiens. Les esprits sont tellement surexcités que le sous-préfet demande qu'on ne poursuive pas les auteurs de violence contre les étrangers[102]. « Quand donc le gouvernement sévira-t-il contre les compatriotes de ces barbares et de ces chenapans à face humaine ? Quand donc flanquera-t-il dehors ces immondes personnages qui viennent enlever le travail à nos nationaux ? », écrit le *Travail national*, « journal républicain fondé sous les auspices du congrès départemental des ouvriers français de tous les corps d'Etat des Bouches-du-Rhône » et dont le directeur est Bézenet, un des principaux militants du syndicat des ouvriers du port.

Ainsi, l'analyse de ces troubles fait apparaître un curieux mélange d'arguments matériels et de sentiment national ; les uns épaulant l'autre, sans qu'on puisse toujours dire ce qui prime. Elle montre que la solidarité internationale n'est pas une attitude spontanée. Facteurs économiques et politiques attisent la conscience des différences plus que des similitudes.

100. 3 morts, 21 blessés, d'après G. Liens, p. 12.

101. Sur cette affaire, très nombreux articles dans *Le Petit Marseillais*, *Le Temps*, notamment des 21 et 22 juin ; compte rendu d'audience dans *La Gazette des Tribunaux*.

102. Sur l'affaire d'Arles, *cf.* Arch. dép. Bouches-du-Rhône, M 6 2035, notamment deux lettres du s.-préf. d'Arles des 13 et 14 mars.

5°) *L'action syndicale contre les étrangers*

La manifestation violente, incontrôlée, rate souvent son but ; aussi, peu à peu, beaucoup d'ouvriers s'orientent vers une action organisée ayant des objectifs précis : limitation ou exclusion de la main-d'œuvre étrangère. A cet effet, dans plusieurs villes, notamment dans les cités portuaires, se forment des « commissions d'initiative des ouvriers français ». C'est évidemment à Marseille que ce type d'action a pris le plus d'ampleur. En 1886 se réunit un « congrès des ouvriers français de toutes professions et de toutes catégories » qui, dans son appel, invite à « protester contre cette invasion des ouvriers étrangers », car « le travail national est le seul souverain »[103]. Très vite, les syndicats ont été conviés à intervenir et à sortir de leur indifférence en la matière. En effet, ils n'avaient pas mené d'effort particulier en direction des immigrants ; hormis quelques protestations isolées, la plupart s'étaient fort bien accommodés de la clause de la loi Waldeck-Rousseau interdisant l'admission des étrangers dans leur sein. Mais d'un autre côté, ils n'affichaient pas non plus d'hostilité déclarée ; lorsqu'en 1881, après les émeutes de Marseille, les socialistes proposent pour pallier la concurrence étrangère, l'établissement d'un minimum légal de salaire pour tous, plusieurs syndicats signent la motion en ce sens[104]. La Chambre des peintres en bâtiment de Paris l'assortit de ces déclarations : « La corporation des peintres pas plus que ses délégués n'avaient jamais eu l'intention de demander l'interdiction du travail des ouvriers étrangers, bien au contraire, ils considèrent tous les ouvriers de tous les pays comme leurs frères internationaux, ils étaient donc bien loin de réclamer leur expulsion. Ils ne demandaient qu'une chose juste et équitable, c'est que les ouvriers étrangers ne viennent pas travailler au-dessous du minimum du salaire des ouvriers français »[105].

Mais la crise rend utopique ces exigences ; l'impatience ouvrière, avide de mesures immédiates, agit sur les syndicats. Les déclarations xénophobes se multiplient dans les réunions de travailleurs. Voici le délégué du 17e arrondissement au congrès ouvrier (nuance possibiliste) de la salle Oberkampf, à Paris : « C'est chez les prolétaires italiens que j'ai trouvé les sentiments les plus anti-français. Quand ils sortent de France, il n'est pas de paroles de mépris dont ils n'usent à notre égard ; ils crachent leur tabac à la frontière en disant : " Assez de tabac français comme ça, viva l'Italia ! " J'ai assisté à une fête anniversaire de la bataille de Solférino : ils ont rayé de la liste des soldats tués tous les noms des Français »[106]. Voilà, publiée sans commentaire dans *Le Forçat*, de Lille, une lettre d'un correspondant ouvrier : « Ne serait-il pas plus que temps d'attirer l'attention du gouvernement afin

103. Assez nombreux documents dans Arch. dép. Bouches-du-Rhône, M 6 2032.
104. *Le Citoyen*, 27 juillet 1881.
105. *Ibid.*, 4 octobre 1881.
106. *Le Temps*, 20 mai 1883.

d'arrêter l'invasion des hordes flamandes qui finiront par absorber complètement notre pays ? »[107]. Au premier congrès de la Fédération nationale des syndicats, à Lyon, le porte-parole des peintres-plâtriers, Thibault, dans un rapport « très applaudi », nous dit-on, flétrit les patrons de la ville : « Pendant le chômage de nos concitoyens, des patrons indignes du nom de Français occupaient sans aucune pudeur des étrangers, pendant que... nous qui payons des impôts, nous dont les enfants payent l'impôt du sang à la patrie, nous étions dans la misère, alors que ces hordes d'étrangers venaient nous enlever le dernier morceau de pain »[108]. Une vive opposition se dessine contre les « cosmopolites », c'est-à-dire les guesdistes qui tentaient de dominer la Fédération : « Avant de s'occuper des étrangers, les cosmopolites feraient mieux de s'intéresser à leurs compatriotes »[109] ; elle atteint son paroxysme au congrès de Bordeaux, où l'offensive est menée par les délégués des villes du Midi : Marseille, Béziers, etc., ceux de Bordeaux, et Boulé, du bâtiment, de Paris : « L'ouvrier français est fatigué de montrer l'exemple des bons sentiments et... il est temps pour lui de prendre les mesures nécessaires pour assurer l'existence de nos nationaux »[110]. Cette question a contribué à détacher les syndicats du guesdisme, auquel on reproche de subordonner les intérêts ouvriers à des fins politiques. De façon générale, les militants soucieux de maintenir une attitude internationaliste rencontrent alors de grandes difficultés. Au congrès des « ouvriers français » de Marseille, en mars 1886, des responsables du parti ouvrier (Cadenat, Fabre, Parich), venus porter la contradiction, « sont hués... On les prend pour des étrangers »[111]. Dans la même ville, lors des troubles d'Aigues-Mortes, les anarchistes organisent une réunion pour protester contre les violences infligées aux Italiens ; elle est houleuse ; les anarchistes sont eux-mêmes divisés : « Nous n'accepterons les Italiens, déclare un assistant, que lorsqu'ils auront aboli leur roi »[112].

La plupart des organisations syndicales cèdent à la pression de leurs adhérents. Le ton change. Certaines Chambres (comme celle du bâtiment, à Grenoble[113]) révisent leurs statuts pour interdire expressément l'admission des étrangers ; d'autres se qualifient de « françaises »[114], et mettent la pro-

107. 22 octobre 1883. Il semble que la publication de cette lettre ait échappé à une partie de la rédaction du journal. Dans le numéro suivant (29 octobre), un article de première page, signé « La Rédaction », tente une mise au point et insiste sur le rôle positif des Belges dans les grèves.

108. *Congrès de Lyon, 1886,* compte rendu imprimé, p. 258.

109. *Ibid.,* p. 165 ; propos de Frojet, délégué des selliers de Paris.

110. *Congrès de Bordeaux, 1888,* compte rendu imprimé, p. 16.

111. Arch. dép. Bouches-du-Rhône, M 6 2032, com. central, 7 mars 1886.

112. *Ibid.,* M 6 2035.

113. Arch. dép. Isère, 166 M 2, com. pol., 11 mars 1888.

114. Ainsi la Chambre syndicale des fumistes et vitriers français de Paris, des ouvriers français de Paris, des ouvriers français du port de Marseille, de Saint-Louis-du-Rhône, e

tection du « travail national » au premier plan de leur action[115]. Celle-ci s'exerce auprès des pouvoirs publics et d'abord des municipalités. Les mesures préconisées sont presque toujours celles-ci : réservation des travaux des communes et de l'Etat aux seuls ouvriers français ; limitation du nombre des étrangers à 10 % des effectifs dans les entreprises privées. Le premier objectif fut très largement réalisé : vers 1893, la plupart des municipalités ont renvoyé les étrangers des services communaux[116] ; sur beaucoup de chantiers de travaux publics, on n'embauche plus les étrangers qu'à concurrence de 10 %[117]. Certaines entreprises privées les imitent : dès 1887, les compagnies maritimes de Marseille, redoutant des incidents, respectent, au moins pour un temps, cette proportion : « Aussi est-ce pour cela que la colonie italienne... n'a pu depuis quelques mois trouver du travail en assez grande abondance et a été obligée de se livrer aux travaux les plus pénibles », écrit le correspondant du *Cri du Peuple* qui émet le vœu que le gouvernement italien rapatrie une partie de ses nationaux[118]. Dans l'ensemble, sur ce terrain, le mouvement ouvrier rencontre la compréhension des pouvoirs publics et même du patronat, prêt à des concessions sur ce point plus que sur bien d'autres : beaucoup de grèves qui avaient pour but le renvoi des étrangers ont été couronnées de succès.

Les syndicats s'efforçaient en même temps de porter le débat sur le terrain législatif. Est-ce leur influence ? Celle des troubles xénophobes ? Le renouveau de tension internationale à cette époque ? Toujours est-il qu'entre 1885 et 1893 de très nombreux projets de loi ont été déposés pour réglementer l'immigration[119]. Peu ont abouti : la seule mesure concrète est le décret Floquet (2 octobre 1888) obligeant les étrangers à faire une déclaration d'identité. Précisé, assorti de sanctions pour les employeurs qui admettraient des étrangers non déclarés, il est devenu la loi du 8 août 1893.

Ainsi voit-on se former l'idée, fort populaire, d'un marché national de

115. Le syndicat des peintres en bâtiment de Paris, internationaliste en 1881, déclare en 1883 : « Nous luttons tous contre cette invasion. Nous ne pouvons nous en accommoder au nom de la solidarité internationale puisque cette solidarité n'existe pas » : *Le Citoyen et la Bataille*, 19 mai 1883 ; celui des ouvriers boulangers de Paris appelle les travailleurs à se syndiquer « afin d'empêcher les étrangers d'envahir tous nos ateliers... Il faut que l'on réagisse avec vigueur contre cet envahissement » : *ibid.*, 23 mai 1883.

116. A Marseille, en 1893, à la suite des incidents d'Aigues-Mortes, la municipalité renvoie tous les Italiens qu'elle occupait dans le service de voierie, en commençant par les plus jeunes ; ils sont remplacés par des Français venus de la bourse du travail : Arch. dép. M 6 2035.

117. Arch. dép. Nord, M 610/16, préf.-min. de l'Int., 13 septembre 1893 : les entrepreneurs du port de Dunkerque prennent vis-à-vis de la municipalité l'engagement de n'employer que 10 % d'étrangers.

118. 18 avril 1887.

119. L'étude de ces projets de loi a été faite par J. Néré, 1958, t. II, p. 79 et *sq.* Sur le décret de 1888 et la loi de 1893, *cf.* P. Pic, 1902, p. 149 et *sq.*

l'emploi réservé aux seuls citoyens : aspects ouvriers d'un protectionnisme très général.

6°) *Conséquences sur la psychologie nationale des ouvriers français*

La crise, en aiguisant les rivalités, a donc été un facteur de renforcement d'un nationalisme ouvrier en plein essor. Mais elle n'en est pas la seule source ; celle-ci vient de plus loin. Les ouvriers sont pris dans un contexte politique général, dans une ambiance émotionnelle auxquels ils n'échappent pas ; ils sont investis par la nation. La défaite de 1870 a été un véritable traumatisme [120] que la dépression aggrave. L'opinion compare les difficultés économiques françaises à l'essor allemand qu'elle attribue volontiers aux traités de Francfort, vivement dénoncés dans les dépositions à l'enquête de 1884 ; il lui semble que la France a été vaincue une seconde fois : le thème du « Sedan industriel » a beaucoup de résonance. L'isolement diplomatique, fruit du système bismarckien, le rapprochement germano-italien, la Triple alliance signée en mai 1882, tous ces facteurs proprement extérieurs contribuent à durcir les rapports avec les ressortissants italiens, fondent certains troubles, comme ceux de Marseille en 1881, et colorent la plupart. Economique et politique s'épaulent ou se confondent.

Parce que quotidiennement mesurée et vécue, la concurrence avec les ouvriers étrangers a conduit les Français à prendre plus vivement conscience de l'existence de l'étranger. Les immigrants apparaissent comme l'avant-garde de la marée plus menaçante encore des produits étrangers. Ils sont aussi le témoignage de la vitalité démographique des pays voisins. Le travailleur étranger détruit la qualité française. Qui sait s'il ne vient pas prendre connaissance de « nos secrets » pour les transplanter chez lui ? Ces Allemands, les « sujets de l'empereur Guillaume », ne sont-ils pas tout simplement des espions ? Pareillement, lors des émeutes d'Aigues-Mortes, des ouvriers marseillais émettent l'hypothèse que le gouvernement italien, à la veille de faire faillite, a dépêché des sentinelles pour exciter les Italiens contre les Français de manière à trouver un prétexte de guerre [121]... C'est, transposé dans la tonalité prolétaire, le thème de la « main de l'étranger », si cher au patronat en cas de grève.

L'ouvrier français se sent littéralement menacé, cerné, par le puissant développement de certains de ses voisins. L'emploi constant des termes d' « invasion », de « nuées de sauterelles », de « hordes » pour désigner les immigrants, révèle un mépris mêlé de crainte. D'autant plus — on le répète — que les Allemands, les Italiens sont peut-être la première vague d'une autre immigration : celle des Jaunes, des Africains : le nègre, le coolie chinois se profilent à l'horizon mental de la classe ouvrière. La crainte du péril jaune surtout se fait jour. Du reste, même pour les plus internationalistes, les frontières de la

120. C. Digeon, 1959, a étudié les aspects culturels de ce traumatisme.
121. Arch. dép. Bouches-du-Rhône, M 6 2035, réunion anarchiste.

solidarité s'arrêtent aux limites de l'Europe. Tous, sans exception, approuvent l'attitude des Californiens et la cite comme exemple à suivre à l'occasion : « Nous pourrions alors, à l'exemple du peuple californien, demander des garanties contre les Barbares », écrit *Le Forçat* dans le même article où il reproche à ses lecteurs leur impatience contre les Belges[122]. Dormoy, un des meilleurs militants guesdistes, parle avec une horreur non dissimulée de ces « sodomistes jaunes » dont le patronat menace les Français[123]. C'est assurément un autre chapitre qu'il faudrait aborder : la psychologie des ouvriers des pays développés vis-à-vis de ceux qu'ils estiment ne pas l'être.

Bref : l'ouvrier français considère l'étranger comme la cause de tous les maux qui l'accablent. L'enquête parlementaire de 1884 le montre : ce n'est pas d'abord en termes de lutte de classes que les ouvriers français de cette époque expliquent la crise, et, sur bien des points, leurs conceptions confluent avec celles de leurs patrons. Comme eux, ils réclament l'élévation des droits protecteurs sur les marchandises étrangères, la révision des traités de commerce. Comme eux, ils suggèrent de réserver le marché français aux produits français ; mais en outre ils rêvent de vouer le travail français aux bras français. Là aussi, le vocabulaire est révélateur. Il est sans cesse question de « nos nationaux », de « travail national ». Dans leurs revendications, les travailleurs font appel au patriotisme de leurs concitoyens ; c'est en tant que Français dont les pères ont combattu dans les guerres et les révolutions en tant que citoyens qui ont bien mérité de la patrie, et qui continuent à la servir par le service militaire et l'impôt, que les ouvriers réclament du travail : il est leur héritage, leur patrimoine. Deux placards manuscrits, trouvés en avril 1885 sur le cours Belzunce à Marseille et signés « France », expriment naïvement et avec force ces représentations : « Vous laissez mourir de faim le Français, pour favoriser ceux qui ont la haine de la Patrie, qui vous fait vivre, vous n'avez pas de nationalité. Il n'y en a pas pour les parjures, mais le travail de la France est notre droit, et nous saurons l'obtenir », dit l'un, adressé au directeur des docks, Bruno Hue. Et l'autre : « Depuis trop longtemps on nous berne, on nous pressure de façon ignoble, nous avons fait (93) (48) (70), on nous fait tuer à l'étranger pourquoi ? Si non pour défendre notre travail car sans travail quel est notre avoir sur cette terre, quel est notre patrimoine ?...

122. 22 octobre 1883.

123. *Congrès de la Fédération nationale des syndicats à Montluçon*, 1887, compte rendu imprimé, p. 70. Au niveau des leaders socialistes on pourrait citer maint texte surprenant. En voici un, de Jules Guesde, *Le Citoyen*, 7 mai 1882, éditorial intitulé « La vraie solidarité » : « C'est à coups de couteaux que les ouvriers californiens ont accueilli les machines humaines au rabais au moyen desquelles on a cherché à les mettre en coupe réglée. C'est aux cris de : 'A bas les hommes jaunes ! dehors John Chinaman ! ' qu'est allé aux urnes le parti socialiste américain. C'est une loi d'expulsion contre les hordes asiatiques qu'il a arrachée aux deux chambres du congrès. *Et nous estimons qu'il a bien fait... Nous croirions faire injure à notre prolétariat en admettant un seul instant qu'en pareille occurrence il put hésiter à agir de même* » (souligné par moi).

On nous vole notre sueur, encore si on nous faisait travailler demi-mal, mais non, nous ne sommes bon qu'à payer des impôts, et le peu de travail qu'il y a ce sont les *étrangers* (souligné dans le texte) qui l'occupe. Hé bien, le travail de la France nous appartient, nous le voulons et nous l'aurons, quand nous saurions de soulever les pavés et de les envoyer à la tête de ceux qui nous exploitent. France »[124].

On passe très vite au nationalisme tout court. Pour défendre leur droit au travail, les ouvriers mobilisent les ressources de l'histoire nationale, ils revendiquent leur rôle dans cette histoire, ils s'identifient à elle, ils la redécouvrent en s'y intégrant. Alors que les socialistes les convient à rejeter ce passé qui est celui de la bourgeoisie : 89, révolution bourgeoise, 70, guerre bourgeoise, pour fonder une histoire nouvelle : celle du quatrième Etat (et combien ce vocable même est riche de réminiscence), les ouvriers s'accrochent presque désespérément aux traditions nationales. C'est aux cris de « vive la France », en brandissant le drapeau tricolore, que les ouvriers de Marseille ou d'Aigues-Mortes, les mineurs de Liévin s'attaquent aux travailleurs étrangers. La controverse qui, à la même époque, oppose partisans du drapeau rouge et tenants du drapeau tricolore, illustre la force d'une tentation[125]. Au renforcement du sens de la nation correspond un obscurcissement de la conscience de classe ; d'où les résistances que rencontre le socialisme « cosmopolite » et le succès flambant, dans les milieux les plus démunis, du boulangisme, qui a largement exploité le thème du « travail national »[126].

Ces épisodes xénophobes sont riches de sens. D'abord, ils montrent la séduction qu'exercent, par temps de dépression, les solutions nationales, la popularité d'un protectionnisme largement souhaité. La crise n'est pas par elle-même porteuse de révolte ; tout dépend du degré d'organisation de la classe ouvrière. Lorsqu'il est réduit, et c'était le cas, les forces de dispersion l'emportent ; l'énergie ouvrière, détournée de la grève, dérive dans des mouvements défensifs, souvent spontanés, désordonnés, parfois sauvages ; elle hésite entre l'humilité et la fureur. On voit enfin combien la classe ouvrière de cette époque est peu détachée de la nation et comme elle ressent parfois la nostalgie du giron maternel.

124. Arch. dép. Bouches-du-Rhône, M 6 2032 ; on trouve dans ce dossier les originaux de ces deux placards.

125. En 1886, à l'issue du congrès des syndicats, à Lyon, l'Union syndicale de Bordeaux se divise sur cette question. Les organisateurs du congrès de Bordeaux doivent renoncer à imposer le drapeau rouge et s'expliquent longuement sur la signification complémentaire des deux emblèmes : *cf.* compte rendu cité, p. 33-34.

126. L'analyse du contenu de deux journaux boulangistes destinés à la classe ouvrière, fondés en 1888 et intitulés *Le Travail national,* l'un à Marseille, l'autre à Bordeaux, montre la juxtaposition des thèmes : défense des intérêts ouvriers et xénophobie exacerbée.

II. LE POIDS DU POLITIQUE

1. Grèves et politique : trois modèles

L'influence des conditions politiques sur les grèves est très variable selon les époques, les pays. Elle s'exerce de deux manières. Elle dépend d'abord de la politique sociale des gouvernements : dirimante ou permissive. Les grèves éclatent lorsqu'elles en ont la liberté, quand les gourvenements sont tolérants, par obligation ou conviction. Les gouvernements durs, répressifs voient diminuer les grèves ; sociaux ou « faibles », ils les regardent croître. Dans cette perspective cavalière, les repères historiques ne manquent pas. Début de la Monarchie de Juillet, fin du Second Empire, avènement de la République (1878-1880), du Bloc des gauches, Front populaire sont marqués par des vagues de coalitions nées de l'espoir qu'engendre le changement des conditions politiques. Les ennemis de Waldeck-Rousseau disaient que chacun de ses ministères suscitait une recrudescence des conflits sociaux ; pour répondre à ces allégations, il fit établir en 1899 une répartition des grèves selon la chronologie des ministères de l'Intérieur successifs, qui confirme du reste parfaitement ces médisances[127] ! A l'inverse, sous l'Empire autoritaire, la République de Thiers et celle de l'Ordre moral, le ministère Casimir-Périer, tous répressifs, c'est le reflux. Ainsi la théorie de Tocqueville, selon laquelle les révolutions sont l'apanage des gouvernements faibles, s'applique-t-elle assez bien aux grèves.

Cette influence dépend, en second lieu, de la psychologie des ouvriers. La plupart des observateurs (Rist, March, Marchal, et plus récemment Goetz-Girey) s'entendent à reconnaître que, dans cette France du 19e siècle qui dure jusqu'en 1939, les considérations politiques tiennent dans la décision ouvrière de la grève une place notable. Plus latine qu'anglo-saxonne, la France serait une terre de « grèves politiques ». Mais lorsqu'on emploie cette expression, il s'agit de s'entendre sur le sens de la liaison invoquée. Celle-ci peut être causale ou finale.

Politique, une grève peut l'être par son origine : influence de l'ambiance, du ressentiment ou de l'espérance politiques dans son déclenchement ; ou par ses objectifs, et alors deux cas se présentent :

1° révolutionnaire, la grève vise à changer le gouvernement ;

2° ou simplement elle cherche à infléchir sa conduite. En ce dernier sens, la plupart des grèves contemporaines sont politiques, en raison du rôle grandissant de l'Etat dans la vie économique. L'Etat, patron ou planificateur, se substitue de plus en plus aux entreprises privées et devient l'interlocuteur nécessaire des ouvriers.

En définitive, les relations de la grève avec la politique dépendent pour une grande part des structures industrielles. Dans les pays développés, le

127. Arch. nat., F 7 12912.

gouvernement tend à devenir davantage « administrateur des choses » ; le pur jeu politique perd de son intérêt ; l'événement politique, si fascinant dans les pays d'économie retardataire, voit pâlir son auréole ; l'opinion, mieux informée ou du moins plus sollicitée par l'économique, en perçoit mieux l'impact. L'interprétation des crises fournirait un exemple d'une telle évolution ; de l'ère du soupçon où la crise-complot est attribuée aux machinations du pouvoir, ou de l'opposition, à la critique des options économiques d'un gouvernement, il y a loin. Pareillement, les grèves s'affranchissent de la conjoncture politique et leur courbe épouse plus intimement celle du mouvement économique [127 bis]. Mais, d'autre part, les habitudes mentales persistent longtemps après les circonstances qui leur ont donné naissance. En France, où le « politique d'abord » est une vieille tradition jacobine qui a modelé jusqu'au visage du marxisme, la difficulté de dégager une opinion économique est patente. De nos jours, la carte des élections sociales (Sécurité sociale) reproduit celle du vote politique [128] et l'influence des événements politiques sur les élections professionnelles (comités d'entreprise) est éclatante : l'insurrection hongroise a eu plus de retentissement sur le volume des suffrages accordés à la C.G.T. que le programme économique de cette centrale [129].

Les trois types de liaison « grève-politique », que nous avons esquissés, peuvent coexister dans un même conflit : celui de 1920, dont A. Kriegel a montré l'extrême ambiguïté [130], en offre un bon exemple. Cette grève charnière est politique par son climat, certes, mais aussi par sa finalité et ceci sur un double plan : tentative de révolution pour les uns, mais bien plutôt de réformation pour les autres, elle est à la fois résurgence du syndicalisme révolutionnaire, en même temps que grève d'un modèle nouveau, « constitutionnelle », selon le mot de Maxime Leroy [131].

Mais la plupart du temps, ces trois modèles correspondent à des strates successives. De nos jours, la grève se veut pression sur le pouvoir maître de l'économie. Entre 1895 et 1920, le syndicalisme révolutionnaire avait cherché à faire prévaloir la grève subversive. Mais l'étude attentive des conflits de cette époque, leur meilleur ajustement à la conjoncture, que souligne E. Andréani, semblent indiquer que le monde ouvrier voyait essentiellement dans la coalition un bon instrument de lutte revendicative. Avant 1890, les grèves à objectifs politiques sont extrêmement rares. On se méprendrait, à mon sens, si on interprétait comme telles les grands mouvements de la fin du Second Empire. Par contre, le climat politique, en raison de ses perturbations mêmes et de

127 bis. Telle n'est pas l'opinion de Ch. Tilly et E. Shorter, *Strikes in France (1830-1968)*, à paraître.

128. *Rev. Fr. Sc. Pol.*, numéro spécial de 1953, « Elections sociales et élections politiques ».

129. J. Commaille, 1966.

130. A. Kriegel, 1964, t. I, p. 457-547, notamment p. 457 et 529.

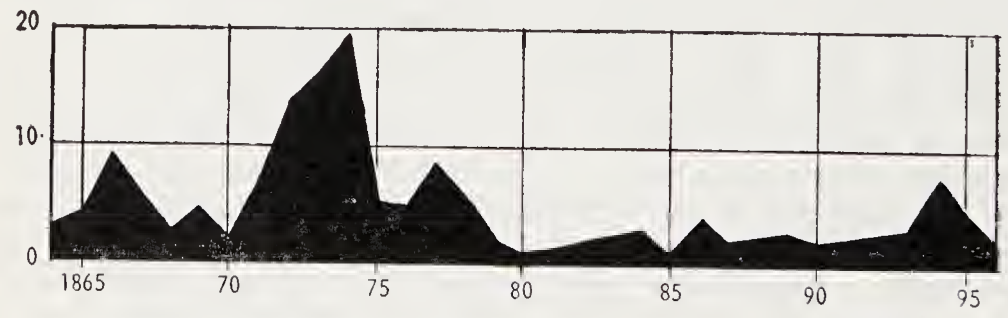
131. « Cette substitution de grèves constitutionnelles aux grèves simplement corporatives est un fait très important, car ce n'est plus seulement son patron que l'ouvrier regarde et veut remplacer, mais son gouvernant », cité par A. Kriegel, 1964, p. 529.

l'intérêt qu'y porte la classe ouvrière, a beaucoup d'importance, notamment avant 1880, au temps de la République incertaine.

2. Les gouvernements et les grèves

A. *La politique sociale des gouvernements et son influence sur les grèves*

Apparemment connue dans ses grandes lignes, la politique sociale des débuts de l'ère républicaine demande sans doute un réexamen : des travaux en cours ou parus récemment s'y attachent. Plutôt que de répéter ici des banalités, idées reçues aujourd'hui, démenties demain, contentons-nous de tracer d'abord la courbe du taux de répression des grèves (nombre de condamnés pour mille grévistes), calculé à partir des *Comptes de la justice criminelle*[132] (fig. 13). Elle met en évidence la clémence relative, encore hésitante, des tribunaux de l'Empire libéral. Désarçonnée par la loi de 1864, la justice s'est ressaisie : d'où la remontée du taux à 9 ‰ en 1866 ; mais en 1870, il n'est que de 2 ‰. Le caractère répressif du gouvernement de Thiers et, à un degré moindre, de celui de l'Ordre moral apparaît clairement, avec les chiffres exceptionnellement élevés de 13, 15, 18 ‰ en 1872, 1873, 1874. Si la détente qui suit l'avènement de la République modérée n'est pas immédiate (encore 6,7 ‰ en 1878), parce que les Républicains ont été surpris et inquiets de la flambée des grèves qui les a accueillis, elle est ensuite très sensible : de 1879 à 1894, le taux de répression se maintient constamment en dessous de 3 ‰ et tombe, en 1885, à sa valeur la plus faible (0,8 ‰). Ces chiffres illustrent le contraste des attitudes, ils évoquent des ambiances sociales totalement différentes.



13. Nombre de condamnés (pour 100 grévistes)

B. *Au temps de la République de Thiers*

Dures années pour la classe ouvrière, amputée, endettée, surveillée, soupçonnée, que celles de Thiers et de Mac-Mahon. Paris a perdu près de

132. *A.P.O.*, t. I, p. 49 et 50, donne les chiffres jusqu'en 1896.

100 000 travailleurs : 20 000 à 30 000 tués peut-être, 40 000 arrêtés, le reste en fuite[133], creusent « dans notre fortune publique un vide irréparable »

Répression des grèves

Années	Nombre de prévenus P	Condamnés C	% C/P taux de condamnation	Nombre de grévistes G	% C/G taux de répression	Nombre moyen de condamnés par grève
1864	64	61	95	19 740	3	0,5
1865	145	112	77	27 645	4	1,9
1866	130	129	99	14 037	9	2,4
1867	161	159	98	32 074	4,9	2
1868	53	53	100	20 304	2,6	0,9
1869	218	193	88	40 625	4,7	2,6
1870	213	186	87	88 232	2,1	1,6
1871	116	104	89	14 145	7,3	2
1872	306	288	94	21 094	13,6	1,9
1873	104	78	75	4 905	15,9	1,7
1874	153	146	95	7 797	18,7	2,5
1875	95	88	92	16 557	5,3	0,8
1876	118	101	85	21 156	4,7	0,9
1877	114	113	99	12 857	8,7	2
1878	273	259	94	38 546	6,7	3,5
1879	106	99	93	54 439	1,8	1,1
1880	130	114	87	110 376	1	0,6
1881	89	88	98	68 037	1,2	0,4
1882	162	134	82	65 514	2	0,4
1883	147	103	70	42 008	2,4	0,5
1884	117	93	79	33 398	2,7	0,8
1885	17	17	100	20 850	0,8	0,1
1886	153	147	96	35 263	4,1	0,7
1887	88	81	92	38 099	2,1	0,4
1888	139	121	87	51 459	2,3	0,6
1889	262	239	91	89 135	2,6	1,2
1890	314	292	92	139 378	2	0,8
1891	279	257	92	108 900	2,3	0,9
1892	141	125	88	48 500	2,6	0,4
1893	528	508	96	170 100	2,9	0,8
1894	432	416	96	54 600	7,6	1
1895	192	174	90	45 800	3,7	0,4
1896	107	100	93	49 900	2	0,2

Sources : pour 1864-1884, *A.P.O.*, t. I, p. 49.
pour 1885-1896, *ibid.*, t. I, p. 50 d'après les *Comptes de la justice criminelle.*

133. J. Rougerie, 1964 *a*, estime plausibles les évaluations de l'enquête menée en octobre 1871 par « une fraction du conseil municipal de Paris » ; *Le Temps*, 9 juillet 1871, remarque de son côté qu'entre les élections du 8 février et celles du 2 juillet, cent mille électeurs ont disparu.

que *Le Temps* qualifie de « nouvelle révocation de l'Edit de Nantes » [134]. Ce témoin peu suspect a tracé du Paris populaire de l'après-Commune de noirs tableaux, évoqué les sordides vengeances de Monsieur Vautour au terme de juillet, marqué par d'innombrables expulsions [135], les perquisitions, les délations, le désespoir des fuyards traqués, seuls dans une campagne hostile [136]. Si la bourgeoisie industrielle, que la nécessité rend pragmatique et tolérante, intercède — « rendez-nous nos ouvriers » —, la revanche des propriétaires et des rentiers, gens à principe, est terrible : à la mesure de leur frayeur.

Cette frayeur, elle transpire dans les débats de l'Assemblée nationale, dans la préoccupation soudaine qui porte ces ruraux à s'interroger sur un monde brutalement révélé, à multiplier fébrilement les commissions d'enquête : sur les grèves, les associations, l'insurrection du 18 mars, « les conditions du travail »... « Au lendemain d'une crise sociale sans exemple, l'Assemblée a voulu se rendre un compte exact de la situation de ceux au nom desquels se font les revendications violentes qui bouleversent les pays » [137]. Elle transparaît aussi dans les rapports de l'administration qui voient partout, notamment dans les nombreuses grèves de 1871-1872, la main de l'Internationale. A Rouen [138], à Brassac-les-Mines [139], à Limoges, à Roanne..., les préfets la soupçonnent d'avoir fomenté les coalitions : « Je suis assuré que le principe des différentes grèves que nous avons eues à Roanne, depuis cette année, repose sur un but politique. L'Internationale et la société coopérative ne sont pas étrangères à cet état de choses et l'on peut affirmer qu'elles seules ont donné le mot d'ordre aux corps d'état de toute nature » [140]. Toute migration est suspecte : en 1873, la récession ayant entraîné quelques déplacements de main-d'œuvre en quête d'emploi [141], le ministre de l'Intérieur Beulé flaire le complot, il ordonne une enquête : « L'administration supérieure a intérêt à savoir si ce

134. *Le Temps*, 9 juillet 1871 : « ... l'assemblée de 1870 sera responsable devant nos neveux de cette nouvelle révocation de l'Edit de Nantes ».

135. 12 juillet 1871 : « Les mairies de certains arrondissements, où la population est mélangée d'ouvriers, de petits employés, d'industriels de petit acabit... ont été encombrées de locataires dépossédés. Ces pauvres gens, dont on avait retenu les meubles, misérable gage d'une dette que la loi n'a pas encore précisée, n'avaient pour logement que le pavé, pour subsistance que la bienfaisance publique. »

136. *Le Temps*, 7 août : vingt-sept partisans de la Commune ont été arrêtés à Creil : « ces hommes, appartenant pour la plupart à la classe ouvrière, avaient d'abord demandé aux bois et aux bosquets la liberté qu'on voulait leur ravir à Paris ; mais poussés par la nécessité, ils ont dû enfin implorer la compassion des campagnards. C'est là que la gendarmerie a tendu ses filets ».

137. Arch. nat., C 3024, rapport préparatoire à l'enquête, 1872.

138. Arch. dép. Seine-Maritime, M, Grèves 1871 ; préf.-min. de l'Int., 8 novembre 1871 : « Je n'en ai pas moins la certitude que ce mouvement a été préparé et concerté entre le parti de l'Internationale et le parti radical. »

139. Arch. dép. Puy-de-Dôme, M O 159, préf. de la Haute-Loire à son collègue du Puy-de-Dôme, 6 janvier 1872.

140. Arch. dép. Loire, 92 M 13, s.-préf. de Roanne-préf., 26 avril 1872.

141. *Cf.* ci-dessus p. 137-138.

mouvement inusité d'ouvriers doit être attribué seulement à la crise que traversent en ce moment certaines industries du Centre et du Nord ou s'il ne se rattacherait pas plutôt à des motifs politiques »[142]. Aux yeux de ces notables voués à l'enracinement, tout migrant est anormal, inquiétant, colporteur de subversion : « C'est à ces ouvriers nomades, le plus souvent agents de l'Internationale, que sont presque toujours dues les agitations qui se produisent dans les centres industriels »[143]. Toute simultanéité, même saisonnière, est le résultat d'un mot d'ordre.

Réelle ou feinte, cette peur, en tout cas, fonde la politique d'ordre patriotique de la République orléaniste de Thiers. « Le gouvernement de la République doit moins qu'aucun autre souffrir le désordre. Ce n'est pas au moment où tous les capitalistes de l'Europe viennent nous offrir leurs capitaux qu'il faut leur présenter le spectacle de l'anarchie. Les misérables qui troublent l'ordre en ce moment sont les ennemis de la libération du sol »[144]. Argument classique, habile tactique en ces temps de patriotisme exacerbé, pathologique : la grève est un scandale et le gréviste un traître ; ils rencontrent peu de sympathie, ils méritent la rigueur. D'où l'aggravation des taux de répression. Au sous-préfet de Castres, de Lestaubière, qui, affronté à une dure grève de tisserands, s'interroge et incline à la persuasion — « ceux qui n'ont pas de responsabilité trouvent toujours qu'on agit trop doucement... Il faut tenter d'épuiser tous les moyens d'apaisement et de conciliation... On sait parfaitement quand la répression commence, on ne sait pas quand et où elle s'arrête »[145] —, le préfet répond sèchement en condamnant toute casuistique et ordonne « une répression immédiate » : « Faites-moi savoir si je puis annoncer au gouvernement que les coupables les plus compromis sont entre les mains de la justice, ou tout au moins si le public sait que l'instruction est commencée et marchera promptement »[146]. Dans les départements en état de siège, les grévistes sont traduits devant un conseil de guerre. Que les préfets n'hésitent pas à faire donner l'armée, c'est la consigne de Thiers lors de la grève des mineurs de juin 1872 : « Un second régiment est prêt à partir... Soyez donc tranquille et agissez avec rigueur. Châtiez. Faites que tout cela finisse absolument... Dispersez les bandes par de la cavalerie appuyée d'infanterie. Faites saisir les plus mutins et livrez-les à la Justice »[147]. Lorsque le préfet télégraphie à Thiers que, dans une échauffourée, deux mineurs ont été tués, une douzaine blessés à coups de baïonnette, il commente : « Depuis, Denain et les environs

142. Arch. dép. Sarthe, M 86 ter, circul. du min. de l'Int., 21 octobre 1873.
143. Arch. dép. Loire, 92 M 13, pièce 5, 20 juin 1873.
144. Arch. dép. Nord, M 626/7, pièce 347, Thiers au préf., 25 juillet 1872.
145. Arch. dép. Tarn, IV M2 65, s.-préf.-préf., 16 avril 1872.
146. *Ibid.*, préf.-s.-préf., 17 avril 1872. Dès lors, l'instruction fut en effet rapidement menée, et le 10 mai, le tribunal correctionnel de Castres prononça plusieurs condamnations.
147. Arch. dép. Nord, M 626/7, pièce 179, Thiers au s.-préf. de Valenciennes, 25 juillet 1872.

sont tranquilles... En somme, la situation est excellente, la grève touche à sa fin »[148]. De dures peines sanctionnent des faits insignifiants : huit mois de prison à un mineur, auteur d'un graffiti annonçant une grève imaginaire[149]. Des ouvriers sont poursuivis et condamnés à titre préventif : « Ce sera d'un bon effet pour tous ceux qui à l'avenir voudraient faire grève »[150].

Certains voudraient profiter de cette conjoncture pour restaurer l'autorité patronale ébranlée par la « dangereuse », « l'inique loi de 1864 », « ver rongeur qui mine sûrement l'édifice social et qu'il est temps d'arrêter »[151]. Dès le 1er juin 1871, un projet Peltereau-Villeneuve demande son abrogation pure et simple ; par le canal des chambres de commerce (celles de Rouen, de Paris...)[152], de chambres syndicales, notamment d'entrepreneurs du bâtiment[153], une pression s'exerce en ce sens, insuffisamment sans doute, car la commission parlementaire chargée d'examiner ce projet, et où siégeaient Tolain et Godin, la repousse et propose seulement un aménagement du droit de grève : les coalisés devraient d'abord soumettre leurs griefs à des tribunaux de conciliation[154]. Ainsi le patronat de droit divin était bien mort, l'Empire avait achevé de le tuer. Aux yeux des industriels mêmes, la reconnaissance du droit de grève a quelque chose d'irréversible. L'examen attentif des réponses à l'enquête de 1872 le montre. « Quel a été l'effet de la loi de 1864... sur les relations entre les ouvriers et les patrons ? »[155]. Sur 327 réponses patronales, 97 seulement comportent là-dessus un avis motivé. Trente-trois estiment la loi néfaste, « subversive au principe élémentaire de l'offre et de la demande », « une calamité sociale » ; « l'ouvrier peu à peu s'est habitué à l'idée de se croire des droits au moins égaux à ceux des patrons vis-à-vis desquels il se considérait jusqu'alors comme subordonné »[156]. Le vice capital réside dans

148. *Ibid.*, pièce 204, préf. à Thiers, 29 juillet 1872. Deux cents arrestations furent opérées et 52 mineurs furent condamnés à des peines allant de 15 jours à deux ans de prison.

149. Arch. dép. Loire, 92 M 13, pièce 30, préf.-min., 20 juin 1873.

150. Arch. préf. pol., B A 168, rapport de police du 9 mars 1874.

151. Arch. dép. Rhône, M, Grèves 1871-1877, « pétition adressée à l'Assemblée Nationale par la chambre syndicale des entrepreneurs de travaux du bâtiment de Lyon », 15 mars 1872. Texte intéressant où on peut lire entre autres : « Cette dangereuse loi de 1864... n'a produit que le mal ; c'est à elle que notre pauvre et chère France actuelle est en partie redevable des malheurs qui l'ont frappée. »

152. Arch. dép. Seine-Maritime, M, Grèves 1871, rapport de la chambre de commerce de Rouen « sur l'opportunité de la création de chambres de conciliation des travailleurs » ; le rapport conclut à l'abrogation pure et simple de la loi de 1864 et à l'inopportunité des chambres de conciliation. Sur le mémoire de la chambre de commerce de Paris qui concluait à l'abrogation de la loi, voir Levasseur, 1907, p. 643.

153. Outre le mémoire de la chambre syndicale des entrepreneurs de Lyon, voir *La Réforme du Bâtiment,* avril 1872.

154. *Le Radical,* 24 janvier 1872.

155. C'est la question 12 du questionnaire B, « Des salaires et des rapports entre les ouvriers et les patrons ».

156. Arch. nat., C 3023, Rigaud frères, fabrique de gants, Saint-Junien.

« le fait de grouper les ouvriers et d'en faire une classe à part dans la société ; de leur donner des chefs autres que ceux que leur a assignés la Providence, dans la personne de leurs patrons » [157]. Mais cinquante-neuf industriels et non des moindres, jugent la loi sans influence déterminante : « Elle n'a pas créé le mouvement, elle l'a facilité et accéléré » [158]. Il se trouve même cinq réponses pour la justifier : « Elle est bonne parce qu'elle garantit énergiquement la liberté des patrons et des ouvriers » [159] ; « elle a obligé les patrons à prendre mieux en considération les intérêts de leurs ouvriers, elle sanctionne un principe juste qui doit être maintenu » [160]. Si dix-huit patrons préconisent explicitement l'abrogation de la loi, la majorité, par son silence, semble préférer le *statu quo.* On ne saurait en tout cas parler d'une offensive claironnante et concertée. Résignation ou réalisme : la grève, décidément, entre dans les mœurs.

En définitive, rien dans ces réponses ne suggère une panique débordante. Quelle a été la profondeur, l'étendue, le contenu et la qualité de la peur née de la Commune ? A cette étude de psychologie sociale, les remarques qui suivent n'ont pas la prétention d'apporter une réponse suffisante. Mais il me semble qu'on a parfois exagéré la gravité du traumatisme. Il apparaît limité dans l'espace et le temps. Insurrection de Paris, la Commune n'a pratiquement pas touché la province et, dans l'enquête de 1872, le patronat s'émerveille plutôt du calme des ouvriers. La peur, d'autre part, s'apaise vite ; son expression, après 1873, s'estompe dans la presse quotidienne ; jusqu'aux grèves de 1878, il y a dans les colonnes des journaux un grand silence sur les questions ouvrières, l'étude des sources l'a montré. A la même époque, les rapports des aristocratiques préfets de l'Ordre moral sentent la campagne. Tous les propos rendent un son rassurant. En affirmant qu'il n'y a pas *une*, mais *des* questions sociales, Gambetta avait émietté le danger. Ducarre, dans son rapport sur l'enquête de 1872, le pulvérise [161]. Curieux rapport que cette apologie de la liberté individuelle, sans aucune référence aux réponses reçues [162]. Pour Ducarre, la mobilité sociale empêche la constitution d'une « classe » ouvrière ; les ouvriers sont le réservoir du patronat. D'ailleurs, la grande industrie est bien moins importante que la petite, elle tend même à régresser en raison de la vulgarisation des machines : « Il existe un mouvement marqué de retour

157. Arch. nat., C 3021, Forges de Crau, Haute-Savoie.
158. Arch. nat., C 3021, Conseil d'hygiène de Lyon.
159. Arch. nat., C 3022, Chambre de commerce de Roanne.
160. Arch. nat., C 3021, Drevon, teinturier de Lyon. La chambre de commerce de Bordeaux estime pour sa part : « la loi de 1864 est bonne, car il faut que les prétentions justes aient le moyen de se produire d'une façon pacifique et régulière », C 3022. Pleyel et Wolf, fabricants de pianos à la Plaine-Saint-Denis, pensent que la liberté des coalitions existe et doit exister dans tous les Etats modernes, C 3020.
161. *Journal officiel,* 15-21 novembre 1875. L'enquête a paru aussi en un volume, Paris, Guillaumin, 1877, Bibl. nat., Le 89 40.
162. Les réponses reçues sont analysées de façon extrêmement sommaire par le secrétaire de la commission Louis Faure, dont le travail est publié dans les annexes 7, 8, 9.

vers le régime de la production fractionnée. » Paris seul pose un problème, mais il ne faut pas l'exagérer : il « compte à peine pour un sixième de la production industrielle française ». Il est vrai que cet optimisme béat n'était pas partagé par tous et que de vives critiques furent opposées à Ducarre, à gauche mais plus encore à droite, du côté d'Albert de Mun. Le rapport du Père Marquigny sur « la corporation chrétienne et la liberté individuelle », lu le 21 novembre 1875 au congrès de Lille, est presque entièrement consacré à la réfutation des thèses de Ducarre que pourfend aussi le comte de Germiny dans la livraison de janvier 1876 de *L'Association catholique.* C'est que, peut-être, la peur a été surtout celle des ruraux, séculairement hantés par les désordres de la capitale. Que la Commune ait renforcé chez eux une certaine image toujours présente de la ville dangereuse, « convulsive », c'est bien probable. La peur a été moindre chez les industriels ; aucune trace d'affolement dans leurs réponses de 1872 ; la persistance de bons rapports avec les ouvriers est aussi souvent affirmée que leur dégradation. Peu d'allusion à la Commune, mais bien plutôt aux mauvaises lectures, aux cabarets, aux mauvaises mœurs nées de la promiscuité. Curieusement, ces artisans de l'agglomération rejoignent les ruraux dans la dénonciation des perversions citadines, répétition quelque peu stéréotypée du vieux thème cher au 18e siècle ; dans le rêve, encore souvent exprimé, d'implanter l'usine aux champs, il y a comme un écho nostalgique des projets de Ledoux [163] ; signe d'une grande permanence des attitudes, d'une société longtemps rebelle à l'urbanisation, plainte ancienne plus que cri d'une peur récente.

C. *L'Ordre moral et les grèves*

Néanmoins, jusque vers 1875, le gouvernement de l'Ordre moral maintient une attitude rigoureuse : forte répression des grèves, refus systématique des autorisations de groupements ou de réunions, dissolution des organisations suspectes. Ainsi à Lyon, en 1874, dix-neuf sociétés ouvrières sont interdites par jugement du tribunal ou arrêté préfectoral ; en 1876, cinq seulement subsistent tant bien que mal [164]. On perquisitionne à Douai au domicile d'une quinzaine d'ouvriers de diverses professions qui projetaient une chambre syndicale de tous les corps d'Etat [165]. En 1875, la « caisse de secours pour le cas de chômages résultant de la grève » des tisseurs de Vienne est dispersée [166], etc. Les réunions sont étroitement surveillées : à Bourg-de-Péage, trente-huit ou-

163. M. Ozouf, 1966.
164. Arch. dép. Rhône, M 264.
165. *Le Rappel,* 26 décembre 1874, publie deux lettres de Lefebvre à Barberet qui font le récit des perquisitions et se terminent de façon bien modérée : « Vive le travail qui fait vivre ! Vive la liberté qui fait battre nos cœurs ! » ; nouvelle lettre signée « les citoyens perquisitionnés », 7 janvier 1875.
166. Arch. dép. Isère, 166 M 2.

vriers cordiers sont traduits en correctionnelle pour avoir participé à une assemblée où la question de la grève a été agitée [167]. Les cafés reprennent leur vieux rôle d'asile politique. Les bronziers de Paris veulent-ils se concerter ? Ils se rendent chez un marchand de vin de la rue Saint-Maur, ancien ouvrier boutonnier: « A la réunion, on avait placé sur la table un bouquet pour faire croire à une fête en cas de surprise », écrit un mouchard de la préfecture de police qui est de la partie [168]. Dans cette atmosphère lourde, seules résistent les vieilles corporations habituées aux mystères compagnonniques, aux relations épistolaires : ouvriers du cuir, fondeurs et mouleurs... Ceux de Nantes écrivent à leurs confrères de Chartres en grève, en leur envoyant quelque argent : « Il faut surtout de la prudence, car dans ce siècle-ci, il faut si peu de chose pour que l'on vous arrête, que l'on est obligé de ne pas tout dire ce que l'on pense. Courage et persévérance » [169]. Il est du reste difficile, faute de documents, d'apprécier l'importance de la résistance clandestine.

Ces conditions, jointes à la récession, expliquent le recul des grèves, comme aussi leur caractère inorganisé : en 1875, 1,9 % des coalitions sont dirigées par une chambre syndicale ; c'est le taux le plus faible de toute la période. Mais, en retour, ce recul achève de rassurer : la grève est périmée, dit-on, à droite comme à gauche ; les temps de l'ouvrier « sage » sont venus, dont *Le Rappel* fait la louange par le truchement de Barberet [170] ; la silhouette même du prolétaire s'éloigne à l'horizon apaisé [171]. Les progrès de l'œuvre des cercles catholiques ouvriers polarisent bien davantage l'attention, pour les uns, aube d'une réconciliation sociale, pour les autres, signe alarmant de l'offensive royaliste et cléricale [172]. Rasséréné, le gouvernement de l'Ordre moral se teinte de « légitimisme paternel » et desserre son étreinte. D'où, à la faveur de la reprise économique, une renaissance des grèves et des organisations en 1875-1876 [173], où Paris joue un rôle moteur [174]. Malgré tout, le taux de répression baisse fortement (5,3 et 4,7 ‰).

Mais la crise du 16 mai 1877 brouille à nouveau les perspectives, réveille toutes les méfiances antagonistes. Sur les images de propagande électorale, répandues à foison dans les campagnes, le Maréchal à cheval se profile sur fond d'incendie : Paris brûlé par la Commune. Quoique les grèves aient été rares alors, elles ont inquiété, et surtout l'agitation concordante des centres

167. Arch. dép. Drôme, M, Grèves, rapport com. pol. du 4 janvier 1875.
168. Arch. préf. pol., B A 172.
169. Arch. dép. Loire-Atlantique, 1 M 2309, lettre du 15 août 1874.
170. Sur Barberet, *cf.* Sorlin, 1966, p. 236 ; Moutet, 1959 et 1967.
171. Sorlin, notamment p. 252, note 52.
172. H. Rollet, 1948, p. 35 : il y aurait 35 000 ouvriers dans les cercles, en 1878. Sorlin, 1966, p. 240 : à Rennes, en 1878-1880, il y a neuf cercles comptant 250 travailleurs et la principale chambre syndicale a trente membres.
173. *Cf.* ci-dessus p. 86-87.
174. Moutet, 1967.

miniers : grève à Lavaveix-les-Mines (Creuse) le 5 juin ; à Nœux-les-Mines, le 8 ; tandis que le 24, à Bézenet, des placards incisifs incitent les mineurs à la révolte[175]. Interprétés parfois comme une rébellion politique, ces mouvements ont été châtiés vigoureusement ; de dures condamnations (19, de 3 à 15 mois de prison) sanctionnent les mineurs de Nœux, jugés à la hâte, à huis-clos, « dans la crainte que cette affaire fasse du bruit », jugement que l'agent spécial envoyé pour enquête par la préfecture de police estime tout à fait excessif : « Ils ne se sont pas révoltés, ils ont subi l'influence de la troupe sans rien dire. Il n'est pas exact, comme l'ont dit certains journaux, que la troupe ait été reçue à coups de pierre. Cela, je peux l'affirmer »[176]. Compagnie et pouvoirs publics s'épaulent mutuellement. Pour hâter la reprise du travail, la compagnie renvoie des écoles les enfants des grévistes ; aidée par la gendarmerie, elle fait « des démarches et même des menaces aux mineurs qui sont attachés au sol, c'est-à-dire qui possèdent quelques brins et qui sont établis à Nœux et ses environs. Quelques heures après, tous abdiquaient et demandaient à descendre »[177]. En même temps se réveille l'intolérance contre les organisations ouvrières : à Lyon, en décembre 1877, elles sont toutes dissoutes, alors qu'elles préparaient le congrès ouvrier[178].

Ainsi, durant toute cette phase, la politique du gouvernement, quels qu'aient été ses fondements psychologiques réels, a profondément entravé le développement du mouvement ouvrier et celui des coalitions.

D. *La République opportuniste et les grèves*

La conquête républicaine a été saluée par une salve de grèves qui a planté dans le décor la stature de l'ouvrier. Elle a surpris le pouvoir qui l'a d'abord interprétée comme une machination politique, œuvre sournoise des monarchistes évincés, alliés aux grandes compagnies minières qui, justement, tiennent le devant de la scène. Pourtant, la croissance du mouvement en 1879-1880 rend insuffisante l'explication traditionnelle. A Reims, à Rouen, à Roubaix, les récits des reporters insistent sur la portée sociale des revendications. Après des années de refoulement, les grèves sont le rappel des promesses, l'explosion de l'espoir. Les plus lucides le comprennent. Au niveau

175. Arch. nat., F 12 4654, Creuse, pour la grève de Lavaveix ; pour celle de Nœux (Pas-de-Calais), *ibid.*, et Arch. dép. Pas-de-Calais, M 1803, surtout Arch. préf. pol., B A 186, rapports et notes de l'agent secret envoyé sur place ; pour Bézenet, Arch. nat., F 12 4654.

176. Arch. préf. pol., B A 186, pièce 23, rapport du 13 juin.

177. Arch. préf. pol., B A 186, pièce 27, rapport agent secret au préf. pol., 15 juin 1877. « Relativement aux arrestations, on trouve... que Monsieur le sous-préfet et M. Leroux de Bretagne, président du tribunal, ont été trop sévères. »

178. *A.P.O.*, t. I, p. 47 ; Arch. nat., F 7 12488 : diverses pièces font état d'une rentrée dans la clandestinité des organisations ouvrières à Lyon.

des hommes d'Etat, Pierre Sorlin a montré comment ce spectacle a éveillé la conscience engourdie des opportunistes ; du moins des gambettistes que l'auteur oppose au groupe de Ferry. Tandis que les hommes de la Gauche républicaine — les Ferry, Grévy, Casimir-Périer, Andrieux, Wilson... —, par leur fortune et leurs alliances, cousinent avec le grand capital et, par leurs nostalgies campagnardes, demeurent des notables de l'ancienne France[179], les gambettistes, moins pourvus, déracinés et attirés par la capitale, sont plus sensibles aux palpitations urbaines[180]. Gambetta est un des premiers à discerner les contours du quatrième Etat ; en 1880, l'homme du discours du Havre ne nie plus qu'il y ait une question sociale, il en affirme au contraire l'urgence. A quelque distance, Waldeck-Rousseau suit[181]. L'un et l'autre prennent contact avec les modérés du mouvement ouvrier : l'Union des chambres syndicales ouvrières de France, de tendance barberettiste, et son organe, *Le Moniteur des syndicats ouvriers* ; le syndicat des mineurs de la Loire, alors dominé par Rondet. Ils disent la nécessité d'une législation sociale ; ils se proclament hostiles aux monopoles. Ceux-ci ont mauvaise presse : leur collusion avec l'Ordre moral, leurs sympathies monarchistes, les pressions abusives qu'ils ont exercées lors des élections de 1877 les ont compromis ; ils font figure de « collaborateurs » et leurs ouvriers de « résistants ». « Il faut reconnaître les services rendus par la classe ouvrière », imprime *L'Evénement*[182]. Ils ont perdu la domination absolue de la chose publique ; du moins, ils ne la régentent plus sans frein ni sans fard[183]. Nulle crainte, nul tremblement n'accompagnent, au reste, la réflexion gambettiste : elle se développe dans l'optimisme, la ferme conviction que la solution est en vue, à portée de la bonne volonté des républicains et de ces « ouvriers modèles » qu'incarnent Barberet et Rondet. Cet espoir, partagé par beaucoup d'ouvriers, attise leur ardeur et lui prête sa coloration, respectueuse d'un pouvoir dont on attend beaucoup. Aussi 1879-1884 sont-elles les années sociales de l'opportunisme, les temps de l'alliance avec la classe ouvrière, rempart de la République ; marquées par un effort législatif, dont la loi sur les syndicats est le résultat le plus notable, et par une détente assez sereine vis-à-vis du mouvement ouvrier, jugé raisonnable et fondé, elles ont l'allégresse des commencements.

Sur la grève, le regard se modifie. On cesse de voir en elle l'œuvre unique, la fantaisie provocante d'agitateurs, pour considérer ses racines ; on admet, comme Jules Siegfried en 1893, que « les conflits contemporains du capital

179. Par certains aspects, ils présentent bien des analogies avec les notables que décrit A. J. Tudesq, 1964.

180. Sur ce parallèle, qu'avait bien discerné Seignobos, 1921 *b*, p. 76, *cf.* P. Sorlin, 1966, p. 192 et *sq.* ; et p. 323.

181. *Cf.* P. Sorlin, 1966, notamment : « Les idées sociales de Waldeck-Rousseau », chapitre auquel je renvoie une fois pour toutes, p. 236-298.

182. A. Pradel, 10 mai 1880.

183. J. Lhomme situe vers ces années 1879-1880 de la conquête républicaine, la fin du monopole politique de la grande bourgeoisie : *cf.* 1960.

et du travail résultent pour la plupart de l'expansion de la grande industrie qui repose... sur la concentration et l'anonymat des capitaux »[184]. Inévitable, la grève est un droit[185], une nécessité parfois, juste résistance aux prétentions capitalistes, que les nouveaux préfets peignent souvent comme insatiables[186], voire légitime revendication des fruits de l'expansion[187].

D'où le changement de ton des instructions données aux préfets[188] qu'illustre bien la circulaire de Waldeck-Rousseau (27 février 1884) « concernant les grèves »[189]. Sans doute le préfet est gardien de l'ordre ; encore doit-il le faire avec tact, éviter cette impression de guerre civile que suggère toujours le recours à l'armée ; « la gendarmerie est la seule force publique dont vous ayez à user habituellement pour assurer l'ordre et protéger la tranquillité ; c'est là sa mission, c'est là son rôle normal ; la troupe en a un autre, aussi n'y devez-vous recourir qu'à la dernière extrémité » ; de surcroît, cette délicatesse était rendue nécessaire par le caractère plus national et populaire de l'armée. Mais là ne se borne pas le rôle du préfet ; il doit enquêter, concilier, organiser ces « conférences... où les malentendus s'expliquent, où apparaît plus clairement aux yeux des uns et des autres ce qu'il peut y avoir de fondé dans certaines doléances..., de légitime dans certaines prétentions », bref, il doit intervenir. En outre, par une observation continuelle de la vie industrielle, il tentera de prévenir les heurts : un post-scriptum, qui a fait couler beaucoup d'encre, prescrit aux préfets de se mettre « en relations constantes » avec les directeurs d'usines afin « d'être tenus au courant des projets qu'ils peuvent avoir d'apporter, dans les salaires ou dans leurs procédés d'exploitation, des modifications de nature à provoquer des grèves ». La paix sociale conduit à la vigilance économique : cette période a été effectivement la plus féconde en rapports sur la situation industrielle des départements[190].

184. Circulaire du 23 janvier 1893 du ministre du Commerce, de l'Industrie et des Colonies aux préfets, signé Jules Siegfried ; Arch. nat., F 22 234.

185. Circulaire Waldeck, 27 février 1884 : « L'administration ne saurait voir, dans les grèves, que la mise en pratique d'un droit, et elle méconnaîtrait ses devoirs si elle songeait à en entraver la manifestation. » Le 14 novembre 1885, le commissaire central de police de Lille donne à ses subordonnés des instructions en prévision de grèves probables : « Placés entre deux intérêts intimement liés et cependant en lutte, nous devons rester complètement neutre, ne rien dire, ne rien faire qui puisse donner le moindre doute de notre parfaite impartialité. » Arch. dép. Nord, M 619/7, pièce 7.

186. Lors d'une grève de carriers à Euville (Meuse), le préfet justifie totalement l'attitude ouvrière par l'énormité des bénéfices qui retire toute excuse à la baisse des salaires, F 12 4659 préf.-min., 16 mai 1883 ; même attitude du ministre du Commerce lors d'une grève défensive des meuliers de La Ferté-sous-Jouarre, 1883.

187. En 1880-1882, de nombreux rapports préfectoraux insistent sur l'intense activité économique et les bénéfices réalisés.

188. P. Sorlin, 1966, p. 289 : « Depuis 1880..., les ministres opportunistes invitent les préfets à intervenir discrètement auprès des intéressés et à faciliter le règlement des grèves. » *Cf.* aussi J. Néré, 1958, p. 296-300.

189. On trouve cette circulaire dans Arch. nat., F 7 12773, avec tout un dossier de coupures de presse relatives aux réactions de l'opinion.

190. A ce sujet, *cf.* J. Néré, 1955.

Enquête, prévention, négociation, arbitrage : tels sont les nouveaux mots d'ordre. Ils traduisent à la fois le désir de la jeune République d'avoir une administration efficace, souci majeur d'un Waldeck-Rousseau [191], et celui de la médiation. Waldeck considérait la loi de 1864 comme anarchique parce que favorisant l'affrontement brutal entre les forces adverses ; sa circulaire est le premier maillon d'un effort désormais irréversible ; elle annonce la loi du 27 décembre 1892 sur l'arbitrage et le langage d'un Jules Siegfried. Langage tout modéré certes, qui poursuit avant tout « le maintien de la paix sociale dans l'harmonie nécessaire du capital et du travail » [192] ; langage hésitant, balbutiant sur les limites et les degrés de l'intervention. Aux mineurs de Carmaux qui le sollicitent personnellement, le ministre de l'Intérieur, Waldeck encore, fait répondre que « l'action officielle du gouvernement n'a pas à se manifester. L'administration a du moins le devoir de s'employer à l'apaisement du conflit » [193] : le gouvernement continue à se dérober dans les brumes du Sinaï. Et pourtant le contraste est réel avec la politique répressive de l'Ordre moral comme avec les consignes de neutralité périodiquement dispensées dans le passé aux administrateurs. « Vous devez vous abstenir d'intervenir dans les négociations engagées entre les patrons et les ouvriers », recommandait en 1865 le ministre de l'Intérieur au préfet de l'Isère ; « l'administration ne doit intervenir que pour maintenir l'ordre » [194]. Dans la distance des textes, le vieux libéralisme, qui ne croit qu'à « l'ordre naturel des choses » [195], agonise.

Longue et lente agonie : les oppositions au nouveau cours sont fortes. La circulaire Waldeck-Rousseau a suscité une levée de boucliers. Tandis que *Le Temps*, *Le Petit 19e Siècle*, *Le National* en approuvent les termes, les organes d'extrême gauche et d'extrême droite surtout les fustigent. *La Patrie*, *Le Pays*, *Le Français* s'insurgent notamment contre le post-scriptum : « Voilà maintenant les chefs d'usine mis sous la tutelle des préfets ! Un besoin impérieux de domination, de centralisation tourmente décidément les ministres républicains. Il faut que partout ils imposent leur volonté. Le gouvernement n'est plus qu'un service d'inspection qui embrasse tout, tout depuis le secret professionnel jusqu'au secret des consciences. On a commencé par vicier celui-ci ; il était tout logique qu'on terminât par celui-là » [196]. Eternelle protestation des privilégiés dont la législation limite les avantages ; mais aussi attachement sentimental à une vision du monde ; il nous faudra voir l'ampleur, le contenu mental et social de telles résistances.

La portée pratique de ces instructions dépend évidemment des préfets

191. P. Sorlin, 1966, p. 203 et *sq.*
192. Circulaire du 23 janvier 1893 relative à l'application de la loi de 1892, min. Com. Jules Siegfried aux préfets.
193. Arch. dép. Tarn, IV M2 68, pièce 12.
194. Arch. dép. Isère, 166 M 1, min. de l'Int.-préf., 7 mars 1865.
195. « En dehors de l'ordre naturel des choses, on ne saurait rencontrer de terrain ferme et consistant », écrit Paul Leroy-Beaulieu, 1888, p. 211.
196. *La Patrie*, 7 mars 1884.

auxquels elles sont destinées. Par eux, le verbe se fait chair, l'intention s'incarne ou demeure au ciel des principes. Le corps des préfets, complètement renouvelé lors du triomphe républicain, puis stabilisé, a joué, face à un exécutif fluctuant, un rôle propre que nous étudierons plus tard [197]. Moteur ou frein, il a contribué à modeler la politique sociale de la République. Mais il n'échappe pas à la conjoncture. De 1878 à 1884, la nouvelle vague des administrateurs, souvent issus des classes moyennes, paraît disposée à l'innovation. A Saint-Etienne, à Montceau, à Cornimont (Vosges), à Roanne, à Carmaux..., certains d'entre eux n'hésitent pas à tenir tête aux industriels, à dénoncer leur âpreté au gain, leur soif d'autorité sans partage, leurs attaches réactionnaires et cléricales. « Ils sont d'une autre époque », écrit le sous-préfet de Roanne, mis au ban de la bourgeoisie locale. Mais cet élan ne dure pas.

Les années 1884-1886 marquent, en effet, la fin d'une illusion réciproque. Livrés sans défense à la crise, les ouvriers cessent de croire aux capacités réformatrices des gambettistes, tandis que ceux-ci mesurent à leur tour la fragilité de l'alliance ouvrière qui n'était pas inconditionnelle. Illusoire, l'originalité sociale des gambettistes est éphémère ; après 1884, peu de choses distingue un Ferry d'un Waldeck. L'évolution de ce dernier est significative, comme les influences auxquelles il cède. A Anzin, Jules Cambon le convainc du rôle déterminant des meneurs, de Basly [198] ; aussi, partisan d'abord d'une médiation vigoureuse, il s'abstient [199]. A Paris, Camescasse [200] lui communique sa hantise du péril anarchiste et, devant les manifestations de chômeurs, le seul souci du ministre est le maintien de l'ordre [201]. Les critiques des milieux d'affaires ont certainement contribué à émousser sa bonne volonté sociale [202]. Face aux attaques des radicaux, puis des socialistes, devant les dangers du boulangisme césarien, face à l'émancipation du mouvement ouvrier qu'il fallait bien cesser de considérer comme sage (le barberettisme fut un échec complet), l'Union républicaine, moquée, décriée, refoulée à droite, ne peut plus prétendre incarner la République sociale ; elle se fond dans l'opportunisme menacé. Assiégé de toutes parts, celui-ci, conscient du délabrement du rempart ouvrier, cède à l'attraction rurale ; Waldeck ne rêve-t-il pas d'installer le ministère de l'Intérieur en province, pour le soustraire aux agitations urbaines ? Signe évident du divorce entre la République modérée et la classe ouvrière.

197. *Cf.* la troisième partie.

198. Sur l'évolution de Jules Cambon lui-même dans la grève d'Anzin, *cf.* Arch. dép. Nord, M 626/13 : « La conduite brutale de la compagnie m'a fortement indisposé contre elle », écrit-il au ministre le 26 février 1884 (pièce 116). Et le 22 mars : « Il est intolérable qu'une population nombreuse soit opprimée par une bande de fanatiques et d'ambitieux » ; le 24 : « Le temps des négociations est passé, et aujourd'hui, si cette grève ne finit point, l'opinion générale en fera peser la responsabilité sur la faiblesse de l'autorité. » Waldeck est très sensible aux opinions de son préfet.

199. P. Sorlin, 1966, p. 290 et *sq.*

200. Préfet de police de 1881 à 1885.

201. P. Sorlin, 1966, p. 274 et *sq.*

202. *Ibid.*, p. 277.

Aussi note-t-on dès lors un certain raidissement. Pour le pouvoir comme pour l'administration, le devoir d'ordre tend à primer tous les autres. Tandis que les préfets constituent fébrilement des fichiers de « suspects », précieux pour l'historien, la thèse du meneur renaît avec vigueur. Et si le taux de répression demeure faible (en dépit d'une remontée à 4,1 ‰ en 1886), celui d'intervention des troupes augmente : tombé à 3 ‰ en 1882, il est, à partir de 1886, constamment au-dessus de 10, atteint 15 ‰ en 1890. Sans doute s'agit-il le plus souvent de la gendarmerie ; mais en 1886, l'armée occupe Decazeville, Saint-Quentin, Vierzon. En cette dernière ville, comme le préfet manifeste des velléités de réticences vis-à-vis de la Société française de matériel agricole, très liée aux milieux gouvernementaux, le ministre de l'Intérieur, le prudent Sarrien, recommande la circonspection : « Je vous rappelle que votre rôle doit se borner à faciliter officieusement les rapports entre les intéressés sans prendre parti dans aucun sens et assurer le maintien de l'ordre et de la liberté du travail »[203]. Le Conseil des ministres décide de faire arrêter, à Decazeville, Duc-Quercy et Roche. En 1888, Floquet, un radical dont la classe ouvrière attendait beaucoup, sévit contre les terrassiers en grève, fait charger le cortège funéraire d'Eudes, occuper la bourse du travail[204]. Surtout, de 1889 à 1892, le ministère de l'Intérieur est aux mains de Constans, un énergique qui ne barguigne pas avec la discipline de la rue. A peine est-il au pouvoir qu'il annule les consignes modérées données aux préfets par Floquet pour la journée du 24 février 1889, les remplace par un refus de recevoir les délégations ouvrières. Lors du 1er mai 1890, il prend d'impressionnantes mesures : mobilisation des forces armées, arrestations préventives... L'année suivante, la fusillade de Fourmies, le premier grand massacre de la Troisième République, allait achever la rupture entre les modérés et la classe ouvrière, hâter la montée du socialisme.

Et pourtant, il faut y insister : au-delà de ces alternances, de ces fluctuations, image d'un pouvoir ballotté, la tendance fondamentale à la médiation n'est pas sérieusement remise en question. Une courbe continue relie la circulaire aux préfets de 1882, la loi d'arbitrage de 1892, le projet Waldeck-Millerand de 1900[205] et même les accords Matignon de 1936. Ces textes traduisent une nouvelle conception des rapports sociaux où la répression est la dernière des solutions. La classe ouvrière forme désormais un groupe de pression qui compte et qu'il faut de quelque manière satisfaire. Chaque grande poussée de grève entraîne une intention, et parfois une réalité de réforme. Quelles que soient leurs motivations, ces réformes ont profondément modifié la société. Ainsi, les velléités opportunistes sont plus qu'un épisode de l'histoire des bons sentiments. Elles illustrent ce trouble, cet ébranlement qui est à l'origine des prises de conscience ; elles ont contribué à instaurer un nouveau style de rela-

203. Arch. dép. Cher, M 23, télégramme ministériel, 21 août 1886.
204. J. Néré, 1958, p. 377.
205. On en trouvera le texte dans J. Huret, 1902, p. 227 et *sq*.

tions entre le pouvoir et le monde ouvrier, qui, en libérant la grève de l'étau de la répression, a permis d'en normaliser l'exercice.

Après 1880, le poids du politique s'allège. La courbe des grèves bondit. Plus affranchie du politique, elle obéit davantage à des facteurs économiques.

3. Les ouvriers, la politique et les grèves

Entre 1871 et 1890, les ouvriers n'ont pas utilisé la grève comme arme de la vie politique. Celle-ci a ses moyens spécifiques : pétitions, manifestations, et surtout bulletin de vote. La désertion des ateliers gêne le patron, non l'Etat. Il est significatif que de grands événements, comme le 16 mai 1877 ou l'élection de Boulanger, n'aient entraîné aucune réaction proprement usinière.

Par contre, l'ambiance, le climat politique ont eu, à maintes reprises, une influence décisive. Parfois refoulante : ainsi la retombée des grèves après 1872, le « recueillement » du mouvement ouvrier entre 1873-1878, ne s'expliquent pas seulement par la détérioration de la conjoncture et les rigueurs du régime ; mais aussi par une sorte d'abstention volontaire, de sourdine mise à la revendication, au bénéfice de la République, frêle enfant que les radicaux invitent à ménager. « Malgré la faim, les ouvriers se sont tus », écrit Barberet. « Pourquoi cette abnégation, poussée jusqu'au stoïcisme ? A cause du mot : République ! Nous disons du " mot ". Car nous n'avions guère alors que cela » [206]. Les élections surtout préoccupent les ouvriers. « Ils y mettent un zèle et une activité qui fait le succès de leurs entreprises » [207]. Si, en 1876, l'organisation de la délégation à Philadelphie marque le pas, c'est à cause de la priorité qui leur est accordée : « La République d'abord, la délégation après » [208]. Plus généralement, les travailleurs délaissent aisément le terrain ouvrier pour les grandes affaires populaires. Dans l'été 1875, des inondations catastrophiques ayant ravagé le Midi, la presse radicale ouvre des souscriptions, la commission d'initiative pour Philadelphie suspend la sienne « pour ne détourner aucune obole de la souscription en faveur de nos malheureux frères » [209] ; et, dans les colonnes du *Rappel*, les listes des envois ouvriers, individuels ou collectifs (ateliers et syndicats) s'allongent ; pour Paris seulement, ils totalisent 75 000 F, beaucoup plus que n'en suscitera avant longtemps aucune grève ; tandis que de grandes voix orchestrent ce patriotique concert [210]. Sans doute, la fibre météorologique est une des plus vibrantes en

206. Barberet, 1886, p. 26 ; *id.*, in *Le Rappel*, 4 janvier 1874.
207. Arch. nat., C 3021, Bouches-du-Rhône, rapport du directeur d'une stéarinerie, 1873.
208. *Les Droits de l'Homme*, 27 mai 1876.
209. *Le Rappel*, 27 juillet 1875.
210. Appel de Victor Hugo, dans *Le Rappel*, 23 juillet 1875 : « Qu'ils viennent des Rois ou des éléments, tous les fléaux peuvent frapper la France, aucun ne l'abattra... »

l'âme populaire ; mais aussi, les fortes commotions nationales ont souvent pour effet d'affaiblir le sens de classe.

A l'inverse, tout succès politique, toute conquête républicaine incite les ouvriers à pousser leur avantage, non seulement par calcul, mais par élan retrouvé. Une victoire électorale entraîne fréquemment des revendications sociales : ayant renversé la municipalité conservatrice, les mineurs de Brassac réclament le départ de l'ingénieur, la diminution des heures de travail [211] ; au lendemain d'un scrutin législatif heureux, les tisseurs de Ravignonne (Isère) se rendent en cortège à la mairie pour réclamer le rétablissement d'un salaire baissé depuis plusieurs mois [212]. La formation de gouvernements réputés favorables au « travail » est un puissant stimulant : on les presse d'agir ; qu'ils tardent, et l'impatience éclate. Voyez Floquet, ce radical prometteur, que les ouvriers saluent comme un réformateur [213] ; ses velléités déconcertent, puis irritent, et c'est la flambée de l'été 1888. De tels réflexes joueront pour Waldeck, comme pour Clemenceau.

Plus grand est le changement, l'espoir suscité, plus fort est l'assaut de la vague : 1831, 1936 en sont des exemples. Les grèves de 1878-1880 s'y peuvent comparer. Les ouvriers attendent de la jeune République la récompense de leur fidélité, de leur sagesse. A Cornimont (Vosges), les tisseurs disent « avec une assurance imperturbable » au préfet, désarçonné, « qu'en apprenant l'élection de M. Grévy à la Présidence, ils avaient espéré un changement immédiat de la situation économique et un relèvement des salaires » [214]. On multiplie les marques d'attachement, de déférence envers les représentants du pouvoir ; époque de pétitions confiantes, de missives respectueuses et cordiales au préfet, ce « bon citoyen ». Ces grèves pacifiques, presque joyeuses, cadencées par « La Marseillaise », ont frappé les observateurs par leur modération. Elles sont l'expression d'un messianisme républicain, persistant en dépit de tous les démentis. Les ouvriers sont fils du Contrat social : ils croient à la puissance du politique au pouvoir du législateur, à la vertu des lois. La déception sera forte : un véritable choc psychologique qui explique le désarroi des temps boulangistes, l'essor du socialisme, la montée de l'anarchisme, la violence de l'antiparlementarisme...

L'espoir se double d'un désir de revanche sur « l'ennemi du peuple » : ce grand patronat monarchiste qui, lors des élections de 1877, a pesé de tout

211. *Le Temps*, 1er décembre 1871.

212. Arch. dép. Isère, 166 M2, préf.-min. de l'Int., 22 août 1881.

213. J. Néré, 1958, cite plusieurs faits en ce sens, par exemple p. 322, l'adresse du congrès des mineurs de France réunie à Carmaux en avril 1888. Elle « invite le cabinet Floquet à réaliser les espérances des ouvriers mineurs..., déclare que le congrès est décidé à le soutenir de toutes ses forces contre la coalition de tous les ennemis du progrès », etc.

214. Arch. nat., F 12 4655, Vosges, préf.-min. Com., 20 février 1879. Le préfet ajoute : « Je ne m'attendais pas, je l'avoue, à rencontrer chez les ouvriers vosgiens une aussi complète ignorance des notions économiques les plus simples et des idées aussi absurdes sur le rôle du Gouvernement en matière de grève. »

son poids, multiplié les interventions, fulminé de son échec. A Decazeville, « M. Petitjean, directeur des mines, ayant échoué aux dernières élections municipales, ainsi que plusieurs ingénieurs et hauts fonctionnaires de son administration, aurait déclaré qu'il saurait bien faire repentir les ouvriers de n'avoir pas voté pour lui et ses agents » [215]. Il en va de même à Montceau [216], à Bezenet [217]. Aussi les mineurs interprètent-ils la baisse des salaires de 1878 comme une brimade ; leurs grèves prennent l'allure d'un règlement de comptes où économie et politique s'imbriquent étroitement.

Ce n'est d'ailleurs que le commencement d'une vaste rébellion contre les « tyrans industriels ». Dans les localités isolées, dominées par l'usine, la lutte pour le pouvoir est ouverte. A Anzin, la chambre syndicale a entrepris de déloger des municipalités les représentants de la Compagnie [218] ; le renvoi de 140 militants, meneurs de cette campagne, est le nœud de la grève : « c'est pour les empêcher de devenir conseillers municipaux d'Abscon, d'Escaudain, de Denain, qu'on les a remerciés » [219]. A Carmaux où « nul n'a de l'avancement s'il n'est recommandé par les curés..., ou remarqué par son assiduité à la messe » [220], à Decazeville où la Compagnie dispute la mairie au docteur Cayrade, à Bessèges où la chambre syndicale multiprofessionnelle est présente à chaque scrutin, à Montceau où un véritable soulèvement iconoclaste éclate en 1882 contre les prêtres et les croix [221], dans ces bordures du Massif central, terres classiques du refus, la politique est au fond de toutes les grèves. Elles opposent aux compagnies la communauté villageoise fortement structurée. Commerçants menacés par les économats, petits notables frustrés d'honneurs et de pouvoir, appuient les ouvriers, leur font crédit, les encadrent, hébergeant leurs réunions, rédigeant leurs textes. A Bessèges, où un fichier de police particulièrement bien fait permet une analyse précise du milieu protestataire, les artisans et commerçants fournissent 35 % des militants ; le Cercle des Travailleurs a été fondé par l'écrivain public-épicier Jourdan, le cordonnier Dumas,

215. Arch. préf. pol., B A 186, rapport d'agent au préf. de pol., 17 mars 1878.

216. Arch. préf. pol., B A 185, rapport de l'agent Lombard au préf. de pol., 6 mars 1878 : « Le personnel de la mine a été battu et tenu à l'écart aux élections du conseil général et municipal. Depuis cet échec... ils n'ont cessé de répéter aux ouvriers, à ceux surtout qui sont connus pour leurs opinions républicaines, que s'il n'était pas donné satisfaction à leurs réclamations ou à leur désir ils devaient s'en prendre à la municipalité actuelle, qui détenait tout pouvoir. »

217. Arch. préf. pol., B A 186, pièce 45.

218. Arch. dép. Nord, M 595/13, pièce 6 : compte rendu d'une réunion présidée par Fauviau, secrétaire de la chambre syndicale d'Aniches, le 18 novembre 1883 ; il invite à faire « acte de révolutionnaires... en chassant, par le bulletin de vote, tous ces bourgeois que vous avez placés à la tête de vos administrations, pour y mettre des ouvriers intelligents... ».

219. Arch. dép. Nord, M 626/12, pièce 17, s.-préf. de Douai-préf., 3 mars 1884.

220. Arch. dép. Tarn, IV M2 68, pièce 151, com. spéc.-préf., 25 octobre 1882. Pour la description de la situation à Carmaux, on lira R. Trempé, 1971.

221. Pour un bref récit des événements, et leurs aspects anarchistes, *cf.* J. Maitron, 1951, p. 139.

l'horloger Bracourt, le confiseur Bruno Manifacier...[222]. Boutiques, échoppes, cabarets sont les clubs, les centres nerveux d'une action de contestation qui, débordant infiniment le salaire, concerne les franchises communales. On y retrouve l'accent du vigneron de La Chavonnière, des villageois d'Azais qui reprochaient à leurs gouvernants d'être muets : « Ils ne causent jamais, ne répondent à rien », à leur curé d'être despote : « Il se mêle de tout, il veut tout gouverner », et se plaignaient qu'on les empêchât de danser[223]. Ces conflits sont un épisode d'une lutte ancestrale pour l'autonomie et pour la liberté.

Ainsi, les grèves ne se déclenchent pas au hasard. Prises isolément, elles peuvent sembler accidentelles ; dans leur masse, elles paraissent dotées d'une forte nécessité. Des fluctuations régulières animent leurs courbes hebdomadaires, mensuelles et saisonnières. Au sein d'une croissance globale, les oscillations annuelles offrent plus de complexité. Maîtresse des principales fluctuations, et de la nature même de la grève, la conjoncture économique ne saurait seule expliquer la profondeur de certaines retraites, l'ampleur de certaines offensives. Les circonstances politiques pèsent ici très lourd et fournissent la clef des poussées majeures.

Avant toute stratégie élaborée et explicitée, la grève se profile comme une décision où composent des facteurs, des considérations multiples. Elle révèle une grande attention aux conditions du marché, une estimation souvent remarquable de la situation politique. A cette lumière, la classe ouvrière française de 1880 manifeste une intuition exercée de ses intérêts, un sens aigu de ses « affaires ». Elle se comporte comme un agent économique organisé. Faut-il voir là le fondement matériel de la « conscience de classe » ? Ou, au contraire, une possibilité d'adaptation au système existant ?

Toutefois, bien des aspects de la naissance des grèves échappent à la rationalité. La résonance de quelques mouvements, leur caractère de vague épidémique déjouent le calcul et la corrélation. Le ressentiment, la haine refoulée, l'espoir d'un monde meilleur, tout un ensemble de représentations collectives, jettent — en 1880, en 1890 — les ouvriers hors de l'usine comme poussés par une force irrésistible. La grève dépasse alors le jeu économique. Cri, fête, projet ou rêve, elle cesse d'être démarche raisonnée de producteurs, pour se muer en geste populaire, révolte globale aux significations multiples.

222. M. Perrot, 1959.
223. P.-L. Courrier, 1822, p. 134.

SECONDE PARTIE

Composantes des grèves

CHAPITRE I

L'ouvrier consommateur

L'ouvrier revendique d'abord pour son salaire, c'est-à-dire pour son revenu. Derrière le gréviste se profile la silhouette du consommateur. La connaissance du niveau de vie des travailleurs apparaît comme l'indispensable toile de fond des revendications. C'est pourquoi il m'a paru nécessaire de l'esquisser. A grands traits : par volonté d'éviter les nuances infinies des différences catégorielles ; par force aussi, car le souci de la consommation sociale n'était que médiocrement celui du temps. On est pauvre, pour ne pas dire dépourvu, en statistiques de cet ordre pour la période considérée [1], et les données qualitatives sont elles-mêmes fort disparates.

I. EXAMEN CRITIQUE DES SOURCES

En effet, l'étude quelque peu exhaustive des budgets de famille, branche développée ailleurs, notamment en Belgique (voir Ducpétiaux) et en Allemagne depuis le milieu du 19ᵉ siècle [2], n'a démarré en France qu'au début du 20ᵉ siècle, sous la double impulsion des hygiénistes, soucieux de l'équilibre de la ration alimentaire du travailleur [3], et des sociologues, désireux de mesurer la

1. Le livre de A. Husson, *Les consommations de Paris,* 1856, très neuf (*cf.* à ce sujet, Mandrou, 1961), est cependant fort peu social. Sa date est de toute manière un peu ancienne pour notre sujet. On trouvera des informations statistiques également dans Block, 1875, t. II, p. 387 et *sq.* ; dans E. Levasseur, 1892, t. III, chap. II, « La population et les subsistances », intéressant parce qu'il donne des statistiques jusque vers 1887. Mais il s'agit toujours de consommation par tête. L'Association française des historiens économistes est donc bien inspirée de mettre à son programme « la consommation populaire ». Beau sujet, sources difficiles.

2. Sur l'état des travaux, on peut consulter M. Halbwachs, 1912, annexe 1, p. 457 et *sq.* ; M. Porte, 1913 ; E. Waxweiller et A. Slosse, 1910, qui comporte une remarquable bibliographie des travaux antérieurs à 1910.

3. Ils se regroupaient autour de la Société scientifique d'hygiène alimentaire et de l'alimentation rationnelle de l'homme, et de sa revue, 1ʳᵉ année, n° 1, avril 1904, Bibl. nat., T 46 397. Outre d'assez nombreuses études dispersées dans ce périodique, il faut signaler le mémoire des professeurs Landouzy et H. Labbé, 1905.

réalité des classes dans la vie quotidienne. L'œuvre maîtresse est ici celle de Maurice Halbwachs dont la thèse, *La classe ouvrière et les niveaux de vie*, est parue en 1912. D'ailleurs, fait symptomatique du retard français, dans cet ouvrage, comme aussi dans son *Evolution des besoins dans les classes ouvrières* [4], Halbwachs utilise presque exclusivement des données étrangères, allemandes et américaines principalement ; dans le second ouvrage, il ne retient des sources françaises jugées trop hétéroclites que les statistiques de consommation par tête de *L'Annuaire statistique de la France* [5].

Pourtant, entre 1905 et 1914, trois enquêtes ont été menées en France sur les budgets ouvriers. Elles sont trop tardives pour que nous puissions les utiliser autrement qu'à titre de comparaison. Du reste toutes présentent de sérieuses imperfections :

1°) L'enquête du Board of Trade, menée en octobre 1905 par questionnaires distribués, entre autres, par les syndicats, établit la dépense hebdomadaire de 5 605 ménages ouvriers de grandes et moyennes villes, offrant un bon éventail géographique et professionnel [6]. Elle ne s'attache qu'aux dépenses de nourriture et de logement, seules décelables sur une observation limitée à une semaine, les premières étant directement notées, les secondes simplement estimées. D'autre part, le Board of Trade était plus préoccupé de cerner des zones régionales de salaires et de coût de la vie que des niveaux professionnels ; son enquête ne fournit aucun renseignement sur ce plan.

2°) En 1907, sollicité par l'économiste anglais Rowntree, qui cherchait à saisir les conditions d'existence des ouvriers et paysans français par les méthodes qu'il avait employées pour les travailleurs de la ville d'York [7], M. Halbwachs étudia les budgets de 85 familles, 33 paysannes et 52 ouvrières, ces dernières étant choisies dans les mêmes professions et dans quelques grandes villes [8]. Durant quatre semaines d'avril-mai 1907, les familles devaient consigner sur des carnets de ménage leurs dépenses quotidiennes et leurs menus. Des enquêteurs sélectionnés au rang desquels on trouve des professeurs, des chercheurs, comme Charles Rist, vérifiaient les livrets et rédigeaient une courte notice sur chaque foyer, l'appréciation de l'état physique et moral de la famille, etc. C'était en somme une tentative pour allier le mode extensif et l'observation intensive préconisée par l'école de Le Play. Les résultats de ce travail n'ont été que partiellement publiés en 1908 et 1914 [9].

4. 1933.

5. *Cf.* l'ouvrage en question, p. 110 et *sq.*

6. Cette enquête n'a jamais été publiée en français et n'a été que très partiellement utilisée. Maurice Aconin, 1912, analyse les résultats principaux. L'ouvrage original est paru à Londres, 1909.

7. S. Rowntree, 1902.

8. La localisation des familles ouvrières atteintes par Halbwachs est la suivante : Paris : 9 ; Lille : 8 ; Rennes : 4 ; Limoges : 3 ; Lyon : 7 ; Oullins : 2 ; Toulouse : 3 ; Montpellier : 5 ; Nevers : 2 ; Bressuire : 2 ; Tulle : 2 ; Bayonne : 2 ; Aniche : 1 ; Hénin-Liétard : 1 ; Champagnat : 1.

9. M. Halbwachs, 1908 (résultats parisiens de l'enquête), et 1914.

3°) Enfin, l'enquête organisée en 1913-1914 par le ministère du Travail, et interrompue par la guerre, portait sur 1 400 ménages d'ouvriers, 200 d'employés, qu'on interrogeait verbalement pour remplir des questionnaires ayant trait à leur dépense hebdomadaire de nourriture et de logement, seuls postes envisagés [10]. Cette enquête ne repose donc pas sur l'observation directe ; elle est, à bien des points de vue approximative ; le cadre choisi, la semaine, est artificiel et il valorise évidemment les dépenses d'alimentation. Dans ces conditions, les budgets annuels, obtenus en multipliant par cinquante-deux la dépense hebdomadaire, sont sujets à caution, « d'une exactitude contestable », écrit Halbwachs [11].

Avant 1900, on est encore plus démuni. La plupart des auteurs qui évoquent antérieurement la question des dépenses ouvrières citent le travail publié en 1878 par Engel Dolfuss, dans le *Bulletin de la Société industrielle de Mulhouse* [12]. L'Office du travail cherchant, vers 1893, à déterminer des coûts régionaux d'existence, s'appuie sur les budgets de quatorze familles de tisseurs de l'Oise, dressés par un industriel [13] ; ce sont non des observations, mais des estimations de la dépense annuelle, avec des rubriques assez détaillées, mais des chiffres approchés. On trouve aussi quelques budgets dans les réponses, inédites, des industriels à l'enquête parlementaire de 1872 [14]. Quant aux budgets émanant des ouvriers, leur valeur est psychologique beaucoup plus qu'économique.

Au bout du compte, l'information la plus homogène, qualité indispensable en la matière, provient des monographies de famille réalisées par les membres de la Société d'économie sociale, disciples de Le Play, comme P. du Maroussem, Urbain Guérin, F. Gibon, etc., et regroupées dans les séries successives des *Ouvriers des Deux Mondes*. Les budgets y tiennent la place de choix : « C'est dans ce budget que se peignent la sobriété ou l'intempérance, la prévoyance ou la dissipation, la santé ou la maladie, les habitudes religieuses et charitables, le travail continu ou le chômage, le rôle de la femme au foyer, la prospérité ou la décadence du ménage. Le budget, c'est la clef qui ouvre toutes les portes et jusqu'au sanctuaire de la famille » [15]. On reconnaît là le style et les préoccupations chères au groupe de *La Réforme sociale* [16].

10. Statistique générale de la France, Service d'observation des prix, 1919.
11. M. Halbwachs, 1921.
12. Ainsi P. Leroy-Beaulieu, 1880, p. 223, 442, 450 ; J. Siegfried, 1892 ; O. Piequet, 1906, p. 426, etc.
13. Office du travail, *Salaires et durée du travail dans l'industrie française*, t. IV, 1897, p. 250 et 465.
14. Arch. nat., C 3021, Gard, la Compagnie anonyme des mines de la Grand-Combe donne le budget mensuel d'une famille de 9 personnes ; C 3021, Rhône, Drevon, teinturier à Lyon, dans un rapport particulièrement fourni, dresse le budget annuel d'un ouvrier célibataire, et celui d'une famille de quatre personnes...
15. E. Cheysson et A. Toqué, 1890, p. 15-16.
16. *La Réforme sociale*, revue de la Société d'économie sociale, paraît depuis 1881. On y trouve beaucoup d'informations intéressantes sur les questions ouvrières.

Les critiques faites à l'école de Le Play sont bien connues. Elles ne portent ni sur la minutie des méthodes d'observation, incontestable, ni sur le degré de certitude des résultats, dont chacun admet le sérieux. Elles concernent l'idéologie des partisans de la « paix sociale », qui voient dans la religion et la famille des piliers de l'ordre national et domestique, dans la grande industrie et l'urbanisation dégradante la source du malheur ouvrier, dans le patronage et ses institutions le remède aux maux de l'individualisme libéral. Selon du Maroussem, l'œuvre des monographies serait « surtout patriotique... A l'intérieur, c'est notre armée industrielle révoltée, où les ingénieurs, les patrons, signalent avec effroi la marche ascendante de la Révolution... Comment rétablir cette cohésion entre officiers et soldats, cet accord des souvenirs, des sentiments et des idées, qui malgré l'inégalité des positions et des tâches sociales, façonnent la vigoureuse unité des peuples et des armées » [17]. Cette conception militante de la sociologie est assurément pleine de dangers ! Toutefois, on a l'impression, par la fréquentation des *Ouvriers des Deux Mondes,* que, si elle inspire quelques tirades en hors-d'œuvre ou en conclusion, elle n'influe pas directement sur le corps même du travail. C'est un peu du contre-plaqué [18].

Une seconde objection est plus fondamentale. Elle s'adresse à la prétention qu'avaient Le Play et ses émules de décrire dans chaque monographie un type social : *le* charpentier de Paris, *le* tisserand des Vosges, *le* cordonnier de Malakoff, etc. La monographie, écrit Cheysson, un des plus fidèles continuateurs de Le Play, « fuit avec grand soin le cas particulier et poursuit le cas général, elle néglige l'accident, l'exception, l'anomalie, pour s'acharner après la moyenne, après le type. C'est le type qui est la véritable essence de la monographie. Hors du type, pour elle, point de salut » [19]. « Il suffit ... d'étudier avec soin *une* famille ouvrière, de la photographier dans tous ses détails..., pour posséder, à un degré de fidélité qui étonne, l'image des famille environnantes » [20], affirme du Maroussem. Ces assertions reposent sur un postulat d'homogénéité sociale que notre conscience moderne des catégories et des seuils récuse ; sur une définition arbitraire du normal et de l'anormal, du typique et de l'atypique, discutée dès l'époque [21], difficilement acceptable aujourd'hui. Une moyenne ne se suppose pas ; elle se calcule, et nous lui préférons souvent le mode, plus vrai.

Les rédacteurs des *Ouvriers des Deux Mondes* étaient d'ailleurs très conscients de la difficulté de leur position. Ils entouraient de beaucoup de précautions le choix de la famille type. Il faut le souligner : cette sélection ne devait

17. P. du Maroussem, 1891, p. 212.

18. Si les historiens se méfient de Le Play, la sociologie contemporaine, tant en France qu'aux Etats-Unis, l'a tout à fait réhabilité : *cf.* M. Grawitz et R. Pinto, 1964, p. 544 ; et surtout P. Lazarsfeld, 1970.

19. E. Cheysson et A. Toqué, 1890, introduction, p. 2.

20. P. du Maroussem, 1891, p. 40. (C'est moi qui souligne.)

21. On peut voir par exemple les critiques de L. Dugé de Bernonville, 1914, et celles, plus étoffées de M. Halbwachs, 1912, p. 157.

pas reposer sur la seule intuition, mais sur un long travail préalable : étude des statistiques officielles dont les monographies se proclament solidaires [22], abondantes lectures, espèces de pré-enquête dans le milieu à dépeindre. Une fois encore, il y a un certain décalage entre les principes, quelque peu péremptoires, et la pratique d'observateurs scrupuleux se posant déjà, confusément, des problèmes de technique du sondage. C'est, en somme, un témoignage sur une sociologie qui, d'activité bénévole, devenait un métier, une étape dans l'histoire de la sociologie empirique.

C'est pourquoi, en fin de compte, et faute de mieux, les matériaux réunis dans les monographies, notamment les budgets, me paraissent utilisables. En fait, nombre d'auteurs en ont jugé ainsi, et la plupart de ceux qui ont eu à traiter de la dépense ouvrière ont puisé à cette source. Le budget du charpentier, établi par Le Play et Focillon en 1856, puis réévalué par du Maroussem en 1889-1890, a servi à toutes les études sur le coût de la vie ouvrière, depuis celle de *La Statistique générale de la France* (1911) à l'ouvrage plus récent de J. Singer-Kérel [23]. J'ai, pour ma part, retenu les quinze budgets ouvriers établis de 1878 à 1895 par la Société d'économie sociale ; il n'en existe pas entre 1865 et 1878 [24]. Il était hasardeux de régresser jusqu'à la mi-temps du Second Empire. Par contre, la relative fixité des habitudes consommatrices à l'intérieur d'une décennie autorise à descendre jusqu'en 1895.

Les budgets des *Ouvriers des Deux Mondes* résultent de l'observation directe de la famille choisie par l'enquêteur. Ils sont le fruit de longues conversations, d'un « interrogatoire minutieux, précis et détaillé » [25] avec le chef de famille pour la connaissance des revenus, et, pour celle des dépenses, avec la maîtresse de maison (notez cette division du travail) qui fournit, sinon ses carnets de compte, presque toujours absents, du moins ses notes de fournisseurs. Ils sont annuels. Ils ont, enfin, l'avantage d'être faits selon un cadre uniforme et détaillé. Vient d'abord un « budget de recettes » comprenant : 1°) revenus des propriétés ; 2°) produits des subventions ; 3°) salaires ; 4°) bénéfices des industries entreprises par la famille pour son propre compte. Notons au passage l'intérêt qu'il y aurait à connaître la part exacte du salaire dans le revenu ouvrier à cette époque. Puis vient le « budget des dépenses de l'année », ainsi distribué : 1°) nourriture ; 2°) habitation ; 3°) vêtements ; 4°) besoins moraux,

22. E. Cheysson et A. Toqué, 1890, p. 2 : « La statistique officielle va donc en avant-garde et dégage les moyennes qui conduisent le monographe à son type. » On peut voir aussi P. du Maroussem, 1891, p. 43 : « Combinaison de la monographie et de la statistique », et, de façon générale pour la méthode suivie, F. Le Play, s.d. ; U. Guérin, 1888, p. 141 ; P. du Maroussem, 1900.

23. J. Singer-Kérel, 1961 ; voir notamment p. 87. L'auteur utilise en outre de nombreux budgets d'ouvriers parisiens tirés des *Ouvriers des Deux Mondes* pour le calcul des pondérations nécessaires à l'établissement du coût de la vie ouvrière.

24. Pour Paris, aucune observation n'a été faite entre 1861 et 1878 (ouvrier cordonnier de Malakoff) ; pour la province, rien entre 1865 (date des observations réunies par E. de Toytot sur le gantier de Grenoble) et 1884 (le charron de Montataire).

25. E. Cheysson et A. Toqué, 1890, p. 49.

récréations, service de santé ; 5°) dépenses concernant les industries, les dettes, les impôts et les assurances. Chacune de ces rubriques comporte elle-même des subdivisions toujours identiques [26]. La section 4 (« besoins moraux... ») où sont réunies les dépenses pour le tabac, les journaux, l'éducation des enfants, le culte, les sorties au théâtre, le coiffeur et le médecin, a fait l'objet des justes critiques d'Halbwachs [27]. Cependant, la précision des détails fournis permettrait aisément d'autres regroupements. D'autre part, cet amalgame n'est pas uniquement lié aux préjugés des enquêteurs ; il suggère aussi la modestie de certaines consommations dans la vie ouvrière du temps.

II. REMARQUES D'ENSEMBLE SUR LES BUDGETS : ÉQUILIBRE, CRÉDIT, ÉPARGNE

Comment donc se répartit la dépense ouvrière ? Au préalable, quelques remarques, nécessaires dans leur banalité. Nous allons étudier des budgets moyens, pour tenter de dégager des faits généraux, des tendances. Il est évident que la réalité sociale est plus touffue ; il n'y a pas plus d'ouvrier moyen qu'il n'y a d'homme moyen. Il existe, sans doute, une grande diversité de structures budgétaires, traduisant une grande diversité de niveaux de vie ouvriers. A ne considérer que les quinze familles retenues dans les *Ouvriers des Deux Mondes,* on voit que la part affectée aux dépenses de nourriture varie de 46 à 77 %, celle des dépenses de logement de 5 à 25 %, celle du vêtement de 8 à 30 %, celle des dépenses diverses de 5 à 19 %... Entre la famille de l'ouvrier fondeur en soldat de plomb à Paris, qui dispose annuellement de 784 F par tête et consacre près de 20 % au vêtement et autant aux dépenses diverses (19,8 %), et celle du piqueur de Monthieux, où la disponibilité par personne n'atteint pas 300 F (295) et où la nourriture absorbe 73 % des dépenses, il y a toute une gamme de possibilités et de nuances. Nos sources permettent de les entrevoir, non de les quantifier.

Quant aux facteurs qui influent sur la structure budgétaire, les sociologues ont démontré que deux surtout étaient contraignants : le revenu familial, la

26. Ainsi, dans la nourriture, on distingue les aliments consommés dans le ménage et en dehors, distinction fort utile, en effet, pour les travailleurs des grandes cités. Les premiers comprennent : céréales, corps gras, laitages et œufs, viandes et poissons, légumes et fruits, condiments et stimulants, boissons fermentées. Pour chaque produit sont indiquées les quantités consommées, le prix à l'unité, et la dépense monétaire totale. Le poste « dépenses concernant l'habitation » se décompose en loyer, mobilier, chauffage, éclairage. La part de l'habillement est calculé de la manière suivante : on fait l'inventaire des vêtements possédés par chacun des membres de la famille et on divise le prix d'achat de chaque pièce par sa durée pour obtenir un coût vestimentaire annuel par personne.

27. 1912, p. 174.

composition de la famille. Ainsi, la place des dépenses de nourriture s'accroît en raison directe de l'effectif de la famille, en raison inverse de son revenu (loi de Engel). Le rôle du métier proprement dit paraît secondaire à M. Halbwachs. Pour apprécier le niveau de vie ouvrier, il faut donc tenir compte à la fois de facteurs économiques et démographiques.

A première vue, le fait primordial est le revenu, non pas individuel, mais familial. L'ouvrier est l'homme d'une famille : c'est elle qui constitue la réalité sociale. Il faudrait se demander quelle est la composition du revenu familial ouvrier à cette époque : part du salaire et des autres sources possibles, apport respectif de chacun des membres de la famille. Les monographies des *Ouvriers des Deux Mondes* fournissent des indications intéressantes à ce sujet. Elles confirment une double prépondérance dans la composition du revenu familial : celle, écrasante, du salaire (dans 9 cas sur 15, le salaire constitue plus de 90 % du revenu), et celle, très affirmée, du salaire du père. Le revenu ouvrier vers 1880, c'est le revenu salarial ; le revenu familial, c'est, à un degré toutefois moins absolu, le salaire du chef de famille.

L'autre élément, déterminant, du niveau de vie, tient au nombre des enfants, et à leur âge. Dans le cas présent, on constate une relation assez nette entre la diminution du revenu par tête et l'accroissement des effectifs. Les périodes difficiles dans la vie du couple ouvrier sont celles de la paternité ; l'arrivée des enfants n'augmente pas seulement le nombre des bouches à nourrir, elle supprime l'apport du travail féminin. En définitive, on peut se demander si l'effectif familial n'est pas le facteur décisif pour expliquer les différences de niveau de vie entre les familles ouvrières. Il y a dans les conseils de continence que l'école économique classique prodigue aux travailleurs, dans la répugnance petite-bourgeoise pour la « prolifération » ouvrière — entendez Mme Vuillaume dans *Pot-Bouille*[28] — un fragment de vérité pratique que, par d'autres voies, la classe ouvrière découvrait aussi. On sait que le malthusianisme, en cette seconde moitié du 19e siècle, n'est pas seulement bourgeois, il devient ouvrier[29] ; il a des origines économiques et pychologiques à la fois. L'enfant n'est pas une richesse ; dans la mesure même où l'on s'en soucie davantage, il pèse plus lourd. Son poids, quotidiennement ressenti, explique certains traits de la revendication : la famille y est toujours présente, comme un thème obsessionnel. C'est en son nom, pour les enfants qu'il faut nourrir et élever, que l'ouvrier réclame d'être augmenté : formulation obscure encore des conceptions modernes du salaire familial.

Une autre remarque a trait au problème, essentiel, de l'équilibre du budget. Selon les témoignages ouvriers, son passif est chronique. Et la plupart des observateurs s'accordent à décrire sa « justesse », son caractère aléatoire qui

28. « Les ouvriers seuls pondent des petits comme des poules, sans s'inquiéter de ce que ça coûtera. Il est vrai qu'ils les lâchent sur le pavé, de vrais troupeaux de bêtes, qui m'écœurent dans les rues » (E. Zola, éd. La Pléiade, t. III, p. 65).

29. A. Armengaud, 1967.

autorise rarement l'épargne, à la limite du déficit qui s'installe avec la moindre maladie, les chômages imprévus, les premières naissances, ou dès qu'un événement extérieur vient rompre le rythme du travail : la guerre de 1870 a été une cause d'endettement durable [30], et en 1884 Zola note que les mineurs d'Anzin paient encore les dettes de leur grève de 1878 [31]. Parmi cent descriptions identiques, voici celle que du Maroussem donne de l'endettement du piqueur de Monthieux : « Les quelques économies de la femme servirent à acheter chez le fripier un mobilier sommaire. L'apport du marié consistait surtout en dettes antérieures, notamment en un billet de 50 F qu'il fallut solder. Les enfants se succédèrent avec régularité : trois filles d'abord, un garçon ensuite. La misère arriva : les quinzaines furent dévorées avant le versement même ; les dettes s'accumulèrent chez les fournisseurs ; on déménagea à la recherche d'un crédit mieux assis : l'éternel tableau se reproduisit avec des traits toujours identiques » [32]. La précarité, l'instabilité, l'insécurité fondamentales de la vie ouvrière sont unanimement reconnus [33].

Elles expliquent le recours, très habituel, au crédit [34] qui n'est assurément pas un fait moderne. Simplement, ce crédit est moins diversifié, moins organisé, moins concentré que de nos jours. Sans doute il existe, surtout à Paris, des formes neuves de vente à crédit pour des biens de consommation relativement durables : vêtements, chaussures — cet achat si redouté [35] —, linge, meubles, machines à coudre (quelle ouvrière ne rêve de posséder sa Singer ?), pratiquées systématiquement par de grandes maisons spécialisées. Un type nouveau fait son entrée dans les quartiers populaires : l'abonneur. « Actuellement, il est impossible de visiter une maison ouvrière sans rencontrer celui que l'argot de Paris appelle " l'abonneur " et qui n'est autre que le receveur des maisons d'abonnement. Sur le petit livret où l'on a marqué le versement d'avance exigé au moment de la livraison — versement qui dépasse parfois

30. *Ouvriers des Deux Mondes,* 2ᵉ série, t. I, p. 151 : « Le charron de Montataire ne parvient à se libérer d'une dette contractée à cause d'un chômage de six mois pendant la guerre de 1870, qu'en 1884, grâce à l'entrée au travail de son fils aîné. »

31. E. Zola, éd. La Pléiade, t. III, p. 1 840 et p. 1 897 : « Mes notes sur Anzin. »

32. P. du Maroussem, « Le piqueur sociétaire de la mine aux mineurs de Monthieux (Loire) », *Les Ouvriers des Deux Mondes,* 2ᵉ série, t. V, p. 394 (observations faites en 1895).

33. On ne saurait multiplier les citations. Sur ce chapitre, elles abondent dans les monographies de famille, comme dans les descriptions d'observateurs aussi opposés que les frères Bonneff ou J. Valdour : « Toute la vie de l'ouvrier est dominée par l'insécurité », écrit ce dernier, 1909, p 271 ; « Il est à la merci d'un caprice de la mode, d'une concurrence imprévue, d'une crise de l'industrie, d'une invention nouvelle. Les institutions de prévoyance et les lois de protection ne sont pour lui, en l'absence de véritable organisation du travail, que de misérables expédients... », etc.

34. *Cf.* la question 12 de l'enquête de 1872 : « L'ouvrier a-t-il l'habitude de payer au comptant les objets nécessaires à sa consommation ou a-t-il recours au crédit ? » ; la plupart des déposants répondent que l'ouvrier a recours au crédit.

35. De ce fait, un témoignage littéraire : le thème des chaussures de Bélisaire, dans le *Jack* de Daudet (1876) ; ou encore la scène relatée par J. Romains, 1933, VI, 7 et *sq.*

la valeur de l'objet — l'abonneur inscrit au fur et à mesure le franc ou les deux francs péniblement arrachés chaque semaine. Et en cas de retard, que de difficultés ! Les intérêts s'ajoutent aux intérêts : les frais aux frais ; et les vastes maisons de " recel " ... deviennent ainsi de vastes maisons de prêts usuraires » [36]. Mais, dans l'ensemble, le crédit reste alimentaire et local, aux mains des boutiquiers — boulangers [37], épiciers, marchands de vin — dont l'étroite solidarité de fait avec les travailleurs peut, en cas de grève, jouer à double sens ; il est lié aux rythmes de la paie, le plus souvent de quinzaine, comme elle [38]. Bien des ouvriers ne se libèrent pas et sont perpétuellement en comptes ; ils ne s'en sortent que par la fuite, du moins dans les grandes agglomérations : à Paris, les célibataires quittent l'usine et le quartier quand ils sont trop criblés de dettes : « Les oppositions des marchands de vin les poursuivent partout » [39]. Pour se dédommager, les créanciers pratiquent une véritable usure en vendant de 20 à 30 % plus cher [40]. Ces usages pèsent lourdement sur les prix de détail et expliquent leur inélasticité à la baisse [41]. Pour y remédier, beaucoup de réformateurs préconisent la formation de coopératives de consommation et déplorent que les ménagères les boudent. L'échec de telles sociétés, tentées par exemple à la fin du Second Empire en réaction contre la hausse du coût de la vie [42], a été en effet très général et la raison est partout la même : l'obligation du paiement comptant. Beaucoup parlent même de la répugnance de l'ouvrier : « Il préfère payer le double et avoir à crédit » [43]. N'a-t-on

36. P. du Maroussem, 1892, p. 149 : « Ces magasins pullulent dans Paris : ils annexent un nombre toujours plus grand de petits détaillants. » *Le Cri du Peuple*, sous la plume de Goullé, dénonce aussi « les maisons d'abonnement » : 13 octobre 1884. Goullé fait état d'un certain nombre de lettres se plaignant du « Bon Génie », de « Faure », du « Pèlerin Saint-Jacques », des « Magasins Réunis », des « Trois Frères ». M. Halbwachs, en 1907, constate que trois sur sept des ménages enquêtés à Paris, ont recours aux abonnements Dufayel. Sur un mois, « la dépense crédit est, en moyenne, de 5 F, presque égale à la dépense vêtement » ; enquête citée, 1914, p. 72.

37. Sur le rôle des boulangers, liés aux familles par le crédit, *cf.* Roblin, 1902.

38. A Bessèges, le crédit roule sur le mois : *cf.* Arch. nat., C 3021, réponse de la Compagnie des forges à l'enquête de 1872. A Bailleul, le règlement est hebdomadaire, le pain se solde tous les dimanches matins : Arch. nat., C 3019, réponse de Hié, fabricant de toile.

39. Arch. nat., C 3020, Seine, rapport de la maison Pleyel-Wolf à la Plaine-Saint-Denis ; C 3018, Marne, rapport Ohl, filateur à Reims, signale le même fait pour les compagnons qui changent de domicile pour se soutraire aux créanciers.

40. Arch. nat., C 3020, Seine-Inférieure, Badin, industriel à Barentin.

41. E. Levasseur en fait la remarque, 1908, p. 225.

42. L'enquête de 1872 fait état de nombreuses créations de coopératives de consommation et, la plupart du temps, de leur échec rapide : ainsi, à Boulogne, Fourchambault, Limoges ; à Saint-Junien, la boulangerie coopérative a duré cinq ans et la boucherie, un an ; à Marseille, dans la plupart des villes de l'Isère, à Rouen, à Nantes, à Cambrai, à Tourcoing, Lille, Ambert, Châteauroux, Amiens, Troyes, Mazamet, Reims, Bordeaux, Toulouse... Voir dans Arch. nat., C 3018-3026, les dossiers correspondant aux divers départements.

43. Arch. nat., C 3019, Vosges, rapport de Géliot, industriel.

pas tenté, à Lille, de le libérer en lui versant une quinzaine d'avance ? Cette somme a été dépensée ailleurs [44]. La réprobation que suscite une telle imprévoyance marque une frontière sociale : en deçà, le bas de laine, la thésaurisation paysanne ; au-delà le monde petit-bourgeois soucieux de « faire honneur à ses affaires », d'économiser, pour lequel l'emprunt est le stigmate d'une condition infamante, et l'épargne, plus encore qu'une sécurité : une consécration. L'ouvrier d'aujourdhui — du moins celui que Chombart de Lauwe décrivait dans les années 1950, avant l'américanisation —, héritier de ces réprobations humiliantes, hanté par l'angoisse ancestrale de la dette, répugne pareillement à emprunter [45]. Affaire de mentalité, dira-t-on, mais qui s'enracine dans une situation économique.

Vers 1870-1880, un facteur joue fortement : l'intensité du lien avec la terre. Plus ce lien est intime, serré, plus grande est la propension à l'épargne. Sur ce point, les réponses à l'enquête de 1872 sont concertantes. La plupart des industriels insistent sur le contraste entre ouvriers d'usine à part entière et semi-ruraux, entre déracinés et travailleurs du pays. Ces derniers n'ont qu'un pied dans l'usine et leur horizon demeure essentiellement campagnard ; leur salaire se réinvestit dans la terre, n'est qu'un moyen d'en acquérir, « au point que des familles se refusent l'alimentation nécessaire pour maintenir les forces du travailleur, et cela malgré des économies déjà importantes », lit-on dans le rapport de la Société Boigues-Rambourg. En 1855, cette société possédait sur le territoire de la commune de Fourchambault 386 ha ; en 1873, elle n'en possède plus que 194, le reste (192 ha) ayant été acquis par 420 ouvriers ou anciens ouvriers et commerçants [46]. « C'est l'élément rural qui avec ses qualités spéciales et traditionnelles a contribué à fonder la propriété », confirme de son côté le directeur des aciéries voisines d'Imphy. La prévoyance est le fait des « familles qui tiennent au sol, ou qui sont arrivées à Imphy il y a trente ou quarante ans avec la rusticité des paysans morvandiaux » [47]. Même opposition à Pont-à-Mousson, chez Roechling entre les ouvriers des hauts fourneaux, « ressemblant à l'ouvrier agricole lorrain dont ils sont extraits, très économes, ayant une conduite régulière, possédant généralement leurs gîtes et n'ayant aucun des caractères de l'ouvrier de fabrique des grandes villes... », et ceux des mines de fer : « nous avons des ouvriers normands, piémontais, belges, berri-

44. Arch. nat., C 3019, Nord, rapport de la chambre de commerce de Lille.

45. P. Chombart de Lauwe, 1956, p. 137 : « L'achat à crédit est d'ailleurs mal jugé chez un grand nombre de ménages : " C'est un mauvais principe pour la suite "... Mais l'emprunt surtout peut être une véritable hantise... Ce danger est d'autant plus impressionnant qu'il est mal défini. Ce n'est pas seulement la crainte de la faim pour soi, et ce qui est plus grave encore, pour les enfants, ni la crainte de perdre son logement et les quelques meubles qu'on possède : c'est la crainte de ceux qui sont plus forts... C'est une crainte sociale et dans une certaine mesure une crainte d'un mal inconnu, une sorte de crainte instinctive. »

46. Arch. nat., C 3023, Nièvre, rapport de la Société Boigues-Rambourg et Cie.

47. *Ibid.*, Nièvre, directeur des Aciéries d'Imphy.

chons, etc., gagnant beaucoup, dépensant » de même[48]. A Roanne, « parmi les populations ouvrières des campagnes, l'amour de la propriété est très grand et suffit pour les engager à l'épargne. Dès que ces ouvriers ont réalisé quelques économies, ils achètent une maison ou une parcelle de terre, ce qui est toujours facile à cause du démembrement continuel de la grande propriété et le partage toujours croissant des héritages »[49]. L'attraction foncière est particulièrement forte dans les pays de vignoble de seconde zone, encore abordable : dans l'Indre[50], en Saône-et-Loire[51]. Dans les grandes usines de la banlieue parisienne, beaucoup d'ouvriers de fraîche date conservent des aspirations bucoliques : chez Gellé, parfumerie-savonnerie de Levallois, quelques-uns économisent pour acheter des terres au pays natal ; mais en trente ans, trois ont réalisé ce rêve[52]. A la Plaine-Sainte-Denis, chez Pleyel et Wolf, les ouvriers mariés cherchent à acheter maison et jardin : « Quelques-uns même une fois en possession d'un terrain assez étendu ont quitté la fabrique où ils gagnaient un fort salaire pour se consacrer tout entier aux travaux maraîchers »[53]. Et Louis Chevalier a décrit les paysans bretons montés à la capitale dans l'espoir de se libérer de leurs dettes foncières : « L'un d'eux, par exemple, se sera endetté dans l'exploitation d'une petite ferme. Rarement le créancier le fera poursuivre, sachant qu'il n'y gagnerait rien. " Va à Saint-Denis, ou à Versailles, lui dit-il, tu y gagneras de l'argent et tu me paieras quand tu le pourras " »[54]. L'épargne atteint son maximum avec les jeunes ouvrières des moulinages de soie du Sud-Est (Cévennes, Dauphiné), dont la vie conventuelle a été mainte fois dépeinte[55]. Elles ne dépensent rien de leur faible salaire : « Les filles sont la fortune des familles. Le père de famille qui a deux ou trois filles à la fabrique est tout à fait à son aise »[56]. « Il a payé ses dettes et acheté ses terres »[57]. De façon générale, les femmes sont réputées plus économes. A La Croix-Rousse, « les ouvrières filles telles que les dévideuses et les ourdisseuses sont les seules qui font des dépôts à la Caisse d'Epargne »[58]. A Grenoble, ce sont les couturières de gants[59]. A Bordeaux, la moitié

48. Arch. nat., C 3018, Meurthe-et-Moselle, Roechling et Cie.
49. Arch. nat., C 3022, Loire, chambre de commerce de Roanne.
50. Arch. nat., C 3023, Indre, rapport du préfet.
51. Arch. nat., C 3019, directeur des mines de Romanèche.
52. Arch. nat., C 3020, Seine, rapport Gellé frères.
53. *Ibid.*, rapport Pleyel, Wolf et Cie sur leurs usines de la Route de la Révolte (600 ouvriers facteurs de pianos).
54. *La Science sociale*, 1892 ; cité par L. Chevalier, 1950, p. 211.
55. Arch. nat., C 3022, rapport de la chambre de commerce d'Aubenas ; C 3021, Isère, rapport de Montessuy, tisseur à Renage, etc.
56. Arch. nat., C 3021, Isère, rapport Montessuy.
57. *Ibid.*, rapport chambre de commerce de Voiron.
58. Arch. nat., C 3021, Rhône, chambre de commerce de Lyon.
59. *Ibid.*, Isère, réponse de Rouillon, mégissier à Grenoble.

des demandes en séparation de corps proviennent des femmes d'ouvriers, mécontentes des dilapidations de leurs maris [60].

Dès que l'appât des terres, le stimulant de la propriété foncière, disparaissent, la propension à l'épargne s'affaiblit. « L'ouvrier qui a amassé n'est même pas bien vu dans les ateliers, on le taquine », remarque un industriel d'Amiens [61]. Mais c'est aussi que l'épargne est plus difficile parce que sans objet : « L'ouvrier, en voyant quelle somme minime il peut économiser par semaine abandonne bien vite toute idée d'épargne » [62]. La rupture du lien avec la terre, c'est la fin de l'espoir, moteur nécessaire à toute économie ; la chute dans l'enfer prolétaire, aléatoire et sans projet.

Sans doute, dépassant les témoignages qualitatifs, il faudrait pouvoir mesurer le déficit, comme l'épargne, si faible soit-elle. Çà et là, les réponses patronales à l'enquête de 1872 fournissent des indications fragmentaires sur l'importance des dépôts ouvriers aux caisses d'épargne de l'usine, ou de la ville. On ne saurait s'étonner de la faiblesse des premiers [63] : elle provient aussi de la répugnance des ouvriers vis-à-vis des institutions patronales. Les indications sur les seconds ont plus de portée. Sur 95 948 F déposés à la caisse d'épargne de Bessèges, 631 F appartiennent à 152 ouvriers [64]. A Flers, sur 1 829 livrets (522 290 F), on compte 130 livrets d'ouvriers (31 940 F). A Reims, la clientèle ouvrière des caisses d'épargne se recrute presque exclusivement parmi les tisserands alsaciens et vosgiens. A Thiers, sur 20 638 F de dépôts, 4 890 F reviennent aux ouvriers des villes, 15 748 F à ceux des campagnes, A Bordeaux, on dénombre 7 000 livrets ouvriers sur 28 420 ; à Albi, 250 livrets ouvriers représentent 48 270 F [65]. D'autres formes d'épargne sont signalées : valeurs d'Etat, ou ferroviaires [66]. Encore faudrait-il savoir ce que recouvre exactement le terme d'ouvrier. Si elle était possible, l'étude socio-professionnelle des

60. Arch. nat., C 3022, Gironde, chambre de commerce de Bordeaux, statistiques de l'assistance judiciaire.

61. Arch. nat., C 3019, Somme, Burgeat, industriel à Amiens : les ouvriers ne sont pas propriétaires et « n'ont aucune idée de le devenir ».

62. Arch. nat., C 3019, Somme, chambre de commerce d'Abbeville.

63. Arch. nat., C 3021, Gard, Compagnie de la Grand-Combe : a une caisse à 5 % d'intérêt ; 200 déposants, essentiellement des employés. *Ibid.*, Forges et fonderies de Bessèges, rapport Jouguet : la caisse de la compagnie (2 400 salariés) compte 7 déposants employés (25 800 F), 78 ouvriers (127 168 F), 139 personnes extérieures (432 039 F). C 3019, Haute-Saône, Ronchamp, rapport du directeur des houillères : sur 1 600 ouvriers, il y a 145 déposants à la caisse d'usine (115 000 F). C 3018, Pas-de-Calais, Courrières : 34 déposants ouvriers (45 600 F), soit le treizième des familles logées par la compagnie dans les cités. Pour Anzin, Douchy, Liévin, Marles, on possède également des chiffres, tous très faibles. Seules les verreries et cristalleries de Baccarat présentent une forte intégration : 900 000 F à la caisse de l'usine, appartenant à un personnel ouvrier très stable.

64. Arch. nat., C 3021, Gard, rapport Jouguet.

65. Toutes ces indications sont tirées de Arch. nat., C 3018-3026.

66. Selon divers témoignages de l'époque (Audiganne, Reybaud) et les monographies des *Ouvriers des Deux Mondes*.

dépôts en caisse d'épargne (et son pendant : celle des engagements, des « mises au clou » au mont-de-piété) devrait fournir de précieuses données.

En termes de comptabilité globale, quelle part du salaire échappe à la consommation ? Si une accumulation du salaire ouvrier est possible, où s'investit-elle ? C'est toute la question, immense, de l'ouverture de la classe ouvrière, de sa fluidité, qui se trouve posée. Y a-t-il une continuité dans les familles qui la composent? Ou bien, comme Schumpeter le suggère pour la « classe » capitaliste, est-elle une forme, un moule durables au contenu changeant et mobile ? Assurément, la réponse ne se trouve pas dans l'étude des budgets annuels : l'ascension sociale est affaire non d'une année, mais d'une vie, sinon d'une génération. C'est à d'autres sources qu'il faut puiser. Les budgets sont des documents du temps court : demandons-leur enfin ce qu'ils nous peuvent donner.

III. LES CONSOMMATIONS OUVRIÈRES, D'APRÈS LES BUDGETS DE FAMILLE

Considérons les budgets des quinze familles des *Ouvriers des Deux Mondes*. Les dépenses d'alimentation sont toujours supérieures à 50 % ; elles dépassent neuf fois 60 % et deux fois 70 %. Le poste « vêtement », généralement compris entre 10 et 20 %, vient sept fois en seconde position et huit fois en troisième. Les dépenses d'habitation présentent plus d'élasticité, oscillant de 5 à 25 % ; on les trouve six fois au deuxième rang et six fois au quatrième ; leur amenuisement en quelques cas provient du fait que certaines familles bénéficient du logement gratuit. Les dépenses « diverses », enfin, se situent ordinairement au dernier rang et dépassent rarement 10 %.

Le budget moyen des dépenses, pour l'ensemble des quinze familles observées, se décompose ainsi :

Nourriture	62,8 %	avec les valeurs extrêmes :	46,5 — 77,5
Vêtement	16,5	avec les valeurs extrêmes :	8,5 — 30,8
Habitation	12,3 [67]	avec les valeurs extrêmes :	5 — 25,9
Divers	8,3	avec les valeurs extrêmes :	1,4 — 19,6

Les autres sources consultées donnent des proportions souvent analogues, dont ne sont pas éloignées, de surcroît, les estimations ouvrières. Ainsi sommes-nous fondés à tenir ce budget de dépenses pour une expression raisonnable des grandes tendances de la consommation ouvrière dans les années 1880. Certes, ce budget apparaît comme élémentaire, mais non pas strictement alimentaire. S'il laisse peu de place aux « divers », il tend aussi à s'affranchir du monopole

67. Dont 6,9 % pour le seul loyer.

des subsistances et, singulièrement, de celui du pain. A titre indicatif, et pour situer grossièrement les évolutions, on rappellera que le baron de Morogues, vers 1832, estimait que, dans un budget alimentaire à 67 %, le pain accaparait 51 % de la dépense nourriture et 34 % de la dépense totale ; et plusieurs auteurs tenaient cette estimation pour optimiste [68]. Dans notre budget moyen, la part du pain n'est plus que de 11,8 % (et 18,8 % du coût alimentaire). En 1963, elle dépasse à peine 2 % [69].

Deux faits sont frappants : en regard de l'importance relative des dépenses vestimentaires qui viennent toujours au second rang, la modicité des dépenses d'habitation ; on n'oubliera pas que dans ce poste sont compris non seulement le loyer qui ne représente que 6,9 % de la dépense totale, mais aussi l'entretien du mobilier, l'éclairage (1,4), le chauffage (2,08), ce dernier servant aussi à la préparation des aliments.

1. Logement : un « poste » modeste

Assurément, s'il existe un domaine où les moyennes sont sujettes à caution, c'est bien en matière de logement, les disparités régionales et locales étant à cet égard particulièrement fortes. On les perçoit grossièrement à travers les réponses à l'enquête de 1872, quoique les comparaisons soient difficiles en l'absence de toute norme définie. Pour un logement de deux pièces, il faut de 50 à 60 F par an à Rimogne (Ardennes), de 60 à 100 F à Flers, 80 F à Roanne, de 100 à 140 F à Rouen et à Toulouse, de 100 à 150 F à Montataire, de 150 à 200 F à Lyon, Saint-Etienne, Bordeaux, Fourmies, de 200 à 250 F à Paris... Dans la capitale, il y a de grandes différences selon les quartiers, les rues mêmes : en 1882, on paie, au quartier Sainte-Marguerite, pour un

68. Cité par L.-R. Villermé, 1840, t. I, p. 28. De Morogues pense que les dépenses d'une famille ouvrière de cinq personnes d'une grande ville peuvent être appréciées ainsi :

N	570,15	soit	66,4 %
L	130	soit	15,9 %
V	140	soit	16,2 %
D	19,85	soit	2,3 %

Il ne s'agit nullement d'un budget réellement observé. C'est aussi l'inconvénient des estimations, assez nombreuses, qu'on trouve chez Villermé lui-même. Chabert, 1949, pour le début du siècle, donne également quelques budgets ouvriers d'après divers auteurs, *cf.* notamment p. 226. A certains égards, ils apparaissent à première vue plus favorables que les budgets postérieurs. Ainsi, en 1815, en année normale, la part du pain dans le budget serait de 24 à 25 % environ ; mais elle peut monter à 41 % en année de disette, par exemple en 1817. Cette élasticité des prix est évidemment la grande variable des budgets à cette époque. Soixante ans plus tard, la situation est bien différente.

69. *Le Monde*, 10-11 novembre 1963, p. 9 : « Comment se répartissent les dépenses de consommation d'une famille ouvrière. » Les proportions sont les suivantes : nourriture : 45 % ; vêtement : 13,3 % ; habitation : 18,5 % ; divers : 23,2 %.

logement de deux pièces « avec quelquefois une cuisine », 450 F rue du Faubourg-Saint-Antoine, de 260 à 280 F rue Saint-Bernard, 200 F rue de Montreuil ; au numéro 113 de cette dernière rue, une simple chambre sise au premier étage est louée 300 F [70]. D'autre part, cette catégorie de dépenses est la seule qui n'ait pas décru durant la période. F. Marnata fait état d'une baisse de l'indice des loyers parisiens, à partir de 1884, mais il s'agit de loyers bourgeois [71]. Les populaires n'ont cessé de croître jusqu'à la première guerre mondiale, très rapidement entre 1872 et 1882, puis progressivement plus lentement. Une enquête fait état d'une hausse de 25 % pour l'ensemble des grandes villes françaises dans la décennie 1872-1881, alors que de 1817 à 1872 elle n'aurait été que de 40 % [72]. A Paris, le mouvement de hausse est plus accéléré encore. Une série de rapports de police établit que, de 1876 à 1882, les loyers ouvriers, dans les divers arrondissements, ont augmenté de 25 à 30 % [73]. Les expositions, notamment celle de 1878, ont entraîné un aflux de population souvent durable ; entre 1880 et 1882, le quartier du Père-Lachaise, par exemple, s'est accru de 10 000 unités [74]. D'où une très forte spéculation ; on augmente le loyer à chaque changement de locataire ; propriétaires et concierges, auxquels chaque nouvelle location rapporte de 5 à 6 F, favorisent les mutations. « L'ouvrier en louant doit signer un congé en blanc. On s'en sert contre lui, lorsqu'on a intérêt à le faire » [75]. Ces indications fragmentaires ne sauraient tenir lieu de séries annuelles de loyers, qui font totalement défaut ; la plupart des études, anciennes et présentes [76], sur le logement ouvrier sont très pauvres en ce qui concerne les prix.

Ainsi, pour Paris du moins, il est probable que notre budget moyen sous-estime la réalité. Denis Poulot prétend que le loyer absorbe 30 % de la dépense ouvrière ; sans doute exagère-t-il [77]. Selon une enquête effectuée vers 1898 par les docteurs Dumesnil et Mangenot, sous l'égide de la Société des habitations à bon marché [78], dans le quartier de la pointe d'Ivry, 23 % des 1 266 ménages ouvriers observés consacrent au seul loyer 20 % de leur dépense, 53 % d'entre eux, de 10 à 20 %, 24 % seulement moins de 10 % [79].

70. Arch. préf. pol., B A 486, Situation des loyers à Paris (1871-1891), 1 526 pièces (très intéressant), Le rapport cité ici, pièce 176, est celui du commissaire du quartier Sainte-Marguerite, vers juin 1882.

71. Paris, 1961.

72. *Le Citoyen et la Bataille,* 14 novembre 1882.

73. Arch. préf. pol., B A 486.

74. *Ibid.,* pièce 181, rapport du 15 juin 1882.

75. *Ibid.,* pièce 176, rapport com. quartier Sainte-Marguerite.

76. Le livre de R. H. Guerrand, 1967, paru lorsque ce chapitre était déjà écrit, a le grand mérite d'attirer l'attention sur une question peu étudiée, utilise une abondante documentation, mais n'apporte rien de nouveau sur ce point.

77. D. Poulot, 1872, p. 47-48 : « Le terme est l'épée de Damoclès du travailleur, le fil menace de se rompre tous les six mois. »

78. Sur cette société, *cf.* R. H. Guerrand, 1967, p. 271 et *sq.*

79. 1899.

D'après la *Statistique générale de la France,* le loyer accapare entre un dixième et un cinquième du revenu ouvrier à Paris, au début du 20e siècle [80].

La conclusion de M. Halbwachs n'en demeure pas moins vraie, dans l'ensemble : « La modération de la dépense pour le logement, plus exactement pour le loyer, nous a toujours paru un trait essentiel de la condition ouvrière » [81], et sans doute conviendrait-il d'ajouter : plus particulièrement en France. La tendance fondamentale est de réduire au minimum les dépenses de logement, quitte à accepter des conditions que tous les témoignages disent désastreuses [82]. Les statistiques insistent sur l'entassement et l'absence d'hygiène. D'après l'enquête spéciale du ministère du Travail, faite lors du dénombrement de 1906, le pourcentage des logements ouvriers dépourvus de lieux d'aisance était de 83 à Rouen, 89 à Nantes, 92 à Saint-Etienne, 95 à Lille [83]. L'enquête menée à peu près à la même époque par le Board of Trade établit que les ménages ouvriers français ne disposent en général que de deux pièces, trois au maximum. A Paris, 26 % des logements ouvriers observés se composent d'une seule pièce et 30 % de deux ; les proportions sont de 20 et 24 % à Bordeaux, 53 et 24 % à Brest, 50 et 27 % à Fougères, 21 et 34 % à Grenoble, 28 et 22 % à Lyon, 25 et 25 % à Rouen, 28 et 42 % à Saint-Etienne, 9 et 35 % à Toulouse, etc. Comparant avec la situation en Angleterre, où les appartements ouvriers de trois et quatre pièces sont fréquents, en Allemagne où les logements d'une pièce sont trop rares pour justifier une catégorie type, le Board of Trade conclut que les travailleurs français sont les plus mal logés d'Europe occidentale [84]. D'après les travaux des docteurs Féron-Vrau et Dumont, à Lille, vers 1900, sur 900 familles enquêtées ayant en moyenne 4,88 enfants par famille, 75 % vivent dans une et deux pièces [85]. A Reims, vers la même époque, 48 % des ouvriers s'entassent dans les mêmes conditions [86]. Les nouveaux venus à la ville, notamment les étrangers, s'accumulent dans les garnis, plaie des banlieues, foyers de typhoïde, de tuberculose et d'épidémies ; à Paris, entre 1875 et 1883, tandis que la population s'accroît de 15 %, le nombre des garnis augmente de 20 %, mais leur clientèle de 80 % [87]. A Lille, si les caves disparaissent, les garnis pullulent [88].

Cent descriptions sordides étayent ces données numériques. Halbwachs évoque « le taudis perdu au fond d'une cour sombre, aux environs de la place

80. 1910.

81. 1933, p. 28 ; p. 30 : « Il peut être considéré comme bien établi qu'à tous les degrés de revenu, et pour des ménages de même grandeur, les ouvriers dépensent nettement moins que les employés pour leur logement. »

82. R. H. Guerrand ne modifie pas, en fin de compte, les conclusions de M. Halbwachs.

83. *Bulletin de l'Office du travail,* 1908, p. 1 229 ; 1909, p. 414-503.

84. Board of Trade, 1909. Les conclusions de l'enquête ont été utilisées par M. Aconin, 1912.

85. C. Féron-Vrau, 1899 ; A. Dumont, 1905, p. 64-65.

86. D'après les recherches du Dr Hoël, rapportées par A. Dumont, 1905, p. 51.

87. Sur les garnis, *cf.* d'Haussonville, 1892, p. 86 et *sq.*

88. P. Pierrard, 1965, chap. II, p. 79, « Permanence du taudis lillois ».

de la Bastille, où un terrassier, sa femme et ses quatre enfants couchent dans une seule chambre, dans deux lits et un berceau, parmi le linge sale et les déchets de légumes et de fruits »[89]. A Nantes, l'exiguïté des logements oblige à côtoyer les morts : la cadavre reste souvent deux jours dans la pièce « au milieu des parents qui poursuivent les travaux et les soins de la vie quotidienne »[90]. A Lyon, alcôves et soupentes, sans fenêtres et sans air, sont de redoutables foyers de tuberculose[91]. A Ivry, l'absence de toute commodité et d'égout transforment certaines rues en cabinet de plein air : « enfants et adultes s'accroupissent contre les murs le long desquels il n'est pas rare de voir le matin une ligne ininterrompue de sentinelles odorantes... les ménagères déversent dans les ruisseaux les eaux ménagères et le contenu des vases de nuit »[92]. Les grandes villes ont leurs cités maudites : à Lille, la cité Napoléon[93] ; à Paris, dans le XIIIe, la cité Doré, sur la Butte-aux-Cailles, la cité des Kroumirs[94], la cité Jeanne d'Arc, « dernière étape de ceux qui s'enfoncent degré par degré dans le gouffre de la misère »[95] ; dans les XIXe et XXe, cités de Meaux, du Tarn, cités Gand et Philippe[96] ; au-delà, vers le nord-nord-ouest, à Levallois, Asnières, Clichy, les sinistres cités du Soleil, Foucault, des Epinettes, la route de la Révolte, la rue de Flandre, boulevards de la bagarre entre Bas-Bretons ivres, Italiens au couteau facile, boulevards du crime, la plaine « hideuse et empestée »[97] de Saint-Denis, « ville des rats crevés, des usines galeuses, des rues aux pavés gras, des maisons sales, du canal bourbeux, des berges empuanties par des charognes enflées »[98]. Laideur dégoulinante, crasse gluante et froide, promiscuité poisseuse, composent ce paysage anti-impressionniste ; et, plus que tout, odeurs. « Des lieux, des plombs, quand

89. 1908, p. 540.
90. Heurtaux-Varsavaux, 1888, p. 12.
91. F. Moyroud, 1910, p. 350 : « La grande pièce, la seule qui prend jour, sert à la fois de cuisine, de salle à manger et d'atelier. Au fond, séparé par une mince cloison, fermé par de larges portes non vitrées, un réduit obscur dont les dimensions sont calculées de façon à recevoir un lit : c'est l'alcôve. Souvent la partie supérieure est encore utilisée. Un plancher horizontal, situé à un peu plus de mi-hauteur de l'appartement, permettra de placer au-dessus un nouveau lit ; c'est la soupente, il est impossible de s'y tenir debout ; on y accède par un escalier de bois, voire par une échelle. » Une « topographie de la tuberculose à Lyon » pour 1900-1904 établit que le taux des décès dus à cette maladie est de 4,13 % dans le 3e arrondissement ouvrier, de 2,45 % dans le 2e. Sur le logement ouvrier à Lyon, voir F. Mangini, 1891, Gautheron, 1898, Péhu, 1905.
92. Docteurs Dumesnil et Mangenot, 1899, p. 14.
93. P. Pierrard, 1965, p. 105 et *sq.*
94. *La Bataille,* 19 mai 1882 : description de cette cité ainsi baptisée parce que née aux lendemains de l'expédition de Tunisie ; *cf.* aussi d'Haussonville, 1892, p. 57 et *sq.*
95. *La Bataille,* 16 septembre 1882 ; d'Haussonville, 1892, p. 82 ; R. Michaud, 1967, p. 15.
96. D'Haussonville, 1892, p. 64-65.
97. *Ibid.*, p. 37 et *sq.*
98. *Le Cri du Peuple,* 5 janvier 1885, article de A. Goullé sur Saint-Denis ; il décrit quelques maisons rue du Port, rue des Ursulines...

l'odeur monte, — L'alcali vous empoigne aux yeux », gémit l'ouvrière de Pottier [99]. Un demi-siècle plus tard, cette « puanteur concentrée » demeure la sensation la plus vivement persistante d'un témoin, René Michaud : « Les relents de toutes ces déjections accumulées et confondues poursuivaient les habitants..., pénétrant leurs pauvres vêtements, déjà marqués, tachés, imprégnés des odeurs du travail et de la sueur des corps mal lavés... La porte à peine entrouverte, l'odeur s'engouffrait dans les logements se mêlant aux relents de cuisine, aux remugles de lessive chaude, de charbon gras et d'urine empestant ces réduits où s'entassaient des familles faméliques » [100]. Un univers abject, célinien, un monde de *La Gana* [101], est né : la banlieue, échec de l'histoire urbaine et, déjà, terreur du bourgeois.

La banlieue, sa réalité, ses représentations : beaux thèmes qui s'enflent en ce versant du siècle. Aux yeux des contemporains, trois traits la caractérisent : elle est misérable. D'Haussonville distingue deux types de misère : l'ancienne, celle des maisons à six étages du centre, familière et décente comme une domestique pauvre ; la nouvelle « qui s'étale et pullule dans les quartiers excentriques » [102]. La banlieue est violente et redoutable, mélange explosif de paysans déracinés, d'immigrants inadaptés, repaire des nouvelles « classes dangereuses » ; faits divers, rapports de police abondent en récits de rixes et d'agressions [103]. « Sur cent personnes qui sortent la nuit dans la banlieue est de Paris, quatre-vingt-quinze sont armées et... je trouve la précaution sage », écrit en 1888, la commissaire de Pantin [104]. Ainsi donc, il faut se défendre : « on dit qu'aux grandes cités, il faut un exutoire », lit-on dans *Le Figaro* ; « Très bien. Mais qu'on fasse au moins autour de cet exutoire un cordon sanitaire et qu'on le surveille de près » [105].

Cependant, les premières protestations, les premiers efforts, longtemps rendus platoniques par le culte de la sacro-sainte initiative privée, sont venus de

99. E. Pottier, « Logements insalubres », 1887, p. 214.

100. René Michaud, 1967, p. 17 : « ... plus que l'inconfort, c'était la puanteur concentrée qui nous oppressait ». Ce livre publié sous le titre *J'avais vingt ans — Un jeune ouvrier au début du siècle,* est un remarquable recueil de souvenirs. On trouvera chez J. Valdour, 1923, des évocations colorées et olfactives : « Dès le vestibule obscur, ouvert à tous les vents, on est pris à la gorge par la forte odeur de cabinets ignobles... » (p. 3). Cependant, la banlieue de l'après-guerre a déjà changé ; Valdour oppose les nouvelles usines aux anciennes. Et les ouvriers qu'il décrit sont bien différents de ceux des années 1880.

101. Douassot, 1958.

102. 1892, p. 37.

103. Exemples : *Le Rappel,* 7 juillet 1879 ; *Le Cri du Peuple,* 22 août 1884 : « Les voleurs de banlieue » ; 23 août : « Une attaque Plaine-Saint-Denis » ; 30 octobre : « L'agression du Boulevard de la Révolte », etc. ; *La Bataille,* 29 mai 1885 : une rixe sanglante entre Bas-Bretons à Saint-Denis, etc.

104. Arch. préf. pol., B A 170, p. 119, 1er mai 1888.

105. 19 mai 1880. Une bourgeoisie plus éclairée imagine au contraire une banlieue organisée pour le « Nouveau Paris industriel » ; sous ce titre, *Le Temps* a publié, les 7, 8, 9 et 10 août 1871 une fort intéressante série d'études.

milieux bourgeois, et notamment de deux courants principaux : courant chrétien traditionnel qu'inquiète l'amoralisme des taudis. Ceux-ci sont presque un lieu commun des écrits sur le paupérisme, dans la première moitié du siècle [106]. Pour Le Play et son école, la propriété immobilière est le grand remède [107]. *La Réforme sociale* porte une vive attention aux conditions de logement : en 1886, par exemple, cette revue lance sur ce sujet une enquête qui a suscité plusieurs monographies intéressantes [108]. D'autre part, médecins et hygiénistes, dont on ne dira jamais assez le rôle social novateur à cette époque, ont pris conscience du lien entre problème du logement et caractéristiques de la démographie ouvrière ; depuis Villermé, leurs travaux jalonnent tout le 19e siècle ; il faudrait pour les citer tous, pour mentionner ces innombrables topographies médicales qui prolongent le 18e siècle, et le renouvellent par la recherche précise de nombreuses corrélations, un volume analogue à celui que l'I.N.E.D. a consacré à la période antérieure à 1800 [109] ; la série Tc de la Bibliothèque nationale (salubrité, hygiène), fort riche, est bien loin de les contenir tous. Les docteurs Martial, Juillerat, Dumesnil, Mangenot, Bertillon..., ont mesuré l'inégalité sociale devant la mort (on meurt dix fois plus au quartier Saint-Merry qu'aux Champs-Elysées [110]), établi la concordance entre foyers de surpeuplement et de maladies (typhoïdes, puis bientôt tuberculose [111]), et montré la corrélation entre restriction des naissances et entassement. Dans le quartier de la pointe d'Ivry, Dumesnil et Mangenot dénombrent 35,5 % d'unions inféécondes, contre 26 % pour Paris, et 22 % pour l'ensemble de la France : « Nous avons acquis la conviction que l'intérêt est le mobile principal qui dirige un ménage dans la procréation des enfants » [112]. La protection de la race, dont la stagnation commence à inquiéter, moins pour des raisons économiques (à cet égard, le malthusianisme est tenace ; bourgeois et ouvriers pensent qu'une forte natalité est une des causes principales du chômage) que militaires (« la France cosaque ou prussienne avant un siècle », dit Guesde lui-même), exige une amélioration des conditions de vie au rang desquelles on

106. Pour un exemple local, *cf.* P. Pierrard, 1965, p. 79 et *sq.*, p. 89 et *sq.*
107. Sur les idées de Le Play à ce sujet, *cf.* R. H. Guerrand, 1967, p. 257.
108. Le questionnaire d'enquête figure dans la 2e série, t. III, p. 206. Parmi les réponses, Heurtaux-Varsavaux, 1888, sur Nantes ; Chassignet, 1889, sur Nancy ; A. Renouard, 1887, sur Lille.
109. I.N.E.D., 1954 et 1956.
110. J. Bertillon, 1894. Pour la période 1894-1908, le taux de mortalité est de 6,7 ‰ aux Champs-Elysées, de 67,4 ‰ au quartier Saint-Merry. *Cf.* aussi les importants travaux du statisticien T. Loua, « rapport entre l'aisance et la mortalité à Paris », cité par R. H. Guerrand, 1967, p. 203.
111. Dr Marié-Davy, 1905 ; travaux du Dr Brouardel sur la tuberculose à Lille, etc.
112. Dumesnil et Mangenot, 1899, p. 89. « Les autres ménages nous avouaient ingénument que s'ils avaient tant d'enfants, c'est qu'ils ne savaient pas comment faire pour ne pas en avoir. » Sur les progrès du malthusianisme ouvrier, on trouve de nombreux témoignages dans les enquêtes sur le logement : Beaufreton, 1898, p. 301 : « L'ouvrier qui ne veut pas se livrer au vagabondage n'a guère de choix qu'entre deux solutions : le néo-malthusianisme ou le taudis » ; R. Martial, 1909, p. 261 et *sq.*, etc.

accorde une priorité sans doute abusive au logement. La plupart continuent à prôner la seule action individuelle. Cependant au tournant du siècle s'ébauche, sous l'impulsion notamment de certains membres de la Société française des habitations à bon marché, tels Dumesnil, Jules Siegfried [113], un double effort d'inventaire plus systématique et de législation [114]. Une enquête sur l'habitation ouvrière est annexée au dénombrement général de la population de 1906 ; les résultats sont publiés pour 50 localités, ils concernent environ un million de ménages [115]. La législation s'affirme dans deux directions : celle, traditionnelle depuis 1850, des logements insalubres (la loi du 14 février 1902 est considérée comme la première mesure sérieuse en la matière parce que assortie de sanctions) ; celle plus neuve, des habitations ouvrières à bon marché ; la loi du 12 avril 1906, amorce, timidement, une politique sociale du logement.

La spéculation a du reste englouti ces velléités. Misant sur une fringale ouvrière de « pavillons », surgie à la faveur de l'expansion du début du siècle, elle commence à étaler autour de Paris cette ceinture de « lotissements » qu'une seconde marée, celle des grands ensembles, a de nos jours submergée, mais qui a constitué le paysage classique, lugubre et dérisoire, des traversées de banlieue par le trains de mon enfance. Paysage bâtard, contrefaçon de la campagne comme de la ville, que Céline a si bien évoqué : « Les bicoques, les plus biscornues, les loucheuses, les fissurées, les bancales, tout ça qui crougnotte dans les fanges, qui carambouille dans la gadoue, au bord des cultures... Toute la moche cohue des guitounes, l'église et les cages à poules, le lavoir et les écoles... Toutes les cahutes déglinguées, les croulantes, les grises, les mauves, les résédas... Toutes les croquignoles du plâtras... » [116].

Cette histoire n'en révèle pas moins chez l'ouvrier des grandes villes une attitude nouvelle : l'épargne en vue du logement. L'amélioration du niveau de vie, un budget moins serré, ont sans doute permis ce changement ; il n'est que la résurgence de besoins très anciens, très profondément refoulés, mais enracinés dans le vieux rêve agraire persistant : un désir incoercible de la maison individuelle et du jardin, cet avatar du champ, qui, aujourd'hui encore caractérise la psychologie française en matière de logement [117] ; une profonde nostalgie de la campagne. Pas plus que la société française n'accepte la ville, l'ouvrier français n'accepte l'usine. Il demeure, en son tréfonds, un paysan.

Mais l'ouvrier des années 1880 n'ose pas même rêver à sa maison. Car on n'imagine que le possible, on ne désire que le réalisable [118] ; il n'est pas de

113. R.H. Guerrand, 1967, p. 271.
114. F. Moyroud, 1910.
115. R.H. Guerrand, 1967, p. 307.
116. *Mort à Crédit*, 1936, éd. La Pléiade, p. 854.
117. Telles sont les conclusions d'une récente enquête sur *L'habitat pavillonnaire ; cf.* N. et A. Haumont et A. et M.G. Raymond, 1966 *a*.
118. *Cf.* Les remarques d'Halbwachs : « Un ouvrier ne réclamera avec énergie, du moins quant aux biens économiques, que ceux dont il sait qu'ils font partie du niveau de vie de sa classe, en telle qualité et telle quantité. »

projets insensés, pas plus que d'utopies véritables. La pauvreté des désirs ouvriers exprimés en matière de logement est flagrante. De 1876 à 1914, la question n'est inscrite qu'une seule fois à l'ordre du jour des congrès syndicaux : en 1912, et sous cette forme : « vie chère et hausse des loyers »[119]. On se plaint du loyer, de sa cherté, jamais du logement ; alors que d'autres revendications, d'allure fort moderne, comme celle des retraites, sont formulées dès 1876[120].

En 1880-1882, les loyers ayant beaucoup haussé à Paris, les socialistes entreprennent une campagne d'agitation sur ce thème. Certains blanquistes et les anarchistes préconisent la grève des loyers avec manifestations collectives de locataires lors des expulsions : on entasserait le mobilier sur les trottoirs en y juchant les enfants[121]. Mais ce projet, mis en avant par un ouvrier chaisier, Hénon, fut repoussé par les « comités révolutionnaires » comme impraticable ; la Ligue, anarchiste, des antipropriétaires dut se contenter d'aider les déménagements à la cloche de bois. Possibilistes et guesdistes, en désaccord sur les mesures à adopter[122], multiplient articles, réunions et meetings dans l'été 1882. En juin 1883, un congrès socialiste des loyers réunit cinquante délégués de groupes, mais n'attire aucun public : douze personnes dans les tribunes, selon *Le Temps*[123] ; l'entreprise fut abandonnée. Nous n'avons pas à faire ici l'histoire de ces campagnes[124], mais à enregistrer leur échec comme symptôme de la passivité ouvrière en ce qui concerne le logement. La hantise lancinante du terme, « la vraie fête nationale du Capital et de la Sainte-Galette » selon *Le Père Peinard*[125], la hargne contre le « proprio », sont pourtant des sentiments communément partagés ; Monsieur Vautour, « la terreur du pauvre monde »[126], et son auxiliaire détesté, Pipelet, font partie de l'enfer populaire. Mais les révoltes qu'ils suscitent demeurent purement verbales, thèmes des chansons d'Eugène Pottier ou des diatribes anarchistes. Comme le remarque un commissaire de police avisé, « l'ouvrier se calme assez vite dans ses petites colères contre son propriétaire. La question du salaire est autrement importante »[127].

119. Ordre du jour du 18e congrès de la C.G.T. au Havre, 6e point ; *cf.* R. Brécy, 1963, p. 79.
120. C'est le point 9 de l'ordre du jour du congrès de Paris, 1876 ; la question est très souvent réinscrite par la suite.
121. Arch. préf. pol., B A 486, pièce 92, rapport du 18 mai 1881.
122. Les possibilistes, appuyés par *Le Prolétaire* et *La Bataille,* veulent obtenir du conseil municipal des crédits pour la construction de logements ouvriers. Les guesdites, hostiles à cette politique jugée réformiste, préconisent un vaste pétitionnement pour la taxation des loyers par l'Etat, en attendant l'expropriation finale : *cf. Le Citoyen, L'Egalité,* et de nombreux documents dans Arch. préf. pol., B A 486.
123. 10 juin 1883.
124. *Cf.* R.H. Guerrand, 1967, p. 233 et *sq.*
125. 13 juillet 1890, cité par J. Maitron, 1964, p. 123.
126. E. Pottier, « Le Huit », 1887, p. 141. *Cf.* aussi, p. 214.
127. Arch. préf. pol., B A 486, pièce 176.

L'attitude coutumière, devant les menaces de saisie qu'entraîne le non-paiement des loyers, c'est la fuite : les déménagements à la cloche de bois que les compagnons s'efforcèrent de transformer en acte de protestation [128]. A chaque terme, les quartiers populaires sont ainsi le théâtre d'étranges branle-bas comme celui, accentué, il est vrai, par les circonstances, que décrit un rapport de police du 9 octobre 1871 : « Les voitures des entreprises de déménagement, les petites charrettes qui se louent à l'heure étaient toutes employées, et ne suffisaient pas, beaucoup de déménagements, se sont faits à bras ou à dos d'homme... Dans la rue Beaubourg, l'encombrement des voitures de déménagement était tel à un moment donné, que plusieurs voitures se sont accrochées, et que des meubles tombant à terre se sont brisés » [129]. Sans doute ce terme d'après-Commune était-il un peu exceptionnel. Mais voici une statistique relative à un terme quelconque (8 juillet 1882) ; la stabilité des quartiers bourgeois s'y oppose à la mobilité des secteurs populaires. Pour 9 arrondissements de l'est et du centre de la capitale, on recense 3 695 déménagements, contre 3 097 emménagements ; la différence indique que dans 16 % des cas, il s'agit d'un exode hors barrière, qui illustre le refoulement des populations ouvrières vers les banlieues [130]. Ces faits ne sont pas le propre de Paris : à Lille, ces départs furtifs s'appellent « déménagements à la Saint-Pierre » [131]... Ces cortèges de la misère, ces « processions déménageantes » [132], Sébastien Mercier les décrivait déjà dans le Paris de la fin du 18e siècle [133] ; elles sont à la fois le signe des transformations urbaines et la marque d'une résignation ancestrale devant la dure loi de la Ville, cette marâtre qui attire l'ouvrier et le repousse comme un intrus.

128. On lira le récit si pittoresque d'Emile Pouget dans *Le Père Peinard*, 13 juillet 1890, cité par J. Maitron, 1964, p. 124.
129. Arch. préf. pol., B A 500, pièce 14.
130. Arch. préf. pol., B A 486, donne le détail des déménagements et emménagements par arrondissement :

	D	E		D	E
IIIe	220	154	XIIIe	498	447
IVe	299	299	XVIIIe	702	548
Ve	274	185	XIXe	339	245
XIe	689	608	XXe	383	364
XIIe	291	247			

131. P. Pierrard, 1965, p. 82.
132. Expression d'Emile Pouget, article cité n. 129.
133. S. Mercier, *Tableau de Paris*, t. X, p. 198 : « Payer son terme. » « Dans les faubourgs, il y a trois à quatre mille ménages qui ne payent point leur terme, et qui promènent, tous les trois mois, de galetas en galetas, des meubles dont la totalité ne vaut pas quatre-vingts francs... Mais grande joie dans le galetas quand le terme est payé, parce que le crédit chez le boulanger et chez la fruitière augmente, s'allonge et se renouvelle après le passage critique. »

2. Vêtement : une dépense en expansion

Ce n'est pas d'un bon logement — vœu informulé parce que inaccessible — que rêve l'ouvrier de 1880, mais d'un bel habit. La plupart des descriptions sociales mettent en parallèle, non sans hypocrisie, le dédain de l'intérieur et le goût du vêtement qui s'inscrit dans la structure même des budgets, au deuxième rang des dépenses ouvrières (16 % de notre budget moyen), soit 5,8 % pour les enfants, 4,18 % pour le mari, 3,61 % pour la femme. On le voit, la coquetterie féminine, ruine des ménages, est une idée préconçue : d'homme et de moraliste! La part accordée au vêtement varie en raison inverse de l'effectif familial, en raison directe du revenu disponible par tête ; dès que la nécessité desserre son étreinte, la place du vêtement grandit. « Désir de la toilette : une augmentation de salaire aurait pour premier résultat de lui donner satisfaction », note du Maroussem, à propos de l'ébéniste trôleur du faubourg Saint-Antoine [134]. Les observations de M. Halbwachs sur les consommations des ouvriers allemands vont dans le même sens : « L'augmentation nette et continue de la dépense vêtement... montre que... c'est elle qui de plus en plus passe au premier plan, profite le plus, et la première, des réductions de la dépense nourriture » [135]. Cette croissance est le signe d'une aspiration profonde qui traduit un grand désir d'intégration sociale, de considération, et qui s'explique par les fonctions encore symboliques du costume, dernier vestige de l'Ancien Régime : la blouse, et son succédané le bourgeron, la cotte et la casquette sont la livrée de l'ouvrier. A cette époque, les commissaires de police, les journalistes continuent d'apprécier la qualité d'un public selon le nombre de blouses ou de paletots, de casquettes ou de hauts-de-forme. « Peu de paletots, beaucoup de blouses : un monde ouvrier gai et franc », écrit Zola au soir d'un dimanche populaire à l'île de Saint-Ouen [136].

Rien de plus exemplaire de cette ségrégation liée au costume que l'histoire de la Saint-Lundi, ce jour de repos propre aux travailleurs des grandes villes industrielles, notamment dans la France du Nord [137], que Sébastien Mercier notait déjà à Paris comme « une vieille et indéracinable habitude » [138], né sans doute en réaction contre les contraintes du dimanche catholique, les bienséances du dimanche bourgeois. Dans un petit ouvrage de morale chrétienne, écrit sous le Second Empire, Pierre, dit Parisien, ouvrier menuisier, tente de con-

134. Du Maroussem, 1892, p. 150.

135. M. Halbwachs, 1912, p. 327.

136. *La Tribune*, 18 octobre 1868, cité par Henri Mitterand dans les notes remarquables qu'il a établies pour l'édition des *Rougon-Macquart* de La Pléiade, t. II, p. 1539.

137. *Cf.* G. Duveau, 1946, p. 243 et *sq.*; P. Pierrard, 1965, p. 165, 287.

138. S. Mercier, *op. cit.*, t. X, p. 195 : « Le Lundi. » « Tous les ouvriers chôment ce jour-là; c'est chez eux une vieille et indéracinable habitude. » Il ne donne pas d'autre précision d'origine ; le *Traité de la Police* de Delamare, 1713, ne fournit aucune indication à ce sujet.

vaincre son « collègue » d'atelier, Languedocien, de remplacer les beuveries du lundi par les promenades familiales du dimanche, à Vincennes : « Je sens la justesse de tes observations », réplique Languedocien ; « mais je ne puis absolument pas dimanche ; il me faut au moins trois mois d'avance pour être en mesure ». Et Pierre de répondre : « Je vois ce qui te tient ; entre amis, il faut être franc : c'est la blouse et la casquette »[139]. Si les ouvriers préfèrent le lundi, c'est « qu'il n'y a pas de toilette à faire et qu'on ne voudrait point, le dimanche, paraître en public en habit d'ouvrier »[140]. De telles observations sont fréquentes sous le Second Empire, où semble culminer, puis déjà décliner la pratique du lundi ; elles sont nombreuses encore dans les réponses à l'enquête de 1872. La Chambre de commerce de Troyes dit des bonnetiers que leur coutume du repos du lundi « provient de leur privation de tout habillement propre et convenable à porter un jour de dimanche au milieu d'une population en toilette »[141].

La pratique du lundi est, à mon sens, un acte de refoulement, de résignation ; il n'y faut pas voir une frondeuse affirmation d'ouvriérisme, même si certains anarchistes, alors qu'il était sur son déclin, ont plus tard tenté de le maintenir à ce titre, mais bien plutôt l'expression d'un complexe de frustration : celui des enfants pauvres, honteux et rapés, devant la mise ajustée et assurée des fils de famille, celui du Petit Chose et de Charbovari... Au contraire, et le fait est attesté dès le milieu du siècle[142], l'ouvrier « ne se résigne plus à être et à paraître ouvrier »[143], il veut s'élever, il veut faire bonne figure »[144], il rêve d'échapper à la blouse et d'être mis en bourgeois, de côtoyer sans gêne dans les guinguettes des bords de Seine les jaquettes soignées des ronds-de-cuir, des « confinés » exécrés et enviés, de se mêler à la foule joyeuse des théâtres, des boulevards, de participer enfin à la fête urbaine. Sous le Second Empire, les plus aisés seuls y parvenaient, que nous décrivent Audiganne et Reybaud[145]. La baisse des prix des produits manufacturés pendant les premières décades de la Troisième République a sans doute comblé bien des désirs. Les garde-

139. Pierre Lelièvre, dit Parisien, ouvrier menuisier, *Les ateliers de Paris*, Paris, 1865, p. 35.

140. *Ibid.*, p. 48.

141. Arch. nat., C 3018, Aube, rapport du 16 octobre 1873.

142. *Cf.* Michelet, *Le peuple*, 1846, p. 35 : « Toute femme portait jadis une robe bleue ou noire qu'elle gardait dix ans sans la laver, de peur qu'elle ne s'en allât en lambeaux. Aujourd'hui son mari, pauvre ouvrier, au prix d'une journée de travail, la couvre d'un vêtement de fleurs. »

143. L. Reybaud, 1859, p. 254.

144. *Ibid.*, p. 152, à propos des ouvriers de Lyon.

145. *Ibid.*, p. 152 : « Quand vient le dimanche, la transformation est complète ; des habits de ville ont remplacé la blouse et la casquette de l'atelier : hommes et femmes se confondent par le costume avec les classes bourgeoises. » Audiganne, 1860, p. 157, insiste pareillement sur le goût de la toilette des ouvriers de Nîmes : « L'ouvrier de l'industrie ne veut pas être confondu avec le journalier qu'il place fort au-dessous de lui ; laissant au manœuvre l'humble veste, il prend le paletot ou la redingote. »

robes que détaillent les monographies des *Ouvriers des Deux Mondes* sont de suggestifs inventaires. Le charpentier et son épouse, décrits par du Maroussem, ont pour le dimanche des habits « semblables à ceux de la petite bourgeoisie » : pour lui, un pardessus, un paletot et un pantalon de drap, un gilet, un chapeau de feutre, une cravate en soie, une cravate en coton, deux chemises de toile, une paire de bottines, une montre en argent ; pour elle, robe, manteau, chapeau, bottines, bague en or [146]. Ces vêtements sont estimés 478 F, soit plus de 60 % de la somme que le ménage a investi en mobilier. Les familles du papetier d'Angoulême [147], de la mouleuse en cartonnage [148], du tisseur du Val-des-Bois ont un comportement identique : « Non seulement les paletots, mais aussi le chapeau haut de forme qui semblait l'apanage des messieurs de la ville, est maintenant porté par les ouvriers, tandis au contraire que les ruraux, même de fortune notable, mais quelque peu paysans, y sont restés réfractaires » [149]. Corrélativement, le chômage du lundi recule : l'enquête de l'Office du travail (*Salaires et durée du travail...*, 1893) apporte sur ce point la ferme réponse des chiffres : sur 445 776 ouvriers observés, 5 373 seulement ont le lundi de paie, soit 1 %, et si 5 % n'ont pas de jour de repos régulier, 93 % bénéficient du dimanche [150]. Indice, assurément, du triomphe de la discipline industrielle et du rythme réglé qu'elle impose au temps, mais aussi d'une modification des genres de vie. Au soir du siècle, le loisir familial tend à se substituer aux beuveries masculines du cabaret ; le lundi ouvrier fait place au dimanche bourgeois. Et, à Paris surtout, la rue s'uniformise et s'embourgeoise [151].

En semaine, elle retrouve sa variété sociale, la gamme des hiérarchies et des métiers. Voyez, décrite par Zola vers 1875, l'arrivée des ouvriers, au petit matin, à la barrière Poissonnière. « On reconnaissait les serruriers à leurs bourgerons bleus, les maçons à leurs cottes blanches, les peintres à leurs paletots, sous lesquels de longues blouses passaient. Cette foule, de loin, gardait un effacement plâtreux, un ton neutre, où dominaient le bleu déteint et le gris sale » [152] : ce « bleu » qui, après la guerre, deviendra le vêtement de travail

146. *Les Ouvriers des Deux Mondes,* 2e série, t. III, p. 337.

147. *Ibid.,* 2e série, t. IV, p. 285 : « Comme la plupart des familles ouvrières, la famille décrite... tient à avoir des vêtements qui ne la distinguent en rien des classes plus aisées ; elle en possède une grande quantité. »

148. *Ibid.,* 2e série, t. IV, p. 190 : ses vêtements sont « la copie exacte de ceux de la petite bourgeoise ».

149. *Ibid.,* 2e série, t. V, p. 96. On ne peut multiplier les témoignages, mais ils sont très concordants ; *cf.* Dumesnil et Mangenot, 1899, p. 153, et de nombreuses notations dans l'enquête de 1872.

150. *Salaires et durée du travail...,* t. IV, p. 60-61.

151. C'est l'impression d'observateurs écrivant en 1892 comme d'Haussonville et Levasseur. « Les dimanches et les jours de fête... la blouse... disparaît complètement, et il n'y a guère d'ouvriers qui ne prennent tournure de demi-bourgeois », d'Haussonville, 1892, p. 210 ; E. Levasseur, 1892, t. III, p. 104 : « Dans la rue on ne distingue plus guère par le costume l'ouvrier du patron » ; *cf.* aussi, du même auteur, 1909 *a,* p. 237.

152. *L'Assommoir,* 1876-1877, éd. de La Pléiade, p. 378.

par excellence, le nouveau symbole de l'ouvrier [153]. La blouse proprement dite est l'apanage de certaines catégories du bâtiment, des charretiers... ; elle est de plus en plus relayée surtout dans les usines, par le bourgeron, plus fonctionnel parce que plus ajusté (que d'accidents dus à des vêtements de travail trop amples, à des blouses happées par les machines...), plus urbaine aussi par son boutonnage. Voici une collection de cartes postales représentant des « sorties d'usine » (le grand thème des chasseurs d'images ouvrières) vers 1906-1910 ; on n'y voit plus une seule blouse. A la verrerie Legras (La Plaine-Saint-Denis), comme à Crèvecœur-le-Grand (usine Grégoire), à Saint-Etienne-du-Rouvray ou à Fives-Lille, les ouvriers portent, souvent sous une veste, cotte et bourgeron de toile sur une chemise blanche sans col ; peu de cravates mais des foulards ; peu, très peu de sabots (quelques-uns dans un intérieur d'usine à Roanne), mais des godillots énormes, de ce cuir épais dont les hygiénistes dénonçaient les méfaits [154]. Des casquettes à visière en celluloïd, tels qu'en portent aujourd'hui encore les cheminots et sans doute survivance de cette époque, confèrent à l'ensemble une allure un peu militaire ; mais le tout est ordonné, soigné ; çà et là, à Fives-Lille du moins (mais il s'agit de métallurgistes), des tenues plus raffinées — gilet, cravate, chaîne de montre — suggèrent qu'on a dû se changer. Mœurs d'employés : ceux que peint Maupassant vers 1880, ne commencent leur journée qu' « après avoir échangé la jaquette ou la redingote contre le vieux veston de travail » [155]. Vingt-cinq ans plus tard, quelques ouvriers commencent à faire de même ; un règlement d'administration publique de 1908 prévoit l'installation obligatoire dans certaines usines de « vestiaires munis d'armoires dans lesquelles les vêtements de ville seront séparés des vêtements de travail » [156]. Après la guerre, l'habitude s'en répandra largement ; les enquêtes de Jacques Valdour réalisées à cette époque (1919-1929) abondent en notations à ce sujet. Rentrée d'usine à Saint-Denis : « la plupart des hommes portent roulés sous leur bras le pantalon et la veste de travail en toile bleue, fraîchement lavée » [157] ; une fabrique de meubles à

153. Le sens de « vêtement de travail » n'est donné au mot « bleu » ni dans le *Littré* ni dans le *Larousse.* Il figure naturellement au *Robert* mais sans indication d'origine. J. Valdour emploie pour la première fois « bleus » entre guillemets en 1919, p. 46 et en expliquant en note : « salopettes de toile bleue ».

154. R. Martial, 1909, p. 157 : « En général, toutes les chaussures sont mal faites... »

155. G. de Maupassant, « Opinion publique », 1881, conte de la série *Les Confinés,* 1956, p. 365.

156. R. Martial, 1909, p. 212.

157. J. Valdour, 1923, p. 11. Un peu auparavant, p. 8, examinant un groupe d'ouvriers attendant l'embauche, Valdour remarque que les hommes entre quarante et cinquante ans « ont encore la mise négligée de l'ouvrier d'avant-guerre ; ils portent de vieux effets de drap décoloré et sali, de fortes chaussures mal seyantes, une casquette de drap, une chemise dépourvue de col. Mais la génération nouvelle montre dans sa tenue plus de recherche : parmi ces jeunes ouvriers, trois sont coiffés d'un chapeau mou ; presque tous portent des chaussures de bonne confection... trois d'entre eux seulement n'ont mis ni faux-col, ni cravate, et, à l'exception d'un seul, ils sont vêtus de complets de bonne coupe, aux couleurs à la mode ».

Paris : « Au cours des cinq minutes qui précèdent l'heure, tous les ouvriers rentrent, pointent leur fiche et vont revêtir leurs effets de travail : vieux vêtement, salopette bleue, combinaison de couleur cachou, ou simplement un pantalon usagé et alors ils restent en manches de chemise » [158] ; dans un atelier de robinetterie à Popincourt, « le bureau s'ouvre sur un couloir où sont disposés des placards pour nos vêtements de travail ou de ville » [159].

Ouvriers à l'usine, citoyens dans la rue ; c'est la réalisation d'un vieux rêve.

Le vêtement, on le sait, est un signe investi de multiples significations. On comprend son importance dans la psychologie ouvrière : il est le symbole de la fête, de l'évasion, de l'ascension sociale, le moyen d'échapper à sa condition, la part de l'imaginaire, un peu l'équivalent de ce que représente l'automobile pour l'ouvrier d'aujourd'hui. C'est, dans les budgets ouvriers, le poste en expansion.

3. Alimentation

Et pourtant, l'alimentation, bien que son poids dans le budget s'allège, accapare encore l'essentiel du revenu comme des préoccupations ouvrières. Bien manger, bien boire demeurent les marques distinctives du mieux-être. « Chez nous, on vit bien ; c'est notre luxe » [160], dit le charpentier parisien commentant ses dépenses de nourriture. Les réponses patronales à l'enquête de 1872 sont unanimes : dès qu'on a un peu d'argent, « on ne résiste pas au plaisir de se payer une petit extra de table » [161]. Une expérience de participation aux bénéfices, tentée par un patron teinturier de Lyon, se solde par de gigantesques agapes : « 16 000 F distribués à la fin d'une année ont été engloutis en huit jours pendant lesquels on a beaucoup bu à notre santé » [162]. Avec le solde de la caisse d'une grève réussie, tels ouvriers se paient un dîner « où les citoyennes sont admises ». Le bon repas est l'indispensable nœud de toute fête, un événement dont on parle : « les voisins savent ce qui paraît sur la table de leurs voisins, et sont avertis lorsqu'ils font un extra » [163]. Les anniversaires de corporation, lorsqu'ils subsistent, ont perdu tout aspect religieux et sont le prétexte à de grands banquets : telle la Saint-Maurice copieusement célébrée par les teinturiers de Roanne [164]. Les semaines qui précèdent la Sainte-Barbe, rien à craindre dans les houillères, car « les mineurs travaillent avec excès pour gagner davantage » et faire leurs provisions [165] ; l'oie que s'offre ce

158. J. Valdour, 1925, p. 19.
159. J. Valdour, 1924, p. 41.
160. *Les Ouvriers des Deux Mondes*, 2e série, t. III, p. 334.
161. Arch. nat., C 3021, Rhône, Drevon, patron teinturier.
162. *Ibid.*
163. J. Valdour, 1909, p. 105.
164. M. Halbwachs, 1908, p. 554.
165. Arch. dép. Nord, M 619/5, pièce 182, préf.-min. de l'Int., 29 octobre 1882 : « L'approche de la Sainte-Barbe... est une garantie d'ordre. »

jour-là le mineur de Monthieux est le prix des longues coupes exténuantes, une compensation de la frugalité journalière [166].

Sans doute le repas ouvrier a de multiples significations, notamment un sens familial qu'on voit se dessiner dans les revendications concernant l'aménagement des horaires ; les tisseurs de Reims demandent en 1880 la journée de 10 heures : « au lieu d'aller à la gargote, disent-ils au reporter du *Temps,* nous mangerions chez nous ; nous mangerions mieux, cela nous reviendrait meilleur marché, et nous pourrions au moins voir un peu nos enfants et nous occuper d'eux » [167]. L'argument économique, la lassitude de la médiocrité gargotière se mêlent au désir d'une meilleure vie de famille. Ainsi, le repas tend à prendre, ou à retrouver cette fonction sociale dont P. Chombart de Lauwe a montré l'importance dans les foyers ouvriers d'aujourd'hui [168]. Mais cet aspect, alors, demeure encore second : l'appétit des nourritures terrestres conserve la priorité. Repas de fête, menus plus copieux du dimanche, régalades des soirs de paie dont la truculence écœure la raideur bourgeoise, traduisent des faims inassouvies ; ils sont la revanche sur la restriction quotidienne, et d'autant plus éclatante que celle-ci est plus pesante. Le comportement des travailleurs pauvres du Nord est à cet égard exemplaire : « les ouvriers les plus modestes versent mensuellement une petite cotisation destinée à former l'écot d'un banquet annuel plantureux. La délicatesse des mets n'est qu'accessoire, mais les plats les plus copieux se vident rapidement. Le souvenir du dernier banquet et l'espoir du prochain aident l'ouvrier à supporter son sort » [169]. Le repas, dans ce cas, n'est pas le signe de la fête, il la constitue.

L'ouvrier n'est donc pas délivré de l'obsession alimentaire ; du moins tend-il à l'être de celle du pain. Les statistiques indiquent clairement qu'il n'a plus dans le budget la part écrasante d'autrefois, ni même la place prépondérante. Dans le budget moyen réalisé d'après les quinze monographies des *Ouvriers des Deux Mondes,* il représente 12,7 % des dépenses totales, 20,3 % de celles de nourriture, avec des valeurs extrêmes, fortement éloignées (de 8 à 40 % des dépenses alimentaires [170]), écart révélateur de la disparité des niveaux et

166. Du Maroussem, in *Les Ouvriers des Deux Mondes,* 2ᵉ série, t. V, p. 387. « Six livres et quart de pain par jour, quatre litres de vin, pas tout à fait une livre de viande, presque 2 kg de pommes de terre. Rarement un extra : l'oie de la Sainte-Barbe, la fête des mineurs, vient seule mettre la note joyeuse d'un repas traditionnel. » La famille dont l'alimentation quotidienne est ici décrite comporte sept personnes, dont cinq enfants de sept mois à seize ans.

167. *Le Temps,* 8 mai 1880.

168. 1956, p. 216 et *sq.,* « La communion alimentaire et l'échange » : « Dès maintenant, une chose est certaine : dans les familles ouvrières au moins, l'importance attachée aux repas n'est nullement une preuve d'attachement aux biens matériels pour eux-mêmes... »

169. O. Piequet, 1906, p. 430.

170. 8 % pour l'ouvrier fondeur en soldat de plomb de Paris ; 41 % pour l'allumeur de réverbères de Nancy décrit par Chassignet (2ᵉ série, t. IV). Dans cette dernière famille, le pain demeure « l'aliment fondamental », elle en consomme quotidiennement sept livres pour huit personnes.

des genres de vie. Les tableaux publiés en annexes à ce chapitre, qui regroupent les indications fournies par les différentes enquêtes utilisées, tout en confirmant ces dissemblances, montrent aussi la tendance générale à la réduction du poids du pain dans le panier de la ménagère.

La viande lui dispute la première place dans le budget. Il en est ainsi onze fois sur quinze dans le cas des familles des *Ouvriers des Deux Mondes* ; en moyenne, la viande représente 13,3 % de la dépense totale, 21,2 % de la dépense alimentaire. Dans les enquêtes du début du 20e siècle, cette proportion est plus forte encore : elle s'élève à 30 % du coût de nourriture d'après l'enquête du Board of Trade (1905), à 25 % d'après celle de M. Halbwachs (1907). Bien entendu, autour de la moyenne, les oscillations sont fortes. De façon générale, le revenu est l'élément décisif : « chez les ménages les moins fortunés, la consommation de viande représente une part de la dépense supérieure à la consommation du pain et chez les autres, l'inverse »[171]. Mais les influences régionales interviennent ainsi que le degré d'urbanisation : le genre de vie interfère avec le niveau de vie.

Les réponses à l'enquête de 1872 suggèrent une carte nuancée de la consommation ouvrière de la viande. Sur cent descriptions assez précises des régimes alimentaires, trente-neuf la donnent comme une consommation quotidienne, quarante-quatre comme seulement fréquente, dix-sept comme exceptionnelle. Dans ce dernier lot figurent surtout les ouvriers du textile du Nord-Ouest et du Nord. « Pot-au-feu le dimanche chez les plus aisés seulement », selon Linard, raffineur de sucre à Auffray, près de Rouen[172], et ses collègues de Rouen, de Louviers, de Flers disent de même[173]. La plupart des rapports de l'Aube, de la Somme, de l'Aisne, de l'Oise déplorent une nourriture presque exclusivement végétale : aux cinq septièmes selon l'un d'eux[174]. De même, pour les tisserands de Cambrai, de Bailleul, ce secteur linier si menacé, la viande est réservée aux jours de grande fête[175]. Ici, comme dans toutes les villes manufacturières du Nord, la soupe, le café au lait, le pain et le beurre constituent l'ordinaire des ouvriers du tissage, et il est significatif que dans le budget du tisserand dressé par Charles Bonne au congrès de Marseille, la viande ne figure même pas[176]. Il subsiste dans ces régions des comportements alimentaires anachroniques, des îlots persistants de la faim, notamment dans les secteurs d'industrie linière en crise de longue durée. Ainsi, des tisserands des caves du rayon d'Avesnes-les-Aubert, dont le salaire en 1889 n'atteint

171. M. Halbwachs, 1914 (résultats de l'enquête de 1907), p. 66.
172. Arch. nat., C 3020, Seine-Inférieure.
173. *Ibid.*, Seine-Inférieure et Eure.
174. Arch. nat., C 3019, déposition de Brunel et Fisher, fabricants de produits chimiques à Chailvet, Aisne.
175. Arch. nat., C 3019, Nord, Conseil d'hygiène de Cambrai.
176. *Congrès de Marseille*, 1879, p. 67-68. Bonne fournit deux budgets hebdomadaires de familles de tisseurs, l'une comprenant cinq et l'autre six personnes. Dans les deux cas, le pain représente 26 % de la dépense hebdomadaire.

pas 1 F, « sont-ils réduits à se nourrir uniquement de pain et même de betteraves crues dérobées dans les champs »[177].

La consommation de la viande est plus générale dans le Sud-Est et le Midi : la plupart des rapports de l'Isère, du Rhône, de l'Hérault, du Gard, font état d'une nourriture habituellement carnée : viande chaque jour pour les tisserands de Lodève[178], les teinturiers de Roanne[179], les peigneurs de l'usine Chancel (Ain) ; elle figure un jour sur deux dans le panier des manœuvres de la fabrique de produits chimiques Peregallo à Marseille[180]. L'enquête du Board of Trade, en 1905, oppose pareillement cités du Nord et du Midi[181].

Néanmoins, les différences socio-professionnelles sont flagrantes. Dans les mêmes régions, le régime frugal des pauvres travailleurs du textile efféminé s'oppose à celui des grands métiers virils. Verriers de Baccarat, de Douai, métallurgistes de Lille, d'Imphy, de Pont-à-Mousson, de Montataire, de Saint-Chamond, mineurs de Douchy, de Liévin, de Courrières, du Gard, de Fuveau ou de Rancié, mangent de la viande à chaque repas, souvent deux fois pas jour. Dans ces milieux, la privation de viande est durement ressentie : « J'ai causé avec les mineurs, écrit l'envoyé du *Figaro* à Anzin lors de la grève de 1878, ils m'ont dit qu'ils ne pouvaient pas vivre aux conditions actuelles... qu'ils n'avaient pas mangé de viande depuis sept mois »[182].

Enfin, compte aussi le degré d'urbanisation. Le comportement alimentaire n'est en effet qu'un cas particulier du comportement budgétaire, un choix relatif qui exprime toute une conception de la vie. La propension à l'épargne, on l'a vu, est fonction de l'intensité du lien avec la terre. Le demi-rural, le travailleur des petites localités campagnardes pour lesquels l'industrie n'est qu'un pis-aller et qui conservent l'ambition et l'espoir, en économisant, d'agrandir leur lopin, se privent sur la nourriture et utilisent au maximum les produits de leur jardinage. Pour les bûcherons du Cher et de la Nièvre, qui rêvent

177. Arch. nat., F 12 4665, préf. Nord-min. Com., 15 février 1889 : « Le manque absolu de pommes de terre, nourriture habituelle de ces familles, a porté la détresse aux dernières limites. » Les grèves de cette époque sont des émeutes de la faim.

178. Arch. nat., C 3021, Hérault. Tous les rapports sont unanimes : viande et vin chaque jour.

179. Arch. nat., C 3022, Loire.

180. Arch. nat., C 3021, Bouches-du-Rhône. On trouve dans ce panier morue salée, sardines, viande une fois sur deux, un litre de vin. D'après la chambre de commerce de Marseille, le principal repas ouvrier se fait le soir ; il se compose de pain, légumes et viande seulement deux ou trois fois par semaine. Ces notations rejoignent le constat fait au milieu du siècle de la faible consommation de viande par tête à Marseille et, plus encore, à Toulon ; *cf.* R. Mandrou, 1961, qui commente A. Husson, 1856. Faut-il l'attribuer à la présence d'un très nombreux prolétariat italien, à la proverbiale sobriété ?

181. Board of Trade, 1909 ; M. Aconin, 1912. D'après les statistiques municipales qu'utilisent cette enquête, les plus faibles consommations par tête se trouvent à Lille (26 kg), Roubaix (31), Valenciennes (32), Douai (35) ; et les plus élevées à Troyes (70), Nancy (66), Bordeaux, Grenoble, Reims, Rennes (63), Limoges (60), Paris (60).

182. Cité par *L'Ordre*, 22 juillet 1878.

d'être propriétaires [183], la viande de boucherie est inconnue ; certains dimanches, on mange une poule ou un lapin élevés à la maison, on tue un porc une fois l'an [184] ; le pain, qui accapare 31,6 % de la dépense totale et 63 % du coût alimentaire, énorme proportion en ce début du 20e siècle, demeure le pivot des préoccupations : « Dans presque tous les numéros du *Bulletin de l'Office du travail,* les syndicats de bûcherons parlent de la variation du prix du pain, signalent la hausse ou la baisse. Et il est bien peu de réunions d'ouvriers ruraux où l'on n'envisage la taxation du pain, quand son prix augmente » [185]. Pareillement, à Commentry, Imphy, Pont-à-Mousson, dans l'Aveyron..., la frugalité toute paysanne des mineurs qui consomment leurs légumes et les produits de leur élevage (même à Anzin, où le lapin « est le grand régal des mineurs » [186]), contraste avec la prodigalité des métallurgistes, mangeurs de viande, buveurs de vin. Quand les ressources du petit « carré » sont relayées par les ragoûts de la gargote, du « bouillon », du « bouchon » de la ville, une nouvelle hiérarchie des pratiques et des besoins s'établit. Dès le Second Empire, à Paris, le mot « ordinaire » désigne un menu composé de soupe et de bœuf ; l'extraordinaire, c'est le repas de Gervaise : le pot-au-feu, la blanquette de veau et l'apothéose de l'oie grasse rôtie... [187] : une accumulation de viandes dans une noble hiérarchie.

Quant à la nature des viandes consommées, les indications tirées des monographies concordent en gros pour les postes les plus importants avec celles que fournit l'enquête du Board of Trade :

En % de la dépense de viande

	Monographies	*Enquête du Board of Trade*
Bœuf	42	35,5
Veau	17	13,6
Mouton	17	12,6
Porc	16,5	18,9
Volailles	4,5	18,9
Gibier, lapin	2	8,8
Cheval	2	11

Le bœuf vient largement en tête ; les viandes salées, surtout les salaisons d'Amérique, et le porc, constituent l'essentiel pour les plus pauvres, Les volailles

183. Roblin, 1902, p. 41 : « L'ouvrier agricole du Cher et de la Nièvre, comme tous les habitants ruraux de la France, n'a qu'un désir : avoir sa maison à soi et quelques hectares de terre au soleil. »
184. Roblin, 1902, p. 36.
185. *Ibid.,* p. 42.
186. E. Zola, *Mes notes sur Anzin,* éd. La Pléiade, t. III, p. 1900 : « Quand le mineur veut injurier un camarade il lui dit : " Tu as donné un lapin au porion ", ce qui veut dire : Tu l'as corrompu. »
187. Cet extraordinaire repas est riche d'enseignements de toutes sortes. *Cf. L'Assommoir,* t. II, p. 558 et *sq.*

demeurent un plat de luxe, réservé aux jours de fêtes. La répugnance pour la viande de cheval (dont la part semble néanmoins sous-estimée par les monographies) est fréquemment signalée [188]. Enfin la qualité de la viande choisie varie aussi. Le bifteck figure à l'ordinaire du mécanicien dont M. Halbwachs a étudié les menus en 1907, et rarement à celui du terrassier qui mange surtout du pot-au-feu [189]. Le charpentier décrit par du Maroussem en 1890 ne consomme que des morceaux de choix, contrairement à son collègue dépeint par Focillon sous le Second Empire.

Dans l'ensemble, une constatation s'impose. Sous la Troisième République, la viande poursuit dans l'alimentation populaire une offensive commencée sous le Second Empire ; cette offensive a dû être particulièrement forte dans les années 1879-1882, temps d'expansion et de plein emploi. A Paris, la consommation par tête atteint en 1882 le chiffre de 79 kg [190]. « On constate que la consommation de la viande a beaucoup augmenté dans les quartiers les plus pauvres de la capitale » [191]. A partir de 1879, les viandes frigorifiques viennent au secours de la production nationale insuffisante et freinent la hausse des prix. La progression est importante dans les centres urbains, bien moindre dans la France rurale [192]. La viande devient l'élément discriminatoire des niveaux de vie ouvriers. Le langage populaire n'enregistre qu'avec retard ces transformations : il est toujours question de « gagner son pain », « sa croûte », alors qu'en fait il s'agit maintenant de « gagner son bifteck ».

Au troisième rang des dépenses alimentaires viennent les boissons alcoolisées : 15,19 % en moyenne pour nos quinze familles (16,8 % si l'on y

188. M. Halbwachs, 1908, p. 552.

189. Dans cette même étude, 1908, M. Halbwachs donne le menu hebdomadaire de deux ménages parisiens, celui d'un mécanicien, celui d'un terrassier. Les repas du mécanicien sont très variés : steack, veau, pigeon, côtelettes ; salades ; confitures, gâteaux, mais parfois aussi des fruits : mandarines, oranges.

190. E. Levasseur, 1889-1892, t. III, p. 42, d'après l'enquête décennale du ministère de l'Agriculture, dirigée par Tisserant.

191. Arch. préf. pol., B A 500, pièce 21, rapport des officiers de paix sur les arrivages aux Halles. Dans ce dossier et le suivant, 501, il y a beaucoup à prendre sur la situation du marché, les prix, les achats populaires à Paris.

192. Arch. préf. pol., B A 501, pièce 40, rapport du 15 avril 1880 : les premiers arrivages d'Amérique ont eu lieu en 1879 ; la tentative est renouvelée en 1880 et les commandes sont désormais régulières ; cette viande de moindre qualité est très recherchée par les petits restaurateurs. *Cf.* E. Levasseur, 1889-1892, t. III, p. 42, enquête citée, qui donne le tableau suivant :

	1862	1882	Augmentation de
Paris	66,6 kg	79,3 kg	12,7 kg
Villes de plus de 10 000 habitants	50 kg	58,9 kg	8,9 kg
Reste de France	18,6 kg	21,9 kg	3,3 kg

ajoute les consommations de cabaret)[193], sept d'entre elles dépassant ce niveau ; 11,4 % selon l'enquête Halbwachs (1907) ; 12,4 % d'après celle de 1913-1914. Il n'y a pas de corrélation entre l'accroissement de cette dépense et celle du revenu ; bien au contraire ; elle est souvent très élevée chez les ménages les plus pauvres. Ainsi, elle atteint 20 % de la dépense de nourriture dans le cas d'un tisseur de Lyon dont le revenu hebdomadaire est inférieur, en 1913, à 20 F[194] ; et la plus alcoolisée des quinze familles des *Ouvriers des Deux Mondes* est celle du piqueur de Monthieux (avec 28,6 % du coût alimentaire), famille qui se situe d'autre part au dernier degré de l'échelle du revenu disponible par tête (295 F par personne par an) et dont le régime alimentaire est un des plus rudimentaires. « Boire du vin et encore du vin devient une nécessité physique, presque inéluctable. Tels mineurs, réputés d'ailleurs parmi leurs camarades, mangent à peine : un peu de soupe, du pain, mais trois et quatre litres, telle est leur part journalière »[195].

Mais des remarques comparables s'appliquent aux milieux ouvriers de la capitale, pourtant plus à l'aise. Selon l'enquête des docteurs Landouzy et Labbé, l'ouvrier masculin parisien consacre en moyenne par jour 1,14 F à son alimentation solide et 1,24 F à son alimentation liquide, la proportion s'établissant pour l'ouvrière à 0,92 et 0,24 F. Ces hygiénistes dénoncent non seulement l'abus de l'alcool, mais celui du vin dont le travailleur parisien boit trop, « aussi bien l'employé que le coltineur, le terrassier ou le débardeur ! On pourrait dire que beaucoup de travailleurs parisiens boivent quotidiennement plus de trois litres de vin, tombant ainsi dans l'alcoolisme »[196].

L'alcoolisme : rarement symphonie aura été plus concertante[197]. Moralistes, hygiénistes, sociologues, romanciers (*L'Assommoir* paraît en 1877 et on sait tout ce qu'il doit aux recherches médicales et au témoignage de Denis Poulot[198]) et bientôt dirigeants ouvriers[199] peignent et dénoncent à l'envi cette grande réalité, doublure de l'industrialisation en Europe occidentale[200], dont la marée cependant est étale, sinon refluante, en milieu ouvrier à la fin

193. Cf. l'étude américaine de R. Sadoun, G. Lolli, M. Silverman, 1965 : de nos jours encore, l'importance des boissons prises hors de la maison familiale et entre les repas est caractéristique du cas français.

194. M. Halbwachs, 1914.

195. Du Maroussem, in *Les ouvriers des Deux Mondes,* 2e série, t. V, p. 387.

196. L. Landouzy et H. Labbé, 1905, p. 36.

197. Pour une étude d'ensemble, qui comporte malheureusement peu d'éléments historiques, voir S. Lederman, 1956 et 1964.

198. Voir dans l'édition de la Pléiade l'étude des sources de *L'Assommoir,* t. II, p. 1545 et *sq. Cf.* aussi, Daudet, 1876.

199. L'ordre du jour du congrès de la C.G.T. à Rennes, 1898, comporte en point 2 : « L'alcoolisme, ses causes, ses effets. »

200. Pour l'Angleterre, *cf.* B. Harrisson, 1967.

du 19e siècle[201]. Dans *Marchands de folie*[202], les frères Bonneff esquissent une topographie des cabarets, ces hauts lieux du loisir prolétaire. Pour étudier le faubourg, ils constituent des observatoires privilégiés : « L'étroite boutique du débitant, à peine ornée des objets indispensables, si modeste avec ses quelques tables en bois blanc recouvertes de toile cirée, est le seul endroit où l'ouvrier se livre, se montre tel qu'il est »[203]. Henry Leyret se fait bistrotier comme d'autres se font explorateurs. Les pérégrinations de Jacques Valdour le mènent de beuverie en beuverie : « Boire est comme la suprême jouissance que peut connaître l'homme..., la grande joie des heures de liberté »[204]. A Paris, la chopine du « coup de quatre heures », « cette bonne chopine qu'on boit en compagnie des camarades, et qui vous redonne de la gaieté pour achever la journée »[205], est l'indispensable entracte de la journée ouvrière.

Boire est aussi — et beaucoup d'hygiénistes insistent sur ce point — un besoin physiologique, « une nécessité physique », liés au mode de travail industriel du temps : anémiante, desséchante l'usine du 19e siècle, dont tant de photos suggèrent l'inconfort, et l'incroyable et poussiéreux désordre (notamment, dans la métallurgie où il subsiste beaucoup de travaux non mécanisés), « resserre l'estomac », tue l'appétit : « Une santé ébranlée et un travail opiniâtre ont cette conséquence fatale... d'amener dans le choix des aliments une préférence marquée pour le café, l'alcool et les excitants... Nous pourrions citer des familles ouvrières soumises au surmenage industriel qui se soutiennent par le rhum, l'eau-de-vie de marc, le sucre et les boissons aromatiques »[206].

Boire est encore une obligation de la vie ouvrière, un acte rituel auquel un prolétaire ne saurait se dérober sans déchoir. Il y a un code d'honneur

201. D'après les statistiques de la consommation annuelle des boissons alcoolisées par adulte, la consommation atteint en effet des sommets en 1875-1876 — à l'époque de *L'Assommoir* — avec 37,4 litres par adulte et par an ; puis, il y a une longue régression, liée sans doute aux effets combinés du phylloxéra et de la grande dépression ; la cherté du vin freine certainement la consommation ; quand son prix baisse à partir de 1893 et jusqu'en 1908, celle-ci remonte à nouveau de façon spectaculaire, atteignant un nouveau maximum en 1905-1906 : 36,4 l. Mais ne s'agit-il pas plutôt des progrès de l'alcoolisme rural ? De nombreux témoignages notent une régression de l'alcoolisme chez les ouvriers d'industrie. Zola, au cabaret à Anzin, remarque que « le dimanche, pendant sa tournée, l'ouvrier aura la sagesse de prendre la petite (chope). Ce n'est plus Mes Bottes » : *cf. Mes notes sur Anzin*, t. III, p. 1838 ; 5 % d'ivrognes le dimanche parmi les hommes mariés, 20 % parmi les jeunes gens, observe-t-il encore, *ibid.*, p. 1905. Dans ses enquêtes, dès avant-guerre, J. Valdour souligne aussi ce recul qui s'accentuera, selon lui, après la guerre. Le Dr Martial, 1909, p. 140, note que « l'alcoolisme a diminué énormément chez les ouvriers de la chapellerie », etc.

202. L. et M. Bonneff, 1912.

203. H. Leyret, 1895, p. 18.

204. J. Valdour, 1909, p. 105.

205. *Le Cri du Peuple*, 28 août 1884.

206. P. du Maroussem, 1891, p. 188.

de la tournée, une tradition du « quand-est-ce ? »[207] qui peut entraîner la quarantaine de l'ouvrier qui s'y déroberait. L'alcoolisme est donc un fait social au sens même où Durkheim l'entendait : doué de contrainte.

L'extraordinaire foisonnement du vocabulaire argotique voué à l'alcool témoigne de son importance au 19e siècle. La langue verte telle que nous la livrent Delvau[208], Poulot, Zola, Leyret, est pour moitié alcoolique.

Viande, vin, pain, dans un ordre variable, mais où les deux premiers termes tendent souvent à distancer le troisième dans la hiérarchie des dépenses, forment l'essentiel du budget nourriture (55,6 % des dépenses d'alimentation dans notre budget moyen). Au début du 20e siècle, les hygiénistes, soucieux de fonder la diététique populaire, dénoncent le double « préjugé de la viande et du vin »[209] ; ils montrent les insuffisances d'une telle alimentation notamment en lait, sucre, fruits et légumes verts. Ces produits n'occupent en effet qu'une place médiocre dans le budget alimentaire. Le sucre est encore un aliment de luxe, condiment plus qu'aliment, parcimonieusement distribué. L'enquête du Board of Trade souligne à ce sujet la différence avec les pays anglo-saxons. Chez le charron de Montataire, « on achète toujours du sucre cassé en morceaux réguliers afin de faire équitablement le partage » ; le père et le fils aîné, qui travaillent, ont droit à deux morceaux pour leur café au lait du matin ; la mère et les plus jeunes enfants, seulement à un[210]. La consommation des plats sucrés, gâteaux ou entremets, demeure assez exceptionnelle, même à Paris, où « le populaire méconnaît si fort leur valeur nutritive qu'il les traite de futilités et de friandises " bonnes pour gens riches " », écrit Landouzy qui ajoute : « Cette méconnaissance s'étend au sucre qui est loin d'avoir conquis sa place dans l'alimentation des travailleurs »[211]. Là encore, le repas de *L'Assommoir* est riche de sens : quand arrivent les fraises, la crème, le pain de Savoie, « on ricana devant le dessert. Ça ne comptait pas, le dessert »[212]. Les ouvriers dépensent presque autant pour le café « si nécessaire au maintien de la santé », selon les ouvriers de l'arsenal de Rochefort[213], que pour le lait ; ils n'accordent

207. Le « quand-est-ce ? » est une libation de bienvenue que tout nouvel embauché doit payer à ses camarades. H. Leyret, 1895, p. 99 et *sq.*, la décrit mais montre sa relative désuétude ; elle subsiste encore au lendemain de la guerre dans certaines professions, du cuir notamment, *cf.* R. Michaud, 1967, p. 83.

208. A. Delvau, 1866.

209. L. Landouzy et H. Labbé, 1905, p. 37-38.

210. *Les Ouvriers des Deux Mondes,* 2e série, t. I.

211. L. Landouzy, 1906, p. 37 : « Au lieu de considérer le sucre comme un aliment, les ouvriers en font simplement un condiment ; la preuve en est que ceux de nos enquêtés qui mangeaient du sucre en prenaient peu, un morceau (7 grammes) ou un demi-morceau dans toute leur journée. »

212. T. II, p. 584.

213. Arch. dép. Finistère, M, pétition des ouvriers, 1876.

presque rien aux fruits : « Ce serait une dépense de luxe, absolument inutile à l'alimentation », estime le charron de Montataire [214].

Toute une psychologie de l'alimentation se révèle dans ces choix qui ne sont pas dictés par les seuls facteurs économiques. Après Lévi-Strauss, après Barthes [215], comment ignorer l'immense contenu socio-culturel de la nourriture comme du vêtement ? Halbwachs avait déjà entrevu le poids de l'opinion dans la structure de ces régimes alimentaires, affaire de représentation sociale. Aux yeux des ouvriers d'alors, la richesse d'un régime se mesure essentiellement à la viande et au vin, éléments fortifiants par excellence. « L'étude des budgets les plus pauvres semble prouver que la consommation d'un minimum de viande est estimée de première nécessité dans toute la classe ouvrière, et que, pour ne point descendre au-dessous de ce niveau, on réduit toutes les autres consommations, on s'adresse à l'assistance, on fait des dettes » [216]. Quant à l'idée selon laquelle le vin est le type de la boisson naturelle (idée rousseauiste par excellence [217]) et hygiénique en même temps qu'un aliment, elle est solidement implantée dans les milieux populaires. « Le vin, ça nourrit » [218]. Toute une littérature bien représentée dans les journaux socialistes et qu'il faudrait analyser à la lumière de Bachelard — à la flamme d'une chandelle — célèbre « les alcools qui nourrissent et réconfortent, le vin bienfaisant » [219], ce « nectar de la canaille » [220]. « Le vin décrassait et reposait du travail, mettait le feu au ventre des fainéants ; puis, lorsque le farceur vous jouait des tours, eh bien ! le roi n'était pas votre oncle, Paris vous appartenait » [221]. On oppose le vin, rouge comme le sang, comme le feu, tonique, viril, conquérant, exaltant (quel besoin de revanche, de rêve, de fête en tout cela), aux « boissons débilitan-

214. *Les Ouvriers des Deux Mondes,* 2e série, t. I, p. 148.

215. Des livres comme *Le cru et le cuit, Système de la mode,* renouvellent nos conceptions des choses ; ils sont riches d'applications historiques. De Barthes, voir dans *Annales,* septembre-octobre 1961, p. 977-986, « Pour une psycho-sociologie de l'alimentation contemporaine ».

216. 1914 ; *cf.* aussi 1908, p. 551 : l'opinion « pousse les ouvriers à se défier d'une alimentation qui consiste surtout en farineux et en légumes, à consommer de la viande au moins une fois par jour, à exiger la viande de boucherie assez fréquemment et du vin à tous les repas ».

217. Voir l'éloge du vin de la *Lettre à d'Alembert,* la lettre sur les vendanges de *La Nouvelle Héloïse,* V, 7. Le vin libère, il favorise la communication entre les hommes, il fait naître la transparence...

218. Propos ouvrier rapporté par J. Valdour, 1909, p. 111 ; Valdour revient souvent sur ce thème.

219. *Le Cri du Peuple,* 28 août 1884, A. Goullé, « Les marchands de vin ».

220. *Le Combat,* 7 juillet 1890, chanson d'Edmond Martin, « Le vin des prolétaires ». Voici un couplet significatif : « L'ouvrier en sa pauvreté — Possède une boisson chérie — Qui ramène à flot la santé — Sous son enveloppe amaigrie. — C'est le breuvage bien-aimé — Du fils obscur de la penaille ; — C'est le vin cher à l'opprimé ; — C'est le nectar de la canaille. »

221. Zola, *L'Assommoir,* t. II, p. 577.

tes » qui rendent « mous au travail » : l'eau incolore, le lait infantile, féminin, breuvage des faibles, des méprisés, des écrasés. La privation du vin est péniblement ressentie.

Ce modèle alimentaire, que vantent la plupart des traités d'hygiène destinés aux travailleurs sous le Second Empire[222], diffère, semble-t-il, de celui plus pastoral et lacté que prônaient les médecins (un Tissot) aux 17e et 18e siècles[223]. Déjà, il se modifie : au début du 20e siècle, les ouvriers découvrent la fraîcheur des oranges, qui prennent place dans le « briquet » des mineurs[224] ; une fringale de sucre leur fait bientôt apprécier les vins doux, les pâtisseries comme indispensables à un bon repas : pas de fête sans loupiac, sans un de ces gâteaux bourrés de crème au beurre, qui, de nos jours, ne demeurent estimés que du seul populaire. Mais des traits fondamentaux subsistent : l'idéal diététique des ouvriers parisiens d'aujourd'hui, que décrit Chombart de Lauwe, est séculaire ; les termes mêmes employés pour vanter le vin, la viande ou le café sont identiques[225].

Voici donc, esquissées à grands traits, d'après chiffres et textes, les tendances du niveau de vie ouvrier vers 1880, la silhouette de l'ouvrier consommateur. Il se nourrit mieux et s'il ne cherche pas encore à se bien loger, effort démesuré, il aspire à se bien vêtir et à s'affranchir ainsi du ghetto prolétaire : c'est là son luxe. Le reste pèse peu sur son budget. Ses plaisirs sont frustes ; il ignore les vacances, dont la notion même lui est étrangère, il a peu de loisirs ; le cabaret en est encore le centre ; mais la famille y prend

222. Voici par exemple Th. H. Barrau, 1869. On y lit : « La viande est un aliment indispensable aux hommes qui travaillent » ; elle a « sur l'estomac une action beaucoup plus stimulante que les végétaux » (p. 212) ; sur le vin : « Il rafraîchit, il réchauffe et il nourrit... il est indispensable » (p. 213). Et encore, A. L. Fonteret, 1858. Il célèbre le vin, « la plus aimable et la plus douce d'entre les boissons fortifiantes » et s'élève avec force contre les sociétés de tempérance : « L'ensemble des conditions faites à l'habitant des villes modifie tellement son organisation, et le besoin d'une boisson excitante est si impérieux, si général, si naturel, qu'il faudrait pouvoir en donner aux adeptes des sociétés de tempérance » (p. 113). Le lait, dénaturé par les « Perrette de la banlieue », « ne fournit plus qu'un semblant de nourriture. Les ouvriers qui s'observent le savent bien : le lait les rend mous au travail. Laissez-donc le lait aux laitières » (p. 102-103). Villermé, en 1840, pense de même que le rendement supérieur des ouvriers anglais est dû à leur plus forte consommation de viande.

223. J. P. Aron, 1961.

224. *Cf.* ci-dessus p. 131, note 93 (texte de 1911).

225. P. Chombart de Lauwe, 1956, p. 181-201 ; voir notamment p. 193. « La viande et ses remplacements... Problème psychologique central de l'alimentation ouvrière. » Les ouvriers parisiens « vivent avec la préoccupation constante de ne pas pouvoir manger assez de viande pour subsister dans le milieu qui est le leur » (p. 198). « L'absence de viande symbolise la faim et la misère toujours menaçantes, la crainte de tomber *plus bas*, de ne pas *tenir* » (p. 232).

plus de part. Il boit passablement, fume généralement [226], achète fréquemment un journal [227], sa fenêtre sur le monde. Ses lectures sont rares et, avec quelques romans, ses vieux livres de classe, quelques prix précieusement conservés, forment toute sa bibliothèque. Dans les grandes villes, ses distractions sont plus variées : café-concert, théâtre quelquefois, aux beaux jours, ballades dominicales vers quelque agreste banlieue, vers la nature dont il garde la nostalgie. Peu de choses au total ; mais c'est peut-être par cette marge étroite que se hiérarchisent les niveaux de vie au sein de la classe ouvrière.

Assurément, ce modèle n'a qu'une valeur très globale ; il autorise bien des variantes ; il repose sur un équilibre précaire. Les crises, individuelles ou collectives, peuvent à tout moment le faire régresser à des degrés inférieurs, réplique d'états antérieurs. Ainsi la grande dépression de 1882-1886 a ramené dans les ménages une dure restriction. A-t-elle fait resurgir la faim ? Dans leurs dépositions à l'enquête de 1884, les ouvriers parisiens se plaignent de la gêne, non de la famine : « On mange des haricots et on ne boit plus de vin » [228]. Mais il s'agit d'ouvriers de métier. Quels sens convient-il d'accorder à la recrudescence des « morts de faim » dans les faits divers des journaux de gauche, socialistes ou radicaux ? Dans l'hiver 1884-1885, semblables « drames de la misère » y sont souvent signalés [229], à tel point qu'en janvier 1885, *Le Cri du Peuple* inaugure une rubrique spéciale, « chronique de la faim » [230]. La courbe des prévenus pour vagabondage et mendicité atteint les records du siècle ; elle passe de 20 456 en 1880 à 30 352 en 1885, soit un accroissement de 48 % ; de 1885 à 1895, elle se maintient constamment au-dessus de 30 000 par an, avec, en 1892, le maximum jamais marqué de 35 132 [231].

226. Le tabac figure presque toujours dans les budgets ouvriers de toute origine : dans nos quinze monographies, cette dépense est mentionnée onze fois : elle représente 1,1 % de la dépense totale.

227. L'achat d'un journal est mentionnné onze fois sur quinze (même source) et représente 0,5 % de la dépense. Mais sur la diffusion des journaux dans la classe ouvrière, notamment sur l'immense succès du *Petit Journal* et de son supplément illustré du dimanche, on a bien d'autres témoignages ; succès dû en grande partie à l'abondance des faits divers et au style des feuilletons.

228. Spuller, *Enquête parlementaire, Procès-Verbaux,* p. 19, rapport du président de la Chambre syndicale des ornemanistes en carton pierre (ouvriers très qualifiés).

229. *L'Intransigeant,* 17 mai, 27 mai 1883 ; *Le Cri du peuple,* 11 août, 29 août, 12, 21 octobre 1884, etc. ; *La Bataille* relate aussi de nombreux faits de ce genre : hommes, et plus souvent encore femmes, trouvés morts d'inanition chez eux, ou s'effondrant dans la rue.

230. Cette rubrique, irrégulière il est vrai, se dénomme tantôt « chronique de la faim » ou « morts de faim » ; *cf.* par exemple n^os^ des 13, 28 et 30 janvier 1885.

231. Ces chiffres tirés du *Compte général de la justice criminelle,* cette merveilleuse source d'histoire sociale, sont reproduits dans l'*Annuaire statistique,* 1936, partie rétrospective, p. 47-48. F. Simiand avait souligné la concordance inverse de cette courbe avec la conjoncture : *cf.* 1932, t. II, p. 31.

Et pourtant, en dépit de la propagande anarchiste, les manifestations de sans-travail, qu'on a décrites[232], ont rarement dégénéré en troubles de subsistances : trois boulangeries pillées à Paris, le bilan est mince. Il est vrai que, justement, la baisse des produits alimentaires a contribué à amortir la crise ; or l'enchérissement est un mécanisme obligatoire à de tels troubles. En vingt ans de grèves, on ne relève qu'un seul acte de cette nature : lors de la coalition des forgerons de Commentry, en avril 1890, des femmes de grévistes vont au marché, s'approprient des pommes de terre et cassent des œufs[233], geste de colère plus que d'assouvissement. A Frévent (Pas-de-Calais), en décembre 1889, on avait fait courir le bruit que « les grévistes (fileurs de lin d'une usine voisine)... devaient ce matin se porter sur la place publique pour empêcher le marché ou piller les grains qui y seraient amenés »[234] : mais rien ne se produisit. Le trouble de subsistances disparaît à l'horizon de la société française ; la faim peut rôder encore à ses frontières : elle est en recul.

IV. INERTIE DU LANGAGE, RETARD DES REPRÉSENTATIONS

Mais si l'ouvrier modifie sa conduite, il tarde à changer son langage et sa vision des choses. C'est en termes rudimentaires qu'il se présente, revendique et sans doute se voit lui-même. « Affamés, ventres-creux, meurt-de-faim » : ces vieux vocables demeurent les plus usités dans les textes ouvriers pour désigner les prolétaires ; tandis que les patrons sont les « ventripoteurs », les « repus » ; les thèmes de la faim, du pain, de l'errance et de la nudité fleurissent. Voici l'appel au meeting des ouvriers sans travail de novembre 1884, contresigné par douze chambres syndicales parisiennes : « Nous tous, qui sommes sans travail et dont beaucoup sont sans gîte et sans pain, qui n'avons que la rue pour domicile et des haillons pour habits, notre droit nous dit de ne pas supporter plus longtemps cette misère. Nous ne devons pas mourir de faim quand les greniers regorgent de blés. Nous ne devons pas coucher dans la rue quand des milliers de logements sont inoccupés. Nous ne devons pas non plus grelotter sous nos haillons alors que les magasins sont encombrés de vêtements »[235]. Invocation favorite des cortèges de chômeurs ou de grévistes — « Misère. Du pain ou du plomb », scandent en juin 1886 les tisseurs de Fourmies[236] — le pain, le « morceau de pain » conservent toute leur valeur symbolique.

232. *Cf.* ci-dessus, p. 160 *sq*.
233. *Le Peuple,* quotidien de Marseille, 29 avril 1890.
234. Arch. nat., F 12 4665, Pas-de-Calais, préf.-min. Com., 29 novembre 1889
235. *Le Cri du Peuple,* 20 novembre 1884.
236. Arch. nat., F 12 4661, Nord, rapport gendarmerie du 2 juin 1886.

Tandis qu'un large courant catholique persiste à assimiler la question sociale au paupérisme (d'où le caractère décevant de si nombreux livres intitulés « La question ouvrière » et qui ne traitent que de l'indigence), socialistes et plus encore anarchistes, spontanément ou volontairement simplificateurs, se dégagent mal du misérabilisme. La lecture de leur presse est à cet égard éclairante. *L'Emancipation* des Ardennes (nuance possibiliste) en 1890 intitule son feuilleton « Le mal de misère », suite de récits navrants dont l'hôpital, la morgue, le mont-de-piété sont les hauts lieux [237]. Au *Cri du Peuple*, Lucien-Victor Meunier s'est fait une spécialité des « clameurs du pavé », petits tableautins où le râle des victimes de l'indigence se mêle aux gémissements des ouvrières que le dénuement conduit à la prostitution [238]. Presque tous les journaux ont ainsi des rubriques sociales vouées aux « drames de la misère », et pas seulement pendant la crise. Ceux-ci — morts de faim, suicides de pauvres — tiennent dans les faits divers une place au reste ambiguë : leur fréquence témoigne de la sensibilité d'un regard plus que de l'acuité d'une situation. Leur style, mélodramatique et didactique à la fois, souligne en fin de compte la relative singularité du fait : banal, on l'ignorerait [239].

Dans l'univers romanesque du feuilleton, largement inspiré de Victor Hugo et plus encore d'Eugène Sue, l'ouvrier-gueux est roi. Il l'est aussi dans les poésies et les chansons. Eugène Pottier, J.-B. Clément, Jules Jouy, ces troubadours du prolétaire, marient les accents révolutionnaires à la complainte traditionnelle des pauvres gens. Le couple « pain-faim » est une de leurs rimes maîtresses. Voici « La chanson des Sans-métiers » de Clément :

Chômage, misère, suicide.
Les mots ne donnent pas de pain.
Car nous voyons dans la grand'ville
Des vieux travailleurs sans asile
Et des enfants mourir de faim [240].

Ou, du même, « Liberté, Egalité, Fraternité » :

En attendant, cher est le pain,
Longs la misère et le chômage.
Hier, en cherchant de l'ouvrage,

237. Exemple, n° du 3, 10 août 1890 et *sq.*
238. L.-V. Meunier a rassemblé ces chroniques en un volume, 1884.
239. L'émotion soulevée en 1886 par le suicide collectif de la famille Hayem, dont le père, sculpteur sur pierre, artiste plus qu'artisan, était réduit au chômage, participe à la même ambiguïté. Ce tragique fait divers a inspiré à A. Thalasso, un drame en trois actes, en vers, *La faim,* représenté en mai 1893 au théâtre Déjazet à Paris. Ce mélodrame, à la limite du supportable, n'en est pas moins intéressant pour la sensibilité sociale du temps.
240. *Le Cri du Peuple,* 7 mars 1885.

Hier, un homme est mort de faim...
Moins de phrases et plus de pain,
Et, surtout, moins de politique
Car nous disons qu'en République,
On ne doit pas mourir de faim[241].

Au nom du pain, Eugène Pottier invite les ouvriers à la lutte :

Meurt de faim, c'est à vous le globe !...
Commune, tu seras suivie ;
C'est le grand assaut pour le pain :
Chacun doit manger à sa faim,
Chacun doit vivre à pleine vie[242].

Et Jules Jouy annonce le triomphe proche :

Au lointain, déjà, le jour gronde
Où dans les fours des boulangers,
Le pain cuira pour tout le monde[243].

Dans cette perspective qui confond la condition ouvrière avec l'indigence, l'ouvrier, c'est le pauvre, voire le clochard. Retard des représentations sociales, inertie du langage donnent à la revendication un caractère passéiste qui l'affaiblit ; ils illustrent le penchant romantique du socialisme français ; ils brouillent les pistes de l'historien.

Car les mots ne sont pas les choses.

241. *Le Cri du Peuple,* 30 mars 1885.

242. Chant « En avant la classe ouvrière », très souvent reproduit dans la presse socialiste.

243. *Le Cri du Peuple,* 18 janvier 1886, « Les pains ». Voir aussi de Clément, « Les souris », dans *Le Cri du Peuple*, 9 mars 1885 : « Dur est le temps, cher est le pain. — Les enfants gémissent de faim. — Puisque le pain passe vingt sous, — Que nous avons des faims de loups, — Aux gros fermiers allons apprendre, — Que nous ne voulons pas attendre. — Ha ! faites battre votre grain : — Quand tiraillé dans la poitrine, — Le Peuple crie à la famine, — Il faut répondre par du pain. »

ANNEXES

I. Budget moyen de dépenses annuelles, établi d'après quinze monographies des « Ouvriers des deux mondes »

Poste	Total des sommes dépensées	Somme moyenne par ménage	Part en % de la dépense totale	Part en % de la dépense de nourriture
I. NOURRITURE				
Céréales				
Pain	4 268,23	284,54	11,86	18,88
Farines	81,10	5,42	0,22	0,35
Pâtes	147,82	9,85	0,41	0,65
Riz	96,55	6,43	0,26	0,42
	4 593,70	306,24	12,76	20,32
Corps gras				
Beurre	961,35	64,09	2,67	4,25
Saindoux	466,80	31,12	1,29	2,06
Graisse de bœuf	28,30	1,88	0,78	0,12
Huiles	298,50	19,90	0,82	1,32
	1 754,95	116,99	4,87	7,76
Laitages et œufs				
Lait	1 056,72	70,44	2,93	4,67
Fromage blanc	41,10	2,74	0,11	0,18
Fromages divers	456,38	30,45	1,26	2,02
Œufs	461,00	30,73	1,28	2,03
	2 015,20	134,34	5,60	8,91
Viandes				
Bœuf	1 998,78	133,25	5,50	8,84
Mouton	861,65	57,44	2,39	3,61
Veau	817,35	54,49	2,27	3,6
Porc	786,34	52,42	2,18	3,47
Volailles	231,30	15,42	0,64	1,02
Tripes, cheval	12,00	0,81	0,03	0,05
Gibier (lapin)	106,25	7,08	2,95	0,46
	4 813,67	320,91	13,37	21,29

Poste	Total des sommes dépensées	Somme moyenne par ménage	Part en % de la dépense totale	Part en % de la dépense de nourriture
Poissons	348,06	23,20	0,96	1,53
Légumes				
Pommes de terre	505,02	33,65	1,40	2,23
Féculents	214,03	14,26	0,59	0,94
Légumes verts	283,79	18,91	0,78	1,25
Légumes racines	130,30	8,68	0,36	0,57
Légumes épices	98,80	6,58	0,27	0,43
Salades	115,89	7,72	0,32	0,51
Divers	23,20	1,54	0,06	1,02
	1 371,03	91,40	3,81	6,06
Fruits	265,95	17,73	0,73	1,17
Condiments, stimulants				
Sel	61,10	4,07	0,16	0,27
Poivre, épices	44,36	2,95	0,12	0,19
Vinaigre	85,60	5,70	0,23	0,37
Sucre	552,47	36,83	1,53	2,44
Café	839,78	55,98	2,33	3,71
Chocolat	136,50	9,12	0,38	0,60
Divers	10,40	0,69	0,02	0,04
	1 730,21	115,34	4,80	7,65
Boissons fermentées				
Vin	2 609,95	173,99	7,25	11,54
Eau-de-vie	164,77	10,98	0,45	0,72
Bière	569,25	37,95	1,58	2,51
Divers	90,80	6,06	0,25	0,40
	3 434,77	228,98	0,54	15,19
Aliments hors ménage				
Repas au cabaret	1 722,35	114,82	4,78	7,62
Vin au cabaret	367,10	24,47	1,02	1,62
Divers	184,20	12,28	0,51	0,81
	2 274,25	151,61	6,32	10,06
Total général des dépenses de nourriture	22 601,70	1 506,78	62,81	100

Poste	Total des sommes dépensées	Somme moyenne par ménage	Part en % de la dépense totale
II. VÊTEMENTS	5 939,04	395,93	*16,50*
III. DÉPENSES D'HABITATION			
Total général dont :	4 430,55	295,37	*12,31*
Loyer	2 466,20	164,41	6,94
Mobilier			2,87
Chauffage	1 035,90	69,06	1,01
Eclairage	533,05	35,53	1,49
Détail des dépenses de *chauffage* :			
Charbon	749,25	49,95	2,08
Bois	118,45	7,89	0,32
Charbon de bois	168,20	11,22	0,47
et d'*éclairage*			
Pétrole	479,35	31,95	1,33
Chandelles	39,60	2,64	0,11
Allumettes	14,10	0,94	0,03
IV. HYGIÈNE BESOINS MORAUX			
Total général dont :	2 534,30	168,95	*7,04*
Journaux	205,70	13,70	0,05
Tabac	421,65	28,04	1,1
Récréations, loisirs	128,40	8,50	0,03
Santé, hygiène	362,80	24,18	1,01
Instruction des enfants	428,90	28,50	1,01
V. INDUSTRIES, DETTES, IMPÔTS ASSURANCES	475,75	31,71	*1,32*
Total des sommes dépensées	35 981,43	2 398,76	

II. Notes sur les quinze familles étudiées par « Les ouvriers des deux mondes »

1) *Serrurier-forgeron de Paris*

Composition de la famille : mari : 42 ans ; femme : 36 ; 5 enfants : 5 et 19 mois, 3, 5 et 7 ans.

Femme : piqueuse de bottines.

Revenu : 3 363,75 F ; entièrement dépensé (142,10 pour achat d'une machine à coudre).

Source : vicomte J. de Reviers, 1878 ; *Les Ouvriers des Deux Mondes*, 1re série, t. V, n° 42, p. 201.

2) *Ouvrier cordonnier de Malakoff*

Composition de la famille : 3 personnes : mari et femme ; 1 enfant : 8 ans.

Femme : aide son mari.

Revenu : 2 094,55 F (épargne = 0).

Source : Urbain Guérin, 1878 ; *Les Ouvriers des Deux Mondes*, 1re série, t. V, n° 41, p. 145.

3) *Charron des forges et fonderies de Montataire (Oise)*

Composition de la famille : 8 personnes : mari : 42 ; femme : 38 ; 6 enfants : 4, 6, 7, 9, 16 ans. Le fils aîné travaille en usine.

Revenu : 2 490 F (épargne = 0).

Source : Bertheault, ingénieur, 1884 ; *Les Ouvriers des Deux Mondes*, 2e série, t. I, n° 49, p. 133.

4) *Charpentier indépendant de Paris*

Composition de la famille : 5 personnes : mari : 42 ; femme : 40 ; 3 enfants : 5, 10 1/2 et 13 1/2 ans.

Revenus : 3 478,80 F (épargne = 0).

Circonstances particulières : logement, éclairage, chauffage gratuits dans une pension de jeunes filles où la femme travaille.

Source : P. du Maroussem, docteur en droit, 1889-1890 ; *Les Ouvriers des Deux Mondes*, 2e série, t. III, n° 70, p. 325.

5) *Ajusteur-surveillant à l'usine de Guise*

Composition de la famille : 5 personnes : mari et femme ; 3 enfants : 7, 9 et 11 ans.

Revenu : 2 187 F (épargne : 169 F).

Source : Urbain Guérin, 1884 et 1890 ; *Les Ouvriers des Deux Mondes*, 2e série, t. IV, n° 73, p. 1.

6) *Ebéniste parisien de haut luxe, Paris*
Composition de la famille : 5 personnes : mari : 42 ; femme : 40 ; 3 enfants : 8, 13 et 18 ans (les deux derniers travaillent).
Revenus : 3 292,50 F (épargne = 0).
Source : P. du Maroussem, 1891 ; *Les Ouvriers des Deux Mondes*, 2e série, t. IV, n° 74, p. 53.

7) *Ouvrière mouleuse en cartonnage, jouets parisiens*
Composition de la famille : 3 personnes : femme : 40 ; 2 enfants : 13 et 17 ans (le dernier en apprentissage).
Revenu : 2 593,86 F (épargne = 0).
Source : P. du Maroussem, 1891 ; *Les Ouvriers des Deux Mondes*, 2e série, t. IV, n° 76, p. 173.

8) *Ouvrier de la papeterie coopérative d'Angoulême*
Composition de la famille : 5 personnes : mari : 47 ; femme : 41 ; 3 enfants : 10, 18 et 20 ans.
Revenu : 5 234,87 F (4 080 F, trois salaires : père et les deux aînés, participation aux bénéfices : 464,87). Importante épargne placée dans la coopérative.
Source : U. Guérin, 1890 ; *Les Ouvriers des Deux Mondes*, 2e série, t. IV, n° 78, p. 273.

9) *Allumeur de réverbères de Nancy*
Composition de la famille : 8 personnes : mari : 35 ; femme : 31 ; 6 enfants : 1 et 18 mois, 5, 7, 11, 12 ans.
Revenu : 1 813 F (1 250 F de la Compagnie du Gaz + 500 F des travaux de cordonnerie). Epargne : 50 F.
Source : Chassignet, 1893 ; *Les Ouvriers des Deux Mondes*, 2e série, t. IV, n° 81, p. 477.

10) *Fileur en peigné, manufacture du Val-des-Bois (Marne)*
Composition de la famille : 4 personnes : mari : 48 ; femme : 33 ; 2 enfants : 12 et 14 ans.
Revenu : 2 621,39 F (épargne : 747 F, à la caisse d'épargne).
Source : U. Guérin, 1894 ; *Les Ouvriers des Deux Mondes*, 2e série, t. V, p. 73.

11) *Mineur des mines du Pas-de-Calais*
Composition de la famille : 4 personnes : mari : 36 ; femme : 29 ; 2 enfants : 8 et 10 ans.
Revenu : 2 097,18 F (épargne : 296,93 F).
Source : Yan'Keravic, 1893 ; *Les Ouvriers des Deux Mondes*, 2e série, t. V, n° 86, p. 253.

12) *Piqueur sociétaire de la mine aux mineurs de Monthieux (Loire)*
Composition de la famille : 7 personnes : mari : 45 ; femme : 40 ; 5 enfants : 7 mois, 6, 9, 11 et 16 ans.
Revenu : 2 125,05 F (père et fils de 16 ans). Epargne = 0.
Source : P. du Maroussem, 1895 ; *Les Ouvriers des Deux Mondes*, 2e série, t. V, n° 89, p. 365.

13) *Ebéniste de trôle, Paris*
Composition de la famille : 6 personnes : mari : 39 ; femme : 32 ; 4 enfants : 12, 19 (filles), 7 et 4 (fils) ans.
Ce sont des immigrants piémontais de la région de Novare.
Revenu : 1 553 F (père : 1 047 F ; mère : 299,75 F).
Déficit : 220 F.
Source : P. du Maroussem, 1891 ; *La question ouvrière*, t. II : *Ebénistes du faubourg Saint-Antoine*, 1892, tableaux p. 154 et *sq.*

14) *Ouvrier fondeur en soldat de plomb de Paris*
Composition de la famile : 3 personnes : mari et femme ; 1 enfant.
Revenu : 2 118,15 F (père : 1 627,81 F ; mère : 325 F).
Déficit : 220 F empruntés au mont-de-piété.
Source : P. du Maroussem, 1892 ; *La question ouvrière*, t. III : *Le jouet parisien*, 1894, tableaux p. 102.

15) *Etameur sur fer-blanc des usines de Commentry*
Composition de la famille : 4 personnes : mari : 50 ; femme 49 ; 2 filles : 18 et 22 ans.
Revenus : 2 464 F (père et deux enfants). Epargne : 155,80 F.
Source : F. Gibon, 1889-1890 ; *Les Ouvriers des Deux Mondes*, 3e série, t. II, n° 107, p. 433.

III. Enquêtes diverses

Structures des budgets de dépense (voir tableau suivant)

Les grandes différences constatées proviennent généralement des différences de méthode d'observation. C'est ainsi que les enquêtes de 1907 et de 1913-1914 reposant sur l'observation des dépenses hebdomadaires négligent les dépenses de vêtement et les divers. L'unité de la méthode et du cadre d'enquête sont indispensables. C'est la raison de notre choix, rappelons-le. Nous ne regroupons ici ces divers résultats qu'à titre documentaire.

III. ENQUÊTES DIVERSES : STRUCTURES DES BUDGETS DE DÉPENSE

Date des observations	Nature de l'enquête	Nombre de familles observées	Répartition de la dépense (%) *				Part du pain	
			N	H	V	D	% des dépenses totales	% des dépenses N
1878	Société industrielle de Mulhouse	16	61	15	16	6	20	33 (?)
1884	Spuller, *Enquête parlementaire,* déposition de A. Lyonnais	Un ménage parisien de 4 personnes	66	20	7	2	17	27
1889	Commission d'économie sociale du Nord à l'exposition d'Economie sociale	Famille de mineurs d'Anzin de 6 personnes	62	6	20	11		
1891	Enquête de l'Office du travail *(Salaires et durée du travail...)* ; budgets estimés par un industriel	14 familles de tisseurs de l'Oise ayant 6 enfants en moyenne	71	5	14	6	36	50
1878-1894	*Les Ouvriers des Deux Mondes :* 15 monographies	15 familles	62,8	16,5	12,3	8,3	11,8	18,8
1905	Board of Trade	5 605	52-62	8-12	25-38			17,9
1907	Enquête Halbwachs	52	70,5	11,5	18			
1913-1914	*Statistique générale de la France,* 1913-1914	1 200 ménages d'ouvriers et d'employés dans villes de moins de 30 000 habitants	70	8	22			24,3

* N = nourriture ; H = habitation ; V = vêtement ; D = divers.

CHAPITRE II

Revendications et griefs

Moyen de pression calculé, la grève contemporaine est un marchandage judicieusement raisonné, ordonné à des fins précises et soigneusement détaillé. La grève des années 1870-1890 a un visage tout différent. Certes, elle est rarement dépourvue de contenu revendicatif [1], mais il arrive assez souvent que celui-ci soit différé : le débrayage précédant, à une distance plus ou moins grande, la revendication. Surtout, ce contenu demeure sommaire, maigre, réduit dans 68 % des cas, à un seul objet : avant tout le salaire, pierre angulaire de la condition, de la psychologie ouvrière, pivot de la grève française : 50 % des coalitions étudiées sont purement salariales, 21 % le sont partiellement.

32 % des grèves présentent plusieurs revendications, deux le plus souvent (19 %) ; il s'agit alors surtout du couple augmentation de salaire-réduction du temps de travail ; 12 % seulement offrent trois revendications et plus.

Répartition des grèves selon le nombre de leurs revendications

Nombre de revendications	*Nombre de grèves*		*%*
0	21		0,7
1	1 992		68
2	556		19
3	171		5
4	79		2
5	48		1,6
6	20	12 %	0,6
7	14		0,4
8	12		0,4
9	1		
10	5		
11	1		
	2 923		

1. 21 grèves, soit 0,7 %, se sont terminées sans qu'aucune revendication ait été formulée.

Les programmes articulés et développés restent donc relativement limités. Leur proportion varie beaucoup suivant la nature des conflits, le degré d'organisation, la qualité des grévistes (sexe, degré de qualification...) ; femmes et manœuvres ont peu d'ambitions. Ces variables expliquent l'éventail ouvert des comportements professionnels. Bûcherons, terrassiers, travailleurs des industries chimiques et alimentaires sont les plus frustes en leurs désirs (80 % de grèves à revendication unique) ; teinturiers, mouleurs, mineurs raffinent bien davantage. Les derniers soutiennent des programmes parfois longs, étoffés, où, à côté du salaire, figurent conditions de travail, relations avec les cadres, questions de sécurité et de retraite, programmes dont ils poursuivent la réalisation d'un conflit à l'autre, signe d'une maturité revendicative assez exceptionnelle. L'ensemble suggère, en effet, une imagination un peu courte, bornée à l'horizon quotidien. L'ouvrier sait se plaindre, mieux que réclamer ; sa revendication même a souvent le ton de la doléance. Quelle distance entre les textes volontiers prolixes des congrès où les têtes pensantes du monde ouvrier ébauchent un monde futur, et l'humble et balbutiante démarche de la « base ». L'organisation de masse n'est pas créée, qui les unira. Cette modestie vient aussi d'une paralysante difficulté d'expression, qu'illustre l'usage encore timide de l'écrit.

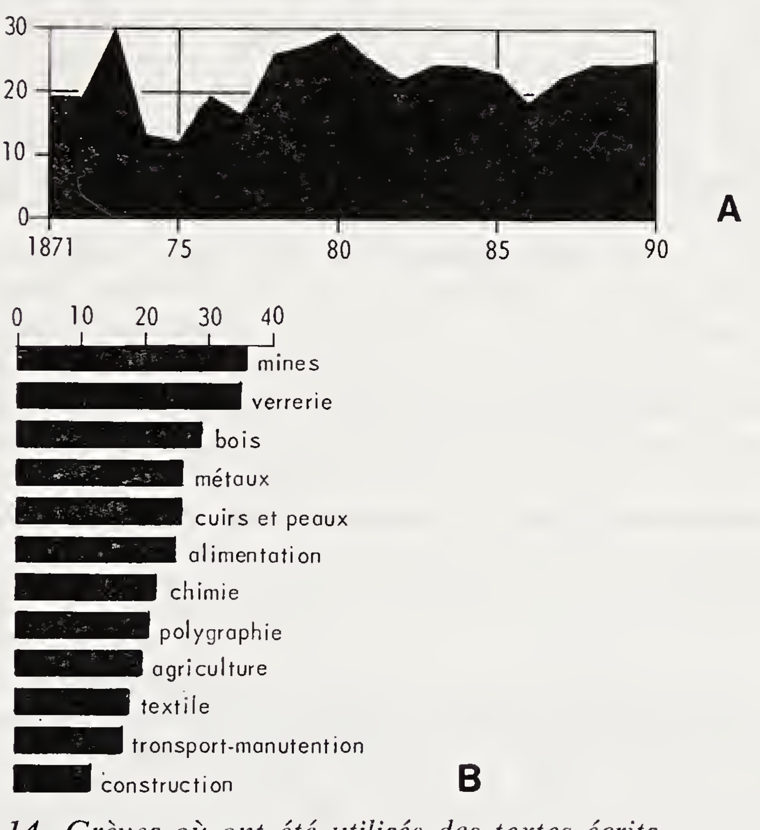
I. LES FORMES DE LA REVENDICATION : USAGE RÉTICENT DE L'ÉCRIT

La littérature de grève est pourtant volumineuse et, même résiduelle, infiniment précieuse pour l'historien. Plusieurs milliers de textes la constituent ; lettres aux patrons (soit 30 %) et communiqués à la presse (autant) en sont les formes majeures[2]. Mais elle émane d'une minorité de conflits (672, soit 22 %), seuls entrés dans la voie de l'écriture. La durée est ici déterminante : elle délie les plumes ; et aussi, la modalité, l'extension de la grève : facultatif dans le cadre d'un établissement, l'écrit s'impose avec les nécessités d'une action coordonnée et unifiée, avec l'éloignement. Mais d'autres facteurs jouent. Le sexe : 11 % des grèves féminines sont génératrices d'écrits, contre 23 % des masculines ; la nature du patronat, sa distance : la lettre au patron est signe de relation sociale ou géographique distendue[3] ;

2. Pour 672 grèves, 987 usages de l'écrit : lettres aux patrons, 295 ; communiqués à la presse, 290 ; affiches et tracts, 121 ; correspondance ouvrière, 120 ; lettres aux autorités, 72 ; pétitions, 48 ; divers : 41.

3. Dans 9 % des grèves se déroulant dans des établissements gérés par un patronat familial, il y a lettre au patron ; la proportion s'élève à 13 % dans les sociétés anonymes. Ne pouvant parler au patron, on lui écrit.

le facteur professionnel : la palme revient aux chapeliers, aux mouleurs, aux imprimeurs, tous par ailleurs pionniers de la presse syndicale[4] ; tailleurs de pierres, mineurs, verriers, peintres, porcelainiers, menuisiers, boulangers ont aussi volontiers recours à l'écrit (dans plus de 30 % de leurs grèves) ; les ouvriers du textile hésitent (15 % de grèves écrivantes) ; les terrassiers, les ouvriers des industries alimentaires et chimiques reculent (4,6 et 8 %). Enfin, le syndicat étend le règne de l'écriture : ses responsables sont les scribes du mouvement ouvrier et souvent choisis dans cette perspective. D'où parallèlement à une syndicalisation croissante des grèves, entre 1871 et 1890, une proportion plus forte de grèves scripturaires (moins de 20 % dans la première décade, toujours plus dans la seconde). La géographie de l'écrit reflète ces diverses influences : en tête l'Isère et les Ardennes (44 et 41 %), puis la Seine, le Cher (34 %), la Gironde, la Loire (30 %), entre



14. Grèves où ont été utilisés des textes écrits (pour 100 grèves)

A. par année

B. par groupe d'industries

4. Ces trois catégories ont des proportions exceptionnelles de grèves écrivantes : 56 %, 47 % et 45 % respectivement.

25 et 30 %, les Bouches-du-Rhône (29 %), le Rhône (28 %). Tandis que l'usage de l'écrit est inférieur à la moyenne nationale dans le Nord (12 %) et, généralement, dans tous les départements textiles du Nord-Nord-Ouest (Aisne : 18 %, Seine-Maritime : 15 %, Marne : 13 %, Somme 10 %).

Ces écrits revendicatifs ont des formes, des tonalités diverses, qui suggèrent bien des degrés dans l'aisance, bien des styles dans les rapports sociaux. D'une grosse écriture maladroite de vieil écolier qui a désappris, la lettre d'atelier sent la table de cabaret sur laquelle on l'a écrite et, rarement, signée. On préfère l'anonymat, ou la sécurité d'une mention globale qui évite la vindicte patronale : « les ouvriers réunis », « la compagnie des tisseurs », « vos ouvrières fileuses »[5] ; ou l'estampille du groupe, le cachet de la chambre syndicale[6]. Au contraire, dans les grands conflits parisiens, où les revendications ont été mûrement pesées, des circulaires imprimées sont adressées aux patrons par la poste, ou leur sont présentées par un délégué de l'atelier, ou, mieux, de l'organisation : en 1876, Pradet, délégué des charpentiers, « a voyagé en voiture de place pour colporter la circulaire de chantier en chantier »[7]. Parfois volumineux (tel texte émanant des imprimeurs a trente et une pages[8]), assez techniques, ces projets de tarif ou de règlement sont assortis d'exposés des motifs qui empruntent au langage juridique la solennité des considérants.

Les termes de ces lettres peuvent être respectueux et conciliants : « Les ouvriers boulangers du département de la Seine sont avec peine forcés de demander une augmentation de salaire »[9]. « Messieurs, depuis trop longtemps, il existe entre patrons et ouvriers, c'est-à-dire entre le Capital et le Travail une antipathie, une haine qui s'éternisent sans raison », disent pour entrer en matière les selliers de Paris[10] ; et les tailleurs de conclure : « Soyez certain, Monsieur, que nous tâcherons de remplir notre devoir à l'avenir comme dans le passé »[11]. Mais parfois aussi le style est comminatoire : « La compagnie des cardeurs se déclare en grève. La compagnie réclame une journée fixe de 11 h de travail, à raison de 3,75 F... Monsieur, veuillez

5. *Le Forçat,* 15 octobre 1882, donne le texte d'une lettre adressée à MM. Leblan, filateurs, par leur personnel qui signe « vos ouvrières fileuses » ; les patrons refusent de répondre sous prétexte que la lettre n'est pas signée nominativement.

6. Arch. dép. Tarn, IV M2 68, pièce 83, préf.-min. de l'Int., 16 février 1883 : « L'administration rejette cette offre sous prétexte que la lettre envoyée par les ouvriers n'était pas signée... Les ouvriers ont alors écrit une seconde lettre estampillée cette fois au moyen du cachet du cercle des travailleurs, mais toujours sans signature, de peur de devenir individuellement l'objet des rancunes de l'administration. » Nombreux autres exemples de cet ordre.

7. Arch. préf. pol., B A 174, pièce 444, rapport du 5 mars 1876.

8. Arch. préf. pol., B A 171, pièce 12, texte de 1878.

9. Arch. nat., F 12 4654, circulaire d'octobre 1876 adressée aux patrons par le syndicat des selliers de Paris (imprimé).

10. *Le Rappel,* 9 novembre 1879.

11. Arch. préf. pol., B A 173, pièce 336, texte imprimé, 29 avril 1885.

avoir l'obligation de voir si nous réclamons le droit, oui ou non »[12]. Après 1880 surtout, ce ton devient la dominante ; moins de révérence, plus de raideur ; on parle en égal, conscient de l'être ; on exige une réponse rapide[13], la signature d'un engagement[14]. Même on brandit la menace[15], quelques-uns risquent l'injure[16]. Et, brisant l'intimité du dialogue et de la « famille ouvrière », les travailleurs se tournent plus volontiers vers le public, le prenant à témoin : communiqués à la presse, affiches et tracts — catégories d'écrits en expansion — marquent cette attention croissante à l'opinon.

Tout cela n'est d'ailleurs qu'un aspect d'une montée générale de la violence dont il nous faudra voir les racines historiques et sociologiques, et tenter d'apprécier le sens.

Les lettres adressées aux autorités, notamment aux préfets, ont et garderont longtemps une autre tonalité. Plus confiantes, elles sont plus solennelles, usant volontiers du papier timbré, caution de l'acte officiel aux yeux des ouvriers qui en ont la révérence, presque la superstition[17]. Elles revêtent le caractère de pétitions, genre en régression toutefois, dans la mesure où la représentation syndicale se substitue au gouvernement direct. Enfin, ces textes s'allongent ; circonstanciés et descriptifs, ils évoquent les cahiers de doléances ; ils ont la saveur triste et douce que donne l'espoir d'être lu d'un regard bienveillant. Longtemps les ouvriers conserveront la foi dans les pouvoirs médiateurs du préfet.

Prédilection pour la parole

Mais l'écrit, s'il se multiplie au cours des grèves longues, n'est pas la forme la plus fréquente ni la plus spontanée de la revendication initiale. Il faut

12. Arch. dép. Isère, 166 M 1, lettre des cardeurs de Vizille, mai 1872.

13. Arch. dép. Gironde, M 1189, pièce 83, lettre à M. Vieillard, patron faïencier de Bordeaux, 13 novembre 1887. La lettre commence ainsi : « Le soussigné, délégué par tous ses camarades mouleurs d'assiettes, a l'honneur de vous informer qu'ils ont décidé... » Suit une liste de revendications. Puis : « Le soussigné vous prie de lui adresser une réponse par écrit..., et ce, demain lundi, avant 10 h du matin. »

14. En 1876, les paveurs de Paris préparent un texte des engagements patronaux que chaque ouvrier doit faire signer par son patron : *cf. Les Droits de l'Homme,* 27 juin 1876.

15. Voici le billet qu' « un groupe d'ouvriers socialistes » envoie à « Messieurs Poron », bonnetiers de Troyes : « Nous avons l'honneur de vous prévenir que nous vous donnons encore quatre jours pour nous donner une réponse définitive. Si d'ici ce délai, nous n'avons pas de réponse favorable à notre demande..., vous cesserez de vivre et vos ateliers seront la proie des flammes », Arch. nat., F 12 4656, 12 juin 1880.

16. Durant une grève, en 1884, les boucheurs à l'émeri écrivent des lettres anonymes à leurs patrons, les traitant de ventrus, d'exploiteurs, etc. Ils sont, il est vrai, désavoués par le syndicat ; *cf.* Arch. préf. pol., B A 181, pièce 27, rapport du 20 mai 1884.

17. On pourrait citer de nombreux exemples : en 1873, tisserands de coton de Saint-Jean-Labussière, tisserands de l'arrondissement de Cholet ; en 1882, tisseurs de Voiron, etc. L'usage du papier timbré est, curieusement, surtout le fait du textile.

souvent que le patronat, ou les autorités, suggèrent ou demandent un texte [18]. A la froideur de l'écrit, à ses lenteurs, à ses distances, à ses risques, l'ouvrier préfère ordinairement la familiarité de la parole, la brièveté du dialogue. Tantôt c'est un geste collectif où jaillit une clameur : « ... on a arrêté les machines et on s'est mis à crier : après huit heures, on ne travaillera pas » [19]. On se groupe, on va réclamer en masse, d'une seule voix, pour éviter toute représaille : « Nous avons remonté samedi un peu avant l'heure habituelle, nous avons attendu que nos camarades du poste de nuit soient arrivés, et tous ensemble nous sommes allés réclamer » [20]. Parfois même, les ouvriers choisissent l'éloquence d'un silence concerté : « Ce matin, à 6 heures, quand la cloche a sonné, les ouvriers teinturiers sont restés devant la porte sans entrer. Le patron leur ayant demandé ce qu'ils désiraient, ils ont répondu qu'ils voulaient comme partout la journée de 10 heures pour tout le monde. » Tantôt les ouvriers désignent des porte-parole : l'aisance du verbe entre pour beaucoup dans le choix de ces délégués.

Ecrire, « prendre la plume », est un acte important, mais inhabituel, difficile. Avec quelles hésitations ont été rédigés ces textes gauches, maladroits, souvent raturés, mal orthographiés, quelle peine ils représentent ; dans les pétitions, bien des croix subsistent. On a recours encore à l'écrivain public : en 1875, à Paris, les charretiers lui font rédiger leurs prétentions [21]. La même année, les couverturiers de Cours, voulant écrire à Mac-Mahon, se confient à « l'expert en écriture » [22] ; les tisserands de Roanne vont trouver un ex-rédacteur du *Courrier de Roanne* [23]. Dans les petites localités industrielles, ce rôle de scribe est joué par les boutiquiers : cordonniers, cabaretiers, coiffeurs, épiciers..., qui, grâce à leur instruction, jouissent d'un grand prestige. Les mineurs de Dorignies s'adressent au cordonnier Lefebvre ; ceux de Nœux au cabaretier Charles Demiselle, dit « Jules Simon » [24] ; les cotonniers de Tarare au cafetier Serre ;

18. C'est ainsi à Castres en 1872, Arch. dép. Tarn, IV M2 65, s.-préf.-préf., 8 avril 1872 : « Je les (les tisserands) autorisai à se réunir, en les engageant à nommer une commission de délégués, chargés de rédiger leurs prétentions et de les soutenir auprès de leurs patrons. » De même, à Montceau en 1878. A Firminy en 1880, le préfet Thomson a une entrevue avec 150 mineurs en grève depuis la veille et les engage à rédiger leurs griefs : « si cet exposé réunit un nombre de signatures tel qu'il puisse passer pour l'expression des vœux de la majorité des mineurs... il priera les administrateurs de la compagnie de vouloir l'examiner ». *Cf.* Arch. dép. Loire, 92 M 16 et *Le Nouvelliste de Lyon,* 5 janvier 1880. Il arrive que les ouvriers craignent un piège et refusent d'écrire : ainsi à Paris, chez Herrenschmidt, important sellier militaire. La chambre syndicale lui envoie des délégués ; il demande un texte signé, les ouvriers se récusent, *cf.* Arch. préf. pol., B A 175, pièce 221, rapport de police du 17 mars 1879.

19. Arch. dép. Nord, M 635/46, pièce 16, rapport gendarmerie, 12 août 1876.

20. Arch. nat., F 12 4667, mineurs de Saint-Eloy, 1890.

21. Arch. préf. pol., B A 177, Grève des charretiers de la Compagnie Lesage. Les charretiers ont signé le texte (une cinquantaine de signatures).

22. Arch. dép. Rhône, M, Grèves 1871-1879, lettre du 19 septembre 1875.

23. Arch. dép. Loire, 92 M 14.

à Bessèges, Jourdan, l'épicier, fait office d'écrivain public. Peu d'instituteurs encore ; en ces années d'installation de l'école Ferry, ils n'ont pas pris racine en milieu ouvrier ; je n'ai guère rencontré qu'un seul exemple de leur influence : à Anzin, Fauviau, ex-instituteur belge, qui aide Basly à rédiger ses discours, est expulsé durant la grève de 1884.

Ces inhibitions persistantes posent le problème du degré d'instruction de la classe ouvrière sur lequel, en fait, on ne sait rien de précis, les statistiques publiées (taux d'alphabétisme des conscrits depuis 1827) étant non sociales, mais géographiques, et géographiquement trop vastes : le département est une abstraction sociale [25]. Au niveau du canton, on pourrait parvenir à serrer de plus près la réalité, comme on l'a fait pareillement en sociologie électorale. La série F 17 des Archives nationales renferme des états cantonaux annuels des conscrits sachant lire [26] ; certains de ces états ont du reste été publiés dans les *Annuaires départementaux*. C'est ainsi que l'*Annuaire du Nord* de 1874 donne la répartition par canton des illettrés des classes 1867-1871 [27] ; cette statistique fait apparaître d'extrêmes différences, de 6,8 % à 37,1 %, les petites communes rurales ayant les taux les plus faibles, les cantons industriels les plus élevés. Alors que pour 1872, le pourcentage national de conscrits illettrés est de 21,49 %, les cantons de Tourcoing-Sud et Nord atteignent 27,7 et 30,3 %, ceux de Roubaix-Ouest et Est, 30,4 et 34,6 %. Dans les régions de grande industrie, l'apport marginal des salaires enfantins est si important que la scolarisation est plus difficile ; on peut estimer à plus de 36 000, soit au moins 15 %, le nombre d'enfants privés de toute instruction durant l'année scolaire 1880-1881 ; dès la première communion, c'est-à-dire dès l'âge de dix ans, les parents ont tendance à retirer leurs enfants de l'école [28].

L'enquête parlementaire de 1872 donne quelques statistiques d'usines malheureusement trop rares. A l'usine de zinc de la Vieille-Montagne (Eure), 70 % des ouvriers savent lire et écrire, 7 % lire seulement, 23 % sont totalement illettrés [29]. A la filature Turgis à Oissel (Seine-Inférieure), 59 % des hommes ne savent pas écrire et 72 % des femmes [30]. Aux fonderies et forges

24. Arch. préf. pol., B A 186, pièce 30. Demiselle, considéré comme le principal meneur de la grève de 1877, est condamné à dix-huit mois de prison.

25. Pour une étude d'ensemble, voir J.-C. Toutain, 1963, chap. IV : « Population et instruction », p. 215-242 ; M. Fleury et P. Valmary, 1957 : l'enquête de Louis Maggiolo qui comporte des données pour les débuts de la Troisième République, a dû exclure les grandes villes ; voir aussi G. Duveau, 1946, p. 434 et *sq*.

26. F 17 12317-12323.

27. P. 404.

28. *Annuaire du Nord*, 1880. « L'enfant ne reste pas assez à l'école, il y vient de bonne heure, de trop bonne heure, car alors il est pour elle un embarras ; il l'encombre, il doit être l'objet d'une surveillance assidue ; on n'a pas le temps de s'en occuper ; on ne peut que lui demander d'être tranquille... Il en sort trop tôt, attiré par l'agriculture et l'industrie... »

29. Arch. nat., C 3020.

30. *Ibid.*

de Bessèges, 57 % du personnel sait lire et écrire, 5 % lire seulement, 38 % ne sait ni lire ni écrire, avec de grosses variantes selon les professions [31] :

Ne savent ni lire ni écrire

Fonderie	25,5 %	Mineurs	49 %
Ateliers de construction	16,7 %	Ouvriers des hauts fourneaux	42 %
Boulonnerie	7,5 %	Forgerons	41 %

Régions et professions interfèrent pour dessiner dans la classe ouvrière une véritable mosaïque des niveaux d'instruction ; s'il y a diversité, c'est bien sous cet angle.

Ajoutons que la génération ouvrière des années 1880 a été élevée sous l'Empire ; la génération façonnée par l'école Ferry n'entrera guère en scène avant 1895. C'est moins l'alphabétisation cependant, que cette école réalisera (elle était déjà nettement en progrès auparavant), qu'une uniformisation du contenu culturel, et une laïcisation. Quelles ont été ses conséquences sur le mouvement ouvrier ? L'ouvrier sorti de la communale a-t-il un autre type de comportement ? L'école a-t-elle contribué à changer son langage ? A-t-elle libéré ou aliéné son style ? L'influence de l'école sur le mouvement ouvrier reste à apprécier.

II. CONTENU DES REVENDICATIONS : VUE D'ENSEMBLE

Cet examen est intéressant à un double point de vue. D'abord, il constitue une plongée dans la vie quotidienne des ateliers et des usines, d'ordinaire monotone et secrète, dissimulée derrière les tristes murs de brique, sombre clôture de l'univers industriel du siècle. C'est, d'autre part, la psychologie revendicative ouvrière qui nous est ici livrée, avec ses zones de sensibilité et d'apathie, ses aspirations, ses intolérances et ses silences, résignés, refoulés ou indifférents. Psychologie mouvante et changeante : les revendications, comme les besoins qui les engendrent, naissent, vivent et meurent, assouvies, ou dépassées ; d'autres apparaissent ; leurs trajectoires éclairent la situation réelle et relative des ouvriers dans la société, elles dessinent l'histoire du désir.

Du moins du *désir manifesté*. Et c'est, sans doute, une première et grave restriction. N'ayons pas la naïveté de croire tout ce qui nous est dit, ni que tout nous est dit. Souvent, le plus important est celé, ou n'affleure pas encore au champ de la conscience claire et de l'exprimable. Il faudrait d'autres techniques d'analyse pour sonder les profondeurs.

31. Arch. nat., C 3021, Gard.

La seconde restriction tient à la nature même de la grève. Elle n'est qu'un des moyens — le plus usité, le plus massif, le plus « vulgaire » (et nous recherchons la « vulgarité »...) — de la revendication ; elle ne peut donc donner de celle-ci qu'une vue partielle ; tournée exclusivement vers le seul interlocuteur patronal, elle se meut dans les limites de l'entreprise, d'où son caractère immédiat, parfois sommaire.

Regrettons de n'aborder cette étude qu'avec les moyens classiques de l'histoire « positive ». Tentons, du moins, d'en tirer quelques clartés. Et, avant d'entrer dans le détail des revendications, il nous faut en prendre une vue globale, discerner les priorités, les lignes de force et nous interroger sur leur signification.

Dénombrement des principales revendications dans les grèves à revendication unique (1 997 grèves)

		Part en % du total des revendications
I. REVENDICATIONS CONCERNANT LE SALAIRE		
1. Taux du salaire	1 489	74
2. Autres revendications salariales	129	
	1 618	81
II. LA DURÉE DU TRAVAIL		
1. Pour la réduction de la journée	67	3
2. Autres revendications de ce groupe	31	
	98	4,9
III. ORGANISATION DU TRAVAIL ET DISCIPLINE DE L'ATELIER	183	9,1
IV. DÉFENSE DE L'EMPLOI, PROBLÈMES DE MAIN-D'ŒUVRE, DES RENDEMENTS	76	3
V. SÉCURITÉ DU TRAVAIL, SÉCURITÉ SOCIALE	5	
VI. QUESTIONS DES SYNDICATS	11	0,5
VII. DIVERS	6	
Total général	1 997	

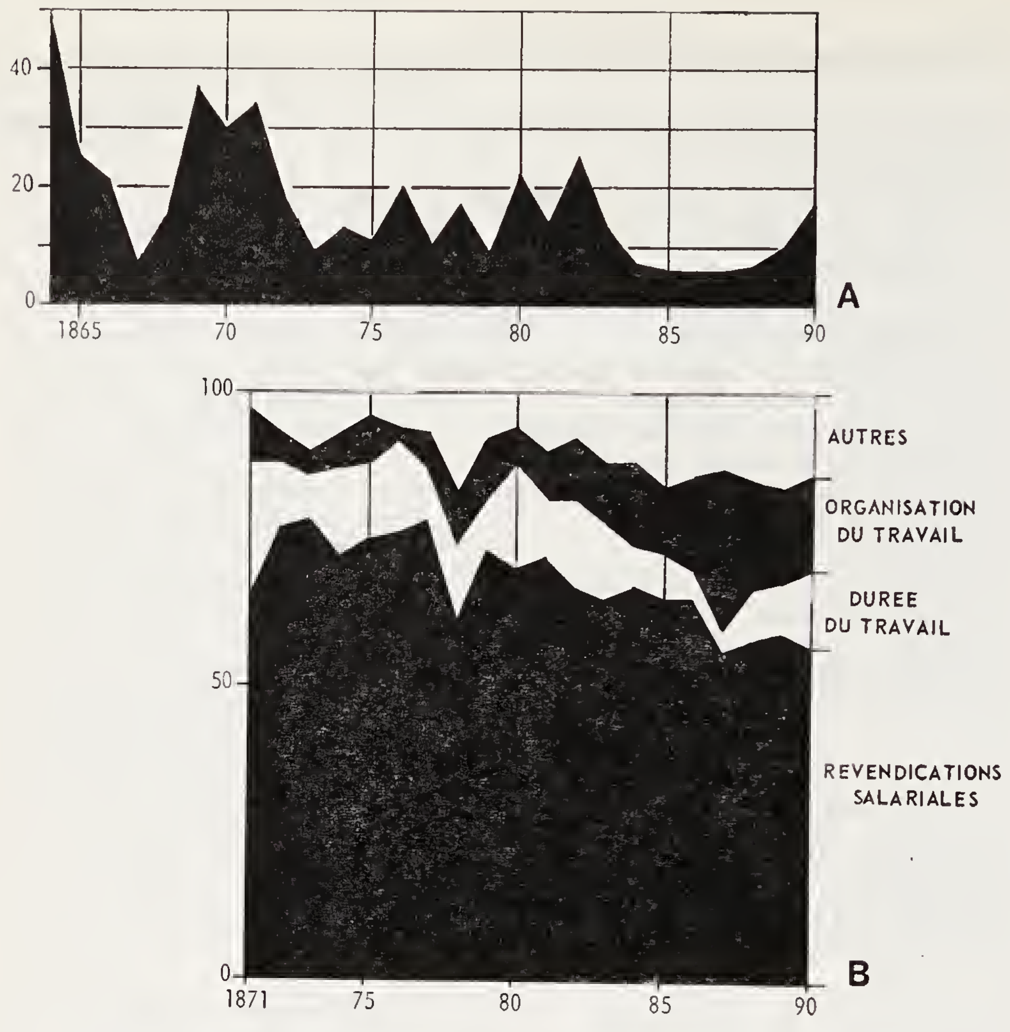
Dénombrement des revendications *

		Part en % du total des revendications
I. REVENDICATIONS CONCERNANT LE SALAIRE		
1. Taux du salaire	2 220	48
2. Pour uniformité du taux	127	
3. Augmentation des heures supplémentaires	109	
4. Pour paiement en espèces	5	
5. Pour fixation d'un salaire minimum	53	
6. Contre retenues pour assurances	34	
7. Contre autres retenues	34	
8. Paiement des frais divers	37	
9. Pour paiement de travaux annexes	6	
10. Pour indemnité de déplacement (bâtiment)	43	
11. Question de primes	29	
12. Pour paiement du travail au temps	48	
13. Contre paiement du travail à la tâche	28	
14. Problème de marchandage	28	
15. Pour meilleure mesure du travail aux pièces	35	
16. Pour signature du tarif par les patrons	39	
17. Pour affichage du tarif	28	
18. Contre retard de la paie	29	
19. Pour meilleure périodicité de la paie	59	
20. Pour obtention d'un bulletin de paie	12	
21. Contre coopératives patronales	16	
22. Diverses revendications concernant le salaire	15	
	3 034	66,6
II. LA DURÉE DU TRAVAIL		
23. Pour réduction de la journée de travail	409	
24. Contre allongement de la durée du travail	41	
25. Pour suppression des heures supplémentaires	11	
26. Pour obtention d'un jour de repos hebdomadaire	23	
27. Question du travail de nuit	5	
28. Aménagement des horaires	35	
	524	11,4
III. ORGANISATION DU TRAVAIL ET DISCIPLINE DE L'ATELIER		
29. Règlements d'atelier	76	
30. Amendes	107	
31. Plainte contre l'incorrection des cadres	22	
32. Demande de renvoi des cadres (contremaîtres, ingénieurs)	149	
33. Contre renvoi d'ouvriers	127	
34. Contre contraintes religieuses, politiques	8	
35. Pour droit d'élire les contremaîtres	4	
36. Création de commission d'arbitrage	13	
37. Pour réintégration de grévistes	39	
	545	11,9

		Part en % du total des revendications
IV. DÉFENSE DE L'EMPLOI, PROBLÈMES DE MAIN-D'ŒUVRE, DES RENDEMENTS		
38. Problème des ouvriers auxiliaires	7	
39. Contre emploi de main-d'œuvre non qualifiée (femmes essentiellement)	12	
40. Pour limitation et réglementation de l'apprentissage	17	
41. Contre les ouvriers étrangers	36	
42. Pour l'admission d'ouvriers étrangers	1	
43. Contre travail effectué dans les prisons	4	
44. Contre déplacement des centres de production	4	
45. Contre la division du travail	2	
46. Contre les machines	8	
47. Contre l'accroissement de la productivité	35	
48. Contre les tâches excessives	46	
49. Contre mauvaise qualité des matières premières	24	
50. Obtenir des garanties contre le chômage	16	
51. Question des bureaux de placement	3	
	215	4,7
V. SÉCURITÉ DU TRAVAIL, SÉCURITÉ SOCIALE		
52. Question d'hygiène des ateliers	11	
53. Sécurité du travail	11	
54. Caisses de secours, soins médicaux	45	
55. Caisses de retraites	8	
	75	1,6
VI. QUESTION DES SYNDICATS		
56. Grèves de défense syndicale	56	
57. Revendication du monopole syndical de l'embauche	19	
	75	1,6
VII. DIVERS		
58.	92	2
Total général	4 560	

* La totalité des revendications ou des griefs formulés dans les grèves a été dénombrée : d'où un nombre plus élevé que celui des grèves.

4 560 revendications ont été dénombrées mais elles se réduisent à un nombre relativement restreint de catégories (57) ; encore celles-ci sont-elles de très inégale importance comme le montre le tableau ci-dessus ; sept d'entre elles



15. La revendication gréviste :

A. Fréquence du thème de la durée du travail

B. Contenu revendicatif des grèves pour 100 grèves totales

seulement dépassent la centaine. La revendication ouvrière s'organise autour d'un très petit nombre de thèmes, sur lesquels règne en maître le salaire, et notamment son taux qui représente à lui seul 48 % des revendications émises. S'il n'y en a qu'une, c'est celle-là : dans les grèves à revendication unique, sa part monte à 74 %. Faire hausser le salaire chaque fois qu'on le peut, le défendre ensuite s'il est menacé, voilà l'alpha et l'oméga de l'action ouvrière, le pôle de la coalition. Cet aspect salarial de la grève française est un signe de relations sociales peu évoluées, dominées par le laissez-faire individualiste, par l'équation revenu = salaire. Le fait n'est d'ailleurs nullement périmé, et son originalité apparaît dans une comparaison avec les grèves anglo-saxonnes contemporaines : celles-ci sont moins étroitement polarisées parce que les conven-

tions collectives, instaurées plus tôt, ont permis à la grève de se diversifier dans ses objectifs.

La réclamation d'une journée de travail plus courte (409 cas, soit 8,7 %) vient au second rang ; elle est présente dans 13 % des grèves. Mais elle est rarement isolée (3 % seulement des revendications dans les grèves à revendication unique) ; presque toujours associées à des demandes d'augmentation de salaire, ou des heures supplémentaires, elle n'est souvent qu'un moyen indirect de servir l'objectif majeur. Le problème du loisir, voire du repos, est encore secondaire. Ce n'est pas cela d'abord que cherche le travailleur, mais à gagner davantage. Néanmoins, l'importance de cette revendication ne saurait être sous-estimée : les moyennes sont ici trompeuses. Elle a d'autre part un caractère cyclique marqué : liée de toute évidence à la prospérité, elle apparaît dans plus de 20 % des grèves en 1871, 1876, 1880-1882, années heureuses, s'effondre durant la crise. En même temps, elle semble obéir à une tendance de longue durée : elle est nettement plus importante dans la première que dans la seconde décade. Un palier a été atteint : celui des dix heures, vieux d'un demi-siècle, depuis les années 40 où le bâtiment parisien en avait fait son mot d'ordre. Une certaine satisfaction provisoire est réalisée, jusqu'à ce que prenne vraiment corps le nouveau palier : celui des huit heures, proposé par l'avant-garde socialiste et syndicale.

Les questions de discipline industrielle : relations avec les cadres, règlements, amendes, renvois d'ouvriers..., forment un groupe assez important de griefs (12 %). 149 grèves ont eu pour centre un conflit avec ingénieurs, contremaîtres, etc. Loin de s'atténuer, ces heurts ont plutôt tendance à croître tout au cours de la période. Signe d'une montée de la lutte des classes ? ou simplement effet de la crise, porteuse de tension, de rationalisation, de rigueur accrue ? Le sommet est atteint en 1886-1887, années fort dépressives. D'un autre point de vue, on peut estimer que ces chiffres pèsent peu dans la masse. La plainte contre les « bagnes industriels » est pourtant litanique dans la presse ouvrière ; mais s'il se plaint, l'ouvrier ne se révolte plus ; peu à peu, il se plie aux horaires, aux rythmes, aux exigences de la vie industrielle, il s'accommode. La machine elle-même ne suscite plus de haine ; huit grèves contre elles, quantité négligeable ; encore sont-elles de faible ampleur, marginales dans leur implantation, et sans consistance [32]. C'est un prolétariat en voie d'adaptation que nous livre le tableau de ses revendications.

Les problèmes de main-d'œuvre et de rendement reviennent 215 fois. Il s'agit surtout de mouvements protestataires contre l'accroissement de la pro-

32. Ces conflits ont eu lieu : dans les Ardennes (3 fois, en 1874, 1875, 1890), à Graulhet (Tarn) en 1889, à Blois (1880), Reims (1885), dans une tuilerie de l'Aube (1887). Ils ont eu pour acteurs des ardoisiers, cordonniers, mégissiers en peaux, chapeliers, ferronniers, tisseurs. Les seuls sérieux ont été ceux de Fumay (1874 et 1875), marqués de luddites et suivis de sévères condamnations ; et de Graulhet (1889), où la chambre syndicale mène une lutte sans issue contre l'introduction de la roulette mécanique à lisser les peaux.

ductivité (dans le textile, après l'émeute de Roubaix, en 1867, la conduite de deux métiers se généralise dans toute la France) et la concurrence des ouvriers étrangers [33].

Il est, enfin, au tableau, des absences remarquables : 1,6 % seulement des revendications ont trait à la sécurité du travail et à la sécurité sociale. La plupart proviennent des mineurs, les seuls qui aient, à cette époque, ébauché un programme que les dangers de leur métier rendaient indispensables. Que signifie cette carence ? Elle implique d'abord une certaine défiance vis-à-vis du patronat dont l'action en ce domaine était souvent autoritaire et arbitraire ; les ouvriers ne cherchent pas à organiser l'assurance dans le cadre de l'usine, mais ils préfèrent avoir recours à des mutualités privées. Un certain nombre de grèves (34) ont d'ailleurs pour objet la suppression des retenues faites par le patron pour assurances. C'est dans le cadre de l'Etat que sont envisagées des solutions ; la question des caisses de retraites et d'assurances revient assez fréquemment dans les premiers congrès ouvriers. Le silence sur la sécurité du travail et l'hygiène des ateliers est plus surprenant lorsqu'on sait ce qu'étaient les usines lugubres, malsaines, fétides, alternativement brûlantes et glacées, aussi mal pourvues de lieux d'aisance que les logements ouvriers ; les patrons étaient très réticents à l'installation de cabinets, sous prétexte que les ouvriers les transformaient en fumoirs et parloirs. Mais cette laideur, cet inconfort, les ouvriers les retrouvaient partout, dans leur logis, dans leur quartier ; ils submergeaient leur vie ; sans doute finissaient-ils par leur paraître « naturels ».

Cependant, l'étude des thèmes dominants ne doit pas masquer des revendications minoritaires, marginales, mais peut-être destinées à devenir importantes demain. Quantifier, c'est forcément valoriser le banal. Par exemple, l'apparition, après 1880, des grèves de défense syndicale annonce des temps nouveaux, où l'on ne se bat plus seulement pour le salaire, mais pour l'organisation, pour la dignité ouvrières.

C'est pourquoi on ne peut se contenter d'une vue statique des structures revendicatives. En vingt ans des changements se sont produits, les uns de longue durée (développement des conflits syndicaux, et inversement régression de la demande des dix heures), les autres, cycliques ; certaines revendications sont étroitement liées à la prospérité, d'autres à la crise. Dans l'ensemble, la grève s'est diversifiée dans ses objectifs. Modérément. Le salaire y conserve toute sa royauté.

1. Revendications concernant le salaire

Gagner davantage est la première préoccupation des ouvriers ; c'est d'abord l'augmentation et la défense de la rémunération qui les mobilisent, priorité des

33. Ces grèves contre les étrangers ont été incluses dans l'étude plus générale des mouvements xénophobes. Je n'y reviendrai pas.

priorités que Simiand avait bien mise en évidence. Le salaire : par-delà toutes les diversités, voilà le grand creuset de l'unité ouvrière. D'autre part, les travailleurs s'efforcent d'obtenir une définition claire et simple, incontestable du salaire, à l'abri de tout arbitraire. Ils cherchent à obtenir des garanties, à transformer les engagements patronaux en véritables contrats ; enfin, ils revendiquent d'être payés régulièrement et à un rythme assez rapproché.

A. *Le taux du salaire*

Sa royauté s'explique de bien des manières. Dans une société où les prestations sociales, le sur-salaire familial, n'existent pas, le salaire constitue la quasi-totalité, il *est* le revenu ouvrier. L'accroissement du gain est donc la manière efficace, directe (la seule) d'améliorer le niveau de vie. En second lieu l'absolu libéralisme des mœurs françaises en matière de rémunération, l'inexistence de toute procédure régulière de révision des tarifs fait que, la plupart du temps, l'action ouvrière est l'unique moyen de remise en ordre des salaires. Les ouvriers s'efforcent d'ailleurs, nous le verrons, de faire adopter d'autres procédés. Les séries de prix du bâtiment de la ville de Paris, les conventions d'Arras, sont de premières ébauches de conventions collectives ; mais elles demeurent marginales, minoritaires, contestées, et souvent purement indicatives. La pression ouvrière, non canalisée, aboutit donc à la grève plus fréquemment qu'en des pays où la contestation est institutionnalisée.

Les arguments mis en avant par les ouvriers pour obtenir de l'augmentation sont de trois types : insuffisance absolue ou relative du gain pour vivre, et notamment pour faire vivre la famille [34], pour assurer les « besoins », ce mot désignant parfois toute la classe ouvrière : « Voilà bientôt quatre semaines que les besoins sont aux prises avec le Capital » [35]. Seconde série de raisons : la valeur du travail : ses dangers, son caractère pénible, ses difficultés, la longueur de l'apprentissage [36] ; enfin, et c'est le point qui nous retiendra ici, l'exemple de ce qui se fait ailleurs, ce que les économistes appellent « l'effet d'imitation » : « La détermination du salaire dans une entreprise ne constitue pas un fait isolé ; c'est une opération qui est influencée par les événements de même ordre qui se déroulent dans d'autres entreprises. La liaison entre

34. On a vu la place de l'argument « cherté » : *cf.* p. 125. Sur la place de la famille dans la revendication, voir aussi p. 134. Il y a d'innombrables textes : exemples, Arch. dép. Nord, M 626/10, pièce 28, 23 octobre 1880, lettre des mineurs de Denain : « Les salaires actuels sont insuffisants pour élever honnêtement nos enfants... » ; Arch. dép. Tarn, IV M2 65, pétition des ouvriers menuisiers aux patrons du 18 novembre 1871 : « considérant que la vie devient de plus en plus chère pour l'élévation de leur famille... ».

35. *Le Cri du Peuple,* 22 mai 1885, appel des ouvriers tailleurs de Paris.

36. *Le Temps,* 3 novembre 1871, lettre des charpentiers de Roubaix qui arguent de la longueur de l'apprentissage ; « leurs travaux réclament de l'intelligence, des soins et de la fatigue ». De même, les menuisiers d'Albi, 18 novembre 1871.

le taux du salaire d'une entreprise et celui d'une autre entreprise fait apparaître des réseaux d'imitation »[37]. Ces réseaux ont des centres : certaines entreprises, plus importantes, ou plus combatives, jouent un rôle de baromètre, de pilote, exemples pour les patrons, véritables points de mire pour les travailleurs d'une localité, d'une région, ou d'une profession[38] ; ces centres ont eux-mêmes des relais, des satellites. Ces faits, que les économistes ont mis en évidence pour le temps présent, nous les constatons pour le passé.

Sans doute, les réseaux d'imitation sont-ils alors infiniment plus empiriques et flous que de nos jours ; l'absence d'information écrite et organisée sur les salaires en limite fort le rayon géographique. Celui-ci est parfois réduit à des relations de voisinage. Dans le textile, c'est au sein de la localité que s'établissent les comparaisons : Rogelet, Holden à Reims, Dulac à Armentières, de bien plus obscurs encore[39] sont les modèles qu'on épie ; on surveille une fabrique voisine dépendant du même patron, comme des enfants jaloux de la faveur paternelle[40] ; ou bien telle localité-marché forme le centre de la toile : les lainiers observent Reims, les liniers, Armentières ; en 1889, ils font grève pour obtenir son tarif ; les cotonniers de la Loire se réfèrent à Roanne ou à Thizy ; il y a, de même, un « rayon » de Condé-sur-Noireau, de Voiron, de Cholet. Notons que la surveillance est à double sens : très souvent, les « métropoles » s'efforcent de stimuler l'esprit revendicatif dans leurs satellites, sachant quelle concurrence la main-d'œuvre à bon marché des petites bourgades rurales peut constituer pour elles. Ainsi, Lyon se défend-elle désespérément contre la dissémination des métiers dans les campagnes environnantes. Cholet, en 1887 et 1888, tente de diffuser la grève jusque dans les villages rétifs de la Vendée. Centrifuge ou centripète, une force tend à uniformiser les tarifs au niveau le plus élevé.

Avec le bâtiment, l'horizon s'élargit à la mesure d'une mobilité professionnelle plus forte. Le compagnonnage a légué ici les vieilles habitudes comparatistes du Tour de France. A la veillée, dans les chambrées, chez les Mères, les compagnons causent ; les comparaisons se font de ville à ville ; pourtant, elles ne dépassent guère le cadre de la région. Les menuisiers de Louviers demandent le tarif d'Elbeuf[41] ; les charpentiers de Castres veulent le paiement à l'heure « selon l'usage pratiqué à Toulouse et dans d'autres villes du Midi, et d'après

37. A. Tiano, 1958, p. 322.

38. Aux Etats-Unis, les études de Seltzer ont montré le rôle de grandes sociétés comme l'U.S. Steel Corporation dans la détermination des salaires de la sidérurgie. En France, la régie Renault joue ce rôle au plan national ; en province, Tiano (*cf.* p. 323) citait Dunlop, Bessonneau (maintenant disparu) à Angers, les Chantiers de l'Atlantique, etc.

39. Arch. dép. Nord, M 625/46, pièce 4, rapport gendarmerie, 3 novembre 1876 : les tisseurs de Carlier à Wignehies invoquent l'exemple de l'établissement Boussus.

40. En 1886, les ouvriers d'un établissement Seydoux à Bousies revendiquent le tarif appliqué au Cateau par un autre établissement Seydoux.

41. *Le Radical,* 9 mai 1872.

le tarif établi dans ces villes »[42] ; les couvreurs de Versailles invoquent le tarif de Paris[43] ainsi que les charpentiers de Roubaix[44] ; ceux du Havre veulent, comme dans la capitale, la paie par quinzaine[45] ; leurs collègues de Toulon se réfèrent à Cannes, Nice et Marseille[46]. Les boulangers, façonnés aussi au creuset compagnonnique, usent de semblables procédés. En 1881, ceux de Marseille ayant, à l'issue d'une grève, réussi à porter la fournée à 3 F, toute une série de coalitions surgissent dans différentes villes des Bouches-du-Rhône et des Alpes-Maritimes, à Aix, Grasse, Cannes, Toulon ; en 1889, l'enchaînement est analogue, et le mouvement touche cette fois, en outre, le Var, les Basses-Alpes et le Vaucluse[47].

Parfois, les ouvriers parviennent à « accrocher » leur salaire à celui d'une ville plus importante qui paie mieux : ainsi, en 1876 « les patrons menuisiers de Saint-Etienne ont signé un traité où ils s'engagent à payer selon le tarif de Lyon » ; en 1881, ce dernier ayant haussé, les ouvriers de Saint-Etienne rappellent à leurs maîtres leurs promesses[48]. Tandis qu'à leur tour, les travailleurs de Clermont-Ferrand demandent qu'on les règle comme à Saint-Etienne.

Certaines professions élargissent le champ comparatif. Métallurgistes, ouvriers du cuir, verriers, moins liés à une province qu'à un métier, se réfèrent davantage à des sites professionnels qu'à des villes voisines. Les mégissiers de Grenoble regardent vers la puissante maison Tréfousse de Chaumont, haut lieu de la peausserie[49]. Les métallurgistes de Bessèges citent Le Creusot[50]. La chambre syndicale des mouleurs mécaniciens de Lille en 1880 « prend pour base les grands centres métallurgistes de France : Paris, Lyon, Marseille, Bordeaux, Saint-Quentin et même la Belgique »[51]. Les carrossiers de Bordeaux arguent du fait qu' « à Paris, Lyon, Marseille, Toulouse, Nantes, Toulon... leurs collègues ne travaillent que 10 heures par jour tout en gagnant un salaire supérieur à ceux payés à Bordeaux où la vie est peut-être plus coûteuse » ; ils s'en disent informés par « la chambre syndicale..., les ateliers..., les correspondances ou

42. Arch. dép. Tarn, IV M2 65, préf.-min., 23 mars 1872.

43. Arch. dép. Seine-et-Oise, IV M 11/1.

44. *Le Temps*, 3 novembre 1871 : ils demandent 50 c de l'heure, « considérant que le prix de l'heure est de 50 c à Paris et que la vie est aussi chère à Roubaix qu'à Paris »

45. *Le Rappel*, 31 juillet 1878.

46. *Le Prolétariat*, 28 juin 1890.

47. Arch. dép. Bouches-du-Rhône, M 6 2020 ; Arch. dép. Alpes-Maritimes, V M (1) ; Arch. nat., F 12 4656.

48. Arch. dép. Loire, 92 M 17, 1881.

49. Arch. dép. Isère, 166 M 2, Grève de 1883 dans huit fabriques. Le principal argument des ouvriers est le tarif pratiqué par Tréfousse : 4,50 F pour 10 h. A Grenoble, les ouvriers ne gagnent que 4 F et la vie est plus chère. Les patrons reconnaissent les faits mais allèguent que leur organisation n'est pas aussi moderne que celle de Tréfousse, ni aussi concentrée.

50. Arch. nat., C 3021, Gard.

51. Arch. dép. Nord, M 627/2.

la publicité »[52]. La concentration industrielle en réduisant les modèles de référence, favorise le resserrement des réseaux d'imitation : les commandes du ministère de la Guerre en équipement militaire sont adjugées à quelques grosses maisons : Godillot, Helbronner, Herrenschmidt..., dont le siège central est à Paris, mais qui s'efforcent de réduire leurs frais en faisant travailler dans leurs succursales de province ; en retour, les selliers parisiens s'entendent avec ceux de Rennes, Bordeaux, Bourges, etc., pour unifier les prix de façon[53].

La notion de salaire professionnel horizontalement uniforme gagne du terrain. L'action syndicale est un puissant facteur d'harmonisation des rémunérations ; la presse corporative, les congrès (comme par ailleurs les expositions) favorisent les contacts et les rapprochements. Lorsque les tisseurs de Saint-Quentin souhaitent que « tous les tisseurs de France imposent le même tarif à leurs patrons »[54], il s'agit en l'occurrence d'un vœu pieux. Mais certaines fédérations bien organisées se fixent pour but cette unification : l'article 3 des statuts de la Fédération typographique préconise « un tarif à peu près uniforme pour toute la France afin d'éviter l'émigration du travail d'une ville à une autre, émigration produite par les énormes différences de tarifs existants »[55] ; la puissante Société chapelière poursuit des objectifs similaires.

On sait combien l'hostilité aux zones de salaire est fondamentale pour le syndicalisme d'aujourd'hui. A cette époque, cependant, il s'en faut que ce soit aussi net. Bien des obscurités, des timidités subsistent dans cette voie. Il semble qu'il y ait une relative acceptation des frontières intérieures. Les mécaniciens de Roubaix (1871) après avoir souligné qu'en leur ville « où la vie matérielle est plus chère qu'à Paris, les ouvriers mécaniciens devraient gagner au moins autant », reculent devant tant d'audace : «ils ne poussent pas cependant leur demande jusque-là »[56]. Les charpentiers du Havre, en 1878, revendiquent 60 c l'heure au lieu de 50 ; tout en faisant remarquer qu'à Paris, on paie 70, ils n'osent demander ce prix[57]. En 1881, la Fédération du bâtiment émet le vœu que le salaire soit chaque année établi « d'après les prix des loyers et des vivres de la localité »[58]. Au sein d'une tendance fondamentale à l'uniformité, des ambiguïtés subsistent. Encore mobiles, les ouvriers vont vers les hauts salaires ; dans la mesure où ils se fixeront, ils exigeront que ceux-ci viennent à eux.

Les réseaux d'imitation conservent donc une forte structure régionale. Leur connaissance nous éclairerait non seulement sur les modalités de l'action ouvrière, mais sur celles du comportement patronal, sur la diffusion des chan-

52. Arch. dép. Gironde, M 1188, pièce 238, pétition des ouvriers au préfet, juillet 1885.

53. Arch. préf. pol., B A 175 : en 1887, grèves à Paris, Rennes et Bourges ; en 1889, à Paris, Toulouse, Lyon, Marseille, Rennes.

54. Arch. nat., F 12 4656, Grève de 1886.

55. Arch. nat., F 12 4663, Statuts de la Fédération typographique, 1881.

56. *Le Temps*, 16 novembre 1871.

57. *Le Rappel*, 31 juillet 1878.

58. *L'Intransigeant*, 24 décembre 1881.

gements en matière de salaire et de conditions de travail. Les modifications se produisent d'abord en des points stratégiques qui sont comme des centres de décision ; ils font ensuite tache d'huile, de proche en proche sous la pression ouvrière, réelle ou supposée ; car les augmentations de salaire ne sont qu'apparemment spontanées, le calcul ou la crainte les inspirent généralement. C'est pourquoi l'efficacité de la grève ne peut se juger à ses seuls effets immédiats ; ceux-ci peuvent se trouver démultipliés. Le syndicalisme moderne tirera de ces constatations toute une stratégie des secteurs clefs. Vers 1880, on en soupçonne parfois l'importance, sans pouvoir, faute de connaissances précises, en tirer un canevas. Par une nécessité, parfois érigée en choix, l'action demeure empirique et imprévue.

La proportion des hausses demandées nous est très imparfaitement connue : tantôt nos sources ne comportent aucune mention à ce sujet, tantôt elles omettent de signaler le salaire de départ. La densité des renseignements dépend des régions : assez bonne à Paris et à Lyon, elle est beaucoup plus lacunaire ailleurs ; et dans les professions où règne le salaire aux pièces, l'interprétation est toujours très délicate : dans le textile, on voit mal ce que représente une augmentation de 1 c au mètre ; la difficulté n'existe pas seulement pour l'observateur, elle était réelle aussi pour le travailleur qui ne savait jamais combien il allait gagner ; d'où la revendication du salaire au temps.

Il arrive que les coalisés ne fixent pas le niveau de leurs désirs. Tels filateurs de lin lillois, en 1890, revendiquent une augmentation « sans faire connaître combien » [59]. Les tisseurs du Cateau vont au bureau du patron « lui demander une augmentation sans citer de prix ». Ce comportement est surtout celui du textile, des mineurs parfois ; il est aux antipodes de la précision du bâtiment. La frontière est ici entre professions aux temps et aux pièces.

Mais de façon générale, les ouvriers sont plus précis. Ils s'expriment peu en pourcentages, trop abstraits, plus volontiers en chiffres absolus : on veut 5, 10, 15 c en sus de l'heure, 50 c, 1 F de plus par jour. Notez l'usage du système monétaire moderne : plus paysanne, « Françoise comptait par sous » [60]. Notez aussi la modération des revendications : on demande rarement moins de 10 %, mais rarement plus de 30 %, comme le montre le tableau suivant, établi pour les grèves parisiennes :

Proportion des hausses de salaire demandées	*Nombre des grèves*
Plus de 30 %	11
20 à 30 %	47
10 à 20 %	80
Moins de 10 %	19

59. F 12 4667.

60. Proust, *Recherche...*, éd. La Pléiade, t. I, p. 486 : « Françoise, économe, comptait par sous, non par louis comme les décavés. »

Tantôt les ouvriers se préoccupent de sauvegarder la hiérarchie des salaires : ainsi dans les usines à gaz, les chauffeurs demandent presque toujours des augmentations plus fortes pour eux que pour les manœuvres. Mais, plus fréquemment, on requiert une somme uniforme pour toutes les catégories, ce qui a pour effet de les rapprocher. Les ouvriers s'efforcent en effet de lutter contre les clivages verticaux au sein d'un même emploi. D'un autre côté, on constate que les hausses demandées par les professions les mieux rémunérées sont proportionnellement moins fortes que celles qui émanent des échelons inférieurs. C'est très net à Paris : ceux qui gagnent 7 F et plus sollicitent 10 % à peine tandis que ceux qui gagnent 4 et 5 F veulent de 10 à 30 % d'augmentation. La plupart des auteurs (Chevallier, Levasseur...) constatent à cette époque une tendance plus prononcée à l'augmentation des bas salaires. Si le fait est exact (et il y faudrait de plus longues études) on peut peut-être l'expliquer par l'entrée en scène des couches ouvrières les moins favorisées. Mais « le comportement cyclique des hausses de salaire », récemment mis en lumière [61], pèse sans doute aussi : dans une première phase, on enregistre de fortes hausses dans les secteurs de pointe, dans une seconde, un mouvement de rattrapage dans les autres secteurs et un ralentissement du rythme dans les premiers. Or, nous sommes dans la seconde phase d'un mouvement commencé à la fin du Second Empire.

Ces quelques indications, que nos sources rendent trop fragmentaires, ne prétendent en rien résoudre la question si importante de l'ouverture de l'éventail des salaires. Elles montrent en tout cas que le comportement salarial des ouvriers a ses motivations et, déjà, encore obscure et peu explicite, sa stratégie.

B. *Lutte contre l'arbitraire dans la détermination du salaire*

Grâce aux travaux anciens de Schloss et de Rist [62], à la thèse récente de B. Mottez [63], attitudes ouvrières et politique patronale en matière de rémunération sont bien connues ; on s'y arrêtera peu. Le 19e siècle est un affrontement continuel entre les tendances opposées du patronat et du salariat ; le premier cherche à lier la rémunération à la production, d'où sa prédilection pour des systèmes comme le marchandage, le salaire à la tâche, le salaire aux pièces ; à des titres divers, ces systèmes évitent ou restreignent la nécessité dispendieuse de la surveillance, ils stimulent les rendements [64], l'ingéniosité [65], ils sont « écono-

61. J. J. Silvestre, 1966.

62. L'ouvrage de D. Schloss, 1902, concerne essentiellement l'Angleterre. Mais les commentaires et notes abondantes que Rist y a ajoutés en font une source excellente pour la connaissance des systèmes de salaire en France à cette époque.

63. B. Mottez, 1966 ; importante bibliographie. Voir aussi du même auteur, 1967.

64. Arch. nat., F 12 4653, préf. Aisne-min. Com., 22 avril 1874 : « A dater de la mise en vigueur du nouveau tarif qui rétribue les ouvriers dans la proportion du travail par eux exécuté, c'est-à-dire suivant le système dit " à la pièce ", M. Boca avait

miques » ; les patrons les disent justes et libérateurs[66]. Au contraire, les ouvriers critiquent ces méthodes comme génératrices de surmenage, de baisse des salaires[67], de contestations sans fin, d'incertitude budgétaire[68], de concurrence ruineuse entre les travailleurs, de chômage, d'à-coups dans la production. Contre elles, ils usent du freinage qui, sans être encore une tactique élaborée et généralisée, est signalé à maintes reprises, notamment dans les ateliers parisiens. Selon l'enquête de l'Office du travail, « l'ouvrier, dans certaines industries où il a obtenu la libre disposition de son temps, essaie de se rendre compte à l'avance du ralentissement des commandes ; et alors, chômant au besoin plusieurs jours de la semaine, il travaille moins vite et moins longtemps, force les camarades à faire de même, de manière à éviter, dans une certaine mesure, le renvoi faute de travail »[69]. Mais le freinage suppose un corps sans faille, une constante vigilance. C'est le système lui-même qu'il faut changer. Tout l'effort ouvrier vise à obtenir une définition claire, simple, homogène et sans ambiguïté de l'unité de travail.

L'idéal constamment poursuivi est le paiement au temps. Non plus tellement à la journée, ce vieux temps de l'artisan, extensible, élastique, fluide comme la lumière, allongé ou réduit suivant les saisons, ce temps du soleil, nonchalant et rêveur, qui a maintenu dans nos villes des rythmes paysans ; non pas encore au mois, ce temps tertiaire, fonctionnaire, incolore, indifférent à l'effort humain. Il n'y a pas à cette époque de revendication ouvrière d'un salaire mensuel ; seules les industries d'Etat pratiquent ce mode de rémuné-

remarqué une plus grande assiduité de la part des ouvriers qui s'efforcent de produire assez pour atteindre le prix que leur procurait l'ancien tarif. » Il s'agit de Boca, grand fabricant de tissus de laine à Saint-Quentin.

65. Rapport des mécaniciens de Paris à l'Exposition ouvrière de Vienne, 1873, *Journal officiel* du 18 novembre 1874, p. 9 429 : « Les moyens d'abréviation employés dans ces derniers temps sont l'œuvre des travailleurs aux pièces qui les inventent, les perfectionnent. »

66. Il existe une abondante et redondante littérature sur la justice, la moralité du salaire aux pièces : le salaire du courage : *cf.* Mottez, 1966, notamment p. 57 et 62. Nous pourrions ajouter bien des textes glanés dans les dossiers de grève. Aux mineurs de Rochebelle, qui revendiquent un salaire fixe quotidien, le directeur rétorque : « Ce serait un encouragement à la paresse et une injustice envers les bons travailleurs. »

67. *L'Union Républicaine,* 14 octobre 1881. Dans une réunion de grève des tourneurs décolteurs, le citoyen Fercot « raconte qu'il faisait deux modèles de vis aux pièces ; l'un qui lui était d'abord payé 2,75 F le cent est tombé à 2,25 et l'autre de 2,25 a été réduit à 1,75. Et certainement on diminuera encore ces prix. Le travail aux pièces, c'est la ruine des ouvriers, plus ils travaillent à bas prix, plus on réduit ces derniers ».

68. *La Tribune des Travailleurs,* 25 février 1877, lettre de la chambre syndicale des menuisiers en bâtiment de Lyon : « Le travail à la pièce est rejeté par nous parce qu'il offre trop de déception, par cela trop d'irrégularité dans la perception du salaire ; il a aussi le désagrément de produire à l'infini des contestations entre patrons et ouvriers. Joignez à cela la perte de temps pour faire établir un compte par un géomètre... Avec le travail à la journée, l'ouvrier fait la classification de son petit budget d'une paie à l'autre, c'est une somme connue qu'il devra toucher, il lui est donc alors facile de réglementer son gain avec ses dépenses : c'est l'ordre et l'harmonie dans son intérieur. »

69. Office du travail, *Salaire et durée du travail...,* t. I, p. 515.

ration ; ailleurs il est l'apanage des cadres, des employés, des contremaîtres ; il marque une frontière que l'ouvrier ne cherche pas, alors, à franchir, soit qu'il répugne à se modeler ouvertement sur les appointés en paletots, soit que les traitements fixes lui rappellent fâcheusement les gages domestiques (traitement dont le lift de Balbec tire au contraire honneur et considération), soit, plutôt, que le mois lui apparaisse, au ciel de la paie, comme une éternité. Le temps du travail ouvrier est spécifié, limité, découpé au chalumeau comme un noyau dur, standardisé ; c'est un temps métallique et sans poésie. Ce que l'ouvrier revendique, de plus en plus, c'est le salaire horaire.

Ce que nous saisissons n'est donc qu'un moment d'une lutte séculaire, tendu par la crise qui aiguillonne le patronat dans la recherche d'un mode de rémunération plus efficace. 25 grèves ont pour origine l'introduction du salaire aux pièces ; elles se situent pour la plupart en mauvaise conjoncture, et dans le cadre de grandes entreprises. En général, la direction part du constat d'une production insuffisante : le salaire aux pièces est établi de telle sorte que pour gagner autant, les ouvriers doivent produire davantage. Ainsi à la raffinerie parisienne de Saint-Ouen : « De l'aveu même de l'administrateur, si les ouvriers ne produisaient pas plus en travaillant aux pièces qu'à la journée, leurs salaires seraient réduits de 20 % au moins »[70]. Le résultat du changement devrait « permettre d'augmenter considérablement la production tout en diminuant le prix de revient : les industriels y trouveraient un accroissement de bénéfice et les ouvriers une augmentation de salaire »[71]. Ici, les industriels prennent prétexte d'une modification de l'outillage. Ailleurs, ils mettent en concurrence deux équipes payées selon les deux systèmes[72]. Le désir d'activer la production s'estompe parfois derrière celui de « faire des économies » pures et simples : dans les usines métallurgiques de Lhorme et de Saint-Chamond (Loire), en 1883, les compagnies suppriment le salaire minimum garanti aux mouleurs, alors que ce travail délicat, non mécanisé, est peu susceptible d'une rétribution aux pièces[73]. Le salaire aux pièces, d'abord épice stimulante, est ravalé au rang sordide d'artifice comptable.

70. Arch. préf. pol., B A 172, pièce 388, 5 décembre 1885.

71. *Ibid.*, p. 384.

72. Arch. dép. Gironde, M 1189, pièce 68, rapport de police du 18 novembre 1887 : « M. Bacon, ingénieur, ayant remarqué que les huit équipes à la journée produisaient trois fois moins de travail que celles de l'entreprise, résolut de les mettre comme les autres à l'entreprise. » Arch. préf. pol., B A 175 : « Une importante société de confection de bâches ayant trois maisons à Paris et trente-deux succursales en province, établit d'abord le salaire aux pièces dans ces dernières, puis l'impose aux travailleurs de Paris, en dépit de leur résistance. »

73. Arch. dép. Loire, 92 M 21, pièce 114, rapport de l'ingénieur de mines, 19 septembre 1883 : « Il arrive en effet, qu'une équipe d'ouvriers travaille pendant un mois à confectionner un moule... Si la coulée faite de ce moule ne réussissait pas, les ouvriers... auraient travaillé gratuitement pendant un mois si la Compagnie ne leur avait pas garanti un certain salaire, ce qui ne serait guère admissible. »

Tout en résistant à l'introduction du travail aux pièces [74], les ouvriers poursuivent contre lui leur action offensive : 48 grèves en ce sens ; entre 1881 et 1884, celles des mouleurs de Paris, Lyon, Villefranche, Agen, Cambrai, qui veulent un salaire déterminé pour 10 heures ; celles des mineurs surtout qui revendiquent l'abandon des systèmes compliqués présidant à l'établissement de leur salaire. Ceux-ci combinent les inconvénients du marchandage et de la tâche. Divers éléments entrent en ligne de compte : quantité de charbon abattu, mais aussi sa qualité (des retenues sont faites lorsqu'il y a des pierres), difficulté du terrain, etc. Si bien que le mineur ne sait jamais combien il va toucher. A Denain, en 1880, « un bon ouvrier dit que dans la quinzaine dernière, il avait gagné moins de 3,50 par jour alors qu'il aurait dû gagner 4,30 ou 4,50 » [75]. Des paies décevantes, incompréhensibles, sont à l'origine de bien des grèves : ainsi à Decazeville, en 1886... D'où la réclamation d'un salaire journalier, fixe et uniforme par catégorie formulée dans 10 % des grèves de mineurs.

Mais la journée est encore un moule trop vague, susceptible de dangereuses extensions. C'est pourquoi de nombreuses professions revendiquent une rémunération horaire, plus précise, et qui permet d'introduire la notion si importante d'heure supplémentaire. Ainsi, dans le bâtiment, où se poursuit une transformation déjà très avancée, plusieurs grèves de maçons, de menuisiers, de charpentiers (à Castres, en 1872, on invoque « l'usage pratiqué à Toulouse et dans d'autres villes du Midi » [76]), se donnent cet objectif et l'atteignent. Par contre, de telles revendications sont infiniment rares dans le textile ; le seul mouvement important, celui des retordeurs de coton de Lille en 1882, qui, bien dirigé par une chambre syndicale, prétend obtenir le salaire à l'heure, se heurte à une très forte résistance du patronat ; celui-ci constitue à cette occasion un « Comité Cotonnier » et oppose le lock-out aux grèves tournantes, tant l'enjeu est d'importance ; le mouvement échoue finalement [77]. Dans l'ensemble, le textile se résigne aux salaires aux pièces qui est son lot ; il se contente de lutter pour le paiement au mètre, non à la coupe et l'usage du rouleau métrique, qui substitue ses rigueurs à l'arbitraire de pièces sans cesse allongées ; cette revendication est au cœur de très importantes coalitions dans le rayon de Roanne et de Thizy, en 1888 et 1889 [78].

74. Notons l'extrême rareté de l'attitude inverse. De 1871 à 1890, quatre grèves seulement ont eu pour objet l'obtention du paiement aux pièces : 1881, ouvriers des salins de l'étang de Berre ; 1882, menuisiers de Cannes ; 1883, fouleurs chapeliers de Montélimar ; 1890, fileurs de crins de Marseille. Dans ces cas, les ouvriers se plaignent de la faiblesse de leur gain et escomptent gagner davantage à la tâche.

75. Arch. dép. Nord, M 626/10, pièce 43, préf.-min., 24 octobre 1880.

76. Arch. dép. Tarn, IV M2 65.

77. Arch. dép. Nord, M 619/6, diverses pièces.

78. En 1888, 2 500 tisseurs du secteur de Thizy et Bourg-de-Thizy soutiennent une grève de 57 jours (20 novembre 1888 au 13 janvier 1889) pour obtenir l'emploi du rouleau métrique et le paiement au mètre ; en effet, les pièces dépassent toujours de quelques mètres la longueur réglementaire de 66 mètres : *cf.* Arch. nat., F 12 4666 ;

Comment situer ces efforts ? A quel stade est-on parvenu dans l'histoire de la rémunération ? L'enquête de l'Office du travail (*Salaires et durée du travail*) fournit une coupe précise : dans l'industrie privée, la situation est la suivante (vers 1893) :

	Province	*Paris*
Ouvriers payés au mois	9 %	3 %
à la journée ou à l'heure	57 %	59 %
aux pièces	34 %	28 %

Il y a de grosses différences selon les professions. Les plus fortes proportions d'ouvriers payés à la production se rencontrent dans les mines métalliques, les carrières, le travail des étoffes, la taille des pierres : elles y dépassent 50 %. Au contraire, le salaire au temps prévaut dans les mines de houille, l'industrie chimique, la métallurgie et surtout le bâtiment (plus de 90 %). Le salaire aux pièces est par excellence le salaire féminin : à Paris, 70 % des femmes et seulement 30 % des hommes sont payés de cette manière.

Quant au sens de l'évolution, il est sinueux et complexe ! Sous l'Ancien Régime, et au début du 19e siècle, tous les ouvriers étaient des « journaliers ». Le salaire à la journée n'a cessé de reculer [79] sous la double pression des travailleurs, dont on a vu les raisons, et du patronat. Le salaire aux pièces n'est pas résiduel, mais plutôt en expansion. Expansion pénible du reste, limitée par l'opposition ouvrière. Selon Mottez, qui cite de nombreux auteurs, il y a dans les années 90 une véritable crise du salaire aux pièces [80]. Le patronat doit recourir à des systèmes plus subtils, plus réellement stimulants, comme l'attribution de primes à la production. Non sans répugnance, et comme à regret. Nos documents signalent surtout des primes de bonne fabrication [81], ou encore d'assiduité, d'exactitude, qui remémorent les débuts de l'industrialisation, les difficultés d'adaptation de la main-d'œuvre à la vie usinière [82]. Les

Arch. dép. Loire, 92 M 23. En mai 1889, 10 000 tisseurs à la main du même rayon, dans trente-quatre communes, reprennent la même revendication : *cf.* Arch. dép. Loire, 92 M 30.

79. « Le travail à la journée disparaît de plus en plus, et c'est le travail à l'heure qui le remplace », écrit Pauliat, 1873, p. 109.

80. B. Mottez, 1966, p. 117.

81. On signale quelques grèves défensives contre la suppression de primes de bonne fabrication : en 1877 à Rouen ; en 1888 à Amiens, chez David et Huot, peignage de laine, on a supprimé une prime « de travail soigné » donnée depuis sept ans aux ouvrières (Arch. nat., F 12 4664, Somme) ; en 1890, à Saleux, dans un tissage de lin, etc.

82. Voici un exemple de telle prime chez Poron, importante bonneterie de Troyes : « Tout ouvrier... a droit tous les quinze jours à une prime de 9 F ; mais à la condition d'être d'une exactitude très grande à l'atelier ; une minute de retard, une absence causée par la maladie de l'ouvrier ou la mort des siens sont suffisantes pour faire perdre la prime... Environ cent ouvriers sur huit cents perdent la prime », *L'Egalité*, 16 juin 1880. On peut assimiler à ces primes d'assiduité les primes d'ancienneté, que

primes à la production, il en existe, certes, principalement dans les tissages, mais elles n'ont ni généralité, ni fixité [83]. Aléatoires, marginales, elles demeurent entachées d'un caractère contraignant, disciplinaire, qui leur ôte tout attrait : dans tel tissage du Nord, les primes octroyées aux ouvriers qui dépassent la norme adoptée sont accouplées à des amendes pour ceux — la majorité — qui ne l'atteignent pas [84]. Les seuils fixés sont toujours si élevés [85], et sans cesse reculés, les conditions à remplir si compliquées, que la masse ne peut y prétendre : les primes à la production apparaissent donc, telle l'insaisissable carotte, comme un attrape-nigaud qui ne profite qu'au capital. Aussi les ouvriers y sont-ils généralement hostiles : ils revendiquent la suppression des primes et leur incorporation à un salaire fixe. Le patronat n'a pas à cette époque une véritable politique de productivité. La production lui importe moins que l'économie, et il ne lie pas la seconde à la première. Attitude malthusienne, aux antipodes de l'audacieux optimisme taylorien. Le patronat s'apparente moins à l'entrepreneur soucieux de rentabilité qu'à ces maîtresses de maison acariâtres, au budget serré, qui rognent sur le sucre et épluchent les comptes du marché. Trop souvent, l'atmosphère des usines et des mines évoque davantage celle des offices domestiques, que les bureaux d'études de l'ère des managers ; le côté de *Pot-Bouille* plus que celui de Taylor.

C. *Garanties du salaire*

Une fois l'accord réalisé sur un taux de salaire, les ouvriers veulent en obtenir la garantie, le codifier, et pour cela lui donner la solennité, la solidité de l'écrit. D'où l'extrême importance attachée au tarif et à la signature patronale. Rédiger les tarifs, les faire signer et afficher, sont les tâches essentielles des commissions de grève, notamment lorsqu'il s'agit de barêmes généraux, qu'on veut étendre à toute une localité, les rendant ainsi normatifs, officiels. Mais bien des patrons, s'ils acceptent des promesses verbales, toujours révisibles, se refusent à ces

l'enquête de l'Office du travail (*Salaires et durée du travail...*) indique comme tombées en désuétude ; à Paris, comme en province, à peine 2 % des établissements en usent : *cf.* t. IV.

83. L'enquête *Salaires et durée de travail...* n'en parle même pas ; c'est dire qu'en 1892-1893, date des observations, elles étaient encore peu répandues. Sur l'histoire des salaires à prime en France avant le taylorisme, B. Mottez n'a trouvé pour sa part que peu de documents : *cf.* 1966, p. 123.

84. Arch. dép. Nord, M 625/58, et Arch. nat., F 12 4665 : en mars 1889, les ouvriers du tissage mécanique Cayez à Neuvilly demandent la suppression des primes et des amendes ; ils estiment que quelques ouvriers y perdront 15 %, mais que l'ensemble y gagnera 5 %.

85. *Le Cri du Peuple,* 25 octobre 1887 : chez Brémond, tisseur de coton à Cholet, on donne « un supplément de salaire quand l'ouvrier a fait, en un certain laps de temps, une quantité de travail minimum déterminée ». Mais « à peine si, sur quinze métiers, huit ou dix ouvriers en profitent à la fin de chaque quinzaine ». En conséquence, les salaires sont dans cette fabrique plus faibles qu'ailleurs.

paraphes qui les engagent et de surcroît les humilient comme une capitulation : monarques absolus, ils se rebellent devant la Charte. Aussi leur résistance sur ce point est-elle souvent très forte : bien des grèves se sont prolongées, alors que l'essentiel était acquis, en véritables conflits constitutionnels. A Roubaix, en mai 1880, lors de la grande grève du textile, « on assure que les patrons ont pris l'engagement d'honneur de tenir ferme sur ce point dans la crainte de paraître céder aux exigences des ouvriers »[86]. La question de la signature est au cœur de trente-neuf conflits presque toujours de grande ampleur ; c'est à Paris surtout que le souci de la signature est le plus vif, et parmi les ouvriers du bâtiment.

Mais ce n'est pas encore assez qu'une signature. Une méfiance toute paysanne pour les palinodies du papier « libre » incline les ouvriers à demander des « signatures légales », revêtues du cachet de la maison et surtout couchées sur le papier timbré, ce sacrement. A Paris, la liste des patrons adhérents est parfois déposée au greffe du conseil des prud'hommes[87]. Certains, enfin, ont la nostalgie du notarial, comme les mineurs de Firminy qui, craignant que la Compagnie ne se rétracte, demandent que la promesse d'augmentation fasse l'objet d'un contrat par devant notaire[88].

Dans l'ensemble, et de plus en plus, surtout à Paris et dans les grandes villes, les tarifs sont imprimés et servent de référence. Seulement, ils sont indicatifs, non obligatoires. C'est pourquoi les corporations les mieux organisées cherchent à transformer l'arbitraire maquis des rémunérations individuelles en véritable contrat collectif de salaire. D'où la revendication d'un salaire uniforme, qu'on trouve dans 127 grèves. Cette uniformité n'est pas « l'idée chimérique de l'égalité des salaires »[89] : Rist remarque à juste titre que cette conception chère à Proudhon n'est guère formulée par les travailleurs[90]. S'ils s'élèvent contre les avantages inconsidérés dont jouissent les employés et les fonctionnaires, ils ne protestent, certes, jamais contre les hauts salaires ouvriers, ce qui suppose la conscience obscure qu'ils sont moteurs, et l'acceptation implicite d'un éventail assez largement ouvert. L'uniformité revendiquée a un double sens : horizontal, géographique, c'est le désir (déjà entrevu) d'un tarif unique, applicable à tous les établissements, tous les chantiers d'une localité, voire d'une région ; des grèves de grande ampleur ont eu cet objectif, notamment dans le bâtiment et le textile. Verticalement, il s'agit de lutter contre le clivage en strates, la distinction en catégories selon le mérite (comme on disait, ouvriers de premier, second, troisième choix), moyen, en principe,

86. *La Justice*, 22 mai 1880. Autre exemple, les mineurs de Vicoigne en 1886 prolongent la lutte quinze jours uniquement pour obtenir que les concessions faites par la Compagnie soient écrites, ce qui n'est pas accordé : Arch. dép. Nord, M 626/18.

87. *Le Rappel*, 22 juillet 1880 : ainsi font les charrons à l'issue de leur grève.

88. Arch. dép. Loire, 92 M 13.

89. Comme l'imprime *L'Evénement*, à propos de la revendication des charpentiers, à Paris, en 1872 : *cf.* Arch. préf. pol., B A 174, pièce 396.

90. D. Schloss, 1902, appendice de Rist, p. XX.

de stimuler le zèle des travailleurs dans les professions payées au temps, surtout dans le bâtiment, mais qui, faute de critère, n'est encore qu'un subterfuge pour les payer moins [91].

Les patrons s'opposent farouchement à cette double uniformité ; ils la déclarent économiquement absurde, immorale, attentatoire à la liberté [92]. Ils craignent, en fait, le pouvoir coagulant de solidarité et d'organisation qu'un tarif uniforme implique nécessairement : publicité, comparaison, contrôle, discussion, c'est-à-dire relations organiques avec le groupement ouvrier. A la redoutable simplicité de l'un, les patrons préfèrent toujours les détours, les faux-fuyants du multiple [93].

Néanmoins, quelques types nouveaux de processus d'établissement ou de révision des salaires s'ébauchent, çà et là. Parfois, les tarifs sont signés pour un certain temps (trois, voire cinq ans) [94], pendant lequel il arrive que les ouvriers s'engagent de leur côté à ne rien réclamer [95]. Certains préconisent des commissions d'arbitrages mixtes ; la suggestion est faite dans treize grèves, presque toujours parisiennes, mais n'a guère été réalisée qu'une fois, et avec quelles difficultés : en 1880, à la suite d'une grève, les patrons et ouvriers de l'ameublement conviennent de commissions mixtes « pour vider les différends qui pourraient s'élever, les prud'hommes ne donnant pas satisfaction aux deux

91. Arch. dép. Gironde, M 1187, pièce 76, rapport gendarmerie, 13 août 1872 : pour les maçons de Blaye, « jusqu'à ce jour les salaires se sont élevés de 3 à 3,50 F par jour et par homme ; aujourd'hui, les ouvriers veulent les porter au taux unique de 4 F sans tenir compte de la différence d'aptitude qui existe entre eux ». En 1877, 500 menuisiers de Bordeaux font grève pour obtenir un salaire unique « sans tenir compte du mérite réel de l'ouvrier », Arch. dép. Gironde, M 1187 ; de même les fumistes et scieurs de long de Paris (1879), les charpentiers de Paris aussi (1872), de Toulouse (1872), Rouen (1881), les maçons de Lyon (1879), etc.

92. Arch. préf. pol., B A 175, pièce 90. C'est la réponse du syndicat patronal de la sellerie aux ouvriers en grève (15 mai 1877) : « Un tarif général ne peut être adopté pour les motifs suivants ; 1) à cause de la différence existant dans la manière de fabriquer de chaque maison ; 2) à cause de la différence d'aptitude et d'habileté des ouvriers chargés de la confection du travail ; 3) parce qu'un tarif général ne peut être imposé à la corporation sans porter atteinte à la liberté de chacun. » De même, Arch. préf. pol., B A 177, pièce 4 (1879) : les entrepreneurs fumistes « ne peuvent admettre, et n'admettront jamais, l'égalité de salaire que paraît vouloir imposer la chambre syndicale des ouvriers, égalité qu'ils considèrent comme aussi fâcheuse pour l'ouvrier que pour l'entrepreneur ».

93. Arch. nat., F 12 4656, Aisne : « En 1886, grève générale des tisseurs de Saint-Quentin qui élaborent un tarif général pour toutes les usines de la ville. Les patrons acceptent des augmentations, mais les différents industriels... se faisant concurrence, chaque patron offrit de discuter ses tarifs avec ses propres ouvriers. »

94. Les apprêteurs en pelleterie de Paris ont obtenu en 1882 un tarif pour cinq ans. Ils en demandent le renouvellement en 1887, Arch. préf. pol., B A 181, pièces 31-75.

95. Arch. dép. Loire-Inférieure, 1 M 2309 : les plâtriers de Nantes en 1882 demandent un tarif écrit pour trois ans et s'engagent à ne rien demander pendant ce laps de temps.

parties »[96]. Mais dès 1881, des mises en interdit frappent les patrons récalcitrants ; et, fin 1882, profitant du ralentissement, soixante-quinze patrons opposent aux grèves tournantes le lock-out, répudiant « de toutes nos forces... l'action des commissions mixtes, qui, étrangères à nos maisons, viennent nous imposer leurs décisions et exiger nos signatures... Instruments aveugles qui viennent signifier aux maisons, auxquelles nul bien ne les attache, les ordres indiscutables du comité ouvrier. Voilà ce que nous ne pouvons admettre, car c'est la négation de la liberté du travail... C'est la ruine de notre industrie en même temps que l'abaissement de nos dignités »[97]. D'autres fabricants, comme Mazaroz, critiquant l'individualisme de leurs confrères, préconisent le retour au corporatisme dans le cadre d'une république professionnelle où l'Etat jouerait le rôle d'arbitre[98]. En fin de compte, à l'issue du conflit, les ouvriers obtinrent la reconnaissance formelle de leur syndicat (Fédération parisienne de l'ameublement, créée pendant la grève) mais les commissions mixtes furent sacrifiées.

Dans le bâtiment, les « séries de prix » constituent une innovation intéressante à plusieurs titres[99] : parce qu'elle admet l'idée d'un tarif général valable pour toute une ville, qu'elle implique celle d'une révision périodique des salaires par les représentants des entrepreneurs et des ouvriers (ces derniers sont présents à la commission parisienne depuis 1873), et enfin par le caractère officiel que confère l'intervention de l'administration, à Paris : préfecture de la Seine et ministère des Travaux publics. Cette pratique, essentiellement parisienne, prend une consistance plus forte sous la République ; les ouvriers tentent de l'étendre ; il existe des séries de prix analogues à Lyon, à Cannes ; les maçons de Nice en 1880[100], les menuisiers de Nantes en 1882[101] font grève à cet effet. Mais ces séries n'ont que valeur indicative : tout l'effort ouvrier est de les rendre obligatoires, du moins d'en faire un tarif minimum. C'est l'enjeu des grandes coalitions parisiennes du bâtiment de l'été 1888 (grève générale des terrassiers parisiens, des menuisiers, etc.)[102], dont l'animatrice est la chambre syndicale des tailleurs et scieurs de pierre que dirige Boulé. Une

96. Arch. préf. pol., B A 168, pièce 13, rapport de police du 9 mai 1880 ; au dossier, un imprimé, non coté, dont les articles 4 à 10 concernent le fonctionnement de ces commissions mixtes.

97. Arch. préf. pol., B A 168, pièce 90 ; texte imprimé de la chambre syndicale des patrons de l'ameublement, 27 octobre 1882.

98. J.P. Mazaroz, 1882 *b*.

99. Sur les séries de prix de la ville de Paris, dites séries Morel et publiées à partir de 1838, on peut voir E. Chevallier, 1887, p. 223 et *sq*. Selon Chevallier (et c'est aussi l'opinion de P. Leroy-Beaulieu) « il y a lieu de rendre cette institution complice de la hausse considérable qui s'est produite depuis une quinzaine d'années sur les salaires des ouvriers du bâtiment ».

100. Arch. dép. Alpes-Maritimes V M (1) ; à l'issue de ce conflit, patrons et ouvriers maçons forment une commission chargée d'élaborer une série de prix et de fixer les heures de travail.

101. Arch. dép. Loire-Inférieure, 1 M 2309.

102. Sur ces grèves de 1888, importante documentation, notamment Arch. préf. pol., B A 183 et 184.

résolution votée sous son impulsion déclare : « que les conditions du travail votées par le conseil municipal sont aujourd'hui approuvées par le gouvernement, que cette approbation du gouvernement implique nécessairement la reconnaissance d'un minimum de salaire, et conséquemment condamne toute convention particulière ayant un caractère d'exploitation de la main-d'œuvre, qui existe toutes les fois que les salaires sont payés au-dessus du minimum *fixé* et *reconnu officiellement* »[103]. Vaines tentatives. Jusqu'à la Grande Guerre, les ouvriers du bâtiment soutinrent de nombreuses offensives pour obtenir seulement l'application des séries de prix, idéal jamais atteint, plafond plus que plancher[104]. Celles-ci n'en constituent pas moins une brèche dans le libéralisme régnant en matière de fixation de salaire. En 1891, les mineurs en ouvraient une autre par les conventions d'Arras, qui sont, cette fois, un véritable contrat collectif : le premier du genre[105].

S'il existe une tradition déjà bien établie, fruit de longues vigilances, selon laquelle on ne baisse pas le taux du salaire[106], le droit salarial écrit est, au contraire, rudimentaire. Il sera l'œuvre du 20e siècle[107].

D. *Le paiement du salaire*

1°) *Un salaire payé en espèces*

Bien défini, le salaire doit être payé en espèces sonnantes et trébuchantes. Mort le « salaire nourri », jadis la règle, le salaire des vieux métiers, intime comme la famille, pesant comme elle. Les soyeux, désormais, le refusent, comme les ouvriers boulangers : « Nous ne voulons pas demeurer plus longtemps dans un état de domesticité et de dépendance, qui nous a créé une situation inférieure à celle des ouvriers de tous les autres métiers... Il nous sera au moins permis, comme aux autres, de nous marier, si cela nous convient, d'avoir une famille et un intérieur », écrivent ceux de Besançon[108]. Entre conditions domestique et ouvrière, d'ultimes liens craquent, le fossé s'approfondit. Pour la Françoise de Proust, l'ouvrier est le dernier échelon de la référence sociale[109]. Tandis que de leur côté les ouvriers ne tiennent pas

103. *Le Cri du Peuple,* 8 juillet 1888. Les mots en italique le sont dans le texte.
104. D. Blumé, 1957.
105. M. Gillet, 1957 *b.*
106. *Cf.* ci-dessus, p. 153 ; et les très intéressantes remarques de E. Chevallier, 1887, p. 254 et *sq.*
107. J. Rivero et J. Savatier, 1956, p. 399 et *sq.*
108. *Le Rappel,* 16 mars 1878, pétition des ouvriers boulangers de Besançon. Plusieurs grèves d'ouvriers de cette profession ont pour but l'obtention d'un salaire net sans déduction de la nourriture et du logement : à Besançon, 1878 ; Beaucaire, 1882 : Arch. nat., F 12 4657 ; Bessèges, 1886 : Arch. dép. Gard, 6 M 1414 (2).
109. Proust, *Recherche...,* t. I, p. 492 : « ... un jeune homme de famille, par conséquent quelqu'un que [Françoise] trouvait plus différent d'un ouvrier que Saint-Simon un Duc d'un homme " sorti de la lie du peuple " ».

pour leurs les gens de maison, ou ceux des services, qui, par leurs relations quotidiennes avec le bourgeois, s'en rapprochent au point d'y être aliénés, d'en faire leur modèle social. Rien ne ressemble plus à une assemblée de bourgeois qu'une réunion de cochers. « Le paletot, l'habit, la redingote étaient en grande majorité... Les blouses, blanches ou bleues, ne venaient que bonnes dernières » [110]. Aussi, « les travailleurs parisiens ne considèrent pas les cochers comme des leurs ; pour eux, conduire ou servir ce n'est pas un métier, les cochers pas plus que les garçons de café ou de restaurant ne fréquentent les ouvriers, ils sont considérés par ces derniers un peu comme domestiques » [111].

2°) *Un salaire réglé en bonne monnaie*

Les espèces seront de la bonne monnaie, ayant cours. Les études de Guy Thuillier [112] ont montré la persistance tout au long du 19e siècle, de monnaies de compte, cuivre ou billon, employées au règlement des salaires. En 1908, encore, selon les frères Bonneff, les verriers de Tourouvre (Orne) sont soldés en jetons qu'ils appellent « monnaie de cayenne » et que les commerçants du village acceptent en les dévaluant parce que la verrerie ne les rembourse qu'avec une retenue de 10 % [113]. En 1889, les dockers marseillais stipulent que « la monnaie de billon ne servira que dans les appoints » [114]. Au congrès régional du tissage, à Lyon, en 1890, une résolution demande que les ouvriers occupés dans des ateliers ou mines soient payés, « non avec des jetons, mais avec des monnaies courantes et reconnues » [115]. Et la même année une proposition de loi Maxime Lecomte est déposée en ce sens [116] : preuve à la fois de la ténacité de ces comportements et de leur fin prochaine.

Si le paiement en nature au sens propre n'existe plus guère, excepté chez quelques toiliers attardés des Flandres qui soldent encore leurs ouvriers en toile, drap ou cotonnade [117], les économats patronaux appelés parfois, si improprement, « coopératives », sont une forme à peine déguisée de *truck-system*. Les industriels délivrent à leurs ouvriers des bons, tantôt exprimés en numé-

110. *Le Nouveau Journal*, 10 août 1878, meeting des cochers au cirque Fernando le 8 août 1878.

111. Arch. préf. pol., B A 178, pièce 80, rapport de police, 4 août 1878, sur la grève des cochers.

112. G. Thuillier, 1959.

113. L. et M. Bonneff, 1908, p. 58 : un jeton de 1 F est pris à 85 c ; l'ouvrier perd donc 15 %.

114. Arch. dép. Bouches-du-Rhône, M 6 2031, article 7 des revendications des dockers, formulées durant la grève de 1889.

115. *La Défense des Travailleurs de Saint-Quentin*, 2 novembre 1890.

116. *Le Combat*, 22-23 juillet 1890 : « Le paiement des salaires ne peut être fait aux ouvriers qu'en monnaie ayant cours. Tout payement fait autrement est nul. »

117. Arch. dép. Nord, M 619/3, rapport com. spécial.-préf. Nord, 5 juillet 1880, à propos de la grève d'Halluin : tel fabricant de toile (Vanwynsberghe) ne donne jamais un sou à ses ouvriers ; il les paie en bons de pain et d'épicerie ou avec de la toile, du drap, des cotonnades.

raire, tantôt même plus étroitement spécifiés, en quantités de nourriture, d'étoffe ou de vêtement, à échanger aux magasins de l'usine, ou à ceux que tiennent dans la localité ses cadres ou ses contremaîtres [118]. Il arrive même que cette démarche est évitée au travailleur : son salaire, par un simple jeu d'écriture, est transformé en un avoir soldé en marchandises. A Plancher-les-Mines (Haute-Saône), « le salaire des ouvriers paie les vivres que la famille achète au magasin des ventes, et s'il présente un excédent sur une dépense, l'ouvrier le touche à la paie » [119]. Mais parfois il ne reste rien ; bien plus, l'avoir se change en débit, car les ménagères, abusées par les facilités d'un éternel crédit, se laissent prendre aux sollicitations des gérants, aux tentations de l'objet. A Bézenet (Allier), où la coopérative fournit tout : pain, vin, viande, épiceries, vêtements, meubles, voire bijoux, « on cite des ouvriers qui n'ont pas touché d'argent depuis quatorze mois et d'autres, en assez grand nombre, depuis quatre ou cinq mois » [120]. Des verriers normands n'auraient pas palpé un liard depuis quinze ans [121]. Les avantages de ce système pour les patrons sont évidents : suppression des sorties d'argent, contrôle total des salaires, réduits au minimum vital, et des appétits, freinés ou attisés selon les cas [122], faveurs consenties à peu de frais aux contremaîtres lorsque, comme à Halluin, on leur concède en fief la clientèle forcée des tisserands : « De cette façon, les industriels se procurent des contremaîtres à bon marché » [123] ; enfin, prohibition des grèves par l'impossibilité du crédit, le blocage des vivres : l'ouvrier assiégé [124].

Ces économats existent surtout dans les localités isolées, tout entières peuplées et dominées par l'usine, par exemple dans les verreries d'ancien type, perdues au milieu des forêts, normandes ou jurassiennes [125], les tissages de la

118. *Ibid.*, pièce 21, rapport préf. Nord, sur grèves de 1880.

119. Arch. nat., C 3018, Haute-Saône, rapport préf., 1872 ; une grève éclate en avril 1872 contre ces magasins, *cf.* Arch. dép. Haute-Saône, 25 M 3.

120. Arch. préf. pol., B A 186, pièce 45, rapport du 18 août 1878 sur la grève des mineurs du bassin de l'Allier.

121. L. et M. Bonneff, 1908, p. 57, description du système.

122. *Ibid.*, p. 58 : « Il est des verriers du Nord qui ne mangent jamais de viande parce que l'économat a fermé leur compte de boucherie. Ils se nourrissent de sardines, de conserves à bas prix, de fromages d'Italie. »

123. Arch. dép. Nord, M 619/3, pièce 21, rapport cité.

124. Arch. nat., F 12 4662, Rhône, préf.-min., 24 juin 1886 : « M. Villy espère tenir ses ouvriers par son économat où ils sont obligés de se fournir de tout ce qui est nécessaire à leur alimentation et à leur entretien. Il espère que les grévistes n'ayant pas de fournisseur en ville, ils ne pourront obtenir de crédit. » Arch. dép. Nord, M 626/17, pièce 426, com. pol. Valenciennes-préf., 2 mars 1884 : dans les premiers jours de la grève des mineurs d'Anzin, la Compagnie a fait fermer la coopérative ; comme elle est très sévèrement critiquée, elle prend la décision de la réouvrir mais au compte-goutte : « M. de Forcade a envoyé porter l'ordre aux magasiniers de donner des marchandises jusqu'à nouvel ordre, pas trop, mais assez pour vivre. »

125. Sur les verreries normandes, *cf.* L. et M. Bonneff, 1908 ; à Montferrand (Doubs), en 1887, grève des verriers contre les coopératives.

Flandre linière, de l'Est cotonnier (Vosges, Doubs), où le patronat a conservé des allures de patriarche despotique [126], mais surtout dans les mines, notamment dans les vieux bassins bordiers du Massif central : à Bézenet, Lavaveix-les-Mines, à Decazeville, dans toute la région cévenole, les coopératives exercent une pression insupportable, alourdie encore par la crise, de conjoncture et de structure, qui pèse sur ces régions ; dix grèves (dont quatre dans le Gard [127]), denses et dures, associent aux mineurs toute la population dressée contre l'économat. Car il incarne la seigneurie morose des compagnies sur la vie quotidienne ; producteur et consommateur, l'ouvrier est totalement sujet, et, avec lui, tout le bourg, tout le commerce local, asphyxié, anéanti. La jubilation brève mais éclatante des jours de paie est abolie, et la danse du désir autour des choses, la joie des courses, fastes de la vie populaire, où la ménagère, flattée, tentée, hésitante, convoitante, retrouve sa royauté : privée de ses rêves, elle n'est plus qu'une Perrette au pot cassé, sans même avoir connu l'allégresse des projets. D'où la hargne active des femmes et celle des commerçants, leurs alliés — épiciers, boulangers, cafetiers — [128] dans ces rébellions de la communauté villageoise contre « la nouvelle féodalité capitaliste qui veut broyer les classes intermédiaires » [129]. Rébellions victorieuses la plupart du temps : sur ce point, le patronat doit céder, ces formes périmées du servage industriel vivent leurs dernières heures.

3°) *Une paie régulière et rapprochée*

Cinquante-neuf grèves ont pour but d'obtenir un meilleur rythme de paie. Cette revendication émane principalement (pour un tiers) des ouvriers du bâtiment : à Paris, Tours, Angers, Dijon, Bordeaux, Bourges, Limoges, Le Havre, etc., charpentiers, maçons et menuisiers qui, au début de chaque campagne, vivent de crédit chez les cantiniers, les gargotiers, ou d'acomptes versés

126. Plusieurs grèves nous révèlent de tels faits : ainsi, à Cornimont, chez Perrin, « les ouvriers sont obligés de s'approvisionner à l'économat et tout récemment un placard affiché dans les usines les avertissait que l'on prendrait note de ceux qui ne se conformeraient pas strictement à la règle », Arch. nat., F 12 4655, préf. Vosges-min. Com., 20 février 1879. De même chez Kohlin, au Mesnil ; à Vieux-Charmont (Doubs) outre le magasin, il existe un fourneau économique qui prépare les repas des ouvriers, tout cela payé « au moyen de retenues pratiquées sur le salaire », Arch. nat., F 12 4657, Doubs, préf.-min., 28 février 1884.

127. En 1881, 1882, 1887, 1888, à Bessèges, la Grand-Combe, Rochesadoule, la suppression des magasins figure dans tous les programmes. Autres grèves : 1872 à Plancher-les-Mines, 1877 à Lavaveix, 1878 à Bézenet, 1886 à Decazeville, 1890 à Commentry ; dans tous les cas la question de l'économat est essentielle.

128. Arch. préf. pol., B A 186, pièce 10, rapport du 22 juin 1878 sur la grève des mines de Bézenet : « Les principaux meneurs de cette grève sont les commerçants qui en raison de cette société coopérative ne feraient plus rien » ; les boulangers Philippon et Simon distribuent des bons de pain ; Gidel-Parent, cafetier restaurateur, à versé de l'argent, on se réunit chez lui. Le rôle des commerçants dans les grèves du Gard est constant. Ce rôle est à double sens : ainsi, à Bézenet, en 1878, lorsque les commerçants ont obtenu la suppression des magasins, ils abandonnent la grève.

129. *L'Union des Travailleurs,* Gard, 22 août 1888.

parcimonieusement par de petits entrepreneurs dépourvus d'avance [130], réclament la paie par quinzaine ; la fin de ces pratiques onéreuses, humiliantes et génératrices d'imprévoyance : « Le jour où il faut payer une certaine somme, le terme par exemple, la bourse est vide » [131]. Les patrons rétorquent que la paie plus fréquente favorise absentéisme, ivresse, insécurité, la floraison des « Saints-Lundis » : « Après chaque paie, les ouvriers restent au moins deux jours sans reparaître sur les chantiers, et le troisième jour, ils viennent quoique continuant à boire et fort souvent il en résulte des accidents » [132]. En 1876, lors de la grève générale des charpentiers parisiens, dont la paie par quinzaine est le centre [133], toute une controverse oppose sur ces points journaux républicains et conservateurs ; mais dans son ensemble, l'opinion est favorable aux ouvriers qui l'emportent. Peu à peu, à Paris, le bâtiment s'aligne sur les autres corporations où la cadence de la paie est bien plus rapprochée ; la province, au contraire, retarde, comme le montre l'enquête de l'Office du travail (*Salaires et durée du travail...*) [134] :

Pour l'ensemble des ouvriers enquêtés, rythmes de paie

	Paris	*Province*
Paie tous les huit jours	41 %	22 %
Tous les quinze jours ou deux fois par mois à date fixe	44 %	36 %
Paie mensuelle	15 %	42 %

En province, la paie a lieu le samedi pour 47 % des ouvriers ; à Paris, pour 85 %. On sait toute l'importance de ces dates pour les coalitions : calendriers des paies, calendriers des grèves.

Et c'est une marque supplémentaire de l'emprise du salaire sur tous les aspects de la vie ouvrière.

2. La durée de la journée de travail et son organisation

A. *Place de cette revendication*

La réduction du temps de travail tient dans l'histoire de la revendication ouvrière une place particulière, contradictoire et ambiguë. Quantitativement,

130. *Le Rappel,* 22 mars 1876, lettre d'un entrepreneur : la paie par quinzaine ne pourra être supportée que par les grosses entreprises et favorisera la concentration.
131. *Le Peuple,* 24 mars 1876, « Chronique du travail ».
132. Arch. préf. pol., B A 174, pièce 477, rapport de police 8 mars 1876.
133. Sur cette grève, un gros dossier aux Arch. préf. pol., B A 174.
134. Office du travail, *Salaires et durée du travail...,* t. IV, p. 202. Le tableau XXIX donne la situation des rythmes de paie par industrie.

elle est assurément seconde : entre 1871 et 1890 elle apparaît dans 13 % seulement des grèves (409 fois) ; et subordonnée : rarement isolée (on ne la trouve à l'état pur que dans 3 % des conflits), elle est presque toujours associée à des demandes d'augmentation de salaire et souvent sacrifiée à leur profit. « Le travail est une marchandise », disent les serruriers de Lyon ; « or, comme toute marchandise s'offre et se demande, le prix en augmente quand il y a pénurie de marchandises » [135]. Le raccourcissement des journées opère comme un vaste freinage ; il n'est encore qu'un moyen indirect, à peine dissimulé, de faire hausser la rémunération [136]. L'attitude à l'égard des heures supplémentaires est révélatrice : bien payées, on les recherche [137]. Contre elles, pas d'hostilité déclarée, sauf chez les teinturiers-apprêteurs que les exceptions prévues par la casuistique industrielle maintiennent hors du bénéfice de la loi des 12 heures [138], et, plus tard, chez les syndicalistes des mines du Nord effrayés des méfaits des longues coupes [139] ; çà et là quelques protestations contre leurs abus [140] ; pour les discipliner, quelques tentatives assez vaines [141] qui se heurtent vite à l'apathie des plus défavorisés ; mais l'essentiel est d'en faire hausser le taux, de faire admettre la valeur de ces heures marginales, de cette fatigue excédentaire : elle doit être payante. En effet, la pra-

135. Arch. nat., F 12 4662, Rhône, réunion du 13 mars 1881. « Le seul moyen pour que les patrons aient toujours besoin de nous, c'est que l'on travaille le moins possible, c'est-à-dire le moins d'heures possible », est-il encore dit.

136. Bien des observateurs l'ont perçu : « L'agitation ouvrière sur les heures de travail n'a pas pour but la réduction des heures de travail pour la conservation des forces physiques et morales de l'ouvrier, mais une simple augmentation de salaire », écrit le préfet du Nord, Arch. dép. Nord, M 626/5, pièce 72, au ministre, 24 janvier 1883 ; et il insiste sur l'empressement des ouvriers à faire des heures supplémentaires « moyennant un supplément de salaire ».

137. Office du travail, *Salaires et durée du travail...*, t. I, p. 481 : « Les ouvriers... font volontiers des heures supplémentaires qui augmentent leurs salaires. »

138. Le refus des heures supplémentaires est rare dans les grèves : onze mentions ; encore s'agit-il souvent de refus de circonstances. L'action des teinturiers-apprêteurs est plus radicale : à Lyon en 1874 et 1890, à Roanne en 1889, la consigne est de s'opposer absolument aux heures supplémentaires. Encore rencontre-t-elle l'hostilité des manœuvres. Les décrets des 17 et 31 mai 1851 donnent le droit aux patrons teinturiers de prolonger le travail de deux heures durant 120 jours par an : *cf.* dans Arch. dép. Nord, M 619/5, de nombreuses lettres de patrons s'abritant derrière ces décrets.

139. Les « longues coupes » sont des heures supplémentaires pratiquées en période de forte production (octobre-novembre). Lors de la grève de 1889, le syndicat demande qu'elles soient facultatives : Arch. nat., F 12 4665, préf. Pas-de-Calais-min., 12 octobre 1889. Il mènera par la suite une action plus radicale qui se heurtera longtemps à l'inertie des masses, appâtées par les perspectives de la Sainte-Barbe.

140. *Le Citoyen,* 4 avril 1882 : les orfèvres parisiens démontrent les méfaits des heures supplémentaires et proposent de « n'en faire plus du tout ». *Le Mot d'Ordre,* 15 juin 1881 : vives critiques par les mouleurs de Cail des heures supplémentaires qui ruinent la santé.

141. En 1881, les ébénistes parisiens décident que « les ouvriers ne devront faire aucune heure supplémentaire tant qu'il y aura des établissements inoccupés dans la maison où ils travaillent » : Arch. préf. pol., B A 168, pièce 46 (tract imprimé).

tique d'un paiement plus élevé des heures supplémentaires, aujourd'hui si générale qu'elle semble aller de soi, n'était pas alors très répandue. Selon l'enquête de l'Office du travail, 24 % seulement des établissements provinciaux, 18 % des parisiens en usent ainsi [142] ; et les patrons s'insurgent vivement contre l'idée que l'heure supplémentaire vaut plus cher que les autres. Ce que l'ouvrier désire, c'est moins gagner du temps, ce vide inutile et désarmant, ce luxe superflu, que gagner sa vie, au sens littéral « vivre en travaillant ».

Cependant, la réduction de temps de travail est au cœur des grandes batailles, elle jalonne la voie des conquêtes ouvrières. Des douze heures par jour de 1848 aux quarante heures par semaine du Front populaire, de la semaine anglaise aux congés payés, elle constitue la plus sûre des acquisitions, le plus sérieux des « bonds en avant ». Aussi réalise-t-elle, au 19e siècle, la jonction de la théorie et de la pratique, l'unanimité de toutes les écoles socialistes, toutes convaincues de son caractère résolument progressif ; les plus pessimistes, ceux qui, comme le Guesde quelque peu lassallien de cette époque, croient à la loi d'airain des salaires et tiennent pour illusoires les succès ouvriers, reconnaissent sa valeur immédiate et lointaine. Parce qu'elle libère les muscles et les cerveaux, tout en attaquant le profit dans ses bastions, elle est de ces réformes qui hâtent la révolution au lieu de l'enchaîner [143]. « La diminution des heures de travail révolutionnera la classe ouvrière », dit Malon ; et Guesde : « Le vol ainsi donné à la pensée prolétarienne, c'est nous ne savons combien d'années de gagnées pour la révolution sociale. » Cette revendication a, de plus, l'immense avantage de fournir un mot d'ordre simple, clair et uniforme, valable pour tous, et par-delà les frontières. Les monnaies fragmentent, divisent. L'heure est la structure élémentaire de la société industrielle, tout entière fondée sur la rationalisation du temps. C'est autour des 8 heures, des « trois-huit » que se donnent les rendez-vous annuels du 1er Mai.

B. *Caractères des grèves pour la réduction de la durée du travail*

Les grèves pour la réduction du temps de travail ont une physionomie bien marquée. D'abord, grèves offensives dans 90 % des cas (372 sur 409), elles sont nettement cycliques, liées à la bonne conjoncture, répliques évidentes à

142. Office du travail, *Salaires et durée du travail...*, t. IV, p. 130-131. Selon cette enquête on pratiquerait les heures supplémentaires dans 77 % des établissements (81 % des ouvriers) observés à Paris ; seulement dans 40 % des établissements observés en province où les à-coups sont beaucoup moins fréquents.

143. On connaît à ce sujet l'opinion de Marx. Elle était partagée par les dirigeants de la première Internationale, tel Varlin qui écrivait à Emile Aubry (le 6 août 1869) : « Je considère toujours la diminution de la durée de la journée comme un résultat supérieur à l'élévation du salaire ; vous savez pourquoi », cité par A. Thomas, s.d., p. 350. Il y a sur ce point surabondance de textes.

Les grèves pour la réduction de la journée de travail selon les groupes professionnels

Groupes professionnels	Total des grèves du groupe	Grèves pour réduction de durée du travail	Part en % pour chaque groupe
I. Agriculture	35	4	11
II. Mines	165	38	29
III. Industries alimentaires	68	4	5,8
IV. Industries chimiques	51	6	11,7
V. Industries polygraphiques	81	3	3,7
VI. Cuirs et peaux	219	24	10
VII. Textile	1 028	110	10,7
VIII. Bois	313	72	23
IX. Métaux	340	61	17,9
X. 1. Terres et pierres au feu	131	6	4,5
X. 2. Construction en pierres	375	67	17
XI. Transports, manutention	80	12	15
XII. Divers	37	2	5
	2 923	409	13,9

Part respective des groupes professionnels

Groupes professionnels	Dans l'ensemble des grèves 1871-1890	Dans les grèves pour la réduction du temps de travail
I. Agriculture	1,1 %	0,9 %
II. Mines	5,6	9,2
III. Industries alimentaires	2,3	0,9
IV. Industries chimiques	1,4	1,4
V. Industries polygraphiques	2,7	0,7
VI. Cuirs et peaux	7,6	5,8
VII. Textile	35	26,8
VIII. Bois	10	17,6
IX. Métaux	11	14,9
X. 1. Terres et pierres au feu	4,6	1,4
X. 2. Construction en pierres	12,6	16
XI. Transports, manutention	1,2	2,9
XII. Divers		0,4
	(2 923 grèves)	(409 grèves, soit 13,9 % de l'ensemble des grèves)

la « presse » qui valorise le temps, tandis que la récession et le chômage le dévaluent (fig. 15). Leurs hautes eaux se situent en 1864-1865, 1869-1872, 1880-1882, 1889-1890, leurs étiages dans les intervalles. En second lieu, ce sont des mouvements amples, étendus, rayonnants, souvent contagieux d'une profession à l'autre. En 1871-1872, tandis que la Grande-Bretagne connaît le « mouvement des 9 heures », la Belgique, la Saxe d'analogues et gigantesques coalitions, les grèves des tisseurs à Rouen (pour les 10 heures), à Tarare (pour 11 heures) englobent tous les établissements ; à Roubaix, charpentiers, teinturiers, ourdisseurs, mécaniciens s'agitent de concert. En 1880, 6 000 tisseurs à Reims, 40 000 à Roubaix, 2 000 mouleurs à Lille demandent, selon leur niveau, tantôt 10, tantôt 11 heures.

Ce fait ne tient pas à un attrait irrésistible, à une virulence particulière de l'épidémie. Au contraire : rien de moins spontané que ces mouvements, fruit mûr de la réflexion, du concert et de la volonté. Leurs dimensions résultent de leur organisation : dans les trois quarts des cas, des chambres syndicales les décident et les conduisent. D'où la motricité de certains groupes professionnels.

On voit par le tableau ci-dessus combien le poids de chacun varie suivant que l'on considère l'ensemble des grèves ou seulement celles qui ont pour objet la réduction de la durée du travail ; celui du textile s'allège (de — 8,2 %), tandis que s'alourdissent ceux du bois (+ 7,6 %), des métaux (+ 3,9 %), de la construction en pierres (+ 3,4 %) et des mines (+ 3,6 %). Chaque groupe accorde à cette revendication une part très différente (allant de 4,5 %, pourcentage d'apparition dans les grèves, pour les verriers, les porcelainiers..., à 29 % pour les mineurs). Il faut ici descendre au niveau de la catégorie, du métier. Les records sont battus par les charrons (70 % de leurs grèves comportent cette réclamation), les teinturiers (44 %), les métiers hautement qualifiés des métaux : chaudronniers (36 %), forgerons (26 %), mouleurs (23 %), ajusteurs (22 %), et du bâtiment : maçons (31 %), peintres (34 %), charpentiers (34 %), menuisiers (21 %). Tandis qu'à l'opposé, imprimeurs, verriers (4 %), porcelainiers (4 %), terrassiers (4 %) lui accordent une place insignifiante. Celle-ci est médiocre aussi dans le textile (8,5 %, 73 fois sur les 857 grèves du textile). Ces notations statistiques montrent que l'attitude devant la durée du travail dépend de plusieurs facteurs imbriqués : la qualification, et corrélativement le sexe : les femmes gardent à l'usine un comportement de ménagère, prodigues de leur temps, quantité négligeable, d'où la relative apathie du textile en ce domaine. Le mode d'établissement du salaire joue son rôle : les travailleurs aux pièces sont moins intéressés à la limitation de la journée que les salariés au temps, pour lesquels c'est un moyen d'accroître les possibilités d'heures supplémentaires. Le degré de satisfaction aussi intervient : par là peuvent s'expliquer certaines particularités géographiques : Paris, pionnier des journées courtes, à la tête des mouvements de 1840, 1848, 1864, n'est plus maintenant capitale (13 % seulement de ses grèves portent cette revendication), mais bien plutôt Lyon,

Grenoble, Toulouse, Bordeaux. Si la France méridionale apparaît sur ce chapitre plus combative, c'est sans doute moins la culture, l'aptitude au loisir et à la liberté, moins le ciel enfin qu'il faut interroger, que le niveau d'un retard qui la conduit à se modeler sur la France du Nord.

Filles de l'organisation, ces grèves sont scripturaires, génératrices d'écrit. Ici le texte règne, et la pétition adressée aux pouvoirs publics ou à l'Assemblée nationale. Dès longtemps — dès Guizot —, le libéralisme s'est brisé sur cet écueil de la durée du travail ; au nom d'une morale bourgeoise sensibilisée à l'enfance, que troublent certaines images, que dérangent certains récits, une tradition législative s'est instaurée[144]. L'Etat ne peut plus se dérober : l'aménagement du temps, après celui de l'espace, lui est dévolu. C'est de lui, c'est de la loi, que les tisseurs pétitionnaires de Rouen (1871), Reims, Saint-Quentin, Roanne (1879)[145] attendent la fixation d'un nouveau seuil ; c'est à lui que s'adressent les premières « mises en demeure » du 22 février 1889, du 1er Mai 1890.

C. *L'argumentation ouvrière*

L'argumentation se développe sur plusieurs claviers : celui de l'intérêt général : la réduction des heures permet d' « occuper un plus grand nombre de travailleurs, de là amortissement du chômage, la vraie plaie de l'ouvrier »[146] ; elle réalise le plein emploi, non par l'accroissement de la production, mais par son étalement. Du même coup, elle atténue les mortes saisons[147] et les crises, que l'opinion ouvrière, prisonnière des conceptions économiques régnantes, attribue spontanément davantage aux excès de la production qu'aux insuffisances de la consommation[148]. Enfin, elle rend le travail plus productif, et, de ce fait, l'industrie nationale plus compétitive. Vantant les performances anglo-saxonnes, les mécaniciens de chez Cail, dans une longue étude publiée par *Le Mot d'Ordre*, attribuent la stagnation de

144. A. J. Tudesq, 1965.

145. Pétition des tisseurs de Saint-Quentin en 1879, à la suite d'une grève de 4 000 tisseurs, pour la journée de 10 heures et dépôt d'un projet de loi Villain-Nadaud-Dautresme-Waddington : *Journal de Saint-Quentin*, 28 mai 1879. Pétition des ateliers de construction du chemin de fer à Reims en mai 1870 (*Le Rappel*, 29 mai), des cotonniers de Rouen en décembre 1871, etc.

146. Arch. nat., F 12 4662, préf.-min., 26 octobre 1881, exposé des revendications des teinturiers de Villefranche. Il existe de très nombreux textes en ce sens.

147. *Le Petit Lyonnais*, 15 avril 1890, appel du conseil local de la Fédération nationale des syndicats lyonnais pour le 1er Mai : « Si les mortes-saisons... vont se multipliant, c'est que grâce à la liberté pour nos patrons de prolonger abusivement la journée de travail on nous fait abattre en cinq ou six mois l'ouvrage d'une année. »

148. Les syndicats, répondant à l'enquête parlementaire de 1884, voient parmi les palliatifs des crises la réduction des heures.

la métallurgie française aux journées excessives [149] ; et de citer les conclusions d'Erza Hunt, directeur de la Commission d'hygiène des Etats-Unis : « Pour que l'ouvrier soit le plus profitable possible, le travailleur doit être confortablement nourri, bien logé et convenablement vêtu ; il ne doit pas être astreint à travailler dans un milieu malsain, il doit pouvoir jouir de toutes ses forces naturelles. » Pays des courtes journées, l'Angleterre et l'Amérique ne sont-elles pas les reines de l'industrie ? Voilà donc les modèles à suivre. La sympathie pour l'Amérique, terre de la démocratie politique, se double d'une attirance pour les vertus de son système industriel, pour cette nouvelle image que porte toute une littérature économique (*L'ouvrier américain* de Levasseur paraîtra en 1898) et d'aventure (Jules Verne et « la Bégum »...). Des délégations d'ouvriers français sont allées à plusieurs reprises aux Etats-Unis à l'occasion d'expositions : Philadelphie (1876), Boston (1884), Chicago (1893) ; leurs rapports nous renseignent sur leur vision de l'Amérique. Tous expriment une franche admiration pour le pragmatisme et l'esprit d'innovation des Américains, non dénués de crainte pour l'avenir : « Toujours prêts à profiter de ce qu'ils trouvent de beau et de bon chez les étrangers, les Américains se dégagent petit à petit des langes de l'importation, et le moment n'est pas éloigné où ils pourront s'affranchir du tribut qu'ils payent à l'ancien monde » [150]. Les délégués à Chicago seront plus catégoriques encore [151].

Mais travailler moins, c'est aussi mieux vivre. Et d'abord, échapper à la fatigue que disent tant de textes, les plus concrets, les plus humbles, œuvres maladroites venues surtout des tissages et des mines. « Nous sommes dans des conditions de santé déplorables, les décisions des conseils de révision le prouvent suffisamment », disent les cotonniers de Rouen ; « la durée excessive du travail use nos forces et cause la dégénérescence d'une partie de la nation française » [152]. Les mineurs de Firminy, dont la journée s'étire de 5 h du matin à 6 ou 7 h du soir, sont exténués : « Arrivés chez nous, nous n'avons seulement pas le courage de nous laver. Après être laver il est très tard que nous n'avons pas aussi le temps de prendre le repos du lit pour pouvoir y retourner d'après être ruinés de la journée pécédente et voilà d'où proviennent une grande partie de nos maladies » (*sic*) [153]. Et les gla-

149. *Le Mot d'Ordre,* 9 août 1881 : « Non seulement c'est la cause de la décadence de la société Cail et Compagnie, mais c'est aussi une des principales causes d'infériorité et de stationnement de l'industrie de la France comparée avec l'Angleterre et les Etats-Unis. » — *Cf.* aussi le remarquable *Rapport de M. V. Delahaye, ouvrier mécanicien, délégué à l'Exposition coloniale et internationale d'Amsterdam, 1883,* Paris, Min. du Commerce, 1886.

150. *Rapport des délégués à l'Exposition de Philadelphie,* p. 200.

151. *Cf.* E. Levasseur, rapports cités, 1898, t. I, p. 85 et *sq.*

152. *Le Rappel,* 19 décembre 1871, pétition des ouvriers cotonniers de Rouen à l'Assemblée nationale pour demander 10 heures.

153. Arch. dép. Loire, 92 M 16, pièce 11, lettre des ouvriers mineurs de Firminy au préfet, 4 janvier 1880.

ceuses de fil de Saint-Etienne, qui font 13 h 30 sans interruption, confiant, pour manger, leur métier à une camarade, demandent 12 h, « pour échapper à une fatigue insupportable »[154]. Pour ces ouvriers fourbus, proie des machines qu'ils nettoient en marche pour gagner du temps (d'où le cortège de mutilations — doigts coupés, mains amputées — que signalent si fréquemment les rapports des inspecteurs des manufactures), dont l'anémie, le rachitisme inquiètent médecins et démographes, et même certains industriels lucides — tel Waddington — faire moins d'heures, c'est la fuite hors des usines bruyantes et poussiéreuses : les « sorties d'usine » sont un thème majeur de la photographie sociale au début du 20e siècle, elles ont fourni aux frères Lumière leur premier sujet cinématographique[155].

Pour d'autres, plus favorisés, professionnels du bâtiment, de la métallurgie surtout — mouleurs, fondeurs, carrossiers, si ardents à revendiquer les 10 heures — ce temps — « la vie, la liberté, l'étude »[156] — se meuble de rêves paisibles comme une scène d'intérieur hollandaise : l'ouvrier assis, lisant, écrivant[157], se peuple de nobles projets : « Nous pourrions nous instruire et augmenter nos connaissances techniques ; nous aurions aussi la possibilité et le temps de réfléchir à perfectionner les moyens d'exécution de pièces détachées », écrivent les mécaniciens de chez Cail[158]. Pour cette mince frange d'ouvriers qualifiés, admirateurs d'une machine dominée et alliée, en possession d'un métier où ils trouvent souvent de l'intérêt, parfois de la joie, le loisir a un sens plein, actif, voire créateur. Ces stéréotypes de la littérature ouvrière de l'époque, nous en voyons mieux aujourd'hui, dans nos sociétés de consommation qui exaltent d'autres formes de loisir, le caractère et la portée, comme la datation ; idéal de « lettré » pour lequel le livre est le compagnon de toute solitude, d'artisan pour qui le « faire » garde tous ses prestiges, d' « introverti », comme dirait D. Riesmann, qui trouve en lui-même, dans le cercle restreint de ses relations et de ses habitudes, son point d'appui, l'emploi de son temps[159].

Mais il est un thème commun à tous, et dont l'insistance est sans doute plus qu'une simple fréquence du vocabulaire, dont les linguistes nous ont appris à nous défier : celui de la famille. Que le gréviste se définisse constamment comme « un père de famille », rien d'étonnant : ce n'est en somme que le vieil équivalent de « citoyen », la famille étant le dénominateur le plus commun aux hommes, la paternité, leur qualité la plus banale. Mais il semble

154. *Le Rappel*, 17 août 1878.
155. La « sortie des ouvriers des usines Gaumont » (1895).
156. *Le Rappel*, 29 mai 1870, pétition des ouvriers des ateliers de construction du chemin de fer de Rennes.
157. *Le Mot d'Ordre* publie toute une série d'études sur les avantages de la journée de 10 heures, rédigées par un groupe d'ouvriers mécaniciens de chez Cail. « Pour l'ouvrier qui est debout toute la journée, le repos c'est d'être assis, de lire, d'écrire. » Ces études occupent les numéros du 11, 27 mai, 1er, 8, 15, 29 juin, 21 juillet, 9 août 1881.
158. *Ibid.*, 8 juin.
159. *La foule solitaire*, trad. française.

qu'il y ait davantage, et, dans la déploration si fréquente de la disjonction du foyer, l'expression d'un vrai désir. Les ouvriers en ont assez d'être ces ménages « jamais à la maison pour soigner les enfants »[160] ; ils veulent les voir (de la femme, on parle peu) et s'occuper d'eux. Tels les tisseurs de Reims : « La vie de famille nous est impossible, on ne voit les enfants que le dimanche. Que voulez-vous que deviennent des enfants sans cesse abandonnés à eux-mêmes ? Nous ne sommes là ni quand ils se lèvent ni quand ils mangent... Avec le travail de 10 heures, on pourrait régler notre sortie de l'atelier de façon à la faire coïncider avec celle des enfants... Nous pourrions au moins un peu les voir et nous occuper d'eux »[161]. Un peu plus tard, l'iconographie de la C.G.T. pour le 1er Mai sera avant tout centrée sur les avantages familiaux des trois-huit. Sur une affiche, autour de la table ronde qu'honore une soupière fumante, une famille heureuse et, notons-le, restreinte ; sur la berge, au fil de l'eau, un ouvrier pêchant à la ligne, accompagné de son marmot. Rien n'est plus éloigné de la morale libertaire, ou de la conception phalanstérienne, que la vision ouvrière de la famille en cette fin du 19e siècle, où se mêlent sans doute à une nostalgie refoulée des tablées paysannes, une fascination inavouée de l'ordre domestique bourgeois.

D. *A la recherche d'un emploi du temps*

Ce sens de la famille dicte un emploi du temps : au centre, le rendez-vous du repas de midi, auquel les ouvriers tiennent tant, pour des raisons mêlées d'hygiène, d'économie et de sensibilité. C'est ce que réclament maçons de Versailles[162] et de Saint-Dié[163], tisseurs de Reims, de Vieux-Charmont, ces derniers las de manger, tels les pauvres, aux fourneaux économiques de l'usine[164], cardeuses de Vienne, mineurs du Gard ; ceux-ci, révoltés qu'on

160. Proust, *Recherche...*, t. II, p. 32 : « ... un ménage de cousins à lui, qui, comme les ménages d'ouvriers, n'était jamais à la maison pour soigner les enfants ».

161. *Le Temps*, 8 mai 1880, reportage sur les grèves de Reims. Les ouvriers boulangers de Besançon veulent « avoir une famille, un intérieur ». Les mineurs de Roche-la-Molière se sentent « parias par excellence », « nous... qui disons adieu le matin à notre moitié, à nos enfants, sans être sûrs si nous les reverrons le soir ». Les cardeurs de Vienne : « N'est-il pas honteux de rencontrer le soir de pauvres mères de famille s'acheminant vers l'usine, pour y passer la nuit... laissant son mari et ses petits enfants au domicile », Arch. dép. Isère, 72 M 2, pièce 118, 1890.

162. *Le Citoyen et la Bataille*, 27 mars 1883.

163. Arch. dép. Vosges, 39 M 85, pièce 390, lettre de la chambre syndicale des maçons de Saint-Dié, 14 janvier 1883 ; ils veulent une heure au lieu d'une demi-heure à midi, car « l'agrandissement... de la ville de Saint-Dié rend de plus en plus difficile... le fait d'aller prendre le repas chez soi ».

164. Arch. nat., F 12 4657, Doubs, grève des tisseurs de la fabrique Geistodt et Kiener en février 1884 pour obtenir la suppression des fourneaux économiques et la sortie des femmes à 11 h 15 pour aller préparer le repas ; *cf.* aussi *Le Cri du Peuple*, 5 mars 1884.

les oblige, plutôt que de leur permettre de retourner chez eux, à apporter leur panier, le brûlent, après l'avoir promené en procession à travers tout le village, aux cris de « à bas le cabas », en un symbolique autodafé [165]. Comme elle est peu anglo-saxonne, cette journée ouvrière, accouplement monstrueux de rythmes industriels et d'un horaire paysan !

Traditionnelle aussi l'organisation de la semaine, couronnée par le dimanche, jour des familles. Le lundi se meurt, on l'a vu, sous la double poussée de la discipline industrielle et des habitudes collectives, dans l'indifférence ; et si quelques-uns le pratiquent encore, harcelés d'amendes, plus personne, hormis quelques anarchistes rebelles, ne se bat pour son principe. Les métallurgistes de Cail, qui écrivent dans *Le Mot d'Ordre*, libre penseur, tout en se défendant de préférer le dimanche à quelque autre jour, le tiennent pour commode, et, en raison des élections, lui trouvent des avantages civiques [166]. Dans 23 grèves qui ont pour but l'obtention d'un jour de repos par semaine, c'est toujours du dimanche qu'il s'agit. Celui-ci est d'ailleurs entré dans les mœurs [167], et quand la loi du 13 juilet 1906, œuvre d'une Chambre radicale et socialiste, rend le repos obligatoire ce jour-là, elle ne fait qu'entériner une situation de fait.

Timidement se profile la revendication du samedi après-midi : les mécaniciens de Cail invoquent en sa faveur l'exemple anglais, sans toutefois en faire une priorité. Le seul cas d'action continue en cette direction est celui des tisseurs de Roanne, intéressant par ses cheminements. Selon le préfet, le mouvement serait né au Cercle catholique ouvrier, mais il a rencontré l'appui de la chambre syndicale animée par des collectivistes. Cinq usines sur seize ayant consenti à libérer le samedi après-midi, une grève est déclenchée en avril 1883 pour obtenir sa généralisation. Mais elle se heurte à l'incompréhension des travailleurs : « La grande majorité... est d'ailleurs opposée à cette mesure absolument désapprouvée, en outre, par les femmes qui craignent... que ce soit, pour leurs maris, une occasion de dissiper le produit de leur travail » [168]. Sur 4 000 ouvriers, 250 seulement, dispersés dans toutes les fabriques, débrayent ; et cent manifestants (dont soixante-quinze femmes) défilent dans les rues de la ville, minorité honteuse qui se disperse à la première injonction [169]. Mais on mesure ici la puissance de l'éducation, de l'accoutumance : six ans plus tard, en 1889, la revendication des dix heures jointe à celle du samedi après-midi est au cœur d'une grève générale largement suivie des teinturiers et des tisseurs ; et les femmes, cette fois, sont les plus ardentes [170].

165. *L'Union des Travailleurs* (Gard), 22 août 1888 et 29 août : grève de 900 mineurs de Rochesadoule et du Martinet.
166. *Le Mot d'Ordre*, 29 juin 1880.
167. Rappelons que d'après l'enquête *Salaires et durée du travail...*, t. IV, p. 60-61, 93 % des ouvriers enquêtés ont le dimanche complet comme jour de repos.
168. Arch. dép. Loire, 92 M 21, pièce 41, préf. min., 30 avril 1883.
169. *Ibid.*, pièce 11, préf. min., 30 avril.
170. *Ibid.*, 92 M 29, s.-préfet Roanne-préf., 22 mars 1889 : « ce programme eut le

La demande de vacances annuelles ne perce nulle part, rêve trop lointain pour être même formulé. Un seul exemple, situé au-delà des frontières ouvrières : en 1886, les inspecteurs de la Compagnie des tramways de Bordeaux sollicitent quinze jours de « permission » par an, avec « solde », point que les cochers et conducteurs, en grève avec eux, ne prennent pas à leur compte ; et comme pour mieux marquer leur situation quasi bourgeoise, les inspecteurs requièrent d'être payés au mois[171]. Ce sont les mineurs, les plus renfermés, mais surtout les plus avancés dans l'aménagement de leur existence, qui expriment les premiers le besoin de vacances payées[172].

E. *La durée de journée recherchée*

Quant à la durée même du travail, le niveau requis varie naturellement, selon les situations, dans le temps : en 1872, il est encore de onze heures dans 39 % des cas ; dans l'espace : à Paris, certaines professions réclament déjà neuf heures, ainsi dès 1872, les forgerons et les serruriers, en 1877, les selliers ; tandis que la moitié Sud du pays paraît en retard. De grandes différences existant selon les catégories professionnelles : dans le textile aux longues journées (en 1891, selon *Salaires et durée du travail...*, 48 % des ouvriers travaillent plus de onze heures, alors que la proportion générale est de 20 %), on voit des travailleurs, femmes surtout, se coaliser simplement pour obtenir l'application de la loi de 1848, souvent outrepassée[173]. A l'autre extrémité, les mineurs revendiquent huit heures dès 1878 à Anzin, à Epinac, puis partout[174]. De là sans doute la résonance qu'a rencontrée le 1er Mai parmi eux ; les huit heures étant pour eux seuls un objectif presque immédiatement réalisable ; ailleurs, les ouvriers ont adapté le mot d'ordre à leur condition : à Vienne, comme à Roubaix, dans la plupart des métiers, on se bat pour dix heures. Tel est, en effet, très généralement, l'objectif poursuivi : dix heures effectives, c'est-à-dire encore onze à douze heures de présence. Inter-

don de plaire aux femmes. Aussi un grand nombre d'ouvrières... devinrent-elles bientôt les aides inconscientes des meneurs ».

171. Arch. dép. Gironde, M 1189.

172. *La Voix du Mineur*, 2 novembre 1907 : l'organe de la Fédération des travailleurs du sous-sol, sous la plume de Séraphin Cordier, réclame des « vacances pour les mineurs » : « Pénétrons-nous de cette idée de la nécessité des vacances pour les mineurs avec salaires payés, essayons de gagner à notre cause la presse. »

173. Grève des glaceuses de fil de Saint-Etienne en 1878 : elles font treize heures et demie sans interruption ; grève des tisseuses de Voiron en 1884 pour l'application de la loi de 1848 ; elles travaillent parfois jusqu'à quatorze heures, etc.

174. Selon *Salaires et durée du travail...*, en 1891, 11 % des mineurs enquêtés font huit heures et moins et 61 % de huit à neuf heures.

175. Arch. nat., F 22 333, *Enquête sur les modifications à apporter aux lois du 9 octobre 1848 et du 19 mai 1874 sur le travail dans l'industrie*, Paris, Imprimerie nationale, 1885, 129 p. La question 6, à laquelle nous faisons allusion, porte : « Faut-il maintenir la limite de 12 h de la loi de 1848 ? Faut-il la réduire à 11 ou 10 h ? »

rogés dans le cadre d'une enquête du ministère du Commerce sur la durée optimum de la durée du travail, 51 syndicats ouvriers sur 74 répondent : dix heures et 10 seulement (presque exclusivement les mineurs), huit heures[175]. *Salaire et durée du travail...* montre par ailleurs que cette durée est le palier vers lequel tend la journée de travail :

Répartition des ouvriers enquêtés[176]

	Seine	*Autres départements*
8 h et plus	2 %	3,5 %
8 h 30 et 9 h	1 %	16 %
9 h 30 et 10 h	59 %	29 %
10 h 30 et 11 h	30 %	31 %
12 h	8 %	. 20 %
plus de 12 h		0,5 %

Plusieurs projets de loi (1879, 1881, 1882, 1886, 1889) ont du reste été déposés à cette époque, parfois directement sous la pression ouvrière[177], pour abaisser à dix heures la durée légale du travail. Les gouvernements modérés déployèrent une certaine activité en ce domaine. Le ministère du Commerce, par circulaires du 12 juilet 1878 et du 24 décembre 1880, requit les préfets de tenir la main à l'application de la loi de 1848, d'adresser sur ce point un rapport annuel (encore un), jusqu'au jour où (loi du 16 février 1883) les inspecteurs du travail des enfants furent chargés de cette mission ; à cette occasion, leur nombre fut accru, de nouvelles circonscriptions moins vastes furent créées. Charles Hérisson fit procéder à une enquête, en mai 1884, sur « les modifications à apporter aux lois de 1848 et 1874 sur le travail dans l'industrie » ; dans une lettre adressée au Conseil supérieur du travail des enfants (14 mars 1884), il défendait, contre les partisans d'un libéralisme périmé, la légitimité de l'intervention de l'Etat : « Quand le travail devient dangereux, quand, par sa prolongation, il peut amener un affaiblissement dans les forces des ouvriers, et par conséquent dans la population, l'Etat doit intervenir au nom de l'humanité et de la protection qu'il doit à tous les citoyens »[178]. Signe d'une inquiétude que partageaient de nombreux hygiénistes et médecins, anxieux du déficit démographique urbain[179], de l'influence débilitante de la grande industrie sur la race, démontrée par les sombres résultats des conseils de révision en régions textiles notamment : en 1879,

176. *Salaires et durée du travail...*, t. IV, p. 62 ; p. 74, tableau détaillé par groupes professionnels. Sur la durée du travail, l'ouvrage donne des renseignements copieux et précis.

177. Ainsi en 1879, en réponse au mouvement des tisseurs de Saint-Quentin pour les dix heures, dépôt d'un projet Waddington, etc.

178. Arch. nat., F 22 333, Durée du travail : projets de lois, rapports.

179. J. Bertillon, 1911.

18 % d'exempts dans les cantons de Rouen nord et sud, 14 % à Saint-Quentin, quand la moyenne générale est 11 %, souligne le rapport Waddington[180]. « Dans l'intérêt de la patrie, qui a besoin de soldats robustes et vigoureux, il est indispensable de protéger les citoyens, même contre leurs propres entraînements », s'écrie le conseil général du Nord[181], qui aurait pu tout aussi bien dire : « Dans l'intérêt de l'industrie, qui a besoin de bras nombreux et vigoureux... » Les plus lucides des industriels partageaient en effet ce point de vue, mais demandaient une mesure générale qui les abritât de la concurrence[182]. Ainsi un fort courant d'opinion se dessinait en faveur d'une nouvelle réglementation : les 525 réponses à l'enquête de 1884 sur les modifications à apporter à la loi de 1848 se répartissent ainsi :

35 % pour le *statu quo* (12 heures) ;
18 % pour la liberté totale ;
45 % pour une nouvelle loi, soit 21 % pour 11 heures,
24 % pour 10 heures.

Pourtant la crise, l'instabilité ministérielle, l'opposition du Sénat qui repoussa tous les projets de loi de limitation, en retardèrent longtemps l'adoption : jusqu'à la loi du 30 mars 1900[183].

Soixante-dix ans s'étaient écoulés depuis qu'en 1840 les ouvriers du bâtiment parisien, descendus des hauteurs de Belleville, manifestaient en faveur des dix heures... Mais déjà le mouvement ouvrier avançait vers un nouveau front : celui des huit heures, atteint à son tour en 1919.

3. L'usine et sa discipline

Le vocabulaire ouvrier, en cette fin du 19e siècle, porte la marque d'une haine flamboyante : celle du « bagne industriel », où sous la férule des « gardes-chiourme », triment les « forçats ». Pas un journal socialiste qui n'ait sa « revue des bagnes », sa « tribune des abus », particulièrement fournies dans les zones textiles. Ainsi, de 1882 à 1886, la chaîne des *Forçat, Revanche du Forçat, Cri du Forçat, Réveil du Forçat*, première presse socialiste du Nord[184],

180. Arch. nat., F 22 333, Séance parlementaire du 10 mars 1884.
181. *Ibid.*, Vœu du conseil, 31 août 1882.
182. Arch. dép., Seine-Maritime, 14 M, année 1872 : à l'issue d'une grève des tisseurs rouennais, les patrons écrivent au ministre du Commerce ; ils reconnaissent que les nouvelles mécaniques exigent un plus grand effort de l'ouvrier, qu'elles permettent de fabriquer davantage. Rien ne s'opposerait donc à ce qu'on limitât à dix heures la durée du travail, à condition que la mesure fût générale. Les industriels vosgiens font en 1878 une démarche dans le même sens.
183. E. Levasseur, 1907, p. 442.
184. Tous ces *Forçat* ont paru à Lille ou Roubaix, de façon à peu près ininterrompue, l'un succédant à l'autre en raison de condamnations qui les frappaient, de 1883 à 1886.

comme aussi *La Défense des Travailleurs de Reims*, *L'Emancipation des Ardennes*[185], sont un cahier de doléances perpétuellement ouvert à la complainte du tisseur qui y exprime de façon spontanée, naïve, vivante, litanique, sa hantise des cadences trop rapides, des amendes injustes, des horaires implacables et surtout, surtout, des contremaîtres tracassiers, injustes, brutaux et lubriques.

Certes, les « Chants de l'Atelier » (cette expression comme d'autres, « La Ruche », etc., sont impensables en 1880, beaucoup trop idylliques et lénifiantes) peuvent persister en sourdine. Voyez les délégués aux expositions, aux premiers congrès ouvriers, notamment à celui de Paris (1876) peuplé d'ouvriers « de choix » : l'ébéniste Chausse, l'horloger Victor Prost, le sabotier Gérard Malinvaud, le cordonnier Pierre Castaing, le gantier Irénée Dauthier..., dont les noms condensent, en leur substance même, le rêve d'un paradis perdu des métiers ; dans leurs rapports percent l'amour méticuleux de l'outil, de la mécanique, la fierté du métier possédé, en même temps qu'une grande tristesse de son éclatement en spécialités ignorantes les unes des autres, de la disparition de l'apprentissage. Ces travailleurs ont la conscience tragique que l'émiettement du travail, dont G. Friedmann nous a décrit les processus[186], c'est en même temps la dissolution de la personnalité ouvrière : l'ouvrier écartelé, dépossédé, non plus maître, mais moment, parcelle d'objet, un mot dans une phrase dont on ne voit pas le sens. Leurs propos sont nostalgiques et contribuent, par un mouvement classique et sans doute illusoire, à créer une légende du travail autrefois joyeux, de l'atelier aux structures égalitaires, aux politesses raffinées — l'atelier des « chers collègues » —, aux rythmes détendus.

Entendons Victor Delahaye, délégué des mécaniciens de Paris au congrès des syndicats, à Lyon (1886) : « Les transactions et l'entente étaient faciles et durables... Le travail étant naturellement modéré, les relations entre les deux facteurs de la production, qui n'étaient qu'exceptionnellement dissociés, ne pouvaient pas être antagonistes. La dignité, le respect et la certitude du lendemain étaient assurés aux neuf dixièmes des travailleurs »[187]. Et Jean Dormoy : « Lorsqu'on travaillait dans de petites usines, les ouvriers étaient à peu près libres, la discipline de fer n'existait pas, il n'y avait pas d'amendes pour celui qui n'était pas à l'heure ; l'ouvrier fatigué pouvait sortir de l'usine ou faire venir du dehors ce dont il avait besoin. A cette époque, contremaîtres, chefs de fabrication, ingénieurs et directeurs avaient beaucoup d'égards pour les ouvriers, jamais d'insultes, jamais de gros mots... »[188]. Au congrès de Charleville, Allemane « fait un tableau saisissant en mettant en parallèle l'aisance d'autrefois et la misère actuelle... Il montre la maison pater-

185. *La Défense...* paraît de 1883 à 1887, *L'Emancipation* de 1888 à 1891.
186. G. Friedmann, 1946, 1950.
187. *Séances... Congrès de Lyon*, 1886, p. 296-297.
188. *Le Socialiste*, 26 mars 1887, art. de Jean Dormoy, « Exploitation des ouvriers métallurgistes ».

nelle vendue, la forge familiale éteinte, l'artisanat disparaissant... »[189]. C'est l'utopie ruskinienne de l'âge d'or artisanal : « Malgré la tyrannie des féodaux, les artisans heureux dans leur travail et par leur travail, œuvraient dans la joie et créaient de la beauté avec amour »[190].

Ce sont là, dira-t-on, thèmes littéraires. Sans doute, et le passage à la littérature est la revanche, le revers d'une accoutumance quotidienne. Il est vrai que la révolte contre l'usine est désormais surtout verbale. On l'a dit déjà : le prolétariat français est en voie de s'y adapter. Non sans mal, non sans soubresauts qui traduisent ses difficultés, ses regrets et ses haines.

Les grèves analysées maintenant appartiennent à cette catégorie. Aux précédentes, tout les oppose. Celles-là étaient l'œuvre de la raison persévérante et de la volonté calculatrice ; celles-ci, dénuées de projet, sont l'irruption d'une colère habituellement contenue. Celles-là étaient amples, organisées, offensives ; celles-ci, anecdotiques et singulières, limitées à un établissement, inorganiques, défensives. Les premières naissent de la prospérité, les secondes surgissent de la dépression qui, en aggravant les exigences patronales, accroît les heurts au sein de l'entreprise. Les unes sont scripturaires et raisonneuses ; les autres, frondeuses et vociférantes, triomphe du cri vengeur, de la sortie en masse, du cortège bruyant où les femmes sont les plus ardentes, du geste souvent brutal, destructeur et parfois meurtrier (janvier 1886, à Decazeville, meurtre de Watrin). Ces grèves sauvages, primitives, les anarchistes première manière (ceux de la force physique, des années 1880-1895) les revendiquent comme l'acte libérateur, refus, rupture par lequel l'esclave retrouve sa dignité ; « watriner » devient une devise et un exemple ; les syndicalistes, les socialistes, agents de réflexion sociale, s'en défient.

Deux points de friction principaux : règlements et amendes, conflits avec les cadres : la règle et ses gardiens. La première catégorie est avant tout l'affaire du textile et de ses régions ; elle est le fruit de la concentration et de son inévitable discipline ; à Paris, à Lyon, on ne la rencontre guère, mais beaucoup plus dans les zones industrielles du Nord[191]. Les articles incriminés dans les règlements sont le renvoi sans préavis[192], les horaires de

189. *Séances du Congrès socialiste de Charleville*, 1887, p. 10.

190. Cité par A. Doré, 1944, p. 273 : Ruskin, *Sésame et les lys*.

191. Les pourcentages d'apparition de ces questions dans les grèves sont de 3 % dans le Rhône, 4 % dans la Seine, 10 % dans la Marne et l'Aube, 11 % dans le Nord et le Pas-de-Calais, 23 % dans l'Aisne...

192. Dans une mesure qu'il est difficile de préciser, la coutume est que le patron donne sa « huitaine » ou sa « quinzaine » à l'ouvrier qu'il ne veut plus employer. La jurisprudence n'est du reste pas nette sur ce point. Tel patron, Dhalluin-Lepers, est pour renvoi sans préavis, condamné par les prudhommes, et acquitté en appel par le Tribunal de commerce : Arch. dép. Nord, M 625/56, décembre 1887. Les ouvriers s'efforcent d'obtenir la généralisation du préavis ; d'autre part, ils exigent qu'on leur spécifie les motifs de renvoi. Enfin, certains syndicats voudraient contrôler statutairement les mises à pied : telle est la revendication des verriers de l'usine Saumont à Givors en 1888. A l'inverse les patrons cherchent à se libérer de toute entrave et de délais et motifs ; d'où des grèves dans le Nord, les Vosges, etc., à ce sujet.

fermeture des portes, parfois, plus rarement, les contraintes religieuses[193] : non que celles-ci soient révolues, mais au temps de la République laïque, elles se font plus secrètes, on n'ose plus les codifier. Les amendes sont de trois types : pour malfaçon ou insuffisance de productivité, pour absence, pour retard. Elles pèsent souvent lourd et peuvent absorber une bonne partie du salaire : à Wignehies, au tissage Legros, « un ouvrier, après avoir travaillé pendant quinze jours, n'a pas eu assez de son salaire pour payer ses amendes »[194]. L'enquête de l'Office du travail nous apprend que, réduit à Paris, leur usage est très répandu en province, principalement dans les vastes établissements gérés par des sociétés anonymes :

Pratiquent le système des amendes :
Province : 22 % des établisements enquêtés, ayant 47 % des ouvriers enquêtés.
Paris : 6 % des établissements, ayant 13 % des ouvriers enquêtés.
41 % des sociétés anonymes, ayant 59 % de la main-d'œuvre occupée dans ces sociétés, pratiquent ce système[195].

Ces faits ne doivent pas être épelés mot à mot ; ils requièrent une plus ample lecture. Ils illustrent, en effet, non pas tel trait de caractère tyrannique du paronat français, mais une situation, la difficulté majeure de toute industrialisation ; plier une main-d'œuvre d'origine rurale ou artisane à la loi de l'usine, à ses horaires impérieux, la faire passer d'un temps libre, flâneur, musard, bavard, insoucieux de productivité — ce temps dont les ménagères, ces témoins du passé, demeurent aujourd'hui les héritières fragiles et dérisoires —, à un temps rigoureux, pesé, mesuré, aux angles vifs, aux arêtes dures. Cette mutation gigantesque, la montée bouleversante du « time is money », cette rationalisation du temps, qui va de pair avec celle de l'espace, et dont les horloges encastrées au fronton des gares les plus modestes du 19e siècle sont comme le symbole, il faudrait en suivre le cheminement et les effets dans toutes les catégories sociales, dans tous les domaines physiques et mentaux. Pour la classe ouvrière, elle a été dure, traumatisante, et cependant elle est loin d'être achevée. Il subsiste dans les usines françaises de grands lambeaux des vieilles libertés. L'étonnement des délégués à Chicago (1893) devant l'ordre, la régularité et surtout le silence régnant dans les établissements américains, et, inversement, les descriptions surprises que font des ateliers français les observateurs des Etats-Unis sont révélatrices de profondes différences : « On ne parle pas, on ne chante pas, le silence le plus rigoureux règne, on entre et on sort à la cloche, le repas de midi est d'une demi-heure... ; quant aux absences, elles ne sont motivées qu'après maintes formalités »[196], disent les premiers. Et les seconds peignent l'ouvrier français

193. Selon *Le Forçat* (5 août 1882), chez Lepoutre-Pollet, à Roubaix, il est écrit dans le règlement : « Défense de blasphémer sous peine de 5 F d'amende. »
194. Arch. nat., F 12 4661, préf. Nord.-min. Com., 24 novembre 1887.
195. *Salaires et durée du travail...*, t. IV.
196. E. Levasseur, 1898, t. I, p. 233, citation tirée des rapports de la délégation ouvrière à l'exposition de Chicago, p. 177.

comme un individu détendu, peu pressé, qui prend à l'occasion dix minutes pour fumer une cigarette ou boire un verre, privilège que toute l'usine défendrait au besoin par la grève [197]. Pour lui, reprendre le travail le lundi, être à l'heure, se taire représentent un effort contraignant que l'habitude n'a pas complètement allégé. Comme l'écrivent au *Cri du Travailleur* des ouvriers qui signent : « Sans oignon, gousset vide, chaîne à rien, montre au clou », et qui se plaignent de l'insuffisance et de l'imprécision des pendules publiques, « le mince salaire que reçoit le plus grand nombre des travailleurs ne leur permet guère d'avoir en poche une montre marchant régulièrement, même dans les prix les plus modestes » [198]. La solennité qui, aujourd'hui encore, entoure chez nous, notamment dans les milieux populaires, le cadeau de la première montre suggère une vulgarisation récente et la conscience que l'entrée dans l'âge adulte, c'est la nécessité d' « être à l'heure » et d' « avoir l'heure ».

Vers 1880-1890, la classe ouvrière, de même qu'elle se stabilise, se régularise pourtant. Mais la cloche, le sifflet, la fermeture des portes demeurent ses hantises, comme sont ses démons, les concierges et les pointeurs.

Les conflits avec les cadres forment le fond de 5 % des grèves (149) ; ils culminent en crise (1887 : 10 %) et s'atténuent en expansion (minima : 0,9 % en 1876 ; 1,6 % en 1880). Ils sont particulièrement nombreux et vifs dans les mines (21,8 %), les tabacs (14 %), les métaux et verreries (8 %), le textile (6 %). Les régions économiquement marginales, menacées, où la main-d'œuvre conserve un caractère d'indépendance paysanne, les favorisent : ainsi, les mines de l'Aveyron (36 %), du Puy-de-Dôme, les tissages de la Haute-Saône. Ces conflits sont le signe de relations sociales peu évoluées ; ils impliquent, du côté patronal, un certain style semi-colonial pourrait-on dire, de conduite d'une entreprise selon laquelle on demande tout à l'effort salarié ; du côté ouvrier, une interprétation naïve des faits qui réduit leurs causes aux agissements individuels, faisant des rois les moteurs et les facteurs de l'histoire, et des contremaîtres ceux de l'industrie. Contre eux, les travailleurs en appellent parfois au patron, qu'ils croient mal informé, peut-être abusé. Les ouvriers de chez Pollet lui écrivent plusieurs lettres fort respectueuses pour se plaindre du contremaître Dubus [199]. Les mineurs de La Péronnière (Loire) dénoncent le comportement du nouveau sous-ingénieur, Lebague : « De son autorité privée (*sic*), il veut réviser le règlement existant... Il prétend faire travailler de 3 h 30 du matin à 4 h du soir. Les ouvriers en masse refusent formellement de souscrire à ce caprice » [200]. Ainsi,

197. Etude de Eva McDonald Valesh qui avait assisté au congrès de l'Union des chambres syndicales ouvrières à Marseille en 1896, citée par E. Levasseur, 1898, t. I, p. 232.

198. *Le Cri du Travailleur* (Lille), 26 janvier 1890.

199. *Le Cri du Travailleur,* 22 janvier 1888.

200. Arch. dép. Loire, 92 M 17, pièce 45.

trop souvent, les ouvriers prennent pour des fantaisies de subalternes la mise en marche d'un plan d'austérité. Le syndicalisme, le socialisme tentent de faire sur ce point leur éducation. « Celui que la colère devra atteindre », dit Basly aux mineurs de Meurchin qui demandent le renvoi de leur sous-ingénieur, « c'est le capitaliste jouant à la Bourse sur des valeurs minières qui représentent la vie de milliers d'hommes »[201]. Mais au scrutin secret, les mineurs maintiennent cette revendication en tête de liste.

A ces ingénieurs, chefs de fabrication, porions, gouverneurs (mines de la Loire), contremaîtres, visiteurs de pièce (textile), etc., que reproche-t-on ? La rigueur de leur gestion, leur dureté, leur sévérité : ils sont « inhumains ». Tel, se plante à l'entrée des puits où, par suite de l'encombrement, les mineurs stationnent longtemps avant de descendre et les renvoie « en leur disant qu'il était 6 h et que l'on ne descendait plus »[202]. Ces agents exercent sur les salaires et les rendements une insupportable pression : « Depuis que Nougarède est là, les salaires ont diminué beaucoup »[203]. Chez Pillivuyt, fabricant de porcelaines à Mehun-sur-Yèvre, Bordreuil substitue les femmes aux hommes, les paie 10 % de moins et veut ensuite imposer ces conditions à tous ; ceux qui acceptent sont pourvus d'ouvrage, non les autres[204]. Bernardon à Vierzon, Watrin à Decazeville, Aniel, dit « gueule de fer », à Denain s'ingénient ainsi à des rationalisations, des compressions dont ils sont les missionnaires, mais dont on les imagine surtout les initiateurs et les profiteurs. Aniel toucherait 50 000 F par an. Sur Watrin, des bruits fâcheux circulent ; au correspondant du *Journal des débats*, des négociants de Decazeville affirment que « M. Watrin avait offert à la Compagnie d'économiser une certaine somme sur les salaires des ouvriers, à condition qu'on lui donnât une part sur ces réductions. Ainsi s'expliquerait la fortune de M. Watrin aux dépens de ses ouvriers »[205]. A un niveau plus modeste, les porions du Nord sont, de fait, financièrement intéressés à l'accroissement des rendements. Ainsi, au prélèvement du capital, ces « chefs » ajoutent le leur : fait jugé d'autant plus scandaleux qu'on les estime souvent incompétents.

Ce dernier reproche est, aux yeux des ouvriers, un des plus graves. « Ils ne sont bons à rien », ils « n'y connaissent rien »[206], disent-ils volontiers de leurs supérieurs. Leurs ordres sont absurdes, leur négligence, aveugle et parfois meurtrière[207] ; au lendemain d'accidents, les mineurs font grève et

201. *Le Cri du Travailleur,* 20 novembre 1887.

202. Arch. dép. Loire, 92 M 17, pièce 48, com. pol. de Rive-de-Gier-préf.

203. Arch. dép. Nord, M 626/8, pièce 161, com. pol. de Denain-s.-préf. Valenciennes.

204. Arch. dép. Cher, M 16/1, maire-préf. 12 janvier 1887.

205. *Journal des Débats,* 31 janvier 1886.

206. Arch. dép. Loire, 92 M 31, pièce 18, mineurs de la Chazotte au préfet, 11 juillet 1889 ; ils demandent le renvoi du gouverneur du puits Pétin : « Il ne connaît rien dans la mine et puis c'est la dernière des canailles que la terre puisse porter. »

207. Exemple : Arch. dép. Maine-et-Loire, 71 M 2 et Arch. nat., F 12 4665, préf.-min., 26 et 28 mars 1889. Aux mines de Montjean, le contremaître Legendre a été la cause d'un grave accident ; il vaquait à ses occupations au lieu de surveiller la descente de

* Année — N° 37. — Tirage : 18.000 exemplaires. 5 CENTIMES LE NUMÉRO. Dimanche 25 Mars 1883

LE FORÇAT

Organe de la *Fédération Socialiste de la Région du Nord*, paraissant le DIMANCHE

ABONNEMENTS :	ADMINISTRATION ET RÉDACTION :	ANNONCES ET RÉCLAMES :
Un An . . . 3 fr. »	32, rue des Bouchers, 32	Annonces (la ligne) . . . 0 fr. 15
Six Mois . . . 1 50	LILLE	Réclames id. . . . 0 25
Trois Mois . . . » 75		ON TRAITE A FORFAIT POUR LES GRANDES ANNONCES
POUR LE NORD ET LES DÉPARTEMENTS LIMITROPHES. *Port en sus pour les autres départements.*		

« **Considérant,**

• Que l'émancipation de la classe productive est celle de tous les êtres humains sans distinction de sexe ni de race ;

• Que les producteurs ne sauraient être libres qu'autant qu'ils seront en possession des moyens de production ;

• Qu'il n'y a que deux formes sous lesquelles les moyens de production peuvent leur appartenir :

• 1° La forme individuelle qui n'a jamais existé à l'état de fait général et qui est éliminée de plus en plus par le progrès industriel ;

• 2° La forme collective dont les éléments matériels et intellectuels sont constitués par le développement même de la société capitaliste ;

» **Considérant,**

• Que cette appropriation collective ne peut sortir que de l'action révolutionnaire de la classe ouvrière organisée en parti politique distinct, les travailleurs socialistes français ont décidé de poursuivre une pareille organisation par tous les moyens. »

LA MORT DE KARL MARX

Une douloureuse nouvelle nous est parvenue cette semaine. Karl Marx est mort soudainement à Argenteuil où il habitait chez son gendre Charles Longuet, ancien membre de la Commune.

républicaine et socialiste fort remarquée, mais brusquement interrompue en 1850 par la suppression de la *Gazette* et par le fameux procès des communistes de Cologne.

De nouveau proscrit, Marx se réfugia à Londres où il se fixa. De cette époque date

Encore une fois, ces hommes qui, par tous les moyens, cherchent à pousser le peuple au desespoir pour avoir le droit de *sauver* la société (style bourgeois), en furent pour leurs préparatifs de répression.

travailleurs. Il fait l'apologie de la Commune et, finalement, s'attire deux rappels à l'ordre du président et une observation du ministère public. Il termine en disant que si les rédacteurs du *Forçat* ne signent

8. *Le Forçat* annonce la mort de Karl Marx





Revendications et action

9. Par la grève générale (image révolutionnaire 1900)





10. Pour les huit heures (1er mai 1912)

517 — Châteauroux
Sortie des Ouvriers de la Manufacture Balsan

129. — COMMENTRY.
Sortie des Ouvriers de l'Usine.

Sorties d'usines

11 *a.* Châteauroux, manufacture Balsan (draps)

11 *b.* Commentry, usine Saint-Jacques (métallurgie)



Sorties d'usines

12 *a.* Roubaix, usines Motte et Delescluse (textile)

12 b. Bolbec, usine du Val-Ricard (textile)

demandent presque toujours la « tête » de l'ingénieur. Ces griefs sont en partie fondés, du moins en ce qui concerne les contremaîtres. Si les ingénieurs ont « étudié », il n'existe pas de formation des agents de maîtrise (l'école des maîtres mineurs de Saint-Etienne est une intéressante et modeste exception). Ils sont choisis sur le tas, pour leur poigne plus que pour leur savoir, pour leurs qualités militaires plus que professionnelles. En eux, les ouvriers détestent les « incapacités »[208] qui doivent leur carrière au favoritisme et au mouchardage : ces « lèche-bottes, sbires, flics, argousins, roussins, chiens couchants du capital... ». Qui passe contremaître est immédiatement exclu du syndicat ; la plupart des statuts prévoient formellement le cas : le contremaître, c'est celui qui a trahi.

Aux cadres, on reproche encore leur comportement brutal et grossier à l'usine, méprisant et distant dans la rue. Dedans, ils sont impolis, injurieux : « M. Guillomet insulte journellement les ouvriers par des vexations et actes d'autorité blâmable », selon les mineurs de Saint-Chamond[209]. A Vierzon, Bernardon, directeur de la Société française de matériel agricole, « se promenait dans les ateliers armé d'un revolver et répétait souvent qu'il n'hésiterait pas à s'en servir si les ouvriers osaient le menacer »[210]. La morgue de Fayol à Carmaux[211], de Watrin à Decazeville jouent un rôle essentiel dans l'exaspération des grévistes. A Courrières, les mineurs demandent que « les ouvriers soient traités avec plus de politesse par leurs chefs »[212]. Au lendemain de la grève d'Anzin (1884), les porions reçoivent si rudement les mineurs vaincus que, sur l'intervention du préfet, la compagnie doit rédiger une circulaire les invitant à « être convenables et polis »[213].

Dehors, ils sont inabordables : « Nous voulons qu'on change cette nation de gouverneur, car c'est une famille qu'ils se tiennent tous par la main, car c'est une nation qu'il n'y a pas moyen de leur parler. Vous les trouverez souvent par les rues. J'aurais envie de leur demander de l'ouvrage, ils sont fiers et opulents »[214]. Certains contremaîtres fraîchement sortis du rang mettent un soin tout particulier à se démarquer, à prendre leurs distances ; dans

la cage ; les taquets n'ayant pas été placés, la cage fut submergée : deux tués, un blessé grave. Quoique condamné, il est maintenu dans son emploi et redouble de dureté ; malgré l'intervention du sous-préfet, la direction n'accepte son renvoi qu'avec celui des meneurs.

208. Selon le mot de Proudhon : *cf.* M. Leroy, 1913, t. I, p. 124.

209. Arch. dép. Loire, 92 M 17, pièce 84, mineurs au procureur de la République à Saint-Etienne, 1882.

210. *Le Cri du Peuple,* 13 août 1886.

211. Arch. dép. Tarn, IV M2 68, Com. pol., 16 février 1883, pièce 76 : « M. Fayolles... leur parla très insolemment et leur dit que la compagnie se moquait des ouvriers et ne voulait même pas parlementer avec eux. Il ajouta : " Nous sommes les maîtres et nous fermons ou ouvrons les portes quand bon nous semble. Si vous ne voulez pas travailler..., nous ferons venir cinq cents ouvriers supplémentaires et vous forcerons à chômer huit jours par mois. " »

212. Arch. nat., F 12 4667, Grève de mai 1890.

213. Arch. dép. Nord, M 626/13, pièce 49, préf.-min. de l'Int., 17 avril 1884.

214. Arch. dép. Loire, 92 M 14, pièce 18, placard apposé au puits Lachaux en 1875

la rue comme à l'usine, ils s'habillent différemment ; au marché, leurs épouses portent chapeau, elles ne « causent » pas aux femmes d'ouvriers.

Si, de surcroît, les cadres sont étrangers, l'irritation est à son comble. A plusieurs reprises, des ouvriers refusent de travailler sous la direction de contremaîtres allemands. Belges ou italiens, les agents de maîtrise passent pour user de favoritisme vis-à-vis de leurs compatriotes, pour être de véritables filières d'immigration. A Courcelles-les-Lens, l'un déclare que « si les ouvriers français ne voulaient pas travailler comme il l'entendait, il avait des brigades d'ouvriers belges toutes prêtes pour les remplacer »[215]. Amiable, autre Belge, sous-directeur exécré de la verrerie de Pantin, tient de semblables propos[216]. A Saint-Martin-de-Bouillac, dans le Rouergue sauvage, des mineurs se rebellent contre un nouveau venu : Hoskins. « Nous ferons comme à Watrin ; il faut tuer les Anglais »[217]. Et Watrin dut à sa réputation de Prussien (fausse : il était Lorrain) un surcroît de haine.

Notons d'ailleurs des degrés dans la virulence, des nuances dans le ton. Envers les contremaîtres, caporaux tracassiers mais quotidiens, familiers, souvent comiques, transfuges sans doute, mais voisins tout de même, il est surtout de raillerie persiflante, de moquerie truculente et bouffonne. Les cadres supérieurs (tout ce que les ouvriers englobent sous le vocable d' « ingénieurs ») suscitent un plus profond malaise. Investis d'une autorité lointaine, ils font trembler. On ne les connaît pas. Ces transplantés parlent un autre langage. Aux ouvriers, tout les oppose, la religion, la culture, la politique. Dans les communes minières, leur rôle et leurs rêves dépassent les limites de l'entreprise ; ils surveillent l'assistance à la messe, la fréquentation des écoles congréganistes, la rectitude des votes. Ces étrangers, qu'on imagine frustrés des plaisirs de la ville, sevrés de relations sociales, aspirent au prestige, ils prétendent être des notables régnant sur leurs gens, octroyant les faveurs ; ils ont une mauvaise odeur d'Ancien Régime. C'est pourquoi les grèves de mineurs, notamment dans le Midi jacobin, en ces années où la nostalgie monarchique s'aigrit du spectacle de l'espérance républicaine, côtoient la fronde politique.

Sans doute, telle une loupe grossissante et déformante, ces conflits nous livrent un certain visage — hargneux — des cadres, un certain type de rapports — brutaux — avec eux. D'autres relations pouvaient exister, empreintes le plus souvent d'indifférence tranquille, parfois même de cordialité, ou d'admiration. Les mineurs de Bessèges ont pleuré Jouguet parce qu'il était juste. Çà et là des grèves se sont produites contre le déplacement d'un chef apprécié. A Denain, les mineurs soulevés contre Aniel, nouveau directeur désigné par Schneider, puissant et redoutable, pour activer l'exploitation trop molle des Mathieu, proclament leur attachement à cette famille installée depuis long-

215. *L'Ouvrier Mineur,* 25 février 1884.
216. *Le Cri du Peuple,* 7 avril 1888.
217. Arch. nat., F 12 4656, 1887, Aveyron.

temps parmi eux ; trait paysan, les ouvriers n'aiment guère les « horsains ». Tel administrateur de Carmaux a laissé dans le pays l'image, vivante aujourd'hui encore, d'un gentleman brillant et probe, un Swann aux fastueux équipages, dont on admirait la prestance lorsqu'il effectuait, ponctuel et svelte, ses tournées à cheval dans tout le bassin [218]. Sur les cadres, leur origine, leur niveau et leur genre de vie, leur formation et leurs conceptions techniques, leur mentalité, leur carrière..., les données, les études font singulièrement défaut [219]. Quoi qu'il en soit, l'impression prévaut d'une coupure entre le monde des cadres et celui des ouvriers, infiniment plus forte qu'aujourd'hui où s'esquisse parfois entre eux la trame d'une « conscience salariale », coupure fondée probablement sur une distance plus grande des revenus et de la culture. La hiérarchie s'inscrit dans la géographie urbaine : dans les localités minières, maison du directeur (le « château »), demeures des ingénieurs, quartier des maîtres mineurs sont autant d'ensembles distincts, cantonnés, isolés par des murs et des rideaux d'arbres. Le jardin — clos ombreux des ingénieurs, arpents découverts des mineurs — est ici une frontière et un signe, une protection et un symbole.

Contraints de se plier aux réalités, les ouvriers les abolissent en songe. Ils projettent dans l'avenir leurs nostalgies. La révolution sera la fin des contraintes, l'ouvrier libre dans l'atelier libre, voire l'artisanat retrouvé : « Pas de cloches, pas de sifflets, pas de règlements, pas de défenses. L'entrée et la sortie libres, le repos au gré de tous, et le travail s'effectuant en même temps que s'échangeraient les idées et qu'on se rappellerait les temps à jamais bannis où l'homme travaillait... sous la férule du garde-chiourme » [220]. « Une fois la prise de possession opérée, lorsque certains compagnons manifestèrent le désir de travailler en artisans, isolément, il ne fut pas fait opposition à leur préférences » [221]. A bien des égards, le syndicalisme révolutionnaire est le refus de la société industrielle, la recherche d'un temps perdu.

4. Défense de la liberté syndicale

Inexistant avant 1880, ce mobile apparaît ensuite assez régulièrement, parallèlement au développement des associations ouvrières que la tolérance gouvernementale (dès 1878) puis la loi de 1884, favorisent ; il culmine en chiffres

218. Fait rapporté par R. Trempé que je remercie pour tout ce qu'elle a bien voulu me suggérer sur les ingénieurs.
219. P. Guillaume, 1963, a ouvert la voie. Des travaux sont en voie de publication : Marcel Gillet, ou en cours : André Thépot.
220. Rapport de Bourchet, secrétaire de la Fédération du cuivre sur « l'organisation de la société au lendemain de la grève générale », au congrès de Montpellier, 1902, cité par M. Leroy, 1913, t. I, p. 136.
221. Pataud et Pouget, 1911, p. 153.

absolus (11 cas) en 1890, en proportion en 1887 (existant dans 5 % des grèves). Mais, on le voit, le niveau atteint est fort modeste : 75 cas au total, soit 1,6 % de l'ensemble des revendications émises et 2,6 % des grèves. Les problèmes syndicaux ne sont encore la préoccupation que d'une minorité ; d'autre part, la récession a été pour le patronat la plus involontaire et la meilleure des parades : après la poussée 1878-1882, le syndicalisme s'est émietté, pour renaître, il est vrai, avec une vigueur nouvelle à partir de 1887-1890.

Cependant, ces grèves ont eu un retentissement bien supérieur à leur faible nombre. Elles dépassent, en effet, le simple et banal conflit salarial ; elles touchent à la question fondamentale des relations industrielles. L'avènement de la démocratie politique souligne l'anachronisme des mœurs économiques [222]. Tandis que les patrons anglo-saxons acceptent peu à peu la négociation avec les syndicats, le patronat français adossait ses répugnances économiques à toute une tradition politique, familiale, scolaire d'autorité. Produit d'une société qui, aujourd'hui encore, laisse difficilement place à la contestation, il la refuse [223]. Bousculé par les aspirations du « Quatrième Etat » au gouvernement représentatif et constitutionnel des entreprises, entamé par la nouvelle législation (loi de 1884, loi de 1890 sur les délégués mineurs), l'absolutisme patronal se défend d'autant plus âprement qu'il se sent légitime et menacé. On est frappé par l'accent de bonne conscience, la certitude que les patrons ont de leurs justes prérogatives : il y a une théorie du droit naturel patronal, à la Hobbes. Au préfet du Nord, qui s'étonne du renvoi de cent quarante ouvriers alors que la grève semblait en voie de conciliation, le directeur de la Compagnie d'Anzin rétorque « qu'il fallait tôt ou tard en venir là..., que depuis un an la Compagnie était tous les huit jours... villipendée en la personne de ses chefs par l'écume des chantiers, que c'était une situation déshonorante, destructive de la discipline et mortelle pour l'industrie » [224] ; six ans plus tard, en pareille occurrence, les administrateurs de la Compagnie de Lens disent au préfet « qu'ils n'ont fait qu'user du droit incontestable qui leur appartient de renvoyer les ouvriers qui injurient la Compagnie ou ses employés » [225]. D'autre part, le patronat se sent et se peint agressé ; il se dit bafoué, « villipendé », « déshonoré », « débordé » [226] ; il se croit perdu. Attitude ? Pas toujours. La

222. Jaurès verra dans le décalage des deux ordres de choses la clef, la raison d'être, et comme le champ d'action du socialisme français qu'on peut d'un point de vue global considérer en effet comme une force d'adaptation de la société française à la démocratie industrielle.

223. Sur l'importance du principe d'autorité dans la France contemporaine, *cf.* S. Hoffmann, 1965.

224. Arch. dép. Nord, M 626/13, pièce 116, préf.-min., 26 février 1884.

225. Arch. nat., F 12 4667, préf. Pas-de-Calais-min. Com., 31 janvier 1890.

226. *Le Temps*, 8 mai 1888 : « Certains patrons avaient été, disent-ils, débordés : ils n'avaient plus d'autorité dans leurs ateliers ; l'indiscipline y régnait, ou tout au moins la police y était faite par les représentants de la chambre syndicale ouvrière » (grève des verriers de la banlieue parisienne). Arch. préf pol., B A 168, pièce 102, rapport du

vivacité de ses craintes, lors du 1er Mai 1890, montre une certaine renaissance de la peur sociale.

Des principes fondamentaux sont ici en jeu, sur lesquels, estime Jules Cambon en 1884, « la conciliation paraît impossible »[227] : principe d'autorité[228], mêlé à celui du patronage social. Le patron veut être obéi : « être le maître chez soi » demeure la règle d'or du gouvernement des usines, à laquelle les intérêts à court terme doivent être sacrifiés : « Mieux vaut tout que la faiblesse », écrivait en 1869 l'administrateur délégué des mines de Carmaux[229]. « Nous allons y perdre des centaines de mille francs », disent pareillement les maîtres verriers parisiens qui ont fermé leurs établissements, « mais nous resterons maîtres de notre industrie »[230]. Mais en même temps, le patron voudrait être aimé ; chef, il se veut aussi père ; il considère l'intervention de personnalités ou d'organisations extérieures comme une rupture du cercle familial. L'image que son langage nous livre de lui-même est un mélange composite d'assurance propriétaire (les droits du capital), de raideur militaire (l'ordre et la discipline) et de condescendance aristocratique : comme les Guermantes disent « nos gens », il dit « nos ouvriers » et prétend ne connaître que les siens. La chambre syndicale, c'est la grande intruse[231]. Le conflit a des racines psychologiques, les plus difficiles à extirper[232].

La lutte contre le syndicalisme ouvrier a pris bien des formes diverses. Plus tard subtile et rusée, elle est encore à cette époque ouverte et rudimentaire. Le renvoi est son arme majeure. Tantôt, escomptant la passivité de l'ensemble, le patron cherche, en excluant quelques militants, à faire un exemple, à déca-

27 septembre 1880, à propos des ébénistes parisiens : « les patrons sont épouvantés de cette association d'ouvriers qui les obligent à n'être plus bientôt que leurs serviteurs ou tout au moins leurs associés. Ils sentent qu'il y a dans l'air du travail, un je-ne-sais-quoi dont ils tremblent », note l'agent 50 de la préfecture de police.

227. Arch. dép. Nord, M 626/13, pièce 17, préf.-min. de l'Int., 17 mars 1884.

228. R. Trempé a montré que ce principe était la pierre angulaire de la psychologie et du comportement des administrateurs carmausins. Je renvoie à son étude, 1963, et à sa thèse, 1971.

229. Cité par R. Trempé, 1963, p. 68 : « Que la grève se prolonge, que des dégâts matériels soient à craindre, que des collisions menacent, ces malheurs sont moins irréparables que ne le serait l'abandon de notre autorité à tout jamais ».

230. *Le Paris,* 6 mai 1888, interview de M. Vidié.

231. Arch. dép. Rhône, M, Grèves, 1890, préf.-min. de l'Int., 14 octobre 1889 : « Les patrons ne veulent pas reconnaître l'existence de la chambre syndicale. Redoutant ses empiétements, son immixtion dans la police de l'usine, ils refusent d'entrer en pourparlers avec elle ; ils ne veulent traiter que chacun avec les délégués de son usine. Tandis que les ouvriers n'admettent pas d'autre représentation que la chambre syndicale » (au sujet de la grève des couverturiers de Cours). Arch. préf. pol., B A 182, pièce 4, rapport de police, 21 décembre 1882, grève des tourneurs en optique : chaque patron « ne recherche la transaction qu'avec ses ouvriers respectifs ». *Le Rappel,* 27 septembre 1880, au sujet de la grève des ébénistes : « les patrons demandent toujours à traiter directement, et n'admettent pas d'intermédiaire », etc.

232. Le patronat français semble être un des plus tenacement rebelles au syndicalisme ouvrier. Sur la situation actuelle on verra le livre très suggestif de H. Lesire-Ogrel, 1967.

piter le mouvement. La poursuite des « meneurs », pistés d'un établissement à l'autre, a été particulièrement active dans les verreries à partir de 1887 [233]. Tantôt, lorsque la gangrène gagne, les industriels procèdent à une véritable épuration de leur personnel : ainsi, à Anzin, en 1884, les cent quarante congédiés, « l'écume des chantiers », selon le directeur, « ont été pris parmi les plus influents, les plus intelligents des mineurs... C'est pour les empêcher de devenir conseillers municipaux d'Abscon, d'Escaudain, de Denain qu'on les a remerciés » [234]. Il en va de même à Vierzon en 1886 [235], à Lens en 1890... En 1883, dans la région de Valenciennes, les métallurgistes, après consultation du procureur de la République, « ont décidé de renvoyer une quinzaine d'ouvriers à la fois, de chaque atelier, et à des jours différents, et de continuer ainsi toutes les semaines jusqu'à arrêt complet » [236], prétextant que les exigences de la chambre syndicale ouvrière ont fait fuir les commandes vers des lieux plus sereins [237]. Parfois, les patrons s'abritent derrière des nécessités économiques, réelles ou supposées ; mais plus souvent encore, sûr d'un bon droit qu'on ne leur conteste qu'à peine, ils déclarent brutalement, ouvertement, qu'ils ne veulent ni syndicat, ni syndiqués. Ils exigent des ouvriers, à l'embauche, la renonciation écrite à tout engagement, et, dans le cas de grévistes venant à résipiscence, la remise de leurs livrets syndicaux : à Nouzon, « le patron fit mander [les ouvriers] à son bureau, et là, il brûla en leur présence des livrets de la chambre syndicale qu'ils lui avaient remis » [238]. Dans la région de Valenciennes, selon Daniel Halévy, les patrons métallurgistes procèdent ainsi à de spectaculaires autodafés : les ouvriers « durent assister, le cœur serré, à une étrange parade d'exécution : leurs pauvres papiers furent entassés au milieu de la cour, et détruits par le feu » [239].

233. Arch. dép. Cher, M 27, Grèves : en 1887, à la verrerie Godefroy, renvoi de Charbonnier, ex-délégué au congrès de Montluçon ; chez Aubriot, renvoi de Depralon, qui vient d'être à Lyon le principal instigateur d'une grève (Arch. nat., F 12 4656, Allier) ; à Souvigny, renvoi de quelques ouvriers qui projettent un syndicat. A Paris, la grève si importante de 1888 est une lutte contre la chambre syndicale. En mai 1890, les patrons verriers d'Aubervilliers, de Meudon, renvoient les organisateurs du chômage du 1er Mai, etc.

234. Arch. dép. Nord, M 626/13, pièce 17, s.-préf. Douai-préf., 3 mars 1884.

235. *Le Matin,* 18 août 1886 : « La grève a été occasionnée par les renvois successifs d'ouvriers suspects à la direction. » Et Arch. dép. Cher, M 23, un rapport (4 août) assure que le directeur avait d'abord pensé à réduire les heures de travail, « mais le conseil d'administration lui a fait observer que puisqu'il y avait beaucoup d'ouvriers mal disposés à l'égard de la société, il fallait les connaître et en congédier cent ; que ceux dévoués à la Compagnie seraient seuls conservés ».

236. Arch. dép. Nord, M 154/61, pièce 80.

237. M 619/6, pièce 11, com. spéc. du Blanc-Misseron, 7 février 1883 : « Déjà des commandes importantes ont été faites à l'étranger. Entre autres, une maison de Saint-Nazaire qui avait l'habitude de faire des commandes à Anzin, y est revenue de nouveau mais vu l'attitude et les menaces des ouvriers, le chef de l'établissement n'a pu prendre l'engagement de fournir dans les délais voulus : cette commande était de 300 000 F. »

238. *Le Cri du Peuple,* 15 novembre 1887.

239. D. Halévy, 1901, p. 51.

A ces renvois, à ces brimades, les ouvriers répliquent par la grève dite de « dignité »[240], qui nous occupe présentement. Ces conflits se caractérisent d'abord par leur extrême longueur : 45 jours de durée moyenne, avec des records : la grève des couverturiers de Cours (1889-1890) dure 262 jours, celle des métallurgistes de Vierzon (1886) 255, celle des facteurs de pianos de Paris (1881) 156, celle des ardoisiers de Fumay 69, celle des mineurs d'Anzin (1884) 56, etc. Sur les principes, on ne transige pas. Pénétrés du sentiment d'engager leur existence même et celle de leur classe, les adversaires mobilisent leurs forces, consolident leurs positions. Non seulement les patrons s'accordent pour le lock-out, dont la proportion est ici exceptionnellement forte (19 %, contre 3 % pour l'ensemble des grèves), mais ils forment à leur tour des associations : nés en répliques au syndicat ouvrier, les premiers syndicats patronaux sont des organismes de lutte sociale : ainsi, la première Chambre patronale de la métallurgie du Nord s'est fondée, début 1883, essentiellement pour enrayer l'action syndicale ouvrière en éliminant les syndiqués[241]. Il en va de même du Syndicat des patrons verriers de Paris en 1888, de celui des fabricants choletais (1888), des métallurgistes bordelais (1888) ; à la Fédération parisienne ouvrière de l'ameublement en 1882 répond une « Fédération patronale de l'ameublement »[242]. De leur côté, les leaders ouvriers, conscients de la grandeur de l'enjeu[243], tentent de galvaniser leur monde ; les journaux socialistes ouvrent des souscriptions : ces grèves bénéficient toutes proportions gardées de secours financiers exceptionnels. C'est la guerre d'usure. Par ailleurs, la négociation est impossible, puisque les patrons ne reconnaissent pas pour interlocuteur valable le seul que les ouvriers admettent : le syndicat. Enfin, les pouvoirs publics font preuve de beaucoup d'embarras. Certains (Jules Cambon au début de la grève d'Anzin, en 1884, Veldurand à Lens en 1890[244]), tentent de modérer la vindicte patronale ; d'autres, au contraire, se réjouissent de l'écrasement des syndicats ouvriers, ces trouble-fête. Ayant froidement éconduit une délégation menée par le député du Nord, Giard, venue solliciter la protection des syndiqués de la métallurgie, le sous-préfet de Valenciennes écrit à son supérieur : « J'estime que la démarche dont je vous rends compte sera un des derniers battements d'aile du vilain oiseau qui s'appelle Lagache à Lille, Criquelion à Anzin, Lefebvre à Dorignies, collectivistes ou progressistes partout »[245] ; le même parlera avec humeur, après le vote de mars 1884, « des

240. M. Leroy, 1913, t. I, p. 233.

241. Arch. dép. Nord, M 154/61, M 619/6 et M 626/11. L'action commence chez Dubois-Descamps à Raismes ; à l'issue de la grève, les patrons font afficher un règlement selon lequel on n'emploiera pas de syndiqués.

242. Arch. préf. pol., B A 168, pièce 170.

243. Guesde écrit dans *Le Cri du Peuple,* 20 août 1886 : « Ce n'est pas seulement pour leur salaire, c'est pour leur dignité d'hommes, c'est pour la liberté d'organisation du prolétariat que luttent les forgerons, mécaniciens et ajusteurs de Vierzon. »

244. Arch. nat., F 12 4667, Pas-de-Calais, préf.-min. Com., 31 janvier 1890.

245. Arch. dép. Nord, M 626/11, pièce 88, s.-préf., 17 mars 1883.

lois sentimentales qu'a votées la chambre »[246]. Mais, la loi de 1884 ne prévoyant aucune sanction contre les violateurs des libertés syndicales[247], les autorités se réfugient dans l'inertie et le gouvernement, dans le silence[248]. Privés de toute médiation, les grèves s'éternisent.

Ce sont des conflits « modern style », aux lignes apaisées, riches en péripéties, mais généralement calmes. Tenant à faire la démonstration de la maturité ouvrière, les chambres syndicales prêchent la modération et la discipline : « Il ne faut pas que parmi nous, on rencontre une seul ivrogne ni un seul braillard. Il faut que le calme le plus complet règne, à seule fin de montrer aux autorités qu'on ne veut pas se révolter, mais simplement briser la chaîne que la compagnie veut mettre à chacun des ouvriers », recommande Fauviau aux mineurs d'Anzin[249]. Moins de promenades chantantes, de bruyants cortèges ; au contraire, floraison de réunions, de meetings, où interviennent journalistes et leaders. La rue se vide et les salles s'emplissent ; l'ouvrier cesse de marcher, de déambuler, il s'assied, il écoute ce discours encore neuf qui lui dit l'importance de sa cause : « Citoyens, la France entière a les yeux fixés sur vous » ; il se sent rehaussé en dignité. « Cela flatte surtout l'amour propre », dit Jules Cambon. Et le reporter du *Figaro,* à l'issue d'une de ces réunions : « Tous semblent avoir le sentiment de faire grand »[250].

Cette conviction, pourtant, n'est encore que celle d'un petit noyau. Ce type de grève ne réunit pas toujours une participation unanime ; au sein de l'usine, les catégories marginales, les moins payées, les moins qualifiées — femmes, manœuvres — se dérobent. Et passée l'euphorie des commencements, l'érosion du temps, de la privation, rendent difficile la cohésion de la grève. D'où un fort pourcentage d'échecs : 66 % (contre 49 % pour l'ensemble des grèves).

Enfin, seul un petit nombre de professions et de régions est concerné. Métallurgistes et verriers, en pleine phase de gestation fédérative, les plus

246. Arch. dép. Nord, M 626/13, pièce 79, s.-préf.-préf., 8 avril 1884.

247. De nombreux projets ont été déposés pour compléter sur ce point la loi de 1884 : *cf.* P. Pic, 1902, p. 234 et sq. ; E. Levasseur, 1907, p. 480. Ils se sont heurtés jusqu'en 1914 à l'opposition du Sénat. Il a fallu attendre la loi du 27 avril 1956 pour voir interdire formellement les pratiques patronales d'exclusion.

248. Lors de la grève d'Anzin, Giard, dans son interpellation à la Chambre, rapporte les propos du duc d'Audiffred Pasquier selon lesquels « c'était à cause des réunions publiques auxquelles ils avaient assisté que les 140 piqueurs avaient été renvoyés » ; le ministre des Travaux publics, Raynal, élude complètement : c'est, dit-il, le droit de la compagnie de réduire son personnel : *cf.* Débats parlementaires, 7 mars 1884. En 1888, la chambre syndicale des verriers de Lyon écrit au ministère du Commerce pour lui demander de faire respecter la loi que transgressent les patrons : « Ce n'est que le syndicat qui les gêne » ; le ministre communique le texte au préfet, sans commentaire sur la question syndicale, le laisse libre d'intervenir et le préfet, dans sa réponse aux ouvriers, ne parle que de problème de salaire : « question d'ordre privé, et il ne m'appartient pas d'intervenir dans les différends de cette nature » : Arch. nat., F 12 4662, Rhône.

249. Arch. dép. Nord, M 626/17, pièce 676.

250. Arch. dép. Nord, M 626/13, pièce 32, préf.-min., 8 mars 1884. *Le Figaro,* 12 mars 1884.

préoccupés d'institutions et de médiation syndicales, viennent en tête, avec 21 et 17 cas, ils rassemblent 28 et 22 % du total. Industries du livre, des mines, industrie chimique (à cause des tabacs) offrent des pourcentages d'apparition supérieure à la moyenne. Par contre, ceux-ci sont inférieurs dans les industries du bois (1,2 %), le textile (1,1 %), la construction en pierres (1 %), les cuirs et peaux (0,9 %), c'est-à-dire à la fois dans des professions, au demeurant peu concentrées, où l'organisation corporative est acclimatée de longue date (bâtiment, cuirs et peaux), et dans celle où elle débute à peine (textile). La géographie de ces conflits est pareillement très condensée, en dix-huit départements seulement, dont quatre présentent des proportions supérieures à la moyenne :

Ardennes	11 %
Cher	9,9 %
Seine	5,4 %
Rhône	3,8 %

Château-Regnault (1885), Fumay (1887, 1890), Nouzon (1890), Vivier-au-Court, Vierzon (1886-1887), et aussi Cours, Cholet... furent ainsi les modestes épicentres de la lutte syndicale, bourgades demi campagnardes où les jardins l'emportent sur les usines. Le fait tient en grande partie à la conjoncture locale : un vieux fond de rébellion paysanne a facilité l'implantation précoce d'un noyau socialiste, greffé sur un jacobinisme ancien : blanquiste dans le Cher, à Cours, possibiliste dans les Ardennes et à Cholet..., qui apporte aux syndicats un soutien actif, l'appui de sa presse [251], de ses leaders [252] et de ses élus municipaux. De sorte que ces conflits revêtent, une fois de plus, une allure politico-sociale, opposant les bleus et les rouges, bien plus souvent encore, les bleus et les blancs, autour du pouvoir communal. Au conseil municipal de Vierzon, modérés et socialistes s'affrontent et lorsque Baudin et Rossignol, incarcérés à la suite des troubles d'août 1886, sortent de prison, plusieurs milliers de personnes les acclament et conspuent « la clique brissonnienne » [253]. A Château-Regnault, la grève n'oppose pas seulement les ouvriers à leur patron, Maré, mais celui-ci (maire de la ville, orléaniste, dit-on) à la fraction républicaine du conseil municipal qui exige du préfet la révocation de leur édile. A Cholet, les conseillers socialistes, Chérion, Vigneron et Allard, dirigent *La*

251. *La Tribune publique* est, à Cholet, l'organe de la chambre syndicale et de la fraction socialiste du conseil municipal ; *La Défense des Travailleurs* (Reims), *L'Emancipation* soutiennent les luttes ardennaises. Au plan national, *Le Prolétariat* et surtout *Le Cri du Peuple,* alors à son apogée, publient des correspondances locales, ouvrent des souscriptions pour les mineurs d'Anzin (12 000 F recueillis par *Le Cri*), les métallurgistes de Vierzon (35 000 F), ceux de Nouzon (environ 10 000 F), etc.

252. Vaillant se rend dans le Cher, J.-B. Clément, Faillet et Allemane dans les Ardennes, Lachize à Cours, Victor Dalle et Simon Soëns à Cholet ; ils organisent des tournées de conférences, des meetings. A leur retour à Paris, ils tentent d'alerter l'opinion.

253. *Le Cri du Peuple,* 8 janvier 1887.

Tribune Publique et la Chambre syndicale ; celle-ci n'est pas seulement la gardienne des salaires, mais aussi la promotrice des enterrements civils, où les ouvriers se rendent en masse, à la grande inquiétude des patrons : l'interdiction faite par Pellaumail, principal industriel, d'assister collectivement à une telle cérémonie est le point de départ de la grève de 1888 [254]... La population prend parti ; les commerçants jouent un rôle actif ; les manifestations ont une ambiance de fête villageoise : à Château-Regnault, les grévistes enlèvent au crieur public, chargé d'annonces municipales hostiles, son tambour et ses baguettes ; et ne pouvant, par suite de l'interdiction du maire, utiliser ses services pour faire savoir leurs réunions, ils tapent sur des casseroles avec des pelles à feu [255].

La grève de défense syndicale a donc des aspects contrastés.

Pour être complet, un tableau de la revendication ouvrière devrait englober celle qui émane des syndicats et des congrès. Les premiers n'ont encore qu'une existence fluctuante, parfois confondue avec la grève pour laquelle, souvent, ils ont été conçus ; leur programme est de ce fait limité ; leurs statuts mettent au premier plan la défense et la promotion du salaire, et s'ils parlent aussi d'éducation professionnelle, de placement, ces objectifs restent en général assez théoriques.

Quant aux congrès, leurs ordres du jour témoignent de préoccupations beaucoup plus larges, qui n'ont qu'un rapport réduit avec les réclamations courantes des travailleurs ; ils sont l'œuvre d'une élite restreinte, dont il faudrait préciser le caractère représentatif, imprégnée d'idéologie. Ainsi trouve-t-on aux trois congrès de Paris, Lyon et Marseille, les questions suivantes : travail des femmes, chambres syndicales, associations coopératives, enseignement et instruction professionnels, apprentissage, représentation directe du prolétariat aux corps élus. La question des caisses de retraite et d'assurances, traitée aux deux premiers congrès, disparaît du troisième qui ajoute d'ailleurs bien d'autres points. Les congrès suivants, de 1881 à 1886, se laissent davantage dominer par les problèmes politiques ; les plus concrets sont ceux des possibilistes (Paris, 1883, Rennes, 1884, Charleville, 1887) où l'on discute de la fixation d'un minimum légal du salaire et de la durée du travail, du repos hebdomadaire, de la suppression du travail aux pièces et du marchandage, des accidents du travail, de la limitation de la main-d'œuvre étrangère, des heures supplémentaires. La Fédération des syndicats, créée en 1886, s'intéresse surtout à la journée de huit heures, seule revendication jugée vraiment révolutionnaire par les

254. Sur cette grève, Arch. dép. Maine-et-Loire, 71 M 2 ; *La Tribune publique*, 4 mars 1888, écrit : « Lorsque les réactionnaires ont vu cette imposante manifestation de la libre pensée, si calme, si digne, ils se sont sentis perdus et ont voulu frapper un grand coup. » L'enterrement civil était celui de l'ouvrier Arnault de chez Pellaumail.

255. *Le Temps*, 16 juin 1885. Sur cette grève qui eut à l'époque un gros retentissement, voir Arch. nat., F 12 4656, Ardennes, *Le Cri du Peuple, Le Prolétariat, La Défense des Travailleurs* (Reims), *Le Temps*.

guesdistes qui la dirigeaient ; néanmoins, les résolutions votées par exemple au congrès de Bordeaux (1888) se rapprochent beaucoup du programme possibiliste. Un regard rapide sur les ordres du jour des congrès de la C.G.T. [256] suggère qu'en dépit de ses options fondamentales, la Centrale n'a jamais perdu de vue la conjoncture immédiate.

Les revendications jaillies des grèves sont certainement celles qui ont le plus de racines : c'est là tout leur intérêt. A travers elles, l'ouvrier apparaît comme un salarié conscient et « raisonnable », aux ambitions modestes et familiales, à l'horizon limité, encore peu préoccupé de loisir ou d'institutions syndicales, volontiers tourné vers le passé, qu'il embellit, haïssant l'usine, s'y pliant pourtant, en voie d'adaptation à la société industrielle, capable de comptabilité, de comparaison, de calcul, avec des résurgences de paysan rebelle et frondeur. Mais ce portrait-robot laisse entrevoir bien des variantes. A des types différents de revendications correspondent des supports sociologiques variés, comme aussi divers types d'organisation et d'action, divers types de grèves. Ouvrons maintenant cet éventail.

256. R. Brécy, 1963, *passim*.

CHAPITRE III

Sociologie des grévistes

Qui fait grève ? Quels sont les grévistes ?

Tandis qu'une fraction de l'opinion continue à répondre par le thème classique du meneur — mauvais ouvrier, forte tête, instable, rouleur et cabaleur, célibataire sans moralité, homme de la grand-ville, souvent étranger, démagogue que hante quelque ambition politique ou syndicale [1] — en somme l'antithèse exacte du « bon ouvrier », de « l'ouvrier honnête », cher à toute une littérature, de Charles Laboulaye [2] à Charles Péguy [3], de plus en plus nombreux, pourtant, sont ceux qui s'interrogent. A partir de 1878, les journaux multiplient les reportages à l'occasion des grands conflits ; à dater des années 80, les fonctionnaires du ministère du Commerce classent les grèves par professions et par départements ; en 1882, le ministère de l'Intérieur fait une enquête sur les coalitions ; en 1884, l'Académie des sciences morales et politiques met au concours la question des grèves ; en 1885, Zola publie *Germinal,* etc. La multiplication des sources témoigne, on l'a vu, de l'affinement du regard social.

Bien des clichés, des préjugés, subsistent néanmoins qui, comme il est naturel, voilent le présent sous la vision du passé. Il serait intéressant d'en faire l'inventaire. Paris et Lyon, la France atelière, les professionnels, gens de métier, semblent encore à beaucoup, qui voient les ouvriers avec les yeux de Victor Hugo, les épicentres et les promoteurs des conflits sociaux. La statistique reprend ici tous ses droits, qui permet de faire avec précision la part des choses, de substituer aux impressions anecdotiques et parcellaires le poids des forces collectives.

Notons toutefois le caractère incomplet de cette sociologie. On s'interrogera sur le rôle de l'âge, du sexe, de la nationalité, du salaire, de la qualification, de la profession surtout : variables somme toute assez classiques, au reste les seules que nous puissions (à peu près) atteindre, mais qui n'épuisent certes pas

1. J. Romains, 1932, t. I, p. 161 : le meneur : « le mauvais ouvrier qui change de place tous les trois mois, pérore chez le bistrot, fait des dettes chez le boucher, et dont le rêve est de devenir secrétaire appointé de syndicat ».

2. 1873, notamment, chap. I, « Des ouvriers ».

3. *Pierre, commencement d'une vie bourgeoise* (fragment de roman autobiographique), éd. La Pléiade, *Œuvres en prose,* t. I : 1898-1908, p. 1226 : remarquable portrait-cliché du « bon ouvrier ».

le sujet. Au nombre des souhaitables, mais globalement inaccessibles, j'inscrirais : les notions de stabilité et d'ancienneté de la main-d'œuvre, son origine. Quelle est la part des migrants de fraîche date, de souche rurale, dans la population gréviste ? La grève suppose-t-elle, ou non, et dans quelle mesure une acculturation usinière ou urbaine ? Est-elle le fait d'inadaptés ou, au contraire, le fruit raffiné de l'expérience ? Toutes questions auxquelles la réponse statistique est malaisée.

Mais au-delà, combien de questions qu'on ne se pose pas parce qu'on ne les conçoit même pas. Pratiques routinières, habitudes conceptuelles, frontières de l'actuel savoir limitent étroitement nos interrogations elles-mêmes, et, par conséquent, les « faits » qu'elles constituent.

I. L'ÂGE DES GRÉVISTES. LES GRÈVES DE JEUNES GENS

La pyramide des âges des grévistes est malheureusement impossible à réaliser. C'est dommage, car celle des meneurs de manifestations et celle, plus restreinte, des leaders de grève mettent en évidence le rôle moteur des jeunes [4]. Inversement, les hommes d'âge mûr — « anciens » des ateliers, pères de famille — pèsent lourdement. La connaissance des structures démographiques d'une usine, voire d'une industrie, ou d'une région, en éclaireraient sans doute la physionomie revendicative [5].

Le présent propos, plus restreint par force, s'attache aux grèves spécifiques de « jeunes », à vrai dire les seules où une catégorie d'âge apparaisse de façon autonome. Mais qu'entendre par « jeunesse », notion toute relative ? Que signifiait-elle, en l'occurrence, pour les observateurs contemporains ? Trop peu nombreux pour en décider, nos documents indiquent cependant des limites : inférieure (12-13 ans) et supérieure (à égalité : 16 et 20 ans), entre lesquelles on parle indifféremment de « jeunes gens », d' « enfants », de « jeunes ouvriers », parfois de « gamins », jamais d'adolescents. Les moins de vingt ans, au visage flou, semblent confondus dans une même strate peu diversifiée. Le seuil inférieur correspond à l'âge minimum légal fixé par la

4. *Cf.* ci-dessous, la troisième partie ; 6 % des meneurs de grève recensés et 16 % des manifestants arrêtés ont entre 15 et 19 ans.

5. Cette initiative des jeunes ouvriers, le caractère spécifique de leur action ont souvent frappé les observateurs en 1968. Dans le secteur Renault, des usines d'implantation récente, et de recrutement particulièrement jeune, étaient les points chauds des grèves : à la Saviem, à Caen, 50 % de la main-d'œuvre avait moins de 27 ans. Cléon et Flins étaient dans une situation identique.

loi de 1874 pour l'admission dans les usines [6]. A l'autre extrémité, la conscription marque l'entrée dans l'âge adulte.

L'enquête de 1872 [7] confirme cette approche. De façon générale, les enfants travaillent « après la première communion » (12-13 ans) « que les parents font avancer autant qu'il leur est possible », selon la chambre de commerce de Troyes [8]. Le certificat d'études ne fera, en somme, que laïciser cette étape. Jusqu'à la conscription, le jeune ouvrier vit dans sa famille et lui apporte sa paie. Dans les milieux de forte structure familiale (mines), se marier « avant le service » fait presque figure de trahison, de désertion [9]. La conscription prend ainsi valeur initiatique : il en reste quelque chose dans la suspicion qui, de nos jours encore, s'attache en milieu populaire à quiconque n'a pas fait son service : honte à la réforme, envie des étudiants. Toutefois, selon l'enquête citée, la jeunesse donne des signes d'impatience : aux usines de Lavoulte (Gard) « beaucoup, dès qu'ils gagnent, quittent la maison et se mettent en pension comme feraient des célibataires étrangers » [10] ; dans le textile picard, on voit fréquemment des garçons, et même des filles, de 16 à 17 ans, s'installer « en logis » et ne plus rien verser [11]. D'où, sans doute, la transaction que consentent certains foyers : à partir de 18 ans, les enfants remettent une partie seulement de leur gain, ou paient un prix de pension « débattu » (selon le Conseil d'hygiène de Cambrai) pour leur entretien [12]. L'émancipation économique des jeunes ouvriers rencontre donc bien des obstacles. Il en va de même de leur émancipation sociale.

D'après le recensement de 1896, le premier à donner la composition par âges de la population active, les moins de 15 ans représentent 3,1 % de celle-ci, la tranche 15-19 ans, 9,8 % soit, réunis, 12,8 %. Or les grèves de jeunes d'âge équivalent ne comptent que pour 2,9 % de l'ensemble (3,3 si l'on

6. Sur cette législation, *cf.* P. Pic, 1902, p. 497 et *sq.* ; E. Levasseur, 1907, p. 434 et *sq.* Selon la loi de 1874, les enfants de 10 à 12 ans sont admis à condition de ne faire que six heures. L'application de la loi était une autre affaire. Toutefois, pour des raisons multiples, non seulement morales, mais techniques, économiques, démographiques, le recul de l'emploi des enfants est net. Selon E. Levasseur, 1907, p. 436, les inspecteurs du travail relèvent 6,5 % d'enfants de moins de 12 ans en 1876, 0,86 % en 1886, sur environ 240 780 personnes inspectées. Nombreux documents sur ces questions dans Arch. nat., F 22 452-457 et F 12 4704-4773, remarquables rapports restés à peu près inexploités.

7. Voir notamment les réponses aux questions 6, 20 et 24-31.

8. Arch. nat., C 3018.

9. En ce sens, réponse du directeur des mines de la Grand'Combe, ou réponses des Vosges (Remiremont), Arch. nat., C 3018.

10. Arch. nat., C 3021, Gard.

11. Arch. nat., C 3019, Réponses concordantes de divers filateurs de la Somme.

12. Dans la région de Cambrai, les enfants remettent leur salaire jusqu'à 18 ans, les parents leur abandonnant la valeur d'une journée de travail pour leur dimanche. A Rimogne (ardoisiers), le jeune ouvrier remet la moitié de son salaire à partir de dix-huit ans ; à sa majorité, il paie pension. Cette limite de dix-huit ans est indiquée très généralement.

ajoute les coalitions de jeunes filles). Leur « pouvoir de grève » spécifique est donc fort réduit, ainsi que leur propension à la grève (0,25).

Ces grèves offrent peu d'ampleur (21,8 grévistes/grève), une durée médiocre (4,9 jours en moyenne ; 63 % des conflits durent moins de trois jours), inférieure à celles des coalitions féminines. Elles sont très semblables à celles-ci dans leur déclenchement (80 % de grèves subites ; grèves féminines : 82 %), à peine plus articulées dans leurs revendications (grèves à revendications multiples : 22 %, contre 20 %), encore moins organisées (grèves dépourvues d'organisation : 70 %, contre 61 %). Par contre, elles s'orientent nettement plus à l'offensive (62 % contre 43 %). En dépit d'une forte polarisation salariale (72 %), on rencontre quelques réclamations originales : ne plus aller à l'école durant l'heure du dîner [13], ne pas laver les outils au moment des repas [14], avoir droit à une récréation de cinq minutes pour « casser une croûte », comme le demandent les margeurs d'imprimerie parisiens, auxquels on interdit formellement de manger en travaillant, et qui, dit un rapport, « trouvent le temps long dans l'après-midi » [15]. Dureté de l'enfance ouvrière : le petit garçon dont parle Adam Smith, rivé tout le jour à son soufflet, le mécanise, « parce qu'il avait envie de jouer avec ses camarades » [16].

Ces coalitions échouent massivement (74,5 % d'échecs), victimes de leur inexpérience et de l'indifférence, voire de l'hostilité, des adultes réconciliés. On traite par le mépris ces auxiliaires aisément remplaçables, dépourvus de qualification. La plupart du temps, les patrons ne daignent pas même répondre à leurs demandes, les renvoyant sur-le-champ. Les autorités ne voient dans leur rébellion qu' « affaire de gaminerie » [17], « coup de tête » [18], mais flairant dans ces précoces contestataires de « mauvais sujets » [19], elles n'hésitent pas à faire donner la gendarmerie (taux d'intervention : 9,4 % des cas, supérieur à la moyenne : 8 %) et à procéder à quelques arrestations (7 % des cas). La répression hésite pourtant : tel manifestant de quinze ans est relâché « vu son jeune âge » [20] ; les juges de Lisieux acquittent deux rattacheurs de treize ans, mais les enferment en maison de correction jusqu'à seize [21]. Image d'une société qui a pris conscience de l'enfance, mais qui tarde à étendre le béné-

13. Arch. dép. Nord,, M 627/2, pièce 125, jeunes métallurgistes de Lille.

14. Arch. préf. pol., B A 171, Grève de margeurs et receveurs de feuilles dans deux imprimeries du VIe, à Paris (1876).

15. *Ibid.*, pièce 11, Grève à l'imprimerie Donnaut, 1874. Ces jeunes gens se plaignent aussi des « agaceries des femmes ».

16. 1802, t. I, p. 23.

17. Arch. dép. Nord, M 628/3, pièce 314, rapport gendarmerie 25 juillet 1887.

18. Arch. dép. Aube, M 12b3, Grève de jeunes rebrousseurs de Troyes (1886).

19. *Ibid.*, 1888.

20. Arch. dép. Bouches-du-Rhône, M 6 2020, Grève de manœuvres maçons de Marseille, 1883.

21. *La Gazette des Tribunaux*, 23 août 1873.

fice de cette découverte à la classe laborieuse. On songe à l'étrange tableau de Paul Klee : l' « enfant de prolétaire », est-ce bien un enfant ? [22].

Quant aux ouvriers faits, ils réagissent en vieux, en pères, soupçonneux devant l'agitation des jeunes. Habitués à les dominer, à les morigéner quotidiennement — la situation d'apprenti ou d'auxiliaire est classiquement celle de souffre-douleur [23] — ils répugnent à les prendre au sérieux et brisent leurs mouvements sans scrupule [24]. Le réflexe d'adulte oblitère la solidarité de classe. Parfois même, des parents, surtout sensibles à la perte du gain, et obscurément bafoués dans leur autorité, se cabrent comme devant une incartade. A Saint-Sernin (Ardèche), de jeunes tisseuses en soie, exploitées sans vergogne par leur patron, qui réduit de 28 à 26 F leur pauvre salaire du mois, « ont repris le travail amenées par leurs parents » [25]. Même scénario dans une verrerie de Lyon [26]. A la Mûlatière, un matin de juin 1890, soixante-dix « gamins » de douze à quinze ans (50 Français, 20 Italiens) revendiquent le même salaire sans distinction de nationalité, souci égalitaire que leurs aînés affirment bien rarement, et ceci « sans consulter leurs parents ni les syndicats ». Aussitôt réunis, ceux-ci décident que ces enfants doivent reprendre. « Devant les injonctions des syndicats et quelques corrections paternelles, nos grévistes en herbe ont repris le service ce matin... Si cette grève avait été soutenue par les syndicats, tous les gamins des autres verreries devaient se mettre également en grève ». Dépité, un gamin s'exclame : « Ah ! si seulement nous avions eu notre syndicat ! » [27]. Affrontés à la triple coalition du patronat, des parents et des syndicats, unis dans une commune défense de l'autorité, les jeunes échouent.

22. Tableau exposé au Musée d'Art Moderne, « Rétrospective Klee », 1970.

23. Il existe de nombreux matériaux pour une étude de l'enfance (et par là de la famille) ouvrière. Sur le sort de l'enfant dans les ateliers, *cf.* D. Poulot, 1872 ; l'étude bien documentée de P. Gemähling, 1910, et le témoignage de R. Michaud, dans 1967. Dans une récente conversation, l'auteur me confirmait que l'attitude des anciens vis-à-vis des jeunes dans les ateliers fut à l'origine de sa révolte anarchiste ; ce fut sa première épreuve de l'autorité.

24. Exemple : Arch. dép. Nord, M 626/18 : à la fosse Boitelle (Vicoigne), vingt herscheurs protestent contre une réduction de salaire : les mineurs de fond roulent les berlines à leur place. De même, pour les frappeurs parisiens, en 1880 et 1882 (Arch. préf. pol., B A 178 et B A 181), les mendis (jeunes manœuvres) des mines de Gardanne (Arch. dép. Bouches-du-Rhône M 6 2020), les « zoulous », aide-teinturiers d'Amiens (1889, Arch. nat., F 12 4665), etc.

25. Arch. dép. Ardèche, 141 M 1, Grèves 1882-1899, com. pol., 9 mars 1890.

26. Arch. dép. Rhône, M, Grèves 1888, com. pol., 17 juillet 1889 : « Plusieurs d'entre eux ont été ramenés à l'usine par leurs parents. »

27. *Ibid.*, rapport indicateur de police, 11 juin 1890. Conscients de l'indifférence des syndicats à leur égard, les jeunes ouvriers ont parfois tenté de se donner une organisation autonome : *Le Petit Provençal,* 12 avril 1883, signale, en marge de la grande grève des dockers, un mouvement de jeunes qui, trouvant qu'on ne s'occupe pas assez d'eux, décident de s'organiser. Une commission d'initiative ayant à sa tête un certain Pellegrin, 18 ans, convie à une réunion les jeunes de plus de seize ans ; 200 viennent et rédigent un programme.

Toutefois, ces remarques valent différemment selon les professions. Elles s'appliquent surtout aux métiers où, une qualification étant nécessaire, le jeune ouvrier se trouve en situation de dépendance, entièrement dominé par le savoir des aînés, en conflit latent avec eux. Margeurs et receveurs des imprimeries, frappeurs des forges, « gamins » des verreries, « garçons » de la maçonnerie demeurent isolés dans leurs coalitions [28]. Au contraire, dans la grande industrie, moule unificateur des capacités et des conditions, les jeunes entraînent parfois leurs aînés. Dans les mines, où prévaut généralement l'obéissance au père, traîneurs [29], rouleurs herscheurs font preuve d'un dynamisme contagieux, se montrant solidaires et irascibles devant la répression [30]. Mais le textile surtout, destructeur des hiérarchies, favorise l'influence des jeunes. A Troyes, les rebrousseurs, travailleurs de quatorze à seize ans — « nos enfants » — fomentent la plupart des conflits de bonnetiers en 1880, 1886, 1888 ; cette année-ci, ils mènent avec beaucoup d'énergie et maturité la lutte au « bagne » Mauchauffée pour la réintégration du jeune militant syndical Félix Cottel [31]. Dans les filatures, les rattacheurs, très touchés par l'accélération des cadences [32] encore accrues par les économies de main-d'œuvre — pour réduire les frais généraux, la plupart des industries suppriment un rattacheur sur quatre, ce qui occasionne de nombreux conflits — constituent une catégorie fort agitée : ils cumulent près de la moitié des grèves de jeunes. En 1880, à Reims comme à Roubaix, ils font figure de détonateurs. A Vienne, les appondeurs, adolescents de douze à seize ans, persuadent les femmes, garnisseuses et tisseuses, et déclenchent les manifestations du 1er Mai 1890 [33].

Ces cas demeurent néanmoins exceptionnels. Dans l'ensemble, le mouvement ouvrier, tributaire de représentations globales, accorde peu de crédit à ses enfants, ne les accueillant qu'avec réserve dans ses organisations [34]. Passé le service militaire, cette entrée dans la vie, les adolescents, devenus de jeunes adultes, joueront au contraire un rôle capital. Auparavant, trop peu nombreux

28. Sur le rôle de l'âge comme facteur de prestige, *cf.* la troisième partie, étude sur les meneurs de grève.

29. Sur le rôle des jeunes traîneurs dans les mines de la Loire, *cf.* P. Guillaume, 1966, p. 125 : « ... les traîneurs étaient particulièrement indociles, ce que semblent confirmer les événements de 1846, puisque la grève de Saint-Etienne eut pour origine un mouvement déclenché par cette catégorie d'ouvriers. Les traîneurs, moins payés que les piqueurs pour un métier fort dangereux, étaient, à cause de leur jeunesse, moins soumis que leurs aînés, passés dans des catégories de main-d'œuvre moins défavorisées. »

30. *Cf.* la lutte pour la libération de Maillard, aux mines de la Sentinelle (avril 1883) (Arch. dép. Nord, M 626/11), est menée d'abord par les herscheurs qui s'enthousiasment pour le courage de Maillard.

31. Arch. dép. Aube M 12b3 et *Le Cri du Peuple,* 31 août, 2 septembre 1888.

32. *Le Temps* décrit la condition du rattacheur dans lequel il voit l'initiateur des grèves du textile de Roubaix : 23 mai 1880.

33. Arch. dép. Isère, 166 M 2 et *Procès des anarchistes de Vienne,* 1890.

34. La plupart des statuts de syndicats prévoient des clauses sur l'âge minimum de l'adhésion. A ce sujet, *cf.* M. Leroy, 1913, t. I, p. 59.

dans une société vieillissante, les jeunes ouvriers, en tant que classe d'âge, ne jouissent que d'une autonomie réduite.

II. GRÈVES FÉMININES

Les femmes forment environ 30 % de la population industrielle active [35] et, en cette seconde moitié du 19ᵉ siècle, leur part s'accroît (30 % en 1866 ; 37,7 % en 1906) : la stagnation de la population française, véritable frein à l'industrialisation, conduit à puiser sans cesse davantage dans le « réservoir » féminin. Si la métallurgie, le bâtiment, les mines... demeurent des secteurs virils, les femmes grandissent dans l'industrie chimique (30 % des effectifs au recensement de 1896, notamment à cause des tabacs, voués au deuxième sexe), dans celle du papier (28 % ; même recensement) ; elles conservent leur primauté dans le textile (51 %) et règnent en maîtresses dans le vêtement (87 %). Textile et vêtement accaparent alors 73 % des travailleuses ; la confection se pratiquant encore largement à domicile, les « ouvrières de l'aiguille » incarnent, aux yeux de l'opinion, le type même de l'ouvrière. Les propos d'un rapport ouvrier de 1867 restent vrais : « Le lot de la femme est la famille et la couture » [36].

Relativement récent, sans tradition, accablé par une domination bicéphale où l'homme et le patron se soutiennent, le prolétariat féminin offre tous les caractères de l'armée industrielle de réserve : d'emploi fluctuant, sans qualification, ses rémunérations sont inférieures de moitié environ à celle des hommes. Pour les ouvriers, le salaire féminin représente surtout un appoint, plus ou moins temporaire. La mère de famille cesse de travailler et toutes les monographies de familles décrivent comme crucial le temps de la maternité active. L'ouvrière subit une double exploitation : comme femme et comme ouvrière.

Voilà bien de quoi se révolter. Pourtant, la disproportion entre la place des ouvrières dans l'industrie et dans les grèves saute aux yeux : de 1871 à 1890, 173 coalitions purement féminines, 5,9 % du total, représentant 33 368 participantes (3,7 %), indiquent une propension à la grève bien médiocre (0,123). En beaucoup plus grand nombre, il est vrai, les femmes ont participé à des grèves « mixtes » ; nos documents nous en signalent expressément 361 (12,3 % de l'ensemble), et sans doute la plupart des

35. Pour l'ensemble de ce chapitre et tous les problèmes évoqués ici, je renvoie aux ouvrages de Madeleine Guilbert, 1966*a*, 1966*b*. Pour les chiffres d'emploi, *cf.* ce dernier livre p. 13-14, où sont regroupés les divers résultats des recensements.

36. Rapport des ferblantiers à l'Exposition de 1867, cité par M. Guilbert, 1966*a*, p. 50.

grèves du textile appartiennent à cette catégorie. Les grèves mixtes se caractérisent par une forte agitation : 37 % comportent des incidents (moyenne générale : 21 %), 31 % des manifestations de rues, près de 10 % connaissent des troubles et, en conséquence, des taux élevés d'intervention des forces de l'ordre (gendarmerie : 16 %, armée : 5 %). Bien loin de pousser à l'apathie, la mixité forme un mélange détonant. Contrairement à toute attente, le textile, on le verra, tient bien sa partie sur la scène sociale, sans qu'on puisse y mesurer le poids exact des femmes. Elles se montrent surtout dynamiques dans les cortèges et les troubles mineurs, donnant de la voix et du geste, habiles à porter le drapeau, conspuer les patrons et briser les vitres.

Comme épouses de grévistes, les femmes jouent un rôle variable selon le rapport qu'elles entretiennent avec le métier ou l'usine de leur mari : la femme du mineur, très intégrée au monde de la houille, combative et présente, telle la Maheude, constraste avec la compagne plus distante de l'ouvrier urbain [37]. Très généralement, les ménagères inclinent à la prudence, plus accessibles pourtant à la brève flambée d'une grève qu'à l'austérité de l'engagement syndical.

L'attitude des femmes devant la grève mérite donc d'être appréhendée à plusieurs niveaux. Mais leur style apparaîtra mieux dans les grèves féminines proprement dites.

1. Caractère des grèves féminines

Limitées dans leur ampleur (194 grévistes/grève en moyenne) et dans leur durée (8,5 jours : 43 % durent seulement un et deux jours), elles se cantonnent la plupart du temps à un établissement : usine textile, manufacture de tabacs ; on ne relève que cinq grèves généralisées et quatre grèves tournantes. Le plus souvent subites (87 %), défensives (57 %), peu organisées (61 % sans forme d'organisation), encore moins syndicalisées (9 % seulement), elles protestent plus qu'elles ne revendiquent.

86 % ne militent que pour un seul objet, le salaire (75 %), toujours menacé. La demande de réduction de la journée (12 %) s'attache non aux dix heures, pôle des désirs masculins, mais seulement aux douze prévues par la IIe République. Tel est le but d'un important mouvement (juin-juillet 1874) des fileuses de soie d'Annonay, de Valleraugues et de Ganges (Hérault) ; travaillant de 5 h du matin à 7 h du soir, elles aspirent à ne faire que le tour du cadran : de 6 à 18 h [38].

37. Sur le rôle ambivalent des femmes de grévistes, *cf.* la troisième partie.
38. Arch. dép. Hérault, 4 M 3613 (94), Grève générale des ouvrières (1 200) de toutes les fabriques, du 30 juin au 10 juillet 1874.

De même, les ouvrières en lacets de Saint-Chamond[39]. Les tisseuses de chez Pochoy-Bruny à Paviot (Isère) allèguent la loi de 1848 avec nostalgie : en 1876, elles travaillent seize heures (de 4 h à 20 h 30)[40] ; en 1884, elles en accomplissent encore quatorze et demie effectives (de 5 h du matin à 8 h du soir, avec un arrêt d'une demi-heure pour déjeuner), et l'inspecteur Delattre décrit le sort des travailleurs non logés par l'usine qui « ont 3 à 4 kilomètres à faire pour retourner chez eux, de sorte que, rentrant souper à 9 h du soir et repartant à 4 h du matin..., ils n'ont que six heures au plus pour se reposer »[41].

Pas de revendications proprement féminines, sinon peut-être un accent sur la fatigue accablante ou les rigueurs d'une discipline particulièrement tracassière : dans une pétition au préfet, les tisseuses de Saint-Denis de Cabanne « demandent d'être libres de prier ou non à l'usine. Les amendes affligées... aux ouvrières, elles demandent qu'elles soient employées au cas que les ouvrières soient malades » (*sic*)[42]. Pas l'ombre d'une invocation « féministe » à l'égalité des sexes. Plus qu'elles ne récriminent, les femmes se plaignent, membres d'une humanité souffrante, victimes d'un sort aveugle dont elles ne savent ou n'osent dénoncer les fauteurs : « ils, on », vague figure du destin[43]. « Citoyennes, nos souffrances ne sont-elles pas les mêmes ? Ne nous a-t-on pas tenues également dans la même ignorance, ignorance restreignant l'intelligence naturelle de la femme et ne lui permettant pas de se plaindre hautement des injustices dont elle est victime... »[44].

Le ton demeure modéré, soucieux de justifier : « Les considérants de cette demande sont justes, raisonnables et légitimes »[45], empreint de déférence. Les ouvrières ne cessent d'appeler leurs patrons « Messieurs » ; elles s'adressent volontiers aux autorités (dans 7 % des cas ; moyenne générale : 5 %), notamment aux préfets, auxquelles elles décrivent, sur le magique papier timbré, des lettres respectueuses : « Nous vous prions, Monsieur le Préfet, d'user de vos droits et d'intervenir dans cette affaire

39. Arch. dép. Loire, 92 M 15 et Arch. préf. pol., B A 172, sur cet important mouvement de 1878. Elles se plaignent de « la durée de notre journée de travail, laquelle est actuellement fixée à 13 heures et demie sans aucun repos ni interruption et que nous voudrions fixée à 12 heures ».

40. Arch. dép. Isère, 166 M 1, lettre au préfet, 29 janvier 1876.

41. Arch. nat., F 12 4658, rapport de l'inspecteur divisionnaire du travail Delattre au min. Com., 25 février 1884.

42. Arch. dép. Loire, 92 M 30, pièce 97, pétition datée du 23 août 1889.

43. On est frappé de l'usage de ces pronoms dans les interviews d'ouvrières qui clôturent le livre de M. Guilbert, 1966*a*. Phantasmes féminins ? Le personnage d'un roman de Henry Bordeaux, Tante Dinne, vit dans la peur des « ils » qui menacent la maison (*cf. La robe de laine*).

44. Arch. préf. pol., B A 178, Appel aux ouvrières de Saint-Chamond, juin 1878, qui exhorte les ouvrières à former des associations pour devenir « l'égale, la digne compagne de l'homme ».

45. Arch. dép. Loire, 92 M 15, Pétition des glaceuses de fil au préfet.

afin que nous en venions à un arrangement honorable »[46], disent au préfet de l'Isère les tisseuses de Voiron qui croient en sa toute-puissance. Selon le maire de la ville, « hier, on avait répandu au milieu de ces femmes que M. le Préfet devait arriver à 11 heures pour leur faire rendre justice et bon nombre s'étaient postées à la gare »[47]. On voit les dévideuses de Lyon, pourtant dotées d'une chambre syndicale, organiser une réunion publique pour faire signer une lettre des ouvrières à Mme Grévy[48]. Signe à la fois du prestige qui auréole les représentants de la République naissante et de l'espérance ouvrière. Lorsque, d'aventure, le succès couronne ces démarches, ordinairement déçues, la reconnaissance jaillit. Pour remercier le préfet, auquel elles attribuent le déplacement d'un directeur détesté, les cigarières de Marseille se forment en cortège pour lui porter une gerbe[49].

Les femmes se montrent inquiètes, légalistes. Les manutentionnaires de Vals sollicitent l'autorisation d'afficher un appel à la coalition[50] ; les glaceuses de fil de Saint-Chamond prient le préfet de « nous octroyer la permission de nous mettre collectivement en grève »[51]. Beaucoup subissent le frein d'une tradition de respectabilité qui, dans les régions de ferveur catholique, s'enracine dans le sens du péché. Dans les Cévennes, les catholiques hésitent plus que leurs camarades protestantes. A Ganges, ces dernières, « poussées par leurs maris, avaient fait des démarches auprès des ouvrières catholiques pour les engager à exécuter leur projet. Mais celles-ci n'ont pas voulu accéder à l'instigation qui leur était faite par les protestantes. Et par ce refus, elles n'ont pas osé se mettre en grève »[52]. L'Eglise, qui brandit ses foudres[53], pèse lourd sur les femmes et leurs représentations. Même apparemment libérées, elles éprouvent ce sentiment de « honte » qu'Edgar Morin a si bien discerné chez les Bretonnes de Plozévet, et dont la morale laïque, infiniment prudente pour l'éducation sociale en général, et pour celle des filles en particulier, ne les affranchira guère. Faire grève, pour beaucoup, apparaît comme un acte hardi, quasi téméraire, qui risque d'entacher l'honneur d'une « honnête femme ».

Les grèves féminines se heurtent à l'incompréhension d'une société pour laquelle la féminité, déjà difficilement compatible avec la situation d'ouvrière,

46. Arch. dép. Isère, 166 M 1, lettre au préfet, 29 janvier 1876.
47. *Ibid.*, lettre du maire de Voiron au préfet, 2 février 1876.
48. *Le Rappel*, 4 mai 1879.
49. *Le Cri du Peuple*, 17 janvier 1887, récit de Duc-Quercy qui déplore qu'à l'ultime réunion des grévistes, « on ait surtout fait l'éloge du préfet » et que le résultat de la grève, qui avait mobilisé toutes les énergies socialistes, soit confisqué par les politiciens bourgeois : « On patauge ici en pleine pourriture. »
50. Arch. dép. Ardèche, 141 M 1, juin 1882.
51. Arch. dép. Loire, 92 M 15, lettre du 6 août 1878.
52. Arch. dép. Hérault, 4 M 3613, rapport com. pol., 24 juin 1874.
53. A ce sujet, voir les beaux exemples cités par M. Guilbert, 1966 *b*, p. 226.

l'est moins encore avec celle de gréviste. Les agents insultent les ouvrières [54]. La presse bourgeoise les caricature, insistant sur leur pittoresque, toujours à la limite de l'obscénité. On se gausse des corsetières — « la grève des dessous » [55] —, des serveuses des Bouillons Duval qui refusent de « payer les pots cassés » ; on traite ces « bonnes » d' « amazones ». Ou encore, sur un ton d'indulgence amusée, on plaide l'irresponsabilité. Ces « pauvres têtes folles » [56], « proies », « égarées » [57] apparaissent comme incapables d'agir de leur propre initiative. Derrière elles, on cherche le meneur masculin [58]. Ces « inoffensives », il faut les traiter comme des enfants : « Avec les femmes, écrit le préfet de la Loire, il faut procéder autant que possible par intimidation et n'employer la force qu'à la dernière extrémité » [59]. Bref, on ne les prend pas au sérieux.

Les ouvriers eux-mêmes ne les soutiennent pas toujours. Chez Lebaudy, les casseuses de sucre, payées aux pièces, se heurtent à l'inertie des hommes, rémunérés à la journée [60]. A Lille, les bobineuses de l'usine Wallaert, ayant débrayé, le patron ferme l'usine : « les tisserands trouvent justes les revendication des ouvrières, mais ils les blâment parce qu'ils en souffrent » [61]. Il arrive que les syndicats refusent de les soutenir parce qu'elles ne sont pas syndiquées [62], ou parce qu'ils estiment leur action intempestive [63].

Ces obstacles expliquent la timidité, l'irrésolution des femmes. Une admonestation suffit à les faire rentrer. A Decazeville, soixante cribleuses protestent parce que, pour la même tâche, on a augmenté le salaire des hommes et pas le leur, procédé classique : « Quelques observations sévères de M. Vigné ont

54. Arch. dép. Loire, 92 M 15, pièce 95 : les glaceuses de fil se plaignent au préfet des insultes que leur jettent les agents de police postés autour des usines : « Pourtant, M. le Préfet, nous insultons personne et nous ne voulons pas nous autres femmes à être insultées » (*sic*).

55. Grèves des corsetières de la maison Salomon, avenue d'Italie, Arch. préf. pol., B A 182 et *Le Cri du Peuple,* 2-9 septembre 1886.

56. Selon MM. Pochoy et Bruny, lettre publiée dans *Le Républicain de l'Isère,* 14 février 1884.

57. Arch. nat., F 12 4653, Cigarières de Toulouse, 1875.

58. Arch. préf. pol., B A 182, pièce 7 : « Depuis plusieurs jours, les brocheuses de plusieurs maisons paraissant obéir à un mot d'ordre cherchaient une occasion pour quitter en masse leurs ateliers. » Leur « souffleur » serait un certain Vidal, du journal *Le Parti Ouvrier.* A Toulouse, le préfet dénonce dans les manifestations de cigarières « des soulèvements qui semblaient avoir été sourdement préparés par des individus déjà compromis et dont les figures avaient reparu soudain dans la foule » (Arch. nat., F 12 4653, préf.-min., 7 avril 1875). A Decazeville, « M. Bras croit que la lecture du *Cri du Peuple,* la grève de Decazeville, et peut-être quelques individus de Villefranche ont influé sur la détermination des ouvrières » piqueuses en chaussures de sa fabrique (1886), etc.

59. Arch. dép. Loire, 92 M 15, pièce 66.

60. Arch. préf. pol., B A 172, 1888.

61. *Le Rappel,* 23 août 1880.

62. Ainsi pour les tisseuses de l'atelier Prel à Lyon en 1882, Arch. nat., F 12 4662.

63. Ainsi pour les ouvrières de la manufacture de tabacs de Lyon, en 1882.

arrêté ce commencement de grève »[64]. Inexpertes, elles ne savent pas comment s'y prendre, hésitent à désigner des déléguées, se tournent volontiers vers les hommes, comme vers leurs tuteurs naturels. A Paviot, en 1884, alors que 90 % des grévistes sont des femmes, elles se donnent pour leader Henri Barruit, un célibataire, tisseur à l'usine, et pour secrétaire syndical un certain Roger, de Moirans[65]. D'où, curieusement, un taux un peu plus élevé d'interventions politiques dans leurs conflits (12 % contre 10 %). En effet, celles-là se produisent surtout en milieu neuf à l'organisation. Les leaders, voyant dans ces terres en friche une possibilité d'implantation, proposent leurs services. Flattées, rassurées par ces sollicitudes, les femmes les acceptent ; mais elles se dérobent ou se cabrent lorsqu'elles se sentent un enjeu[66]. Tout compte fait, elles se méfient de la politique et préfèrent, en tout cas, les modérés, la rondeur radicale à la violence anarchiste[67].

Elles se défient plus encore des invites féministes. Les blanchisseuses de Meudon, coalisées, boudent une réunion où Léonie Rouzade engage, sans succès, les auditrices à former une société de secours mutuel[68]. Durant la grève des teinturières en peaux de la maison Tissier (Paris, boulevard Arago) qui, par sa virulence, fit quelque bruit, le journal *L'Internationale des Femmes* tente deux meetings : l'un à l'Alcazar d'Italie, avec Louise Michel et Mme Astier de Valsayre, rédactrice à *L'Union des Femmes,* réunit six cents personnes, mais « l'assemblée est restée froide »[69] ; l'autre avec Tortelier et Louise encore, rencontre peu d'écho[70]. Le féminisme, à cette époque, reste un mouvement bourgeois, sans audience parmi les ouvrières.

Au reste, la plupart des tentatives d'organisation stable se heurte sinon à l'inertie, du moins à cette pusillanimité qu'engendrent la crainte et le scepticisme. Il y eut, pourtant, parallèlement aux premiers congrès ouvriers, et parfois entée sur eux, une vague d'efforts et de créations, inscrite dans la poussée générale de syndicalisation qui a marqué le triomphe de la République. A Paris, à Marseille, à Lyon et dans sa région (Vienne, Saint-Etienne, Grenoble, Saint-Chamond, etc.) surgissent des « comités d'initiative de Dames » — lingères, couturières, tisseuses... — susceptibles de muer en chambres syndicales.

64. Arch. dép. Aveyron, 52 M 1, maire de Decazeville, 2 septembre 1872.
65. Arch. dép. Isère, 166 M 2 et Arch. nat., F 12 4658.
66. Arch. préf. pol., B A 171, pièce 20, rapport de police du 27 décembre 1888 : « La grève des teinturières manquera complètement d'organisation, tiraillée qu'elle est par les possibilistes, les blanquistes, et les indépendants. Les membres de la commission demandaient même avant-hier à être relevés de leurs fonctions. »
67. Arch. nat., F 12 4662, Grève des piqueuses de la maison Celle-Mauco à Lyon, 1886 : dans un communiqué à la presse, les ouvrières récusent l'action des anarchistes qui voudraient les influencer.
68. Arch. préf. pol., B A 176 et *Le Rappel,* 3 juillet 1880 : sur 600 ouvrières, 400 grévistes, et 65 présentes à la réunion.
69. Arch. préf. pol., B A 171, pièce 57, rapport de police du 28 décembre 1888.
70. *Ibid.,* pièce 58.

Entre 1878 et 1884, la majorité des grèves féminines du Sud-Est sont effectivement dirigées par de telles chambres.

Les femmes ont participé à la grande espérance républicaine des années 80. Il semble qu'elles aient vécu, obscurément, dans l'attente d'une libération. On en perçoit l'écho dans les discours de Mlle André, de Mlle Marie Finet, « l'orateur habituel du droit des femmes »[71], zélatrice de l'association dans la vallée du Rhône, comme dans les considérants de statuts syndicaux[72] ou les propos de certaines grévistes : « Nous sommes des femmes ; 89 nous a faites citoyennes », proclament les serveuses des Bouillons Duval qui déclarent faire confiance aux « champions de la démocratie »[73] pour les défendre.

La « culture » des femmes à cette époque les rend particulièrement sensibles aux ondes messianiques. L'émoi que le 1er Mai 1890 a éveillé parmi elles en fournit un autre exemple[74]. Signe de potentialités que des leaders moins imprégnés de civilisation latino-chrétienne auraient pu faire jaillir, mais perpétuellement refoulées, déçues, déviées...

Tributaire de tout un environnement, le mouvement ouvrier français prenait lentement conscience du problème féminin. La question de « la femme », très souvent au programme des premiers congrès ouvriers, tend à disparaître ensuite des ordres du jour[75]. Les divers courants socialistes ou syndicaux s'avèrent peu préoccupés, voire peu favorables à l'émancipation féminine. Pour les révolutionnaires, elle serait résolue seulement « par l'appropriation collective de tous les instruments de production »[76]. Pour les proudhoniens — et sur ce point la plupart des ouvriers l'étaient ! — le travail industriel contrarie fondamentalement la nature féminine ; la femme au foyer, épouse et mère, demeure l'idéal. Même les socialistes révolutionnaires conservent une optique populationniste ; le blanquiste Chauvière fonde le droit des femmes sur la maternité : « La femme... a droit à tous les soins et à tous les ménagements possibles pour donner au pays des enfants robustes. Si elle manque du nécessaire, elle ne donnera que des enfants malingres et chétifs »[77]. Recons-

71. Arch. dép. Loire, 92 M 15, pièce 66, juillet 1878.

72. Arch. dép. Isère, Statuts de la chambre syndicale des « ouvrières de toutes les corporations réunies de Vienne » : « ... il est matériellement et moralement impossible que les ouvrières restent plus longtemps dans un isolement qui porte la plus grave atteinte à leurs intérêts ; ... il serait souverainement injuste que le travail des femmes reste constamment insuffisant à la vie et à l'indépendance », etc.

73. *La Marseillaise,* 22 juillet 1878.

74. A ce sujet, *cf.* ci-dessus, la première partie.

75. A ce sujet, *cf.* M. Guilbert, 1966 *b,* p. 155 et *sq.*

76. *L'Egalité,* 28 juillet 1880, motion présentée par *L'Egalité* (guesdiste) au congrès régional socialiste du Centre, Paris : « La question du droit des femmes sera résolue et ne pourra être résolue qu'avec la question du travail par l'appropriation collective de tous les instruments de production. »

77. *Le Cri du Peuple,* 24 décembre 1888.

truisant le monde, Pataud et Pouget gardent, sur le chapitre des femmes, une prudente réserve [78].

L'absence d'organisation syndicale, jointe au refus particulièrement accentué du patronat de discuter avec des femmes, aisément remplaçables et renvoyées, rend la négociation difficile et favorise les incidents. Il s'en produit dans 25 % des cas (moyenne générale 21 % ; hommes seuls : 18 %) ; incidents d'ailleurs peu dramatiques : sorties en masse, chahuts, cortèges surtout (manifestations de rues dans 17 % des grèves ; contre 6,7 % pour les hommes seuls). Encore les femmes chantent-elles rarement autre chose que « La Marseillaise », affectionnant même en réunions des « romances sentimentales » [79] ; et elles brandissent le drapeau tricolore. Voici cinquante fileuses de Privas dont le patron, sous prétexte que « la Marianne n'a pas pété » aux élections législatives [80], vient de diminuer le salaire ; elles sortent de l'usine « en chantant à tue-tête : il nous faut trente sous et non pas vingt-cinq », puis entonnent « La Marseillaise » et rentrent chez elles. Pour étendre leur mouvement, les ouvrières de Bourg-Argental « se forment en bande, ayant en tête un petit drapeau porté par deux gamins de douze à treize ans » [81]. A Renage, les tisseuses « pour se rendre à la mairie ont traversé une partie du village en chantant et l'une d'elles portait un drapeau tricolore... Ensuite, une centaine d'entre elles sont entrées dans un café... où elles ont bu, dansé et chanté jusqu'à huit heures et demie du soir » [82]. Dans la vie grise de ces femmes, la grève revêt souvent l'allure d'une fugue, d'une fête [83].

On aimerait naturellement connaître les meneuses de grève. Mais l'obscurité, l'anonymat, le préjugé, les dissimulent plus encore que leurs camarades masculins [84], plus qu'eux suspectées, quoique différemment, taxées non « d'esprit fort », mais de « mœurs légères », non de conviction, mais d' « exaltation », non d'audace, mais d' « aplomb ». De Clotilde Pardon, trésorière du comité de grève des teinturières en peaux, on nous dit qu'elle a « plus de toupet que d'intelligence » [85]. Folle, coureuse, ou virago : la meneuse n'échappe pas au destin que lui fixe l'opinion. Femme jeune, en tout cas (sur 75 meneuses

78. 1911, p. 288-293, dernier chapitre, consacré à « La libération de la femme » est, en fait, un portrait idyllique de la vie future de la femme, délivrée par le progrès des corvées ménagères, et pleinement adonnée à « sa haute fonction de maternité ».

79. Arch. préf. pol., B A 171, pièce 43, rapport de police du 6 janvier 1889, compte rendu de meeting : « Plusieurs femmes chantent des romances inoffensives. Mais les hommes ne font pas de même. »

80. Arch. dép. Ardèche, 141 M 1, selon le com. pol., 9 novembre 1885, ce patron antirépublicain, Gamet-Lafon, avait annoncé à ses ouvrières « que si la Marianne ne pétait pas » aux élections du 4 octobre, le salaire serait réduit.

81. Arch. dép. Loire, 92 M 17, pièce 19.

82. Arch. dép. Isère, 166 M 2, s.-préf.-préf., 13 mars 1883.

83. Autres exemples de grève-fête, troisième partie.

84. Sur les meneurs de grève, *cf.* la troisième partie, p. et *sq.* On y trouvera quelques portraits féminins.

85. Arch. préf. pol., B A 171.

d'âge donné, 69 % ont de 15 à 34 ans), voire très jeune (42 % ont de 15 à 24 ans), notamment dans les fabriques de soieries, à l'image du personnel employé. Au contraire, dans les manufactures de tabacs, où l'on fait carrière, les vieilles cigarières mènent le jeu, instruisent les jeunes, gardiennes des « droits » et d'une tradition en formation [86].

Des noms, quelques âges constituent presque toute notre provende. A peine quelques silhouettes émergent-elles çà et là, saisies au détour d'une rue, au seuil d'une usine, révoltées d'un jour que la vigueur de leur protestation a conduites au poste de police. Voici Angélique Faligonde, soixante ans, bretonne de Nantes, dévideuse de laine chez Poiret, boulevard d'Italie, à Paris, célibataire, qui entraîne sa petite troupe de contestataires, célibataires aussi de vingt à quarante ans [87]. Voici Léonie Verget, née à Marseille, trente-trois ans ; elle vit maritalement avec un journalier, paie un loyer de 120 F par mois, travaille depuis quatre ans comme écosseuse de haricots chez Appert (XXe), peinant de 5 heures du matin à 11 heures du soir pour 0,70 F ; elle est arrêtée pour injures aux non-grévistes qui ne veulent pas, comme elle, réclamer 1 F ; selon sa fiche de police, « elle n'a pas d'opinion politique précise, mais elle est exaltée » [88].

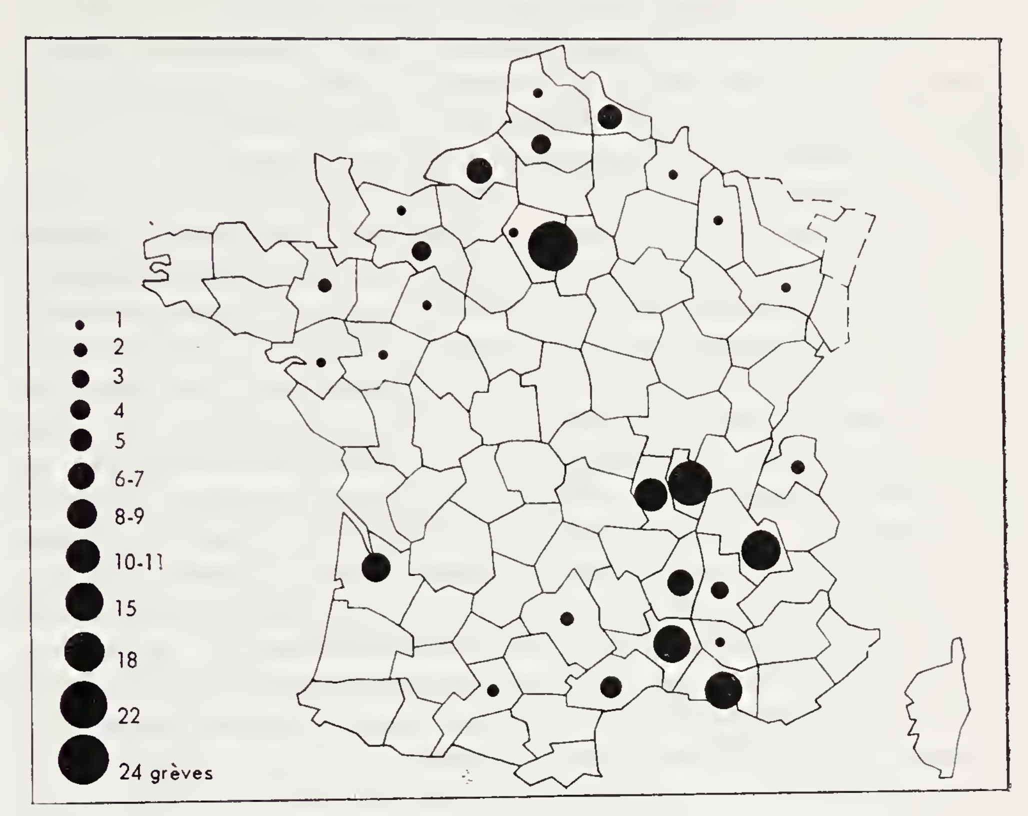
Les « organisatrices » (membres de commissions, oratrices de réunions, voire responsables de syndicats), moins soucieuses d'éclat, nous échappent plus encore. Les filles ou femmes de militants, adossées à un milieu qui les comprend et les soutient, jouent parmi elles un rôle certain. A Lyon, à Saint-Chamond, les épouses de Charvet et de Georges Payre, teinturiers, actifs militants, animent auprès de Marie Finet les « corporations des dames réunies » (1878) ; à Villefranche, la jeune Liégeon, compagne d'un anarchiste notoire, rédige des motions et tient la tribune des meetings [89]. Le militantisme féminin ne saurait se passer de l'approbation familiale. Déraciné, solitaire, le meneur est souvent un individu en rupture : situation invivable pour une femme, du moins ouvrière, qui ne peut agir que dans le sillage de l'homme.

2. Sociologie professionnelle des grèves féminines

Reste à esquisser brièvement la sociologie professionnelle des grèves féminines. 62 % (soit 105) appartiennent au groupe textile-vêtement dont plus du tiers (et 24 % de l'ensemble) ressortissent à l'industrie de la soie. Socio-

86. Cas typique de la grève des tabacs de Toulouse en 1875 (Arch. nat., F 12 4653), menée par « les vieilles robeuses ».
87. Arch. préf. pol., B A 177, 1875.
88. Arch. préf. pol., B A 177, pièce 5, 1875.
89. Arch. nat., F 12 4662, Grève des teinturiers de Villefranche, 1881 ; rôle important des femmes dans cette grève mixte : participation aux réunions, présence régulière de deux femmes au bureau comme assesseur ; en marge des réunions générales, réunions spéciales pour les femmes, etc.

logie qui explique une géographie des conflits, concentrés dans le Sud-Est du pays (57 % dans dix départements de ce secteur)[90]. Au facteur industriel, peut-être convient-il d'en ajouter d'autres : influence du protestantisme, du radicalisme ? La femme donne l'impression d'être plus libre, d'avoir davantage son franc-parler. Elle rencontre un appui plus ferme de la part des républicains locaux[91].



16. Répartition des grèves féminines par département

Plusieurs types se dégagent : on en retiendra trois. Dans le groupe des cuirs et peaux et leurs annexes (chaussures, gants) (5,9 % des conflits), l'influence de la tradition masculine d'organisation se fait sentir. La chambre syndicale des mégissiers de la Seine supporte activement la grève des teinturières en peaux de chez Tissier en 1888, convoque plusieurs réunions, dont une confé-

90. A savoir : Rhône : 22 ; Isère : 18 ; Bouches-du-Rhône et Gard : 15 ; Loire : 11 ; Ardèche : 7 ; Hérault : 5 ; Drôme : 3 ; Haute-Savoie : 2 ; Vaucluse : 1.

91. Les journaux démocrates, à Lyon comme à Vienne ou à Marseille, paraissent particulièrement attentifs aux grèves féminines. A maintes reprises, les cercles républicains offrent leurs locaux aux ouvrières pour leurs réunions. Le rôle des cercles radicaux est dénoncé par le commissaire de police de Ganges en 1874 comme en 1880 ; *cf.* Arch. dép. Hérault, 4 M 3613.

rence-concert, à leur profit, et les incite à s'organiser [92]. La solidarité des deux sexes s'avère particulièrement forte dans l'industrie de la chaussure : les piqueuses de la maison Celle-Mauco, à Lyon, en 1886, sont soutenues par le syndicat des cordonniers, de coloration anarchiste ; et si elles désavouent les tentatives de grève générale, elles constituent, à l'instar de leurs camarades, un syndicat. Mais le cas le plus remarquable se rencontre à Fougères : en 1889, les piqueuses syndiquées déclenchent un mouvement pour obtenir la hausse de leurs salaires, les hommes débraient sans revendication propre et les manifestations, fort houleuses, notamment contre la maison Houssaye, mêlent indistinctement le prolétariat des deux sexes [93]. Dans ces divers exemples, les ouvrières semblent bien intégrées au monde ouvrier.

Dans les manufactures de tabacs et les fabriques de soieries, les grèves présentent forcément plus d'autonomie, mais de façon bien différente. Filatures et tissages de soie du Sud-Est, décrites de longue date par Villermé, Reybaud [94] et tant d'auteurs, emploient une main-d'œuvre d'origine rurale, temporaire et généralement sous contrat : chez Bonnet, à Jujurieux (Ain), où, vers 1880, œuvrent un millier de jeunes filles de onze à vingt ans, les parents souscrivent un engagement de trois ans et demi ; en cas de rupture, ils doivent verser 50 centimes par jour [95] ! ce qui explique leurs réticences au débrayage. Les usines logent les ouvrières dans des dortoirs bondés, sévèrement tenus par des religieuses, les nourrissent chichement, les obligent à prier. Les journées vont de treize à seize heures, pour des salaires dérisoires, versés directement aux familles. Ces établissements ressemblent aux *workhouses* britanniques ou japonaises. Les économistes bourgeois, tel Paul Leroy-Beaulieu [96], les vantent ; les démocrates les dénoncent avec une vigueur accrue par l'anticléricalisme de l'heure. Ces critiques aident-elles les travailleuses à prendre conscience de leur exploitation ? Ou bien la crise, succédant à « un coup de fortune » [97], en aggravant encore leur condition, les pousse-t-elle hors de la résignation ? Toujours est-il qu'entre 1874 et 1890, de nombreux conflits, d'abord offensifs et axés plutôt sur les horaires, puis défensifs du salaire, ont agité les « couvents » soyeux. La maison Pochoy-Bruny à Paviot (Isère), type hybride puisqu'il combine l'internat de jeunes filles et les « casernes » pour ménages [98],

92. Elles forment un syndicat à l'issue de la grève. On retrouve d'ailleurs ce processus dans 7 % des conflits : signe d'une prise de conscience de la nécessité du groupement.

93. Sur cette grève, *cf.* Arch. nat., F 12 4665 et surtout Arch. dép. Ille-et-Vilaine, 60 M 61.

94. M. Guilbert, 1966 *a*, a repris une partie de ces textes, p. 37 et *sq.*

95. D'après B. Malon, in *Le Citoyen de Paris,* 15 janvier 1881.

96. *Le travail des femmes au 19e siècle,* 1873, p. 414 et *sq.*, insiste sur les avantages familiaux du système : « Ce patronage si efficace et cependant si peu tyrannique ; cette liberté, qui ne conduit presque à aucun abus ; ce décorum, cette tenue, cette dignité, cette prévoyance, cette sagesse chez des jeunes filles maîtresses d'elles-mêmes... »

97. Sur la situation économique de l'industrie de la soie, *cf.* E. Levasseur, 1907, p. 107 et *sq.*

98. Décrites par *Le Réveil du Dauphiné,* 17 février 1884 : l'envoyé du journal a

en connaît pour sa part trois, dont l'un s'étire sur quarante-sept jours (1er février-20 mars 1884) avec de nombreux épisodes. Grèves mouvementées, vivantes, juvéniles, frondeuses, facilement contagieuses ; mais éphémères, instables, velléitaires sur le plan de l'organisation, et minées par la passivité, sinon l'hostilité, des familles paysannes, et par une conjoncture dégradée. D'où, en dépit d'une bonne combativité, des coalitions qui s'effilochent.

Les manufactures de tabacs présentent une structure originale : forte concentration d'une main-d'œuvre essentiellement féminine [99], stabilisée par de relatifs avantages de carrière (retraites) [100]. « Dans cette profession, l'apprentissage dure plusieurs années ; aussi le fait d'un renvoi cause-t-il un grave préjudice à celle qui en est la victime. L'admission y est recherchée et l'administration favorise à cet égard les filles des anciens ouvriers » [101]. Enfin l'existence d'un seul patron, l'Etat, unifie les conditions et les aspirations. D'où le développement d'un syndicalisme féminin (lui-même précédé d'une tradition mutuelliste) précoce (1887 : à Marseille, première chambre syndicale de cigarières), massif (en 1891, 7 800 syndiquées, 40 % des effectifs), unitaire, au demeurant fort corporatiste [102].

Les ouvrières des tabacs se signalent, parmi les femmes, par une propension à la grève particulièrement forte : 32. Ne formant que 0,5 % de la population féminine active industrielle, elles fournissent 16 % des grévistes féminines. De 1871 à 1890, elles ont soutenu neuf conflits, amples, mais ordinairement brefs [103], caractérisés par la vivacité de la concertation, la vigueur de la solidarité [104], la variété des formes d'organisation, la place, dans les griefs, des questions de discipline (amendes, punitions, mises à pied...) et des relations avec la direction. Un millier d'ouvrières se mobilise, à Marseille, durant quinze jours, pour obtenir le renvoi d'un chef de section abhorré, Roustan, « un véritable négrier » ; ce duel passionne l'opinion locale [105]. Les établissements de

interviewé dans une chambrette en planches mal jointes, un ménage pourvu d'un bébé : « Lever, 4 heures et demie... coucher, dix heures, et ainsi de suite, de la caserne à l'usine, deux pas, de l'usine à la caserne, moyennant 1,80 F par jour. » L'ouvrier déclare gagner 45 F toutes les cinq semaines, sur lesquels il faut retenir 7,50 F pour le logement et 30 sous par mois pour la garde du bébé par les religieuses. Reste : 36 F.

99. En 1890, vingt manufactures occupent 20 000 travailleurs.

100. A ce sujet, *cf. A.P.O.*, t. I, p. 627. Le montant des retraites, au départ dérisoire, est le principal objectif visé par la Fédération des tabacs constituée en novembre 1890.

101. *Bulletin de l'Office du travail*, janvier 1907, p. 401.

102. Outre *A.P.O.*, t. I, p. 603 et *sq.*, *cf.* M. Guilbert, 1966 *b*, p. 93-99, étude vivante et détaillée des séances des congrès de la Fédération.

103. Maximum de durée : grève de Marseille, 6-21 janvier 1887.

104. A propos de la grève de Toulouse, 1875, où successivement les jeunes apprenties refusent de faire un travail repoussé par les plus âgées, puis ces dernières s'insurgent contre le renvoi de leurs cadettes, *cf.* Arch. nat., F 12 4653, préf.-min., 7 avril 1875 : « Les mots de solidarité, confraternité et dévouement volèrent ensuite de bouche en bouche et en un clin d'œil, les têtes des vieilles robeuses étaient montées. »

105. *Cf.* Arch. dép. Bouches-du-Rhône, M 6 2340 et *Le Cri du Peuple.*

l'Etat n'offrent pas l'exemple du libéralisme : « C'est à donner envie d'être galérienne », s'écrie une vieille cigarière [106]. Néanmoins, les possibilités de médiation et de négociation y apparaissent plus aisées, le ministère ne soutenant pas ses fonctionnaires comme le ferait, pour ses cadres, un patron privé. D'où, pour un milieu homogène et combatif, qui a son franc-parler, un jeu plus ouvert et plus réussi.

Exception dans un univers de défaite et de soumission.

III. GRÈVE ET PROFESSION. PROBLÈMES GÉNÉRAUX

Fait industriel, fait ouvrier, la grève du 19e siècle est étroitement limitée dans son horizon social : l'usine l'enserre tout entière. Le monde des bureaux la méprise comme une tare ; celui des champs lui échappe presque totalement ; et en dépit d'une forte progression au début du siècle — poussée brutale plus que croissance vraie — elle s'y acclimate difficilement : la greffe prend mal [107]. Il n'en est pas moins intéressant d'indiquer ces étroites fissures, par lesquelles s'étendra une emprise qui, aujourd'hui, ne connaît guère de frontières.

1. Hors du monde ouvrier

De 1871 à 1890, peu de grèves agricoles (35 ; 10 200 grévistes). Hormis un mouvement de moissonneurs nivernais, qui demandent qu'on respecte la louée, la journée de douze heures, qu'on préfère, pour « lever » la moisson, le volant au dard, fauteur de chômage, et qu'on augmente le prix de la journée [108], elles affectent d'ailleurs des secteurs marginaux de l'agriculture : maraîchages de banlieue [109] et forêts du Centre. A plusieurs reprises, de 1885 à 1887, les

106. *Le Cri du Peuple*, 15 janvier 1887.

107. Part des grèves agricoles dans l'ensemble des grèves : 1864-1870 : 0,3 %. — 1871-1890 : 1,1 %. — 1894-1913 : 4,1 %. — 1919-1935 : 3,2 %. Pour l'étude des grèves agricoles, *cf.* Ph. Gratton, 1970, p. 3-39. Son ouvrage à paraître chez Anthropos : *Les luttes de classe à la campagne*, portera sur la période 1870-1921.

108. Arch. nat., F 12 4659, Nièvre, mouvement des communes d'Azy-le-Vif, Fleury-sur-Loire, Luthenay, Uxeloup, Saint-Pierre-le-Moutier, etc., en juillet 1886. Dès juin, de nombreuses pétitions, couvertes de centaines de signatures, avaient été envoyées au préfet : « Nous tiendrons que le dard (la faux) disparaisse, que la moisson se lève toute au volant (la faucille) car il y a la moitié des ouvriers qui restent sans rien faire. » D'autres protestent contre le système de l'entreprise. Des bandes se répandent dans les champs pour faire cesser le travail. « Ils ont été partout obéis. »

109. Au printemps 1882, 3 000 jardiniers de la banlieue ouest de Paris : Courbevoie, Suresnes, Puteaux, Levallois, etc., font grève pour obtenir 60 centimes de l'heure. Ils ont

confins boisés de la Nièvre et du Cher sont agités de coalitions assez amples (1 200 grévistes en mai 1886), presque toujours à l'époque de l'écorçage parce qu'alors le travail presse. Les sans-travail affluent dans les bois, en ces temps de crise ; un âpre patronat en profite pour abaisser sans cesse le taux du salaire qui, en 1886, n'atteint pas 2 F par jour. Ces mouvements font tache (douze communes touchées en 1886) par simple contiguïté, ou par la voie de bandes missionnaires, portant haches et scies, allant de coupe en coupe, femmes en tête. Les bûcherons savent au reste fort bien s'organiser, forment des « comités », adressent au *Cri du Peuple* des billets vengeurs, signés de surnoms militants (un bûcheron socialiste, Pâquerouge) [110]. Ces milieux pauvres, mobiles, en marge des communautés stables, traditionnellement contestataires, adhèrent très tôt au socialisme, accueilli comme un nouvel Evangile. Vieilles terres républicaines, les campagnes de la France centrale ont résisté au coup d'Etat du 2 décembre, admiré Blanqui, vibré pour la Commune. Elles donneront au communisme ses premières assises.

Quoi qu'il en soit, l'opinion ne s'arrête guère à ces mouvements semi-paysans comme si elle cherchait à sauvegarder l'image rassurante d'une campagne paisible, dépourvue de « question sociale », tranquille fondement de la République.

Ce que nous appelons aujourd'hui le « tertiaire » — bureaux, services, monde des employés et des fonctionnaires — ignore tout autant la revendication. Balzac déjà (*cf. Les Employés*), Maupassant surtout, ont trop bien décrit la conscience aliénée des « confinés », tout entière balancée entre l'attente des faveurs du chef et les respectabilités du dimanche, entre les urgences du rapport et les tourments de l'avancement, pour qu'il soit nécessaire d'y insister. Ce milieu de lente ascension sociale, aspiration de tant d'ouvriers en mal d'évasion, maintient des valeurs d'ordre dans une société de classes : l'honneur, la considération, le costume, le titre, y comptent plus que le gain brutal, salaire des mains nues. Zola a conté le profond mépris d'un ménage d'employés pour « les ouvriers qui pondent des petits comme des poules » [111]. Et Proust, de son côté, note avec quel soin le lift de Balbec parle de son « traitement » [112].

Du côté ouvrier, la méfiance, masque souvent d'une secrète envie, n'est pas moins grande pour ces non-producteurs, parasites, auxiliaires du capital. Dans

une chambre syndicale. En avril 1884, grève des jardiniers de Marseille-Mazargues pour avoir 4 F par jour (au lieu de 2,75 et 3 F). Ils ont un syndicat, de bons militants, mais échouent faute de solidarité.

110. *Le Cri du Peuple,* 25 mai 1886 : « En grève ! Tel a été notre cri. Et dans les grandes forêts du Nivernais, propriété presque exclusive de nobles décadents, d'inutiles rapaces, inhumains, il a formidablement retenti, emplissant de terreur les fauves du capital. » Sur ces grèves, *cf.* Arch. nat., F 12 4659 et 4666 ; Arch. dép. Cher, M 5, Grèves, et Arch. dép. Nièvre, M, Grève de 1886. L'étude de R. Braque, 1963, p. 79-177, fait le point de la question bien qu'elle ne fasse que mentionner les conflits antérieurs à 1892. Le livre de L. Roblin, 1902, demeure très précieux.

111. *Pot-Bouille,* éd. La Pléiade, t. III, p. 65.

112. *Recherche...,* t. I, p. 799.

les entreprises importantes, les seules où les « bureaux » aient quelque développement, des frictions surviennent. Les ouvriers protestent contre les privilèges des employés [113] qui, en cas de conflit, font toujours corps avec le patronat, lequel les emploie pour des œuvres de basse police [114].

A l'époque qui nous occupe, à peine peut-on repérer dans ce mur de la haine, deux brèches timides, de signification ambiguë, et appelées à un développement fort inégal. En septembre 1888, on signale une brève agitation parmi les postiers parisiens mécontents de leurs salaires [115]. Sans doute retombe-t-elle rapidement car on n'en parle plus. Mais vingt ans plus tard, en 1909, c'est de ce secteur, de recutement plus prolétaire — nombre de fils d'ouvriers deviennent « petits télégraphistes », puis facteurs — que part la première grande grève de fonctionnaires, occasion d'une immense polémique sur le droit de grève dans les services publics.

Autre zone mouvante : celle des employés de commerce, lieu de mouvements confus et contradictoires. Sans doute convient-il de ne pas attacher trop d'importance à la tentative, vers 1880, de création d'une « chambre syndicale des employés », à laquelle Emile Pouget aurait pris une part active [116] : elle ne semble pas avoir eu beaucoup d'efficacité. En 1887-1888, des groupes de jeunes employés : commis bouchers, garçons coiffeurs, limonadiers, manifestent dans les rues de la capitale contre le caractère abusif et onéreux des bureaux de placement. La présence de jeunes militants anarchistes, tel Alain Gouzien, s'efforçant de donner une portée révolutionnaire à ces protestations corporatives, la conjonction avec la grande grève des terrassiers de l'été 1888, ne doivent pas faire illusion [117]. S'il fallait trouver à ces tumultes une coloration idéologique, c'est bien plutôt de séduction boulangiste qu'on pourrait, semble-t-il, parler.

113. A Anzin, en 1878, les mineurs demandent « l'égalité des salaires entre les ouvriers et les bureaucrates » (*La Défense,* 21 juillet 1878). « Ils disent qu'ils ne doivent pas supporter à eux seuls les privations provenant du mauvais état des affaires », Arch. nat., F 12 4654. Fait symptomatique de deux univers sociaux, les rémunérations des employés étaient rattachées aux dividendes.

114. Quelques exemples : Arch. dép. Pas-de-Calais, M 1807, com. spéc., 26 juillet 1878 : « Les administrations houillères font surveiller avec beaucoup de tact et de prudence les mineurs par leurs employés qui, depuis douze jours, ont mission de se répandre dans les estaminets, de filer les étrangers et d'être à chaque instant du jour et de la nuit en relation avec les ouvriers. » Arch. préf. pol., B A 168 : chez Krieger, durant le lock-out, des ouvriers se présentent : « On les fait expulser par les employés et les garçons de magasins. » Arch. nat., F 12 4662, préf.-min., 10 avril 1885 : au tissage mécanique Bergier, à Lyon, le patron prie ses employés de bureau ou de magasin d'envoyer leurs femmes pour remplacer les grévistes : une dizaine se présentent. A la verrerie Mesmer, le patron fait armer ses employés et les fait tirer de l'usine sur le cortège ouvrier qui s'avance (Arch. nat., F 12 4662, Incidents du 7 mai 1886).

115. Arch. préf. pol., B A 201, pièce 326.

116. J. Maitron, 1951, p. 130 ; *La Bataille* de Lissagaray s'est intéressée aux employés : *cf.* 15 septembre 1882, 30 mai 1883. *Cf.* aussi *Le Cri du Peuple,* 22 mai 1884.

117. Documents dans Arch. préf. pol., B A 183-184, sur les manifestations de 1888. A ce sujet, *cf.* J. Néré, 1958, t. II.

Il convient de faire une place à part au secteur des transports que la comptabilité professionnelle de l'époque inclut volontiers dans l'industrie (« industrie des transports », écrit le recensement de 1896) et que nous attribuons au tertiaire. Entre 1871 et 1890, les cheminots, inorganisés, durement réprimés à la suite de leur tentative de pétition sous la Commune [118], ne bougent pas. Les cochers, au contraire, qui, depuis 1867, date de leur première grande grève, paraissent avoir parfaitement compris le rôle bénéfique des Expositions pour leurs revendications, ne manquent pas une occasion de profiter de telles conjonctures. En 1878 [119], 1889 [120], leurs coalitions paralysent Paris. Mais, quoique leurs mouvements soient menés de façon très orthodoxe, sur le modèle le plus ouvrier qui soit, avec, dès 1878, un syndicat, comités, meetings houleux et violences contre les non-grévistes [121], ils ne parviennent pas à susciter l'enthousiasme des ouvriers. Ces derniers, s'ils considèrent les cheminots, « serfs de la voie ferrée », comme d'authentiques prolétaires, répugnent à faire leurs les cochers, rivés à leur siège, teneurs de rênes, non d'outils, gens de service, trop liés aux bourgeois. Ceux-ci, au contraire, atteints par ces grèves spécifiquement urbaines plus que par aucune autre, leur accordent une place proportionnée à la gêne qu'ils éprouvent. Les journaux regorgent de tableaux pittoresques et se répandent en récriminations, invitant les clients à de futures représailles, et posant le problème de la légitimité des grèves dans ce qu'on peut considérer comme un service public. Quelle crainte de voir déborder la grève hors du domaine où on a fini par la tolérer, en espérant l'y cantonner : la classe ouvrière !

2. Difficultés d'une sociologie professionnelle des grèves

Au sein de cette classe ouvrière, qui fait grève ? Y a-t-il des industries, des professions, des métiers plus grévistes que d'autres ? La question, certes, n'est pas nouvelle. Une fois encore, il faut citer les travaux anglo-saxons : ceux de Kerr et Siegel [122], de Knowles [123], dont s'est inspiré Goetz-Girey. Tous ont établi une certaine stabilité de la hiérarchie des taux professionnels de propension à la grève. Selon Kerr et Siegel, les professions les plus prédisposées apparaissent comme les moins « intégrées » à la société (exemple : les mi-

118. G. Thuillier, 1969.

119. Arch. nat., F 12 4654 et surtout Arch. préf. pol., B A 178 : quatre à cinq mille cochers en grève du 5 au 14 août 1878.

120. Arch. préf. pol., B A 179 et 1612 : six à sept mille cochers en grève du 13 au 18 juin 1889.

121. En 1889, il y a 65 condamnations prononcées (quinze jours à six mois de prison) pour faits de grève.

122. 1954, p. 186-212.

123. 1952.

neurs), celles qui n'ont pas d'autres moyens pour faire aboutir leurs revendications. La grève, en somme, est un pis-aller.

Si la description est relativement aisée, s'il est possible d'esquisser sous l'angle de la grève des psychologies, des tempéraments professionnels, l'explication se dérobe, en raison de la complexité même de l'objet. Les difficultés d'une sociologie professionnelle des grèves foisonnent. Et d'abord dans son fondement même : est-il légitime de considérer le « métier » comme un élément explicatif du dynamisme ou de l'inertie sociale ? A ce postulat sociologique, certains en opposeront d'autres, notamment géographiques. Ils préfèrent la région au métier, aux ouvriers du bois, les ouvriers du Nord... L'importance accordée ces dernières années aux délimitations géographiques des sujets historiques témoigne de cette prédilection.

Le parti, pris dans cette étude, montre une certaine distance pour les horizons d'une histoire géographique, une préférence pour une histoire sociologique qui empoignerait les « faits sociaux » à bras-le-corps sans privilégier nécessairement la médiation de l'espace. Mais il faut reconnaître que les objections ne sont pas moins grandes. Si la région constitue un ensemble complexe dont on ne sait jamais quel élément y joue un rôle déterminant, le problème se retrouve, un peu simplifié sans doute, mais non moins réel, au niveau du métier. Qu'est-ce, en effet, qu'un métier [124] ? On pourrait le définir comme une combinaison de trois facteurs interdépendants :

— une technique (matières premières ; outils, machines ; niveau de qualification ; type de main-d'œuvre) ;
— un salaire ;
— un cadre de travail (type d'entreprise ; type d'usine ; organisation matérielle du travail...).

De ces trois éléments, le premier semble être le plus déterminant, sans qu'on puisse dire dans quelle mesure. Ainsi, la liaison entre qualification et salaire est perpétuellement interceptée par d'autres facteurs (sexe des travailleurs, localisations et nature de l'entreprise...) qui font qu'au 19e siècle, la formule « à travail égal, salaire égal » n'a aucune réalité.

Dans les grèves, comment jouent ces divers éléments constitutifs du métier ? Peuvent-ils être isolés ? Et jusqu'à quel point ? Vu de loin, le monde ouvrier se dessine comme un damier de métiers ; lorsqu'on l'aborde, on pense plus ou moins implicitement qu'il ne se prête pas à une étude socioprofessionnelle, mais seulement professionnelle, par un véritable refoulement méthodologique qui postule obscurément l'unité sociale de la classe ouvrière. En fait, si le monde ouvrier est un dans sa dépendance (sa situation de producteur salarié), il apparaît multiple et divisé. Niveaux de revenus et degrés de qualification établissent en son sein des clivages très sensibles dans la grève comme dans le

124. *Cf.* M. Halbwachs, 1912, chap. II, p. 60 et *sq.*

syndicalisme [125]. La question se pose de savoir si ces césures valent seulement relativement dans le cadre d'un métier donné, ou si elles ont une existence horizontale, découpant dans la classe ouvrière des strates jouant parfois en tant que telles. L'histoire du syndicalisme anglais — le conflit des *skilled* et des *unskilled* — fournit des exemples affirmatifs. Et on a pu pareillement avancer que jusqu'à la première guerre mondiale, le syndicalisme français était l'œuvre des seuls professionnels.

Préalablement à la description des grands ensembles professionnels, on réunira donc brièvement quelques données transversales sur salaire et qualification des grévistes, sans toutefois vouloir tirer trop de conclusions d'une démarche pleine d'embûches. Premier obstacle : les lacunes de l'information en ce qui concerne ces deux notions, lacunes inégales : si le salaire est souvent indiqué (généralement sous la forme d'un vœu, opposé à un constat : les ouvriers gagnent tant ; ils demandent tant), quoique avec une imprécision provenant en partie des complications liées au mode de rémunération, la mention de la qualification fait presque toujours défaut. En effet le statut tripartite (O.P., O.S., manœuvre) n'existe pas. J'ai tenté pourtant d'appliquer cette grille aux grévistes : non sans difficultés. D'abord, par défaut de précision de la désignation professionnelle, des dénominations trop vagues (cordonnier, ouvrier métallurgiste...) pouvant recouvrir des niveaux de qualification très différents ; ensuite, par manque d'une connaissance approfondie de la technique des métiers, l'utilisation des dictionnaires ou nomenclatures actuelles s'avérant fort délicate en raison des déqualifications introduites par l'essor du machinisme. Si je me suis servie du code de l'I.N.S.E.E. [126] pour la perforation des cartes mécanographiques, je n'ai retenu qu'exceptionnellement le statut impliqué. Je me suis efforcée de tenir compte de la situation du métier à l'époque, en me référant aux diverses descriptions contemporaines [127]. Quelles que soient les précautions prises, il demeure une marge d'arbitraire incontestable.

125. Et, n'en doutons pas, dans bien d'autres domaines : alliances matrimoniales, par exemple. Un croquis glané dans *Les Ouvriers des Deux Mondes,* 3e série, 1906, « Gantiers de Saint-Junien », p. 261 : Un ménage et trois enfants, dont une jeune fille de dix-neuf ans, gantière : face à leur logement, habite un cousin doleur de son métier. « Nul roman d'ébauché. Marie est trop inférieure à son cousin dans la hiérarchie ouvrière pour que l'on puisse songer au mariage. » J'ai connu une fille de cheminots que ses parents avaient éloignée du foyer familial parce qu'elle voulait épouser un garçon sans métier, un manœuvre.

126. *Nomenclature des métiers,* 1962 ; *Code des catégories socio-professionnelles,* 1962 ; *Dictionnaire des métiers.*

127. Outre l'*Encyclopédie Larousse* en dix-neuf volumes, précieuse parce que contemporaine de l'époque ici étudiée, m'ont été particulièrement utiles : les *Monographies professionnelles* de Barberet, Charles Benoist, *L'Organisation du travail* (nombreuses indications bibliographiques), Poiré, *La France industrielle* ; les ouvrages de l'Office du travail, notamment *Salaire et durée du travail...,* qui fourmille d'indications ; des notes éparses prises dans les rapports aux expositions, les monographies du *Cri du Peuple,* et enfin les dossiers des grèves elles-mêmes.

On pourra, par ailleurs, objecter qu'il y a quelque vanité à vouloir plier aux moules du présent la réalité du passé. Mais il est vrai aussi que les classifications ont leur préhistoire ; elles s'ébauchent longtemps avant d'être nommées. Priorité du fait sur le langage : la chose précède le mot. En l'occurrence, l'O.S., ainsi baptisé au lendemain de la première guerre mondiale [128], naît sous nos yeux. La nécessité d'intercaler, entre « l'ouvrier de métier » et le simple manœuvre, bon à tout faire, « homme de peine », héritier du journalier d'antan, une catégorie intermédiaire de travailleurs, spécialisés sur machines, dans une opération, voire un geste, se profile dans d'innombrables textes de la seconde moitié du 19e siècle : témoignages ouvriers dénonçant avec véhémence l'éclatement des métiers en « spécialités » asservissantes, descriptions sociologiques qui, dès qu'elles abordent les réalités concrètes, sentent vaciller les notions traditionnelles.

L'enquête de l'Office du travail, *Salaires et durée du travail dans l'industrie française,* fournit de nombreux exemples de telles discordances. Dans le questionnaire qu'il adresse aux entreprises, l'Office distingue : contremaîtres, ouvriers proprement dits, manœuvres, apprentis. L'apprentissage demeure la pierre angulaire du système, les manœuvres étant définis négativement, comme des « ouvriers dont le travail, n'exigeant aucun apprentissage professionnel, peut être effectué par tout individu bien constitué » (t. I, p. 17). Ces distinctions se révéleront rapidement inadéquates : d'une part, les enquêteurs constatent la décadence totale de l'apprentissage, dénomination théorique, qui ne recouvre plus, dans la plupart des cas (excepté dans le bois, les « métaux nobles »...), que la notion de *jeune ouvrier,* employé à la production ou aux tâches subalternes [129]. D'autre part, les images trop simples et bien distinctes de « l'ouvrier proprement dit » et du « manœuvre » se brouillent au point de se dédoubler, et, en se recouvrant partiellement, engendrent un hybride : le manœuvre spécialisé, l'O.S. « Il arrive fréquemment que les ouvriers proprement dits d'une industrie ne soient guère que des manœuvres ayant besoin d'une ou deux semaines tout au plus d'apprentissage ; dans ces cas, la distinction entre manœuvres et ouvriers proprement dits est parfois assez arbitraire et d'une interprétation délicate ; dans les mêmes cas, fort heureuse-

128. A. Touraine, 1955, p. 105 : « ... l'O.S. a tout autant remplacé le manœuvre que l'ouvrier professionnel. Lorsque sont apparus le travail en grande série et les chaînes de fabrication, la qualification d'O.S. fut le symbole d'une revalorisation du travail. Avant 1914, à côté de l'ouvrier qualifié, se rencontraient les manœuvres. Pendant la guerre de 1914, au début du travail en grande série, introduit par les fabrications d'armement..., le terme de " manœuvre spécialisé " s'imposa. Après la guerre, celui d' " ouvrier spécialisé ", peu à peu, le supplanta. »

129. *Salaires et durée du travail...,* t. I, p. 518 : « ... lorsqu'ils sont tout nouveaux, ils sont occupés une partie de leur temps à faire des courses, du nettoyage ; puis, lorsqu'ils commencent à pouvoir produire, ils travaillent aux fabrications de la maison, font des ouvrages faciles, quelquefois sont mis aux pièces, comme les ouvriers faits ; mais dans ce cas, le prix qui leur est alloué ne représente qu'une fraction du prix qui serait payé à l'ouvrier. »

ment, les salaires des deux catégories d'ouvriers sont peu différents »[130]. Et encore, à propos des travailleurs employés sur machines-outils : « ou bien, ils ont à exécuter des ouvrages très variés pour lesquels le jugement, la connaissance du dessin et une longue pratique du métier sont indispensables, et il leur faut mettre en jeu d'autant plus d'habileté et d'intelligence que les machines à conduire sont plus compliquées ; ou bien ils sont affectés à des fabrications d'objets, toujours les mêmes ; la machine est disposée pour exécuter toujours les mêmes opérations ; ils n'ont même pas à faire leurs outils qui leur sont fournis par les outilleurs, et ce sont alors de purs manœuvres qui n'ont à acquérir que l'attention dans la surveillance des opérations et la promptitude des mouvements »[131]. Inversement, sous l'étiquette « manœuvre » deux types se profilent : le manœuvre voué à l'entretien, à la manutention, etc. ; celui qui « occupé à la production est, au contraire, en général, spécialisé ; il peut acquérir, dans sa spécialité, une perfection, inutile d'ailleurs à l'ouvrier d'entretien »[132]. L'enquête note au passage que certains de ces « spécialisés » parviennent à gagner plus que des professionnels par l'accélération des rendements : « Un manœuvre attelé à une machine-outil dans un atelier de fabrication de pièces à reproduire en quantités arrive rapidement à gagner, aux pièces, un salaire aussi élevé, ou même plus élevé, qu'un ajusteur exercé qui, par la nature même de son travail, ne peut être mis aux pièces, mais qui doit être intelligent, connaître le dessin, et avoir fait un apprentissage de plusieurs années »[133].

Ces textes nous intéressent non pour leur contenu objectif sur l'histoire de l'évolution du travail, dont l'ouvrage classique d'Alain Touraine a ébauché la description, mais pour leur désarroi devant le nouveau paysage industriel en voie de formation, le sentiment visible de l'impropriété d'un vocabulaire hérité, la conscience, obscure encore, des mutations que la mécanisation impose à la tradition atelière. Certes, les théoriciens avaient, depuis longtemps, perçu ces changements. C'est maintenant le tour des observateurs empiristes. L'O.S., pivot de la production moderne, grandit sous leurs regards, ils le soupçonnent, mais ne le savent pas encore assez clairement pour le nommer.

3. Qualification des grévistes

L'analyse du pouvoir de grève[134] selon la qualification montre clairement ce que la description historique nous avait déjà enseigné : *la place décisive des*

130. *Ibid.*, p. 33.
131. *Ibid.*, p. 408 : à propos de la métallurgie, Seine.
132. *Ibid.*, p. 511, étude du salaire par professions, Seine. On rejoint ici les observations d'Alain Touraine sur le fait que « l'O.S. a tout autant remplacé le manœuvre que l'ouvrier professionnel » (1955, p. 105).
133. *Ibid.*, p. 422.
134. Rappelons qu'on entend par là : part (de grève, grévistes, journées de grève), évaluée en % du total.

O.S. dans le mouvement des grèves, avec 48 % des conflits, 59 % des grévistes, 60 % des journées perdues.

Répartition des grèves selon la qualification professionnelle des grévistes

Qualification	Grèves	Grévistes	Journées	Ampleur moyenne	Durée moyenne	Intensité moyenne
Indéterminé	13	835				
Ouvriers professionnels	1 120	207 306	2 696 174	185	6,8	2 407
Ouvriers spécialisés	1 337	425 931	4 983 512	318	2,9	3 737
Manœuvres	309	82 436	607 399	266	4,1	1 965
Auxiliaires	79	66 881	509 212			
Apprentis	3	1 207	4 837			
Chefs d'atelier, contremaîtres	7	3 934	35 890			
Ouvriers à domicile	20	38 110	424 285			
Divers	35	56 163	731 977			
Proportions (%)						
Ouvriers professionnels	40,4	28,9	32,5			
Ouvriers spécialisés	48	59,5	60,1			
Manœuvres	11	11,5	7,3			
	100	100	100			

Si le syndicalisme, l'association stable, demeure l'apanage des « ouvriers de métier », la grève, alors largement indépendante du syndicat, a fait dans les mœurs de la grande industrie son entrée triomphale. Les professionnels s'adjugent, il est vrai, 40 % des coalitions, mais en raison de la faible ampleur de celles-ci, seulement 28 % des grévistes et 32 % des journées. Quant aux manœuvres (dans cette catégorie, se trouvent par exemple les terrassiers, les travailleurs des industries chimiques, alimentaires, les dockers, etc.), leur part oscille autour de 10 % dans les divers indicateurs de mesure. Voilà qui situe nettement l'horizon social de la grève, nullement acte aristocratique de la tradition atelière, pas plus que rébellion des marginaux ; mais geste de la masse usinière, de l'infanterie des « bagnards » et des « forçats ».

Bien entendu, ce constat brut devrait être confronté à la composition globale de la main-d'œuvre. Mais celle-ci, pour les raisons déjà invoquées, nous échappe : les recensements de la population ne font pas ces distinctions. On ne peut qu'ébaucher quelques hypothèses.

Le recensement de 1872 classe la population active en quatre groupes :

1) « ceux qui gagnent leur vie sans recourir au salaire »
2) employés

3) ouvriers
4) journaliers

Il dénombre :

Ouvriers de grande industrie	1 012 006	33,3 %
Ouvriers de petite industrie	1 560 444	51,3 %
Journaliers	466 628	15,3 %
	3 039 078	

Le rencensement de 1876 donne :

Industrie : ouvriers	2 600 864	
journaliers	549 717	soit 17 %
	3 150 581	

Que range-t-on sous l'étiquette « journaliers » ? Le recencement de 1872 indique : « hommes de peine, charretiers »... Un modèle de tableau, adressé par le ministre de l'Agriculture et du Commerce aux préfets, destiné à établir la statistique annuelle de la France, distingue (novembre 1873) : « ouvriers : les ouvriers proprement dits sont, sauf de rares exceptions, payés à la tâche » ; « manœuvres, charretiers, etc. Les manœuvres n'ont pas de métier particulier et ne font usage que de leur force ; ils sont payés à la semaine ». L'Office du travail (enquête de 1893) s'efforce de préciser la part des manœuvres et des ouvriers proprement dits pour chaque industrie ; mais il n'opère aucun regroupement. Il faudrait de longs calculs pour parvenir, à partir de ces estimations partielles, à une estimation globale, en pondérant la part de chaque industrie dans l'ensemble de la main-d'œuvre : encore n'aurait-on que la distinction « manœuvres-ouvriers proprement dits ».

En tenant compte de l'importance des grands secteurs d'emploi, de la part des femmes et des enfants, du rôle respectif de la « petite » et de la « grande » industrie, peut-être pourrait-on hasarder, sous toutes réserves, l'estimation suivante :

O.P. : 30 à 35 % — O.S. : 45 à 50 % — M. : 20 %

Ce qui ferait apparaître la sur-représentation des O.P. au niveau des grèves (du moins pour la fréquence), la sous-représentation des manœuvres, tandis que la place tenue par les O.S. serait, somme toute, assez en rapport avec leur importance réelle dans le corps social. Si on admet ces pourcentages pour crédibles, et encore une fois il ne s'agit que d'une hypothèse extrêmement réservée, les propensions à la grève s'établiraient ainsi :

$$\text{O.P.} : \frac{28\ \%\ \text{des grévistes}}{35\ \%\ \text{des ouvriers}} = 0{,}7$$

$$\text{O.S.} : \frac{59\ \%\ \text{des grévistes}}{45\ \%\ \text{des ouvriers}} = 1{,}3$$

$$\text{M.} : \frac{11\ \%\ \text{des grévistes}}{20\ \%\ \text{des ouvriers}} = 0{,}5$$

L'image d'ensemble est un peu différente de ce que l'on pouvait attendre. La sur-représentation des *professionnels* n'existe qu'au plan de la fréquence, non pour les effectifs, en raison de la faible ampleur des grèves d'O.P. (ampleur moyenne : 185). L'étude des industries nous montrera que le pouvoir de grève des industries les plus qualifiées n'a rien d'excessif. La métallurgie, par exemple, ne tient pas dans le mouvement ouvrier la place escomptée ; le rôle des ouvriers du livre, jadis si entraînant, s'efface. Même le secteur du bois, domaine par excellence du professionnel, pèse moins lourd dans les conflits que dans l'emploi. La presse ouvrière de l'époque dénonce d'ailleurs la relative inertie de certaines professions très qualifiées, typographes ou charpentiers. A. Goullé écrit, à propos des derniers : « Leur libre allure, la confiance en soi-même que donne l'habitude des voyages pédestres, fait toujours des charpentiers une classe de travailleurs distincts et particulièrement intéressants. Ces gaillards musculeux, à large poitrine, et de haute taille, ont conservé une réputation de hardiesse... On se représente volontiers ces marcheurs comme une avant-garde, une élite des corporations ouvrières. Hélas ! Il faut en rabattre. Ces marcheurs ont perdu leur avance. Ils se sont attardés dans la franc-maçonnerie. Ils ont dépensé des forces à maintenir un vieux cérémonial et de vieux symboles » [135]. Et *Le Travailleur troyen* s'étonne de la passivité des typographes, « qui devraient, en France, être à la tête du mouvement ouvrier [et] sont, au contraire, les plus réfractaires à notre propogande. Parce qu'ils gagnent des salaires relativement élevés, ils croient la question sociale résolue pour eux » [136]. A Saint-Quentin, tandis que la chambre syndicale de la métallurgie s'attarde dans les illusions coopératistes, celle des tisseurs fonde un cercle d'études sociales [137]. Dans cette ville, comme dans la plupart des centres du Nord de la France, les ouvriers des usines textiles forment l'humus du socialisme tandis que mouleurs, mécaniciens, brodeurs, ouvriers du bâtiment, « c'est-à-dire les industries non encore vaporisées *(sic)*, où la main-d'œuvre accomplit quelque peu un rôle technique », demeurent à l'écart [138]. Selon *La Défense des Travailleurs* [138], « les ouvriers de ces corporations jouis-

135. *Le Cri du Peuple,* 22 avril 1884.
136. 21 janvier 1883.
137. *Défense des Travailleurs,* 18 mai 1884 : lettre de Jean Maxime, tisseur, qui adjure la chambre syndicale des métallurgistes de suivre l'exemple des tisseurs.
138. 23 mars 1890.

saient d'un salaire plus rémunérateur, s'enfermaient dans le cercle étroit des vieux préjugés du compagnonnage, et refusaient de faire cause commune avec les autres en les taxant d'exagération ». L'histoire de l'implantation du socialisme après le congrès de Marseille apporterait de nombreuses confirmations à cette thèse.

On peut trouver, à cette somnolence, des raisons historiques et sociologiques. Après avoir été en avance, l' « aristocratie ouvrière », comme il arrive souvent, se trouve en retard. L'échec de ses rêves — la coopération, la mutualité — la laisse désemparée devant la montée de conceptions nouvelles. Les éléments novateurs, des jeunes la plupart du temps, se heurtent à la défiance des anciens. Fait remarquable, les conflits entre syndicats et base ouvrière, lors du déclenchement des grèves, se rencontrent essentiellement parmi les qualifiés. Peu portés au romantisme, ils préfèrent à la grève la négociation.

D'autre part, les professions d'outils présentent de très nombreuses divisions de qualification et de salaires, facteurs éminemment défavorables à l'unité parce que générateurs de particularismes catégoriels, de rivalités, source de mépris, à tout le moins d'isolement. Grèves de métallurgistes, ou de verriers, sont la plupart du temps de petits conflits (d'où la faible ampleur moyenne), œuvre de groupes, voire d'équipes, agissant pour leur propre compte. Puddleurs et lamineurs font volontiers cavaliers seuls. L'élément dynamique des grèves de tailleurs réside dans la couche médiane des « pompiers », tandis que le gratin des coupeurs et la piétaille des apiéceurs se tiennent à l'écart. De même chez les cordonniers où les monteurs s'opposent généralement aux déformeurs, moins qualifiés. L'émiettement du syndicalisme chez les ouvriers du cuir traduit ces multiplicités. Les métiers qualifiés sont générateurs d'individualisme, d'esprit de prouesse, de concurrence, de sens de l'équipe plus que du groupe, encore moins du corps ou de la classe. A certains égards, la qualification, souvent génératrice d'amour du métier, est une aliénation que la grande industrie détruit. L'homogénéité d'une usine textile porte en elle l'unicité des luttes. Ici, pas de frontières, pas de hiérarchies : les jeunes rattacheurs entraînent leurs aînés, ce que ne peuvent le gamin de verrerie, ou le frappeur de forges, apprentis dédaignés ; mais au contraire une masse où se diffusent sans obstacle les idées et les sentiments, terrain rêvé pour les grèves épidémiques, les représentations contagieuses. L'espoir du 1er Mai éveille peu d'écho chez les métallurgistes, les ouvriers du bois ou du cuir ; il ébranle les mineurs, secoue les tisseurs du Nord, de Reims ou de Roanne...

La qualification valorise l'expérience, elle nie la jeunesse, elle méprise la femme, l'inhabile ou le malchanceux. Elle reconstitue au sein de la classe ouvrière la fascination bourgeoise des « capacités », entretient l'illusion de la promotion sociale.

N'exagérons pas pour autant l'égalitarisme des manœuvres ! A vrai dire, cette masse, au premier abord indistincte et floue, présente comme deux versants, deux types différents.

D'abord, une catégorie de manœuvres dépendants, auxiliaires, bons à tout

faire, qui, dans le cadre d'une profession déterminée, forment le dernier échelon d'une hiérarchie, et, souvent, à vie. « Dans la métallurgie, écrit Benoist, le manœuvre... entre manœuvre, il reste manœuvre — manœuvre au puddlage, aux aciéries, aux forges —, s'y spécialise autant que sa profession, qui n'est pas une profession, est susceptible d'être spécialisée, et c'est à peine si, une fois affecté à un atelier, il en change... Manœuvre dès qu'il travaille, et manœuvre tant qu'il travaille » [139]. Les métiers les plus qualifiés, les moins mécanisés sécrètent cette catégorie subalterne qui leur est indispensable. Ces manœuvres adultes, qui n'ont pas réussi à gravir les degrés de la qualification, ont une situation particulièrement inconfortable et méprisée : aux ateliers d'Indret, triste s'annonçait le sort qui attendait Jack le maladroit, le « choufliqueur », dépourvu du « sentiment de la lime » [140]. « Le compagnon se figure, a la conviction intime qu'il doit se montrer le supérieur de l'homme de peine... Il en fait son larbin, lui fait porter son sac, ses outils, pendant que lui marche les mains dans les poches ; il l'oblige à faire à sa place les plus répugnantes besognes. Il le traite souvent en paria. Beaucoup de compagnons ne choquent pas leur verre contre le verre de l'homme de peine », écrivent au *Cri du Peuple* [141] des anarchistes parisiens, gens de métier, qui tentent en 1887 d'organiser une chambre syndicale des hommes de peine. Bien entendu, les manœuvres, souvent ouvriers de fraîche date, provinciaux récemment immigrés [142], étrangers faméliques, ou femmes dociles, se montrent peu combatifs, toujours prêts à reprendre le chemin de l'usine. Mais les professionnels, de leur côté, font peu d'effort à leur endroit, et défendent leurs propres revendications sans beaucoup s'occuper d'eux. D'où, parfois, des conflits ouverts entre les uns et les autres : ainsi à Lyon, en 1887, entre qualifiés et manœuvres de verrerie [143]. Lorsque l'accord se réalise, il se révèle toujours fragile ; *Le Cri du Peuple* célèbre comme une victoire la solidarité des manœuvres avec les porcelainiers à Vierzon en août 1886 ; il annonce leur entrée au syndicat [144]. La coexistence s'avère-t-elle délicate ? Les journaliers se regroupent peu après dans un syndicat distinct [145]. En règle générale, les associations professionnelles

139. 1905, p. 287-288.
140. A. Daudet, 1876.
141. 28 février 1887. Toute la suite du texte est une vigoureuse dénonciation de l'attitude des compagnons vis-à-vis des manœuvres.
142. A Paris, les Bretons peuplent les usines de banlieue et leur réputation de passivité est si grande que, de nos jours encore, les travailleurs de chez Renault qualifient les Africains, sourds aux grèves, de « Bretons noirs ».
143. *Cf.* la troisième partie.
144. 31 août 1886.
145. Arch. dép. Cher, M 23 : lors de la grève de 1887, il existe deux syndicats distincts, porcelainiers (avec Vallet) et manœuvres (avec Lebret) qui ont du reste des réunions communes. Chez Bernard, après une résistance de 32 jours, les journaliers donnent le signal de la reprise : 26 d'entre eux, hommes et femmes, rentrent les premiers ; ils sont hués ; mais une semaine plus tard, la totalité des ouvriers fait sa soumission.

n'admettent pas les manœuvres ; il faut la crise pour que le syndicat des « forgerons, tourneurs, ajusteurs et outilleurs mécaniciens de Lille, Roubaix et environs » décide de se transformer en « chambre syndicale de la métallurgie du Nord », dans laquelle « pourra être admis tout ouvrier ou manœuvre travaillant les métaux » [146].

A côté de ces manœuvres subalternes et subordonnés, terrassiers, dockers, charretiers, travailleurs des industries chimiques et alimentaires (huiliers, sucriers, chocolatiers...) où les opérations de malaxage et de broyage n'exigent ni qualification ni même spécialisation, constituent des groupes homogènes et égalitaires. Quand des clivages se produisent, ils tiennent aux questions de nationalité qui font se déchirer, notamment dans les années de crise, terrassiers ou dockers, huiliers ou raffineurs. On sait avec quelle violence la xénophobie jaillit de ces couches miséreuses.

Cependanr, ces manœuvres indépendants, à part entière, se montrent, toutes proportions gardées, beaucoup plus combatifs que les précédents : l'essentiel des grèves leur revient [147]. Ils les mènenr avec une virilité agressive, mais aussi un isolement et une spontanéité qui leur nuisent.

Le niveau de qualification n'influe pas seulement sur le degré de combativité, mais aussi sur ses modalités. Professionnels, spécialisés, manœuvres, ne font pas grève de la même façon. Les statistiques mettent ce fait en évidence avec un schématisme presque excessif.

Nature de la grève et qualification

	Nombre de G.O.		Nombre de G.D.	
O.P.	865	75 %	279	24 %
O.S.	715	52 %	652	47 %
Manœuvres	231	67 %	110	32 %

Formes d'organisation et qualification

	Nombre de grèves inorganisées		Nombre de grèves organisées		Grèves avec syndicat	
O.P.	302	26 %	828	73 %	475	42 %
O.S.	606	45 %	731	54 %	306	22 %
Manœuvres	237	76 %	72	23 %	25	8 %

146. « La rapacité patronale, là est l'ennemi ! Pour remédier à cet état de choses, il faut laisser de côté toutes les questions de parti et de personnalité, et n'envisager que l'intérêt général », déclare le texte d'appel.

147. Terrassiers, dockers, charretiers, réunissent à eux seuls 50 % des grèves de manœuvres.

Secours et qualification

	Nombre de grèves secourues		Secours d'origine syndicale	
O.P.	345	30 %	235	20 %
O.S.	242	18 %	109	8 %
Manœuvres	23	7 %	9	2,9 %

Mode de revendication et qualification

	Revendication unique		et multiple	
O.P.	740	66 %	372	33 %
O.S.	904	67 %	411	32 %
Manœuvres	253	81 %	51	16 %

	Préavis		Grèves subites		Négociations		Médiations	
O.P.	516	59 %	134	20 %	326	29 %	88	7,8 %
O.S.	242	35 %	450	64 %	198	14 %	183	13,6 %

Résultats des grèves selon la qualification

	Succès		Transactions		Echecs		S + T	E
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	%	%
O.P.	297	29,2	331	32,6	387	38,1	61,8	38,1
O.S.	216	17,4	361	29,2	659	53,3	46,6	53,3
Manœuvres	43	12,2	237	67,5	237	67,5	32,4	67,5

Qu'il s'agisse de l'usage du préavis, de la précision des programmes, des formes d'organisation ou de secours, de la médiation ou de la répression, elles traduisent, des O.P. aux manœuvres, une simplification évidente de l'acte revendicatif. La grève des professionnels, la moins ample, mais aussi la plus longue, apparaît comme une démarche calculée (79 % de préavis), offensive (75 %), organisée (73 %), fortement syndicalisée (42 %) et relativement bien financée (30 % de grèves secourues), moins propice à la violence qu'à la négociation, offrant par conséquent peu de prise à la répression (poursuites : 3,8 % des cas) et couronnées de réussite (62 % des cas, avec 29 % de succès totaux).

Elle s'oppose presque en tous points à la grève de manœuvres, subite, fruste, brutale, isolée (7 % de grèves secourues), et massivement déçue (échecs : 67 %). Les O.S. occupent le plus souvent une position intermédiaire.

Un typographe, un facteur de pianos, un mouleur (O.P.) ; un tisseur ou un mineur (O.S.) ; un terrassier ou un docker (M.), pratiquent et vivent différemment la grève. Stratégie savante, en chambre, chez les premiers, mouvement de masse apte au déferlement chez les seconds, exercice physique de plein air chez les derniers : au triptyque des qualifications correspond une trilogie de l'action : la plume, la voix, le poing.

4. Salaire des grévistes

Pour une fraction de l'opinion, la grève ne naît pas de la misère, mais de l'aisance ambitieuse. Les professions les mieux gagées se montrent les plus exigeantes, les promoteurs des coalitions se rencontrent parmi les mieux payés. De nombreuses réponses à l'enquête de 1872 ne voient-elles pas dans les hauts salaires le principal facteur de « démoralisation » de la classe ouvrière ? Façon commode de se donner bonne conscience et de désamorcer, voire de nier, la revendication sociale, égoïste et factice rébellion de nantis.

Qu'en est-il donc ?

1° Dans une usine, dans une profession données, quelles sont les catégories, ou les hommes, les plus ardents, les plus combatifs ? On n'a sur ce point que des données fragmentaires, des appréciations qualitatives, mais finalement assez convergentes : les meneurs se recrutent parmi les mieux payés. Les vertus d'un bon salaire ne résident pas seulement dans la relative sécurité qu'il confère, mais encore, notamment dans les métiers qualifiés, par l'habileté qu'il implique et le prestige qu'il signifie.

2° L'influence globale du salaire nous échappe pour une large part. Si le salaire des grévistes est fréquemment donné (dans 57 % des cas), on ignore la composition salariale de la main-d'œuvre française. L'enquête de 1893 renonce à dresser sous cet angle la pyramide des ouvriers enquêtés [148] ; elle ne la fournit que pour la Seine [149]. Il faut donc renoncer à calculer la propension à la grève des diverses strates salariales. D'autre part, l'ouverture de l'éventail des salaires, reflet d'une grande complexité du monde ouvrier, où coexistent des « arts » et métiers aux rémunérations fort étendues, aboutit à une pyramide grêle qui n'a pas la vigoureuse simplicité quadripartite des qualifications.

On se limitera donc, sur ce point, à quelques remarques fort générales :

1° La pyramide salariale des grévistes se présente ainsi :

— 34,4 % des grévistes (34,9 % des grèves, 31,2 % des journées de grève) gagnent moins de 3 F ;

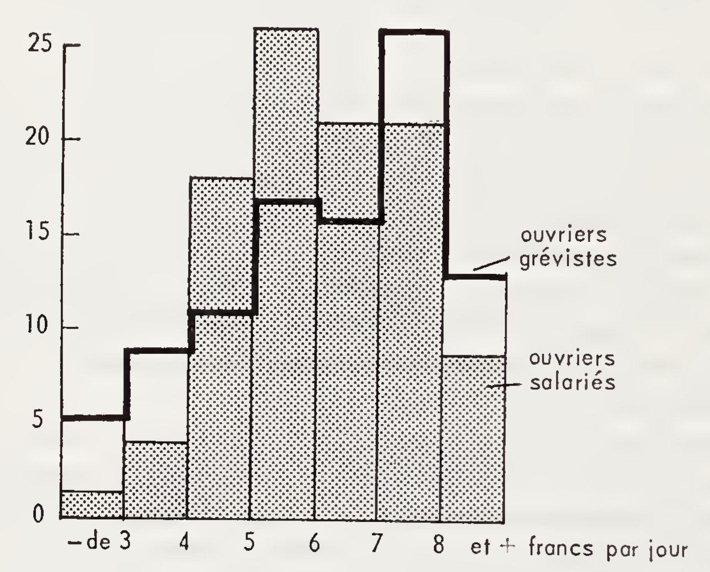
148. *Salaires et durée du travail...*, t. I, p. 17.
149. *Ibid.*, t. I, p. 496, tableau XXIV.

— 44,3 % des grévistes (42 % des grèves, 46,8 % des journées) gagnent de 3 à 5 F.

— 21 % des grévistes (22,3 % des grèves, 20,3 % des journées) gagnent plus de 5 F.

L'enquête de 1893 établit le salaire moyen général à 3,75 F par jour [150]. Les bas et moyens salaires sont donc bien représentés. Ils usent largement de la grève, non pas seulement instrument de riches, mais aussi, et amplement, arme aux mains des moins favorisés.

Ce constat confirme le précédent.



17. Répartition (pour 100) des ouvriers salariés (enquête S.D. 1893) et des ouvriers grévistes (1871-1890) selon le salaire journalier dans le département de la Seine

2° Le cas parisien mérite quelque attention.

a) La répartition des grèves en fonction des salaires accuse un maximum dans la tranche 7-8 F (et non pas 2-3 F comme pour l'ensemble), conséquence de l'inflation des gains à Paris.

b) Comparativement à la pyramide des salaires, telle que l'établit l'enquête de 1893, on constate une légère sur-représentation de ces hauts salaires dans la statistique gréviste : 55 % des grèves se situent dans la tranche de 6 à 8 F, qui ne comprend en 1893 que 50,7 % des ouvriers enquêtés ; mais plus

150. Hommes : moyenne générale : 4,20 F { Seine : 6,15 F ; Province : 3,90 F }

Femmes : moyenne générale : 2,20 F { Seine : 3 F ; Province : 2,10 F }

encore sur-représentation des bas salaires : 14 % des grèves dans la tranche inférieure à 4 F où n'entrent en 1893 que 5,3 % des ouvriers. Il est vrai qu'il y a quelque artifice à superposer une pyramide salariale de 1893 à une coupe 1871-1890, alors que les salaires ont fortement augmenté durant cette période.

3° Quant aux caractéristiques grévistes des divers niveaux de salaire, elles corroborent à peu près ce qui vient d'être dit au sujet des qualifications. Les mieux rémunérés sont les mieux organisés, les plus offensifs, les mieux adossés au syndicat, les mieux secourus, les moins portés aux manifestations de rues, mais les plus enclins aux meetings [151]. Cependant, ils ne réussissent pas nécessairement mieux que les autres ; le meilleur pourcentage de succès (S + T = 60 %) couronne les salariés de 4 à 6 F, il décroît au-delà. Les ouvriers bien payés se heurtent à de fortes oppositions et à une certaine indifférence, voire hostilité, de l'opinion que leurs « privilèges » rassurent et que leur faible volume ne parvient pas à ébranler [152].

IV. PHYSIONOMIES PROFESSIONNELLES

On fera, encore, une remarque préalable : la classification des industries et professions adoptée est celle de l'époque, et notamment celle de l'Office du travail pour sa statistique des grèves ; les commodités comparatives commandaient la continuité avec le cadre existant. Ce classement repose sur la notion de matière première ; mais la finalité interfère parfois (exemple : les industries « alimentaires »).

Ce principe est beaucoup moins aléatoire qu'il n'y paraît. « C'est la matière qui conditionne toute technique «, écrit Leroi-Gourhan [153]. La consistance des matériaux, leur degré de résistance, imposent, au premier âge industriel encore peu libéré des contraintes de la nature, une technologie qui implique des formes de travail (continu ou discontinu, mécanisé ou non), exige des qualifications différentes. Le bois, la pierre, le verre, le métal requièrent le façon-

151. Et, curieusement, aux rixes entre ouvriers : sur ce dernier point, interférence du climat parisien, les grèves des hauts salaires étant parisiennes à 75 %.

152. *Le Temps*, cité par *Le Cri du Peuple*, 10 mai 1885 : Jules Claretie s'indigne des revendications « injustifiées » des tailleurs parisiens. Ces « privilégiés » ne méritent pas qu'on leur cède. Et d'opposer leur sort à celui des mineurs qui, eux, peuvent revendiquer légitimement.

153. 1943, p. 18. Halbwachs adhère à cette idée : 1912, p. 65 : « C'est par la matière travaillée que se définissent les industries... La différence des matériaux sur lesquels s'est exercé l'effort des hommes paraît bien autrefois avoir entraîné entre ceux-ci des différences d'aspect et de mœurs qui se sont reflétées dans la conscience des autres comme dans la leur. » Halbwachs développe longuement l'idée de la dépendance relative de l'ouvrier vis-à-vis de la matière travaillée. Il conclut même à une « conscience d'industrie » (p. 68).

nage de professionnels habiles. Les matières molles, fluides — mélasse, graisse, oléagineux... —, la plupart des produits chimiques ou alimentaires, qui se brassent et se malaxent, ou se broient, les fibres textiles qui s'étirent, peuvent être livrées à la machine que « servent » des spécialisés ou même des manœuvres. La dichotomie du dur et du mou, chère à Bachelard, fonde la technologie primitive [154]. Et jusqu'à une sexologie des métiers : « A l'homme, le bois et les métaux ; à la femme, la famille et les tissus », écrit un délégué ouvrier à l'Exposition de 1867 [155]. Si bien que la physionomie des secteurs industriels présente une certaine cohésion de qualification et de salaire.

Très relative cependant. Les industries dites « polygraphiques » comportent des branches aussi dissemblables que celles du papier-carton et de l'imprimerie, juxtaposent des ouvriers hautement qualifiés (typographes) à de simples manœuvres (receveurs, margeurs, ordinairement jeunes auxiliaires). Le « travail de la pierre » regroupe terrassiers et professionnels du bâtiment (tailleurs de pierres, maçons, peintres...). Les industries alimentaires englobent boulangers et raffineurs, aux antipodes de la hiérarchie ouvrière et de l'organisation industrielle. Tailleurs, chapeliers, jouxtent, dans l'énorme groupe textile, la masse des fileurs et tisseurs. D'où la difficulté de caractériser globalement la physionomie gréviste de ces groupes hétéroclites où les influences catégorielles se contredisent, s'annulent parfois. Cependant, le codage à quatre chiffres, réalisé d'après la nomenclature de l'I.N.S.E.E., permet d'isoler, s'il est nécessaire, les métiers et les catégories.

Vue d'ensemble

Selon l'expression de Goetz-Girey, le « pouvoir de grève » d'une industrie exprime sa part relative (%) dans l'ensemble des grèves, grévistes, journées de grève. Souvent assez proches, ces trois valeurs peuvent différer de volume, car elles intègrent des éléments dissemblables. Les plus fortes distorsions s'observent pour les mineurs qui détiennent 5,6 % des grèves, mais 16,4 % des grévistes, 22 % des journées, en raison, principalement, de la forte ampleur moyenne des conflits (879 grévistes). Un rapport inverse s'observe pour le bâtiment qui, avec 12,8 % des grèves, n'a que 8,4 % des grévistes et 7,7 % des journées, conséquence d'une faible ampleur moyenne (198,3) [156].

Les statistiques font clairement apparaître :

— La place écrasante du textile-vêtement (35 % des grèves, 40,9 % des

154. Notamment 1948.

155. *Rapport des délégations ouvrières, Exposition de 1867,* t. I, p. 4 ; cité par M. Guilbert, 1966 *a,* p. 50.

156. En effet, si certaines coalitions du bâtiment ont été très massives — terrassiers de Paris ou de la Corrèze, en 1888, par exemple —, la plupart du temps, les grèves de maçons ou de peintres en bâtiment d'une localité n'excèdent guère une centaine d'individus.

grévistes, 37,6 % des journées) et, notamment, de la fabrication des tissus (filatures-tissages). Ce seul secteur détient 29 % des grévistes, 36,8 % des grévistes, 33,9 % des journées. Sans conteste, filatures et tissages forment alors les grandes zones de l'agitation sociale.

— Les mines viennent ensuite avec, pour les raisons indiquées, un « pouvoir » marqué surtout au niveau de l'ampleur et de l'intensité.

— Le secteur bâtiment-ameublement (bois + construction en pierre) [157] donne 23,5 % des grèves, 17 % des grévistes, 19,6 % des journées.

Réunis, ces trois ensembles industriels fournissent :

— 64,3 % des grèves ; 74,3 % des grévistes ; 79,1 % des journées.

Ils apparaissent comme les trois pôles principaux de l'activité. La métallurgie, de nos jours si décisive, a un pouvoir modéré, un peu plus élevé pour les grèves que pour les autres mesures ; il tourne en gros autour du dixième. Autour du vingtième dans les cuirs et peaux (7,5 % des grèves, 3,5 % des grévistes, 4,6 % des journées). Le pouvoir de grève des autres secteurs tombe en dessous de 5 %. On remarquera la faible place des industries chimiques et alimentaires, des transports aujourd'hui très importants.

Peut-on déceler des changements au cours de la période 1871-1890 ? La comparaison des deux décades sous l'angle du pouvoir de grève n'offre rien de très décisif. On notera cependant une tendance à l'allègement du poids des secteurs traditionnels :

	textile + *bâtiment*	
	1871-1880	1881-1890
Grèves	60 %	57 %
Grévistes	58 %	53 %

et à la croissance des secteurs nouveaux (métallurgie : + 3 % et + 5 % ; transports : + 0,4 % et + 3,7 %), et de façon générale une certaine diversification. La structure du pouvoir de grève demeure toutefois assez stable durant cette période ; les grands changements se produiront postérieurement.

L'examen annuel du pouvoir de grève (dont les résultats ont été en partie incorporés au chapitre relatant l'histoire des grèves) fait apparaître des fluctuations importantes. Elles sont souvent liées aux types d'action respectifs. Ainsi la part du textile, toujours très forte, grossit en temps de crise en raison du fort pourcentage de grèves défensives dont cette industrie est coutumière. Au contraire, les industries liées au bâtiment, où les luttes offensives dominent, enflent leur pouvoir en bonne conjoncture ; pierre + bois donnent 46 % des grèves en 1872, 36 % en 1880, 38 % en 1881.

Le « pouvoir de grève » de chaque branche est-il la simple traduction de son importance réelle, mesurée à partir de ses effectifs salariés ? Le calcul de

157. Il est légitime de regrouper bois et pierre, car l'essentiel du groupe bois provient de menuiserie et charpente en bâtiment. On y reviendra.

Propension à la grève

Groupes professionnels	A	B	A/B
I. *Agriculture*			
Bûcherons	0,58	0,99	0,60
II. *Mines et carrières*	*16,4*	*5,80*	*2,82*
Mineurs de houille	16	2,9	5,5
III. *Industries alimentaires*	*1,7*	*7,39*	*0,23*
Ouvriers du sucre	0,8	0,70	1,1
Boulangerie, pâtisserie	0,8	2,48	0,32
IV. *Industries chimiques*	*1,4*	*2,1*	*0,66*
Tabacs	0,6	0,26	2,3
Usines à gaz	0,27	0,67	0,40
V. *Papier et imprimerie*	*0,7*	*3,35*	*0,20*
VI. *Cuirs et peaux*	*3,5*	*4,46*	*0,78*
Préparation des cuirs	1,4	1,08	1,29
Travail du cuir	2	3,38	0,59
VII. *Textile, vêtement*	*40,9*	*28,39*	*1,44*
A. Textile proprement dit (filage, tissage)	39,1	17,27	2,27
B. Travail des étoffes (vêtement)	1,8	11,12	0,16
Quelques catégories			
Teinturiers, apprêteurs	2,29	1,20	1,90
Chapellerie	0,69	1,67	0,41
VIII. ***Bois***	*8,6*	*8,81*	*0,97*
Sciage, charpente, menuiserie, ébénisterie	7,98	6,56	1,2
IX. *Métaux*	*9,6*	*13,58*	*0,71*
X. 1. *Pierres et terres au feu*	*1,7*	*3,56*	*0,47*
Verreries	1,21	0,98	1,2
Terres au feu (briqueteries, céramiques, tuileries, fabrications porcelaines).	0,49	1,88	0,26
X. 2. *Construction en pierres*	*8,4*	*8,84*	*0,96*
Plomberie, couverture	0,43	0,60	0,71
XI. *Transports, manutention*	*4,3*	*9,54*	*0,45*

A = % grévistes de chaque groupe ou catégorie par rapport au total des grévistes de la période 1871-1890 (ou pouvoir de grève selon les effectifs).

B = % des effectifs salariés (ouvriers + employés) de chaque groupe ou catégorie par rapport à l'ensemble des effectifs salariés de l'industrie recensés en 1896, soit 3 603 350. *Cf. Recensement de 1896 (Professions)*, t. IV, p. CXVII et *sq.*

Les catégories distinguées en A et B ne coïncidant pas toujours, on a dû se contenter la plupart du temps des principaux agrégats. On est descendu au niveau de la catégorie professionnelle chaque fois que c'était possible, sans trop de risques d'erreurs.

A/B = Propension à la grève.

la propension à la grève permet d'esquisser une réponse à cette question. Il existe plusieurs façons de le calculer [158] ; j'ai retenu la suivante :

$$P = \frac{\text{\% grévistes de la branche par rapport à l'ensemble des grévistes (1871-1890)}}{\text{\% des salariés de la branche par rapport à l'ensemble des salariés de toutes les branches d'industries au recensement de 1896}}$$

Si P = 1, il est clair que pouvoir de grève et volume de l'industrie ou de la profession considérées sont équivalents.

Le choix du recensement de 1896 peut surprendre en raison de sa date un peu tardive. Mais, en la matière, le choix est limité. Ce recensement constitue le premier recensement professionnel depuis 1866 [159], et le plus sûr ; il a, sur celui de 1866, l'avantage d'être plus détaillé, ce qui permet une approche plus précise. Toutefois, il est difficile de descendre au niveau du métier, en raison des regroupements opérés ; il faut la plupart du temps se contenter de grands agrégats. On se demandera également pourquoi on parle ici de « salariés » et non d'ouvriers : mais le recensement de 1896 ne distingue pas employés et ouvriers, réunis sous la dénomination de « salariés ».

Le classement des industries selon leur indice de propension à la grève s'établit ainsi pour la période 1871-1890 :

Mines et carrières	2,82	Industries chimiques	0,66
Textiles proprement dit (fabrication des tissus)	2,27	Pierres et terres au feu	0,47
Bois	0,97	Transports	0,45
Construction en pierres	0,95	Industries alimentaires	0,23
Cuirs et peaux	0,78	Industries du papier-carton et polygraphiques	0,20
Métaux	0,71	Travail des tissus, vêtement	0,16

Voici confirmé le dynamisme des mineurs et des tisseurs et, secondairement, des ouvriers du bâtiment. Quelques métiers particuliers font bonne figure : mineurs de houille (5,5), travailleurs des tabacs (2,3), teinturiers et apprêteurs (1,90), tanneurs et mégissiers (1,29), charpentiers, menuisiers et verriers (1,2), travailleurs des sucreries (1,1)... Mais trop d'éléments nous manquent pour un tableau raffiné, et véritablement comparatif. Il ferait apparaître, au sein

158. *Cf.* Goetz-Girey, 1965, p. 110.

159. Les recensements intermédiaires distinguent des agrégats de définition extrêmement vagues et inutilisables pour notre propos. Ainsi, en 1872 :
1° mines et carrières ;
2° grande industrie ;
3° arts et métiers (petite industrie) ;
4° journaliers.
La *Statistique des industries principales* de 1873 ne concerne que la fabrication des « produits bruts » et des « produits simples » ; elle n'a porté que sur 800 000 ouvriers.

d'ensembles assez passifs, et forcément niveleurs, des catégories « grévicultrices ».

C'est à la description de quelques grands tempéraments professionnels que nous nous attacherons maintenant.

1. Ouvriers du textile

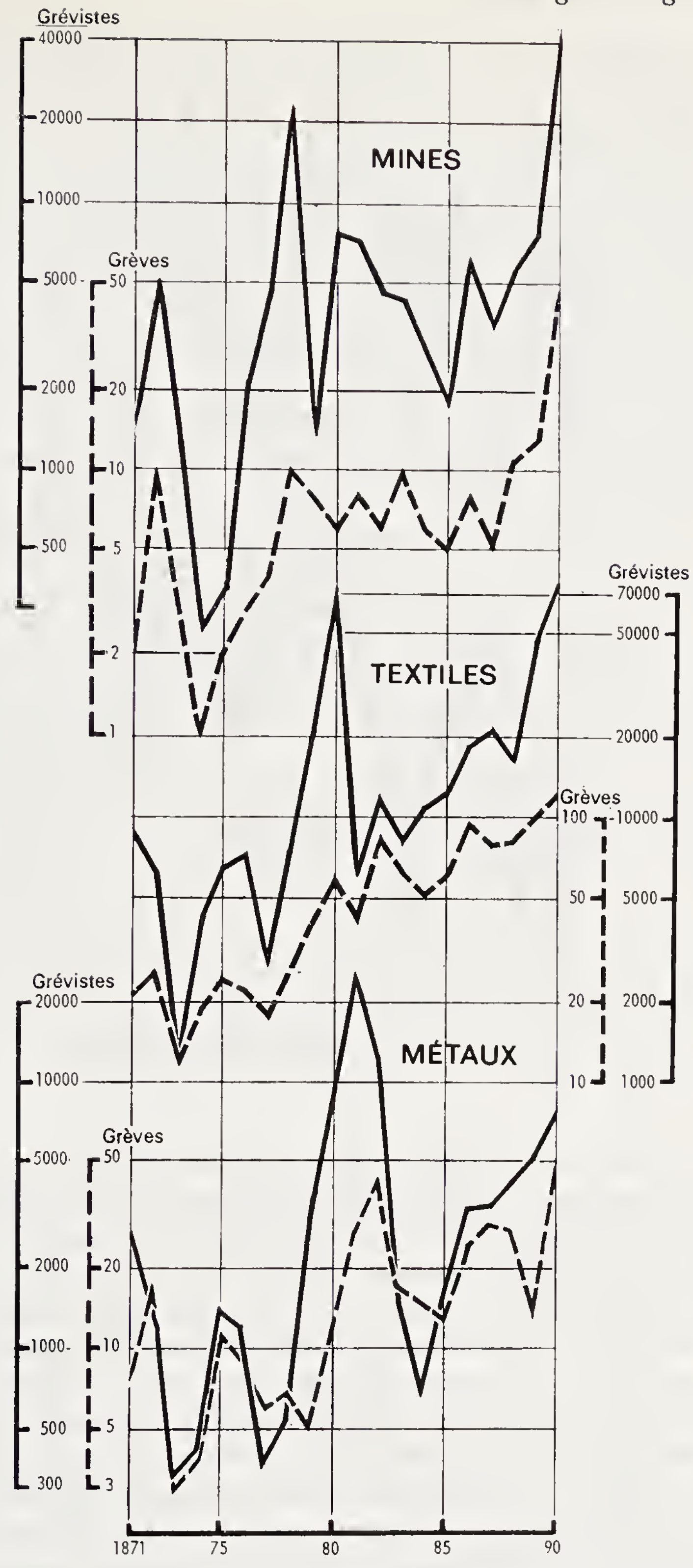
Avec 35 % des grèves (de 16 à 50 % selon les années), 41 % des grévistes, 37 % des journées de grève, le groupe textile-vêtement se taille dans l'activité sociale la part du lion, comme il se la taille encore dans l'économie française, en cette fin de l'âge industriel classique. Il pèse d'un poids tel que ses caractères propres modèlent largement ceux de l'ensemble. La France gréviste, c'est d'abord la France textile, capitale Roubaix, premier rôle : le tisseur, qui monopolise à lui seul 23 % des conflits. Et s'il me fallait orner ce livre d'un frontispice, j'y mettrais une de ces sortes d'usines textiles, souvent demi-campagnardes, dont raffole la série des cartes postales « industrielles » au début du 20e siècle : foules de sexes mêlés, jeunes, maigres, aux visages tordus de sous-alimentés, gouailleurs cependant, comme enhardis par le nombre, par cet « être ensemble » que crée l'entreprise aux structures salariales égalitaires.

Car voilà bien sans doute une des clefs de la combativité inattendue du textile que, peuplé de femmes et d'enfants, on eût cru plus résigné : la pyramide des salaires ne présente pas le profil étiré de la métallurgie, ou de l'imprimerie ; elle s'écrase vers le bas en un bloc compact et homogène. Pas de rivalités catégorielles, de mépris professionnel. Hormis quelques emplois de choix, numériquement restreints, virils et mieux rémunérés — pareurs, trieurs, gareurs, rentreurs — qui font d'ailleurs le plus souvent bande à part, c'est le monde type de l'O.S. que la mécanisation toute récente, encore inachevée, du tissage, vient d'enfanter, « forçat » du « bagne industriel ».

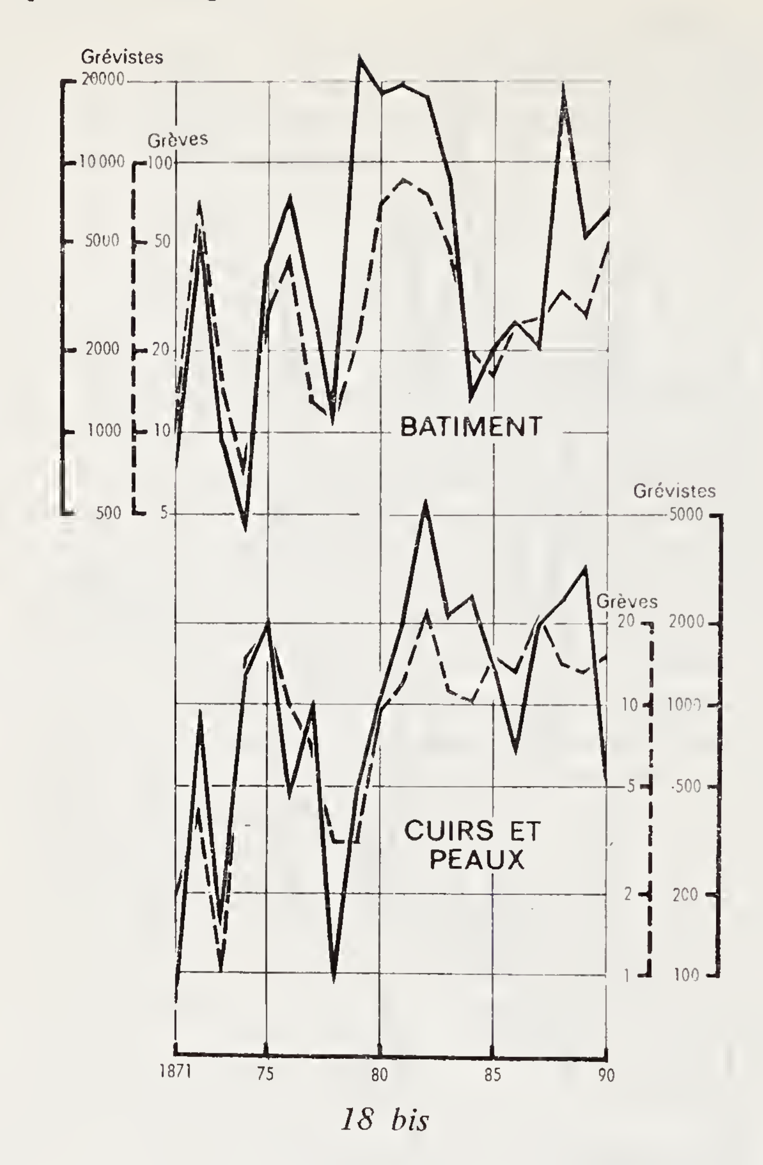
Cette remarque vaut évidemment surtout pour le secteur de la « fabrication des tissus » ; mais il constitue l'essentiel, et de loin, et nous l'étudierons d'abord.

Groupe textile-vêtement (1871-1890)

	% grèves	% grévistes	% journées de grèves
Fabrication des tissus	29,5	36,9	33,9
Teinture, apprêts	2,3	2,29	
Vêtement (bonneterie, tailleurs...)	2	0,89	
Chapeliers	1	0,69	
Tapissiers		0,11	
Ensemble textile-vêtement	35,1	40,9	37,6



18. Grèves et grévistes par profession de 1871 à 1890



18 bis

Le tisseur (le terme vaut ici, d'abord, au sens large : ouvrier des filatures et des tissages) : pourquoi, comment fait-il grève ? Il se défend, plus qu'il n'attaque (56,2 % de grèves défensives : le plus fort taux ; G.O. : 43,8 %), ayant, plus que d'autres, à s'opposer sans cesse aux réductions d'un salaire toujours menacé par l'abaissement des tarifs, ou par l'allongement sournois des pièces ; ou encore à l'accroissement harassant de la productivité qu'implique la conduite, de plus en plus généralisée, de deux métiers. Ce migrant de fraîche date supporte mal la discipline industrielle, la rigueur des horaires, la clôture, la cloche, les règlements tracassiers, brandis par des « gardes-chiourme » détestés. Ces griefs figurent dans 24 % des conflits. Par contre, le tisseur accepte plus aisément que d'autres les longues journées (à peine 10 % des revendications portent sur la réduction de la journée de travail) ; il faut la fièvre exceptionnelle de 1880 pour que la demande des dix heures

soit posée avec netteté, à Reims notamment ; ou, lors du 1[er] Mai 1890, l'ardeur pédagogique de militants comme Pierre Martin, de Vienne. A cette date, les tisseurs de Roubaix s'attachent, quant à eux, non aux huit heures, visée beaucoup trop lointaine, mais à une augmentation de salaire. Au reste, la structure revendicative est simple (72 % de grèves à revendication unique), peu articulée, rarement écrite (15 % des cas — moyenne générale : 23,3 %), parfois informulée. La grève conserve ici sa verdeur originelle, respiration haletante, vibration protestataire et quelque peu primitive ; elle échappe au calcul.

Non que le tisseur en soit incapable : en 1880, il sait mettre à profit une saison éclatante ; en d'autres circonstances, on le voit arguer de la hausse des prix, de la vigueur des ventes, ou de la fonte des stocks, pour se faire augmenter. Mais, masquée par la monotonie du rythme industriel, la conjoncture le fuit. Surtout, son absence d'organisation l'empêche de prévoir. Rien de planifié, certes, dans une action toute occasionnelle et dépourvue de stratégie (grèves subites : 70,7 % ; préavis : 29,2).

Impulsive, coléreuse, vraiment sauvage, la grève textile naît dans l'instant, à l'annonce d'une mauvaise nouvelle, du renvoi d'un travailleur. Une brimade d'un contremaître, l'appel d'un camarade plus hardi, suffisent à la faire naître. Cette prompte solidarité des usines textiles montre quel mécontentement s'y tapit, constant, latent.

Il cristallise autour de « meneurs » épisodiques, rebelles d'un jour, rarement isolés, équipes plutôt de la broche ou du métier, généralement jeunes, souvent nouveaux venus, ou étrangers : à Roubaix, les Belges passent pour insoumis.

La plupart du temps circonscrite à l'usine, la grève textile est, plus que toute autre, susceptible d'extension. Elle se diffuse non par mot d'ordre, mais par imitation, par contagion, les ouvriers « voulant faire comme les autres » ; l'épidémie gagne la rue, la ville, parfois des régions entières. D'où l'importance relative des dimensions atteintes (ampleur moyenne : 351 ; moyenne générale : 302).

Répartition des conflits selon les catégories d'effectifs (%)

	Fabrication des tissus	Moyenne générale
Indéterminé	1,5	4,1
1-10	1,6	3,8
11-30	11,6	15,5
31-90	29,2	30,6
91-270	35,8	27,2
271-810	12,7	12,2
811-2 430	4	3,9
2 431-7 290	2,3	1,9
7 291-21 780	1,04	0,5

Concentration géographique des usines, homogénéité de la main-d'œuvre, importance des femmes et des jeunes, perméables aux bruits et aux ondes, enfin absence d'organisation, constituent des facteurs favorables à l'épidémie.

Fièvre vite retombée : la grève textile s'étend plus qu'elle ne dure (9 jours en moyenne ; moyenne générale : 11,8). 50,6 % des conflits n'atteignent pas cinq jours (moyenne générale : 46,3). Une proportion égale est complètement dépourvue d'organisation. Existante, celle-ci se cantonne aux formes élémentaires : délégués surtout, comités ; le taux d'intervention syndicale (inférieur à 20 %) se situant au niveau le plus bas (moyenne générale : 30 %). La création des chambres syndicales émane souvent de militants qui ont tendance à confondre le groupe de défense professionnelle et le cercle d'études sociales. Lorsqu'il accède au militantisme, le tisseur sépare moins que d'autres action économique et engagement politique. La faiblesse de l'ouvriérisme dans ce milieu sans tradition explique la pénétration plus facile du guesdisme et son implantation textile [160].

Peu enclin aux réunions en salle close, à cotiser, à délibérer, le tisseur aime le mouvement, le bruit, les manifestations de foule. La rue est son domaine, où se déploient, d'une usine à l'autre, d'un village à l'autre, des cortèges composites, portant drapeau, battant tambour, criant et chantant ; troupes denses (15 000, 20 000 à Roubaix en 1880 ou 1890), et pourtant le plus souvent pacifiques, comme le suggère l'écart entre manifestations et violences (manifestations : 15,5 % des grèves ; violences : 4,5), en dépit de quelques mises à sac d'usines ou de « châteaux », de plus nombreux bris de vitres. Contenue, déjà, la violence naît de la contrariété : obstination d'un manufacturier arrogant, et, dans le textile, ce type surabonde ; obstacle des forces de l'ordre. A Reims en 1880, à Saint-Quentin en 1884 et 1886, à Fourmies, cette même année, à Amiens en 1888..., essentiellement dans le Nord flamand et picard, des barricades s'élèvent ; on craint des troubles graves. Rien pourtant qui dépasse le stade du tumulte. Mais le drame à chaque instant peut naître : en 1891, Fourmies donne à la République sa première tragédie ouvrière.

Le tisseur ne jouit dans l'opinion ni de l'attention accordée au flair du bâtiment, ni du prestige des mineurs. Démultiplié, anonyme, son visage demeure flou, fondu dans la masse. On n'aime guère contempler ce symbole de la misère industrielle, que, le premier, décrivit Villermé. La littérature, refuge des mythologies sociales, ignore l' « enfer des tisseurs » [161]. La forge, la verrerie, la mine ont leurs épopées ; l'artisan parisien est un héros de roman ; il faudra attendre le 20e siècle — Maxence Van der Meersch, plus près de nous Roger Vailland *(Beau Masque)* — pour que le textile nous soit conté. Trop vite éteintes, ses coalitions demeurent isolées ; elles ne suscitent qu'exceptionnellement ces

160. Cl. Willard, 1965.

161. Selon l'expression des frères Bonneff, 1908. *Cf.* cependant le drame de G. Hauptmann, *Les tisserands,* Paris, 1906.

grandes vagues de sympathie que soulèvent les grèves de mineurs. Plus que d'autres, elles échouent (échecs : 55 % ; moyenne générale : 49 %).

A cette vue très globale, on tentera d'apporter quelques précisions : 1° sur la place qui revient à chaque secteur de la fabrication des tissus (laine, coton, lin, soie) ; 2° sur le rôle différentiel joué par les diverses catégories professionnelles, si peu qu'elles se distinguent.

A. *Grève et fibres textiles*

Bien qu'il y ait quelque approximation dans l'attribution des grèves à telle ou telle matière première (cette donnée ne figure pas toujours), je l'ai tentée avec le plus de soin possible, et le tableau qui suit présente un degré raisonnable de véracité.

	Nombre de grèves	Nombre de grévistes	% grèves	% grévistes
Laine	326	118 092	38	36
Coton	275	81 318	32	25
Lin, chanvre, jute	99	61 469	11	18
Soie	87	23 662	10	7
Divers (mixte, ou indéterminé)	70	41 000	8	12
Ensemble	857	325 541		

% calculés sur l'ensemble laine-coton-lin-soie

	Grèves (787)	Grévistes (284 541)
Laine	41	41
Coton	34	28
Lin, chanvre, jute	12	21
Soie	11	8

Le secteur lainier détient la palme, puis viennent coton, lin-chanvre, et enfin soie. Mais quels sont les effectifs occupés par ces diverses branches ? La *Statistique générale de la France* fournit, de 1873 à 1887 inclus, les effectifs ouvriers par matière première :

— coton, laine, chanvre-lin-jute, soie, mélanges, de 1873 à 1881 ;

— à partir de 1882, soie et mélanges sont cumulés.

J'ai calculé la moyenne des quinze années 1873-1887 pour coton, laine, lin-chanvre-jute, et pour la soie, celle de 1873-1881. J'ai préféré ces chiffres à

ceux du recensement de 1896 pour des raisons de proximité chronologiques ; au reste, la comparaison avec ce dénombrement montre que les variations des effectifs (tous en croissance) n'ont que peu modifié le poids respectif des branches : la laine, notamment, conserve sa prépondérance.

Effectifs des industries textiles

	D'après *Statistique générale France* (1873-1887)		D'après *recensement* 1896	
	chiffres	%	chiffres	%
Laine	110 000	34	164 252	35
Coton	103 300	31	137 188	29
Lin, chanvre, jute	59 200	18	86 447	18
Soie	51 300	15	80 032	16
	323 800		467 929	

L'indice de propension à la grève s'établit ainsi :

Laine	36/34 =	1,05
Chanvre-lin-jute	18/18 =	1
Coton	25/31 =	0,80
Soie	7/15 =	0,46

La soie exceptée, les différences sont trop peu accentuées pour qu'on puisse épiloguer longtemps. Deux branches éprouvent alors une crise de structures marquée et réagissent différemment : l'industrie linière et celle de la soie. La première [162] perd, s'il faut en croire la *Statistique générale de la France,* 19 % de ses effectifs entre 1873 et 1887 ; elle connaît de nombreuses faillites et une forte concentration industrielle et financière. En Cambrésis, en Picardie, de puissantes sociétés — Comptoir linier, Maberly — gèrent de gros établissements (plus de mille ouvriers), fortement mécanisés, où règne une tension particulièrement vive. La disparition du tissage à domicile, qui s'accompagne de l'aggravation du sort des derniers tisserands, provoque de graves remous : grève du Choletais en 1887 (environ 10 000 grévistes) [163], surtout émeutes du Cambrésis : pressurés par des façonniers sans scrupule, acculés à des salaires de famine (moins de 1 F par jour), réduits à « manger de l'herbe », les tra-

162. Sur la décadence de l'industrie linière, *cf.* E. Levasseur, 1907, p. 97 et *sq.* Le rapport à l'Exposition universelle de 1889 fait état de grandes difficultés, notamment dans l'Ouest. C'est la suite de l'histoire dont C. Folhen a retracé les épisodes sous le Second Empire, 1956.

163. Sur cette grève, *cf.* Arch. dép. Maine-et-Loire, 21 M 225 et *Le Cri du Peuple,* notamment 25 et 26 septembre 1887 ; intéressante description économique et sociale.

vailleurs se répandent dans les rues d'Avesnes-les-Aubert, un soir de février 1889, et, aux accents de « La Carmagnole », saccagent les magasins [164]. Le secteur linier, en longue décadence, se caractérise par l'importance des luttes défensives et la violence des affrontements. Quinze ans plus tard, l'enquête parlementaire de 1905 décrira un climat toujours plus détérioré.

L'industrie de la soie, très menacée elle aussi, réagit beaucoup moins. La concentration n'y est poussée que dans les tissages qui constituent des môles de résistance. Si la main-d'œuvre, composée de jeunes paysannes « encasernées » à titre plus ou moins temporaire, sous la férule de religieuses, les plus dures des contremaîtresses, se montre globalement apathique et résignée, ces établissements engendrent néanmoins des conflits réitérés, qu'on a évoqués à la rubrique féminine. D'autre part, l'extension du tissage à domicile, dans les campagnes du plat pays lyonnais (Ain, Isère, Drôme, Savoie même...), fait appel à de vastes réservoirs de ruraux que les canuts ont bien du mal à mobiliser. Une tentative d'organisation d'un syndicat, formé en « séries », à la manière du vieux mutuellisme, et destiné à défendre le prix de façon, se heurte à une grande inertie [165]. Ces transformations expliquent la place médiocre tenue par les soyeux lyonnais dans les luttes sociales de ce temps.

Les industries lainière et cotonnière [166] se développent, au contraire, assez vigoureusement, comme le montre la hausse des importations de matières premières :

	1871	*1890*	
Indice des importations de laine	60	100	+ 40
Indice de la consommation du coton	78	100	+ 22

Cette croissance s'accompagne de fluctuations, plus marquées pour l'industrie cotonnière (en 1877 et 1881, forte chute des importations, crise). La baisse du prix du kilo de coton a été vertigineuse depuis 1864 (indice 360 en 1864 — indice 100 en 1890), ce qui a certainement favorisé la consommation intérieure, mais exigé de grandes transformations. L'industrie lainière traverse une excellente période de 1875 à 1880, une récession de 1881 à 1885, puis une nette reprise à partir de 1886. Son essor, notamment celui de la laine peignée, se lie à celui de Roubaix [167], en tel développement qu'on a pu parler de « cité

164. Arch. nat., F 12 4665 ; Arch. dép. Nord, M 625/58, 10 000 tisserands environ ont participé à ces émeutes de la misère et de la faim.

165. Arch. nat., F 12 4665, Grève des tisseurs en soie, 27 avril-15 mai 1879, contre l'extension du travail à la campagne ; le mouvement de défense du tarif est mené surtout par les veloutiers : *Petit Lyonnais,* 27 juin 1879 ; sur l'évolution économique de la région lyonnaise, *cf.* P. Léon, 1967, p. 31-63.

166. Sur l'industrie lainière, *cf.* E. Levasseur, 1907, p. 100 et *sq.* ; *id., La France et ses colonies,* 1890, donne une description de l'industrie lainière vers 1885. Sur l'industrie cotonnière, *cf. id.,* 1907, p. 90.

167. *Revue du Nord,* avril-juin 1969, n° spécial sur Roubaix ; *cf.* notamment, G. Franchomme, p. 201-249. « De 1870 à 1900, on assiste à un développement prodigieux de l'industrie textile roubaisienne, en particulier de l'industrie lainière. »

américaine » à son propos et voir dans son patronat textile l'émule des entrepreneurs d'outre-Atlantique [168]. Images sans doute excessives pour une bourgeoisie somme toute assez timorée [169] ; mais il faut avoir à l'esprit ces tendances pour apprécier les grèves textiles du Nord, du moins dans les secteurs lainier et cotonnier. Certaines d'entre elles (1879-1880, 1886-1890) sont à quelques égards des « grèves de prospérité ».

La principale innovation réside dans la mécanisation du tissage demeuré, jusqu'à la fin du Second Empire, très largement « à bras ». Voici quelques chiffres relevés pour l'ensemble de la France, dans la *Statistique générale* et l'*Annuaire statistique* :

	Métiers à bras actifs			*Métiers mécaniques actifs*		
	1873	1885	1887	1873	1885	1887
Chanvre, lin	60 500	22 800	20 976	13 900	16 000	15 079
Laine	60 353		25 399	21 900	43 000	42 151
Coton	82 804	33 000	28 200	55 000	67 000	70 276

Et d'après des données fournies par les Archives départementales du Nord [170] en divers endroits, et regroupées, sous toutes réserves :

	Métiers à bras		*Métiers mécaniques*	
	1873	1889	1873	1889
Coton	2 218	4 276	370	13 466
Laine	15 283	6 568	6 744	16 633
Chanvre, lin, jute	28 540	3 424	9 157	12 201
Mélanges	39 810	6 442	9 529	13 874

Les transformations sont analogues dans une cité lainière comme Reims [171] et dans une ville cotonnière comme Roanne. Cette dernière passe en une décade de l'industrie domestique, semi-rurale, que décrit encore l'enquête de 1872 [172], au stade usinier et mécanisé [173]. On y compte 16 établissements de tissage mécanique en 1880 occupant 4 850 ouvriers ; et ni la grève ni la crise ne ralentissent l'essor : en 1885, il y en a 23 et 8 000 travailleurs. Ainsi, les

168. *Le Temps*, notamment 26 mai 1880.

169. G. Palmade, 1961 ; Lambert-Dansette, 1954, étudie surtout le patronat linier d'Armentières. On manque d'études pour cette période sur l'innovation dans l'industrie textile.

170. Arch. dép. Nord, M 663/44, 45 et 46.

171. Nombreux documents dans Arch. dép. Marne, 186 M 12.

172. Arch. nat., C 3022, réponse de la chambre de commerce de Roanne.

173. Arch. nat., F 12 4522-B (1869-1886).

conflits sociaux, si intenses dans cette localité, menés avec tant d'ardeur par tisseurs et teinturiers, ont-ils pour arrière-plan une véritable mutation économique. On en dirait autant de Vienne, de Cours ou de Cholet. Tout cela, accompagné de migrations, d'exode rural, de populations brassées et brassantes, arrachées, traumatisées, jetées à l'usine, affrontées à la machine pour la première fois.

Cette conjoncture économico-démographique du textile explique sa place de choix dans la dynamique sociale, comme le caractère, contrasté, souvent contradictoire, de ses grèves ; et celle du tisseur, hissé sur le pavoi, poussé par toute la force explosive de l'industrialisation à l'avant-scène de ce grand théâtre.

B. Grève et catégories ouvrières du textile

Saisir le rôle différentiel de ces catégories présente des difficultés. Car les rapports emploient assez généralement le mot « tisseur » pour désigner les travailleurs de filatures et des tissages, quelle que soit, semble-t-il, leur spécialité [174]. Les statistiques qui suivent méritent donc quelques réserves. Il y aurait :

tisseurs	673	grèves [175]
fileurs	75	grèves
autres catégories	122	grèves

Parmi ces dernières, deux types différents.

1° Des auxiliaires, généralement enfants, jeunes gens, femmes : rattacheurs, dévideurs, bobineurs, rebrousseurs..., à l'action souvent entraînante. Les rattacheurs ont enclenché 39 mouvements dont la grande grève de Roubaix en 1880, les dévideurs une dizaine.

2° Des ouvriers nettement plus qualifiés, aux salaires beaucoup plus élevés, employés à la préparation des matières premières, travaux qui exigent de la compétence et du jugement. Ainsi, les trieurs de laine, dont l'apprentissage dure plus d'un an, se font 5 à 6,50 F pour de courtes journées. « Le haut salaire des trieurs, étant donné le peu de temps passé à l'usine (ils ne peuvent travailler utilement qu'à la lumière du jour), en fait une catégorie d'ouvriers d'élite souvent plus remarquables par leur intelligence et leur savoir que les autres » [176]. De même, les laveurs, au travail pénible, toujours masculins [177] ;

174. On trouvera une description précise des diverses opérations et catégories, dans Ch. Benoist, 1905, t. I, p. 377 et *sq*.

175. La plupart des grèves textiles sont multi-catégorielles. Il s'agit ici des catégories initiatrices.

176. A. Goblet, 1903, p. 179.

177. *Ibid.*, p. 23.

les peigneurs [178], pareurs, gareurs, retordeurs, etc. Ces cadres virils du textile se mêlent peu à l'ensemble de la population des tissages. Ils ont leurs syndicats, déclenchent leurs grèves propres [179], se défient des entraînements collectifs ; lorsque les gareurs de Roanne se joignent aux tisseurs, on célèbre ce fait comme un événement [180].

On peut enfin s'interroger sur la différence de comportement des tisseurs, dynamiques, initiateurs de la plupart des conflits, tenaces, et des fileurs, beaucoup plus apathiques. Audiganne notait déjà cette dissemblance à une époque où le tissage était, à dire vrai, encore fort peu mécanisé par rapport à la filature : « En temps ordinaire, les tisseurs sont la partie la plus remuante de la population de Louviers » [181]. En 1880, à Rouen, comme à Roubaix, les fileurs suivent mal, ou pas, l'impulsion des tisseurs ; à Fourmies, en 1886, même clivage que le préfet explique ainsi : « Les fileurs sont en grande partie des gens du pays et constituent une population excellente à tous les points de vue. Les ouvriers tisseurs, au contraire, sont presque tous des hommes qui appartiennent à une industrie exigeant une habileté plus grande et qui viennent d'autres pays, principalement de Reims. On les appelle les compagnons : ils restent peu de temps dans chaque établissement, ne jouissent d'aucun crédit, sont payés à la pièce, et vivent en général dans les fourneaux économiques organisés par les industriels » [182]. Ces remarques, en l'occurrence, s'appliquent à l'industrie lainière, mais, s'il faut en croire Benoist, « le tisseur de laine et le tisseur de coton de Roubaix ou de Tourcoing se ressemblent comme des frères, et comme un frère aussi leur ressemble le tisseur de lin d'Armentières : ils pourraient au besoin passer d'un métier à l'autre, il n'y aurait dans leur vie qu'un très petit changement » [183]. Benoist souligne, par ailleurs, qu'en dépit de la mécanisation, le tisseur conserve, plus que le fileur, une marge de liberté et d'initiative [184].

178. *Ibid.*, *passim* ; et aussi A. Audiganne, 1860, t. I, p. 118 (sur les peigneurs de laine de Reims).

179. Sur le syndicalisme des trieurs, *cf.* A. Goblet, 1903, p. 213. Les retordeurs de Lille ont mené des mouvements indépendants et bien organisés à Lille en 1882. A Reims, comme à Croix, les peignages Isaac Holden font presque toujours bande à part dans les coalitions.

180. Arch. dép. Loire, 92 M 19, pièce 107, préf.-min., 11 mars 1882 : « Les gareurs, véritables contremaîtres des usines, qui ont continué depuis la grève le travail pour l'entretien des métiers, et pour ce motif étaient accusés de favoriser la résistance des patrons, informent, par leur délégué, que les gareurs vont cesser partout le travail et ne le reprendront qu'avec les tisseurs. »

181. A. Audiganne, 1860, t. I, p. 93.

182. Arch. nat., F 12 4661, préf. Nord-min. Com., 30 mai 1886.

183. Ch. Benoist, 1905, p. 450.

184. 1905, p. 435, à propos de l'industrie du coton dans les Vosges : « Une fois construite et montée (la machine à filer), un manœuvre, le premier venu, ou presque, suffit à la faire marcher. Pour le tissage, le caractère mécanique et rigide de l'industrie est moins accusé que pour la filature. Il y a matière à plus d'initiative. » Dans le même sens, M. Bouvier-Ajam, 1969, p. 196.

Teinturiers et apprêteurs (2,3 % des grèves, 2,29 % des grévistes) forment un groupe original, doué d'une forte propension à la grève (1,90). Leurs grèves, organisées (67 % des cas), guidées d'abord par des résistances ou des mutuelles (telle la société de prévoyance des teinturiers lyonnais en 1874), puis, de plus en plus, par des syndicats (grèves syndicales : 50 % ; moyenne générale : 30 %), sont précédées de préavis (68 % ; moyenne générale : 49 %), accompagnées de programmes revendicatifs élaborés et détaillés (à Lyon, en 1878, programme en dix points) qui accordent une place exceptionnelle à la durée du travail (ce point apparaît dans 44 % des grèves) ; les teinturiers luttent pour la journée de dix heures [185] et se déclarent, presque seuls, résolument hostiles aux heures supplémentaires. Ils demandent aussi une limitation de l'apprentissage à six mois, les patrons prolongeant abusivement ces délais pour se ménager une main-d'œuvre au rabais. D'ailleurs, les meneurs — Ernest Lepage à Rouen en 1871, Jules Garapon, Georges Payre, Claude Sagnol à Saint-Chamond en 1878, Buckmann à Villefranche en 1881 — sont presque toujours de très jeunes hommes ; à Amiens, en 1889, les auxiliaires, dits « zoulous », mènent l'action. Les teinturiers, relativement qualifiés, notamment dans la soierie où la matière exige beaucoup de soin [186], dont le salaire oscille autour de 4-5 F, concentrés géographiquement en quelques points, constituent un milieu cohérent et solidaire. Leurs coalitions affectent la plupart du temps l'ensemble des établissements d'une localité, sans toutefois atteindre des dimensions considérables en raison de la taille médiocre des usines. Les principales se situent au début de la période. Munis d'une bonne conscience de conjoncture, facilitée par l'observation aisée des stocks, et partisans des actions offensives, les teinturiers s'effacent durant la crise, mais ressurgissent en 1889, animant d'amples conflits à Roanne et Amiens, puis dans la foulée du 1er Mai 1890 à Roubaix (4 000 grévistes) et à Lyon. Fortement politisés, supports de la première Internationale à Lyon et à Rouen, ils participent aux premiers congrès ouvriers, se déclarent partisans des candidatures ouvrières, n'hésitant pas à aborder les questions électorales dans les réunions grévistes. Ils sont, néanmoins, laminés par la déqualification et l'afflux des manœuvres : à Lyon, en 1890, sur 5 500 travailleurs, il n'y a plus que 2 500 ouvriers « vrais », dont la moitié au syndicat. D'où un vieillissement, une atrophie des organisations et des hommes.

Les groupes liés à la confection des vêtements n'ont qu'un faible pouvoir de grève (1,8 % des grévistes) par rapport à l'énorme masse employée (11,12 % des salariés, recensement de 1896), et, par conséquent, une médiocre propension (0,16). L'atelier subit ici l'écrasante concurrence du travail à domi-

185. Arch. nat., F 12 4654 : « C'est pour la journée de dix heures que nous luttons », tel est le cri de guerre des teinturiers de Villefranche, en 1881.

186. Ch. Benoist, 1905, t. I, p. 485 : « La teinture n'est pas la servante, elle est plus que l'auxiliaire, elle est la collaboratrice du tissage dans l'industrie de la soie. »

cile[187], domaine du *sweating system,* des femmes surexploitées, scandale dénoncé par tant d'auteurs[188] et que la machine à coudre contribue à étendre.

Les ouvrières de l'aiguille ont tenté de s'organiser, aux alentours des années 1878, à Paris et dans la région lyonnaise (Lyon, Saint-Etienne, Saint-Chamond). Mesdemoiselles André et Finet ont fait entendre dans les congrès et les réunions la plainte des « citoyennes »[189]. La grève des ouvrières en lacets de Saint-Chamond (1878) s'inscrit dans cette timide rébellion, vite éteinte, comme la plupart des coalitions des travailleuses du vêtement.

Dans ce marais émergent deux métiers actifs, masculins, hautement qualifiés, héritiers d'anciennes traditions : chapeliers et tailleurs[190], de style fort différent. Les chapeliers, bien connus grâce à l'exceptionnelle documentation que ces travailleurs, férus d'archives et experts à l'écriture, ont laissée[191], ont mené d'assez nombreux conflits de bonne durée, mais de faible ampleur moyenne : dans cette profession très hiérarchisée, ils ne touchent souvent que de petits effectifs de spécialités, le syndicat préférant les engagements partiels aux affrontements généraux trop onéreux. L'originalité réside dans le degré particulièrement poussé d'organisation (90 % des grèves organisées), de direction syndicale (62 %), dans le taux très élevé de grèves secourues (71 %). Gens aisés, les chapeliers cotisent régulièrement à des caisses de résistance bien pourvues[192] qui versent aux coalisés des indemnités substantielles (de 12 à 19 F par semaine). A partir de 1880, la stratégie, déjà très élaborée, attentive au choix judicieux du moment (août, septembre, octobre, mois de la grande presse)[193], se centralise autour de la Société générale qui intervient désormais dans chaque conflit[194]. D'où un certain jacobinisme, une bureaucratisation de

187. En régression, selon A. Aftalion, 1906.

188. Voir surtout P. Gemähling, 1910, qui pense qu'il y a extension du travail en chambre ; cet ouvrage comporte une importante bibliographie.

189. *Cf.* ci-dessus, p. 324.

190. Sur les anciennes luttes de ces corporations, *cf.* O. Festy, 1908, et *A.P.O.*, t. II, p. 885 (chapeliers), 601 (tailleurs).

191. *L'Ouvrier Chapelier,* 1re année, n° 1, 4 octobre 1884, est un des premiers journaux corporatifs. Jean Vial, 1941, a également utilisé les archives de la Fédération.

192. Arch. dép. Bouches-du-Rhône, M 6 1925 : en 1873, à Aix, la chambre syndicale a 7 000 F et donne 12 F par semaine ; à Lyon, en 1876, la société coopérative possède 15 000 F et distribue 19 F, etc. Selon Arch. dép. Rhône, M, Grèves 1871-1879, « Historique de la grève des chapeliers de Lyon » (1876), les salaires s'établissent ainsi : fouleurs : 7 à 8 F ; approprieurs : 8 à 10 F ; monteurs : 15 à 16 F ; tournuriers : 15 à 18 F.

193. Arch. dép. Rhône, M, Grèves 1871-1879, « Historique... », écrit à propos de la grève générale déclarée le 31 octobre par les chapeliers lyonnais : « Le moment de la grève était habilement choisi. A cette époque de l'année, les fabricants sont accablés de commandes ; pour cette cause, ils ont accepté par force le tarif imposé. »

194. Arch. dép. Bouches-du-Rhône, M 6 2340, Grève chez Haas (1887) : deux membres de la Société générale viennent de Paris pour conseiller les grévistes. Ils leur conseillent la modération. A Chazelles, en 1883, « des comités ouvriers de Paris donnent des instructions au syndicat de Chazelles... Des brochures ou lettres lui sont fréquemment envoyées » (Arch. dép. Loire, 92 M 21, pièce 103).

la grève qui bannissent spontanéité (70 % de préavis) et turbulence (aucune manifestation ni violences ; à peine quelques rixes entre grévistes) et réduit l'initiative des militants locaux dont le visage nous échappe [195]. Purement professionnelles, les grèves chapelières évitent le spectaculaire et se déroulent en champ clos. Dans les années 1880, une tentative pour imposer le monopole syndical de l'embauche provoque une vive réaction des employeurs qui répondent par le *lock-out* [196]. Réflexe d'autodéfense d'un métier menacé par la mécanisation, la décadence de l'apprentissage et la déqualification [197], cette revendication traduit une situation technologique difficile qui explique un pourcentage d'échecs élevé (51 %), sans rapport avec l'énergie déployée. Le syndicalisme chapelier apparaît ainsi comme un corporatisme d'arrière-garde : défense d'une « aristocratie » en voie de liquidation.

Ce calme tout provincial — Bourganeuf, Chazelles, Bourg-de-Péage, Albi, Aix, sites giralduciens des grèves chapelières — contraste avec la turbulence des tailleurs parisiens (les seuls qui comptent), instables, cosmopolites, dont les ateliers ouverts aux pleins vents de la capitale et de l'Europe forment un milieu rêvé pour l'anarchie. On évalue (très imprécisément) leurs effectifs à 15 ou 20 000 ; sur ce nombre, seuls les pompiers (4 000 à 5 000), employés aux retouches et payés à l'heure, travaillent en atelier. Cette couche moyenne, dédaignée par les coupeurs et jalousée par le prolétariat des apiéceurs (à domicile et payés à la tâche), constitue le fer de lance du mouvement. Les grèves de tailleurs se limitent à la « pompe » des grandes maisons boulevardières (Halphen, Dusautoy, Debacker, Laffitte...) ; même générales, elles n'atteignent que des effectifs réduits (maximum : 2 500 en 1885) et suscitent plus de bruits qu'elles n'ont réellement d'effets. La chronique parisienne leur accorde pourtant une large place. Les tailleurs n'ont aucune organisation nationale ; à Paris, les groupes s'entre-déchirent, minés par les rivalités catégorielles et les dissensions politiques. A partir de 1882, les anarchistes, souvent étrangers — Couchot, Martin, Duprat, Willems, Lacoste, Mille... — animent les mouvements, entrent en opposition avec le syndicat de la rue de Clichy, dit le « Sénat », et lancent des groupes éphémères : L'Aiguille [198], la Chambre syndicale indépendante (1889), ou, tout simplement les commissions exécutives des grèves. Ils tentent de promouvoir l'idée de grève générale [199], de secouer

195. Au début de la période s'affirment quelques militants de premier plan, comme Auguste Bonnafoux, chapelier chez Haas à Aix, meneur de la grève de juillet 1872. Il avait été membre de l'Internationale et un des leaders de l'insurrection marseillaise de septembre 1870 : *cf.* Maitron, 1964-1967, t. IV, p. 340.

196. Cette revendication est au cœur d'importants conflits en 1883-1884 ; Chazelles-sur-Lyon et Albi en 1883, Montélimar (1884).

197. Sur l'évolution générale de l'industrie chapelière, *cf.* E. Levasseur, 1907, p. 133 et *sq.* A Aix, à Chazelles, à la faveur de la grève, les patrons remplacent les fouleurs par des fouleuses mécaniques.

198. *A.P.O.*, t. II, p. 633.

199. *Cf.* ci-dessous, la troisième partie.

l'inertie des apiéceurs, des culottières et des jeunes « bœufs » (apprentis) qu'ils poussent à la contestation, de faire renaître l'internationalisme dont la grève de 1867 avait donné l'exemple. Ils préconisent les manifestations de rues, notamment en 1885, où ils essaient d'entraîner leurs camarades à la manifestation du Père Lachaise (24 mai), drapeaux rouges en tête, puis à l'enterrement de Victor Hugo — sans grand succès. On s'effarouche. Le patronat, depuis longtemps affronté à ces travailleurs remuants, s'appuie sur une Société philanthropique bien lestée (40 000 F en caisse en 1882), et pratique le lock-out systématiquement (1882, 1885, 1889). L'opinion se montre peu favorable aux tailleurs : des privilégiés, suspects d'intriguer pour leurs patries étrangères. *Le Petit Journal* croit « pouvoir affirmer que, en vue de la grève actuelle sur laquelle on paraît avoir compté, il y a, dans les magasins d'outre-Rhin et d'outre-Manche, des amoncellements énormes d'habillements confectionnés »[200]. Ces obstacles, internes et externes, font échouer 60 % des coalitions. Même les succès sont éphémères, les patrons les remettant en cause, la « presse » passée. D'où une grande stabilité des revendications : on demande en 1874 l'heure à 75 c (au lieu de 70), en 1881, à 80 c ; une meilleure hygiène des ateliers, et, pour les apiéceurs, la suppression de l'essayage. Quoi qu'il en soit, les tailleurs fournissent un exemple assez typique de « minorités agissantes »[201].

2. Mineurs de houille[202]

Oui, c'est par la houille

Que le peuple entier
Aura la dépouille
Du bourgeois rentier...

C'est par le charbon
Que viendra la Révolution[203].

Aux yeux d'une opinion, fascinée par les entrailles de la terre, que le charbon, « pain » de l'industrie, fait mère plus que jamais, le mineur, « soldat de

200. Cité par *Le Cri du Peuple,* 7 mai 1885.

201. Importante documentation archivistique sur les grèves de tailleurs parisiens dans Arch. préf. pol., B A 172 et 173. Sur l'organisation économique et sociale, *cf.* Office du travail, *La petite industrie,* t. II : *Le vêtement à Paris,* 1896 (mine de renseignements).

202. Dans le groupe Mines et Carrières, il y a essentiellement les mineurs de houille, comme le montre la composition détaillée du groupe. Leur fort pouvoir de grève (16 % des grévistes) résulte non de leur nombre (2,9 % des travailleurs d'industrie au recensement de 1896) mais d'une propension à la grève exceptionnelle : 5,5.

203. *Le Réveil des Mineurs,* n° 32, 30 mai 1891, poème signé : Catherine, intitulé « La grève générale ».

l'abîme », « énergie » vitale de l'économie moderne, incarne le type même du prolétaire, dans sa faiblesse et sa puissance. Le mot même exerce une étrange séduction, faisant lever un cortège d'images, chaleureuses ou dramatiques rêveries de la volonté.

Eclatantes, massives, spectaculaires, les grèves minières attirent tous les regards[204] et bénéficient, de ce fait, d'une documentation exceptionnelle et d'une abondante bibliographie[205]. Economistes d'hier et d'aujourd'hui, historiens sociaux vouent à cette profession caractéristique de la première révolution industrielle une attention particulière, attisée par une fin qu'on sent prochaine, appâtée par l'attrait d'un milieu homogène, d'une rare stabilité, aiguillonnée, enfin, par l'ampleur inégalée des sources publiques et privées.

Une telle richesse libère et pèse à la fois. Elle impose la modestie du propos. Dresser un bref panorama des conflits miniers dans cet espace de vingt ans, les caractériser, déceler les changements qui, déjà, s'y amorcent, paraîtront une ambition suffisante : on ne refait pas *Germinal*... !

A. Mouvement des grèves

Les courbes de grèves (fig. 18) diffèrent évidemment selon qu'on considère fréquence, ampleur, intensité. La première (fréquence) roulant sur des unités trop réduites, ne présente pas de caractéristiques bien nettes, hormis une période creuse de 1873 à 1877, et un certain envol à partir de 1888. Les oscillations des effectifs sont beaucoup plus marquées avec trois fortes poussées : 1890, 1878, 1884. Quant à l'intensité, elle offre d'énormes écarts (minimum : 270 journées perdues en 1874 ; maximum : 633 200 en 1884, l'année d'Anzin). Les courbes d'ampleur et d'intensité moyennes reflètent ces variations de volume des conflits. Pour les grèves minières, plus que pour toutes les autres, l'unité-grève recouvre des réalités bien diverses.

L'analyse historique révèle également une pluralité des types de conflits, quant à leurs implications économiques ou politiques, aussi bien que pour leurs formes. Les grèves de 1871-1872, véritablement « sauvages », travesties en mouvement quasi insurrectionnel par les autorités que hantent l'Internationale, s'inscrivent dans la prospérité inouïe que connaît alors l'industrie houillère. Leur violence surgit d'une répression cinglante, de l'obstacle que les troupes opposent à la diffusion des bandes, des arrestations... Elles aboutissent néanmoins à d'importantes hausses de salaire, exemple de discordance entre la conjoncture économique et la situation politique.

204. Il en est ainsi aujourd'hui encore, en dépit de la décadence de la profession. La grève des mineurs du Nord de 1963 a soulevé une émotion particulière qui rappelle le 19ᵉ siècle. En ce printemps 1970, on s'attache plus qu'à d'autres conflits sociaux aux grèves de Kiruna et du Limbourg : *cf. Les Temps Modernes,* IV, 1970.

205. Esquisse dans le numéro spécial du *Mouv. soc.,* « La mine et les mineurs », 1963.

A partir de 1874, la chute des prix conduit les compagnies à baisser les salaires, à accroître les horaires et les rendements en rationalisant la gestion. Les dernières minières d'ancien type disparaissent, comme Allevard (Isère), où « l'ouvrier mineur travaillait en pleine liberté. Il entrait dans la mine quand il voulait et en sortait de même »[206] et que Schneider, nouveau concessionnaire, soumet à la discipline industrielle. La résistance ouvrière se traduit par quelques grèves vite dénouées (Allevard, 1875 ; Lavaveix, 1876), mais elle manque d'énergie et de souffle.

La dépression languit toujours lorsque s'amorce la série des conflits qui, de février à juillet 1878, éclatent dans divers bassins : Epinac et Montceau, Bézenet, Decazeville, Anzin enfin, entrent successivement dans la danse pour protester contre de nouvelles réductions de salaire. Mais la véhémence du refus réside, cette fois, dans le changement du climat politique. Persuadés que les atteintes au salaire sont une brimade des compagnies évincées des municipalités et battues aux législatives, les mineurs espèrent, plus ou moins confusément, l'intervention de la République salvatrice. On peut imaginer leur amertume des échecs rencontrés : rien n'est donc changé ? Le sentiment qu'il ne faut compter que sur eux-mêmes les pousse vers les premiers syndicats. A Firminy, à Denain, à Bessèges, ces organisations neuves tentent de profiter de la nette amélioration des affaires[207] pour présenter d'amples programmes revendicatifs. Mais, à nouveau, le climat se détériore. Les compagnies, qui avaient vécu l'essor des années 1880 avec une insouciance de rentiers imprévoyants, fort critiquée par certains ingénieurs des mines[208], se voient acculées à des mesures d'économie qu'elles transforment en règlement de compte contre les militants[209]. Jusqu'en 1888, les conflits, défensifs, traînent en longueur, les sociétés opposant un refus obstiné à toute transaction. La grève de Carmaux dure 48 jours, celle d'Anzin, 56 ; et 109 à Decazeville. Toutefois la violence initiale de la grève aveyronnaise ne doit pas faire illusion ; en règle générale, les mineurs font preuve d'une discipline et d'une organisation accrues.

A partir de 1888 se dessine un renversement conjoncturel qui profite surtout au bassin du Nord - Pas-de-Calais en plein développement. Fortement

206. Arch. dép. Isère, 166 M 1, maire-préf., 18 septembre 1875 : un nouveau règlement fixe les heures d'entrée et de sortie : 6 heures du matin, 6 heures du soir. « La Compagnie du Creusot a voulu simplement réglementer le travail de ses ouvriers comme cela se fait dans toutes les grandes exploitations. »

207. Arch. dép. Nord, M 626/9, pièce 35, rapport com. spéc., 6 février 1880 : « La situation est toujours de plus en plus prospère et il est difficile de satisfaire à toutes les commandes. Les ouvriers qui avaient autrefois à subir des chômages partiels ont depuis quelque temps déjà un travail continu assuré, et certains même sont obligés chaque samedi de doubler la durée de leurs travaux. »

208. Exemple Arch. dép. Nord, M 626/13, pièce 102, Considérations générales sur la situation industrielle de la Compagnie des mines d'Anzin, 2 mars 1884 (très critique) ; *Ibid.*, M 626/18, pièce 72, rapport sur les mines de Vicoigne et de Noeux.

209. C'est exactement la situation à Anzin en 1884.

syndiqués, encouragés par l'exemple du Borinage, les mineurs de Lens prennent en 1889 (octobre) l'initiative d'un mouvement qui gagne rapidement tout le bassin, Anzin excepté. Cette grève, dite « des nécessités », aboutit à des hausses salariales de 10 % ; elle porte en germe les conventions d'Arras.

En 1890, d'autres facteurs poussent à la revendication : le congrès de Jolimont (Belgique) envisage la grève générale et sensibilise les mineurs aux appels du 1er Mai. Du Nord au Midi, les houilleurs manifestent ce jour-là. Si, dans le Nord, ils rentrent assez vite, dans le Sud-Est, ils s'attardent : un mois entier dans le Gard. Théâtre d'une agitation incessante depuis le début de l'année [210], le bassin de la Loire connaît, du 5 au 20 juin, une grève générale presque totale (9 000 grévistes) ; et Firminy, qui n'y participe pas, cesse le travail du 8 octobre au 11 novembre. Ces grèves, « politiques » en ce sens qu'elles visent à faire pression sur le Parlement qui, cette même année, discute et vote la loi sur les délégués mineurs, n'excluent pas, de la part des participants, une psychose d'avènement.

Bien que la plupart des actions défensives échouent, les mineurs opposent à la baisse des salaires une ferme résistance : Simiand l'avait montré. Facilitée par l'observation aisée des prix et des stocks, leur conscience de conjoncture est acérée ; ils savent choisir leur moment cyclique et saisonnier ; février, époque de carreaux vides et de besoins pressants, a leurs préférences. Mais en outre, les mineurs, légalistes au fond et républicains en majorité, attachent une grande importance aux circonstances politiques : les grèves de 1878, celles de 1888-1890 tentent d'exploiter une situation gouvernementale jugée favorable : un solide réalisme anime ces héros de romans.

B. Morphologie des grèves minières

70 % des grèves de mineurs éclatent subitement. Rien pourtant qui ressemble à l'impulsivité du tisseur. Si les mineurs restent sujets à de brusques flambées, à de brutales colères, ils savent aussi manier avec art l'effet de surprise qui désarçonne l'adversaire et l'empêche de se prémunir. Nombre de grèves fomentées dans le calme dominical, préparées dans le silence de la nuit, se déclarent à l'aube du lundi dans un ordre et une discipline qui démentent toute spontanéité. Le syndicalisme, plus que d'autres soucieux de l'opportunité, régularisera de vieilles pratiques communautaires. « La grève, qu'est-ce que c'était ? », raconte George Dumoulin : « On ne travaille pas lundi. Qui a décidé cela ? Le syndicat ! » [211].

210. Arch. nat., F 12 4667, préf.-min. Com., 19 février 1890 : les ouvriers « obéissent inconsciemment à une impulsion qui vient on ne sait d'où ». Sur ces grèves de 1890 dans la Loire : *cf.* Arch. dép. Loire, 92 M 32 à 35 ; Arch. préf. pol., B A 186 ; *A.P.O.*, t. I, p. 363 ; P. Faure, 1958, p. 249 et *sq.*

211. G. Dumoulin, 1937, p. 32.

Autre signe de réflexion : le caractère élaboré des programmes revendicatifs (45 % des grèves à revendication multiple ; moyenne générale : 30 %, 3,3 revendications par grève en moyenne), formulés par écrit (37 % des cas), véritables cahiers de doléances [212] adressés aux compagnies, et tout autant au préfet auquel le légalisme des mineurs a volontiers recours. Cet attrait paysan pour l'écrit et ses sûretés (signatures, cachet, timbre...) provient aussi des nécessités du nombre et de la distance qui sépare, ici, la masse de ses maîtres.

Articulés en de nombreux points, ces textes très originaux présentent des réclamations bien diversifiées, moins polarisées qu'ailleurs autour du salaire (51 % des revendications émises ; moyenne générale : 66 %). Encore, la composition des revendications salariales montre-t-elle l'importance, à côté du taux du salaire, de son mode d'établissement et de paiement : marchandage des tailles, boisage, économats patronaux engendrent de nombreuses tensions. L'organisation hiérarchique des rapports sociaux suscite beaucoup de conflits personnels (17 %). La durée du travail (12 % des revendications, avec un taux de présence élevé : 29 % des grèves ; moyenne générale : 13), les caisses de secours et de retraite (9 %) occupent une place exceptionnelle. La recrudescence des accidents, conséquence d'une exploitation imprudente dans une production fiévreuse, rend plus aigus les problèmes de sécurité et de repos, thèmes d'une campagne législative intense. Etroitement rivés à un milieu façonné par les compagnies, mais gardant, grâce au Code Napoléon, des liens privilégiés avec l'Etat, les mineurs échappent à la condition salariale classique. Le salaire ne peut constituer l'unique pivot de leurs préoccupations.

Très amples (1 005 ouvriers par grève en moyenne), les grèves houillères concernent rarement une seule catégorie. Toutefois l'unanimité se limite au fond : là règne l'abatteur, le piqueur, ouvrier fait dans la force de l'âge, clef de tous les grands mouvements ; le jeune herscheur, le vieux boiseur, moins prestigieux, jouissent d'un plus faible pouvoir d'entraînement. Les rapports avec la surface, peuplée de manœuvres, de nouveaux venus encore mal intégrés, de femmes et d'enfants, s'avèrent délicats, parfois antagonistes ; mais en dépit des efforts des compagnies pour attiser les rivalités entre travailleurs de l'intérieur et de l'extérieur, la solidarité progresse ; les programmes revendicatifs les réunissent de plus en plus et les grands conflits les englobent. Dans la Loire, en 1889-1890, on nourrit même l'espoir du ralliement des machinistes, catégorie particulariste et vitale [213].

On note une tendance analogue à l'extension géographique. Partis d'un puits, unité fondamentale de toute l'organisation minière, occasionnellement

212. Rondet préconise la rédaction de tels cahiers. *Cf.* G. Stell, 1883.

213. Arch. nat., F 12 4667, préf.-min., 19 février 1890 : annonce la création d'un syndicat des machinistes, fait très dangereux.

ou habituellement rebelle [214], les mouvements rayonnent par la vertu de l'exemple, que les bandes s'efforcent de propager. La proximité joue assurément. Nombre de grèves du Nord - Pas-de-Calais surtout se diffusent par contagion de voisinage. En 1872, né à Hénin-Liétard, le 18 juillet, le mouvement gagne d'ouest en est ; toutes les fosses de la Compagnie de Courrières — Billy-Montigny, Méricourt, puis Dorignies — débraient ; le 23, c'est le tour de l'Escarpelle, enfin de toutes les fosses des Compagnies d'Aniche et d'Azincourt ; la garde sévère montée autour d'Anzin, les concessions habilement dispensées par la Grande Compagnie, limitent ici le mal à deux fosses, tandis que Vicoigne au nord et Abscon au sud succombent. Les premiers points touchés reprennent le travail les premiers.

Ce cas type de processus épidémique, livré à sa marche « naturelle », sans qu'intervienne une coordination volontaire, reste celui de bien des grèves minières, en dépit de tous les efforts de concertation syndicale. On le retrouve intact en 1889 : le 9 octobre, la fosse numéro 1 de la Compagnie de Lens refuse la descente ; le 11, les fosses 2, 4, 5, 8 l'imitent, puis toutes. Entre le 11 et le 17, quinze compagnies du Pas-de-Calais y passent, excepté Noeux qui ne s'ébranle que le 20. Ce même jour, Dorignies (Douai) entre en scène, suivi de toutes les concessions de l'Escarpelle, puis (le 23) d'Azincourt, et (le 27) d'Aniche. Plus qu'en 1872, le mouvement toutefois se circonscrit à l'arrondissement de Douai, Anzin faisant, une fois de plus, obstacle à l'extension vers celui de Valenciennes. Ces deux exemples montrent les facilités de la propagation dans une zone continue. Et, de ce point de vue, le bassin du Nord - Pas-de-Calais offre des conditions exceptionnelles qu'on ne retrouve à aucun degré dans la géomorphologie tourmentée des mines bordières du Massif central. Ces cas indiquent en même temps les obstacles rencontrés qui tiennent à des particularismes locaux tenaces, à des rancœurs relancées d'une grève à l'autre, mais aussi au morcellement économique. Les différences de condition, souvent très importantes, sciemment entretenues, d'une compagnie à l'autre, ne favorisent pas l'action commune [215]. Si bien que peu de mouvements embrassent des bassins entiers ; il subsiste toujours quelque tache rebelle. Si la grève générale de bassin est rarissime, que dire de celle de tous ? En dépit d'une certaine maturation de l'idée, la réalisation s'avérera si délicate qu'elle ne s'effectuera pas, du moins avant 1914.

63 % des grèves minières (moyenne générale : 58 %) s'appuient sur une ou plusieurs formes d'organisation, le plus souvent temporaires. 23 % seulement sont dirigées par un syndicat ; on s'étonne de ce taux inférieur à la

214. Il y a de « mauvaises fosses » : la plupart des grèves de Bességes partent de Lalle, mine de condition plus difficile où la Compagnie concentre toutes les « mauvaises têtes » ; Henri Marius y règne durant dix ans. A Firminy, en 1873, 1875, 1880, 1885, le puits Lachaux est l'épicentre des conflits, etc.

215. En 1878, dans l'Allier, la Compagnie de Châtillon-Commentry est seule affectée par la grève. Les salaires y sont beaucoup plus faibles que ceux payés par la Compagnie Fourchambault-Commentry : *cf.* Arch. préf. pol., B A 186, pièce 45.

moyenne (30 %) ; il eût été nettement plus élevé si on avait distingué entre les deux décennies. Presque inexistants avant 1880, les syndicats interviennent bien davantage ensuite. Toutefois, même après cette date, leur rôle dans les grèves est limité en raison de leur préférence pour les vertus de l'association, de l'action parlementaire et législative, leur refus de la violence et leur scepticisme devant la grève partielle. A celle-ci, ils opposent dès 1883 les perspectives de la grève générale : « Basly veut attendre que tous les mineurs français soient unis pour faire une grève générale qui obligera les compagnies et le gouvernement à faire droit à leurs revendications, ou arrivera la Révolution »[216]. Cette déclaration ne doit pas faire illusion. D'autres, et le contexte, montrent qu'il s'agit en l'occurrence de grève générale corporative à des fins particulières, grève « politique » si l'on entend par là moyen de pression sur le gouvernement ; nullement de grève subversive et révolutionnaire.

Ce choix, dont il faudrait chercher les raisons dans les structures mêmes du monde minier, s'explique occasionnellement par les expériences sanglantes de la fin du Second Empire[217], et, d'autre part, par la croyance dans la volonté et la puissance sociales de la République. « Que le gouvernement retire purement et simplement les concessions houillères des compagnies et que l'outillage des mines soit racheté par l'Etat et exploité par lui au profit de tous »[218], revendique en 1881 le syndicat des mineurs de Saint-Etienne. Beaucoup de mineurs ont cru que l'établissement du régime républicain sous-entendait à brève échéance la nationalisation des houillères, nationalisation conçue tantôt comme « la mine aux mineurs », tantôt comme un système d'autogestion, non pas comme l'instauration de l'Etat-patron. Bien des radicaux[219], et des socialistes, guesdistes compris, partagent ces vues. Lors de la grève d'Anzin, occasion d'un vaste débat sur ce thème, Guesde répudie l'idée d'un service public des mines et préconise la restitution des houillères aux mineurs groupés dans un vaste syndicat national exploitant pour leur compte, choisissant directeurs et ingénieurs, et traitant directement avec les acheteurs. Car « l'Etat est le pire des patrons »[220]. Chaque grève importante ranime le débat et réveille

216. Arch. dép. Nord, M 626/11, pièce 60.

217. Dans la Loire, le souvenir de la Ricamarie pèse sur la génération des années 1870-1880, semble-t-il. « Il ne faut pas que cela se renouvelle ; il faut... fondre les canons et les fusils pour faire des manches de charrues, chauffer nos grand-pères, ou élever des monuments impérissables aux grands citoyens tels que Raspail et Garibaldi », déclare un orateur à une réunion, mars 1878 (Arch. dép. Loire, 93 M 21, pièce 2).

218. *A.P.O.*, t. I, p. 344 : Rondet, délégué de la chambre syndicale des mineurs de Saint-Etienne, au 2ᵉ congrès socialiste de la région de l'Est, 6 juin 1881.

219. *Cf.* article du *Radical*, reproduit par *L'Ouvrier Mineur*, 12 mai 1884, « La mine aux mineurs » : l'Etat concéderait l'exploitation à la Fédération des chambres syndicales des mineurs ; l'article insiste sur les avantages économiques du système.

220. *Le Cri du Peuple*, 24 mars 1884, éditorial : « Un trompe-l'œil. »

cet espoir tenace. En 1878, dans l'Allier, « le bruit court que l'Etat va racheter les mines et en fera l'exploitation »[221]. De même à Decazeville[222].

Ces tendances collectives s'incarnent, en s'accentuant, dans les personnalités des premiers dirigeants, premiers « permanents »[223] des syndicats miniers : Rondet, Basly, Lamendin, qui, après des débuts fort contestataires, du moins pour les deux premiers, ont évolué vers un style beaucoup plus négociateur et réformiste. De Rondet, le préfet de la Loire écrit à son collègue du Nord : « Monsieur Rondet a étudié d'un point de vue sérieux et pratique les questions intéressant la population ouvrière des mines ; il a des relations suivies et utiles avec mon administration et a toujours maintenu son action sur le terrain pacifique et légal »[224]. Diverses pièces des Archives départementales de la Loire donnent corps à ce texte ; ainsi cette lettre de Rondet (22 mars 1883) au préfet : « Tout notre possible sera fait pour combattre les partisans des doctrines collectivistes ou anarchistes qui pourraient venir nous contredire dans nos revendications aussi légitimes que modérées et pacifiques »[225] ; ou encore, ce récit, par le préfet de la Loire, de la visite que vient de lui rendre Rondet : « qui est venu m'entretenir de la dernière décision prise jeudi par la fédération syndicale des mineurs du Centre réunie à Saint-Etienne. Il estime qu'elle exercera une influence marquée sur la grève du Nord »[226]. Il s'agit, en l'occurrence, d'empêcher la généralisation du conflit que certains militants souhaitaient étendre à la Loire. Cette attitude temporisatrice est suspectée. En 1884, Rondet se voit traité de « mouchard de la préfecture » dans une réunion de six cents mineurs. Le même doute pèsera sur Basly, devenu député ; pour le jeune syndicat, c'est un « vendu ». Accusations graves, classiques d'ailleurs, qu'il ne faut pas prendre au pied de la lettre. Il n'est, du reste, pas besoin d'échafauder de rocambolesques interprétations. L'histoire et le comportement de ces leaders éclairent simplement les difficultés du réformisme, l'incompréhension qu'il suscite et les risques perpétuels de « récupération » qu'il comporte effectivement[226 bis].

Quoi qu'il en soit, ces premiers syndicats freinent la grève lorsqu'ils l'estiment néfaste à leur action d'ensemble. Ainsi, en 1878[227], en 1884, en 1888, dans la Loire, en 1890 dans le Pas-de-Calais, où le syndicat désapprouve les

221. Arch. préf. pol., B A 186, pièce 13.
222. Arch. nat., F 12 4656, proc. Rép.-min. Just., 18 mars 1886.
223. Rondet est appointé à 200 F par mois (Arch. dép. Nord, M 626/11, pièce 33).
224. Arch. dép. Loire, 92 M 21, pièce 4, 28 mars 1883.
225. *Ibid.*, pièce 5, 22 mars.
226. Arch. dép. Loire, 92 M 21, pièce 30.
226 bis. Sur Basly, *cf.* l'étude, à paraître dans *Mouv. soc.* (1973), de J. Michel, « Syndicalisme minier et politique dans le Nord-Pas-de-Calais : le cas Basly (1880-1914) ».
227. *Le Rappel*, 16 août 1878 : « Le syndicat des mineurs de Saint-Etienne publie une proclamation pour engager les ouvriers à renoncer à une grève qui devait être déclarée. »

mouvements consécutifs au 1er Mai [228]. Ils en prennent rarement l'initiative, condamnant ou entérinant celle de la base, et, dans ce dernier cas, apportant la force de leur organisation et de leur expérience : en 1889, dans le Nord-Pas-de-Calais, le syndicat (Lamendin) coordonne les débrayages divers et contribue à leur succès, ce qui lui vaut un très grand nombre d'adhésions [229]. Si cette attitude régulatrice paraît, pour l'heure, bien acceptée dans le bassin du Nord - Pas-de-Calais, parmi des populations nouvellement rassemblées et dépourvues de traditions, elle rencontre une vive résistance dans la Loire : dès 1884, des militants, d'orientation anarchiste — tel Rivat — contestent le syndicat « Rondet » et fondent une « Union fédérative des mineurs révolutionnaires » [230]. La coalition de 1888, à laquelle Rondet s'oppose résolument, achève de liquider son influence. Des « comités de surveillance » (par puits) prennent la direction du mouvement et blâment le syndicat. Si bien qu'en 1889, le conseil d'administration de celui-ci refuse de renouveler le mandat de Rondet et supprime le poste de secrétaire général qu'il occupait [231]. Divers groupes dissidents se forment (huit, de 1888 à 1890) et, pour remédier à cet émiettement, naît, fin 1889, une « Fédération départementale des mines » ; à partir du 25 octobre 1890, elle publie *Le Réveil des Mineurs* [232], et disparaît à son tour en 1893. Dans les divers bassins du Sud de la France, les syndicats ressemblent beaucoup plus au type Loire qu'au type Nord. Sous cet angle, trade-unionisme septentrional et extrémisme méridional contrastent étrangement.

Il n'est pas facile d'expliquer ces différences. Et pourtant quelle belle occasion de démêler la part des influences « régionales » et professionnelles dans ce clivage qui passe à l'intérieur d'un métier. Mais la région conçue comme un tempérament est une échappatoire commode qui n'explique rien. On n'oserait plus aujourd'hui opposer la fameuse « discipline » des populations du Nord à l'anarchisme de celles du Midi. La région, vue comme un complexe de structures plus ou moins stables, de plus ou moins longue durée, est par contre un concept recevable, et d'ailleurs actuellement en plein renouveau. En ce qui concerne les mineurs, notons simplement plusieurs différences : la situation économique triomphante du bassin du Nord - Pas-de-Calais s'oppose au déclin des bassins méridionaux. D'où le caractère offensif des

228. Arch. nat., F 12 4667, rapport général, 3 mai 1890 : « l'enthousiasme manque et tout donne à espérer que la grève ne durera pas et surtout ne s'étendra pas aux concessions voisines : le syndicat des mineurs y est du reste opposé ».

229. Sur cette grève, *cf. A.P.O.*, t. I, p. 384 ; Bartuel, *La Mine et les mineurs*, p. 440 ; E. Lozé, 1891 ; Arch. préf. pol., B A 186, important dossier ; Arch. nat., F 12 4665 ; Arch. dép. Nord, M 626/18, notamment pièce 526.

230. Arch. dép. Loire, 93 M 21, pièce 31 : ce groupe est animé par des militants anarchistes de la Loire et du bassin de Brassac-les-Mines.

231. *Ibid.*, pièce 46 : réunion d'un comité de sept membres chargé d'organiser un nouveau syndicat.

232. Bibl. nat., JO 89 623.

revendications dans le premier cas ; les perspectives optimistes et contractuelles de la Convention d'Arras s'inscrivent dans une situation d'expansion. Dans les mines bordières du Massif central, perpétuellement menacées, en perte de vitesse, souvent mal gérées, les conflits prennent une tournure défensive, acariâtre, et parfois d'arrière-garde. Et les vieilles terres cévenoles ou stéphanoises, d'industrialisation ancienne, d'artisanat persistant, fourmillent de sectes et de pensées rebelles.

De toutes les grèves, celles de mineurs sont les plus mouvementées, les plus riches en péripéties ; 40 % comportent des incidents (moyenne générale : 21), 25 % des manifestations de rues. La disposition même de l'espace minier, troué de champs, mêlé de bois, porte à déambuler ; les bandes y jouent le rôle de messager, de courroie de transmission. Les descriptions de Zola, inspirées de modèles réels, les gravures, restituent le caractère pictural de ces meutes auxquelles leur composition familiale, leur déploiement en rase campagne, agreste horizon du terril, la nature de leurs armes, la pierre et le bâton, prêtent un visage infiniment rural. Aucune subversion dans les attitudes[233] : « La Marseillaise » (les mineurs restent sourds à « La Carmagnole » qu'entonnent plus volontiers les tisseurs), quelques couplets appropriés, œuvres de poètes locaux, la République toujours acclamée, forment le fond sonore des cortèges sur lesquels flottent quelques drapeaux tricolores. La violence, fréquente (12 % des cas ; moyenne générale : 3), parfois délibérée, s'exerce contre les personnes haïes des ingénieurs (on doit aux mineurs la seule mise à mort de ce temps : Watrin), ou contre les installations vitales de la mine, ventilateurs et chaudières. Elle jaillit du choc avec les forces de l'ordre, promptes à venir (gendarmerie : 33 % ; armée : 12 %), lorsqu'elles s'efforcent de disperser les bandes, de protéger « la liberté du travail » ou, plus encore, d'emmener les prisonniers. Pour garder ou délivrer les leurs, les mineurs font preuve d'un grand courage physique, d'une réelle détermination, prêts au corps à corps, même les femmes. Plus que d'une lutte ouvrière, on a le sentiment d'une révolte tribale. Les affrontements peuvent être féroces ; il y a des blessés, voire des morts (comme en 1872), des fournées d'arrestations (21 % des cas ; moyenne générale : 7), de nombreuses et sévères condamnations qui n'épargnent personne (2,9 condamnés par grève, en moyenne : le taux professionnel le plus élevé). On traite les mineurs en hilotes : à Noeux, on les juge à huis clos, le tribunal gardé par des soldats en armes[234]. A Anzin, « vingt-deux grévistes ont été amenés au tribunal, pieds et têtes nus, les mains attachées avec des cordes, les reliant les uns aux autres, entre une haie de soldats, de gendarmes et d'agents police. La foule les suivait ; à la porte du tribunal, les femmes pleuraient et déblatéraient »[235]. Après chaque grève, les

233. Exceptons les émeutes anticléricales de Montceau en 1882. Mais là encore, c'est le cléricalisme de la Compagnie qui est visé, la religion qu'elle impose ; la croix n'est que le symbole de l'oppression patronale.

234. Arch. préf. pol., B A 186, pièces 28 et 29.

235. *La Défense,* 21 juillet 1878.

compagnies renvoient des dizaines, voire des centaines d'ouvriers, sans tenir compte de l'ancienneté, tous droits à la retraite du même coup annihilés.

Contrairement à l'opinion commune, frappée par quelques conflits interminables (Decazeville : 109 jours en 1886 ; Anzin, 1884 : 56 jours ; Carmaux, 1883 : 48 jours), impensables dans la France d'aujourd'hui, les grèves minières n'atteignent pas des durées exceptionnelles, avec une moyenne de 8,8 jours (moyenne générale : 11,8) elles se répartissent ainsi :

		moyenne générale
Moins de 9 jours	67 %	64 %
9 à 32 jours	24	25
Plus de 32 jours	5	8,8

Non que les mineurs sachent mieux que d'autres moduler leur arrêt de travail : quoiqu'ils nous fournissent l'exemple rare de grèves d'avertissement volontairement limitées à vingt-quatre heures[236], ils n'en maîtrisent ordinairement pas le cours. Mais, d'une part, des protestations, rassemblements houleux vite dispersés, s'éteignent comme feu de paille ; d'autre part, le nombre rend aigu le problème des subsistances. Les secours sont vite absorbés ; la corporation minière, peu donnante. Les travaux agricoles, jadis si importants qu'ils ont modulé le profil saisonnier des coalitions (maximum d'été), n'interviennent plus que dans 10 % des cas, et principalement dans les régions méridionales où persiste encore un type de houilleur-paysan ; plus exclusivement industriel, le mineur du Nord n'en bénéficie guère. Mais la grande ville ne lui offre pas davantage les possibilités d'emploi qui permettent aux corporations urbaines de tenir ; il dépend étroitement du crédit des boutiquiers, alliés plus ou moins sincères, eux-mêmes tributaires de cette clientèle exclusive : Maigrat, l'épicier de *Germinal,* tyrannise Montsou.

Enfin, le caractère visible des grèves minières, leur impact économique et social conduisent les pouvoirs publics à intervenir. De leur côté, les mineurs ont assez volontiers recours aux autorités. Toutes sortes de médiations s'exercent qui, souvent, plient devant la puissance des compagnies imbues de leurs prérogatives. D'où le résultat décevant des grèves minières (S = 16, 4 % ; T = 29,4 % ; E = 54,1 %), à ne considérer que les résultats immédiats, compensés, il est vrai, par un effort législatif particulier. Décidément, l'Etat s'avère un meilleur interlocuteur. En dialoguant avec lui, les mineurs développent leur tendance réformiste et, ce faisant, s'éloignent de plus en plus de leur image mythique.

Ce n'est pas « par le charbon » que viendrait la Révolution.

236. Arch. dép. Loire, 92 M 28 : le 10 juin 1889, les mineurs du puits Rigodin font une grève d'un jour à titre d'avertissement et annoncent qu'ils recommenceront dans huit jours s'ils n'ont pas satisfaction.

3. Travailleurs du bâtiment

Une commune finalité : la maison, unit la majeure partie des travailleurs de la pierre et du bois. Il paraît d'autant plus légitime de les rapprocher que la plupart d'entre eux ont conscience d'appartenir à la grande famille du bâtiment ; de nombreux conflits intercorporatifs embrassent leurs diverses spécialités [237] ; des ébauches de fédération d'industrie réunissent tailleurs de pierre et maçons, couvreurs et peintres, charpentiers et menuisiers [238]. L'opinion ne les sépare pas [239]. Enfin, les trois quarts des grèves du « bois » ressortissent aux charpentiers et menuisiers de la construction ; celles de l'ameublement (ébénistes, chaisiers...), autre grand versant ligneux, se produisent dans leur sillage. On négligera les catégories plus restreintes (charrons, outilleurs sur bois...), non sans souligner au passage la vigilance des tonneliers méridionaux, attentifs au niveau de leur rémunération, coordonnés [240] et efficaces : ils réussissent totalement à 65 %, fait exceptionnel.

Sous l'angle sociologique, ces ouvriers présentent bien des traits communs. Hormis les terrassiers, manœuvres de classe particulière, qu'il convient de traiter à part, ce sont des professionnels, gens d'apprentissage plus ou moins savants (plus pour les ouvriers du bois, ou les tailleurs de pierre ; moins pour les maçons qui se forment davantage sur le tas...), fiers de leurs outils [241], dont la possession les soustrait partiellement à la condition de prolétaire. Elle leur confère une relative indépendance, leur permet une mobilité, une désinvolture, que la grande industrie n'autorise guère, en même temps qu'elle les enracine dans un ouvriérisme fondamental [242]. La révolution industrielle ne pénètre que lentement dans ce secteur [243], conservatoire de formes du passé, laissant sub-

237. Les grèves intercorporatives sont fréquentes. Quelques exemples : en 1872, à Castres, en 1876 à Auxerre, en 1877 à Lyon, en 1880 à Marseille, Troyes, Béziers, Lodève, Reims, etc., menuisiers, maçons, ébénistes, charpentiers... se mettent en grève dans le sillage les uns des autres, ou tous ensemble.

238. A ce sujet, *cf. A.P.O.*, t. IV, p. 446 et *sq.* Après 1900, la tendance a été à l'éclatement en fédérations de métiers.

239. L. et M. Bonneff, 1911, dans le chapitre « Les Compagnons du bâtiment », décrivent tailleurs de pierre, maçons, charpentiers, menuisiers, raboteurs de parquets, couvreurs, etc.

240. En octobre 1880, par exemple, grève de tonneliers à Bordeaux et dans plusieurs localités de Gironde ; ils semblent obéir à « un mot d'ordre ».

241. A ce sujet, *cf.* par exemple L. et M. Bonneff, 1911, p. 332 : la « fierté de l'outil ».

242. D'après D. Poulot, 1872, les métallurgistes parisiens veulent se débarrasser de cette survivance ; le poids des outils à charrier les immobilisant, au contraire, chez leur patron.

243. Pourtant, de nombreuses dépositions ouvrières à l'enquête de 1884 incriminent ces transformations, notamment : l'usage de bois tout préparés venus des pays scandinaves qui provoque le chômage de scieurs ; et l'usage des charpentes métalliques. Sur ces transformations, *cf.* E. Levasseur, 1907, p. 57 (rapide), les divers volumes des expositions, et aussi L. et M. Bonneff, 1911, p. 306, 344.

sister des désirs d'établissement [244] qui se traduisent, collectivement, par une extrême ténacité du projet coopératif. Les dimensions modestes de l'entreprise, le chantier de taille réduite [245], la proximité des interlocuteurs : petits patrons parfois fraîchement sortis du rang à la faveur de la fièvre bâtisseuse du Second Empire et des débuts de la Troisième République [246], tout cela prête aux relations sociales une tonalité plus humaine, qui persistera longtemps [247]. Il n'est jusqu'aux pulsations solaires, quotidiennes et saisonnières, de l'activité, qui dérobent les gars du bâtiment à l'uniformité monotone de la grande usine. Témoins attardés de rythmes paysans, gens de plein air, ils ont quelque chose d'ancestral, de familier qui rassure.

Terrassiers exceptés, les grèves du groupe bois-pierre offrent globalement bien des similitudes. D'abord, l'écrasante priorité des actions offensives : bois : 86 %. — pierre : 85 %, liée à la vive conscience d'une conjoncture transparente, à d'anciennes pratiques de fixation des prix au début de chaque campagne. D'où l'allure cyclique des courbes saisonnières des conflits, à l'élan printanier [248] ; et aussi des courbes annuelles aux oscillations plus marquées que pour aucun autre groupe (fig. 18). De grandes poussées (1880-1882, 1872, 1890, 1876, par ordre décroissant d'intensité) s'opposent à des creux profonds (1874, 1877-1878, 1884-1887) [249]. De là viennent de fortes irrégularités du pouvoir de grève annuel (maximum : 1872, 47 % des conflits ; minimum : 1887, 12 % des conflits, 5 % des grévistes). Ces ouvriers avertis ont un sens aigu des possibilités ; ils savent que le chômage annihile l'efficacité de la coalition. Au temps de la grande dépression, on les voit, à Paris, notamment, prendre la tête des manifestations de sans-travail, modulant l'action selon les circonstances et les fins poursuivies. Multiséculaire, le bâtiment accumule une longue expérience. Son réalisme lui vaut de fréquentes réussites.

Autre trait commun : une structure revendicative identique, peu diversifiée, polarisée autour du salaire (80 à 76 % des revendications) [250] et la durée du travail (14 et 15 %). Ce dernier thème apparaît respectivement dans 23 et 17 % des conflits ; seuls les mineurs insistent davantage (29 %). En 1872, comme en 1880-1882, les travailleurs du bâtiment réclament la journée de dix heures (les menuisiers parisiens hasardent même huit heures en 1882), en même temps qu'un taux plus élevé des heures supplémentaires qu'ils veulent payées double. Excepté la question des travailleurs étrangers, plaie des

244. A ce sujet, notations intéressantes, dans P. du Maroussem, 1891, p. 120, p. 150...
245. Arch. préf. pol., B A 174, pièce 445, rapport de police du 6 mars 1876, donne l'état de l'emploi dans divers chantiers de la capitale ; sur 16 chantiers énumérés, 6 ont moins de dix ouvriers ; 5 de 10 à 29 et 5 de 30 à 50.
246. La moindre municipalité tient à affirmer son esprit républicain dans son hôtel de ville, ses halles ou sa gare.
247. *Cf.* J. Romains, 1932, t. I, p. 275-293.
248. *Cf.* la première partie et fig. 12.
249. L'allure cyclique serait plus marquée encore si l'on soustrayait de l'ensemble les terrassiers qui ont un tout autre type de comportement, plus défensif.
250. Le premier chiffre est celui du bois, le second, de la pierre.

chantiers de terrassement, le reste pèse peu. Indépendants, souvent nomades, ces ouvriers ignorent l'atmosphère confinée, hiérarchique et étouffante des « bagnes ». Leur syndicalisme jouit d'une large tolérance, voire d'une reconnaissance véritable par un patronat lui-même assez organisé [251]. Lorsqu'en 1876, une commission de menuisiers vient en délégation au siège du syndicat patronal, le représentant de ce dernier « nous demanda de qui nous tenions nos pouvoirs, et les reconnut comme valables, lorsque nous lui eûmes dit qu'ils nous avaient été donnés à l'unanimité par une assemblée corporative renfermant au moins sept cents membres » [252]. Certains industriels, tel Mazaroz, déplorent l'individualisme des rapports sociaux, préconisent « la République professionnelle », fondée sur le « suffrage universel dans la profession » et sur un système de représentation corporative [253].

Ces travailleurs voient dans la grève d'abord un moyen de pression dont ils usent avec discernement, à froid, après l'échec de pourparlers préalables, souvent fort longs, et consultation de leurs militants. D'où le taux exceptionnel de préavis (ordinairement quarante-huit heures) (91 % dans le bois, 85 % dans la pierre, terrassiers exclus), annoncés en des lettres dont le ton courtois indique des relations de bon voisinage avec un patronat assez proche.

Type de patronat dans les grèves

	Familial	Sociétés
du bois	95 %	2 %
de la pierre	85 %	8 %

Cependant, au faubourg Saint-Antoine, l'existence de grosses maisons, telles Krieger, dite « la Citadelle », ou Viollet, Redon, etc., qui pratiquent la « trôle » (meuble bon marché) [254] et font appel à une vaste réserve de façonniers, introduit les mœurs altières et tendues de la grande industrie, les hantises et les hargnes du principe d'autorité. Ces établissements opposent aux « prétentions » des ébénistes à discuter des tarifs dans des commissions mixtes, de vastes lock-out, qui indignent le faubourg [255] et y créent un climat de lutte de classes. Mais les travailleurs se montrent toujours prêts à négocier. Ils le font avec beaucoup d'habileté et de technicité. A certains égards, ils préfigurent le syndicalisme moderne.

251. Alors que la moyenne générale est 4 %, les patrons ébénistes s'appuient sur une organisation syndicale dans 16 % des cas, les plâtriers dans 16 %, les charpentiers dans 12 %.
252. *Les Droits de l'Homme*, 27 juin 1886.
253. J.-P. Mazaroz, 1882. L'auteur, qui critique vivement les « politiciens », et se déclare résolument partisan de l'intervention de l'Etat, ébauche en somme une organisation corporatiste.
254. L. et M. Bonnef, 1908, p. 336 ; P. du Maroussem, 1892.
255. Trois grands lock-outs en 1872, 1881, 1882.

Bien conduits, leurs mouvements s'appuient sur un éventail varié d'organisations [256]. Le compagnonnage persiste chez les charpentiers (Paris, Lyon) ; mais peu combatif, miné par la mixité sociale, voire briseur de grève, il se comporte en secte rétrograde ; les jeunes le contestent et fondent, contre lui, des syndicats de plus en plus influents [257]. En 1882, des fédérations s'ébauchent (bâtiment, ameublement) dont le rôle pratique demeure ténu [258].

Toutefois, la vigueur d'une base disciplinée, mais vigilante, multiplie les formes temporaires : commissions, comités de toutes sortes, animés par des équipes de militants, relativement stables. D'une coalition à l'autre, on retrouve, l'espace d'un lustre, les mêmes noms : Payan, Gauthier, Fransergeant, Herbuisson, père et fils, membres de la commission exécutive de 1870, dirigent en 1872 l'atelier de chômage des chaisiers [259]. Yzablin, scieur de long et marchand de vin rue Mouffetard, accueille ses camarades de 1875 à 1880 et fomente le premier syndicat [260]. Pruneyre, un amnistié, organise les fumistes. Audejean, jeune charpentier, qui, aux côtés de Parché, donne le signal de la rébellion contre les anciens du compagnonnage (1876), fonde le syndicat (1879) et lance en 1881 une Fédération socialiste du bâtiment. Chinet, Peuple, Chausse, alors à ses débuts (il a trente ans et militera jusqu'à la fin de sa vie, 1941)..., animent les nombreux conflits des ébénistes ; Franchet, Tortelier, dont c'est la grande époque (1883-1890) [261], ceux des menuisiers ; Boulé, Combomoreil, ceux des tailleurs de pierre, etc. Moins exposés que leurs camarades de la grande industrie, férus d'association, adossés à des milieux solidaires, ils « durent » plus qu'ailleurs.

Quel que soit leur prestige, ces chefs de file sont soumis au contrôle d'assemblées générales, fréquentes, fréquentées, exigeantes, avant tout corporatives. Soucieux de démocratie directe, les gars du bâtiment ou de l'ameublement n'apprécient guère les interventions extérieures, se méfient des politiciens, ou des intellectuels. Non qu'ils soient fermés à la politique. Au contraire, ils lèguent au socialisme une pléiade de bons militants. Mais leurs options portent toujours la marque de l'ouvriérisme ; ils préfèrent le possibilisme versant Allemane, au guesdisme, *Le Prolétaire* à *l'Egalité*. Aux alentours de 1880-1882, à Paris, du moins, ils adoptent un ton plus antipatronal ; Jules Cazelle, puis surtout Tortelier, lancent l'idée de grève générale du bâtiment, dont Boulé, Combomoreil se feront les porte-parole aux premiers congrès de la Fédération nationale des syndicats (1887, 1888) [262]. Ils développent une vision de révo-

256. Taux d'organisation : bois : 72 % (c'est le plus élevé) ; construction en pierres : 56 % (les terrassiers abaissent la moyenne).

257. 41 % des grèves du bois sont dirigées par un syndicat, taux très élevé.

258. Sur ces fédérations, *cf. A.P.O.*, t. IV, p. 446 et *sq.* (bâtiment) ; t. II, p. 759, ameublement.

259. Arch. préf. pol., B A 170, pièce 52.

260. *Ibid.*, B A 176 ; *La Gazette des Tribunaux*, 20 août 1875, condamnation d'Yzablin à un mois de prison pour coups.

261. Sur Tortelier, voir notamment R. Brécy, 1969.

262. A ce sujet, *cf.* la troisième partie.

lution pacifique et de société future fondée sur l'autogestion, idéologie de professionnels fiers, libres et sans complexe. Véritable contre-société, le faubourg Saint-Antoine est un bouillon de culture du syndicalisme révolutionnaire [263].

Un très grand nombre de grèves du bâtiment comme de l'ameublement affectent l'ensemble des établissements ou chantiers d'une localité [264]. Si leur ampleur demeure numériquement modeste, c'est en raison de la petite dimension des ateliers ou chantiers touchés. A la grève tournante, « par échelon », héritée de la mise en interdit compagnonnique et pratiquée surtout par les ouvriers du meuble [265], à laquelle les patrons opposent la parade du lock-out, les travailleurs tendent de plus en plus à préférer le « chômage simultané », plus enthousiasmant, mais aussi plus coûteux.

Sous l'angle financier, les ouvriers du bois et de la pierre ne sont pas dépourvus. Professionnels, polyvalents, ils s'accommodent d'autres emplois ; mobiles, ils émigrent vers la province ou la banlieue, s'occupant dans les chantiers du plat pays. Certains bénéficient de secours importants et détiennent le record des grèves « secourues » (peintres en bâtiment : 50 % ; menuisiers, ébénistes : 38 %). Au besoin, ils organisent des « ateliers sociaux » [266], toujours avec l'arrière-pensée d'y bercer une coopérative de production, rêve obsédant des travailleurs du bois et que chaque grève rallume. Sur une centaine de projets de ce type ébauchés, à l'issue des grèves, la moitié revient au bois (charpentiers, menuisiers, ébénistes), un quart aux maçons, peintres, plâtriers, tailleurs de pierres. Le faubourg continue de nourrir de grands espoirs à ce sujet, bien qu'un fort courant sceptique se dessine [267]. Aussi, en dépit d'une durée souvent respectable, les coalitions du bâtiment et de l'ameublement échappent à la misère. Elles s'accompagnent même de vision de fête, tout au moins de détente. Les maçons du Mans jouent aux « bourdets » ; les charpentiers endimanchés se retrouvent chez les « mères » pour discuter et jouer au billard et aux cartes [268] ; les ébénistes s'évadent avec leurs familles à Charenton ; avec le reliquat de leur caisse de résistance, à l'issue de la grève, ils organisent un banquet [269].

Peu de manifestations extérieures, peu de violences, sinon des rixes avec

263. Le faubourg Saint-Antoine, en ce tiers restant du 19e siècle, mériterait une étude particulière. Les mœurs du faubourg se sont d'ailleurs conservées longtemps. En interrogeant de vieux ouvriers qui avaient vécu au faubourg entre les deux guerres, je retrouvais l'ambiance, les méthodes qu'évoquent les documents plus anciens. Et notamment pour la grève.

264. Construction en pierres : 2 328 établissements touchés pour 375 grèves ; bois : 3 599 pour 313.

265. 13 % des grèves du bois sont tournantes (moyenne générale : 4,6 %).

266. Exemple : chaisiers parisiens en 1872 et 1883 ; menuisiers de Lille en 1881, ouvriers en fauteuil de Bordeaux en 1882, tonneliers de Nîmes, en 1882, etc.

267. Arch. préf. pol., B A 168, pièce 49, novembre 1881 ; *Le Temps,* 31 octobre 1882.

268. *Ibid.,* B A 174, pièces 445 et 507, Grève de 1876, Paris.

269. *Ibid.,* B A 174, Grève de 1879.

les non-grévistes, motifs principaux des condamnations. On s'en prend moins au patron qu'au faux frère ; le renégat révolte, répugne ; contre lui, tous les coups sont permis : chasse au renard, chaussettes à clous, mise au pilori. La surveillance des chantiers dispersés étant difficile, en dépit de l'usage des « plantons », il faut imprimer une terreur salutaire, et renforcer la morale corporative par la distribution, aux bons grévistes, d'une « carte d'honneur », en même temps moyen de contrôle.

Les grèves du bâtiment jouissent d'un fort pouvoir d'entraînement : elles agissent comme un détonateur capable de déclencher des mouvements locaux : à Roubaix, en 1871, à Béziers, à Carcassonne en 1872, à Reims, Nice, Lyon, en 1880, pour ne citer que quelques exemples, des coalitions de charpentiers, menuisiers, de maçons, en déclenchent d'autres. Les grèves du bâtiment parisien ont un impact national ; celles de l'automne 1879, de l'été 1888, précèdent de grandes vagues revendicatives. Quoique doté d'un moindre pouvoir de grève et d'une plus faible propension que le textile ou les mines, le groupe est beaucoup plus moteur ; non seulement sur le plan de l'action, mais sur le terrain de l'idéologie, où il se révèle à la fois conservateur (coopératives) et créateur (rôle dans le développement de la grève générale).

Par la généralité de son implantation, liée à l'universalité des matériaux et des besoins, le bâtiment-ameublement joue le rôle de ferment, de strate unificatrice, et, par sa mobilité, de moyen de communication. Les grèves de ce groupe, extrêmement dispersées, affectent un grand nombre de départements et touchent beaucoup de localités modestes. Nombre de communes, faiblement industrialisées, de l'Ouest ou du Sud-Ouest, ne connaissent de grèves que celles-là, les travailleurs de la pierre et du bois représentant pour elles le premier et parfois l'unique visage de l'ouvrier.

L'ascendant de ce groupe ne tient pas seulement à son dynamisme, à son expérience, à son aptitude fonctionnelle à saisir le bon vent de l'activité ; mais encore au prestige que l'opinion ouvrière continue de lui accorder. Prestige économique : le bâtiment fait toujours figure d'industrie clef, de baromètre conjoncturel. « Quand le bâtiment va, tout va » demeure, alors même que changent les structures du revenu national, la vision productive de beaucoup. Prestige social : le travail de la pierre, et plus encore celui du bois, incarne l'archétype des « arts mécaniques ». Rousseau, comme si souvent interprète de la sensibilité populaire — la psychologie des métiers qu'il développe dans l'*Emile* est celle des ouvriers de 1880 — le met au rang des plus nobles. « Jeune homme, s'écrie-t-il, apprends à manier d'un bras vigoureux la hache et la scie, à équarrir une poutre, à monter sur un comble, à poser le faîte, à l'affermir de jambes-de-force et d'entraits »[270] ; il veut pour Emile le métier de menuisier : « Il est propre, il est utile, il peut s'exercer dans la maison ; il tient suffisamment le corps en haleine, il exige de l'ouvrier de l'adresse et de l'industrie et dans la forme des ouvrages que l'utilité détermine, l'élégance

270. *Emile,* livre III, éd. La Pléiade, p. 477

et le goût ne sont pas exclus »[271]. Pour beaucoup de travailleurs asservis à la machine, le « compagnon libre », manieur d'outils ancestraux — la hache, la scie, le rabot, la varlope... —, possédés et aimés, représente en effet le modèle et l'exemple, la nostalgie du paradis perdu de la pierre et du bois, matériaux universels, antiques, et dans un monde de plus en plus artificiel et opaque, présence sensible de la nature.

Les *terrassiers* offrent un tout autre visage, dont la brutalité s'oppose à la douceur du charpentier, à la patience du menuisier. « Ils font peur aux gens paisibles », écrivent L. et M. Bonneff[272]. Ces manœuvres indépendants forment des groupes massivement homogènes, sous l'angle des salaires et des qualifications, fissurés seulement par les questions de nationalité. Cette relative unité explique, pour une part, un pouvoir de grève élevé : 3,8 % des grèves, 3,7 % des grévistes, 2,8 % des journées. Points névralgiques : les chantiers de chemin de fer que le plan Freycinet a semés sur toute l'étendue du territoire. Ils drainent une population mêlée de paysans chassés par la crise agricole[273] et d'étrangers besogneux : Belges dans la région parisienne, Italiens surtout. Ils constituent des zones de forte turbulence (62 % des grèves de terrassiers s'y produisent) qui, contenues par le plein emploi, explosent au temps de la dépression, particulièrement désastreuse pour ces travailleurs sans garantie : en Corrèze, la chute du salaire atteint 40 % en deux ans (de 0,40 F l'heure en 1886, il tombe à 0,28 en 1888).

Les grèves de terrassiers présentent des traits bien spécifiques : subites dans 82 % des cas, étroitement circonscrites (dans 92 % des cas, un seul chantier touché), elles ont une faible ampleur et durent peu (2,9 jours en moyenne). Inorganisées (85 %), mouvementées (incidents dans 53 % des cas), elles foisonnent de manifestations souvent violentes, contre les chefs de chantier, les préposés à la paie, les cambusiers abusifs, les forces de l'ordre trop promptes ; des rixes opposent grévistes et non-grévistes, et surtout Français et étrangers. Ces coalitions battent les records de répression[274] et ceux de l'échec (67 %). Elles sombrent dans l'ignorance et l'indifférence.

L'émotion soulevée par les grèves de l'été 1888, jusqu'à l'étranger[275], tient

271. *Ibid.*, p. 478.
272. 1911, p. 65.
273. Arch. nat., F 12 4665, préf. Corrèze-min. Com., 2 mars 1889 : « Il est à constater en effet que parmi les ouvriers des chantiers de construction de chemin de fer, beaucoup sont des paysans de la région, des journaliers qui, ne trouvant pas dans leurs communes de travail suivi, sont venus se faire embaucher sur les chantiers et y travaillent aux terrassements, ce genre d'ouvrage ne nécessitant pas un long apprentissage. »
274. Intervention de la gendarmerie et de l'armée : 46 % des grèves ; arrestations : 25 % ; poursuites judiciaires : 20 % ; 112 condamnations pour 102 grèves.
275. *Le Cri du Peuple*, 14 août 1888, cite la presse étrangère ; ainsi *Tribune*, organe libéral de Rome : « La grève de Paris s'étend dans les départements et menace de devenir générale... Les grèves ont pris des proportions alarmantes, il y a eu des scènes de vandalisme qui rappellent assez celles de la Commune. »

à leurs dimensions inusitées : 12 000 terrassiers à Paris, durant vingt-quatre jours, 2 500 en Corrèze et Haute-Vienne (28 août à la fin octobre) ; au caractère spectaculaire de ces masses sillonnant les rues de la capitale et de la banlieue, à une troublante conjonction avec la crise boulangiste [276], aux épisodes de toutes natures qui se sont produits, enfin, à la force des images suscitées : la Commune, réveillée par la mort d'Eudes survenue en pleine bagarre, mais surtout juin 1848, assaillent les mémoires. « Gare à Juin ! », titre *Le Cri du Peuple* du 30 août : « C'est le bâtiment qui a fait toutes les émeutes dont la misère était la clef. »

4. Métallurgistes et mécaniciens

La littérature nous a légué une certaine image du métallurgiste, ouvrier évolué, instruit, « à l'esprit vif et décidé » [277], frondeur et mûr en sa contestation. Goujet, le forgeron, domine de sa sagesse les turpitudes de *L'Assommoir* ; il est le premier guide d'Etienne Lantier. Eveilleur de la mine, celui-ci vient de la mécanique, fait symbolique. Mécaniciens aussi, *Arthur,* de Daudet, bretteur et buveur sans vergogne, vrai type de *Sublime* [278], le tendre et malheureux *Jack* ; et l'héroïque Jean Pommier de Gustave Geoffroy [279]. La galerie de portraits de Denis Poulot a parfois inspiré ces esquisses ; mais elles s'alimentent aussi aux rêveries de la forge, du fer viril et dominé par la puissance du feu [280]. Démiurge, le métallurgiste échappe à l'asservissement industriel. Il participe aux grandeurs de la machine, sa créature et sa maîtresse, par elle engagé dans le processus de la vie moderne.

Pourtant, en tant que force collective, la métallurgie, riche en individualités de premier plan, en militants tenaces et durables, ne tient pas, alors, dans le mouvement ouvrier le rôle pilote qu'elle occupe aujourd'hui. Son poids demeure modeste (11,6 % des grèves, 9,6 % des grévistes ; propension à la grève :

276. La conjonction avec le boulangisme est difficile à établir; tout dépend à quel niveau d'analyse on se place. Un rapport général de la préfecture de police, Arch. préf. pol., B A 184, pièce 1 051, 31 juillet 1888, voit dans ce mouvement la main des boulangistes par l'intermédiaire des blanquistes : « La grève est poussée, dirigée par les blanquistes et, dans l'espèce, les blanquistes font cause commune avec les boulangistes qui fournissent des fonds et, peut-être aussi, avec les bonapartistes. C'est plus qu'une grève, c'est un commencement d'agitation qu'on veut propager et étendre par tous les moyens. » Les possibilistes, alors coupés des masses ouvrières parisiennes, parlent pareillement de « grèves boulangistes », titre d'un article de Paul Brousse, dans *Le Parti Ouvrier,* 23 août 1888.

277. G. Duveau, 1946, p. 444.

278. *Arthur* ne doit rien au *Sublime,* paru en 1870 ; la nouvelle de Daudet est publiée en 1867 dans les *Annales,* avant d'être reprise en 1873 dans les *Contes du Lundi.*

279. *L'Apprentie,* 1904.

280. On songe encore à Bachelard, bien sûr. Mais la plupart des auteurs qui parlent de la métallurgie cèdent à la mythologie : exemple de Ch. Benoist, 1905, p. 256, 266.

0,71), son pouvoir de rayonnement réduit. Elle déconcerte par l'alliance d'un rationalisme avisé, d'une grande maîtrise de soi, et d'un particularisme étroit.

Les structures de l'industrie métallurgique ne favorisent pas les actions unitaires. Ce vocable recouvre en fait une grande diversité de branches et de cadres. Si la métallurgie primaire s'effectue, désormais, dans de grands établissements de plusieurs centaines ou milliers d'ouvriers, propriétés de puissantes sociétés, le vaste et disparate secteur des « constructions mécaniques » englobe de grosses usines aux « départements » multiples et intégrés — Le Creusot, Indret, Bacalan, La Ciotat, Cail, Fives-Lille, etc. — et de petits ateliers extrêmement spécialisés, telle la gamme infinie de la mécanique parisienne, encore vivante aujourd'hui à Belleville ou Charonne, régie par un patronat riverain et familier, souvent de récente souche. Des uns aux autres, organisation du travail, rapports sociaux, ambiance, diffèrent sensiblement.

La division du travail, plus poussée qu'en aucune autre industrie [281], entraîne, au sein des usines, une juxtaposition d'ateliers créés au fur et à mesure des besoins, des nouvelles fabrications, ayant leur espace et leur vie propres. De nos jours encore, aux antipodes de la texture rationalisée de Flins, Renault-Billancourt, façonné par une longue histoire, donne l'image de cette croissance en chaîne où les étapes technologiques s'expriment dans une géographie compliquée des départements, si divers dans leur physionomie sociale et leur rôle dans le mouvement ouvrier.

Sur le plan professionnel, la division du travail se traduit par un fourmillement de métiers, « mille... », selon Schmoller, et dans chacun d'eux, par un pullulement de catégories, très hiérarchiquement agencées. L'existence d'équipes cristallisées autour d'une tâche, ou d'un emploi du temps (notamment dans les usines à feu continu) associant des niveaux de qualification complémentaires et subordonnés, achève la stratification de cette « armée » : la métallurgie a sa piétaille, ses manœuvres à vie, servants des compagnons. La pyramide des salaires, très étirée, absolument antithétique du nivellement textile, traduit cette verticalité sur le plan des rémunérations. « Il y a autant de salaires différents que de spécialités, si ce n'est même que d'ouvriers » [282].

Une telle fragmentation entrave le développement d'une conscience commune ; elle entretient l'illusion petite-bourgeoise de la différence, donc de la supériorité. A Rive-de-Gier, en 1882, la grève achoppe sur les rivalités des burineurs, ajusteurs et manœuvres, « ces derniers italiens pour la plupart » [283]. Le patronat exploite ces dissentiments : chez Cail, la direction déjoue une coalition en détachant certaines catégories par des augmentations de salaire [284].

Aussi, la plupart des actions des métallurgistes restent solitaires au niveau des établissements :

281. Ch. Benoist, 1905, p. 249 : « Une extrême division est, dans cette industrie, comme la condition même du travail. »

282. *Ibid.*, p. 336.

283. Arch. dép. Loire, 92 M 18, pièce 130.

284. Arch. préf. pol., B A 169.

	moyenne générale
68 % des grèves ont pour cadre un seul établissement	63
24 % des grèves ont pour cadre plusieurs établissements	28
6 % des grèves ont pour cadre la généralité des établissements	8

et au sein des usines, où fleurit la grève catégorielle. Puddleurs, lamineurs, mouleurs, doués d'un dynamisme remarquable en ce qui les concerne, forts de leur position stratégique — leur immobilité bloque tout — agissent le plus souvent isolément [285]. Cette étanchéité verticale s'accompagne d'une forte solidarité horizontale excédant le cadre de l'établissement. Entre les sites métallurgiques, les hommes [286], l'information, les secours en cas de besoin, circulent. D'où l'unanimité des thèmes, des campagnes, des programmes catégoriels, colportés d'une ville à l'autre, la précocité de l'esprit fédératif [287], et, contrastant avec l'échec de la Fédération d'industrie, tiraillée par ses multiplicités [288], la réussite relative de la « République des mouleurs » [289]. Les frontières régionales sont ténues, au contraire des barrières corporatives.

Celles-ci font, en outre, obstacle aux solidarités interprofessionnelles. Dans les zones où l'intégration réunit métallurgistes et mineurs, les premiers ne fraient pas avec les seconds, dont tout les sépare : le degré d'instruction, la qualification, la mobilité, l'urbanité... Ils les soutiennent mollement dans leurs grèves (exemple : Decazeville, 1886 ; Bessèges, 1887), réticents devant la violence des gueules noires, moins patients qu'eux dans l'attente ascétique. Ils jouissent, au reste, dans la famille ouvrière, d'une réputation d'enfants gâtés ; en mai 1968, j'ai entendu des ouvriers du bâtiment déplorer l'égoïsme des métallos.

Sur ces êtres raisonnables, les perspectives grandioses de la grève générale n'exercent encore qu'un faible attrait ; parmi ses premiers zélateurs, peu de métallurgistes. Le 1er Mai ne déchaîne pas chez eux de frisson parousique. Ils

285. D'où une ampleur moyenne des grèves inférieure à la moyenne générale : 250 ouvriers/grève (moyenne générale : 302) ; 73 seulement dans le secteur de la production des lingots où les grèves sont avant tout des grèves d'équipes.

286. Sur la mobilité des métallurgistes, *cf.* Ch. Benoist, 1905, p. 389 : ils vont « où le travail est abondant ». « Au voisinage de Saint-Etienne on peut voir encore... certains ouvriers forgerons, aller et venir, ainsi qu'oiseaux passagers, après être demeurés plus ou moins longtemps en un lieu. » On verra combien sont mobiles les « meneurs » de la métallurgie (*cf.* la troisième partie).

287. Premier congrès national de la métallurgie à Paris, 8-13 octobre 1883 ; compte rendu, brochure de 14 pages, Musée social 12 115.

288. Sur l'histoire de l'Union des ouvriers métallurgistes, *cf. A.P.O.*, t. III, p. 466 et *sq.*

289. *Ibid.*, p. 426 et *sq.* Telle est l'appellation donnée par ces ouvriers à leur « fédération corporative » fondée en 1883. *Le Réveil des Mouleurs* paraît à partir de 1889. Depuis juin 1887, paraît également *La Fonderie,* organe des fondeurs en cuivre de la Seine. Sur *Le Réveil des Mouleurs, cf.* Ch. Gras, 1965.

l' « observent » comme on ferait d'un dimanche, « dans le calme et la dignité », sans prolonger ce jour de fête par des grèves incontrôlées [290]. Les métallurgistes ont les pieds sur terre, ils se dérobent à l'illusion lyrique.

La grève, d'ailleurs, ne les accapare pas. Ils connaissent d'autres formes de pression, le freinage, par exemple. La grève ne constitue qu'un pis-aller, une « protestation de dernière extrémité » [291]. Il convient de ne pas s'y lancer sans précautions, dont témoignent le taux élevé de préavis (60 %) et la relative discrétion des grèves subites (39 %) ; encore s'agit-il moins de pure spontanéité que du malin plaisir de surprendre un « singe » embarrassé.

Préparées, encadrées, nanties de fonds, la plupart des grèves de métallurgistes se déroulent dans le calme. Peu de manifestations (6,1 % ; moyenne générale : 10,4), peu de violences (1,4 ; moyenne générale : 3,6) ; le métallo a le respect des machines et n'y attente pas. Quelques meetings, mais sans éclat de voix. De secrètes préférences pour l'écrit [292]. Un recours fréquent à la presse ; un sens réel de la publicité.

Etoffés, argumentés, les programmes revendicatifs offrent un large éventail [293] et se distinguent par la présence de thèmes plus avancés : comme la réduction de la durée du travail, que le premier congrès de la métallurgie considère comme prioritaire : « à l'avenir, les grèves devront avoir pour objectif la diminution des heures de travail, de préférence à l'augmentation des salaires : l'obtention de cette première satisfaction devant avoir pour premier résultat l'emploi des bras disponibles, tandis que la seconde ne procure généralement qu'une amélioration passagère par suite de l'augmentation des produits, résultat inévitable de la loi de l'offre et de la demande » [294]. Dès 1871, les mécaniciens de Roubaix se font les pionniers de la journée de dix heures, leitmotiv de toutes les coalitions de 1880-1882. Les questions de discipline industrielle et de défense syndicale ne recouvrent pas moins du cinquième des griefs. Gens libres, les ouvriers de la mécanique admettent difficilement qu'on les empêche d'aller « boire un coup » ou d'assister à l'enterrement d'un camarade [295]. Ils supportent malaisément les réprimandes du « contrecoup ».

290. Les métallurgistes chôment le 1er mai 1890 qu'ils ont même tendance à transformer en fête d'obligation : à Nantes, des mouleurs font grève le 2 mai, pour obtenir le renvoi d'un ouvrier qui n'a pas chômé le 1er (Arch. nat., F 12 4667). Mais ils rentrent le lendemain ; excepté à Roubaix où, cédant à l'atmosphère générale, 2 000 fondeurs et mécaniciens poursuivent le mouvement durant une semaine.

291. *1er Congrès*, compte rendu, p. 9.

292. Les mouleurs détiennent, après les chapeliers, le record des grèves scripturaires : 47 %.

293. Même sous l'angle du salaire : obtenir le paiement au temps, lutter contre le travail aux pièces, « un des faits dissolvants de l'esprit de solidarité », contre le marchandage, occupent à côté de l'élévation du taux, une place importante.

294. *1er Congrès*, p. 10.

295. Arch. préf. pol., B A 172, les bronziers de chez Goelzet se mettent en grève parce que le contremaître refuse de les laisser aller à l'enterrement (civil) d'un camarade (juin 1872).

Animés d'un solide esprit d'équipe, ils réagissent immédiatement au renvoi d'un des leurs par le « chômage de dignité » et défendent avec énergie leurs organisations syndicales toutes neuves. Ce dernier enjeu motive les résistances les plus acharnées, les combats les plus mémorables : Château-Regnault (quatre-vingt-quatre jours, 9 mai - fin août 1885), Vierzon (deux cent huit jours), l'un et l'autre occasion d'importants débats parlementaires sur le droit syndical [296].

Au reste, 34 % des grèves métallurgiques s'appuient sur un syndicat, beaucoup plus dans la seconde décennie (environ 45 % à 50 %), et pour certaines catégories (mouleurs : 54 %) [297] ou régions (Ardennes). Ce syndicat ne doit pas être seulement la doublure occasionnelle, fugitive, de la coalition, mais, bien au contraire, la structure permanente et décisive. La grève, inévitable, mais seconde, doit lui être subordonnée. Le premier congrès fédéral préconise des mesures pour en rationaliser la démarche et, par là, les chances de succès : constitution de caisses de secours, réflexion préalable, avis demandé au comité central qui n'accordera des fonds qu'à bon escient, préférence accordée à la mise à l'index, plus économique (article 6 des résolutions). Les métallurgistes, soucieux d'efficacité, apportent dans le mouvement ouvrier français coloré de fougue latine, une touche anglo-saxonne.

Leur réussite, pourtant, n'a rien d'exceptionnel (S + T : 50,4 % ; E : 49,5). C'est qu'ils livrent bataille sur un terrain miné : aux dix heures, à la liberté syndicale, le patronat de la métallurgie, plus conciliant que d'autres sur la question des salaires, et, de façon générale, plus apte à la négociation, oppose une résistance acharnée.

La conjoncture, pleine d'à-coups, ne favorise guère ces travailleurs bien doués pour la saisir. Après une brillante après-guerre, la métallurgie entre dans un profond marasme. Les stimulations du plan Freycinet provoquent une euphorie momentanée : les visions saint-simoniennes, celles de Constantin Pecqueur [298] semblent en passe de se réaliser : le rail étend son règne. Plus dure sera la chute. La crise de 1883 touche, en premier lieu, la métallurgie ; elle commence par une crise du chemin de fer. Entre 1883 et 1887, le chiffre des ouvriers employés dans « les usines à fer » régresse de 21 % ; le niveau d'emploi de 1883 ne sera retrouvé qu'en 1896 [299]. De profonds changements

296. Interpellation sur la grève de Château-Regnault, 18 juin 1885 ; sur celle de Vierzon (Henri Maret), 17 octobre 1886, *Débats parlementaires.*

297. Les mouleurs présentent un niveau d'organisation exceptionnel qui mériterait une étude spéciale. En 1882, sur 1 400 mouleurs du département de la Seine, 1 300 sont syndiqués ; il y a presque un monopole syndical de l'emploi : *cf. A.P.O.*, t. III, p. 398.

298. Le livre de C. Pecqueur, 1838, est une apologie du rail.

299. *Cf. Annuaire statistique rétrospectif,* 1926, p. 58-59 : maximum, 1883 : 67 497 ; minimum, 1886 : 53 445. Sur la métallurgie, *cf.* E. Levasseur, 1907, p. 37 et *sq.* ; 1890, p. 218 ; *Annuaire des mines et de la métallurgie,* très intéressants rapports annuels.

techniques (remplacement du fer par l'acier pour les rails, utilisation de minerais nouveaux...) ajoutent, au lot des sans-travail, le poids d'un chômage technologique. L'équilibre régional traditionnel se trouve modifié : les vieux sites de la France centrale défaillent au profit de la « nouvelle frontière » industrielle du Nord et de l'Est. Les métallurgistes de la Loire, du Berry, ou du Gard, se trouvent acculés à la défense de leur salaire, voire de leur paie [300]. Ceux de la vallée de la Sambre (Haumont, Jeumont, où la présence d'ouvriers belges stimule la revendication), de Lille et Fives, les relaient [301]. La dépression freine la croissance des grèves qui, malgré une forte progression dans la deuxième décade (+ 212 % pour les grèves, + 22 % pour les grévistes) demeure inférieure à celle de l'ensemble (*trend* métallurgique : + 2,4 ; *trend* global : + 2,67).

En cette France de la laine et du bois, nostalgie de Péguy [302], où le symbole de la « belle ouvrage » demeure un barreau de chaise bien fait, la tour Eiffel, à peine achevée, et non sans grève [303], est moins une consécration qu'une prophétie.

Les temps de la métallurgie ne sont pas encore établis.

5. Ouvriers des cuirs et peaux

Ce groupe constitue un cas original d'ouvriers peu qualifiés, aux bas salaires et dotés cependant d'un haut niveau d'organisation, mais, contrairement au bâtiment, dénués de prestige, et, très souvent, vaincus.

Modeste, le pouvoir de grève du groupe (7,4 % des grèves, 3,5 % des grévistes, 4,6 % des journées) demeure stable durant la période. Secteur anémié de l'économie française, le groupe des cuirs et peaux s'en ressent sur le plan de la dynamique sociale [304].

La courbe des grèves et des grévistes (fig. 18), assez conforme au mouvement d'ensemble, en diffère cependant sur plusieurs points : la poussée de 1872 est insignifiante, et celle de 1874-1876, plus forte, la pointe 1887-1889,

300. En 1888 : faillite de la Compagnie de Terre-Noire, Lavoulte et Bessèges ; sur cette affaire qui entraîne une forte agitation, *Le Cri du Peuple,* du 25 janvier au 13 février 1888, chronique quotidienne, en première page. Le journal préconise « la reprise des établissements par la Nation ».

301. Nord, Seine et Ardennes réunissent 43 % des conflits.

302. Dans *L'Argent,* Péguy célèbre la France de 1880 comme celle du bon travail, du bon ouvrier qui chante et respecte ses outils, de l'artisan heureux (t. II, p. 1045 et *sq.*).

303. Sur ces grèves, Arch. préf. pol., B A 169 : première grève du 18 au 21 septembre 1888, charpentiers en fer : se plaignent des conditions pénibles du travail en raison de la hauteur ; seconde grève 21-22 décembre : rôle des jeunes et d'un ouvrier italien, Moskati. Les ouvriers négocient directement avec Eiffel qui accorde d'importantes concessions.

304. *Cf.* E. Levasseur, 1907, p. 135 et *sq.,* traite surtout de l'industrie de la chaussure.

peu marquée, et le secteur ne participe pas à la vague de 1890. Une analyse plus fine montrerait que les trois sous-groupes qui le composent n'interviennent pas tout à fait au même moment, et qu'il y a, d'autre part, un déplacement de l'activité de Paris vers la province. La tannerie-mégisserie parisienne mène le jeu en 1874-1876 ; l'abondance des commandes de l'Etat détermine une série de revendications ; les Ve et XIIIe arrondissements — la Butte-aux-Cailles, Censier — connaissent une agitation incessante ; à un moindre degré, Grenoble, Chaumont, Annonay, Lyon.

Dans cette industrie menacée, la crise sévit et se traduit par des réductions de salaire considérables, surtout dans la cordonnerie [305], l'accélération de la mécanisation et de la déqualification. De 1884 à 1889, la plupart des conflits sont défensifs ; ils se produisent dans l'Ouest pressuré : au Mans, à Tours, en 1884 [306], à Fougères, en 1887-1888 [307], les ouvriers faméliques des fabriques de chaussures s'opposent, violemment, à la baisse des rémunérations, à l'emploi de femmes sous-payées. Le Midi aussi se rebelle : en 1886, à Annonay, les mégissiers se révoltent contre l'emploi des Italiens ; en 1889, à Graulhet, 1 100 mégissiers abandonnent les usines durant soixante-dix-sept jours pour s'opposer à l'introduction d'un cylindre destiné à traiter mécaniquement les peaux. En 1889, les selliers parisiens tentent d'obtenir des mesures contre le chômage.

Globalement, l'offensive l'emporte pourtant (65 % de grèves offensives). A l'occasion, les ouvriers du cuir font montre d'une vigoureuse conscience de conjoncture que plusieurs atouts favorisent : le caractère visible du flux des matières premières, l'importance de la clientèle de l'Etat. Dans les selleries notamment, on pose les revendications lors des commandes militaires, toujours urgentes. Tanneurs et mégissiers jouissent d'un autre allié : la chaleur qui gâte les peaux et contraint les patrons à céder. Juin-juillet concentrent 26,7 % des conflits, 40 % des grévistes.

L'éventail revendicatif se rétrécit : 74 % des grèves comportent une seule revendication (moyenne générale : 69 %). Ces ouvriers pauvres se battent essentiellement pour leurs gains ; le taux du salaire accapare 57 % des revendications dénombrées (moyenne générale : 48 %). Par contre, ils s'accommodent de longues journées et de conditions d'hygiène déplorables, d'un monde de rats, d'humide puanteur, de fétidité malsaine. Leur misère limite l'horizon de leurs désirs.

Dans la conduite de la grève, les ouvriers du cuir se montrent fort habiles.

305. Arch. nat., F 12 4658, préf.-min., 18 avril 1885 : à Romorantin, le salaire des cordonniers, ordinairement de 2,5 à 2,75 F, est tombé à 0,75-1 F « en raison de la pénurie des affaires ». A Bordeaux, en 1889, les cordonniers de la maison Godillot se plaignent de ne toucher que 1,80 F par jour. A Rennes, les selliers de chez Colin voient leur gain passer de 3,5 à 2,75 F pour douze heures en 1887, etc.

306. Le Mans : 19 mai-19 juin 1884, 650 grévistes ; Tours : 12 juillet-13 août, 1 200 grévistes.

307. Arch. dép. Ille-et-Vilaine, 60 M 61.

Quoique le préavis l'emporte légèrement (51 %) [308], ils excellent à déclencher ces mouvements subits qui désarçonnent : par une chaude journée de « presse », « tous les ouvriers mégissiers quittent les ateliers le même jour, à la même heure » et se répandent dans les débits de la Butte-aux-Cailles [309] où il règne alors une effervescence presque joyeuse. La mise à l'index, héritage compagnonnique, très méthodiquement pratiqué, conserve ses adeptes (9 % des cas ; moyenne générale : 4,6 %), notamment dans les petits établissements de préparation des peaux ; elle s'adapte mal au système nerveux des grandes usines, irritables, vite enfiévrées. Au reste, la grève générale séduit dans ce milieu sensible aux idéologies simples ; mais sa réalisation se heurte aux rivalités catégorielles, à la concurrence du travail à domicile.

La surveillance des entreprises s'effectue par des « comités de surveillance » ou par des « piquets » régulièrement relayés. Le système de « plantons » mis en place par les cordonniers parisiens leur vaut l'admiration des autres corporations. Gare aux récalcitrants ! Les selliers surtout brandissent pomptement leurs couteaux, les palissonneurs, leur marguerite. Les bagarres avec les faux frères sont la forme principale d'une violence souvent attisée par la xénophobie [310], le motif des arrestations qui frappent de jeunes baroudeurs dans la force de l'âge.

Contre les patrons, peu d'attaques brutales. Ce fait provient en partie de la structure des entreprises, au reste de type différent [311]. Tanneries et mégisseries sont de petits établissements [312] que gère un patronat familial, proche des travailleurs même quand il les rudoie : dans tel atelier de pelleterie, les ouvriers se plaignent de ce que « le patron est grossier, et qu'il brutalise ses employés après avoir bu avec eux » [313]. La police parisienne déplore à maintes reprises l'absence de coopération du patronat, réticent à lui livrer des noms, moins par philanthropie que « par crainte de voir mettre leurs maisons en interdit » [314]. L'un d'eux, Pontremoli, ayant refusé de répondre aux questions du commissaire, celui-ci commente non sans étonnement : « d'ailleurs, il reconnaît aux ouvriers le droit de faire grève, et ne voit pas de délit là où le législateur en a vu » [315].

Fabriques de chaussures et selleries (20 % de celles-ci sont régies par des

308. Les syndicats y poussent. Lors de la grève des mégissiers de 1875, « le syndicat des Cuirs et Peaux estime que la grève a été mal engagée et qu'on aurait dû prendre son avis. Selon lui, il convenait de faire une démarche près des patrons avant de se mettre en grève et de s'assurer des ressources pour soutenir celle-ci ».

309. Arch. préf. pol., B A 167.

310. Principalement chez les selliers parmi lesquels il y a beaucoup d'étrangers, lesquels se montrent souvent fort bons grévistes.

311. Cadre des grèves : patronat familial : 84 % ; sociétés : 13 %.

312. Mariotte, la plus grosse tannerie de Paris, occupe 110 ouvriers ; Ulmo, à Lyon, 40.

313. Arch. préf. pol., B A 167, pièce 3, rapport du 5 mai 1875.

314. *Ibid.*

315. *Ibid.*, pièce 7.

sociétés) ont de toutes autres dimensions : ordinairement plusieurs centaines d'ouvriers. Il y règne la contrainte des grandes usines : interdiction de fumer, de boire, conditions plus draconiennes pour l'embauche, etc. Les grèves foisonnent : trois en deux ans, chez Savaton à Angers (500 ouvriers), autant chez Godillot, boulevard de Bègles à Bordeaux. A Paris, les maisons Helbronner, Godillot, Lecerf et Sarda (1 200 ouvriers) se signalent par leur agitation. A Fougères, des troubles graves éclatent en 1888 contre Houssaye, le plus gros fabricant, président de la chambre de commerce et du syndicat patronal.

Mais dans l'ensemble, les ouvriers du cuir préfèrent aux manifestations extérieures les réunions et les meetings ; au geste, les séductions de la parole que certains de leurs militants manient avec un brio tout méridional.

	% cuirs et peaux	*moyenne générale*
Meetings	5,9	4,4
Manifestations	6,3	10,4
Violences	2,2	3,6
Rixes	7,3	5,6
Arrestations	7,3	7,8

Ils présentent un fort degré d'organisation (65 %). Les formes sont particulièrement variées dans le secteur de préparation des peaux qui s'enorgueillit d'avoir des traditions. Tout au cours du 19e siècle, les tanneurs prétendent au compagnonnage dont ils repoussent dédaigneusement les cordonniers [316]. Si le compagnonnage ne laisse aucune trace institutionnelle à notre époque, on en retrouve l'influence dans ce goût du secret si vif parmi les ouvriers du cuir parisiens, friands de surnoms, habiles à transformer leurs lieux de rencontre quotidiens — gargotes, débits de vins — en relais de leur action. Le rôle joué par la Cuisine collective des corroyeurs de la rue La Fayette est, à cet égard, significatif [317]. Ces ouvriers excellent à dissimuler une « résistance » sous les dehors anodins et tolérés d'une mutuelle ou d'une prévoyance ; ces types de sociétés conduisent la plupart des conflits lyonnais de la première décade. En 1874 encore, le patronat grenoblois s'inquiète de voir la mutuelle des gantiers supprimer le secours aux vieillards « pour pouvoir donner à l'avenir 1 F par jour aux ouvriers sans travail » [318]. Ces habitudes de clandestinité pemettent aux ouvriers du cuir de conserver intact un réseau d'institutions et de relations étendues à l'échelle nationale. Entre les sites bien localisés de leur industrie — Paris, Grenoble, Lyon, Chaumont, Annonay, Bruxelles — ces itinérants tressent les liens d'une véritable franc-maçonnerie. En cas de conflits,

316. A ce sujet, *cf.* *A.P.O.*, t. II, p. 6 et *sq.* Sur les conflits entre tanneurs et cordonniers, *cf.* p. 12, 164, 184. En 1833, à Lyon, lutte dans les rues entre tanneurs et cordonniers.

317. Arch. préf. pol., B A 167.

318. Arch. dép. Isère, 166 M 1, rapport de police, 24 septembre 1874.

on échange correspondance et secours. La solidarité de métier, si menacée verticalement par les divisions catégorielles, fonctionne exceptionnellement bien au niveau géographique. Aucune autre profession ne fournit de ce fait d'aussi nombreux exemples.

Toutefois, la forme syndicale (42 % des grèves syndicales) l'emporte largement. Les cordonniers parisiens ont, les premiers, employé le terme de « syndicat »[319]. Les syndicats du cuir constituent des associations stables et autonomes qui ne se confondent nullement, comme si souvent, avec les grèves[320]. Alimentés par des cotisations régulières, ils amassent des fonds de réserve qui permettent au besoin de soutenir les conflits[321]. Les mégissiers de Graulhet distribuent ainsi 60 000 F en soixante-dix-sept jours[322]. Aussi les grèves durent-elles (durée moyenne élevée : 14 jours/grève), notamment dans le secteur de la préparation des peaux (durée moyenne : 16 jours) qui connaît de beaux records : 78 jours à Château-Renault (tanneurs), 76 jours à Saint-Junien, 61 à Nantes, 55 à Grenoble, etc.

Ce secteur industriel offre une pléiade de militants remarquables, à l'action relativement continue, mais — à la différence des ouvriers du bois — exceptionnellement mobiles, type même du « rouleur », du « gréviculteur »[323], et qui ne répugnent pas à l'engagement politique.

Ce milieu présente, en effet, une grande sensibilité aux idéologies et sous toutes leurs formes. Radicalisme jusque vers 1880[324], possibilisme dans l'Ouest et à Paris jusque vers 1885[325], socialisme révolutionnaire plus marqué ensuite : le blanquisme a beaucoup de succès sur la Butte-aux-Cailles, où se conserve, vivace, le souvenir de la Commune dont le XIIIe arrondissement fut un bastion[326]. Les selliers parisiens se laissent, un temps, séduire par Boulanger qui, ministre de la Guerre, manifeste à leur égard beaucoup d'aménité. L'anarchisme, dont on a coutume de créditer les cordonniers, attire en effet ces ouvriers d'outils menacés par la société industrielle. Les souvenirs de René

319. *A.P.O.*, t. II, p. 23 ; M. Leroy, 1913, t. I, p. 44.

320. Les syndicats sont toujours largement antérieurs aux grèves. Et non pas fondés dans les mois qui précèdent, comme si souvent.

321. Voici les proportions de « grèves secourues » ; elles sont élevées relativement à la moyenne générale (22 %) : tanneurs et mégissiers : 35 % ; ouvriers en chaussures : 33 % ; selliers : 22 %.

322. Arch. dép., Tarn IV M2 70.

323. A ce sujet, *cf.* la troisième partie.

324. Barberet, représentant *Le Rappel*, est présent à toutes les réunions des grévistes du cuir en 1874-1875-1876.

325. En 1882, le Conseil national ouvrier (possibiliste) intervient activement dans les grèves des corroyeurs (Paris) et envoie des délégués à Annonay et Chaumont ; les selliers adhèrent au parti ouvrier possibiliste et lisent *Le Prolétaire* (1883).

326. A ce sujet *cf.* G. de Molinari, 1871, p. 265 : « Ce n'est pas Belleville qui a donné, c'est le XIIIe arrondissement. Belleville, qui se vante d'être le cratère de la révolution, Belleville se déshonore, il abdique. » *Cf.* aussi, p. 234.

Michaud éclairent de façon très vivante la psychologie de ces amoureux de la liberté [327].

Et pourtant, en dépit de cette forte armature, les grèves des ouvriers du cuir ne brillent pas particulièrement par le succès. Avec 50 % d'échecs, elles se situent dans le droit fil de la moyenne générale. Bien des facteurs d'ordre économique et social permettent d'expliquer ce lourd passif. A propos d'une coalition de cordonniers marseillais, le commissaire de police écrit : « Les membres de cette corporation sont ni nombreux, leurs besoins si considérables et leurs ressources si infimes pour ne pas dire nulles, que le travail ne peut cesser d'une manière générale. Un chômage de quelques jours seulement pour la plupart d'entre eux, qui sont presque tous d'origine italienne, les plongerait dans un état de misère complète. D'ailleurs, la concurrence, pour ne pas dire la rivalité, qui existe entre les patrons et les grandes maisons de fabrication rend la cessation immédiate du travail impossible » [328]. Les bas salaires, la concurrence du travail à domicile [329], des façonniers [330], l'absence de qualification professionnelle [331], aggravée par une mécanisation que chaque crise accélère [332] et qui accroît sans cesse les limites du marché de main-d'œuvre par l'enrôlement de femmes, jeunes et étrangers, voire de prisonniers [333], enfin la multiplication de catégories hostiles, peu solidaires en cas de conflit : tout cela affaiblit la dureté sociale d'une corporation demeurée longtemps traditionnelle et en voie d'effectuer sa révolution industrielle. L'âpreté des minorités

327. R. Michaud, 1967.

328. Arch. dép. Bouches-du-Rhône, M 6 2339, avril 1883.

329. Exemple : Arch. nat., F 12 4659, à Liancourt, dans l'Oise, 30 cordonniers de fabriques se mettent en grève contre une diminution de salaire que les ouvriers à domicile, beaucoup plus nombreux, acceptent. De même dans les coalitions de gantiers, de cordonniers (Paris, 1882). A Rennes (1887), Colin, sellier, brise la grève en distribuant le travail à domicile (Arch. dép. Ille-et-Vilaine, 60 M 61).

330. Arch. préf. pol., B A 167, pièce 3, com. pol., 1875 : « Les mégissiers ont horreur des façonniers et préfèrent de beaucoup avoir affaire aux propriétaires de peaux... Détruire les ateliers des façonniers paraît être le but de la corporation des ouvriers mégissiers admirablement conduits, il faut le dire. »

331. *Le Cri du Peuple,* 10 juillet 1888, appel de la chambre syndicale des ouvriers cordonniers de France : « Le travail ne réclamant pas un savoir supérieur, on a toujours compté sur la grande masse des sans-travail. »

332. Sur l'évolution générale, *cf.* E. Levasseur, 1907, p. 135, qui utilise les rapports des expositions de 1878, 1889, 1900 et insiste sur la mécanisation de l'industrie de la chaussure dont le rapporteur de 1900 dira « qu'elle a occasionné dans le métier une crise douloureuse ».

333. Arch. nat., F 12 4663, résolution adoptée en assemblée générale, le 29 mai 1882, par les cordonniers de Paris pour demander l'application du nouveau tarif dans les prisons : « car M. le ministre n'est ni plus ni moins qu'un patron cordonnier qui fait, par le travail des prisons, une concurrence désastreuse à toute la corporation ». A Rennes, durant la grève de ses ouvriers, Lahutte, patron sellier, écrit au directeur de la maison centrale pour faire confectionner les travaux par les détenus (Arch. dép Ille-et-Vilaine, 60 M 61).

agissantes, leur style, s'alimentent de cette dépossession et de l'inertie que leur oppose la masse.

L'opinion enfin, qui affectionne les charpentiers, ou les mineurs, prise peu les ouvriers du cuir, pauvres, sales, au contact de la bestialité. Tanneries et mégisseries dégagent des odeurs fortes — tanin, suint, peau croupissante — qui lèvent le cœur ; les vieux Parisiens décrivent avec dégoût les relents pourrissants des bords de la Bièvre. Rousseau n'eût point aimé qu'Emile fût cordonnier : « Je n'en ferai pas un masson, dit-il, encore moins un cordonnier. Il faut que tous les métiers se fassent ; mais qui peut choisir doit avoir égard à la propreté, car il n'y a point là d'opinion : sur ce point les sens nous décident »[334].

Ils inclinent à l'éloignement.

Dans cette description, volontairement synthétique, on a tenté de caractériser le tempérament social des industries ou des métiers, et de mettre leur dynamisme et leurs formes d'action en rapport avec divers facteurs. Qu'il y ait des constantes, des cohérences, susceptibles de fonder une typologie, paraît admissible. Mais comment l'expliquer ?

Plus que les liens d'une industrie avec le monde extérieur, qu'invoquaient par exemple Kerr et Siegel, notion vague et floue que je ne sais comment analyser, autrement que sous l'angle de la situation conjoncturelle, aspect contingent en l'occurrence, on a interrogé surtout les textures internes. De celles-ci, un élément me semble doué d'un impact sérieux : les structures salariales. L'homogénéité ou la dispersion, le tassement ou l'étirement de la pyramide des salaires ont peut-être plus d'importance que le taux du salaire lui-même. Il y a là un facteur de « massification » qui prédispose à l'unité d'action.

Mais on ne saurait parler d' « antécédent constant » identique dans tous les cas, bien plutôt de combinaisons variables. Tantôt un facteur prend le premier pas, tantôt un autre. C'est ce qui rend si difficile la recherche de la causalité et par conséquent si problématique, actuellement, le statut scientifique des « disciplines » humaines. On a beau s'efforcer à la rigueur : la fuite poétique à chaque instant nous guette.

Tel Sosie, l'historien erre dans la nuit :

« *Ma frayeur à chaque pas s'accroît.* »

334. *Emile,* p. 477.

ANNEXES

I. Mesure des grèves par groupes professionnels (1871-1890)

Groupes	Grèves	Grévistes	Journées	Ampleur moyenne	Durée moyenne	Intensité moyenne
I. *Agriculture*						
01. Métiers annexes	9	4 040	30 240	448	5,8	3 360
02. Forestage	17	5 300	46 312	315	17	2 724
03. Salins	9	948	2 568	105	2,5	185
	35	10 288	79 120	295	10,4	2 260
II. *Mines et carrières*	165	145 109	2 204 074	879	10,7	13 358
III. *Industries alimentaires*						
41. Sucreries, conserveries	29	7 403	29 142	255	3,8	1 004
43. Meunerie	3	930	7 190	310	6,6	7 190
44. Boulangerie	36	7 499	39 006	208	5,9	1 083
	68	15 833	75 338	232	5	1 107
IV. *Industries chimiques*						
37. Usines à gaz	17	2 429	12 559	142	3,9	738
39. Industries chimiques diverses	25	4 741	35 431	109	4,2	1 417
67. Tabacs	9	5 520	21 690	613	3,8	2 410
	51	12 690	69 680	208	4,07	69 680
V. *Papier, livre*						
32. Imprimerie	65	5 194	88 309	835	12,8	1 358
33. Reliure	6	745	7 657	124	6,6	7 657
34. Travaux du papier	8	733	5 372	91	7,8	671
35. Fabrication du papier	2	276	1 176	138	4	588
	81	6 948	102 514	85	11,6	1 265
VI. *Cuirs et peaux*						
53. Chaussures	72	13 089	123 209	181	12,7	1 711
54. Selleries	50	5 508	51 204	110	10,7	1 024
56. Préparation du cuir (tanneries, mégisseries)	97	12 810	292 719	132	16,6	3 017
	219	31 407	467 132	143	14	2 133

Groupes	Grèves	Grévistes	Journées	Ampleur moyenne	Durée moyenne	Intensité moyenne
VII. *Textile, vêtement*						
40. Apprêt, teinturerie	70	20 270	186 518	289	8,3	2 664
47. Retorderie	8	1 027	6 727	128	20,5	840
48. Tissages, filatures	857	325 515	3 397 382	379	9	3 964
49. Couture, lingerie, taille des vêtements	59	7 906	75 005	134	11,6	1 271
50. Chapellerie	32	6 118	93 271	191	13	2 914
51. Tapisserie	2	1 011	5 974	505	36	2 797
	1 028	361 847	3 764 857	351	9,3	3 662
VIII. *Industries du bois*						
52. Vannerie	19	1 762	23 833	92	26,5	1 254
57. Sciage du bois	17	3 300	39 533	194	22,8	2 325
58. Charpente	82	21 560	397 820	262	14,9	4 851
59. Menuiserie, ébénisterie	136	43 332	596 809	318	21,7	4 388
60. Charronnage	14	2 470	56 580	176	17,5	4 041
61. Tonnellerie	27	1 664	11 262	61	6	4 171
62. Objets en bois	17	2 621	60 067	154	29,8	3 533
72. Gravure sur bois	1	80	480	80	6	480
	313	76 789	1 186 384	245	19	3 790
IX. *Métaux*						
12. Production des métaux	85	24 806	165 831	291	10,8	1 950
13. Lingots	23	1 695	25 738	73	14,5	1 119
14. Moulage	42	9 136	166 215	217	22,5	3 957
15. Forge	68	7 496	113 431	110	16,6	1 668
16. Coutellerie	1	115	690	115	6	690
17. Chaudronnerie	25	2 539	23 727	101	10,9	949
18. Constructions navales, et en fer	13	7 914	57 857	608	4,4	4 450
19. Ajustage	35	5 982	63 715	170	11,3	1 820
20. Mécanique	21	2 722	69 267	129	13	3 298
22. Horlogerie	5	465	13 460	93	31,4	2 692
23. Constructions mécaniques	16	21 085	17 155	1 317	7,6	1 072
24. Orfèvrerie, bijouterie	6	1 089	6 094	181	7,3	1 015
	340	85 044	723 180	250	13,7	2 127

Groupes	Grèves	Grévistes	Journées	Ampleur moyenne	Durée moyenne	Intensité moyenne
X.1. *Pierres et terres au feu*						
28. Production du verre	62	8 496	164 380	137	21	2 651
29. Travail du verre	23	2 208	19 217	96	10,2	835
36. Porcelaine, céramique	46	4 408	74 125	95	20,9	1 611
	131	15 112	257 722	115	19	1 967
X.2. *Construction en pierres*						
07. Terrassement	112	32 925	287 364	293	2,9	2 565
08. Taille pierre, ardoise	80	12 022	199 410	150	12	2 492
09. Maçonnerie	123	20 727	176 342	168	11,9	1 433
10. Couverture, sanitaire	37	3 881	38 101	104	13,5	1 029
11. Peinture, décoration	23	4 810	70 205	209	22,7	3 052
	375	74 365	771 422	198	11,9	2 057
XI. *Manutention, transports*						
64. Conduite d'animaux de trait (cochers, camions)	30	17 340	101 058	578	4	3 368
66. Tramways	5	530	1 450	106	2,4	290
69. Manutention	36	17 202	120 615	477	3,9	3 350
71. Chemin de fer	2	685	4 035	342	4,5	2 017
04. Marins, matelots	4	2 050	8 050	512	3	2 012
05. Batellerie	3	250	2 530	250	9	843
	80	38 057	236 738	475	4	2 959
XII. *Divers*						
68. O.S. sur machines	3	200	2 230			
70. Vidange	6	394	1 644			
83, 86. Services	13	1 643	6 579	126	4	506
Divers	15	6 978	57 512			
	37	9 215	67 965			
Total général et moyennes générales	2 923	882 703	10 007 226	302	11,8	3 423

II. STATISTIQUES PROFESSIONNELLES DES GRÈVES PAR ANNÉE (1864-1890)

Années	I. Agriculture			II. Mines et carrières			III. Industries alimentaires		
	1	2	3	1	2	3	1	2	3
1864	1	15		5	1 425		1	60	
1865	0	0		2	550		2	80	
1866	0	0		5	5 065		4	156	
1867	0	0		14	10 100		1	200	
1868	1	550		2	500		2	120	
1869	0	0		9	20 550		2	600	
1870	0	0		4	2 900		4	5 475	
1871	0	0	0	2	1 350		1	20	
1872	1	115	1 265	10	5 320	37 840	1	200	200
1873	0	0	0	3	1 280	16 640	3	617	5 306
1874	1	40	40	1	250	250	3	380	1 030
1875	0	0	0	2	350	900	1	75	150
1876	2	181	1 027	3	2 116	16 666	2	332	1 392
1877	1	?	?	4	4 750	28 900	1	80	80
1878	1	40	40	10	22 905	244 615	4	593	4 209
1879	2	358	1 058	8	1 365	1 085	2	2 500	2 500
1880	0	0	0	6	7 732	83 405	4	472	2 480
1881	2	270	470	8	7 170	75 360	6	1 475	4 945
1882	3	3 180	24 900	6	4 685	63 145	7	4 369	22 964
1883	1	190	1 330	10	4 152	129 137	6	1 277	8 702
1884	1	500	4 000	6	14 911	633 200	0	0	0
1885	4	950	14 650	5	1 796	5 718	1	72	402
1886	4	1 410	12 830	8	6 009	267 465	3	80	200
1887	4	780	11 660	5	3 444	29 822	5	413	1 436
1888	1	150	1 200	11	5 830	31 805	1	133	399
1889	1	1 304	1 170	13	7 580	69 740	10	1 944	17 458
1890	5	760	3 420	45	42 464	450 381	7	300	1 465

1 = nombre de grèves.
2 = nombre de grévistes.
3 = nombre de journées de grève.

Années	IV. Industries chimiques			V. Papier, imprimerie			VI. Cuirs et peaux		
	1	2	3	1	2	3	1	2	3
1864	2	1 400		5	516		12	3 375	
1865	2	1 033		3	255		4	2 775	
1866	0	0		1	?		6	156	
1867	0	0		0	0		4	452	
1868	1	800		3	110		3	115	
1869	0	0		1	120		4	1 460	
1870	1	1 200		2	105		9	2 051	
1871	2	55		3	190		2	78	
1872	1	40	40	9	622	5 114	4	920	13 220
1873	0	0	0	2	60	495	1	150	450
1874	0	0	0	4	317	767	14	1 259	22 879
1875	3	1 305	4 980	2	28	100	19	2 045	19 388
1876	5	447	946	3	112	360	10	1 451	18 707
1877	1	?	?	0	0	0	7	1 023	6 973
1878	2	700	2 000	2	879	49 190	3	90	259
1879	3	1 500	2 100	2	230	430	3	487	3 637
1880	8	1 060	3 148	10	817	7 066	9	1 002	26 052
1881	2	3 100	23 938	3	910	9 595	12	2 036	50 488
1882	5	702	1 734	9	652	6 583	22	5 707	42 870
1883	10	5 950	60 455	6	423	4 086	11	2 138	35 700
1884	3	256	1 450	1	500	3 000	10	2 596	24 090
1885	2	270	270	4	163	5 846	15	1 420	10 635
1886	0	0	0	5	500	2 692	13	665	30 380
1887	2	914	10 478	4	76	116	21	2 002	4 849
1888	6	814	953	5	137	1 291	14	2 494	20 472
1889	2	845	1 720	3	90	810	13	3 278	105 734
1890	7	1 805	12 645	6	392	5 333	15	566	4 303

Années	VII. Textile			VIII. Bois			IX. Métaux		
	1	2	3	1	2	3	1	2	3
1864	26	5 483		23	2 944		17	1 512	
1865	15	8 011		9	1 844		5	3 855	
1866	11	1 436		12	1 645		6	3 594	
1867	29	16 098		3	122		6	2 120	
1868	22	9 303		8	1 009		4	305	
1869	23	7 018		9	1 822		11	911	
1870	35	54 540		22	6 650		19	12 740	
1871	22	8 841		6	635		8	2 700	
1872	25	5 712	26 026	40	3 464	49 945	17	1 470	14 895
1873	12	1 223	3 166	7	365	1 598	3	304	476
1874	19	4 100	42 937	5	278	484	4	429	3 418
1875	25	6 426	66 445	9	736	6 787	12	1 428	5 653
1876	22	7 192	35 510	16	4 009	149 439	9	1 195	10 338
1877	18	2 847	13 994	6	1 932	21 598	6	371	1 142
1878	27	7 243	50 645	7	945	6 630	7	560	2 490
1879	39	19 572	329 462	7	19 580	359 930	5	3 370	24 580
1880	59	71 090	681 726	37	11 348	143 299	12	8 471	80 929
1881	41	6 134	69 574	52	15 231	206 628	28	25 021	56 513
1882	82	11 829	143 288	38	9 962	82 882	44	12 760	98 428
1883	61	8 027	99 457	15	1 707	22 205	17	1 501	20 730
1884	50	10 866	134 810	11	623	9 455	15	677	4 651
1885	62	12 582	96 847	6	337	5 157	13	1 531	18 632
1886	93	18 552	150 792	6	443	21 214	24	3 282	67 834
1887	76	21 536	166 324	6	152	315	29	3 480	38 088
1888	77	16 269	262 930	10	948	18 536	28	4 126	35 612
1889	100	49 482	671 367	11	2 034	39 374	14	5 282	96 357
1890	121	74 125	638 877	18	2 061	38 553	46	7 477	124 574

Années	X. 1. Pierres et terres au feu			X. 2. Constructions en pierre			XI. Transports, manutention		
	1	2	3	1	2	3	1	2	3
1864	3	1 580		12	1 268		0	0	
1865	1	200		11	3 735		2	3 120	
1866	1	60		6	1 940		1	25	
1867	0	0		16	2 567		1	70	
1868	1	60		9	7 350		2	70	
1869	0	0		9	3 560		1	150	
1870	1	250		16	2 435		1	200	
1871	3	140		3	85		1	51	
1872	6	680	4 868	31	2 310	22 350	4	210	500
1873	5	312	1 660	8	594	5 660	0	0	0
1874	1	30	150	2	150	300	3	565	2 290
1875	2	360	1 560	19	3 511	29 101	5	281	477
1876	2	156	1 068	27	3 923	37 714	1	42	84
1877	2	110	1 750	7	772	3 732	1	700	2 100
1878	2	185	1 965	4	187	2 192	2	4 050	26 050
1879	1	250	3 000	15	5 217	33 157	0	0	0
1880	5	988	2 813	34	6 755	75 829	5	241	241
1881	11	788	19 804	31	4 681	68 997	9	772	6 687
1882	5	535	9 250	35	7 629	69 504	11	2 921	14 404
1883	1	8	8	33	6 718	38 466	8	9 796	82 394
1884	2	90	1 380	9	749	24 090	3	1 630	15 330
1885			160	10	1 689	15 132	0	0	0
1886			70 795	19	1 884	10 361	4	503	751
1887	19	2 847	41 696	19	1 880	14 792	4	575	175
1888	9	1 372	19 710	23	17 967	276 018	3	1 220	5 735
1889	8	540	2 625	16	3 156	11 468	7	13 410	76 112
1890	31	3 806	73 300	31	4 507	32 424	8	1 090	4 510

Années	XII. Divers		
	1	2	3
1864	0	0	
1865	1	500	
1866	0	0	
1867	1	120	
1868	0	0	
1869	2	4 000	
1870	2	95	
1871	0	0	
1872	2	31	37
1873	0	0	0
1874	1	300	300
1875	2	12	12
1876	0	0	0
1877	2	272	1 272
1878	2	169	273
1879	1	10	20
1880	1	400	4 000
1881	4	470	3 217
1882	3	103	631
1883	2	270	1 040
1884	1	500	?
1885	0	0	0
1886	0	0	0
1887	0	0	0
1888	0	0	0
1889	1	60	60
1890	1	25	250

III. Composition professionnelle des grèves par année *(en %)* [a]

Années	I	II	III	IV	V	VI	VII	VIII	IX	X.1	X.2	XI	XII
1864	0,9	4,6	0,9	1,8	4,6	11,2	24	21	15,8	2,8	11,2	0	0
1865	0	3,5	3,5	3,5	5,2	6	26,3	15,7	8,7	1,7	19,2	3,5	1,7
1866	0	9,4	7,5	0	1,8	11,3	20,7	22,6	11,3	1,8	11,3	1,8	0
1867	0	18,6	1,3	0	0	5,3	38,6	4	8	0	21,3	1,3	1,3
1868	1,7	3,4	3,4	1,7	5,1	5,1	37	13,8	6,8	1,7	15,5	3,4	0
1869	0	11,5	2,7	0	1,3	5,5	31,9	11,5	15,2	0	11,5	1,3	2,7
1870	0	3,4	3,4	0,8	1,6	7,7	30	18,9	16,3	0,8	13,7	0,8	1,6
1871	0	3,7	1,8	3,7	5	1,8	41,5	11,3	15	5	5	1,8	0
1872	0,6	6,6	0,6	0,6	5,9	2,6	16,5	26,4	11,2	3,9	20,5	3,3	0,6
1873	0	6,8	6,8	0	4,5	2,2	27,2	15,9	6,8	11,4	18,1	0	0
1874	1,7	1,7	5,1	0	6,8	24,1	32,7	8,6	6,8	1,7	3,4	5,1	1,7
1875	0	2,02	1,01	3,03	2	19,1	25,2	9,09	12,1	2,02	19,1	5	2
1876	1,9	2,9	1,9	4,9	2,9	9,8	21,5	15,6	8,8	1,9	26,4	0,9	0
1877	1,8	7,2	1,8	0	0	12,7	32,7	10,9	10,9	3,6	12,7	1,8	3,6
1878	1,3	13,6	5,4	2,7	2,7	4,1	36,9	9,5	9,5	2,7	5,4	2,7	2,7
1879	2,2	9	2,2	3,4	2,2	3,4	44,3	7,9	5,6	1	17	0	1
1880	0	3,1	2,1	4,2	5,2	4,7	31	19,4	6,3	2,6	17,8	2,6	0,5
1881	0,9	3,8	2,8	0,9	1,4	5,7	19,6	24,8	13,3	5,2	14,8	4,3	1,9
1882	1,1	2,2	2,5	1,8	3,3	8,1	30,3	14	16,2	1,8	12,9	4	1,1
1883	0,5	5,5	3,3	5,5	3,3	6	33	8,2	9,3	0,5	18,2	4,4	1
1884	0,8	5,3	0	2,6	0,8	8,9	44,6	9,8	13,3	1,7	8	2,6	0,8
1885	3,2	4	0,8	1,6	3,2	12,1	50,4	4,8	10,5	0,8	8,1	0	0
1886	2	4,1	1,5	0	2,5	6,6	47,6	3	12,3	8,2	9,7	2	0
1887	2	2,5	2,5	1	2	10,8	39,1	3	14,9	9,7	9,7	2	0
1888	0,5	5,8	0,5	3,1	2,6	7,4	40,9	5,3	14,8	4,7	12,2	1,5	0
1889	0,5	6,5	5	1	1,5	6,5	50,2	5,5	7	4	8	3,5	0,5
1890	1,4	13,1	2	2	1,7	4,3	35,4	5,2	13,4	9	9	2,3	0,2
moyenne 1871-1890	1,1	5,6	2,3	1,7	2,7	7,4	35,1	10,7	11,6	4,4	12,8	2,7	1,1

a. Ou encore : « Pouvoir de grève » annuel des divers secteurs professionnels.

IV. Quelques aspects des grèves selon les groupes professionnels

I) *Nature de la grève* (% G.O./G.D.)

	I	II	III	IV	V	VI	VII	VIII	IX	X.1	X.2	XI
	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Grèves offensives	73	59	83	60	65	65,7	47	86,5	63	54	85,2	72
Grèves défensives	27	41	17	40	35	34,2	52	13,4	37	46	14,7	28

100 100

II) *Forme de déclenchement* (% par groupes calculés sur l'ensemble des grèves dont le mode de déclenchement est connu)

	I	II	III	IV	V	VI	VII	VIII	IX	X.1	X.2	XI
	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Préavis	31	29	62	17	49	51	36	91,5	60	53,5	54	31
Grèves subites	69	71	38	82	51	49	64	8,5	40	46,5	46	69

100 100

III) *Mode de revendication* (unique ou multiple) (% calculés sur l'ensemble des cas connus pour chaque groupe)

	I	II	III	IV	V	VI	VII	VIII	IX	X.1	X.2	XI	XII
	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Revendication unique	76,5	54	76	74	82	75	70	66	68	68	71	65	82
Revendications multiples	23,5	45	24	26	17	25	30	34	32	32	29	35	17

100 100

IV) *Structure revendicative des groupes professionnels* (% calculés sur l'ensemble des revendications émises pour chaque groupe, au total 4 550 revendications)

	I	II	III	IV	V	VI	VII	VIII	IX	X.1	X.2	XI	XII
I. Salaire	85	52	75	59	72	72	65	81	62	53	76	66	82
II. Durée du travail	8	12	6	10	4	8	10	14	14	5,7	15	12,7	5,8
III. Discipline industrielle	2	17	2	18	9	9	15,7	2	15	21	0,4	6,7	0
IV. Problèmes de main-d'œuvre	0	3	13	7	8	7	5	1	2	5	6	3	2,9
V. Questions syndicales	2	1,8	0	2	4	0,6	0,7	0,7	4	9	0	1,3	0
VI. Sécurité du travail et Sécurité sociale	0	9	1	2	0,9	0	0,7	0	0,5	0	0,2	4	0
VII. Divers	2	3,6	2	2	0,9	0,9	1,9	0,9	0,7	5,7	0,9	5,3	8,8

100 100

V) *Thème de la durée du travail selon les groupes professionnels* (% par groupe, des grèves ayant ce thème pour objet principal)

I	II	III	IV	V	VI	VII	VIII	IX	X.1	X.2	XI	XII	Ensemble
11	29	5,8	11	3,7	10	10,7	23	17,9	4	17	15	5	13,9 %

VI) *Importance des grèves « scripturaires »* (ayant fait usage de l'écrit) *par groupes professionnels*

I	II	III	IV	V	VI	VII	VIII	IX	X.1	X.2	XI	XII	Ensemble
20	36	25	22	20	27	18	29	27	35	12	17	13	23 %

VII) *Degré et formes d'organisation des grèves selon les groupes professionnels*

	I	II	III	IV	V	VI	VII	VIII	IX	X.1	X.2	XI	XII	Ensemble
	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
A	42	65	52	41	62	65	52	72	64	82	56	38	47	58 %
B	57	34	47	58	37	34	47	27	35	17	44	61	52	41 %
C	14	32	29	15	46	42	20	41	34	66	12	21	21	30,2 %

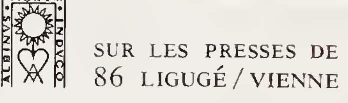
A = grèves dirigées par une ou plusieurs formes d'organisation.
B = grèves dépourvues de formes d'organisation dirigeante.
C = grèves dirigées par un syndicat.

VIII) *Types d'incidents selon les groupes professionnels*

	I	II	III	IV	V	VI	VII	VIII	IX	X.1	X.2	XI	XII	Ensemble
	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Incidents	40	34	23	30	5	20	20	12	18	21	40	30	9	21 %
Sans incidents	60	65	76	69	95	79	80	88	82	78	60	70	91	78,8 %
Nature des incidents :														
Meetings	0	6,7	5	1	1	6	3,9	3,5	5,8	9	0,8	6	4	4,4 % [a]
Manifestations	20	18	10	14	2	6	13	3,8	6,1	13	6	7	4	10,4 %
Violences	3	9	5	4	0	2	3,8	0,9	1,4	2,2	5	1,2	0	3,6 %
Rixes entre ouvriers	20	5	6	9	0	7	3	4	5	3	7	25	4	5,6 %
Arrestations	17	16	7	15	1	7	5	4	5	4	12	18	0	7,8 %

a. Cette statistique et les suivantes indiquent le % des grèves comportant tel ou tel type d'incident. Exemple : 3,9 % des grèves du textile (groupe VII) ont comporté des meetings ; 13 % ont donné lieu à des manifestations, 3,8 % à des violences, 3 % à des rixes entre ouvriers ; 5 % de ces grèves ont été marquées par des arrestations, etc. *Nomenclature des groupes :* I. Agriculture ; II. Mines et carrières ; III. Industries alimentaires ; IV. Industries chimiques ; V. Papier, livre ; VI. Cuirs et peaux ; VII. Textile, vêtement ; VIII. Industries du bois ; IX. Métaux ; X.1. Pierres et terres au feu ; X.2. Construction en pierres ; XI. Manutention, transports ; XII. Divers.

ACHEVÉ D'IMPRIMER
L'IMPRIMERIE AUBIN



SUR LES PRESSES DE
86 LIGUGÉ / VIENNE
LE 5 DÉCEMBRE 1973

Dépôt légal, 4e trimestre 1973. — Imprimeur, 7391.
Imprimé en France


TRENT UNIVERSITY
0 1164 0300799 4